



HAL
open science

**Une recherche de plus en plus structurante depuis
l'Afrique sur la relation entre les technologies de
l'information et de la communication et le changement
social**

Bertrand Cabedoche

► **To cite this version:**

Bertrand Cabedoche. Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique sur la relation entre les technologies de l'information et de la communication et le changement social. Academia/L'Harmattan. Thomas Atenga et George Madiba (coord). Les questions de développement dans les sciences de l'information et de la communication en Afrique. Mélanges offerts au Professeur Missè Missè, Academia/L'Harmattan, p. 329-399, 2020, hors collection. hal-04538578

HAL Id: hal-04538578

<https://hal.science/hal-04538578>

Submitted on 9 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

Les questions de développement
dans les sciences de l'information
et de la communication
en Afrique

D/2019/4910/64

ISBN : 978-2-81061-0498-4

© **Academia – L’Harmattan s.a.**

Grand’Place, 29

B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tous les droits de reproduction, d’adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, sont réservés pour tous pays sans l’autorisation de l’éditeur ou de ses ayants droit.

www.editions-academia.be

**Thomas Atenga et
Georges Madiba (coord.)**

**Les questions de développement
dans les sciences de l'information
et de la communication
en Afrique**

Mélanges offerts à Misse Misse

Comité scientifique :

- Agbobli Christian, Université de Laval Canada
- Aghi Bahi, Université d'Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire
- Atenga Thomas, Université de Douala, Cameroun
- Balima Serge Théophile, Université de Ouagadougou, Burkina Faso
- Boyomo Assala, ESSTIC, Université de Yaoundé II Cameroun
- Cabedoche Bertrand, Université de Grenoble Alpes, France
- Ekambo Jean-Christien, IFASIC, Kinshasa, RDC
- Enoh Tanjong, Université de Buea, Cameroun
- Kiyindou Alain, Université de Bordeaux Montaigne, France
- Madiba Georges, Université de Douala
- Mbondji Edjenguèlè, Université de Yaoundé I, Cameroun
- Ndiaga Loum, Université du Québec en Outaouais
- Simo David, Université de Yaoundé I, Cameroun

Préface

Laurent-Charles Boyomo Assala

Le thème ou plutôt la problématique du développement traverse de part en part les présents mélanges offerts à Misse Misse. Les auteurs ont voulu en faire l'axe central de leurs contributions à l'analyse de ces sciences, et non une exploration du sort que font subir à cet objet lesdites sciences. Ni encore moins une étude de la question du développement dans la production scientifique de Misse, qui enseigna cette discipline à l'Université de Douala pendant deux décennies. L'ouvrage présente une grande originalité dans la mesure où le développement est ici abordé dans son contact avec la communication tout d'abord comme une question africaine, territoriale, et voire camerounaise. Les questions que soulèvent les différents textes tournent autour d'une rétro-préoccupation programmatique : communication de développement, communication pour le développement ou communication et développement. De quelles façons aborder la vaste question de la volonté manifestée dès le début du siècle dernier depuis l'Occident, de faire de la communication un outil (et non un modèle) de développement, volonté peu à peu héritée et reproduite par les nouvelles autorités politiques postcoloniales pour en faire un programme politique ? Comment penser la communication de masse et les TIC sans questionner les apports mêmes du développement communicationnel, aussi bien en tant que théorie que comme pratique sociale non économiquement structurée ? Autrement dit que fait la communication au développement ? Telles peuvent se résumer les postures adoptées en guise de réponses par la vingtaine d'auteurs qui ont voulu se prononcer sur ces sujets. Sur cette base, la question informationnelle et communicationnelle est d'abord celle d'une critique sociale de la communication articulée sur un territoire.

Aussi la première partie s'intéresse-t-elle à la relation entre SIC et développement à partir des regards des « développeurs ». Les modèles et paradigmes de la communication revisités et reformulés par les États, dans le contexte de la modernité et du changement social sont alors analysés dans leur apport heuristique, axiologique ou pragmatique et à partir de quel-

ques témoignages qui viennent précieusement en éclairer la pertinence et l'utilité.

Dans la deuxième partie, riche de cinq contributions, le développement est analysé comme un discours social disséqué à partir de cinq types de formation : organisationnelle, territoriale puis économique, publicitaire, voire sociale ; la gestion des connaissances entrepreneuriales, le développement territorial. Le premier point de cet axe considère l'approche souvent formulée en anglais du *knowledge management* comme une opportunité stratégique de développement pour les entreprises camerounaises. Selon cette conception, la gestion des compétences qui sert à capitaliser les connaissances accumulées dans l'organisation et devrait être un défi pour les entreprises camerounaises du fait que cette capitalisation prend principalement la forme de méthodes d'aide à l'ordonnancement et la diffusion de documents. Il s'agit alors d'une gestion visant à conserver les documents internes et pour cibler et capitaliser les documents externes qui peuvent être jugés utiles. Cette promesse de modernité managériale offerte par la communication comme technique imprègne aussi les textes portant sur les autres formes organisationnelles (publiques comme les collectivités territoriales ou privées) dans la promotion de leurs « marques », les marchés où les consommateurs dont la liberté se manifesterait notamment dans le logement social.

La troisième partie est construite quant à elle autour des médias de masse et évoque un thème souvent visité en communication, à savoir leur rôle et leur place dans la médiation sociétale, saisis ici dans le contexte de développement. La plupart des six contributions de cette partie reproblématisent à partir de nouvelles données empiriques, des sujets souvent débattus. L'analyse du contenu et des discours des médias, qui en constituent l'ordinaire, a l'ambition principale de nous en restituer la diversité des formes, des textes et des enjeux. On se surprendra par exemple à sursauter à l'évocation de « la déontologie argumentative du débat chez Afrique Média », une chaîne qui s'illustre par la virulence de ses discours faits d'invectives, de vitupérations et d'interpellations et – dont le dessein manifeste est d'instruire le procès de la domination coloniale et postcoloniale. La lutte contre la secte terroriste Boko Haram, les kiosques à journaux, les médias comme productions d'une économie émergente au Cameroun ou hors les murs ou la mort sont donc autant de contextes qui résument la dimension empirique d'un développement au dévoilement duquel les médias sont invités par les auteurs à contribuer.

La quatrième partie opère une focale sur les usages des TIC au Cameroun à partir de deux axes. Deux textes examinent dans le premier, leur place dans les mobilisations collectives, et leur caractère aporétique comme un effet de mode pour le deuxième. Il s'agit principalement de contre-modèles puisqu'ils paraissent apporter une réserve explicite à ce qui pourrait être interprété comme une vision apologétique de la communication par les tenants de la thèse de l'information / communication pour le développement. Les mobilisations collectives et les réseaux sociaux numériques sont incontestablement des produits du développement technologique et sont de ce fait dotés spontanément de vertus prophétiques. Mais les usages qu'en font les sociétés montrent à suffisance la distance qui s'opère entre les volontés salvatrices de leurs concepteurs et les publics africains et camerounais. Sont-ce des « (mé) usages », des misappropriations ou des performances ?, s'interrogent les auteurs, au cœur des balises jetées par plusieurs devanciers. À commencer du reste par Misse Misse dont le regard critique, prétexte honorable de cet ouvrage, est revisité de manière salutaire à la fin des contributions. La communication surgit de cette lecture comme un programme de développement, à la fois dans ses dimensions pratiques, programmatiques et prophétiques. Les textes qui s'emploient à en nourrir la connaissance témoignent de la volonté de ces chercheurs dont nombreux parmi eux ont été les étudiants de Misse Misse, de rendre hommage à l'une des figures marquantes du développement des sciences de l'information et de la communication comme discipline autonome dans l'université camerounaise.

Ouverture

Thomas Atenga et Georges Madiba

Université de Douala

Cotexte et phénotexte

Tout jeune camerounais qui travaille sur les médias en Afrique a croisé « les apories de l'universalité du concept de médias de masse » de Misse Misse (1995). Ce fut le cas des coordonnateurs de ce projet éditorial. C'est, quelques mois plus tard, un jour de brume givrante d'un hiver parisien que la rencontre avec l'homme se fit. C'était durant nos années de thèse. À l'occasion de la soutenance de l'Habilitation à diriger des recherches (HDR) d'un compatriote à la salle des Actes de l'Université de Paris II. Pendant le pot qu'offrit l'heureux candidat, Misse Misse, sans nous connaître, nous prodigua moult conseils, à travers des dictons bien ancrés dans la réalité de son Grand-Souza natal ! En contexte professionnel camerounais, nombre s'avèrent très utiles aujourd'hui. À la faveur de nos dates respectives de recrutement au Département de communication, nous le revîmes. En 2010 après son retour de l'Afrique de l'Ouest où il avait officié pour le compte des Nations-Unis, nous le côtoyâmes au quotidien. Nous prîmes la mesure de certaines questions intellectuelles qui le taraudaient. À mesure que l'âge fixé par la législation camerounaise pour la fin de service d'un Professeur d'université approchait, l'idée de réunir des textes en hommage à sa passion pour les problématiques du développement jaillit lors d'un Conseil de Département en 2015. En guise de témoignage de la reconnaissance de l'apport scientifique et humain d'un personnage qui ne manque pas d'aspérités. En témoignage aussi à son investissement à l'avènement administratif de ce Département à l'Université de Douala. Après cette volonté de rendre hommage à ce personnage dont l'apparente indolence ne laisse personne indifférent, restait à arracher son consentement. La partie ne fut pas simple, d'autant que l'homme était déjà dans une sorte de défiance vis-à-vis de l'environnement administratif de l'université camerounaise, dont il reste un critique raisonnable de la *malgouvernance*.

Ces éléments cotextuels et phénotextuels étaient importants à mentionner. Les sciences du langage et la sémiologie nous disent que le cotexte dispose les récepteurs à saisir tous les éléments qui les rapprochent du texte. Il permet d'aller au-delà des limites visibles pour remonter les significations primaires et secondes d'un ensemble textuel. Le cotexte règle le mouvement intérieur d'une production textuelle. Il sert de liaison dénominative entre le texte et ses destinataires.

Kristeva (1969) dit que le phénotexte est le phénomène verbal tel qu'il se présente dans la structure de l'énoncé concret. Il est la manifestation concrète, ou la matérialité du texte dans sa fonction communicative. Il renvoie à sa phonologie, sa structure sémantique. Il refigure le texte en tant que support matériel inscrit dans un processus d'engendrement du sens. Cotexte et phénotexte de ces mélanges offerts à Misse Misse disent que l'ensemble des contributions réunies ici parlent plusieurs langues. Les comprendre revient donc, avant toute herméneutique, à les situer dans leurs origines, leurs intentions. Au sens où Bakhtine (1978, 1984) disait que la langue, le texte sont des objets dynamisés. Les productions qui construisent les langues que parlent ces mélanges proviennent de plusieurs catégories de personnes : ses collègues du Département de communication de l'université de Douala, ses étudiants ; ceux des universités camerounaises qui connaissent ses travaux et ont eu à cheminer avec lui dans diverses entreprises intellectuelles et même humaines, à l'instar du préfacier, un de ses amis de plus de 40 ans. Bernard Miège, son directeur de thèse et plus tard garant de l'HDR a accepté spontanément de glisser quelques mots en guise de postface. Bertrand Cabedoche du Gressec avec qui ils se sont dévoués sans succès pour que le Département accueille une Chaire Unesco en communication nous a gratifié d'une de ses productions éclairantes sur l'apport de l'Afrique à l'épistémologie des SIC-monde. Alain Kiyindou de la Chaire Unesco en communication de Bordeaux III, avance l'idée que les travaux de Misse concluent à un développement intelligent ; Christian Agbobli de l'Université de Québec à Montréal rend témoignage de la contribution de Misse Misse aux SIC africaines ; Olivier Pulvar de l'Université Antilles Guyane croise et discute les notions de modèles de communication et paradigme de développement. Autant de contributeurs qui ont donné une perspective internationale à ce projet éditorial. Barthes (1966) disait que la vérité d'un texte, est son origine, sa littéralité, son sens. C'est la vérité métaphysique du présent recueil.

Génotexte

L'hétérogénéité des contributeurs lui donne une plurivocalité, une polyphonie qui font écho aux axes de recherche de Misse Misse. Dans la note de synthèse des travaux qu'il présenta pour l'obtention de l'HDR, il répartit ses travaux en trois grands segments : médias de masse ; communication sociale pour le développement ; technologies de l'information et de la communication.

Des médias de masse, il affirme que leur rôle en contexte de développement « fait partie d'un débat plus global sur le processus de changement social et sur le contenu du développement » (Misse, 2003 : 7). Sur une dizaine d'articles dans les revues spécialisées, il a exploré cette question et celle des pratiques de communication qu'elle fait émerger « comme agents, positifs ou négatifs du changement en Afrique subsaharienne dans un contexte de mondialisation » (*Ibidem* : 7). Pour lui, les médias de masse ne sont pas seulement des technologies de médiation qui construisent, consolident le lien social par l'information, l'éducation, le divertissement. Ces

outils et dispositifs structurent les discours, les politiques, les objectifs et les pratiques du développement économique, social et culturel en Afrique. (...) la communication médiatée donne un sens politique au développement. (*Ibidem* : 7).

Par des chemins détournés, c'est l'idée vers laquelle convergent les travaux de ces mélanges qui traitent des médias de masse. Au-delà de certaines préoccupations devenues une vulgate des SIC en Afrique et ailleurs, ils ont le mérite de donner un éclairage sur la manière dont ces objets continuent leur institutionnalisation au cœur de cette discipline au Cameroun.

Misse Misse articule médias de masse et développement parce que, « dans une certaine mesure, le discours politique des médias sur le développement institue ce processus comme un problème politique » (*Ibidem* : 7). Le développement étant « à la fois un processus historique, un projet idéologique et une stratégie globale » (Coquery-Vidrovitch, 1988 : 9). Cette définition est la matrice de l'approche misséenne de la question. Il déploie sa compréhension du développement à travers articles et rapports de recherches, consultances pour l'affronter dans toutes ses dimensions axiomatiques comme vecteur de changement (social, individuel, institutionnel, national, international) mais aussi en termes de croissance économique, progrès, modernisation, industrialisation, etc. Il arrive à une première

vision anthropologique du développement, entendu comme une approche de la réalisation du potentiel humain dans ses différentes dimen-

sions dans un contexte de transformation sociétale qualitative englobant la transformation des relations inégales de pouvoir et de distribution de ressources dans la formation sociale (Misse Misse, 2003 : 31).

Une approche qui selon lui, prendrait en compte l'émergence de nouvelles institutions et structures de sociabilité. Il insère alors sa démarche dans la communication sociale pour le développement

qui désigne un dispositif stratégique de rationalisation de la mise en œuvre des programmes de développement à travers l'intégration de la communication dans la planification des programmes, l'appui à l'identification des problèmes de communication et à la formulation des résultats à atteindre en terme qualitatif (objectifs de comportement) (Misse Misse, 2003 : 7-8).

Le mot dispositif féconde ses travaux. Citant Foucault, Carré (2003 : 7) le définit comme « l'agencement d'un ensemble d'éléments tout à la fois technique, humain, organisationnel, procédural, communicationnel, idéologique » mis en œuvre pour « orienter les conduites des acteurs ». C'est l'acception qu'en fait Misse Misse en l'appliquant aux problématiques du développement qui devient dès lors une

modalité de persuasion, un ensemble hétérogène d'habiletés comportant des techniques de communication variées : techniques d'argumentation (plaidoyer), de sensibilisation, de persuasion (Information, Éducation, Communication) et de mobilisation sociale destinées à produire des identités et à convaincre des publics divers de s'impliquer et de soutenir les initiatives entreprises dans divers secteurs (Misse Misse, 2003 : 8).

Les influences des écoles critiques qui sont le terreau de ces travaux font du concept de dispositif, un concept plastique dont les usages sont variés dans la pratique quotidienne : dispositif policier ou de sécurité ; dispositif législatif ; dispositif technique ou scientifique. Pour esquisser à son compte une définition opérationnelle, il considère que l'on

se trouve en face d'un dispositif dès lors que l'interface entre divers éléments hétérogènes contribue à produire dans le corps social et sur une base régulière, un certain effet inscrit dans les énoncés, la pensée ou les corps, etc. ; cet effet est alors considéré soit comme normal, soit comme anormal. On parle ainsi de dispositifs de savoir, de pouvoir, de vérité, de communication, etc. (*Ibidem* : 8)

Misse Misse postule donc que développement et pouvoir sont irréductiblement encastrés. La pluridisciplinarité des SIC met cet encastrement en évidence. C'est pourquoi il relève que,

la réflexion sur le développement amène à une réflexion sur le pouvoir et sur les SIC. Nous analysons ce processus sous la forme de deux ruptures : une rupture d'espace qui permet de dépasser le repérage du pouvoir selon le modèle de la philosophie politique classique. Une seconde rupture, institutionnelle, fait apparaître un passage de la maîtrise des institutions à l'économie politique des réseaux et de la communication. La lecture de ces deux ruptures à la lumière de la mondialisation du politique en rapport avec la question du développement humain durable amène à repenser le concept de pouvoir (*Ibidem* : 8).

Bien plus, il estime qu'on ne peut pas étudier développement et pouvoir sans les corrélés aux représentations sociales. Elles sont pour lui une grille de lecture des relations des acteurs pour contribuer à la mise en lumière des résultats du contact entre les technologies du développement et la société dans les pays qu'il a étudiés. Les représentations sociales sont dans ces travaux, celles des autorités publiques et des membres de la société civile, etc. En les scrutant, il note qu'

Un manque de convergence s'observe dans l'interrelation entre sphères politiques nationales, puissances étrangères et Agences de développement du système des Nations Unies, sociétés civiles locales, au sein de l'espace public de l'entreprise, au sein de la sphère familiale, dans les communautés, etc. Cette omniprésence des rapports de force structurés (...) donne une dimension éminemment politique à notre champ de problématisation (Misse Misse, 2003 : 9).

Les contributions qui traitent de ces problèmes dans ces mélanges sont implicitement ou explicitement imprégnées de tous ces débats, paradigmes, enjeux. C'est pourquoi elle est intitulée SIC, développement et développeurs. Elle rend compte du regard que les auteurs portent sur l'évolution de la théorétique et de la praxéologie de ces questions à l'âge global et digital.

Si les écoles critiques structurent les travaux de Misse Misse, sa démarche méthodologique elle aussi s'origine dans divers courants. Parlant lui-même de cette démarche, il écrit que

Notre pratique de la recherche est caractérisée par un constant aller et retour entre le renforcement constant des acquis théoriques et la recherche sur le terrain. L'aller nous a mis en contact avec divers paradigmes dont certains sont utilisés par le modèle de la coopération technique dans

la mise en œuvre des projets de développement en Afrique. Au cours de l'itinéraire retour, nous avons entrepris un travail empirique d'enquêtes quantitatives et qualitatives. L'analyse des données collectées, à la fois au niveau macro et micro social, a permis de confronter un certain nombre de modèles théoriques et d'hypothèses à la dure épreuve de l'observation concrète du donné social en Afrique. Par exemple, nous avons interrogé des expériences et des théories de communication actuelles (communication interpersonnelle ou de proximité) pour vérifier les conditions de possibilité de leur efficacité dans le champ de la communication sociale pour le développement (Misse Misse, 2003 : 11)

Son parcours professionnel antérieur l'a conduit depuis sa thèse de doctorat à prendre le parti d'une démarche agencée et affinée à partir des apports de différents champs disciplinaires (sociologie, sciences politiques, droit, anthropologie, psychologie sociale, histoire...). Une méthodologie travaillée par l'interdisciplinarité à l'intérieur de laquelle la figure de Balandier émerge comme l'ayant significativement structurée. De sorte que cette démarche s'inscrit dans une socio-anthropologie critique des politiques de développement en Afrique. Les dynamiques sociales (du dedans et du dehors) héritées de *Sens et puissance*, les originalités des formes de gouvernamentalité qui battent en brèche les sublimes ethnocentristes et qu'on retrouve dans *Anthropologie politique* ensemencent ses approches terrain. Ceci est très perceptible quand il traite des usages et appropriation des TIC en Afrique. Derrière la question du développement (la bonne gouvernance, la démocratisation, la diffusion de l'Internet et de la culture de masse ou le rôle des ONG), se joue et se redessine continuellement une entreprise de reconfiguration des relations Nord-Sud depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et de la fin théorique des aventures coloniales en Afrique au début des années 1960. Développement et discours des organisations ainsi que TIC et développement les autres parties de ces mélanges refont ces pistes déjà suivies par Misse Misse. Comment les nouveaux discours organisationnels sous l'emprise des TIC peuvent-ils produire du développement ? Comment leurs usages et appropriations conduisent au développement ? Comment en atténuer les effets pervers ? Autant d'interrogation qu'elles soulèvent.

Tel est le génotexte de ces mélanges. Les langues qu'ils parlent ne sont ni exégèse des travaux de Misse Misse, ni hagiographie. Elles disent ce que sont les régimes de visibilité, de publicisation et de scribalité des SIC au Cameroun hier et aujourd'hui. Nous retrouvons ici Kristeva précédemment évoquée qui dit que le génotexte renvoie au processus d'engendrement d'un système de production de significations. Il est ouver-

ture vers des possibles signifiants dans lequel cotexte et phénotexte formulés sont situables, surdéterminés en processus symbolique, corpus idéologique, catégories de la langue, structure. Il est l'infini signifiant. Le génotexte ne présente pas une signifiante, il est génération de toutes les significances possibles.

À partir de la sociocritique qui se veut au croisement de la psychanalyse et du matérialisme dialectique, Cros (2003) développe une approche de la littérature qui conjugue les avancées du structuralisme, de la sémiologie et de la linguistique. Allant plus loin que Kristeva, il dit du génotexte qu'il est fait du matériau langagier, par nature historique, sociologique et essentiellement idéologique. Ce matériau fait ensuite texte qui lui-même fait langue. Dans l'approche sociocritique le génotexte déporte à ce que le texte signifie et à ce qu'il transcrit, c'est-à-dire à sa manière d'incorporer l'histoire, ses contenus, ses formes. Pour Cros le génotexte intègre aussi les catégories conceptuelles, l'énonciation non grammaticalisée. C'est ce que disent ces mélanges. Ce sont les langues qu'ils parlent. Les mélanges sont par essence, composites, assemblage. Ils peuvent parfois se voir se lire comme une fresque. Et si Misse Misse l'était ? Dans ce cas, en pastichant les latins, on pourrait dire, *Ite Misse est* (Allez, Misse est dit).

Références bibliographiques

- Bakhtine, M., *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978, 488 p.
- Bakhtine, M., *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984, 448 p.
- Barthes, R., *Critique et Vérité*, Paris, Seuil, 1966, 80 p.
- Carré, D., Delbarre, R., *Sondages d'opinion : La fin d'une époque. De l'aide à la décision au marketing politique*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Coquery-Vidrovitch, C., Hemery, D., Piels, J., *Pour une histoire du développement. États, sociétés, développement*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- Cros, E., *La sociocritique*, Paris, L'Harmattan, 2003, 206 p.
- Kristeva, J., *Sémiotikê. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969, 318 p.
- Kristeva, J., *Le Texte du roman. Approche sémiologique d'une structure discursive transformationnelle*, La Haye, Mouton, 1970, 209 p.
- Misse Misse, « Les apories de l'universalité du concept de médias de masse », *Mutibé*, Revue de Recherche en Langues, Littérature, Civilisations, Sciences humaines et Sociales, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Université de Douala, vol. 1, n° 1, 1995, pp. 50-72.
- Misse Misse, *Pratiques de communication et changement social ; Recherche sur L'appropriation de l'Internet en Afrique subsaharienne*, Mémoire complémentaire en vue de l'Habilitation à diriger les recherches, 2003.

- Misse Misse, *Pour une réévaluation de la communication sociale pour le développement. Une approche sociopolitique*. Travaux réunis en vue de l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches, Université de Grenoble 3, 2003.

PREMIÈRE PARTIE

SIC, développement et développeurs

Chapitre 1

Modèles de communication et paradigmes de développement : témoignage à partir de notions croisées et discutées

Olivier Pulvar

Laboratoire caribéen de Sciences Sociales

(LC2S-CNRS UMR 8053)

Université des Antilles

Ma venue et mon court séjour au Cameroun en 2005 sont en tout point fondateur pour le jeune universitaire que j'étais à l'époque. C'est à l'initiative du professeur Misse Misse que je participe au colloque international, *60 ans de communication pour le développement : politiques, approches, acteurs, stratégies. Bilan et perspectives*, organisé à l'Université de Douala cette année-là (26-30 avril). En poste depuis seulement quatre ans, à l'Université des Antilles et de la Guyane (pôle Martinique) après une thèse soutenue à Bordeaux, j'ai la ferme intention de prendre part à la naissance institutionnelle et au développement académique des Sciences de l'information et de la communication au sein de mon établissement d'affectation. Mon ambition est de partir des réalités antillaises et caribéennes pour contribuer à répondre à cette question : comment le développement des activités d'information et des processus de communication renouvèle-t-il la construction du savoir sur les phénomènes sociaux

Aussi, ma participation non prévue initialement à la table ronde du colloque, « *la communication pour le développement, bilan et perspectives* » va m'offrir l'opportunité de poser dans cet espace-temps là, les prémisses d'une réflexion sur un *entre-deux mondes du développement*. Mes présentations planifiées, elles, de deux séminaires devant les étudiants de second cycle du département de sociologie et communication de la Faculté

des Lettres et Sciences humaines de l'Université, l'un sur les problématiques de recherche en SIC dans les *départements français d'Amérique*¹, l'autre sur les rapports identités, technologies et mondialisation vont nourrir dès lors une grande partie de ma réflexion sur le rôle de l'information et de la communication dans les dynamiques sociales et institutionnelles contemporaines.

Au-delà de ces considérations notables, le colloque international de Douala représente pour le Martiniquais que je suis à ce moment-là, plus que le temps d'une manifestation scientifique de haut niveau. Il matérialise une expérience sociale et culturelle forte de ma relation d'acteur avec la terre d'Afrique, à la fois ancestrale en partie de nos *Amériques Noires*, et mère de notre universelle humanité. Par ses aspects anthropologiques, cette rencontre inédite recèle une dimension symbolique très importante pour tout chercheur des Suds en mouvement dans le processus d'intégration global.

Du projet de publication au projet de formation

L'article « Communication et développement : imaginaire colonial et idéologie managériale » paru sous la direction de Misse Misse et Alain Kiyindou, dans le supplément 2009 de la revue grenobloise *Les Enjeux de l'information et de la communication*, fait directement suite à ma participation au colloque international de Douala. Il s'inscrit dans une perspective élargie des questionnements explicités à Douala, pour permettre à la Caraïbe notamment francophone, de prendre toute sa part dans une réflexion croisée sur le concept de développement à partir des problématiques de communication.

Ces premiers travaux donnent naissance en Martinique à la création d'un enseignement dédié spécifiquement à ces questions. Une troisième année de licence du domaine des Lettres et Sciences humaines, mention Sciences de l'information et de la communication est habilitée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dès la rentrée 2006 dans le schéma LMD de notre établissement². Dans ce cadre pédagogique, il s'agit d'articuler les diversités culturelles et sociales d'une part, et d'autre part, les conditions d'acceptabilité du changement dans une orientation de

¹ Autrement dit, les départements d'outre-mer de Guadeloupe, Guyane et Martinique.

² Diplôme de second cycle dont je suis le coordonnateur scientifique et le responsable pédagogique depuis l'origine.

développement ou de modernisation. Durant une dizaine d'années, cet enseignement fournit également aux étudiants les éléments nécessaires pour mettre en lumière la dimension symbolique de la communication et de ses usages dans un projet porté par une collectivité humaine (société, institution, entreprise, etc.). Il introduit ces mêmes étudiants à la dimension stratégique de la communication dans les espaces institutionnels en partant de situations de communication dans le monde professionnel pour observer les acteurs de la communication dans leur métier ou leur fonction. On ne peut s'intéresser à la question du développement sans s'interroger sur la place et le rôle de la communication dans le processus ; la vision de la communication pour le développement est liée à la vision du développement elle-même.

Face à de premiers résultats prometteurs, le professeur Misse Misse me fait l'honneur d'une invitation à poursuivre mes séminaires au Cameroun (année universitaire 2006-2007). Cette mission proposée à l'initiative des universités de Yaoundé et Douala, n'aura finalement pas lieu en raison de sa non prise en charge (même partielle) par mon établissement³. Il n'en demeure pas moins que la déception passée, les réflexions croisées reprennent. Les fondements d'un séminaire sur les obstacles de la communication sur/pour le développement à partir des expériences des outre-mers français sont bien posés. Quel rôle la communication sur (pour) le développement des régions françaises de la Caraïbe joue-t-elle dans la production d'un discours reconnu comme légitime par ceux qui le diffusent, et perçu comme valide par ceux qui le reçoivent ? Comment parler de développement (cohésion sociale, changement social) sans interroger la cohésion des groupes qui échangent, elle-même déterminée par l'existence de ce projet social collectif ? Pourquoi la communication se trouverait-elle au service de politiques de développement (comme on prétend d'ailleurs qu'elle est au service de l'entreprise) ? Qui du marché ou des politiques publiques aurait vocation à favoriser une construction du rapport à l'Autre prenant en compte les diversités ? Entre mondialisation, médias et territoires ?

Il s'agit par exemple de mettre en lumière la dimension symbolique de la communication dans les discours sur le développement ; partant des

³ Juste pour donner un ordre d'idées, le colloque international *60 ans de communication pour le développement*, Université de Douala, Cameroun, 26-30 avril 2005, entièrement à la charge du missionnaire s'est élevé à un montant total de 2323 € (inscription : 45 €, billet aller-retour FDF-Paris-Douala : 1753 €, frais de visa et taxes d'aéroport 226 €, hébergement : 225 €, frais de séjour divers 29 €).

usages de la sphère d'un imaginaire qui structure la relation au développement, on montre comment se construit et s'entretient le sentiment d'appartenance au monde en voie de développement lorsqu'une collectivité appartient, semble-t-il, au monde développé. Il s'agit aussi de privilégier une pensée axée sur l'organisation des relations entre les sociétés au sens de Wolton (2002) ; réaménager les rapports Nord-Sud suppose par exemple, que l'on réintègre pleinement l'histoire des colonisations dans les évolutions contemporaines pour dynamiser les transformations politiques et culturelles, tandis que réinventer les rapports Sud-Sud suppose que l'on cesse de diaboliser le Nord pour encourager une démarche endogène d'analyse des contradictions internes à ces sociétés. Il s'agit encore de saisir les voies qu'empruntent les acteurs porteurs d'identités minorées pour s'inscrire dans les processus d'intégration dominants, lorsqu'on sait que les phénomènes de communication occupent une place d'importance dans l'explication des mutations technico-économiques globales et des refondations socio-anthropologiques des sociétés.

Des collaborations scientifiques éclairantes

Un point de départ pertinent pour comprendre les sociétés du Sud mais aussi les relations qu'elles entretiennent entre elles, passe par une synthèse scientifique dans les années 2000, de l'état des savoirs en sciences humaines et sociales sur les espaces créoles francophones de l'océan atlantique à l'océan indien⁴. Précisément, la recherche en SIC dans la Caraïbe francophone permet de lancer cet axe de recherche alors même que seuls des travaux hors champ disciplinaires autorisent l'approche des processus de communication et leur compréhension dans ces sociétés. L'examen de ces travaux abordant des questions qui intéressent les SIC permet d'envisager quels objets et quelles problématiques semblent les plus prometteurs dans le développement de la discipline.

Après avoir étudié le rôle des communications et la place des identités dans les transformations organisationnelles, l'observation porte sur les enjeux et les usages sociaux et politiques des constructions et affirmations

⁴ À travers l'examen de plusieurs champs scientifiques, le projet éditorial porté par des collègues de l'Université de la Réunion se penche sur nombre de problématiques qui travaillent les sociétés postcoloniales africaines en profondeur. *Communication et espace public. Univers créole 1* sous la direction de Michel Watin (2001), et auquel nous avons contribué, est le premier ouvrage d'une série qui en compte sept aujourd'hui.

identitaires dans la Caraïbe mais également dans les espaces d'émigration de ces populations caribéennes voire au-delà, dans les territoires français d'outre-mer. L'analyse est propice à la comparaison entre diverses sociétés caribéennes, notamment les territoires non indépendants pour lesquels des processus similaires aux territoires français d'outre-mer nourrissent une dynamique sociale plutôt proche. La construction du rapport distance/proximité est envisagée dans différents registres : les pratiques sociales, les représentations et le rôle des médias et des TIC plus particulièrement dans la mise en œuvre de discours politiques à visée culturelle et/ou identitaire.

Il apparaît pertinent dès lors d'initier des travaux qui se penchent alternativement les productions de communication médiatisée et leurs consommations par les publics cibles. Il s'agit au fond de comprendre les significations que donnent les acteurs de leurs appropriations culturelles et usages sociaux des outils de communication dans les espaces sociaux du Sud observés.

Une première conclusion s'impose : que les technologies rencontrent la mondialisation ne signifie pas la fin des cultures et des identités, mais est plutôt le signe de leur transformation. Une continuité du sens (idées, croyances, opinions, cultures, identités) prenant forme dans des espaces symboliques se substitue à la discontinuité des territoires et du temps évoluant dans des espaces physiques. Par le biais de processus industriels, on assiste alors à la redéfinition des identités dans leurs rapports au sein des espaces dans lesquels elles sont en présence. Facteur parmi d'autres des mutations sociales et institutionnelles, l'effet des médias et/ou des TIC sur les réalités politiques et sociales désormais admises souligne que les processus de communication en œuvre participent de l'explication des mutations en cours.

Quant au rôle des médias et des TIC dans les organisations sociales, l'analyse invite donc à revisiter l'approche par les effets ou encore celle de la diffusion couramment sollicitée jusque là. En effet, les médias de masse et les réseaux numériques agissent sur les cultures et les identités au moins autant que ces dernières en réinterprètent les messages pour les faire fonctionner dans un espace social donné. Voici comment dans un premier temps, le développement des activités d'information et des processus de communication renouvelle la construction du savoir sur la compréhension des phénomènes sociaux.

Usages informatifs, constructions identitaires, stratégies migratoires, usages sociaux, politiques, « ethniques », religieux... L'analyse des prati-

ques au plus près du terrain permet de vérifier la place que ces médias occupent dans la vie quotidienne des acteurs ; elle sert aussi à mieux cerner les questions relatives au rapport des médias avec leurs publics.

Par leurs aspects instantané et pertinent, des formes de communication plurielles encouragent des appropriations de contenus identitaires par les acteurs et des usages informatifs, symboliques, voire stratégiques, qu'ils font des médias et des TIC. L'approche des consommations médiatiques et les usages des TIC par les acteurs comme des ressources stratégiques pour construire des identités à partir desquelles ils agissent, soulèvent une autre question : comment repérer et caractériser les nouvelles formes collectives de traitement de l'information, d'implication, de participation et de mobilisation ? Une réponse à cette question souligne nécessairement les liens qui existent entre communication et pouvoir, tant l'action politique elle-même, comme l'ensemble des pratiques sociales contemporaines d'ailleurs, renvoie à des logiques de communication médiatisée.

Pour quels prolongements de la recherche ?

L'étude des processus de communication dans les sociétés qu'elles soient dites créoles, caribéennes voire plus généralement, du Sud (des Suds comme on dit aussi actuellement), indique au chercheur d'autres voies du renouvellement de la construction du savoir sur les phénomènes sociaux. L'articulation communication – symboles identitaires – idéologie du développement est certainement une de ces voies.

D'une manière générale, les organisations sociales définissent leurs identités en se fondant sur des références et des symboles multiples à partir de leur identification (dénomination, identité visuelle), de leur activité (marchande ou non), de leur positionnement (espace concurrentiel ou non), de leurs univers (valeurs, cultures), de leur histoire (récit, mémoire), etc. Elles usent d'outils de communication pour manifester des appartenances collectives suivant des logiques d'identification culturelles, territoriales, institutionnelles. Leurs stratégies de communication sont marquées par la diversité des supports, par leur portée territoriale (locale, nationale ou transnationale), par la standardisation des contenus, par le besoin de créer des liens avec les territoires (d'origine, d'accueil, d'action). Elles proposent des contenus ciblés et spécialisés obéissant aux logiques de masse (consommation, urbanisation, médiatisation) de sociétés sensibles à la visibilité des différences dans un monde globalisé.

Aussi, les transformations organisationnelles et institutionnelles sont en partie liées à l'essor des activités d'information et de communication qui insistent sur la prise en compte des éléments culturels, ou alors, indiquent les limites d'une action sans liens avec les territoires. Quel que soit le poids accordé à la communication, c'est davantage la sphère marchande qui définit, semble-t-il, le cadre pertinent de l'action (champs structurel et symbolique) dans lequel plusieurs agents (État, institutions, entreprises, administrations et autres organisations) assurent la régulation à l'aide de procédures, de dispositifs et de transactions. D'autres acteurs (citoyens, consommateurs, salariés) sont plutôt exclus de la gestion proprement dite du système mais sont fortement incités par les premiers, à y prendre part. Dans ce cadre, toute fonction communication fait inévitablement face aux logiques de résistance des acteurs dits de second plan.

C'est le modèle idéologique qui opère dans un contexte macro-économique de structuration inégalitaire tel qu'il se présente aujourd'hui. Repéré par Floris (1996) dans le monde marchand capitaliste (aujourd'hui nommé libéral), il est diffus parce que non produit de façon unifiée par une source doctrinale formellement identifiable ; il est relayé par de multiples institutions et non pas par un appareil unique de mobilisation sociale et symbolique ; il se construit et circule usant de technologies symboliques renouvelées.

En dernière analyse, il s'agit pour le chercheur de saisir la communication comme enjeu de modernisation et de développement à travers une lecture exigeante du schéma de la communication qui s'impose en se généralisant. Seul un regard critique porté sur la communication confondante comme la nomme Sféz (2010), peut observer ce qui se joue concrètement dans un monde en mutation-relation.

Références bibliographiques

- Agbobli, C. (dir.), *Quelle communication pour quel changement ? Les dessous du changement social*, Québec, PUQ, 2009, 288 p.
- Floris, B., *La communication managériale. La modernisation symbolique des entreprises*, Grenoble, PUG, 1996, 272 p.
- Lafrance, J. P. (dir.), *Dépendance, marginalité, développement. Essai sur les Amériques latines*, Québec, PUQ, 1973, 236 p.
- Lafrance, J. P., Laulan, A.-M., Rico De Sotelo, C., *Place et rôle de la communication dans le développement international*, Québec, PUQ, 2006, 168 p.
- Misse Misse, Kiyindou, A. (dir.), « Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives managériale », *Les Enjeux de*

l'information et de la communication, Supplément 2009. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/pageshtml/art2009.html>

- Pulvar, O., « Des limites de la mémoire historique française de l'esclavage », *Cités*, n° 25, Paris, PUF, 2006, pp. 186-189.
- Sfez, L., *La communication*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2010, 128 p.
- Wolton, D., *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003, 211 p.

Chapitre 2

Misse Misse : une contribution africaine aux sciences de l'information et de la communication

Christian Agbobli

UQAM

Plutôt que de privilégier une réflexion qui vise le « vrai », la vérité, la présente contribution se veut un complément à la contribution intellectuelle du professeur Misse Misse à la recherche en communication internationale et particulièrement de son volet « Communication et développement ». Dans ce sens, le point de vue privilégié se rapproche de celui de Popper (1984) pour qui une théorie scientifique ne peut en aucun cas être déclarée « vraie ». Elle n'est jamais qu'une hypothèse, une conjecture qui sera un jour réfutée et remplacée par une autre.

Comme le souligne Grawitz (1996), le point de départ de la science réside dans la volonté de l'homme de se servir de sa raison pour comprendre et contrôler la nature. En ce sens, la facture de la présente réflexion répondra surtout au souci de précision et de crédibilité propres à la recherche. Tout en visant une certaine objectivité et une cohérence analytique, cette réflexion en guise d'hommage s'inspirera de la sagesse du chat Akhénaton de Gérard Vincent⁵. Dès lors, une dimension subjective apparaît dans la

⁵ Dans son ouvrage *L'Histoire de l'homme racontée par un chat*, Gérard Vincent se plaît à aborder la grande et la petite histoire humaine, de manière humoristique, à travers les yeux du chat Akhenaton (l'autre nom du fameux pharaon égyptien Aménophis 4 qui a imposé à son peuple le culte d'un nouveau Dieu, Aton). Dans cette lecture historique qui est la sienne, Gérard Vincent fait remarquer par Akhénaton le caractère subjectif du compte-rendu de l'histoire humaine. En d'autres termes, tel que le stipule un proverbe africain : Tant que les lions n'auront pas leur propre historien, l'histoire de la chasse continuera à glorifier le chasseur.

présente contribution : une subjectivité marquée par notre lecture et notre interprétation de certains des travaux de Misse Misse.

Le contexte des rencontres avec Misse Misse servira de toile de fond à la réflexion. Après avoir effectué un bref portrait de la communication internationale et de son volet de communication et développement, la contribution de Misse Misse sera présentée.

Misse Misse, une rencontre

Avant même de rencontrer personnellement le professeur Misse Misse, sa réputation l'a précédé : il faisait partie des quatre professeurs en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) qui comptaient en Afrique⁶. Lorsqu'on parle de Misse Misse, inmanquablement, Serge Théophile Balima, Yahaya Diabi et Jean-Christien Ekambo étaient mentionnés. C'étaient les quatre vétérans ou les quatre mousquetaires qui internationalisaient la recherche africaine en SIC. Avant la rencontre physique, il y eut une première rencontre intellectuelle qui commença avec la lecture de son article paru dans *Les Enjeux de l'information et de la communication* en 2000. Dans cet article fortement en lien avec les débats de son temps, Misse Misse analyse les conséquences des développements en cours en communication internationale sur la souveraineté nationale des États. Il prend pour cadre le nouvel ordre mondial né des « autoroutes de l'information », le projet du président américain Bill Clinton et de son vice-président de l'époque, Al Gore. D'emblée, pour Misse Misse (2000, parag.1),

le concept de communication internationale est admis par la plupart des gouvernements des nations et des pays d'Asie, d'Amérique du Sud et d'Afrique, depuis leur admission à l'ONU et surtout à l'UNESCO. Des conférences intergouvernementales sur les politiques régionales de la communication ont eu lieu dans ces continents.

Même si Misse Misse accepte la notion de « communication internationale », il y apporte une perspective critique en soulignant son caractère occidendo-centré ainsi que les publics privilégiés par les stratégies de communication internationale et les éventuelles manipulations qui en découlent. Cette discussion concernant le caractère occidental de la communi-

⁶ Par Afrique, on entend Afrique subsaharienne francophone, particulièrement les 19 pays membres du CAMES et plus spécifiquement les anciens pays colonisés faisant partie de la nébuleuse Françafrique.

tion internationale ainsi que ses velléités de pression furent au cœur de nos échanges subséquents.

Puis, il y eut une rencontre physique contrariée : il organisa le fameux colloque de Douala de 2006, colloque fondateur auquel malheureusement je ne pus me rendre. Enfin, il y eut de « vraies » rencontres : à Paris, à Montréal, et à Bordeaux. Ces rencontres permirent d'échanger sur la notion de communication internationale et de constater la force de la localisation géographique dans la manière dont la communication internationale est envisagée.

La communication internationale : un bref état des lieux

La communication internationale s'est développée aux États-Unis d'Amérique (USA) et constitue un sous-champ de la discipline constituée par les sciences de la communication ou les études communicationnelles⁷. L'idée de départ de ce champ issu de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et du processus de décolonisation subséquent dans un contexte de guerre froide était inspirée des relations internationales. L'éclosion de ce champ reposait sur la volonté pour les États-Unis de servir de modèle de développement pour les pays dits du Tiers monde en utilisant les moyens de communication comme stratégies de persuasion. Ce modèle de base élaboré par plusieurs chercheurs Schramm (1948), Lerner (1958), Rogers (1962), De Sola Pool (1973), s'est par la suite déployé dans plusieurs directions. Smith (1974) avait décrit les multiples contours de la communication internationale. Celle-ci pouvait se réaliser à travers les négociations entre diplomates ou les activités des agences internationales de presse. On pouvait également la retrouver avec les impressions laissées par les touristes et autres migrants ou par le biais du travail des groupes internationaux de pression tels que les syndicats, les chambres de commerce et les partis politiques. La mobilité internationale des étudiants, des éducateurs, des scientifiques et des experts en assistance technique était aussi un reflet de la communication internationale tout comme les activités des missionnaires internationaux et des mouvements religieux et les activités philanthropiques internationales. L'impact massif et non planifié des ouvrages, des films et des productions artistiques dans les pays étrangers font partie de la communication internationale.

⁷ Cette discipline est présentée dans le milieu anglo-saxon sous les vocables suivants : *Communication studies*, *Communication science* ou *Media studies*.

Si la question des médias internationaux ou transnationaux constitue un des axes de la communication internationale (Rantanen, 2005 ; Boyd-Barrett, 2007, 1980), un autre axe s'est développé, celui de la communication et du développement. On peut avancer, au risque d'en réduire la portée, que les travaux de Misse Misse s'orientent vers le volet « Communication et développement » en communication internationale.

Misse Misse et la communication internationale

Quand bien même le chercheur en communication, Misse Misse se rapproche du chercheur multidisciplinaire tel que l'envisage Yves Gingras :

(...) je dirai que la différence essentielle entre le projet disciplinaire et le projet multidisciplinaire provient du fait que le premier s'attache à une ou des méthodes ou approches qu'il applique ensuite à différents objets (sociologie de la religion, de la science, du travail, etc.) alors que le second s'attache à un objet et l'aborde sous tous ses angles, adoptant ainsi successivement ou simultanément (et souvent seulement partiellement) le point de vue de disciplines déjà constituées (1998 : 65).

En effet, Misse Misse a surtout décidé de s'attacher à l'objet « Communication et développement » pour l'interroger sous différents angles (culturels, économiques, politiques, sociaux) tout en y intégrant sa perspective communicationnelle qui emprunte à plusieurs disciplines. Concernant « la communication pour le développement », la pensée de Misse Misse (2006 : 14) se structure autour

d'un questionnement sur l'évolution de cette pratique de communication dominée par le nominalisme et le pragmatisme qui structurent le phénomène du « développement » comme domaine de pensée et d'intervention dans le système de production et de reproduction dans l'Afrique contemporaine.

Dans ce sens, il procède à une véritable déconstruction des enjeux de la communication pour le développement qui est à la fois une composante de communication publique, de communication organisationnelle avec en toile de fond « la prégnance du productivisme ». Pour ce faire, il s'inspire de Laramée (1997) qui soutient que le productivisme

conçoit les activités de communication comme étant des moyens au service des fins de productivité, d'efficacité et de contrôle des activités de production de l'organisation, ces fins étant décidées selon une hiérarchisation du processus décisionnel.

De même, Misse Misse interroge le nominalisme, une sorte de confusion terminologique qui caractérise la notion de développement.

Toutefois, Misse Misse ne se limite pas à une posture critique comme le font tant de chercheurs autrefois appelés tiers-mondistes et aujourd'hui surnommés postcolonialistes. Misse Misse (2006) pose aussi les jalons d'une communication pour les changements sociaux. Il propose de nouvelles approches méthodologiques, notamment que les « moyens de communication devraient se situer en rupture par rapport à la logique même du « développement » (Misse Misse, 2006 : 26). Toutefois, les méthodes proposées semblent encore très théoriques et dans une logique de déconstruction des modèles déjà élaborés. Son autre proposition qui consiste à ne pas seulement changer de paradigme, mais à procéder à un véritable changement « des théories routinières et messianiques du “développement” et de l'innovation sociale ». Pour lui, « la nouvelle communication pour les changements sociaux doit s'inscrire dans le champ de la culture, de la subjectivité, de la croyance » (Misse Misse, 2006 : 31). Cette dernière renvoie à une véritable participation qui ne relève pas de la propagande ou des relations publiques, mais qui prend appui sur les modèles singuliers existant en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie.

La force de Misse Misse (2014) est de reconnaître, malgré ses propositions, que la communication pour le changement social ne pourrait qu'être une nouvelle façon de nommer la communication pour le développement. En effet, Misse Misse définit la communication pour le changement social de la façon suivante :

sur le plan stratégique, la communication pour le changement social est un ensemble institutionnalisé de pratiques de médiation, qui manquent généralement de pertinence sociale. Elle est un dispositif d'influence et un produit de rapports de pouvoir entre différents groupes d'acteurs sociaux, qui visent à la fois un objectif concret de rentabilité stratégique pour les donateurs (visibilité). Son but déclaré est l'appui au développement à travers des activités d'information des citoyens (propagande) sur les programmes proposés. Très proches de la communication politique, les méthodes et les technologies qu'elle mobilise servent comme des mécanismes de légitimation du pouvoir des pays « occidentaux » et de leurs agences de « développement ». Utilisée par les réseaux de médiateurs, elle apparaît alors comme un dispositif stratégique de rationalisation de la mise en acceptabilité desdits programmes. (Misse Misse, 2014, par. 6).

On l'aura compris : dans le sous-champ de la communication internationale, Misse Misse effectue une critique de la communication pour le développement et propose de nommer ce domaine « communication pour le changement social ». Toutefois, plutôt qu'une simple critique, il formule des propositions pour ce qui serait une véritable communication pour les changements sociaux. Dans le texte, Misse Misse renvoie la communication pour les changements sociaux à une révolution paradigmatique et intellectuelle. Cette posture de Misse creuse tranquillement son sillon dans le milieu de la recherche, à telle enseigne que Velmuradova (2016) regrette que la communication pour le développement ou la communication pour le changement social ne soient pas institutionnalisées en France.

Conclusion

La complexité des enjeux de communication internationale amène les chercheurs à proposer diverses pistes ou orientations pour penser ce sous-champ. Au-delà d'une réflexion qui se limite aux seuls cercles intellectuels, Misse Misse a réussi à intégrer dans sa réflexion de chercheur sa longue expérience de praticien. En un sens, Misse Misse est un praticien réflexif qui a permis de faire circuler ses idées sur la communication internationale dans plusieurs sphères scientifiques de la francophonie.

Références bibliographiques

- Boyd-Barrett, O., *Communications Media, Globalization and Empire*, John Libbey and Indiana University Press (USA), 2007.
- Boyd-Barrett, O., *The International News Agencies*, Constable, London and Sage, Thousand Oaks, 1980.
- Gingras, Y., « Existe-t-il des chercheurs multidisciplinés ? », Actes du colloque *Par-delà les frontières disciplinaires : regards sur l'interdisciplinarité*, Montréal, Eric Champagne, 1998.
- Grawitz, M., *Méthodes des sciences sociales*. Paris, Dalloz, 1996.
- Misse Misse, « Communication internationale et souveraineté nationale. Le problème des "ingérences" dans le nouvel ordre mondial », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 01/1, 2000.
- Misse Misse, « La communication stratégique : de l'appui au "développement" à la promotion du "changement social". Une communication de connivence ? », in Misse Misse, Kiyindou, A. (dir.), *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes – Bilan et perspectives*, Grenoble, *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2006, 131 p.

- Misse Misse, « Les théories critiques en communication pour le changement social : regard critique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4, 2014. URL : <http://rfsic.revues.org/931>
- Popper, K., *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1984, 480 p.
- Velmuradova, M., « L'évolution des approches paradigmatiques et théoriques en *Communication internationale* et *Communication pour le développement/changement social* : la comparaison des écoles anglo-saxonne et franco-phone », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 9, 2016. URL : <http://rfsic.revues.org/2402>
- Vincent, G., *L'histoire de l'Homme racontée par un chat*, Paris, Quai Voltaire, 1992, 250 p.

Chapitre 3

Vers un développement intelligent

Alain Kiyindou

Chaire UNESCO

Université de Bordeaux Montaigne

Une des préoccupations que nous partageons avec le professeur Misse Misse est celle de mieux comprendre l'usage des technologies de l'information et de la communication dans le cadre du développement. Ceci est à inscrire dans un champ plus vaste à savoir celui de la communication pour le développement. Elle porte aussi bien sur la question du développement, des technologies en question que sur les différents usages qui en sont faits par les acteurs africains. L'on peut donc aisément comprendre la large perspective qui s'ouvre à nous.

Le développement en question

Le concept de « communication pour le développement », utilisé par Nora Quebral (1971) a, depuis, orienté l'essentiel de la recherche en communication en Afrique et en Asie. La plupart des institutions de recherche et d'enseignement en communication de ces continents offrent des formations et développent des programmes dans ce domaine. Ce concept connaît plusieurs variantes ou appellations : communication pour le changement social, communication participative pour le développement, communication en appui au développement...

Il est au centre de nombreux débats. Inutile de revenir sur les travaux de Learner ou Rogers, mais au vu des stratégies politiques mises en place, l'on convient que les attentes sont nombreuses, raison pour laquelle d'ailleurs Misse Misse a organisé un colloque sur la question. Les résultats de ce colloque sont consignés dans un numéro de la revue *Les*

Enjeux de l'information et de la communication, 2009 (http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux) que j'ai eu le plaisir de coordonner avec lui.

Mais le concept de communication pour le développement n'a pas échappé au regard critique de Misse Misse qui lui préfère le terme communication pour le changement social. Dans son article intitulé « Les théories critiques en communication pour le changement social : regard critique » et publié dans la *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, il explique que son approche est plutôt critique en ce qu'il appréhende ce phénomène social à la fois comme un ensemble de théories et comme une série de stratégies mises en expérimentation pour des fins inavouées. Et il ajoute

à la lumière de notre expérience, nous estimons donc que le changement social n'a constitué pour les pays du Tiers monde, depuis la décolonisation, qu'un nouvel avatar de la domination des pays industrialisés et de l'occidentalisation du monde, sur tous les plans (politique, économique, social, culturel...) (Misse Misse, 2014 : 1)

Les travaux à ce sujet

restent enfermés dans la modélisation, impressionniste, des effets de la diffusion massive du changement social à travers la mobilisation de technologies d'information et de communication et de dispositifs de médiation. Le schéma de causalité qui structure leur pensée se fonde sur l'idéologie de la supériorité de la civilisation judéo-chrétienne. Le changement social apparaît alors comme une zone de transparence et de consensus pour les théories critiques en communication (Misse Misse, 2014 : 1).

Au-delà de la notion, la question la plus importante et souvent oubliée est celle de savoir de quel développement parlons-nous ou mieux, quel développement voulons-nous. Rappelons qu'une des raisons de l'échec du développement est son caractère extraverti. En effet, en se basant uniquement sur des critères économiques, le développement ignore les qualités de l'existence, les qualités de solidarité, les qualités du milieu, les richesses humaines non calculables et non monnayables. Pourtant, chaque société a une conception différente de la « bonne vie ». Le *Swadeshi-sarvodaya* (amélioration des conditions de vie de tous) est le modèle prôné par Gandhi, le *Bamtaare* (être bien ensemble) est celui en vigueur chez les Toucouleurs, le *Kimuntu* (développement personnel) est celui des Bantous. En effet, certains peuples imaginent la bonne vie en associant, par exemple, la richesse matérielle non pas à son accumulation, mais à sa redistribution à l'intérieur d'une famille. Chez les Bantous, par exemple, l'accent est mis sur le déve-

loppement personnel et la richesse spirituelle. L'essence de l'homme, le *Kimuntu*, c'est de vivre en harmonie avec soi, avec les autres, avec la nature qui nous entoure. La félicité suprême, la seule forme de bonheur, explique Placide Tempels (1945 : 29), est pour le Bantou, la possession de la plus grande puissance vitale ; « *la pire adversité et en vérité le seul aspect du malheur est pour lui la diminution de cette puissance* ».

Ceci est d'autant vrai que dans la philosophie bantoue, toute force peut se renforcer ou s'affaiblir c'est-à-dire tout être peut devenir fort ou faible. Le *mntu* grandit, se développe, acquiert des connaissances, exerce son intelligence. Le développement n'est donc pas tourné vers la conquête du monde extérieur, mais vers la recherche ou l'accomplissement d'un type d'homme parfait dont le modèle est l'ancêtre, ou le héros fondateur du clan. Le défi de la nouvelle société, c'est donc de faire en sorte que les TIC participent à la réalisation et à la consolidation de ces divers buts. Cela suppose, bien entendu, une adaptation des interfaces, le développement d'applications et de contenus appropriés.

L'ère de la téléphonie mobile

Misse Misse et Alain Kiyindou (2014) rappellent que l'approche du changement par la technologie a remis sur le tapis, les vieux débats sur les technologies et le développement, l'informatisation de la société, l'information et le développement, la presse et le développement, la libre circulation de l'information non pas uniquement en terme d'échange de flux entre le Sud et le Nord (école de Francfort), mais également le partage juste et équilibré des ressources informationnelles et le libre accès aux bases de données, à l'origine de la controverse sur le Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication (NOMIC). La philosophie politique dominante de ces modèles est opérationnalisée par la coopération pour le développement. Cette vision marquée par le déterminisme technologique est structurée par la problématique du transfert. Pour beaucoup, les technologies offrent une occasion inespérée pour combler l'écart de développement entre les riches et les pauvres. Mais au fond, la question fondamentale reste celle du sens des mots, de la relation entre les pôles émetteur et récepteur, et de la cohérence des ambitions théoriques et pragmatiques.

L'approche du changement par la technologie évoquée ici a nourri de nombreux travaux en Sciences de l'information et de la communication, de la radio rurale aux centres multimédias communautaires en passant par la télévision éducative et la vidéo communautaire. Mais la téléphonie mobile, par l'engouement qu'elle suscite en Afrique est de tous ces médias, celui

qui engendrera le plus de curiosité. Cela s'explique sans doute par le fait que la téléphonie mobile est devenue l'un des outils les plus indispensables du XXI^e siècle.

Tel un cordon ombilical elle relie chacun, où qu'il se trouve, au monde tout en l'abreuvant d'un flux interminable de données. C'est donc à la fois un outil de reliance, de mise en visibilité qu'un appui à la décision, voire un coach sportif, médical... Mais ce dispositif technologique est à penser également en termes de domination et de participation. Penser la technologie sous l'angle de la domination, c'est focaliser son regard sur les processus de fabrication, les stratégies d'acteurs, les politiques de diffusion, les cultures et idéologies véhiculées, les flux financiers et/ou informationnels échangés. Une telle approche s'inscrirait dans la lignée des travaux de l'école de Frankfort et puiserait dans les théories des industries culturelles, voire créatives, fondées sur la pensée d'Adorno, Horkheimer, Marcuse...

Le colloque organisé par la chaire UNESCO « Pratiques émergentes en technologies et communication pour le développement de l'université Bordeaux Montaigne en partenariat avec l'Université de Lomé et le Cerco Bénin a insisté sur les « arts de faire ». En effet, entre hybridation et réinvention, les pratiques communicationnelles liées à la téléphonie mobile, offrent des perspectives de recherche stimulantes. Pour les opérateurs de téléphonie s'ouvre un réel champ où d'observation en expérimentation, se créent de nouvelles offres. En effet, la téléphonie mobile est une innovation qui influence l'activité économique (commerce, banque, formation, santé, médias, etc.) faisant émerger de nouveaux profils d'acteurs. Le poids croissant des opérateurs remet en cause les équilibres. En effet, si le domaine de la fabrication des applications est à la portée des pays en développement, le domaine des infrastructures et des industries de fabrication d'équipements de télécommunications reste pour l'essentiel le monopole des pays développés.

Dans tous les cas, les opérateurs économiques, quand ils n'orientent pas les applications, récupèrent assez vite les usages innovants. Il faut dire que l'économie qui en découle est loin de constituer un espace lisse dénué de rapports de forces. Au-delà des chiffres inespérés, on voit se dessiner des pratiques inattendues : *Happy Snapping*, *crowd-funding*, *m-commerce mobile learning*, lesquelles pratiques ont servi de modèles pour la mise en place de nouveaux produits. On peut aussi évoquer les usages de la téléphonie mobile dans les pratiques religieuses – avec des « maraboutages » à distance –, dans la lutte contre les fraudes électorales et dans la mobilisation sociale notamment lors des manifestations à caractère poli-

tique. Le système « SMS je sais tout » mis en place dans l'éducation au Bénin permet d'informer les parents des absences scolaires et des résultats de leurs enfants, Manobi au Sénégal aide les pêcheurs à orienter leurs pratiques en fonction des besoins du marché. Les artisans miniers du Mali utilisent le téléphone portable pour s'éclairer au fond de la mine, pour photographier les filons, mais aussi pour donner des alertes en cas d'éboulement. À la multiplicité des usages inédits, s'ajoutent de nouveaux métiers notamment celui de tenancier de cabine téléphonique ou celui de « téléphoneur ». Pourtant, le continent noir est souvent perçu comme une forêt vierge, une *tabula rasa*, un récipient vide dans lequel on déverserait les technologies du Nord et qui s'appliquerait à les ingérer au point d'en épouser la forme. Il est vrai que ces dispositifs y sont tellement bien insérés qu'ils font désormais partie du paysage naturel. Plus que la radio, le téléphone est présent dans tous les villages, tous les foyers, toutes les poches. Il est entré brusquement dans la vie quotidienne des Africains et bouleverse insidieusement leurs façons de faire et certainement leurs modes de pensée, puisque le téléphone, comme la technologie, n'est pas neutre, il est porteur d'idéologie. Mais l'Afrique a su donner forme à la téléphonie mobile. Aux téléphones portables insérés dans des étuis en peau de léopard, à ceux qui, comme une boucle pendent au bout des oreilles des jeunes massai, les apparences sont nombreuses, les usages divers. Maraboutage ou désenvoutement, communication avec les défunts, négociations d'affaires, le portable est associé à tous les rites anciens et modernes.

Quand les réseaux sociaux bouleversent l'Afrique

Les réseaux sociaux sont constitués d'ensembles d'unités et des relations sociales que ces unités entretiennent les unes avec les autres. C'est en quelque sorte, une totalité dont les membres présentent un certain degré d'interdépendance (Kiyindou, 2011). Sans verser dans l'enthousiasme des tenants d'une « révolution Web 2.0 », il devient difficile d'ignorer la place croissante des technologies mobiles dans les pays en développement et principalement en Afrique. L'existence d'un réseau, explique Bourdieu (1980), n'est pas un donné naturel, ni même un « donné social », constitué une fois pour toutes et pour toujours par un acte social d'institution, mais le produit du travail d'instauration et d'entretien qui est nécessaire pour produire et reproduire des liaisons durables et utiles. Ces réseaux existent depuis toujours et les numériques n'en sont qu'une forme spécifique.

La différence tient de ce qu'ils jouent un rôle d'accélérateur à tel point qu'il est devenu courant d'afficher des centaines voire des milliers d'amis sur Facebook, MySpace, Viadeo, Hi5... Ces relations sont également rendues intenses parce que les nouveaux médias permettent de livrer des informations très vite. Selon Jean-Paul Lafrance, le principal intérêt des réseaux socionumériques vient de ce qu'ils favorisent « *l'interactivité, la réaction rapide, souvent épidermique, le rassemblement autour d'événements chauds à partager (sport, élections, shows télévisés), bref des émissions qui suscitent une réaction émotionnelle* » (2013 : 117). Ils sont donc des vecteurs de rassemblement autour de goûts semblables, mais aussi autour de convictions partagées et de valeurs communes. En effet, un des atouts reconnus aux réseaux sociaux numériques est la capacité de « *reliance* », c'est-à-dire de répondre à l'isolement des hommes. Comme le tam-tam, le journal, la radio, la télévision..., les réseaux sociaux auraient donc une fonction de « *reliance sociale* », fonction que Roger Clause définit non seulement en termes de rupture de l'isolement, mais aussi, en termes de recherche de liens nouveaux, substitués des liens primaires (Clause, 1963 : 20). Dans la vie ordinaire, il est difficile de découvrir les affinités, or, ici, un seul clic suffit pour reconnaître tous les amis communs que l'on a avec un élément du réseau, ce qui tend à renforcer la relation. Les ressemblances en matière de goût, les lieux de vacances préférés, les pays, villes et villages d'origine contribuent également au raffermissement des liens et à la construction des formes de solidarités. Mais ces réseaux sont à considérer dans le cadre de la mondialisation et comme le rappelait Misse Misse (2000), « *il est difficile d'étudier la mondialisation de la communication sans prendre en compte les enjeux socio-économiques, politiques et culturels de la production et des utilisations de la communication internationale* ». Ceci nous amène donc à penser la position africaine aussi bien dans ce large marché que constituent les réseaux sociaux et ses incidences sur l'économie, la culture et la politique africaine. Une autre question à laquelle s'intéresse Misse Misse Misse (*Ibidem*) est celle des contenus qu'il exprime en ces termes, « *nous pensons qu'il est difficile et scientifiquement osé d'admettre que tous les contenus sont bons pour tout le monde dans toutes les sociétés, dès qu'ils sont diffusés par les grands réseaux* ». Ceci pose donc la question de l'adaptation des contenus, aujourd'hui relativisée avec la forte intégration des réseaux sociaux dans les modes de communication et de publication en Afrique. Il s'avère donc important, pour mieux appréhender les réseaux sociaux de se poser ces questions que Misse Misse exprime au sujet des grands médias :

- la nature de ces outils et dispositifs de gestion du social. S'agit-il d'universaux ?

- le mode d'organisation, d'appropriation et de contrôle des médias internationaux.
- Qui sont les propriétaires/producteurs ? Quelles sont leurs logiques d'action ?
- les « effets » sur la souveraineté nationale (sommes-nous à l'ère de la souveraineté limitée ?) La communication internationale se fonde-t-elle sur une logique d'ingérence ?
- quel est l'impact formel et socio-culturel de cette forme de diffusion sur des modes de communication (ou de gestion du social) spécifiques ?

De nombreux travaux ont été consacrés ces dernières années à l'usage des réseaux sociaux de manière générale à des fins de mobilisation citoyenne et militante. Ce sont les théories dites, de la mobilisation des ressources. Ceux-ci se sont notamment focalisés sur l'Internet, sur son potentiel de rassemblement et de coordination des actions des militants lors des mouvements sociaux et sur les nouvelles formes d'engagement militant qu'il introduit (Blondeau, 2007, Oberschall, 1973 ; Zald & McCarthy, 1987). Les réseaux sociaux s'illustrent donc dans le développement de nouvelles formes expressives de la participation démocratique (Monnoyer-Smith, 2011), dans l'activation de nouvelles modalités de prise de parole dans l'espace public (Dahlgren, 2009 ; Lecomte, 2009 ; Cardon 2010 ; Miège, 2010) ainsi que dans l'évolution des pratiques militantes (Granjon, 2001 ; Flichy, 2008 ; George, 2003). Ils seraient donc des outils structurants d'une démocratie participative et délibérative (Trippi, 2008). Cela présagerait du coup de la naissance d'un nouvel espace politique (Castells, 2001) et de la reconfiguration de l'espace public dans un pays où l'État monopolisait jusque là l'expression politique, au point de constituer le cinquième pouvoir (Grallet et al, 2006).

D'autres travaux soulignent le fait que l'activisme en ligne valorise « *une implication individuelle aux dépens d'une diffusion de référentiels communs* » (Badouard, 2013 : 4), n'a aucune conséquence politique réelle (Morozov, 2011) et témoigne plutôt d'une « *sorte de consumérisme politique* » (Vedel, 2011 : 288). Outil de libération, les réseaux sociaux seraient également un dispositif de surveillance et de répression dans les États non démocratiques (Morozov, 2011). L'efficacité de ces mobilisations contestataires dans l'espace numérique des régimes autoritaires est donc toute relative (Sautédé, 2009 ; Arsène, 2011).

Les réseaux sociaux sont associés à plusieurs pans de développement en Afrique. Mais le domaine le plus visible est celui de la démocratie. Il faut dire que

dans la dynamique actuelle de la communication internationale, dans le nouvel ordre mondial, il y a comme une unification des territoires avec la globalisation des échanges. L'espace appartiendrait désormais à tous. Dans ce sens, il y a perte de souveraineté pour l'ensemble des pays (Misse Misse, 2014).

En effet, une démocratie dynamique a besoin de médias pluralistes et indépendants. Mais dans le cas de l'Afrique, les médias de masse sont souvent muselés et à la solde des partis politiques. Malgré le sentiment de peur répandu un peu partout, les jeunes Africains se mobilisent pour résister à la captation du pouvoir par quelques-uns. L'émergence des réseaux sociaux comme le souligne Misse Misse (2003) « *marque la prise du pouvoir par de nouveaux acteurs, en dehors des élus et des représentants du peuple. Ce pouvoir émerge de l'action des divers acteurs sociaux impliqués et il s'exerce à différents niveaux de la société* ».

Plus de vingt ans après l'espoir suscité par les « transitions démocratiques » des années 1990, le continent fait toujours face à la question de l'alternance démocratique. C'est dans ce contexte que les réseaux sociaux entrent en jeu, en ce qu'ils permettent une relative liberté.

La liberté apparaît comme la fin ultime du développement, mais aussi comme son principal moyen. Le développement peut donc être appréhendé comme un processus d'expansion des libertés réelles dont jouissent les individus (Amartya Sen, 2003). La démocratie est l'une des expressions de la liberté. Du grec *Dêmos*, peuple, et *kratos*, pouvoir la démocratie (gouvernement du peuple par le peuple) est une composante essentielle du développement. La démocratie est donc un espace dans lequel tous les citoyens possèdent à l'égard du pouvoir un droit de participation (vote) et un droit de contestation (liberté d'opposition). Le concept même de démocratie serait en train d'évoluer en faisant muter les formes de la relation gouvernants/gouvernés vers la prise en considération des espaces de la technologie comme des territoires à la fois de veille et de l'expression sensible de l'opinion publique.

Les réseaux sociaux, à l'inverse de la plupart des médias plus anciens, sont des outils de l'immédiateté, voire de l'urgence et de l'interaction en temps réel. Ils peuvent servir à : avant la mobilisation, appeler à se réunir des groupes d'individus ; pendant la mobilisation, insuffler des messages et alimenter la machine contestataire ; enfin, après la mobilisation, donner un cadrage interprétatif aux événements. C'est donc au regard des contestations multiples relayées par les réseaux sociaux que l'idée d'une technologie de l'information et de la communication « démocratisante » s'est af-

firmée. Elle implique que la liberté d'expression vaut non seulement pour les informations et les idées accueillies avec faveur, mais aussi celles qui heurtent, choquent et inquiètent l'État ou une fraction de la population. La liberté d'expression constitue donc l'un des fondements essentiels d'une société démocratique, l'une des conditions primordiales de son progrès et de l'épanouissement de chacun.

Les premiers acteurs citoyens engagés sur le terrain numérique sont apparus il y a une dizaine d'années en Afrique francophone. Les plus anciens ont fait leurs premiers pas en ligne (souvent en ouvrant des blogs) entre 2005 et 2010. Au Sénégal ces jeunes se sont réunis autour de « Y en marre », un mouvement qui s'est illustré lors des émeutes de juin 2011 et lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2012, avec comme leitmotiv : « Wade, dégage ! ». En même temps, l'élan révolutionnaire commence à surgir en Tunisie à partir des mouvements de Redeyef en 2008, à la suite de ceux de Ben Guerdane au début de l'année 2010 et s'étend à l'échelle nationale au moment où Mohamed Bouazizi s'immole par le feu le 17 décembre 2010 (Tine, Elhaou, 2015). À l'orée de la décennie 2010, le mouvement des printemps arabes donne le signal, en Afrique subsaharienne, qu'une action est possible via l'Internet et les réseaux sociaux.

Dans chaque pays, une avant-garde de pionniers de l'Internet et des réseaux sociaux apparaît et s'engage dans l'action citoyenne. Des jeunes (surtout des hommes) qui viennent du journalisme, des ingénieurs, des informaticiens ou des spécialistes des sciences sociales composent ce groupe. Ils se positionnent comme des facilitateurs qui organisent le dialogue dans la société en offrant un forum pour les différents groupes de la société, des avocats, défenseurs qui s'engagent pour les sans voix et défendent les droits de l'homme, des médiateurs entre les différentes parties, des éducateurs qui aident les gens à comprendre les événements dans la société. Au Mozambique, un groupe dénommé « Olho do cicadao » (ODC) a intégré au cœur de sa ligne éditoriale un dispositif socio technique de cartographie interactive, du nom de Txeka (Pellissier, Cumbe, 2015). ODC se compose de 15 jeunes d'une vingtaine d'années présentant tous un profil sociologique similaire : étudiants en sciences sociales et humaines, pour la plupart, auxquels se sont joints, plus tard, des étudiants en informatique, citadins, tous sans filiation politique déclarée et habitant dans la capitale. Ils se définissent comme « un mouvement de citoyens, constitué autour d'une plateforme de blogueurs universitaires qui exercent leur citoyenneté au travers du concept de journaliste citoyen, en reportant, photographiant et intervenant sur les problèmes de notre société » (slogan de leur blog). Ils ont cette volonté de convaincre les Mozambicains de l'importance de leur démarche

et les inciter à devenir aussi des reporters citoyens. C'est l'idée qu'ils ont eu en créant la plateforme de cartographie interactive Txeka, elle-même conçue à partir du logiciel open source Ushahidi à l'occasion des élections présidentielles de 2014. Au Nigeria, le site Uzabe s'est appuyé sur un millier de bénévoles pour récupérer plus de 800 rapports d'alerte lors des élections locales du 11 avril 2015.

Rappelons tout de même que, les réseaux sociaux ne sont pas les premiers à favoriser l'expression démocratique. Sans aller jusqu'à évoquer l'arbre à palabre, la place du marché, on peut citer dans le cadre strict des TIC, l'exemple de la radio. En effet, à travers les forums et les clubs radio, celle-ci a constitué un important espace d'expression libre. Les TIC ne viennent donc que s'ajouter à une série d'autres espaces, souvent plus en phase avec le système culturel. L'avantage de l'expression par les TIC est qu'elle offre la possibilité de garder l'anonymat et de partager ses expériences, ses espoirs et ses doutes avec des partenaires distants.

Le rôle des technologies de l'information dans l'expression démocratique des pays africains ne peut être compris qu'au regard de ce que sont réellement ces pays, c'est-à-dire des vastes ensembles où règnent des luttes d'influences, des acteurs plus puissants que d'autres et se reposant sur un système international complaisant, des ensembles où le sous-équipement informatique est de rigueur, ou le taux d'analphabétisme est élevé...

Oser les objets connectés pour un développement intelligent

Il s'agit de nous poser la question des objets connectés en lien avec le développement dans un environnement africain connu pour sa faiblesse infrastructurelle. Au-delà d'un état de lieux, il convient surtout de repenser les conditions d'une éclosion et d'une meilleure applicabilité de ces technologies. Il s'agit aussi de développer un nouveau concept, le développement intelligent que nous définissons comme un développement puisant sur les potentialités technologiques ainsi que les savoirs et savoirs faire qu'elles impliquent en vue de la satisfaction des besoins et aspirations exprimés par les populations concernées tout en respectant l'essence de leur humanité. La réflexion proposée ici puise donc sur les travaux autour de la fracture numérique (Kiyindou, 2009), la communication pour le développement, le transfert des technologies. L'accent n'est pas mis sur la réception de l'information, mais sur la production personnelle des données et de leur exploitation. Nous posons sur l'Afrique un regard actualisé puisque

l’Afrique dont il est question ici a un énorme potentiel humain, un marché technologique émergent avec des inventeurs souvent isolés, mais qui commencent à se faire remarquer au niveau international (Kiyindou, 2009).

Dans son article intitulé « Représentations sociales, acteurs et pouvoirs dans l’appropriation sociale des dispositifs communicationnels : Recherche sur l’Internet au Cameroun », le professeur Misse Misse affirme que

l’une des conséquences de la mondialisation est la libéralisation à outrance de l’économie et un schéma de développement fondé sur les industries de l’immatériel et les ressources des Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication (NTIC). On pense que ces dispositifs peuvent libérer, en Afrique, l’échange commercial et accélérer la démocratisation (2003)

L’Afrique ne peut donc pas se mettre en marge des avancées technologiques, mieux encore, elle doit les intégrer dans sa stratégie de développement. L’émergence de l’Internet des objets, par exemple, pose de nouvelles questions à la fois sur leur apport au développement culturel, économique que social. Mais il est aussi question de *Big data*, cet ensemble très volumineux de données (nous créons environ 2,5 trillions d’octets de données tous les jours). Ces informations proviennent de partout : Web, géolocalisation, caméras de surveillance, titres de transport, informations climatiques, signaux GPS, enregistrements transactionnels d’achats en ligne et bien d’autres encore (Armand Mattelart, André Vitalis 2014). Mais si l’arrivée des objets connectés représente une formidable occasion d’augmenter l’efficacité des pays africains, leur introduction dans le quotidien est de nature à créer de nouveaux risques pour les systèmes d’informations. En lien avec la gestion des données, on peut noter le développement d’une nouvelle forme de gestion de l’informatique, le *Cloud computing* (« informatique en nuage »), avec des avantages certes, mais aussi des risques liés notamment à la confidentialité des données.

Références bibliographiques

- Badouard, R., Les mobilisations de clavier. Le lien hypertexte comme ressource des actions collectives en ligne », *Réseaux*, n° 181, 2013, pp. 87-111.
- Blondeau, O., *Devenir média. L’activisme sur Internet, entre défection et expérimentation*, Paris, Amsterdam, 400 p.
- Bourdieu, P., *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.
- Cardon, D., Granjon, F., *Médiactivistes*, Paris, Presse de Science Po, 2010.
- Castells, M., *Communication Power*, Oxford, Oxford University Press, 2009.

- Clause, R., *Les Nouvelles, Synthèse critique*, Centre national d'Études des Techniques de Diffusion collective, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1963, 492 p.
- Dahlgren, P., *Media and Political Engagement : Citizens, Communication, and Democracy*, New York, Cambridge University Press, 2009, 232 p.
- Flichy, P., « Internet, un outil de la démocratie ? », *La vie des idées*, 2008. <https://laviedesidees.fr/Internet-un-outil-de-la-democratie.html>
- George, E., « Les usages militants d'Internet », *Communication*, vol. 22 (2), 2003, pp. 99-124.
- Grallet, G., Mandonnet, E., Karlin, E., Rosso, R. (2015), « Internet : Enquête sur le cinquième pouvoir ». URL : http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/enquete-sur-le-cinquieme-pouvoir_479170.html (site visité le 27 janvier 2015).
- Granjon, F., *L'Internet militant, Mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Rennes, Apogée, 2001.
- Kiyindou, A., Capo-Chichi, A., Anaté, K., *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, L'Harmattan, 2015, 266 p.
- Kiyindou, A. (dir.), « Fracture numérique et justice sociale », *Les cahiers du numérique*, Cachan, Hermes Lavoisier, 2009, 256 p.
- Kiyindou, A., *Les pays en développement face à la société de l'information*, Paris, L'Harmattan, 2009, 270 p.
- Kiyindou, A., « Réseaux sociaux et pratiques solidaires », *Hermès*, n° 59, (numéro coordonné par Alexandre Coutant et Thomas Stenger), 2011, pp. 117-123.
- Kiyindou A., « Réseaux sociaux et pratiques solidaires », *Hermès* n° 59, (numéro coordonné par Alexandre Coutant et Thomas Stenger), 2011, pp. 117-123.
- Kiyindou, A., « Bataille pour l'économie numérique », *Le Monde diplomatique* n° 143, octobre-novembre 2015.
- Lafrance, J. P., *La civilisation du clic. La vie moderne sous l'emprise des nouveaux médias*, Paris, L'Harmattan, 2013, 242 p.
- Monnoyer-Smith, L., *Communication et délibération. Enjeux technologiques et mutations citoyennes*, Lavoisier/Hermès science, Paris, 2011.
- Lecomte, R., « Internet et la reconfiguration de l'espace public tunisien : le rôle de la diaspora », *Tic&société*, vol. 3 (1-2), 2009, pp. 198-229.
- Miège, B., *L'espace public contemporain. Approches info-communicationnelles*, Grenoble, PUG, 2010, 227 p.
- Misse Misse, Kiyindou, A. (dir.), *Communication et Changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives*, *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2009. URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2009-supplement/pdf/Actes%20de%20Douala.pdf.
- Misse Misse, « Communication internationale et souveraineté nationale. le problème des "ingérences" dans le nouvel ordre mondial », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 01/1, 2000. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2000/Misse/Misse.pdf>
- Misse Misse, « Représentations sociales, acteurs et pouvoirs dans l'appropriation sociale des dispositifs communicationnels : Recherche sur

l'Internet au Cameroun », 2003. URL : <http://www.polis.sciencespobordeaux.fr/resultats/colloque2003/Communications/MISSE3.pdf>.

- Misse Misse, « Les théories critiques en communication pour le changement social : regard critique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4, 2014. URL : <http://rfsic.revues.org/931>, consulté le 6 août 2017.
- Misse Misse, « Les théories critiques en communication pour le changement social : regard critique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4, 2014.
- Misse Misse, Kiyindou, A. (dir.), « Communication et Changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2009. URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2009-supplement/pdf/Actes%20de%20Douala.pdf.
- Monnoyer-Smith, L., « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? ». *Participations*, 1, (1), 2011, pp. 156-185.
- Morozov, E., *The Net delusion. The dark side of Internet freedom*, USA, PublicAffairs, 2011.
- Oberschall, A., *Social Conflicts and Social Movements*. Englewood, Prentice Hall, 1973.
- Pelissier, M., Cumbe, C., « Le journalisme citoyen au Mozambique : nature, légitimité et enjeux sociétaux », *Technologies, communication et développement* n° 2, 2015, pp. 27-41.
- Quebral, N., « Development communication in the agricultural context », symposium *in search of breakthroughs in agricultural development*, Philippines, Laguna, 1971.
- Sévérine, A., « De l'autocensure aux mobilisations. Prendre la parole en ligne en contexte autoritaire », *Revue Française de Science Politique*, vol. 61, n° 5, 2001, pp. 893-915.
- Tempels, P., *La philosophie Bantoue*, Elisabethville, Lovania, 1945.
- Tine, B., Mohamed-Ali Elhaou, M. A., « Primauté technologique ou antériorité sociale dans la mesure des mouvements populaires ? Le cas du Sénégal et de la Tunisie », *Revue Technologies, communication et développement*, n° 2, novembre 2015, pp.65-75.
- Zald, M. N., McCarthy, J. D., *Social Movements in an Organizational Society : Collected Essays*, Transaction Publishers, 1987, 435 p.

Chapitre 4

Portée heuristique de la praxéologie en communication pour le changement

Hubert Étienne Momo

Université de Dschang

Les lenteurs et les multiples relectures du développement comme idéologie (Rist, 2001) ont facilité l'exode d'une perspective holistique de la question. En effet, autour des années 80, le débat autour de la référence s'est davantage fragmenté en s'articulant autour des thèmes de la santé, de l'éducation, de la lutte contre la pauvreté, avec une intégration remarquable des problématiques environnementales. Dans cette fécondité thématique, la notion de développement a entamé un tournant épistémologique, se déclinant davantage comme processus de changement social. Derrière cette modification sémantique se profilent la dimension dynamique et la téléologie incertaine de tout processus qui porte sur l'épaisseur de la réalité sociale (Misse, 2005). Théoriquement, cette perspective nouvelle est supposée renforcer l'élan d'une rationalité communicationnelle participative avec une prise en compte des différents particularismes.

Et pourtant, sur le terrain, de nombreux programmes depuis plus de deux décennies sont incurablement accompagnés par la trilogie IEC (Information Education Communication) (Misse, 2005). La ferveur sotériologique qui caractérise parfois ce dispositif communicationnel autorise à croire à la résurgence du diffusionnisme et à réévaluer l'IEC comme ferment de changement. Dans quelle mesure cette trilogie prend-elle en compte les cadres institutionnels de l'identité et les conditions empiriques de la mémoire locale avec ses traditions actualisées ? Le causalisme finaliste qui accompagne les stratégies de l'IEC n'entraîne-t-il pas un productivisme avec une structuration du processus décisionnel ? (Lamaree, 1997 : 16).

Si informer et convaincre peuvent modifier les savoirs et élargir la clôture informationnelle, engagent-ils nécessairement un changement de comportement ? (Bernard, Courbet, 2010 : 80). Ce faisceau de questions atteste à suffisance que l'enjeu du changement social se noue autour d'un entrelacement de déterminants et de processus qui construisent la signification humaine et sociale. En nous appuyant sur le paradigme herméneutique, nous faisons l'hypothèse que la communication pour le changement ne saurait faire l'économie de la démarche praxéologique (Quéré, 1991) si elle veut insuffler une métanoïa. Notre travail s'inscrit dans la dynamique des études critiques (Misse 2014) et, de façon plus précise, il nourrit une critique de l'aspect épistémologique du *modus operandi* de la communication pour le changement.

Comme cadre d'étude, nous avons choisi d'examiner la stratégie de communication du gouvernement camerounais sur l'interdiction des plastiques non biodégradables. En nous arrêtant sur cette mesure gouvernementale qui éclaire le positionnement du Cameroun dans le champ des problématiques environnementales, nous scruterons de façon significative les aspects pragmatiques et performatifs de la rationalité communicationnelle mis en œuvre.

Normativité de la discursivité environnementale

L'histoire du développement comme occidentalisation du monde (Rist, 2001) est passée par des pointes d'espoir, des tentatives avortées et des déceptions. Ces atermoiements ont généré des relectures successives, des bifurcations et des stratégies de réenchantement... Il nous est possible de faire l'hypothèse que les ambiguïtés consubstantielles au « développement » ont paradoxalement renforcé son objectivation et ont favorisé l'émergence d'autres signifiants moins englobants, attentifs aux situations sociales spécifiques. C'est de cette manière que l'on peut expliquer la naissance et la prégnance du développement durable perçu entre autres comme l'épreuve de la nomination et de l'identification des problématiques environnementales. Ce n'est pas avec le développement durable que naît la thématique préoccupante de l'environnement. La référence a donné à la thématisation une visibilité et une reconfiguration singulières ; tout comme la question environnementale a réactualisé de manière déterminante les enjeux spécifiques du développement durable menacés de désuétude. Les rapports entre les deux réalités s'inscrivent dans une dialectique co-consécutoire. Progressivement, en s'émancipant de l'emprise scientifico-technique (Leroy, Suraud, 2014 : 12) la thématisation arborescente de

l'environnement intègre dorénavant les questions liées au climat, aux ressources naturelles, à la pollution, aux déchets, à l'industrie, à la santé...

Cet élargissement de spectre a fait de l'environnement un élément structurant de la normativité sociale, véritable espace de discours (Jeanneret, 2003) et « champ de confrontation idéologique, sémantique, territoriale, médiatique » (Boillot-Grenon, 2015 : 162). Le faisceau discursif qui s'est créé autour de l'environnement a emprunté des formes et des tons variés. Il s'agit d'un smog argumentatif où se combinent les tournures apocalyptiques, les figures du prophétisme, la verve du pathos rhétorique et les formulations culpabilisantes...

Cette tonalité plurielle vient s'ajouter à une absence de consensus sur le fond et une fragilité du socle des références (Zizek, 2007 : 95). Malgré ou à cause de cela, certains considèrent l'environnement comme un métarécit avec le dérèglement climatique comme fil narratif (Catellani, 2016 : 88). Cette approche est valable dans la mesure où l'on retient l'hypothèse d'un monde en transition marqué par l'envasement des grands systèmes historiquement mobilisateurs et l'anémie des langages de l'espérance et de l'attente (Balandier, 2005 : 104). Dans ce contexte, l'environnement devient alors lieu de production de sens et de consolidation de la quête du bien commun et de l'intérêt général. À ce titre, au terme métarécit, nous préférons celui de mythe dynamique au sens où l'entendait Roger Bastide : force dynamique d'évolution et projection de la conscience collective (Bastide, 2000). Considéré comme mythe, le discours sur l'environnement devient élément fédérateur qui donne sens au destin et à l'existence humaine. C'est ainsi que peut se justifier la pluralité des stratégies actantielles qui s'élaborent et se condensent autour de la préservation et de la destruction de la nature et de l'écologie. Les institutions publiques, les entreprises, les associations⁸ ont construit dans une « hybridité générique » (Jeanneret, 2003) une matrice de discours traversée par un processus d'identité légitimante (Castells, 1997) portée par une rationalité instrumentale et parfois une dynamique d'autolégitimation.

Cette option de la problématisation par le mythe comme forme de pensée donne une consistance singulière à l'enjeu praxéologique qui structure notre réflexion. En effet, « la survivance du mythe est tributaire d'une logi-

⁸ Le mécanisme opératoire et discursif de ces différents acteurs a innervé beaucoup de travaux et de publications des chercheurs. Nous pensons à Libaert, T. (dir.) *La communication environnementale*, Paris CNRS, 2016, 262 p.

que rodée de la transmission comme l'instrument par excellence de la continuité sociale » (Choron-Baix, 2000 : 357). Or la transmission ne peut faire l'économie des amarres socio-culturelles qui nourrissent la démarche praxéologique. Autrement dit, la conception et la co-signation (Bougnoux, 1991 : 30) de la communication environnementale comme mythe dynamique relancent la quête des longs processus et les mécanismes complexes des médiations et des interactions qui sous-tendent tout travail de transmission et qui apportent intelligibilité à la praxéologie.

Le biodégradable comme matrice discursive au Cameroun : Émergence et parcours d'une pratique communicationnelle

Les problèmes environnementaux au Cameroun sont diversifiés et se posent en termes de rationalisation de l'utilisation durable des ressources naturelles, de la gestion des déchets, enjeux qui s'articulent autour de la préservation de la nature. Il s'agit là d'une déclinaison des invariants ou des ressorts structurants des préoccupations environnementales qui ne font sens que dans la mesure où elles rentrent en congruence avec des éléments de contexte. Pour apprécier cette prise en compte du contexte, nous aurions pu nous intéresser au traitement médiatique des questions environnementales au Cameroun, tant il est vrai qu'il existe une interaction entre les pratiques sociales et les représentations configurées dans le discours. Nous n'avons pas non plus fait le choix de nous intéresser aux associations qui sont les acteurs de proximité, ou aux entreprises qui, à travers la responsabilité sociale, ont tendance à naturaliser leur engagement. Nous avons privilégié la parole de l'institution publique qui nous semble être l'acteur-orchestre, qui met en cohérence et féconde les politiques publiques.

Pour une compréhension aisée nous consacrons quelques lignes à la notion de politiques publiques, surtout que le lien intrinsèque entre ces politiques et la communication mérite d'être relevé. Nous pensons d'ailleurs que l'intentionnalité originelle de ces politiques exige que leur évaluation soit indexée à la rationalité communicationnelle saisie dans tous ses dispositifs, ses stratégies et ses médiations. D'entrée de jeu, relevons que les politiques publiques ne sont pas à réifier et ne s'épuisent pas non plus dans un simple ordre processionnel de décisions. Elles sont un construit social et méthodologique qui exige les différentes interactions des acteurs sociaux (Muller et Surel, 1998). Cependant, dans cette logique de co-construction, il nous semble que l'acteur politique a une place importante dans la mesure où il est garant des éléments constitutifs de toute politique publique tels

qu'ils ont été définis par Mény et Thoenig : un contenu, un programme, une orientation normative, un facteur de coercition et le ressort social (Mény et Thoenig, 1989 : 129). Nous intéresser à l'institution publique c'est accepter de prendre en charge un maillon déterminant du « parcours interprétatif » (Ricoeur, 1986) et de la trajectoire d'appropriation qu'exige la politique publique, puisque la construction collective de l'action publique se fait sur plusieurs niveaux de pouvoir de l'international au national, du global au local...

Ainsi, habités par le souci d'une parfaite adéquation entre développement économique et protection de l'environnement, les pouvoirs publics au Cameroun ont engagé l'effort de lisibilité et de visibilité des enjeux internationaux dans une dialectisation du global et du local. Cette dialectique a nourri un mouvement descendant qui fait exister une continuité entre les problèmes engageant l'état de la planète et le souci des populations de base avec toutes les particularités et spécificités. (D'Almeida, 2005). Ces particularismes dans leur expression alimentent des mobilisations nécessaires à la réappropriation des enjeux environnementaux et à la vitalité d'une conscience citoyenne. C'est ce qui explique l'engagement du Cameroun dans les campagnes de reboisement, la lutte contre le braconnage, la création de nombreuses réserves naturelles, l'élaboration d'un plan national de gestion de l'environnement, la facilitation de l'action des ONG...

Tout ceci coordonné, depuis 2012, par un département ministériel à la dénomination éloquente : ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature et du Développement durable. On ne saurait passer sous silence la création d'un comité interministériel de l'environnement. C'est cette instance qui, avant toute entreprise, valide tous les dossiers d'impact environnemental, avant l'autorisation administrative de démarrage des travaux.

Par souci de cohérence méthodologique, nous signalons, sans les énumérer, l'existence de toute une batterie de dispositions juridiques⁹. En ce sens, nous pensons avec Boussaguet que la loi ne fait pas tout. Une simple déclaration du ministère, mettant en cause telle ou telle catégorie de pollueur, constitue un acte fort qui peut avoir un impact social et politique important. (Boussaguet, 2014). C'est dans ce cadre que se situe en février 2013, la déclaration du ministre camerounais de l'Environnement sur la réglementation des emballages plastiques non biodégradables :

⁹ On retrouve ces lois sur le site du ministère <http://www.minep.gov.cm/>.

sont formellement interdits sur l'étendue du territoire national la fabrication, la détention, la commercialisation ou la distribution à titre gratuit des emballages plastiques non biodégradables à basse densité, ainsi que les granulés servant à leur fabrication¹⁰.

Dans la même foulée, le ministre précise que les différents membres de la chaîne de fabrication, d'importation et autre créneau de distribution ont dix-huit mois pour épuiser les stocks ou se conformer à la nouvelle réglementation. Il est évident que les sacs plastiques ont progressivement infiltré les habitudes des consommateurs au Cameroun. Au début ils étaient distribués plutôt en grande surface. Avec la démocratisation des prix, la facilité de manipulation, ces emballages sont devenus omniprésents sur les marchés sans minimum d'achat. La lenteur du mécanisme du tri des déchets au Cameroun et le recours moins spontané et automatique à la poubelle font que ces sachets, après leur utilisation jonchaient les rues. Si le premier problème est déjà lié à l'esthétique et à la salubrité, le second plus grave est surtout celui de la lente désagrégation de ces sacs plastiques, dangereux pour la santé humaine et animale, la fertilité et la perméabilité du sol¹¹.

Cette déclaration a été un vecteur de polarisation de discursivité sociale et médiatique autour des questions environnementales donnant l'impression d'une impréparation de la part de l'instance de production de cette communication publique environnementale. Au vu de tous les risques, la déclaration du ministre dans le fond n'a suscité aucune résistance dans l'opinion publique. Ce qui a coïncé, c'est souvent la temporalité de la mise en œuvre aux allures programmatiques : 18 mois pour court-circuiter un cycle de production rodé depuis plus de deux décennies et pour asseoir une transition énergétique coûteuse. Le résultat est sans appel. « Le 24 avril 2014, date limite pour s'adapter à la loi, les entreprises d'emballage plastique au Cameroun, représentant 10 000 emplois et des

¹⁰ Déclaration du ministre en charge de l'environnement Pierre Hele. En fait, c'est depuis 24 octobre 2012 qu'un arrêté a été signé concernant la réglementation de la fabrication, de l'importation et de la commercialisation des emballages non biodégradables. La déclaration du ministre n'est en réalité qu'une démarche de mise en application. Cf site du ministère http://www.minep.gov.cm/index.php?option=com_content&view=article&id=11%3Ale-minep

¹¹ Au Cameroun, les déchets issus de l'utilisation du plastique constituent environ 10 % des 6 000 000 de tonnes des déchets municipaux produits annuellement, soit environ 600 000 tonnes par an. (Source <http://www.lejournalinternational.fr/>)

recettes de 12 milliards de FCFA pour le Trésor public, étaient toujours non-conformes »¹².

Il faut relever que la problématique des emballages biodégradables n'est pas uniquement camerounaise. Elle est internationale¹³, marquée par des avancées et des hésitations inhérentes à l'administration environnementale (Lascoumes, 2012 : 60). Au Cameroun, comme ailleurs, l'odyssée de cette réappropriation s'est faite avec une volonté affichée de faire de la communication publique environnementale un levier de décision et de changement social. Elle s'est ainsi inscrite dans un axe téléologique combinant la trilogie complexe de la communication publique telle que définie par Le Net : contraindre, contrôler convaincre (Le Net, 1993). Contrairement à d'autres pays d'Afrique, notamment le Rwanda et le Burkina Faso¹⁴, qui ont prévu des amendes et des peines de prison, le Cameroun a insisté sur la saisie et la destruction des emballages aux frais du contrevenant. Ce positionnement discursif est une variante de la rhétorique de la peur, véritable défi pour une économie marquée par l'importance remarquable du secteur informel et les logiques de contournement. De fait, il existe au Cameroun un vaste circuit parallèle où les sacs non biodégradables continuent d'être vendus. La complexité de la trilogie de Le Net a croisé une autre complexité, celle d'une réalité sociale dans laquelle l'absence de sensibilisation et d'information préalables n'ont pas permis à la parole publique de provoquer et d'accroître l'adhésion des autres acteurs sociaux. La discursivité publique environnementale autour de la gestion des emballages non biodégradables a été déconnectée du réel ce qui explique sur le terrain la mise en œuvre des méthodes parcellaires et inachevées. Tacitement portée par le schéma IEC (information-éducation-communication) il n'y a pas eu d'articulation entre ces trois instances de médiation (Misse, 2006). Autrement dit, la communication publique de l'institution étatique parce qu'affectée d'un fort coefficient de changement de comportement s'est inscrite au cœur des enjeux de société. Cependant,

¹² Source : <http://lencrenoir.com/>

¹³ Lire http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/06/30/ce-qu-il-faut-savoir-sur-la-fin-programmee-d-s-sacs-en-plastique_4961421_3244.html; La Croix du 18/11/2013 <http://www.la-croix.com/>

¹⁴ Si le Burkina Faso est lui aussi à la traîne, le Rwanda en revanche a connu des progrès notables dans le domaine de la salubrité et l'aspect écologique. La ville de Kigali a en effet été reconnue par de nombreuses institutions (ONU) comme la ville la plus propre d'Afrique. Il faut croire que cette mesure de lutte contre les sacs plastiques est déterminante dans cette consécration.

l'absence de sensibilisation comme acte préparatoire incontournable, le déficit de médiation et même de médiatisation n'ont pas permis à la dynamique communicationnelle autour du biodégradable de connaître la fécondité pragmatique de la communication insinuante et engageante qui a une finalité actionnelle (Bernard, 2007).

Pour une rationalité praxéologique

Malgré la prégnance thématique, la pratique communicationnelle de l'instance publique au Cameroun autour de l'adoption des sacs biodégradables n'a pas épousé un caractère « a-historique » (Charaudeau, 1997 : 153) et n'a pas réussi à modifier les dispositions épistémiques de l'auditoire (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1996 : 67). Il y a d'ailleurs lieu de se demander si cette préoccupation relevait d'un ensemble systémique ou si elle était l'élément d'un patchwork supposé être le marqueur visible d'une tendance écologique. L'interrogation à la faveur de remettre en lumière le rapprochement évoqué plus haut entre politiques publiques et stratégies de communication. En restant dans une perspective communicationnelle, nous pensons que les instances publiques dans leur démarche discursive sont restées dans une posture descendante avec l'inconsistance de l'altérité ce qui n'a pas créé une sémosis environnementale.

La quête du particulier, consubstantielle à la dynamique de réappropriation du global s'est transformée, selon la dialectique hégélienne en une abstraction universelle (Hegel, 2006). Autrement dit l'homogénéisation et même l'hégémonie de la thématique environnementale semblent avoir inexorablement imposé des patrons narratifs laissant peu de place à une discursivité singulière. Michel de Certeau décrit cette approche comme la « construction des phrases propres avec un vocabulaire et une syntaxe objectivables par un projet de totalisation globale » (De Certeau, 2002 : 20). C'est sous cet angle que l'on peut, malheureusement, apprécier les stratégies de communication mises en œuvre en Afrique et au Cameroun en particulier. Qu'il s'agisse de la lutte contre le sida, le paludisme et autres, il s'agit souvent du « prêt-à-consommer », « prêt à penser » (Misse 2005 : 119). Au Cameroun, on a mis un accent sur la lutte contre les sacs plastiques ; une approche interactive et respectueuse de l'autre aurait pu saisir l'occasion de la transition énergétique pour valoriser la filière raphia au Cameroun. Sur ce sujet, le discours public du gouvernement a semblé être une caisse de résonance de la discursivité internationale.

Cette initiative de l'État a perdu tout contact avec le registre de la communication performative. L'orientation que nous donnons à la performati-

vité est celle du régime de l'actualisation qui s'opère par l'entremise d'un travail complexe qui vise à produire des saillances, en mettant en lumière l'épaisseur pragmatique de toute énonciation. Dans ce détour de la performativité, nous voyons, à la suite de Pierre Bourdieu, un jeu d'équilibre entre langage, action et situation (Bourdieu, 1982). À notre sens c'est la dispense de ce travail complexe qui expose la dynamique communicationnelle insérée dans un processus de changement à une certaine entropie. Ce que relève Misse Misse quand il affirme que

nous relevons, avec un intérêt tout particulier, que les vicissitudes des « anciennes » approches ont eu l'avantage d'introduire dans le processus un ensemble de concepts pertinents, de problématiques et de pratiques centrales de la communication sociale qui étaient délaissés ou insuffisamment pris en compte dans le champ du « développement (Misse Misse, 2006 : 27)

Il semble alors que la communication pour le changement social ou pour tout changement de comportement ne saurait s'émanciper de l'exigence praxéologique. Dans ce sens, nous prenons à notre compte la pensée de Louis Quéré pour qui la praxéologie est vecteur de prise en compte de la dimension générative du rapport social, minant ainsi à la base toute l'approche empiriste qui perçoit des sujets comme porteurs des signifiants à décoder. C'est par une intuition praxéologique que le modèle « communicationnel » peut reprendre son ancrage dans l'épaisseur de la réalité sociale et humaine. En effet, la praxéologie de la communication est « articulée à une problématique de la construction intersubjective de l'objectivité, de la subjectivité et de la socialité, et à une conception "constructiviste" du langage, de l'expression et de la cognition » (Quéré, 1991 : 72).

Il faut le préciser, l'approche praxéologique est moins la conceptualisation d'une pratique que la création d'un savoir nouveau issu de cette pratique. C'est en ce sens qu'il oppose cette approche à une approche épistémologique c'est-à-dire « le modèle de la communication qui raisonne en terme de formation et de transmission de représentations adéquates des propriétés des choses, grâce à des processus et des pratiques d'"indiciation" d'états internes » (Quéré, 1991 : 73).

La perspective herméneutique est donc inséparablement liée à la praxéologie, car elle actualise la reprise de sens d'un univers qu'il faut comprendre dans le contexte avec toutes les réalités environnantes. Cela exige de mettre en place une exégèse appuyée sur une problématique renouvelée et de mettre à l'épreuve toute une théorie de la réalité sociale

inspirée de ce que Michel Serres appelle « solide cristallin », c'est-à-dire un monde d'objets « durs », « bornés », « contigus ou emboîtés » (Serres, 1980 : 43). La praxéologie exige alors que la communication devienne une pédagogie du regard (Momo, 2011 : 365). En effet, la communication présuppose une précompréhension favorisée par le système socioculturel d'où le sujet socialisé parle et agit. L'instance publique au Cameroun semble avoir oublié la culture de l'informel avec toutes ses logiques de « bricolages ». Dire donc que le système linguistique ne garantit pas la validité de la communication ne signifie pas affirmer son inefficacité. Cela veut dire que le langage déconnecté du régime de vérité des sujets sociaux se cantonne à être un instrument de représentation. Pourtant il a vocation à être constitutif de la réalité sociale et cadre de rationalisation d'expériences vécues. C'est à ce compte qu'il permet à la communication de devenir lieu pédagogique de construction de savoir. La communication pour le changement ne peut retrouver son efficience qu'au prix d'un exode de la logique adaptative où le discours s'adapte à la discursivité sociale pour un enracinement de l'échange linguistique dans la totalité des expériences subjectives.

Autrement dit, le schéma de réappropriation fait fausse route s'il ne prend pas en compte la logique d'inversion proposée par Arjun Appadurai : « ce sont les groupes qui produisent leur local dans un contexte historique déterminé et la pesanteur d'un territoire qui façonne le groupe comme tel » (Appadurai, 2005 : 18). C'est à ce prix que la communication peut devenir véritable lieu pédagogique de la construction du savoir et productrice de sens. La valeur pédagogique ne se perçoit pas à l'aune des capacités de transmission, mais en amont, dans l'élaboration du contexte de l'intersubjectivité.

Conclusion

Nous voici parvenus au point de chute de notre réflexion. À travers la thématique du biodégradable, nous avons abordé un aspect de réenchantement de la problématique environnementale au Cameroun. Notre choix de nous intéresser à la parole de l'instance publique a été guidé par sa place centrale dans l'élaboration et le suivi des politiques publiques. Dans notre démarche, nous avons voulu mettre en surbrillance, dans une unité dialectique, la réflexivité dynamique de l'échange social et les repères d'interprétation constitutifs de cet échange. Nous avons souhaité alors, par la communication politique apprécier le potentiel de reconfiguration du discours environnemental au Cameroun. À ce stade, nous pouvons dire que la discursivité politique, en restant dans une énonciation œcuménique et par

l'omission de la mémoire locale actualisée et le déficit d'une archéologie existentielle, n'a pas enclenché la courbe de la métanoïa escomptée.

Références bibliographiques

- Appadurai, A., *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, trad. De l'anglais (États-Unis) par François Bouillot, Paris, Payot et Rivages, 2001, 333 p.
- Balandier, G., *Le grand dérangement*, Paris, PUF, 2005, 119 p.
- Bastide, R., « Mythes et utopies », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 28, 1960, pp. 3-12.
- Bernard, F., « Communication engageante, environnement et écocitoyenneté : un exemple des "migrations conceptuelles" entre SIC et psychologie sociale », *Communication et organisation*, n° 31, 2007, p. 26-41.
- Bernard, F., Halimi-Falkowicz, S., Coubert, D., « Expérimentation et Communication environnementale : la communication engageante et instituante » pp. 72-113 in Courbet, D. (dir.), *Objectiver l'humain ?*, vol. 2, Paris, Lavoisier, 2010.
- Boillot-Grenon, F., « L'émergence tardive de la communication de l'environnement et du développement durable », *Hermès*, n° 71, 2015, pp. 161-163.
- Bougnoux, D., *La communication par la bande, introduction aux sciences de l'information et de la communication*, Paris, La Découverte, 1991, 281 p.
- Bourdieu, P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 239 p.
- Boussaguet, L., *Cours politiques publiques, université numérique juridique francophone*, 2004. URL : <https://cours.unjf.fr/>, consulté le 15 juin 2017.
- Castells, M., *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard, 1999, 538 p.
- Catellani, A., « Sémiotique de la communication environnementale » in Libaert, T. (dir.), *La communication environnementale*, Paris, CNRS Éditions, 2016, pp. 77-89.
- Chareau, P., *Le discours de l'information médiatique*, Paris, Nathan, 1997, 286 p.
- Choron-Baix, C., « Transmettre et perpétuer aujourd'hui », *Ethnologie française*, n° 30, vol. 3, 2000, pp. 357-360.
- D'Almeida, N., « De l'environnement au développement durable, l'institution d'un objet et la configuration d'une question », *Communication et organisation*, n° 26, 2005, pp. 12-24.
- De Certeau, M., *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 2002, 349 p.
- Hegel, F., *Phénoménologie de l'esprit*, Paris, Vrin, 2006, 701 p.
- Jeanneret, Y., « L'environnement comme espace de discours », *Cahiers du CELSA*, journée de développement durable, 2003. URL : <http://www.celsa.fr/recherche-gripic.php>, consulté le 26 octobre 2016.
- Lamarée, A., « La communication des organisations en question : matériau pour un bilan critique », *Communication*, vol. 18, 1997, pp. 12-30.

- Lascoumes, P., « Acteurs et institutions de l'environnement » pp. 50-79 in Lascoumes, P., *Action publique et environnement*, Paris, PUF, 2012.
- Le Net, M., *Communication politique – pratique des campagnes d'information*, Paris, La documentation française, 1993, 185 p.
- Leroy, P., Suraud, M.-G., « Environnement et communication – une thématique en transformations », *ESSACHESS. Journal for Communication Studies*, vol. 7, n° 1 (13), 2014, pp. 11-15.
- Meny, Y., Thoenig, J.-C., *Politiques Publiques*, Paris, PUF, 1989, 391 p.
- Misse Misse, « Les apories de la communication sociale pour le développement », Actes de colloque international de Douala sur la communication pour le développement, Douala, 2005, pp. 115-125.
- Misse Misse, « La communication stratégique : de l'appui au "développement" à la promotion du "changement social". Une communication de connivence ? », Contribution au colloque international réuni à Douala en avril 2006, pp. 14-35.
- Misse Misse, « Les théories critiques en communication pour le changement social : regard critique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4, 2014. URL : <http://rfsic.revues.org/931>, consulté le 20 juin 2017.
- Momo, H., *Perspective herméneutique de la communication pour le « développement »*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Stendhal-Grenoble 3, 2011.
- Muller, P., Surel, Y., *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 1998, 156 p.
- Perelman, C., Olbrechts-Tyteca, L., *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, PUB, 1996, 734 p.
- Quéré, L., « D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique », *Réseaux*, n° 46-47, 1991, pp. 69-90.
- Ricœur, P., *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil, 1986, 208 p.
- Rist, G., *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, PUF, 2001, 441 p.
- Serres, M., *Le parasite*, Paris, Hachette Littératures, 1980, 348 p.
- Žižek, S., *Plaidoyer en faveur de l'intolérance*, Paris, Climats, 2007, 157 p.

Chapitre 5

Communication et souveraineté des États dans le contexte de la mondialisation

Alexandre Mbome

Université de Douala

Le système capitaliste est naturellement en expansion permanente. La mondialisation de la communication constitue l'une de ses formes modernes en évolution et toujours à la recherche effrénée de cette expansion. Ce processus, caractéristique de l'histoire du capitalisme qui s'était déjà structuré du point de vue technologique tout au long du XX^e siècle prends corps avec le mouvement de déréglementation initié à partir de 1984. Nous assistons donc aujourd'hui au « phénomène de compression spatio-temporelle » où tout communique, où tout est en mouvement et où tout se déplace tellement vite qu'il devient difficile pour les États et encore plus pour ceux en voie de développement d'imposer des contraintes à ce mouvement vertigineux, sans précédent.

La question qui nous préoccupe ici est celle de la communication en rapport avec la souveraineté des États dans ce contexte de la mondialisation. Il s'agit pour nous de voir comment les communautés nationales peuvent être structurées et gouvernées sous le règne de la mondialisation de l'économie, de la finance et plus particulièrement de l'information. En d'autres termes, il est question d'interroger ce contexte de la mondialisation où l'écart ne cesse de croître entre le pôle de décision institutionnelle et l'univers communicationnel dans lequel sont produits, développés et distribués les matériaux nécessaires à la prise des décisions et à leur application tant à l'échelle nationale qu'internationale. D'où la question de savoir du point de vue de notre préoccupation (communicationnel) en considérant le rapport de forces en présence et au regard de la foultitude des acteurs impliqués que sont d'une part les États, les ONG, les firmes multinationales et d'autre part, les terroristes et les trafiquants de toutes sortes, s'il y a une affirmation de ces souverainetés ou alors une soumission de celles-

ci à cet ordre mondial ? Pour apporter des réponses à cette interrogation principale, nous analyserons dans un premier temps les entraves à l'expression réelle de l'État dans ses prérogatives ; s'en suivra alors l'examen froid de la régulation de l'ordre mondial sur fond de rapports de forces pour en saisir les conséquences et déboucherons enfin sur un plaidoyer pour une mondialisation communicationnelle plus humaine.

Les limites des prérogatives de l'État dans un contexte mondialisé

L'influence des réseaux politico-militaro-économique

La mondialisation est indissolublement liée au capitalisme. Le capital nécessaire à la création des richesses se déplace à un rythme qui lui donne un temps d'avance certain sur toute politique locale. C'est ce que remarque Richard Sennet cité par Baumann (2000), concernant l'époque précédente :

[...] pour les générations précédentes, la politique sociale reposait sur l'idée que les nations et les villes étaient en mesure de contrôler leurs biens ; aujourd'hui une faille est en train de se creuser entre la politique et l'économie (Baumann, 2000 : 25).

La communication n'est pas restée en marge du processus de mondialisation. Un certain nombre de phénomènes parmi lesquels les innovations technologiques, le développement des techniques numériques et d'Internet, la déréglementation des secteurs de télécommunication et de l'audiovisuel, la réorganisation des modes de régulation, la précision de la finance et la concentration des industries de la communication l'attestent.

À ces composantes économique-politiques s'ajoutent des discours, de représentations d'images et de fictions qui vont de la « *nouvelle économie* » à « *la démocratie électronique* ». La mondialisation de la communication apparaît donc multiforme, voire polysémique. Le processus d'internationalisation de la communication s'opère ainsi sous contrainte hégémonique et se traduit souvent par un partage des marchés entre groupes de la communication. Elle met aussi en évidence un investissement militaire considérable notamment pendant les périodes de conflits. L'histoire de la mondialisation de la communication montre qu'il s'agit bien d'un processus complexe, mais surtout que le déploiement planétaire des réseaux et des médias accompagne les évolutions géopolitiques. En d'autres termes, la mondialisation de la communication résulte moins de facteurs technologiques que politiques.

L'internationalisation des échanges d'informatisation conduit à la création de grandes agences de presse qui se partagent le marché mondial en la matière. Le développement de l'industrie cinématographique n'est pas en marge. Notons que ces médias et réseaux internationalisés sont au service d'empires militaires ou commerciaux. Comme le déclare le président C. Hoover cité par Griset (1991 : 102) « *dans les pays où pénètrent les films américains, nous vendons deux fois plus d'automobiles américaines, de phonographes américains, de casquettes américaines* ».

Faut-il rappeler par conséquent que la face cachée de la mondialisation de la communication est d'abord guerrière, comme le fait remarquer Pierre Musso (1998). Deux conceptions de la mondialisation de la communication s'opposent. La première, portée par les organismes internationaux est le prolongement de l'idée de coopération internationale, favorisant les échanges équilibrés au plan international, la seconde par l'union internationale des télécommunications et l'UNESCO.

La conquête géostratégique comme instrument de domination

Enfin, cette internationalisation tous azimuts de la communication qui se déploie aussi bien autour de la multiplication des réseaux de satellites, du téléphone mobile, d'Internet est de nos jours structurée autour de la triade Europe, Asie du Sud-Est, États-Unis. À travers ces agences de presse d'envergure internationale, nous assistons au partage d'influences politiques et économiques des grandes puissances. Ce partage géopolitique des sources d'informations constitue le premier du genre et ne cessera de s'intensifier ensuite entre ces groupes. Nous assistons à une internationalisation qui sert de moyen de propagande et de renseignement.

Si la Première Guerre permit le développement du téléphone sans fil donc de la radio, la deuxième, elle, développa les techniques de télévision et le téléphone mobile. La guerre froide, facilita le développement des moyens de surveillance satellitaires. La récente guerre du Golfe, en plus du perfectionnement des techniques optoélectroniques, impulsa la promotion de la chaîne d'information en continu CNN. La deuxième concerne l'utilisation des réseaux et des médias pour accompagner le déploiement des empires étatiques ou des entreprises.

Du télégraphe électrique et des agences de presse européennes au XIX^e siècle aux chaînes de télévision d'information et à l'industrie cinématographique nord-américaine au XX^e siècle nombreux sont les exemples de ce lien établi entre l'internationalisation des réseaux des médias, et les grands empires internationaux (Wolton, 2003 : 30).

Dans ce contexte où tout se déplace à une vitesse assimilable à celle d'un signal électronique, il devient difficile pour les États d'imposer des contraintes à ce mouvement des capitaux :

[...] on ne sait plus très bien dit Vincent Cable, ce que l'on dit quand on dit que la Midland Bank ou ICLL sont des entreprises britanniques... Dans un monde où le capital n'a plus de point fixe, où les flux financiers échappent en grande partie au contrôle des gouvernements nationaux, la plupart des leviers de la politique économique ne peuvent plus fonctionner (*Ibidem* : 30).

L'influence remarquable des organisations supranationales contribue ici fortement à l'érosion de l'État-nation, voire au dépérissement de ce dernier. Elle a pour conséquence, dit Alberto Melluci cité par Bauman (2000 : 35) « d'accélérer l'exclusion des zones faibles et, d'autre part, de créer de nouveaux circuits de distribution des biens qui échappent, au moins en parti, au contrôle des États nationaux ». Le caractère transnational de ces forces empêche ces États d'agir en maîtres, c'est-à-dire d'assumer leur souveraineté face à des modalités d'action de ces forces de plus en plus difficiles à contrôler. Von Wright cité par Bauman (2000 : 226) le précise en ces termes :

[...] les forces transnationales sont en grande partie anonymes et donc difficiles à identifier. Elles ne forment pas un ordre ou un système unifié ; elles composent un agrégat de systèmes manipulés par des acteurs essentiellement invisibles.

Cette situation incontrôlable, mystérieuse, confère à l'érosion de l'État une allure de catastrophe dans la mesure où les causes étant mal comprises, il devient très difficile de prévoir le déroulement du processus, voire d'en arrêter la marche. Kenneth Jovitt a bien exprimé ce sentiment de malaise face à cette logique incontrôlable dans le titre de son ouvrage *The New World Disorder* (le nouveau désordre mondial).

Le déroulement vertigineux des événements dans ce contexte de la mondialisation, donne l'impression que les choses échappent à tout contrôle. Ce qui porte un coup sérieux à la souveraineté des États. L'idée de la mondialisation renvoie explicitement aux forces anonymes de Von Wright, qui agissent dans l'immense *no man's land* brumeux et redoutable dont l'étendue dépasse largement les capacités de conception et d'action de quiconque. La dynamique de la mondialisation et la sauvegarde de la souveraineté sont posées en termes conflictuels. Les concepts de mondialisation et de souveraineté apparaissent ainsi incompatibles. De ce fait, l'indépendance politique d'un État, même reconnue au plan international, deviendrait purement formelle,

qu'elle soit menacée par l'hégémonie d'une superpuissance ou qu'elle soit désarmée par le jeu des mécanismes du marché mondial.

Le phénomène de la mondialisation représente tout d'abord un processus économique. Les historiens de l'économie du monde, Fernand Braudel et Emmanuel Wallestein, l'ont assez montré. Dès le XV^e siècle, avant que les États-nations ne soient constitués, la dynamique des échanges dépassait déjà les frontières des villages et des villes pour s'étendre à l'extérieur, aussi loin que le permettaient les moyens de communication d'alors.

La régulation de l'ordre mondial dans un rapport de force

Le règne du capitalisme à outrance

Nous entrons dans une spirale où la visée d'efficacité génère un mécanisme asservissant, ce qui engendre la logique machiavélique où seuls les résultats comptent. Comment pourrait-il en être autrement pour une raison qui ne mord que sur la dimension pécuniaire ?

La libération des échanges, les progrès des systèmes d'information et de communication, l'emprise sans cesse croissante des sociétés transnationales ont, pour leur part, conduit à renforcer le processus d'intégration au niveau mondial. Mais la planète, tout en s'unifiant devient aussi de plus en plus morcelée. La complexité de ce monde n'a pas manqué d'attirer l'attention d'Edgar Morin cité par Wolton (2003 : 39) « *Alors que tout communique facilement, que tout est en relation, l'incompréhension s'accroît davantage* ». La solidarité et le conflit vibrent donc dans ce monde de la complexité en opposition de phase. Les moyens techniques qui font la force du monde capitaliste portent en eux les germes de guerres, de catastrophes. Nous avons ainsi à faire à un système de domination planétaire sur le plan politique, économique et culturel avec au centre les États-Unis d'Amérique.

Nous assistons d'un côté, à une intégration régionale au niveau mondial, de l'autre à la décomposition des États en proie à l'instabilité politique, aux conflits armés et aux tragédies humanitaires. L'idée d'anarchie comme domination des plus forts en relations internationales subsiste dans ce contexte de la mondialisation et pour exprimer cette domination, la tendance est d'indiquer, non sans raison, la soumission des souverainetés.

Ainsi dit, la tendance à la mondialisation est inhérente à la croissance du capitalisme. Dans tous les cas, la logique de la dynamique spatiale du capitalisme était ressentie comme une menace pour les communautés existantes, comme porteuse d'effets de domination, d'intégration non voulue. Car l'ouverture ne va pas sans risque : le risque d'une perte

d'indépendance. A. Hobson, économiste et sociologue et cité par Duroselle (1991 : 198), voyait dans la recherche de marchés nouveaux :

(...) Non seulement l'exportation de produits industriels, mais pour l'exportation des capitaux, la base même de l'impérialisme, car les capitaux ne trouvaient plus, disaient-ils, à s'employer « de façon profitable » en métropole : il était donc devenu nécessaire de leur trouver un emploi dans ces pays neufs. Aussi les forces « capitalistes » faisaient-elles pression sur l'État pour l'amener à user de ses moyens d'action en vue de satisfaire leurs intérêts privés. Et il conclut : « l'impérialisme est donc une conséquence directe du "stade monopoliste du capitalisme" et cet impérialisme où se heurtent les intérêts des grandes puissances, mène à la guerre ».

La dimension du politique interfère alors avec celle de la rationalité économique, heurtant de plein fouet le discours sur la souveraineté. Les manifestations de ce conflit latent demeurent multiples.

L'impuissance des organismes internationaux

Les organisations intergouvernementales elles-mêmes œuvrent comme des instruments de la volonté des cinq membres permanents. En l'absence d'un corpus de lois internationales claires à faire respecter par tous, tout se passe comme si l'ONU était utilisée pour défendre les intérêts des puissances capitalistes. La légitimité de ces organisations internationales, de leurs méthodes de fonctionnement, de financement et de prise de décisions, s'en trouve remise en cause. Méconnaître la soumission des souverainetés à cet ordre mondial relève d'un entêtement insolent.

Cette analyse de la question des souverainetés en relations internationales nous permet de voir l'actualité de la thèse de l'anarchie dans les relations entre États *l'esprit* de sa réflexion dénote une espèce d'adéquation à la dynamique qui fait mouvoir les relations entre les États. Les organes institutionnels manquent d'une instance qui les coordonne ; d'abord parce que ces organes dépendent des États qui, leur fournissent leur argent, leur prêtent des fonctionnaires ou des contingents armés, ensuite parce que les plus puissants des États ont le moyen de faire pression sur ces instances. À chaque instant, un État décide de ce qui lui est le plus favorable en fonction de ses propres intérêts ; par exemple, commercer avec son voisin, limiter ses mouvements en lui fermant ses frontières, l'envahir, expulser ses ressortissants, etc. En fait, pour l'essentiel, même s'il décide de recourir à la solution extrême, il n'existe aucune instance qui puisse véritablement l'en empêcher.

Plaidoyer pour la promotion des progrès scientifiques et technologiques la diffusion de l'information en vue d'un développement durable

L'État et son rôle régalien

La nature que des problèmes que la mondialisation engendre, suscite en retour une demande en faveur d'un rôle renforcé de l'État. Sommes-nous, s'interroge Jean-Baptiste Duroselle (1991 : 198) « À l'aube d'un nouveau retour de balancier, par lequel l'État viendrait encore une fois prendre la place qui revient au marché ? » Les conditions semblent de nos jours réunies pour réactualiser la complémentarité de ces deux grandes forces qui façonnent l'activité économique. Une synthèse créatrice à travers laquelle l'État et le marché pourront tirer profit d'un partenariat solide s'impose.

L'une des tâches essentielles qui incombent aux philosophes consiste à évaluer ce à quoi l'État doit s'employer pour donner à la mondialisation un sens plus humain. Il ne s'agit pas de remettre en question les indéniables avantages tels que l'ouverture des marchés, le transfert des technologies ou la mobilité qu'un pays peut tirer de son intégration dans l'économie mondiale.

Encore faut-il que cette mondialisation profite à tous les pays et à tous au sein de chaque pays. Pour les altermondialistes, elle n'est que synonyme de déséquilibres et d'injustices inacceptables. L'Afrique, notamment, risque d'en être le plus grand perdant. La révolution technologique, notamment dans les moyens d'information et de communication, crée une opinion publique planétaire qui transcende les frontières nationales et qui ne compte pas rester inactive devant les dérives de la mondialisation.

Face à ces limites, il est nécessaire d'envisager un nouvel ordre économique international susceptible de corriger les dérapages du marché. Dans ce nouvel ordre, l'État devrait retrouver un rôle nouveau, adapté aux impératifs économiques et sociaux de l'heure, un rôle qu'il est urgent de définir pour assurer une meilleure gestion des risques collectifs auxquels nous sommes confrontés.

Une question sur laquelle il est impérieux de se pencher est celle de savoir comment faire accéder le plus grand nombre de citoyens à l'éducation. Le savoir étant un puissant vecteur de l'intégration dans une société dont l'intensité en connaissance ne cesse de monter en puissance. Voilà une des tâches majeures de l'État et, en particulier, des États en voie de développement, au début de ce nouveau siècle. Aujourd'hui, les télécommunications et l'information modifient le concept même de distance et de temps.

C'est pourquoi le problème de la diffusion de l'information revêt une importance capitale. Les grandes puissances, par leur monopole des moyens de communication, fragmentent et orientent le regard sur la réalité du monde. Les conflits ivoirien et libyen en sont des illustrations. La vocation régulatrice de l'État consiste à promouvoir l'accès à l'information, à la technique et à la science comme facteurs de développement humain plutôt que comme forces d'oppression et de domination.

L'État doit s'employer à donner une réponse à cette question. Il est toutefois certain que tous ces problèmes ont atteint une dimension mondiale avec des implications au niveau planétaire. L'interdépendance entre les nations se voit, de ce fait, considérablement accrue. L'action de l'État serait vouée à l'échec si elle se cantonnait à la solution des problèmes perceptibles dans les limites des frontières nationales. Les exigences actuelles interpellent les États dans leur ensemble afin qu'ils puissent établir les bases d'une action efficace et globale. Cette innovation technologique permettra d'espérer la mise au point de procédés industriels plus économiques, et de modes de vie moins dommageables tant pour les hommes que pour l'environnement. Mais la responsabilité de l'homme est ici engagée en ce qui concerne l'acquisition des connaissances et l'usage qu'on en fait car « *les méchants, pense Spinoza, « ne sont qu'un instrument dans la main de l'ouvrier, ils ne le servent qu'à leur insu et ils se détruisent en le servant, alors que les justes le servent consciemment et réalisent en le servant, une perfection plus grande* » (Lettre XIX à Blyenbergh : 134). Nous posons là un cadre de pensée qui nous permet aujourd'hui de mesurer les avantages et les dommages sociaux apportés par les découvertes scientifiques et leurs développements technologiques.

La prise en compte des co-auteurs

Dans leur relation, les alliances ne sont fonction que des intérêts. Elles se fondent sur des calculs. De nombreux États sont exclus de la construction de l'ordre mondial. À titre d'exemple, les positions des grandes puissances par rapport aux conflits ivoirien et libyen sont fonction des intérêts économiques et stratégiques dans ces régions respectives. La définition de la gouvernance globale qui est donnée par Laroche (2002 : 22) comme « *la somme des différentes façons dont les individus et les institutions, publiques et privées, gèrent leurs affaires communes* », est encore moins avérée. Les activités économiques ne sont pas neutres. En l'absence d'une organisation centralisée, guidée par des principes d'actions communes telles que l'équité, la

sécurité, nous sommes bien loin d'un programme d'action cohérent, ayant pour souci de répondre aux objectifs de toute l'humanité.

On ne peut pas parler de gouvernance mondiale dès lors que la régulation internationale se fait entre un nombre limité d'États, de sociétés privées et d'élites partageant le même code de communication, celui du libre-échange et de la conception occidentale des droits de l'homme (Larochette, 2002 : 22).

L'actualité sur le plan international nous permet avec recul de voir comment, sous le masque d'une transparence du jeu politique, les techniques de désinformation sont mises en branle pour occulter la vérité et laisser transparaître les événements sous une vision fragmentée et orientée, propre à susciter une humeur variable de l'opinion et l'inciter à agir pour satisfaire des buts qui ne lui sont pas avoués. La gravité de ces distorsions est à la mesure du progrès des technologies de la communication et de ses capacités à dresser des dressées contre le droit d'être informé et d'informer.

Le fait que l'information ne soit pas libérée des milieux capitalistes, ne pourrait garantir la vérité de la communication ni l'éducation des masses à la vie publique, les interventions médiatiques partageant avec les activités politiques leur absence de neutralité. Spinoza critique sévèrement cette tendance à l'expression déguisée, orchestrée au détriment des préoccupations pédagogiques d'éducation des masses.

En revanche, confier la république à un homme de façon absolue, et conserver en même temps la liberté, voilà qui est absolument impossible. Donc c'est une sottise que de vouloir éviter un léger inconvénient par le plus grand des maux. Ceux qui désirent absolument être maîtres de l'État ont toujours eu recours au même couplet : l'intérêt du corps politique exige que ses affaires se traitent secrètement. Plus ce genre de propos se couvre d'une apparence d'utilité, plus il conduit à un cruel esclavage (TP, VII, Répl. : 105-107 ; Ap : 68)

Ces groupes se révèlent souvent plus efficaces et plus habiles que les gouvernements. Le rôle des associations de citoyens pourrait s'étendre, du fait même de leur influence grandissante auprès de ces mouvements de défense de l'environnement, dont le poids est aujourd'hui considérable, tant en Europe, qu'en Amérique. Leurs domaines d'intervention sont multiples : elles font pression pour l'adoption de nouvelles législations, mènent des actions en justice, et alimentent en informations sur les sujets sensibles. Elles jouent dans le monde actuel un rôle très significatif :

Lorsqu'un certain nombre de ces associations ont récemment entrepris une démarche auprès des Nations Unies pour réclamer la négociation d'un traité sur

l'interdiction des mines antipersonnelles, il leur a été répondu qu'il faudrait au moins dix ans pour faire aboutir un tel projet. Or, les associations de citoyens n'étaient pas disposées à attendre aussi longtemps dans le cadre de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnelles (International Campaign to Ban Landmine – ICBL), elles ont donc milité en dehors des canaux des Nations Unies pour mobiliser la communauté mondiale. Ce remarquable travail – qui a valu à l'ICBL et à son coordinateur Jody Williams le prix Nobel de la Paix 1997 – a été mené par une coalition bigarrée de plus de 700 associations différentes disséminées à travers le monde et communiquant par courrier électronique (Hammond, 2000 : 322).

Ces associations ont réussi à créer un vaste mouvement d'opinion, et s'attirent de plus en plus la sympathie et le soutien des personnalités de renom. En 1997, avec le soutien de la Princesse de Galles, les négociations en vue de la conclusion d'un accord international sur la pollution ont connu un succès, à l'exception de la Chine, de la Russie et des États-Unis qui n'ont pas apposé leurs signatures.

De tels exemples montrent que, les associations de citoyens élargissent les moyens dont disposent les sociétés pour décider elles-mêmes de leur destin. Les associations de citoyens ne sont pas le seul phénomène porteur d'espoir de notre temps.

Conclusion

La communication ne serait-elle pas devenue un instrument au service de cet ordre mondial du capitalisme spoliateur ? Bien sûr que oui dirions-nous. Les États sont bel et bien dans une logique de rapports de forces avec des conséquences sur la souveraineté des États faibles qui vont jusqu'à une imposition terroriste d'un ordre économique. L'égoïsme et le cynisme qui régissent les relations internationales entravent fortement l'expression de la souveraineté des États car les collisions et collusions qui ont lieu dans les rapports entre États n'obéissent qu'aux intérêts de ces derniers. La nature fondamentalement spoliatrice du système capitaliste explique cet état de fait qui n'avait déjà pas échappé à la perspicacité de Lénine déjà : « [...] *l'impérialisme est le capitalisme arrivé à un stade de développement où s'est affirmée la domination des monopoles et du capital financier* » (Lénine, 1970 : 105).

Si au niveau dogmatique le principe de l'égalité est proclamé, le glissement du concept de non-ingérence à celui de droit à l'ingérence est très rapide quand les « *conjunctures affairistes* » l'exigent, avec une forte campagne médiatique qui a pour objectif de conditionner par le matraquage les populations à tous les coins du monde.

L'amitié entre États devient une simple vue de l'esprit car comme le fait remarquer Thérèse Belle Wangué : « *Le concept de politique s'identifie aux intérêts définis en terme de puissance. L'amitié se solde par des alliances stratégiques où chacun voudrait savoir avant tout son intérêt et sa volonté de puissance* ». Sinon comment comprendre le soutien de certaines puissances occidentales aux pouvoirs tyranniques hier présentés comme tels, mais quelques temps après lavés de tout soupçon par une forte campagne médiatique ? Sans oublier ces associations indigestes de guerres qu'on habille de mesures humanitaires et qu'on justifie elles aussi par une campagne médiatique ? Le souci n'est pas de permettre la recherche de la Paix définie par Spinoza comme concorde, mais de tirer le meilleur parti de la situation en termes d'intérêts.

Nous assistons plutôt au regard des rapports inégalitaires dans lesquels se trouvent les États à un effritement de la souveraineté, de l'autonomie et de la liberté des États faibles. Peut-on parler d'indépendance et de souveraineté dans un univers où l'économie, la politique et la communication comme instrument s'entremêlent ? Le progrès technique dans la communication suffit-il à créer un progrès de la communication humaine et sociale ?

Une fois de plus il y a remise en cause de la souveraineté des États exploités et appauvris par la spoliation capitaliste mondiale. C'est dans ce sens que nous pouvons comprendre cette interrogation de Pius Ondoua (2009 : 329) :

et si l'analytique de la mondialisation [...] n'était rien que la dissolution de l'État-Nation dans le macro-sujet mondial à partir d'une normativité décrochée de l'Éthique et arrimée à une rationalité instrumentale où est hypostasiée l'efficacité et non plus la réalisation de l'humain ?

Références bibliographiques

- Hammond, A., *Quel monde pour demain ?*, Paris, Nouveaux Horizons, 2000.
- Beauman, Z., *Le Coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette, 2000.
- Bellé Wangué, T. (...) : « Sans ironie, la mondialisation est une idéalité », à paraître in *Hommage académique au professeur Thérèse Bellé Wangué*.
- Duroselle, J. P., *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1991.
- Griset, P., *Les révolutions de la communication XIX^e-XX^e*, Paris, Hachette, 1991, 255 p.
- Laroche, J., *Mondialisation et gouvernance mondiale*, PUF, Paris, 2002, 264 p.
- Lénine, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, Pékin, éd. en langues étrangères, 1970.
- Platon, *La République* Livre VII, pp. 105-107.
- Platon, *Apologie de Socrate*, Québec, BEQ.

- Ondoua, P., « Cosmocitoyenneté et idéologie chez Habermas : une critique africaine de la mondialisation libérale » in Njoh Mouelle, E. (dir.), *La philosophie et les interprétations de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Spinoza, L, XIX à Blyenbergh. Cité dans www.spionzaetnous.org
- Wolton, D., *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003.

Chapitre 6

Communication de masse et modernité : une perspective critique du « développement » par les « industries culturelles et créatives » en contexte camerounais

Georges Madiba

Jean Edimo Wangue

Université de Douala

Le début des années 2000 marque un tournant fondamental dans les économies africaines, en contexte de mondialisation/globalisation au sens de la distinction que Warnier (2007 : 13-15) en fait. Cette dernière ouvre de nouvelles frontières pour une nouvelle économie marquée par un capitalisme de l'immatériel qui ne transcende l'espace géographique pour la production, la distribution et la consommation. Cette économie immatérielle est favorisée par un développement exponentiel d'outils de communication et une circulation instantanée de l'information qui déstructurent les relations économiques issues du capitalisme industriel et structurent un nouvel espace commercial et économique marqué par des flux financiers et des investissements directs étrangers (IDE). Ce qui annonce l'émergence d'un monde nouveau fait de promesses de croissance économique, de « développement », porteur de fait d'une fracture numérique et d'une marginalisation culturelle.

Considérées comme le stimulant d'une nouvelle économie et d'un capitalisme immatériel, les « Industries Culturelles et Créatives » (ICC) structurent pour l'essentiel les secteurs de la création (stylistique, mode, architecture, photographie professionnelle, publicité, etc.) et du divertissement (cinéma, télévision, musique, livre, les jeux vidéos, etc.). Elles apparaissent depuis peu dans les discours des organismes internationaux comme la bouée de sauvetage et le facteur redynamisant des économies émergentes des pays du Sud. L'Afrique du Sud et le Nigeria considérés comme des

exemples de développement par « l'Entertainment Industry » ont fini par laisser prospérer l'idée que « l'industrialisation » des pays africains pourrait s'affranchir de la transposition des modèles économiques issus de la seconde révolution industrielle pour en adopter de nouveaux relatifs à la mondialisation et au capitalisme de l'immatériel.

Le modèle de développement de ces pays considère le cinéma et la musique urbaine comme des produits culturels de consommation de masse qui trouvent leur public grâce à une communication audiovisuelle de masse et un marketing viral transfrontalier (Laifi, 2013 ; Raibau, 2009 ; Lafargue et *al.*, 2008). Ce nouveau paradigme de l'économie du développement par le divertissement adossé à la mondialisation des produits culturels appelle une redéfinition des concepts « industrialisation » et « développement » à tout le moins, un autre regard sur les questions de communication, de consommation et de développement.

Cette analyse sera portée essentiellement sur le cinéma comme objet que Misse Misse a reconnu n'avoir pas suffisamment exploré. À l'aune d'une relecture de la sociologie de la communication et de consommation de masse, dont le film est un puissant vecteur, de son impact sur le public et de la critique du « développement » socio économique qu'il a posé comme « objet évanescant », nous chercherons à prolonger les pistes de sa réflexion. La démarche méthodologique que nous voulons exploratoire nous permet de prolonger les questionnements portés par Misse Misse sur la nouvelle économie basée sur le capitalisme de l'immatériel ; elle tient à renouveler les paradigmes de « communication de masse », « développement » et « industrialisation » de la culture ayant structuré « l'agir communicationnel » de Misse Misse.

Les précisions conceptuelles et les prolongements du concept

Dans nombre de ses publications, Misse Misse souligne la place que le paradigme de « développement » comme facteur de transition d'une société traditionnelle vers la modernité occupe dans les analyses économiques (Misse Misse, 2014). En 2010 il constate que le discours de

la mise en acceptabilité du « développement » (...) est dominé par le nominalisme et le pragmatisme qui structurent le phénomène du « développement » comme domaine de pensée et d'intervention dans le système de production et de reproduction dans l'Afrique contemporaine. Caractérisé et dominé par le nominalisme et le pragmatisme, le vocabulaire

concernant le concept de « développement » est porteur d'une considération politique dans les rapports complexes entre les pouvoirs publics des pays africains et leurs « partenaires au développement », appartenant pour l'essentiel au système dominant des Nations Unies ou au monde occidental.

Marquée par une épistémologie annonciatrice de l'abondance et du progrès, la problématique du développement a de la peine à s'affranchir du nominalisme qui l'enferme dans une conceptualisation plurielle et fragile. Si pour les sciences humaines structurées par l'économie et le sociologique, le « développement » peut renvoyer à un changement de cap amélioratif. Il reste toutefois difficile de lui accorder une consistance conceptuelle en Sciences de la communication où les apparences le rapprochent de « modernité » (Maffesoli, 2008), de « progrès » et depuis peu « d'industrialisation ». D'où la charge symbolique que porte la culture à travers une proclamation de l'industrialisation par les « industries culturelles et créatives. C'est la preuve d'un changement de paradigme développementaliste dont l'objectif de légitimation des appréhensions occidentales trouve un écho favorable auprès de fonctionnaires « experts » des questions de développement. Au point que cette longue invocation mystificatrice conjuguée des Occidentaux et des Experts de développement, portée de décennie en décennie par des concepts et des paradigmes renouvelés, tend à se confondre pour les pays africains « à un cul-de-sac c'est-à-dire au mieux à la « croissance sans développement » (Misse Misse, 2010). Un flou conceptuel et programmatique qui conduit à légitimer l'essor des pays africains d'une temporalité collective (Objectifs du Millénaire pour le Développement, OMD) à une autre, plus singulière, de « l'émergence » (à titre d'illustration la Côte d'Ivoire projette son émergence en 2020 tandis que le Cameroun la voit en 2035).

Penser le prolongement du concept « développement » nécessite de repenser les modèles pionniers qui reposent sur la perception du développement comme évolution. L'évolutionnisme considère le développement à travers le transfert des technologies, la diffusion des innovations (à travers les médias) comme une activité exogène (le développement étant ainsi lié à la coopération du Nord vers le Sud), tandis que le paradigme du diffusionnisme est battu en brèche par ses principaux porteurs. La pensée étant

dynamique Everett Rogers a dû lui-même indiquer les limites conceptuelles de son modèle¹⁵.

Se rangeant du côté des *Culturals studies*, Misse Misse estime que cette perception du diffusionnisme comme moteur du développement, à défaut d'être un mirage aux alouettes, ou une illusion créée par les discours politiques, reste irréaliste :

la faute principale de ces auteurs est d'avoir pensé ou au moins implicitement cautionné l'idée que la seule diffusion des innovations dans les pays tiers pouvait y provoquer le « développement » durable, au mépris de nombreuses dynamiques sociales du « dedans et du dehors ». Nous trouvons leur démarche et leurs conclusions un peu trop simplistes (...) car elles font l'impasse sur la dimension symbolique ou culturelle de l'innovation, sur les obstacles structurels au changement social tels que les structures de pouvoir, les relations sociales (économiques, de genre, d'âge, de résidence, professionnelles), dans les formations sociales, qui sont des stipulations non négociables. Bref, par leur raisonnement perfide, ils occultent la question du sens (Misse Misse, 2010).

La distanciation critique que développe Misse Misse des concepts « développement » et « communication pour le développement » qu'il a tant portés dans ses enseignements et ses analyses tirées de ses expériences de terrain au sein du système onusien, permet de scruter les prolongements du « développement » comme une « *extraversion durable de l'Afrique, l'Amérique du sud et l'Asie* ». Dans ce sens, le leg de Misse Misse serait alors l'incitation à la systématisation de la critique à partir de la mise en relief d'une terminologie adoptée dans les discours occidentaux mais pas nécessairement adaptée à la réalité africaine, afin de parvenir « à un modèle de changement plutôt créé que plus souvent subi et qui se situerait dans la durée ».

Ce changement paradigmatique se situe au niveau de nouvelles pratiques capitalistiques desquelles émerge une économie de l'immatériel et des

¹⁵ Ainsi, depuis le début des années 1980, Everett Rogers reconnaît les limites du paradigme de la seringue hypodermique et la nécessité de la limite de portée de ses analyses: « *to move beyond the proven methods and models of the past, to recognize their short-comings and limitations and to broaden their conception of the diffusion of innovations* (Cité par Misse Misse, (2010) « La communication stratégique : de l'appui au "développement" à la promotion du "changement social". Une communication de connivence ? » in Misse Misse, Kiyindou, A. (dir.) (2006), *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives*, actes du 1er colloque international, Douala, avril 2006, Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3 ; Université de Douala.

industries de la culture. Cette nouvelle donne du développement par l'art et la culture, qui porte en lui les germes d'une perception mondialiste et humanitaire, offre l'occasion à chaque culture de mettre en valeur son identité non plus sur un plan symbolique mais aussi et surtout sur un plan économique.

De « l'industrie de la culture » aux « Industries culturelles et créatives » : une certaine idée de la culture et du capitalisme

Depuis l'exploration du concept « industrie de la culture » Adorno et Horkheimer, (1974) jusqu'à celui « d'industries culturelles » Miège (2000), Tremblay (2008) (Flichy (1980) pour signifier l'existence d'une pluralité de filières caractéristiques du secteur de l'art et de la culture, on observe plusieurs définitions de cette notion. Nous en garderons une minimale selon laquelle les industries culturelles sont

l'ensemble en constante évolution des activités de production et d'échanges culturels soumis aux règles de la marchandisation, où les techniques de production industrielle sont plus ou moins développées, mais où le travail s'organise de plus en plus sur le mode capitaliste d'une double séparation entre le producteur et son produit, entre les tâches de création et d'exécution (Tremblay, 2008 : 123).

Dans les années 1990 émerge dans l'espace anglo-saxon (Australie et Royaume-Uni principalement) le concept « d'industries créatives » défini comme « *toute industrie qui a pour origine la créativité individuelle, l'habileté et le talent et qui a le potentiel de produire de la richesse et l'emploi à travers la création et l'exploitation de la propriété intellectuelle* » (Tremblay, 2008 : 127)

Qu'il s'agisse d'industries culturelles ou créatives, toutes ces notions ont un dénominateur commun : la production plus ou moins industrielle de biens et services mis sur le marché à travers un processus de commercialisation lui permettant d'avoir une valeur marchande. La question des modalités de production et leur valeur marchande sont donc les principaux éléments caractéristiques de ces industries.

Dans un contexte économique marqué par la seconde révolution industrielle de l'Après Guerre, et le triomphe du développement du capitalisme matériel, Theodor Adorno et Max Horkheimer, sont les premiers à considérer la culture comme une industrie. Ainsi, ils rendent compte de l'importance et de l'incidence de la standardisation et de la reproduction en masse des produits culturels véhiculés par la radio, la télévision et le cinéma dans les sociétés occidentales (Adorno, Horkheimer, 1964). Ils ex-

pliquent que la reproduction à grande échelle, l'uniformisation et la diffusion de ces biens et services à un large public par des processus industriels et les techniques de communication de masse peut nuire au développement de la culture. Car, indiquent-ils, la marchandisation de la culture appauvrit les contenus de ces biens : « *la civilisation actuelle confère à tout un air de ressemblance. Le film, la radio, et les magazines constituent un système. Chaque secteur est uniformisé et tous le sont les uns par rapport aux autres* » (Adorno, Horkheimer, 1974 : 129).

La perspective critique des théoriciens de Francfort du capital, du mode de production standardisé des biens et services culturels ainsi que leur diffusion, va être modélisée par l'École de Grenoble. Elle axe son interrogation non plus sur une vive critique philosophique et éthique de la marchandisation des biens et services culturels produits en masse, selon des techniques industrielles (comme l'École de Francfort), mais sur les problèmes spécifiques que rencontre le capital pour produire des richesses à partir de l'art et la culture.

Cette approche « socio économique » indique que la production et la rentabilisation des biens et services culturels suivent les mêmes normes que tout autre bien dans un environnement économique dominé par le capitalisme (Ion *et al.*, 1978). Mais ils démontrent que les industries culturelles n'obéissent pas aux mêmes processus de production ni de diffusion, en ce sens qu'ils sont des produits hybrides qui répondent à une « demande imaginaire » des besoins de l'esprit et non ceux du corps, pour « *la satisfaction de la représentation mentale à des fins d'évasion, d'enrichissement intellectuel, ou de rupture quelconque avec la réalité* » (Bonnell, 2006 : 36)

Des industries culturelles et créatives aux industries du divertissement : émergence d'une culture mondiale

En s'ouvrant inéluctablement à la mondialisation à travers le développement des outils de communication moderne, des technologies de numérisation de l'information et la communication et principalement par les médias transnationaux qui s'affranchissent des frontières et véhiculent des contenus mettant davantage un accent sur le divertissement (cinéma, musique, sport), les pays africains rentrent de plain-pied dans la culture mondiale, dominée par le paradigme économique et financier qui fait du bien

culturel un produit de consommation de masse au même titre que tout autre bien économique¹⁶.

Présenté comme nouvelle économie de l'immatériel qui ne nécessite pas la construction d'usines pour l'industrialisation et le « développement » économique, le développement des ICC est considéré par les pays africains comme un palliatif aux investissements indispensables à la croissance du produit intérieur brut et donc au développement.

L'idée que sous-tend l'acceptation de ce discours par les Africains est la recherche de voies et moyens pour trouver le chemin de la croissance et la production des richesses à travers les ICC. C'est un changement de paradigme qui confère désormais au divertissement une valeur ajoutée. Autrement dit, le développement ne passe plus par l'industrialisation et le capitalisme issu de la révolution industrielle mais plutôt par un capitalisme de l'immatériel qui compte dans ses composantes les « industries » du contenu et du divertissement.

Cette présentation de l'industrialisation et du développement par la production et la consommation des biens culturels semble ne pas convenir à l'analyse de Misse Misse, pour qui une économie fragile ne peut convenablement supporter les exigences de la croissance et du développement. De quoi nous pouvons tirer l'idée selon laquelle le développement soutenu d'une économie ne peut que reposer seulement sur les richesses créées par la production des biens et services culturels, dans la mesure où avec la mondialisation et l'hyper concurrence qui caractérise ce secteur, la distribution et la consommation des produits culturels à grande échelle s'opèrent mieux dans une économie structurée et viable.

Même si l'exemple du Nigeria dont l'industrie de la culture en fait une économie émergente en Afrique, devant l'Afrique du Sud¹⁷, pourrait donner des signes d'espoir, il n'en demeure pas moins vrai que dans la plupart

¹⁶ Sans nécessairement nous appuyer sur la thèse hyper critique de l'École de Francfort qui indique que la « globalisation », la massification et la standardisation des biens culturels vide l'art de toute sa symbolique et de toute son originalité pour en faire un produit de divertissement ; on passerait ainsi de l'art au business. Voir Adorno, T., Horkheimer, M., *La dialectique de la raison – fragments philosophiques*, Paris, Gallimard, 1974 (traduction française), pp. 136-143.

¹⁷ Grâce à une production qui oscille entre 1500-2000 films vidéo par an, le secteur du cinéma au Nigeria emploie un million de personnes et compte un revenu annuel de 853,9 milliards de nairas (5,6 milliards de dollars US, soit 3360 milliards FCFA), soit 1,2 % du PIB du Nigeria en 2013. Voir site www.societe.economie-afrique.com

des pays d’Afrique, les produits culturels restent confinés d’un marché relativement étroit pour créer une consommation de masse.

Le succès de cette « industrie » nigériane réside dans le fait qu’elle a su domestiquer son offre par rapport aux préoccupations des consommateurs locaux, face à la fermeture des salles de cinéma et à la multiplication des chaînes de télévisions par satellite. Ce qui a permis de dynamiser la création et la production locales et de développer un marché intérieur de plus de 180 millions de potentiels clients¹⁸.

Le développement par les Industries du divertissement : un paradoxe paradigmatique

Dans le vaste champ des médias de masse et du contexte socio-économique de consommation des produits culturels et médiatiques, les recherches en Sciences de l’Information et de la Communication au Cameroun prennent très peu en compte l’étude des problématiques liées à la cinématographie. Les rarissimes cas qui s’y intéressent, très souvent, ne présentent en compte que les aspects culturels en omettant la dimension économique des micros structures qui œuvrent dans la filière (Angoua, 2004), Barrot (2005).

Ce choix qui met en avant des questions idéologiques à travers la volonté de valorisation de la culture semble peu adapté en rapport à l’approche économique dont sont chargés d’espoir les ICC, considérées comme un nouveau gisement d’emplois pouvant impulser la croissance des économies des pays africains. Étant entendu que la culture peut insuf-

¹⁸ Le succès du Nigéria, de l’Inde des USA et bientôt de la Chine comme modèles d’implémentation d’une industrie culturelle et créative est lié à la capacité à véhiculer un contenu culturel à travers une langue locale comprise de la grande majorité (Yoruba, haoussa ou pidgin au Nigéria), le hindi en Inde et l’Anglais pour les USA et le mandarin pour la Chine. Tous ces pays ont des populations supérieures à 150 millions d’habitants. Ce qui peut sembler être un gage de massification de la consommation des produits culturels.

fler une dynamique de croissance sur le plan macro-économique ou à l'échelle d'une ville¹⁹.

Au Cameroun, il n'en demeure pas moins que le poids économique de la filière cinéma et audiovisuel est sous-évalué. L'approche méthodologique de comptabilité publique de la richesse produite par cette filière ne prend pas en compte d'autres activités connexes allant de la commercialisation des équipements de diffusion (TV, home cinéma, lecteurs de DVD), de communication (Smartphones pour le téléchargement de films, crédit téléphonique) voire de l'intégration culturelle (recours aux activités de valorisation du patrimoine et de promotion du tourisme ; prise en compte des créations intermédiaires intégrées comme la musique, les arts de scène, le design, le stylisme modélisme, l'art contemporain, etc.). Ainsi cette approche qui pêche par un manque de transversalité minore involontairement le volume de la richesse engendrée par le cinéma ; en cela elle reste partielle et donne l'impression d'une activité sociale, peu pourvoyeuse de richesses²⁰. Cette « omission » de la perspective économique de la production du film comme une « entreprise » pourvoyeuse d'emplois peut s'expliquer, dans le cas camerounais, par une absence de données statistiques comptables pour donner une rationalité micro et macro-économique à cette industrie balbutiante mais peu structurée ni en amont, par les pou-

¹⁹Le festival de Cannes dont le budget s'élève à 20 milliards d'euros (13 300 milliards ; treize mille trois cent milliards FCFA) a généré en 2014 un chiffre d'affaires annuel de 72 millions d'euros pour la ville de Cannes (47 160 000 milliards FCFA) soit presque le 1/10ème du budget de l'Etat du Cameroun. Voir Isabelle Foucaud, « Le Festival de Cannes a généré 72 millions d'euros de retombées économiques en 2014 » www.lefigaro.fr publié le 12/05/2015.

²⁰ Cette perception est celle sur laquelle repose la gouvernance de la culture au Cameroun, où le Document de Stratégie de Croissance et l'Emploi (DSCE), la boussole de l'Etat pour ses investissements pourvoyeurs de richesse, considère le Ministère en charge de la culture dans la même nature économique que celui en charge de la femme et de la promotion de la famille ou celui des affaires sociales. La culture est considérée comme une activité sociale, ne nécessitant pas d'investissements lourds, dans la mesure où, selon le DSCE, elle ne génère pas de richesse.

voirs publics, ni en aval par les acteurs de la chaîne de valeurs. Pourtant il reste difficile de penser l'aspect créatif (réalisation et production) sans tenir compte de ce qu'il s'agit aussi et surtout d'un bien de consommation qui doit trouver son public dans un marché donné (diffusion et promotion). Parce qu'il ne saurait y avoir un produit sans marché, sans marchands, sans chalands ni acheteurs ; l'absence, dans ce cas, d'un acteur du système remet en question l'existence de la filière ou de l'industrie.

Depuis la cessation d'activités du Fonds pour le développement de l'industrie de la cinématographie (FODIC) au milieu des années 1990, la volonté et les conditions de « développement de l'industrie de la cinématographie » camerounaise restent une intention vivace dans les politiques publiques nationales²¹, voire panafricaines²². Qu'est-ce qui pourrait donc expliquer que malgré la prise de conscience et la volonté affichée par les politiques, le modèle d'industrialisation du cinéma et du développement par les ICC préconisé et insufflé depuis peu dans les discours sur « l'émergence » par les institutions financières internationales n'ait pas encore connu son essor au Cameroun ?

Un secteur dominé par l'informel

Considérée dans les rapports des institutions internationales comme une économie de l'informel, l'économie camerounaise trouve son dynamisme dans la multiplication des petites entreprises, quelques fois unipersonnelles. Notion ambiguë, nous proposons néanmoins de définir l'économie informelle comme l'ensemble de mécanismes de production et de commercialisation mis sur pied en marge du circuit formel réglementant l'activité économique dans un pays. Les activités y relatives sont caractérisées par leur petite échelle, leur faible intensité capitalistique, la faible

²¹ Une correspondance n° B70/d-6/SG/PM du 03 février 2017 instruisait le Ministre en charge du cinéma de voir les « modalités de développement et d'industrialisation du cinéma camerounais » à la suite d'un atelier organisé par le MINAC sur « l'élaboration d'un projet de stratégie de relance du cinéma camerounais à Buéa, du 31 août-2septembre 2016 ».

²² C'est ce qui explique qu'en 2006, le gouvernement sud-africain, l'Union africaine, la Fédération panafricaine de cinéastes (Fepaci) et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) ont tenté de ressusciter et redonner une nouvelle orientation plus dynamique aux « recommandations définies en 1982 au colloque de Niamey et en créant au sein de l'Union africaine une commission technique chargée du développement de l'industrie cinématographique en Afrique » (Mahamane Ilbo, 2011).

capacité à salarier un personnel permanent ou encore le non-accès aux institutions modernes de financement (Kengne, Metton, 2000 ; Lautier, 2004).

Dans une volonté de comprendre les nouvelles dynamiques de l'économie camerounaise de la communication et de la culture marquée par une tendance lourde à l'informel dans les secteurs primaire et tertiaire et une extraversion liée à la mondialisation, Misse Misse a observé une « industrie culturelle du pauvre » dynamique qui participe à la « mondialisation par le bas » (Misse Misse, Madiba, 2013).

Cette tentative de corrélation entre le piratage à l'échelle industrielle des biens culturels et les dynamiques de l'économie camerounaise, indique que d'une manière ou d'une autre émerge une « industrie culturelle du pauvre » contribuant à la formation d'une culture du pauvre et permet une consommation de produits culturels (piratés) par une large frange de la population sans qu'elle ne soit une consommation de masse. La caractérisation effectuée par Misse Misse montre que « l'industrie culturelle du pauvre » est une industrie de (re)production et de consommation structurée selon un modèle économique classique répondant à une chaîne de valeurs triple (production, distribution, commercialisation/consommation) dans un environnement macro-économique caractérisé par l'informel et la distorsion des valeurs éthiques ; il n'en reste pas moins vrai que malgré cette apparente structuration formelle cette industrie est en marge de la légalité et qu'en cela elle obère les revenus fiscaux de l'État, précarise certaines branches de la filière et en asphyxie d'autres²³.

Le comportement économique de la plupart des acteurs de la filière, dans un environnement déstructuré par l'informel les conduits, pour la survie de leur activité, à se mettre en marge de la loi fiscale, bien que les pouvoirs publics ne fassent pas nécessairement et systématiquement une chasse à ces promoteurs d'une économie souterraine de la culture :

l'attitude des pouvoirs publics bien qu'hostiles à l'économie souterraine de la communication, est marquée par la compréhension vis-à-vis de ce qui est considéré comme une activité de fraudeurs (...) au regard des normes internationales de protection des droits d'auteur et des droits

²³ À la fin des années 1990, Douala (10) et Yaoundé (5), les deux principales métropoles camerounaises comptaient 15 salles de cinémas, aujourd'hui elles n'en comptent plus qu'une chacune (salles du réseau Canal Olympia) entraînant la fin des petits métiers liés à la distribution et au commerce en salle.

voisins. (...) L'évasion fiscale et la concurrence déloyale pénalisent grandement les artistes et autres industriels de la culture (Misse Misse, Madi-ba, 2013 : 125).

Sans des préalables juridiques les contraignant au respect des règles fiscales, la plupart des opérateurs culturels ne trouveront pas d'intérêt à se conformer aux normes juridiques de création d'entreprises, estimant qu'il ne s'agit là que d'une perte minime pour l'État²⁴. Le fonctionnement de l'économie étant sous le modèle des vases communicants, ces opérateurs culturels « oublient » que c'est l'ensemble des contributions fiscales payées par les agents économiques qui irriguent l'économie et permet le financement de leurs activités.

Au-delà des récriminations habituelles à l'endroit de l'État et des explications économiques conjoncturelles, il est surtout question de l'écartement de la norme sur le plan éthique (fraude et piratage) et de quelques égarements sur le plan managérial (absence de professionnalisme, manque rigueur dans la gestion, affairisme peu éclairé) par les principaux acteurs de la filière. D'autant plus que la baisse de la fréquentation des salles de cinéma va s'effectuer par une domestication de la consommation culturelle individualisée à travers les vidéoclubs, la multiplication de canaux télévisuels diffusant les films et la reproduction non autorisée de films sur support numérique (VCD, DVD) :

ce phénomène de copies illégales sur VCD a affecté toute la filière cinématographique, le manque à gagner pénalisant les distributeurs et les producteurs de films, d'abord directement par non-perception de droits sur ces ventes illégales, puis indirectement par la baisse des entrées et la fermeture des salles qui a tari les ressources qu'elles généraient et leur redistribuaient (Forest, 2011 : 63).

À bien y regarder, les conditions socio-économiques souvent invoquées ne peuvent plus interagir de manière substantielle pour la consommation

²⁴ Selon le principe keynesien selon lequel, c'est l'investissement d'aujourd'hui qui finance la production de demain, la production cinématographique se fait ex-post, c'est-à-dire que c'est l'exploitant qui apporte les ressources nécessaires pour alimenter le cycle logique de la filière (de la création/production à l'exploitation en passant par la distribution/promotion) selon le mécanisme de « la remontée des recettes ». Dans le cas d'espèce toute minoration des recettes ou l'inexistence des recettes issues de l'exploitation affaiblit les moyens disponibles pour la production et donc *in fine* pour la création, réduisant ainsi le nombre de films possibles à produire, et de la même affaiblissant la valeur économique de la filière.

des biens culturels, en ce sens que la structure du marché et la psychologie des consommateurs ont évolué. De sorte que les expériences de pratiques culturelles (cinéma, musique et livre) ciblant les jeunes urbains ont été encourageantes en termes de succès populaire, en montrant que le principal frein à l'accès de la consommation des produits culturels n'est pas financier mais commercial²⁵. D'où une fréquentation de plus en plus régulière des plateformes numériques de commercialisation des produits culturels (Iroko, Amazone, Wandashop, YouTube) par les jeunes consommateurs.

Mondialisation et diversité culturelle

Au-delà des enjeux politiques et économiques que charrie la défaillance actuelle de la filière cinéma et audiovisuel, il se pose des questions d'identité culturelle et de cohésion sociale relatives à la mondialisation. La prise de conscience des instances internationales d'éducation, de protection et de promotion de la culture à l'instar de l'UNESCO qui a inscrit la diversité culturelle et des contenus cinématographiques et audiovisuels comme un engagement de premier plan dans leur programme, doit être perçue comme une sonnette d'alarme tirée à l'intention des pays du Sud, en ce sens que *« toute culture se doit (...), en même temps, de préserver les valeurs qui la nourrissent et l'enrichissent de l'intérieur »* (Tiendrebeogo, 2009).

Sans que la faillite actuelle de la filière cinéma et audiovisuel camerounais ne puisse être considérée comme une fatalité, il y a des modèles qui pourraient permettre de sortir de l'ornière. Le développement de la filière cinéma et audiovisuel dans les économies libérales occidentales (USA, France, etc.) ne s'est pas effectué sans une préférence culturelle affichée et

²⁵ La forte présence sur le plan national et international de la musique urbaine camerounaise (X Maleya, Stanley Enow, Mr Leo, Magasco, Franco qui sont de réels success stories) s'explique par une multiplication de supports de diffusion dédiés (websites, webradios, blogs, podcasts radios, etc.), et une relative maîtrise des technologies du numérique et de l'internet dans la production de cette musique et la stratégie marketing en direction des jeunes : *« notre marque de fabrique est d'utiliser sans distinction toutes les langues parlées au Cameroun. On peut prendre un mot chez les bamiléés à l'Ouest et lui donner du sens dans tout le pays, chez les anglophones ou chez les francophones. On utilise une culture globale, un dictionnaire qui va au-delà de l'anglais, du français ou même du pidgin. (...) on doit être capable d'exprimer des émotions dans n'importe quelle langue. C'est une question d'authenticité, d'originalité et de rejet du tribalisme »* – Jovi (à l'état civil Ndukong Godlove Nfor). Il se distingue par ses sonorités faites de mélanges de rythmes camerounais (makossa, ésséwé, bikutsi...). Il est l'auteur des titres à succès « Don 4 Kwat » (Ce tube a été joué sur l'émission « Destination Africa » sur BBC 1 Xtra pendant plus de 12 semaines), « Pitié », « Cash », « Et p8 koi ? ou « B.A.S.T.A.R.D ».

assumée à travers le respect de la politique des quotas pour préserver et promouvoir les productions locales et soutenir une industrie naissante. Bien que considérée comme dépassée dans un contexte de mondialisation des économies et d'ouverture de frontières²⁶, la politique de quotas peut susciter une appétence et une accoutumance aux productions cinématographiques et audiovisuelles nationales. Une telle initiative peut prendre corps à travers la constitution d'une entreprise intégrée verticalement (qui prend en compte la Production, la Distribution, la Promotion l'Exploitation/Diffusion, etc.) comme cela a été le cas en France avec la SFP (Société française de Production) et en Afrique du Sud²⁷ avec la Ster-Kinekor.

Le développement par les industries du divertissement : un paradoxe paradigmatique

À partir de l'observation selon laquelle, au Cameroun, depuis le début des années 2000 émerge une économie balbutiante des produits culturels, nous pouvons indiquer que celle-ci est caractérisée par une forte fragilité des structures qui la composent, des produits piratés, un non-respect de la séparation des différents métiers de la chaîne de valeurs, et une tendance très marquée à une forme d'institutionnalisation de l'informel et de la débrouillardise.

Le développement des technologies du numérique a entraîné des pratiques de plus en plus individualisées face à la multiplication d'une offre diversifiée d'images télévisuelles qui permet d'en domestiquer les usages. Même le Nigeria, souvent cité en exemple, souffre aussi d'une sérieuse insuffisance organisationnelle tendant à rendre son modèle de développement de la filière cinéma et audiovisuel, un cas d'école qui fragilise les discours d'un changement de paradigme du concept « développement » des économies africaines par les industries culturelles et créatives.

²⁶Le débat entre les « exceptionnistes » et les « libre échangistes » s'est exacerbé avec la mondialisation de la culture. Voir Divina Frau-Megs « Exception culturelle, politiques nationales et mondialisation: enjeux de démocratisation et de promotion du contemporain », *Quaderni*, CAC, n°14, p. 4. Ou Jean Tardif, « La mondialisation culturelle par-delà le prisme de la diversité culturelle » in *Questions de Communication*, n°17, 2010, pp 151-168.

²⁷ En Afrique du Sud, les revenus tirés du cinéma sont estimés en 2010 à 5,5 milliards de rands (550 millions USD) soit 330 milliards de FCFA, avec des emplois de l'ordre de 30 000 personnes.

Il est rare de trouver des exemples d'une industrie culturelle prospère et émergente en Afrique sans une intervention à une étape importante de son développement et un engagement marqué des pouvoirs publics agissant en qualité de facilitateur et de régulateur. Son intervention s'effectue en termes de réglementation ou de contribution financière à la production par des mécanismes financiers publics ou privés. Il ne peut exister une industrie sans marché, c'est-à-dire, un lieu de rencontre réglementé entre producteurs et consommateurs. Ainsi, il est nécessaire, pour tenter une industrialisation de la filière cinéma et audiovisuel, que soit mise en œuvre une véritable action publique pour structurer le cadre juridique et économique adapté aux mutations technologiques et au développement du numérique ; et de la même manière créer des mécanismes de soutien financier idoines pour susciter leur développement. Cette filière pourrait raisonnablement se développer dès lors qu'en plus de cet encadrement juridique, un environnement fiscal et douanier incitatif permettant d'alléger les charges de ces « entreprises » fragiles et précaires sera mis sur pied et respecté²⁸.

En l'état actuel, l'industrie cinématographique camerounaise et de nombreuses ICC balbutiantes présentent d'importantes lacunes structurelles qui ne leur permettent pas de susciter un développement endogène si les pouvoirs publics font l'économie de mesures fortes, incitatives et cohérentes pour pallier quelques insuffisances, parmi lesquelles :

- l'absence d'une langue nationale, qui constituerait pour la grande majorité un socle permettant l'accès à l'expression culturelle des artistes locaux (musique et cinéma) ;

- la difficile massification de la consommation. Le marché camerounais des produits culturels étant à la fois étroit et déstructuré par le piratage et la fraude peine à intéresser une masse critique, ne serait-ce que celle des populations urbaines, faute d'une véritable entreprise de distribution.

- la quasi inexistence des lieux d'exposition des productions nationales (salle de cinéma, salle de spectacles conventionnelles, bibliothèques, etc.) afin d'intéresser d'éventuels consommateurs ; ce qui a pour conséquence de laisser libre le champ de la production aux fraudeurs et de l'accoutumance à la consommation des produits piratés.

²⁸ Au Cameroun, l'absence d'un cadre fiscal et douanier spécifique pénaliserait les petits exploitants et les distributeurs, par le cumul de taxes prévues par les textes, compte tenu des investissements actuellement nécessaires pour la rentabilisation d'une salle de cinéma.

Au vu de l'importance des enjeux sur le plan identitaire et économique, en ce qui concerne le développement des ICC une politique volontariste s'impose : elle permettrait de recréer un cadre normatif d'action pour la mise en œuvre de la politique culturelle de l'État, pour le soutien de l'industrialisation des ICC, devenues des industries du divertissement. En contexte camerounais, malgré l'hétérogénéité des filières, les traits caractéristiques d'une industrie ne trouvent pas tous leurs fondements dans ces différentes filières, au point qu'il devient difficile de projeter l'existence des « industries culturelles et créatives ».

Le paradigme du « développement » n'étant plus relatif au capitalisme du matériel, il devient illusoire, voire paradoxal, de poser les bases de l'industrialisation d'un Pays Pauvre Très Endetté (PPTE) par les activités liées à la satisfaction de l'esprit (le divertissement) avant celles des besoins primaires de (re)production et de survie.

Conclusion : le développement par l'industrialisation de la culture, des balises à suivre

Annoncée comme objet ouvert d'une impérieuse étude, la compréhension des mécanismes de « développement » ou « d'émergence » de l'économie camerounaise de la communication et de la culture passe, selon Misse Misse, par une sorte d'*aggiornamento* de la conceptualisation des catégories de biens culturels à produire et des processus d'industrialisation par le capitalisme de l'immatériel.

Face à l'inexistence de véritables distributeurs agréés à cause de la duplication et la commercialisation illégale des biens culturels, des acteurs ont tenté des solutions individuelles. Plutôt que d'être la planche de salut espérée, elles les ont transformés en une filière totalement intégrée : de réalisateur et producteur de son œuvre, il s'est retrouvé marketiste, distributeur, éditeur et vendeur de DVD qui lui procurent un peu plus de revenus²⁹ que l'exploitation en salles. Une telle débauche d'énergie et de recherche d'astuces fait en sorte que la chaîne industrielle de production ne peut plus être respectée et transforme la filière en « *artisanat pour occuper les rayons du bricolage, solution vitale à court terme pour quelques individus, mais surtout*

²⁹ Telles celles de Joséphine Ndagnou (*Paris à tout prix*) et Thierry Ntamack, auteur du concept marketing du « cinéma au prix d'une bière ».

symptôme d'une dislocation absolue de la filière et de sa très difficile reconstruction » (Forest, 2011).

De ce point de vue, et dans un contexte en perpétuelle mutation où les Camerounais réinventent leur quotidien avec des pratiques de braconnage juridique et moral, la pensée de Misse Misse sur la problématique du développement de l'économie à travers l'industrialisation du secteur art, culture et communication semble se présenter, comme une réflexion en pointillée, une pensée à suivre

Références bibliographiques

- Adorno, T., Horkheimer, M., « La production industrielle de biens culturels – raison et mystification des masses », *Communications*, n° 3, 1964.
- Adorno, T., Horkheimer, M., *La dialectique de la raison – fragments philosophiques*, Paris, Gallimard, (traduction française), 1974.
- Barrot, P., *Nollywood. The Video Phenomenon in Nigeria*, Londres, James Currey, 2008.
- Bonnel, R., *La Vingt-Cinquième image. Une économie de l'audiovisuel*, Paris, Gallimard, 2006.
- Donnat, O., *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, Paris, La Découverte, 2009.
- Flichy, P., *Les industries de l'imaginaire – Pour une analyse économique des médias*, Grenoble, PUG, 1991.
- Forest, C., « L'industrie du cinéma en Afrique. Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, 2/2011 (n° 238), pp. 59-73.
- Huet, A., Ion, J., Lefebvre, A., Miège, B., Peron R., *Capitalisme et industries culturelles*, Grenoble, PUG, 1978.
- Ilbo, M. O., « Échec du développement de l'industrie cinématographique en Afrique », *Clap noir*, 2007. URL : www.clapnoir.org (article 249).
- Lautier, B., *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, 2004.
- Misse Misse, Madiba, G., « L'économie camerounaise de la communication ; logiques et dynamiques du "piraté" dans la (re) production, la diffusion et l'appropriation des produits culturels », *Communication en Question*, vol. 2, Abidjan, octobre-novembre 2013.
- Tiendrebeogo, T., « La Filière cinéma et audiovisuel comme facteur de développement des pays ACP », colloque « Culture et création : facteurs de développement » organisé à Bruxelles du 1^{er} au 3 avril 2009.
- Tremblay, G., « Industries culturelles, économie créative et société de l'information », *Global Media Journal*, vol. 1, Montréal, 2008.

DEUXIÈME PARTIE

SIC, développement et organisations

Chapitre 7

La gestion des connaissances dans les organisations : un nouveau défi pour les entreprises camerounaises

Caroline Metote

Université de Douala

La société du savoir dans laquelle nous vivons actuellement, impose aux entreprises à la fois de prendre la mesure de l'importance des connaissances et compétences des individus, et d'envisager des stratégies susceptibles de favoriser leur bonne gestion et leur enrichissement, pour le profit de tous (Prax, 2003). Dans un environnement économique éclaté, les entreprises, même camerounaises, doivent constamment relever le défi de la concurrence redoutable, et du rythme du changement et des innovations violents et impétueux auxquels elles sont exposées. Parmi les grandes approches de définition des systèmes de gestion des connaissances (SGC) nous souhaitons privilégier l'approche systémique développée par Ouni et Duzert (2004 : 14) pour qui elle définit *les éléments qui peuvent intervenir dans un processus de gestion des connaissances (entités organisationnelles, sous-système, acteurs (utilisateurs-porteurs, etc.) et, met en évidence l'existence des relations (flux) entre les différents acteurs.*

Cette démarche nous permet d'intégrer les variables structurelles, humaines et socioculturelles comme pouvant influencer de manière substantielle une mise en œuvre efficace des SGC dans les organisations notamment camerounaises, aux caractéristiques souvent singulières. En effet, plusieurs de ces organisations sont inspirées d'un modèle hybride, combinant et adaptant certaines théories

- La théorie des besoins de l'homme au travail (Saussois, 2007) qui postule que l'individu agit en fonction de ses besoins innés, et sa sérénité au sein du groupe dépend du degré de satisfaction de ceux-ci.

- La théorie de la sociologie des organisations (Crozier et Friedberg) qui place l'individu au cœur d'un réseau de pouvoirs et de négociation permanentes où chacun joue sa participation en

échange des conduites conformes à ses intérêts de la part des autres acteurs. Tout est mis en œuvre pour élargir sa propre marge de liberté et réduire celle des autres.

Dans un tel contexte, l'information et la connaissance, conçues pour contribuer à l'atteinte des objectifs de productivité et de performativité des organisations, sont prises au piège des intérêts égoïstes et considérées comme des instruments de pouvoir, voire des gages de sécurité en l'absence de dispositifs normatifs forts susceptibles de garantir la sérénité professionnelle. D'où l'émergence de ce que l'on pourrait qualifier de « Culture de l'égoïsme intellectuel », tout à fait à l'opposé de la rationalisation cognitive dont le corollaire est la création d'un patrimoine informationnel collectif au service de l'intérêt général.

De manière générale, et malgré quelques efforts récents, on déplore dans la plupart des organisations camerounaises l'absence de véritables systèmes de gestion des connaissances, une vétusté des supports technologiques, et des politiques de planification aléatoires. Toutes choses qui constituent une entrave sérieuse à la performativité. Cependant, Même si quelques branches locales de certaines multinationales sont dotées d'un dispositif et d'un système managérial des connaissances honorables, elles semblent ne pas atteindre des résultats probants dans ce domaine. Cet article se propose d'examiner la responsabilité de l'environnement socio-économique dans l'absence d'une culture mutualiste.

Nous partons du postulat que par-delà les faiblesses du SGC, la rareté de l'information, l'insécurité et la précarité professionnelles mettent à mal les tentatives d'élaboration d'une véritable culture d'échanges de connaissances à travers des dispositifs normatifs forts, dans la poursuite d'un objectif commun. Il serait donc nécessaire de s'interroger sur les possibilités d'adaptation des différentes théories à ce contexte particulier. Notre observation s'effectuera dans deux catégories d'entreprises ; les entreprises camerounaises et les succursales de multinationales implantées au Cameroun : le PMUC (Pari mutuel urbain du Cameroun), branche locale d'une multinationale, le CNCC (Conseil National des Chargeurs du Cameroun) et la Douane camerounaise.

L'accès à l'information et le principe de gestion des connaissances

Les problématiques qui traversent la production des connaissances organisationnelles, s'expriment aisément dans un contexte « pos-taylorien »

(Michon, 2012) qui favorise la proximité coopérante entre les cadres, les salariés et autres partenaires de l'entreprise. Si le paradigme des relations humaines a œuvré à une considération de l'homme en tant qu'être de besoins, le « knowledge management » s'incline sur sa capacité productive de connaissances dans son rapport à l'entreprise. Des connaissances qui s'émancipent du simple processus de rationalisation cognitive pour marquer leur ambition *sérendipitique* (Lalouette, 2013) dans l'aller et retour entre le tacite et l'explicite (Polanyi, 1958).

L'entreprise d'aujourd'hui, dans sa mission de production des biens et services, se dote d'une arme distinctive : l'identité cognitive. Nous l'envisageons comme l'ensemble des arts de faire et de procéder, en interne et, de coopérer en externe. Elle est nourrie par le circuit du tacite et de l'explicite (connaissance) pour donner son originalité à l'organisation, ses résultats et succès.

L'accès à l'information et la gestion des connaissances dans les entreprises camerounaises

Par camerounaises, nous entendons les entreprises à capitaux majoritairement camerounais et relevant à la fois du secteur privé et du secteur public. Suivant les dispositions de la loi n° 2010 /001 du 13 avril 2010 portant promotion des PME (Petites et moyennes entreprises), l'ensemble des entités économiques sous le terme PME regroupe toutes entreprises qui emploient au moins 100 personnes et dont le chiffre d'affaires n'excède pas un milliard de francs CFA. Selon le dernier recensement de l'INS (Institut national de la statistique), le tissu économique camerounais est dominé par cette catégorie. Sur le plan organisationnel, elles se caractérisent par un dispositif dualiste. D'une part, et sur le plan strictement structurel, elles essaient de se conformer autant que possible aux exigences réglementaires, notamment fiscales et administratives. D'autre part, le déploiement fonctionnel donne à observer des démarches souvent aux antipodes des logiques et dispositifs normatifs, ce qui donne lieu à une gestion hasardeuse des hommes et des ressources, y compris cognitives. Ici, le formel et l'informel, le rationnel et le subjectif se côtoient dans une promiscuité saisissante.

La connaissance commence avec l'organisation et s'émancipe en son sein, relativement aux objectifs de la gestion des connaissances à savoir identifier et répertorier le capital de connaissance et de compétence d'une organisation ; déterminer comment l'organiser, l'utiliser dans le processus de travail de l'organisation. (Téluq, 2013 : 8).

Les entreprises camerounaises considèrent cet objectif comme inhérent à leur expression fonctionnelle et opérationnelle. Ici, le dispositif de gestion de la connaissance explicite prend appui sur un ensemble de canaux classiques traduits ou matérialisés par la mise à contribution des notes de services, des lettres, des mails, des réunions, du téléphone et quelquefois du journal d'entreprise. C'est un ensemble qui comprend ce qu'il faut faire, quand le faire, ce qui est en train d'être fait. De manière générale, il répond aux principes de disponibilité et d'accessibilité de la part des requérants. À ce dispositif formel se superposent des pratiques informelles de gestion de l'information, dans lesquelles l'oralité est prépondérante et les mécanismes de contrôle et de suivi précaires. S'y ajoutent limitativement les aspects techniques liés à la réalisation de la tâche commandée. Il se développe ici, la disponibilité sélective de la connaissance.

Concernant l'accès à l'information et à la connaissance, il nous semble important de rappeler la théorie de la contingence organisationnelle développée par Mintzberg qui posait déjà la norme technologique et structurelle comme critère de cohésion et performativité. Pour ce chercheur, l'ancienneté d'une structure et sa taille influencent son degré de complexité et son formalisme. Sur ce dernier point, il explique qu'un environnement complexe nécessite une structure de type organique dans laquelle la formalisation doit être systématique. Cette démarche de formalisation appelle un certain nombre de dispositions relevant de la politique de l'entreprise et nécessitant des aménagements logistiques. Au-delà des contraintes technologiques, il s'agit d'une volonté de promouvoir la centralisation de l'information par la création d'une banque de données, et sa mise à disposition inconditionnelle pour tous les utilisateurs. Le concept de la rationalisation cognitive trouve ici toute sa pertinence en tant qu'elle garantit la disponibilité effective d'une information complète pour la réalisation des tâches quotidiennes d'une part, et d'autre part, contribue à la mobilisation et la conservation du patrimoine cognitif de l'organisation dans une perspective pérenne. Dans une étude menée par nos soins auprès des services de la douane camerounaise, nous nous sommes intéressés à la disponibilité de l'information fonctionnelle. Il était question, en l'occurrence, de savoir si les personnels de la douane disposent de la bonne information au moment opportun pour effectuer les tâches de surveillance et de recouvrement qui leur incombent au quotidien. Il apparaît que la disponibilité de l'information est un problème majeur. Entre autres facteurs envisagés pour expliquer cet état de choses, nous avons la disponibilité et l'effectivité des outils de communication, ainsi que la pertinence des mécanismes de communication. Par « disponibilité » et « effectivité », nous entendons sur le

plan quantitatif, un ratio « matériel-utilisateurs » raisonnable, et, sur le plan qualitatif, une maîtrise des contingences technologiques entourant l'utilisation des équipements. Toutes choses susceptibles de favoriser une bonne circulation de l'information au service d'une performativité suffisante.

En ce qui concerne les outils de la communication, il s'avère que les plus présents dans les sites sont l'affichage, les notes de service et le téléphone (76 %). Les moins présents sont l'Internet et l'intranet (3 %). Ils sont naturellement les moins utilisés. L'information initiée par la hiérarchie n'arrive presque jamais à temps à ses destinataires, pourtant supposés s'en servir pour la mise en œuvre de la stratégie organisationnelle. Pour 65,6 % des enquêtés, elle arrive systématiquement en retard. Le retard de l'information peut être attribué au fait qu'elle est tributaire des hommes chargés de la transmettre ou des outils technologiques pas toujours adaptés ou insuffisamment disponibles. Les conséquences de cette situation sont entre autres : le retard dans le traitement des dossiers, l'inefficacité dans les missions de contrôle sur le terrain et les conflits avec la hiérarchie.

Seuls 10,5 % des enquêtés trouvent l'information de qualité suffisante, compréhensible et claire. Dans les structures disposant de nombreux services décentralisés comme la douane camerounaise où l'accès à l'information et à la connaissance est lié au niveau d'exécution des tâches ou encore aux niveaux statutaires, les acteurs « produisent l'information en même temps que certains responsables. C'est ce que Lalouette appelle la "finalité d'innovation durable" qui se traduit par la création active de connaissances individuelles et de leur intégration au niveau collectif dans une organisation au travers des interactions du travail en réseau, du partage d'expériences ». Ceci étant, les principes de flexibilité, de fragilité, de veille ou de vigilance qui structurent ce secteur et, qui semblent travailler à la fédération des savoirs et la coproduction des connaissances n'en restent pas moins cadrés ou contextualisés. La manœuvre stratégique n'échappe pas au projet individuel du contrôle des zones d'incertitudes où à la manipulation des liquidités et autres prérogatives opérationnelles offrent des réseaux de vache à lait aux acteurs. Là donc, les services fonctionnels indispensables sont fournis tandis que les arts et habiletés d'orchestration constituent des patrimoines personnels aux services d'intérêts individuels et égocentriques. L'entreprise dans ce sillage reste classiquement fonctionnelle et manque de constituer un capital cognitif compétent et fiable.

Le passage de l'information à la connaissance suppose la mise en œuvre de mécanismes de formalisation et de conservation qui permettent non

seulement l'accès systématique mais également l'accumulation et la pérennisation. Toutes choses qui ne sont pas forcément l'apanage des entreprises camerounaises.

La culture de la connaissance ou l'épreuve du contrôle du pouvoir

Au regard des résultats de l'étude Foresight 2020, menée en 2005 auprès de 1650 gestionnaires de par le monde, la gestion des connaissances (*Knowledge Management*), constitue le défi majeur pour les 15 (quinze) prochaines années, eu égard aux tendances lourdes de l'économie mondiale (2005 : 3). Le contexte est celui de la constitution d'un patrimoine organisationnel de la connaissance dans une dynamique de relève des défis par l'entreprise et pour l'entreprise d'aujourd'hui, qui est confrontée au contrepois de « la mondialisation, l'atomisation des sources d'information et d'expertise, la personnalisation des produits et services ».

En dehors de l'ingénierie classique de la diffusion de l'information, les circuits de la culture de la connaissance brillent par leur absence ; notamment la dynamique de transfert entre les différents états de la connaissance, développée par Nonaka et Takeuchi. Celles observées se développent dans les cadres de revendications syndicales ou encore d'assistance sociale dont chacun tire parti par le biais de la rotation.

Quant aux synergies créatives ou co-créatives (Teluq, 2013), elles sont substituées par une émulation informelle qui entretient un climat de méfiance. La détention de l'information traduite en connaissance est plutôt considérée comme un champ de production d'argent et de pouvoir. Le pouvoir de manipulation de la décision hiérarchique, et toutes autres manœuvres visant à préserver des avantages acquis mais précaires, parce que relevant d'une démarche dénuée de rationalité. En l'absence de plans de carrière et de paramètres d'évaluation objective pouvant conduire à la l'évolution professionnelle comme il y en a dans les organisations modernes, les acteurs se retrouvent pris dans des spirales irrationnelles où aucune limite n'est posée quant à ce qu'il convient ou ne convient pas de faire.

Dans le cas de la douane camerounaise en l'occurrence, l'enquête a permis d'apprécier quelques motifs d'insatisfaction des personnels, notamment en ce qui concerne la gestion inéquitable du personnel (6 %), le non-respect de l'évolution au grade (4,8 %). Signalons, dans ce domaine, que la question se rapportant à l'ancienneté dans le grade actuel nous a permis de constater que certains personnels, notamment de la branche active, sont restés au même grade depuis 17, 19, voire 24 ans.

Il apparaît donc que malgré l'existence de textes, l'organisation du fonctionnement interne de l'entreprise camerounaise se fait sur des champs d'extension dont la dimension formelle n'a rien à voir avec l'entreprise et de manière directe, mais dont l'aspect informel détermine le fonctionnement et l'organisation de l'entreprise. Ce sont les communautés élitistes d'appartenance entretenues par des regroupements affinitaires, familiaux ou tribaux qui orchestrent la valorisation des compétences.

La retenue de l'information stratégique est explicitement masquée par l'accessibilité aux canaux classiques du « champ fonctionnel » que Prax assimile au contenu des bases de données ; tandis que l'accès au « champ opérationnel » est sélectif et non évident. C'est le règne de la compétition, des prouesses individuelles. À cet effet, certains cadres s'offrent des formations en vue du renforcement de leurs capacités, pour ainsi s'assurer une position incontournable dans l'organisation. Même lorsque les formations sont validées et financées par l'entreprise, elles donnent rarement lieu à des rapports et, encore moins à des restitutions, alors même que le principe d'un investissement dans la formation continue est de reverser les connaissances acquises au patrimoine collectif en vue de l'amélioration de la performativité du plus grand nombre. À l'opposé de l'intérêt collectif, l'objectif ou le défi individuel est de marquer son territoire par son expertise.

Une responsabilité organisationnelle entretenue consciemment ou inconsciemment

La responsabilité consciente ou inconsciente de l'organisation est davantage liée à son modèle traditionnel et archaïque qui détermine son mode de gestion. La tendance est aux recrutements affinitaires dont les habitus culturels connus et maîtrisés répondent aux profils individuels recherchés, en termes de subordination acceptée et masquée par des discours tribaux et ethniques d'intérêt communautaire. Ici, l'étranger est le membre du personnel ressortissant d'un groupe ethnique autre que celui du top management et de la majorité. Les défis quotidiens dans l'exercice de ses tâches sont ceux de la réfraction, de l'isolement et d'une menace implicite de sa survie au sein de l'organisation.

Le rapport entre le type d'activités et la gestion des connaissances

Au cours de notre observation empirique, il nous a été donné de constater une variable assez originale : celle du rapport entre le type d'activités d'une entreprise et le niveau d'implémentation d'une dynamique cognitive. À cet effet, le CNCC spécialisé dans le secteur du transport maritime, donne à voir un excellent cadre d'expression des savoirs à la fois explicites et tacites.

L'organisation des savoirs dans un idéal serendipitique

Responsable de la facilitation et l'organisation du transport des marchandises en import-export, le CNCC accorde une place prépondérante à la communication. Il mobilise à cet effet les médias sociaux numériques pour rendre fluides les échanges entre différents acteurs. De manière spéciale, l'entreprise procède en interne par l'information, la formation et le renforcement des capacités de son personnel, en vue de leur professionnalisation et, pour garantir et assurer la constitution d'un patrimoine cognitif de marque : tout le monde a le droit de savoir.

Au rang de ces dispositifs mobilisés, on observe l'existence d'un site Web quotidiennement actualisé en fonction des activités en cours. Ces médias mobilisés ont pour rôle essentiel d'assurer l'intérêt des transferts d'informations, transferts des données via les boîtes mails, WhatsApp, Messenger, Facebook... Le but consiste à assurer et maintenir la reliance entre collègues des différents services.

L'entreprise anticipe sur le développement d'un esprit individualiste en veillant à mettre les acteurs des mêmes échelles hiérarchiques au même niveau de connaissances. La norme organisationnelle nourrit pleinement le système dans ce contexte où l'organisation a pour objet central et essentiel, la connaissance en tant qu'elle est au début, au développement et à la fin ; en tant qu'elle est produite et destinée au personnel comme aux usagers-partenaires ; en tant qu'elle constitue l'objet essentiel du contrat de coopération. C'est ici que la « *serendipité cognitive* » prend corps ; Lalouette envisage le terme *serendipité* comme l'art de trouver quelque chose sans la chercher et sans même savoir que l'on en avait besoin.

Par ailleurs, dans le souci d'en référer à son créateur³⁰, Catellin (2014) précise qu'il désigne : la faculté de « découvrir par hasard et sagacité, des choses que l'on ne cherchait pas » par le biais de la « *pénétration d'esprit* » (Catellin, 2014 : 26) dans la logique d'une quête engagée. Dans ce sillage, la *sérendipité cognitive* traduit l'idée d'une connaissance disponible au sein de l'organisation et établie comme Le principe de coopération et de fonctionnement. Cette logique fait de l'individualisme intellectuel ou cognitif, une entrave au développement de l'entreprise comme une tare à sanctionner et à éradiquer sans complaisance. Le savoir, les connaissances et les savoir-faire, deviennent disponibles à tous bords. Ils constituent l'objet prioritaire des échanges, l'objectif des mobilisations et l'outil principal des évaluations individuelles et collectives.

Cet état de chose dispose à considérer que l'on est dans un contexte où le patrimoine cognitif ou le partage des connaissances est contextualisé et donc isolé.

La culture mutualiste à l'épreuve d'une dynamique temporelle

La question du temps est liée ici aux cas de figure observés dans le management organisationnel de la gestion des connaissances. Tout commence par une information véhiculée, chargée ou non de prescription(s) ; vient ensuite la dynamique d'appropriation et de maîtrise des savoirs qui constituent une connaissance structurante ou stratégique. C'est elle qui devient le *Saint Graal* qui est au cœur du fonctionnement de l'organisation. Si le temps du passage de l'information à la connaissance est déterminé par l'aptitude des acteurs à comprendre, la dynamique de partage des connaissances détermine à son tour la constitution d'un patrimoine cognitif collectif, facteur de succès et de réussites pour l'entreprise.

L'analyse faite des comportements des entreprises de notre corpus donne à voir des niveaux d'implémentation antipodiques du système de gestion des connaissances. En effet, les branches locales des multinationales comme le PMUC, impulsent une dynamique cognitive dans les rapports à l'organisation. De son côté, le CNCC, une entreprise camerounaise qui relève du secteur privé, ne ménage pas d'efforts pour assurer la « *sérendipité cognitive* » en son sein. En outre, l'observation faite au sein de la

³⁰ L'écrivain anglais Horace Walpole le 28 janvier 1954.

douane camerounaise révèle que l'information ou le savoir peuvent être considérés comme des facteurs de pouvoir, en tant qu'ils garantissent les avantages à celui ou ceux qui les détiennent. Les dispositifs de circularité de l'information observés dans la catégorie des « sédentaires » ne dévoilent pas des cadres de partage de l'information stratégique en dehors des niveaux hiérarchiques décisionnels. Les canaux classiques sus relevés présentent une interaction limitée à l'exécution des tâches, sans que les synergies conceptuelles ne fassent tache d'huile (espaces d'émergence des connaissances tacites). Difficile ici d'y voir la constitution d'un patrimoine cognitif. À cet effet, les succès de l'organisation sont à la charge exclusive du top management, le reste du personnel se contentant d'exécuter des tâches quotidiennes, non sans entretenir quelques frustrations nourries par la stagnation professionnelle.

Conclusion

Alors que la logique organisationnelle contemporaine fait de la connaissance le bien le mieux partagé, le contexte camerounais inscrit le défi dans un temps indéterminé, fort de la précarité des représentations des acteurs aveuglés par un égocentrisme improductif. En l'absence de structures de pérennisation telles que les banques de données et autres plateformes de conservation et de transmission des informations, de cercles de synergie d'action, les conditions de performativité ne sont pas optimales. Ceci tend à devenir une spécialité camerounaise, tant il est que, en se référant aux travaux de Misse Misse (2005, 2006, 2013, 2014), la question du temps a toujours déterminé l'échec quasi systématique des programmes de développement comme tout autres projets présentés en tant que « solution » au sous-développement en contexte tiers mondialiste. La volonté et l'espérance s'accordent néanmoins pour qu'un jour prochain, la « *sérendipité cognitive* », devienne une réalité dans le système organisationnel camerounais. Ceci étant, il reste vrai que le professionnalisme demeure soumis aux caprices d'un environnement socio économique tributaire des modèles traditionnels d'organisation, qui entretiennent consciemment ou non l'égoïsme informationnel au sein d'un système entrepreneurial pourtant appelé à côtoyer un univers mondialiste de plus en plus exigeant.

Références bibliographiques

- Catellin, S., *Sérendipité : du conte au concept* Paris, Seuil, 2014.
- Crozier, M., Friedberg, E., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

- ForeSight, Economic, industry and corporate trends, 2020. URL : <http://www.polia-consulting.com/Foresight-2020.html>, in Introduction à la gestion des connaissances dans les organisations.
- Ingham, M. et al., *La connaissance créatrice : la dynamique de l'entreprise apprenante*, trad. de : « *The Knowledge Creating Company* », 1997, 304 p.
- Lalouette, C., « Gestion des connaissances et fiabilité organisationnelle : état de l'art et illustration dans l'aéronautique », *Cahiers de la Sécurité Industrielle*, n° 2013-01, 2013, Fondation pour une Culture de Sécurité Industrielle, Toulouse, France. URL : <http://www.foncsi.org/fr/>
- Michon, C., « Management et communication interne : les six dimensions qu'il faut considérer », *Communication et organisation*, n° 5, 1994. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/1713>, consulté le 24 mars 2017.
- Misse Misse, « La communication stratégique : de l'appui au "développement" à la promotion du changement social. Une communication de connivence ? », in *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives*, 2006.
- Misse Misse, « Les théories critiques en communication pour le changement social : regard critique », in *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4, 2014. URL : <https://rfsic.revues.org/931>
- Ouni, A., Duzdert, A., « État de l'art des approches de définition du système de gestion des connaissances (SGC) », Knowledge Board, 2004.
- Polanyi, M., *Personal knowledge. Towards a postcritical philosophy*, University of Chicago Press, 1958.
- Prax, J. Y., *Le Manuel du Knowledge Management*, Paris, Dunod, 2003.
- Saussois, J. M., *Théories des organisations*, Paris, La Découverte, 2007, 128 p.
- *Introduction à la gestion des connaissances dans les organisations, in technologies sémantiques pour la gestion des connaissances*, 2013, TELUQ. URL : https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2ahUKEwjJjs-DR997jAhWtyIUKHXTcCR8QFjAAegQIARAC&url=http%3A%2F%2Finf6070.teluq.ca%2Ffiles%2F2013%2F07%2FINF6070_M1_a2_GestionConnaissancesOrganisation.pdf&usq=AOvVaw0xygrwu1OenD4CU1u1uWu1

Chapitre 8

Le marché informel de la distribution des logements sociaux locatifs au cameroun

Yves Dieudonné Bapes Ba Bapes,
Université de Douala

Fabrice Menye Me Noah
FEICOM, Cameroun

Au Cameroun, la crise du logement est l'un des avatars les plus épineux de l'urbanisation auquel l'État est confronté. Depuis les années 1980, des dispositifs publics visant à la construction des logements sociaux ont vu le jour avec pour objectif de loger convenablement les salariés aux revenus modestes. Après une longue période de léthargie suite à la crise économique de la fin des années 1980, l'État poursuit depuis 2009 ces initiatives en les inscrivant dans la vision de l'émergence du Cameroun en 2035, avec un programme de construction de 10 000 logements sociaux devant s'ajouter à ceux qui ont été construits avant la crise économique.

Cependant, et ce malgré le volontarisme affiché de l'État, des paradoxes concernant l'accès à ces logements sociaux existent. Les coûts d'acquisition des logements sociaux les plus récents (17 à 23 millions de FCFA) sont au-dessus du pouvoir d'achat du Camerounais modeste, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) étant de 36 270 FCFA au Cameroun. De même, à en croire un autre indicateur visuel tel que les véhicules haut de gamme garés dans les parkings, les caractéristiques économiques des habitants actuels de ces logements sociaux sont loin de correspondre à ceux des salariés vulnérables qui en étaient initialement bénéficiaires. Si, au regard des coûts à l'achat des logements sociaux, l'exclusion des salariés les moins nantis s'explique aisément, à l'inverse les mécanismes de sélection pour l'accès aux logements sociaux locatifs sont moins intelligibles. En effet, les

montants de loyer sont pour ce cas précis largement en dessous de ceux pratiqués sur le marché immobilier³¹. Comment comprendre dès lors cette disjonction entre la philosophie publique du logement social et l'embourgeoisement visible des résidents des logements sociaux locatifs ? Quels sont les processus qui ont conduit à cette distribution inégale des logements sociaux locatifs ? Nous postulons provisoirement que la configuration sociale actuelle des logements sociaux locatifs s'est opérée à partir d'une régulation hors-l'État qui a émergé comme une riposte stratégique à la crise économique, faisant ainsi de ces logements sociaux l'objet d'un marché informel dont les termes sont favorables aux catégories les plus nanties. Nous entendons par marché informel un espace d'échange dans lequel l'action des agents économiques échappe aux règles institutionnelles (Feige, 1990). L'hypothèse ainsi énoncée démarque cette recherche de celles qui portent habituellement sur l'exclusion des catégories modestes en matière de logement social. En effet, d'une part, ces études insistent sur la production de l'offre publique du logement social. Les coûts élevés des loyers et l'insuffisance du volume de l'offre sont dans cette perspective les facteurs qui concourent à l'exclusion des travailleurs pauvres des logements sociaux (Sicard, 2006 ; Robert 2006). D'autre part, plus récemment encore, une étude s'est tournée vers les mécanismes d'auto sélection et de sélection institutionnelle des demandes d'accès aux logements sociaux (Dietrich-Ragon, 2013). La thèse par nous défendue montre que dans le contexte camerounais la sélection pour l'accès aux logements sociaux locatifs échappe en grande partie à l'État, et relève plutôt d'acteurs qui se sont approprié de manière informelle lesdits logements. Le marché informel ainsi mis en place n'a pu prospérer que grâce à son enracinement dans les structures d'une société camerounaise en crise.

Sur le plan méthodologique, l'article s'inscrit dans le registre de la recherche qualitative et fait le choix de la pluralité des terrains et des techniques de collecte des données. En effet, pour répondre à la préoccupation sus-énoncée, il est nécessaire d'examiner la politique publique de l'habitat non pas seulement dans la manière dont elle est construite au niveau institutionnel, mais aussi dans la façon dont les acteurs se la réapproprient au ras du sol. De cette manière, nous adhérons au principe méthodologique posé par Muller et al. (1996 : 67)

³¹ Un logement SIC de 25000 coûte en moyenne 100000 FCFA sur le marché. Un appartement de 34000 FCFA revient en moyenne à 150000FCFA sur le marché.

D'un point de vue méthodologique, cela veut dire, à mon sens, qu'il faut maintenir un double regard sur l'action gouvernementale, même si c'est au prix de difficultés qu'il ne faut pas sous-estimer : d'un côté, les approches « par le haut », qui rappellent la nécessaire articulation entre politics et policies, et de l'autre, les approches « par le bas », qui, à partir d'une analyse sociologique des processus de traduction et de renégociation permanente des décisions gouvernementales, montrent les limites d'une approche politiques publiques strictement fondée sur l'étude des élites politico-administratives.

La mise en œuvre de cette démarche concoure selon Bongrand et Laborrier (2005), à réparer un « *impensé méthodologique* » qui a consisté pendant longtemps pour les chercheurs, à ne s'intéresser qu'au terrain politico-administratif qui donne lieu à une politique publique. Cela consiste à explorer outre les terrains institutionnels, les espaces d'expression des publics et de leurs pratiques à partir d'une multitude d'instruments. Pour ce faire, une première phase de collecte des données documentaires a été effectuée en terrain institutionnel et notamment au Ministère de l'Habitat et du Développement urbain (MINHDU) et à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) qui gère officiellement la distribution du logement au Cameroun. Cet instrument a été couplé à des entretiens semi-directifs adressés à deux hauts responsables de ces institutions³². Cette phase a permis de collecter des informations sur le cadre institutionnel de la politique publique de l'habitat, notamment sa trajectoire historique et les difficultés structurelles auxquelles elle fait face. Dans une deuxième phase, nous avons enquêté auprès de 35 locataires de logements sociaux locatifs dans les villes de Douala et de Yaoundé à partir d'un guide d'entretien semi-directif ; celui-ci portait sur les mécanismes mis en œuvre par eux pour accéder aux logements sociaux et sur les relations qu'ils entretiennent avec la SIC. Au regard de la délicatesse du sujet, ces locataires étaient au départ réticents quant à l'idée de se prêter aux entretiens. Nous avons ainsi opté pour la technique boule de neige, c'est-à-dire que nous nous sommes appuyés sur les rares locataires volontaires pour avoir accès à d'autres locataires qui faisaient partie de leurs réseaux de sociabilité.

Dans cette optique, la posture théorique est restée cohérente avec la démarche méthodologique en conservant le souci de la dialectique entre le haut et le bas de la politique publique de l'habitat. D'un côté, nous avons

³² Le Chef de Division des Etudes de la planification et de la coopération du MINHDU et la Directrice des projets et programmes de la SIC.

mobilisé la théorie du référentiel des politiques publiques³³ (Jobert et Muller, 1985) en tant qu'elle permet d'apprécier le travail cognitif qui préside à la construction de la régulation publique. D'un autre côté, pour mesurer la portée des pratiques informelles d'échange des logements sociaux locatifs, nous nous sommes inscrits dans le cadre de la nouvelle sociologie économique qui prend pour postulat que tout marché procède d'un encastrement social (Granovetter, 1973). Cet espace riche en théories nous a permis de mobiliser concomitamment ce que Steiner (2014) appelle la cartographie binaire des transactions³⁴ et les travaux de Portes (2010) qui mettent en exergue les ressorts sociétaux des marchés informels (rapport culturel aux institutions et laxisme de l'État).

L'article comporte trois articulations. La première porte sur le cadre institutionnel de la politique publique de l'habitat et les difficultés de sa mise en œuvre dans un contexte de crise économique. Dans la deuxième phase, nous mettons en exergue la cartographie des transactions informelles d'échange du logement social. La troisième articulation analyse le double encastrement culturel et politique qui permet à ce marché alternatif de perdurer en marge de toute réglementation officielle.

La politique publique de l'habitat à l'épreuve de la crise économique

La distribution informelle des logements sociaux locatifs ne peut se comprendre sans un détour par le traumatisme qu'a été la crise économique de la fin des années 1980, crise dont les rémanences sont toujours perceptibles aujourd'hui. Ce contexte a notamment affaibli la capacité de régulation de l'État en matière d'habitat et a en outre, favorisé une spéculation autour des logements sociaux locatifs.

Genèse de la crise économique de la fin des années 1980

À l'instar de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le Cameroun a connu dès la fin des années 1980 une crise économique aux multiples déterminants. L'option développementaliste adoptée par les autorités politiques camerounaises dans le cadre des plans quinquennaux, a placé l'État

³³ Le référentiel renvoie au cadre intellectuel d'une politique publique.

³⁴ La cartographie binaire est issue des travaux de Mauss et Bourdieu. Ceux-ci partitionnent le champ économique en deux pôles à savoir l'économie économique (économie marchande) et l'économie non économique (économie des liens sociaux).

au centre de toute l'activité économique (Nguelieutou, 2008). Ce référentiel global développementaliste (Jobert et Muller, 1987) qui semblait opportun pour la majorité des post-colonies africaines s'est par la suite avéré inefficace, puisqu'il n'a pas permis de développer l'initiative privée en termes d'entrepreneuriat et d'accompagnement de l'État dans la gestion des affaires publiques (Hugon, 1999). De ce fait, la faible productivité de l'économie camerounaise n'a pas pu résister à la mondialisation des échanges, le tissu économique camerounais se résumant pour l'essentiel aux entreprises publiques dont la gestion néo-patrimonialiste s'est avérée ruineuse (Médard, 1983). En outre, le rôle de producteur de matières premières assigné au Cameroun dans le cadre de la spécialisation économique internationale s'est avéré être un héritage colonial lourd à assumer dès les premiers chocs pétroliers qui ont fait baisser le cours de ces matières premières dans les années 1970. À la fin des années 1980, l'État camerounais malade de son économie demande l'assistance du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale qui prescrivent les Plans d'ajustement structurels (PAS), véritables cures d'amaigrissement des institutions publiques. Ce contexte schématiquement décrit ici va affecter toutes les politiques sectorielles en cours y compris celle de l'habitat dont il est question dans cet article.

De la crise économique à la crise des institutions de l'habitat

La politique publique de l'habitat camerounaise prend corps dès les années 1980 dans le cadre du référentiel global développementaliste évoqué précédemment. Le premier recensement de la population et de l'habitat de 1976 a montré que l'exode rural a entraîné une croissance de l'urbanisation estimée à l'époque à un taux de 3 % par an. Cette urbanisation accélérée et anarchique des grandes métropoles camerounaises s'accompagnait d'une crise du logement affectant la couche la plus vulnérable du salariat représentée à l'époque par les agents de l'État aux revenus modestes. Suite au travail de dramatisation de multiples médiateurs³⁵ (Chercheurs issus de la coopération française, administrateurs camerounais, etc.), l'État postcolonial camerounais a placé la régulation du secteur de l'habitat sur son agenda politique, en mettant sur pied une planification de l'habitat dont le référentiel peut être qualifié de providentiel (le terme renvoie ici à l'omniprésence de l'État dans la politique publique de l'habitat).

Tableau : Le référentiel providentiel de l'Habitat

³⁵ Chez Jobert et Muller, les médiateurs sont des acteurs qui dramatisent un problème et propose des solutions pour que l'Etat inscrive ce problème dans son agenda.

Dimensions du référentiel	Médiateurs : experts français, fonctionnaires du ministère des Affaires économiques et du plan, hommes politiques dont le président Ahidjo
Dimension cognitive	Exode rural et urbanisation rapide des grandes villes donnant lieu à une crise du logement qui affecte les couches les plus vulnérables du salariat
Dimension normative	Créer et développer une offre suffisante en aménagement des parcelles, en financement et en construction des logements sociaux.
Dimension instrumentale	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une institution chargée de l'aménagement des parcelles - Création d'une institution chargée du financement des projets de construction - Création d'une institution chargée de construire et de distribuer les logements sociaux
Référentiel global du développement	

Source : Résultats de l'enquête

Le tableau retrace le processus cognitif qui a donné lieu à la construction de la première politique publique de l'habitat au Cameroun. L'orientation normative adoptée dans le cadre de la résolution de la crise de l'habitat a consisté à aménager des espaces, à construire des logements sociaux et à offrir une possibilité institutionnelle d'accès au crédit. Au niveau des instruments on a assisté de cette manière à la création d'un trio institutionnel qui se présente ainsi qu'il suit :

- une institution chargée de faciliter l'accès au crédit au bénéfice des salariés dénommée « Crédit foncier du Cameroun » (CFC) ;
- Une institution chargée d'aménager les sites propices à la construction de logements par l'État ou les citoyens dénommée « Mission d'Aménagement et d'Équipement des terrains urbains et ruraux » (MAETUR) ;

- Une institution chargée de construire et de distribuer les logements sociaux à vendre ou à louer dénommée « Société d'Investissement du Cameroun » (SIC).

Financées sur la base de 1,5 % de prélèvement de la masse salariale, ces trois institutions ont permis jusqu'au moment des PAS d'aménager près de 40 000 parcelles et 150 000 logements publics dans les deux plus grandes villes du pays à savoir Douala et Yaoundé.

Cependant, le fonctionnement des trois instruments clés de la politique a très vite été mis à l'épreuve par l'insuffisance des financements issus du modèle de prélèvement sus-évoqué, soit seulement 30 milliards de FCFA par an en moyenne. Cela n'a évidemment pas suffi à financer des besoins estimés à 128.500 nouveaux logements par an. En outre, cette crise du financement va s'accroître à partir de la mise sous ajustement structurel de l'État camerounais dont ces institutions sont restées dépendantes. La MAETUR et Le CFC ont jusqu'à maintenant le statut d'Établissements publics à caractère industriel pour la première et commercial pour la deuxième. La SIC quant à elle a été dotée du statut de société anonyme avec une participation majoritaire de l'État. Le FMI ayant ordonné la diminution de la masse salariale de l'État, les financements y afférant ont également diminué en même temps que les subventions publiques. Les instruments institutionnels du logement sont de la sorte entrés dans une longue période de léthargie pendant laquelle la priorité était plus à la survie qu'à l'investissement.

La torpeur du trio institutionnel a provoqué au milieu des années 1990 l'apparition d'offres alternatives d'aménagement domanial et de construction de logements. À Douala, une coalition entre la communauté urbaine et une collectivité coutumière a permis de créer la Société d'Aménagement de Douala qui aménage des terrains et construit des logements accessibles aux populations peu nanties. Dans cette foulée, l'État à travers la loi n° 97/003 du 10 janvier 1997 a donné aux acteurs privés la possibilité d'agir en tant que promoteurs immobiliers. Depuis lors, ces promoteurs se sont multipliés quoique leur action n'ait profité en réalité qu'aux catégories moyennes et supérieures de la société camerounaise.

En 2009, l'État camerounais adopte une nouvelle stratégie visant à soutenir une croissance timide obtenue au terme de l'atteinte du point d'achèvement du programme « Pays Pauvre et très Endettés » (PPTE), étape terminale des PAS. Cette stratégie économique est soutenue par une vision à long terme de l'émergence du Cameroun en 2035 à l'instar de celle que les nouveaux pays émergents appelés BRICS (Brésil, Inde, Chine, Rus-

sie) ont pu réaliser. Une multitude de grands projets est implémentée dans cette foulée et le domaine de l'habitat n'est pas en reste. En effet, un programme de 10 000 logements sociaux destinés à la propriété et à la location est lancé en guise de retour de l'État dans un secteur d'activité en sommeil. Le programme est élargi au-delà des capitales politique et économique que sont Douala et Yaoundé, il intègre des villes de moyennes envergures telles que Bamenda et Sangmélima. Les fortunes des chantiers de ce programme sont diverses. Certaines cités sont achevées et d'ores et déjà vendues ou mises en location, d'autres par contre tardent à prendre forme ou à être achevées pour de multiples raisons. La première raison réside dans une coordination très peu efficace d'une multitude d'acteurs publics et privés qui participent à ce programme, certains se montrant clairement défaillants. Des audits réalisés au niveau du ministère de tutelle pointent par exemple du doigt les retards et les difficultés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO) chargée de fournir les plans architecturaux et techniques, ou encore les limites des capacités techniques des Petites et moyennes entreprises impliquées dans les projets.

La lourdeur habituelle de la bureaucratie camerounaise (Afane, 2005) qui se manifeste ici par les retards dans la signature des différents contrats entre partenaires, s'ajoute aux défaillances susmentionnées. Deuxièmement, la question du financement persiste, quoique les effets de la crise économique soient légèrement atténués. Les moyens financiers tardent effectivement à parvenir aux différents acteurs au regard des « tensions de trésorerie » que connaît l'État camerounais, lesquelles se sont d'ailleurs accentuées avec la chute des recettes pétrolières à l'échelle des pays de la zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale) dont le Cameroun est membre. Dans un tel contexte, le Trésor public camerounais à partir du principe d'unicité des caisses de l'État redistribue selon le régime des urgences les fonds qui lui parviennent, la conséquence étant que les administrations publiques peinent, lorsqu'elles ne sont pas inscrites dans le calendrier des urgences, à respecter leurs engagements financiers.

La question des inégalités d'accès au logement et le défi de la régulation internationale de l'urbanisation

En décembre 2017, la deuxième Conférence Internationale sur l'Urbanisation Durable au Canada, en Chine et en Afrique (ICCASU II) s'est tenue au Cameroun. Cette arène transnationale des politiques publiques d'urbanisation a réuni des médiateurs de tous ordres (scientifiques,

Systèmes des Nations Unies pour l'Habitat, organisations de la société civile, etc.) qui ont planché sur les problèmes et les nouveaux paradigmes de l'urbanisation dans le monde. L'un des constats les mieux partagés par les intervenants camerounais dont les hauts fonctionnaires eux-mêmes, était que les logements sociaux ne profitent que très peu aux salariés les moins nantis. Les sources statistiques du MINHDU estiment en effet que les quatre premiers déciles du salariat camerounais n'ont pas accès au logement sociaux, le cinquième décile n'y a que très peu accès, par contre c'est à partir du sixième décile que l'accès à ces logements devient récurrent. Même si les statistiques ne montrent pas les mécanismes d'une telle sélection, le problème des inégalités d'accès au logement social devient une épine dans le pied de l'Etat camerounais à l'heure où il s'inscrit dans l'application des référentiels internationaux, à l'instar du Nouveau Programme pour les Villes issu de la Conférence des Nations sur le logement et le développement durable (Quito, 2016). Dans le cadre de ce nouveau référentiel, le développement durable et l'accès au logement pour tous deviennent les principaux axes normatifs que les États signataires doivent intégrer dans leurs politiques publiques d'urbanisation. Comment l'État camerounais peut-il réaliser de tels engagements dans un contexte de fragilité économique et d'inégalités sociales de plus en plus manifestes ? Une nouvelle politique publique d'arrimage est actuellement envisagée au MINHDU : « *le Chef de l'État en a d'ailleurs fait une priorité* » nous rassure la responsable des Études et de la Coopération du MINHDU. Au-delà de la politique publique de l'habitat, l'adaptation aux référentiels internationaux est devenue un imperium difficilement réalisable. Comme le constatait déjà Muller (1985, 186), dans cette Transnationalisation de la régulation publique :

En réalité tout se passe comme si c'était « l'international » qui produisait le nouveau référentiel, qui se réduit d'ailleurs à peu de chose : « vaincre ou périr ». Situation paradoxale où jamais les sociétés n'ont eu autant besoin de leur État à un moment où les capacités de mise en cohérence de ces États sont durement atteintes.

Quelles que soient les nouvelles stratégies adoptées en matière de logement social, il y aurait gageure à penser que les inégalités d'accès au logement social ne peuvent se résoudre que par l'augmentation du volume de l'offre. Les mécanismes de sélection pour l'accès aux logements sociaux disponibles se sont construits bien au-delà de ce que les statistiques officielles peuvent montrer.

Naissance et mécanismes du marché informel des logements sociaux locatifs

Le marché informel du logement social n'a pas toujours existé, il est historiquement daté. C'est au détour de la crise économique de la fin des années 1980, en effet que des échanges alternatifs autour du logement public ont commencé.

Une ruée vers les logements sociaux dans la foulée de la crise économique

Des témoignages recueillis auprès des plus anciens locataires de la SIC, montrent que les logements sociaux étaient très peu sollicités avant la crise qui a ébranlé le Cameroun à partir de la fin des années 1980. Dans les cités SIC, certains immeubles étaient sans locataires et d'autres n'en comptaient que quelques-uns. Un locataire d'une cité SIC appelé Cité Verte dans la ville de Yaoundé nous raconte ceci :

en 1989 j'habitais déjà ici chez ma tante, nous n'étions que deux familles dans l'immeuble, la brousse avait envahi tous les espaces autour des immeubles et des maisons individuelles de la SIC. Il était même dangereux de se balader n'importe comment dans la nuit. Les agressions étaient courantes, il fallait même être courageux à cette époque pour prendre une maison à la SIC, on te regardait bizarrement quand tu disais que tu habites dans un quartier reculé comme ça.

Les cités SIC étaient des sortes de « ghost town » à l'américaine ce d'autant plus qu'elles étaient construites en périphérie des grandes villes camerounaises. À Douala par exemple, Bonamoussadi, Kotto ou Makèpè, qui sont des quartiers abritant des cités SIC, étaient considérés comme des villages dans les représentations sociales de l'époque. L'intérêt pour des habitations en banlieue était limité au regard d'une part, de la distance qui les séparait des centres urbains siège des administrations publiques et des entreprises qui employaient la plupart des travailleurs et d'autre part, du manque d'infrastructures telles que les banques, les écoles, les magasins, etc.

C'est finalement dans la foulée de la crise économique et de la mise sous plan d'ajustement structurel de l'État que les Camerounais commencent à s'intéresser aux logements sociaux. En effet, les agents de l'État principaux bénéficiaires théoriques des logements sociaux à cette époque ont vu pour certains leurs revenus diminuer de 60 à 70 % et d'autres ont tout simplement été déflatés de la fonction publique pour se retrouver au chô-

mage. La crise touche également les entreprises privées et publiques qui licencient et précarisent pour s'ajuster à la conjoncture économique. Dans un tel contexte, la demande en logement social locatif devient forte et l'offre par contre s'avère désormais insuffisante. Voici ce que nous raconte un habitant de la cité SIC de Bonamoussadi :

quand la crise est arrivée, les immeubles du quartier ont commencé à se remplir, les gens qui trouvaient qu'on était fous d'aller habiter à la SIC voulait maintenant savoir comment ont fait pour avoir un appartement. Ça devenait compliqué parce que les gens de la SIC eux-mêmes avaient déjà transformé ça en business, il fallait avoir des relations avec quelqu'un là-bas.

À partir du contexte que ce répondant décrit, le logement social, valeur désormais rare, a commencé à être échangé à partir de pratiques informelles (sélection opaque des dossiers au niveau de la SIC, et échanges directs entre locataires et locataires postulants) qui s'installent à cause d'un affaiblissement du contrôle public dans le domaine du logement social locatif ; la crise économique s'est ainsi transformée en crise des règles.

Les pratiques informelles d'échange du logement locatif

S'il est un fait qui est établi par l'expérience des citoyens au Cameroun, c'est que les logements locatifs de la SIC s'obtiennent difficilement par des voies formelles. Dans le cadre de cette recherche seuls cinq répondants déclarent être passés par les services de la SIC pour obtenir un bail. Ces cinq enquêtés ont choisi la procédure formelle en raison des relations particulières qu'ils avaient avec des responsables de la SIC. C'est dire comme nous l'avons supposé dès le départ de la recherche, que les logements sociaux locatifs sont des valeurs qui s'échangent en grande partie dans le cadre d'un marché informel qui, sous certains aspects, prend des formes souterraines. En effet, certes le logement social locatif n'est pas en lui-même un produit illicite, mais l'échanger alors qu'il n'appartient pas à celui qui en prend l'initiative est en soi un acte illégal³⁶. Cela n'a donc rien à voir avec un commerçant de l'informel qui vend dans un cadre dérégulé ce qu'il a préalablement acquis et dont il est propriétaire, il s'agit de vendre ou de céder le bien public. Comme le soulignent Castells et Portes (1989), les trois marchés, formel, informel et souterrain, ne s'excluent pas entre

³⁶ La réglementation de la SIC oblige tout locataire sortant à remettre son logement à la disposition de l'institution.

eux, au contraire les dynamiques d'acteurs et de pratiques s'interpénètrent dans ces espaces. Le marché informel du logement social met en scène différents acteurs dont les logiques sont pour l'essentiel marchandes, mais pas toujours, car le logement social s'échange aussi contre des valeurs symboliques.

Le logement social au service du lien social

Le marché informel du logement social locatif renvoie en partie à une économie du don que Bourdieu (1994 : 184) définit comme étant un espace dans lequel les agents sont prédisposés à entrer « *sans intentions ni calcul dans le jeu de l'échange* ». Une proportion de quinze répondants sur les trente de l'échantillon a eu accès au logement social par le truchement d'un membre de la famille soit employé de la SIC, soit précédemment locataire de ce logement. Dans les deux cas le logement social locatif est l'objet d'un don ou d'un contre don symbolique si l'on s'en réfère aux récits d'obtention de ces espaces. Un répondant de la cité SIC de Maképè indique ceci :

C'est grâce à mon neveu que je suis entré ici. J'avais des problèmes avec mon ancien bailleur, puisqu'on partageait le même compteur d'eau et on ne s'entendait jamais sur les factures. Mon neveu qui travaille à la SIC m'a demandé de déposer un dossier là-bas et d'attendre qu'il ait une occasion. Deux ans après, l'occasion s'est présentée et il m'a arrangé les procédures. C'est un petit qui m'aime beaucoup je l'ai aidé dans ses études à l'université.

La procédure mise en œuvre ici est formelle, mais elle a manifestement été facilitée par un neveu bienveillant soucieux quelque part de rembourser symboliquement l'aide dont il a naguère bénéficié de la part de son oncle. Chez les quatre autres répondants qui ont formellement déposé des candidatures auprès de la SIC, on retrouve constamment dans leurs discours des allusions à un proche, employé de la SIC, qui a « *aidé* » ou « *soutenu* » le locataire dans sa démarche en vertu des liens familiaux qu'ils entretiennent et qui les pousse à une solidarité que la plupart des groupes ethniques au Cameroun valorisent.

Le même principe de solidarité lignagère apparaît dans une deuxième forme d'échange non-économique, celle qui consiste pour un locataire à céder son logement à un membre de sa famille au moment de son départ : « *J'habitais là avec ma tante qui a pris sa retraite et elle m'a laissé la maison quand elle est partie s'installer au village avec son mari. Je venais juste d'arrêter mes études, je faisais des petits jobs rien de sérieux, elle a pensé que ça pouvait m'aider*

pour le loyer. » Ainsi s'exprime un répondant installé dans la cité SIC de Messa à Yaoundé depuis dix ans. Une autre locataire de la cité SIC Kotto à Douala dit avoir été installée dans ce logement par son cousin douanier qui a été affecté il y a cinq ans dans la région du Nord : *« je louais à Bonabéri et c'était pénible pour moi, parce que je travaille dans ce quartier. Mon cousin m'a toujours promis de me laisser son appartement si un jour il était affecté dans une autre ville et ça s'est réalisé quand on l'a envoyé au Nord. »* Les coûts de loyer pour les logements sociaux étant bas par rapport à la moyenne des loyers pour le même standing, ils apparaissent comme des instruments de solidarité et de redistribution communautaire. L'enquête réalisée ici montre que sept logements sur les dix échangés de manière informelle dans le circuit familial, ont été cédés au moins deux fois d'un membre de la famille à un autre. Les répondants inscrits dans ce cycle d'échange estiment fortes les chances de céder à leur tour ces logements à un membre de la famille si cette option s'avérait nécessaire : *« Vous savez la vie est tellement dure en ville si ça peut aider un membre de la famille à faire des économies, je n'hésiterai pas à lui laisser la maison si je dois partir un jour. C'est comme ça que moi-même je l'ai eue. »* Le locataire dont les propos sont rapportés ici est lui-même le troisième membre de sa famille à occuper le logement dont il est question. Il est de la sorte quasiment prisonnier de cette logique de transmission du logement social dont l'intérêt est de raffermir le lien social. En effet, si l'on s'en réfère à Godbout (1992) dans une économie non-économique, le bien est au service du lien social et de ce point de vue le bien devient une « *valeur de lien* » ou une « *valeur sociale* », les deux termes étant équivalents selon l'auteur, l'idée étant que le bien est subordonné au maintien du lien.

Transactions marchandes et stratégies de réduction du risque

Les échanges en matière de logements sociaux locatifs vont au-delà de l'économie du lien social, ils sont même pour l'essentiel clairement marchands, nous sommes là dans le cadre d'une « *économie économique* » (Bourdieu, 1994). En effet, 20 répondants sur les 35 interviewés soit 57 % de l'échantillon déclarent avoir acquis leurs logements en versant entre 2 et 3 millions de FCFA aux anciens locataires de ces espaces. Bien que nous n'ayons pas eu accès à ces derniers, les descriptions sur les différentes transactions ont permis d'identifier deux mobiles qui les ont conduits à « *vendre* » en quelque sorte les appartements concernés. Voici ce que nous affirme un répondant de la cité SIC Makèpè :

quand j'ai voulu discuter pour baisser le prix que l'ancien locataire a fixé, il m'a dit qu'il avait dépensé beaucoup d'argent pour rénover l'appartement. Il m'a cité les carreaux, la peinture à huile, les sanitaires et tous les autres aménagements qu'il a effectués à son arrivée. Je n'avais pas tout l'argent qu'il me demandait, je ne savais pas si c'était lui ou l'ancien locataire qui avait fait ces aménagements, mais comme il était décidé j'ai emprunté 500 000 chez un collègue. Je ne pouvais pas rater une opportunité comme ça, en tout cas on n'était pas loin des trois millions qu'on demande d'habitude pour un appartement de trois chambres.

Dans ce récit comme dans 13 autres cas, l'ancien locataire a présenté le volume des aménagements effectués dans l'appartement comme étant le mobile qui le conduit à exiger une somme d'argent importante pour céder son bail. Un deuxième argument de vente apparaît dans les récits de 6 répondants qui s'inscrivent également dans des transactions marchandes, il consiste pour les vendeurs à présenter la somme exigée comme un remboursement de ce qu'ils ont naguère déboursé pour obtenir les logements en jeu. À ce propos une répondante s'exprime de la manière suivante :

L'ancien locataire m'a dit qu'il ne faisait que récupérer ce qu'il a lui-même dépensé il y a trois ans. Il m'a dit qu'il n'a rien ajouté aux deux millions qu'on lui a demandé quand il prenait le logement et que je pouvais m'estimer heureuse... rien ne prouve que c'était vrai, mais je ne m'attendais pas à moins que ça. J'étais préparée, j'ai attendu une occasion comme celle-là pendant deux ans. (Un locataire de la cité SIC du quartier Mendong à Yaoundé).

L'argument présenté ici apparaît comme un effet de réciprocité, l'ancien locataire souhaite rentrer dans ses frais pour ne pas sortir perdant de la précédente transaction autour de l'appartement en jeu. Pour ce deuxième argument comme pour le premier, les anciens locataires se sont gardés de présenter la transaction comme une volonté d'engranger une quelconque plus-value. Il s'agit d'une manière de « vendre sans vendre », car les locataires sortants ne veulent pas donner l'impression de profiter du bien public.

Pourtant, les arguments qu'ils avancent ne semblent pas convaincre les locataires postulants, car une réelle incertitude existe concernant les informations données par les locataires sortants. Les postulants ne peuvent en effet ni vérifier ni évaluer les investissements de leurs vis-à-vis. Comme l'indique Michel Ferrary (2010 : 171) : « Lors d'une transaction les agents font face à différentes formes d'incertitude qui peuvent porter sur la qualité du bien échangé et/ou sur la compétence du partenaire de l'échange. L'incertitude est éga-

lement liée au risque de comportement opportuniste de ce même partenaire ». Du fait qu'il y ait asymétrie d'information entre les contractants ceux-ci peuvent mettre en place des stratégies de réduction du risque, celles-ci vont reposer sur la capacité des intermédiaires qui ont facilité la transaction à faire régner ou non un climat de confiance.

Deux types d'intermédiaires existent dans les transactions de nature marchande. L'intermédiaire le moins représentatif est de nature non-humaine, il s'agit d'affiches que des locataires postulants collent sur les murs des bâtiments dans les cités SIC. L'intermédiaire le plus représentatif est quant à lui de nature humaine, il s'agit ici d'une relation commune aux deux contractants.

Trois répondants ont eu recours au premier procédé. Sur les documents qu'ils ont affichés, ils ont expliqué vouloir un logement dans une cité SIC et ils ont invité tout locataire désireux de céder son logement à les contacter aux numéros de téléphone indiqués pour la circonstance. Cette méthode produit rarement des résultats, puisque le postulant est un parfait inconnu pour ceux qui projettent de quitter leurs logements, de facto la méfiance pour ces propositions affichées au vu et au su du public et des agents de la SIC est de rigueur compte tenu du caractère illégal de ce type de transaction. Certains locataires sur le départ prennent cependant le risque de contacter les émetteurs de ces demandes insolites. La rencontre qui s'en suit est dès lors délicate pour les deux partenaires de l'échange. Comme dans le cadre des rites d'interaction décrit par Goffman (1974), chaque acteur essaye de décrypter les non-dits du discours de son vis-à-vis tout en donnant lui-même le moins d'informations possible sur ses véritables ressources. Chez le locataire postulant, les stratégies de réduction du risque vont consister, d'un côté, à s'informer avant la rencontre sur la marge des prix qui correspond aux caractéristiques de l'appartement. D'autre part, au moment de la rencontre, il va opérer un certain nombre de vérifications à l'instar du paiement régulier des factures d'eau et d'électricité, ou de la possession par le locataire sortant du contrat de bail avec la SIC. Le locataire sortant quant à lui va s'assurer de la disponibilité de l'argent, la transaction devant se faire en argent liquide au regard du contexte. Dans ce genre de configuration si la collecte d'information ne permet pas de réduire considérablement les risques, la transaction a de fortes chances d'échouer (Akerloff, 1970) ; un répondant nous a d'ailleurs fait état d'une transaction précédente qui a échoué : « Une fois un locataire qui voulait sortir m'a appelé, mais ça n'a pas marché parce que je n'avais pas la totalité de l'argent et il a refusé d'attendre un deuxième versement, il n'avait pas confiance puisqu'on ne se

connaissait pas vraiment ». C'est dire une fois de plus toute la tension qui entoure une transaction sans intermédiaire humain.

Dans la deuxième forme de transaction marchande, la présence d'un intermédiaire humain va faciliter la transaction. L'intermédiaire faisant partie des réseaux sociaux des deux contractants, il se porte garant de la crédibilité de chacun d'entre eux :

le gars qui nous a mis en contact est un ami d'enfance et celui qui avait l'appartement c'est son collègue... je n'avais pas la totalité de la somme, mais il a accepté que je fasse trois versements. Il m'a demandé si je pouvais garder son fils qui devait composer le bac dans la ville et qui ne pouvait pas partir à Dschang avec lui avant son examen. J'ai aussi accepté de lui rendre ce service ça va de soi.

La confiance décrite par le répondant s'est établie du fait de la présence de l'intermédiaire humain. Les faveurs échangées lors de cette transaction montrent qu'un véritable lien social s'est installé, car les risques sont perçus comme marginaux suite aux informations fournies à l'un et à l'autre des contractants, le capital social sert ici de garantie (Granovetter, 1973). Cependant, cette confiance varie aussi selon que l'intermédiaire touche ou non une commission sur la transaction. Dans le cas ci-dessus l'intermédiaire est matériellement désintéressé³⁷, mais dans 41 % des transactions marchandes avec intermédiaire humain de l'étude, une commission est versée à l'intermédiaire par le locataire postulant. Cet intermédiaire apporte en effet, une information sur la disponibilité d'un logement qui peut valoir rémunération tant elle est difficile d'accès. Mais lorsque l'intermédiaire se positionne en prestataire de services, son action inspire moins la confiance que dans la situation inverse. Parfois il est soupçonné de connivence avec l'une des deux parties, notamment avec le locataire sortant. Un minimum de confiance est donc de mise dans ce cas, car « *On ne sait jamais* » affirme un répondant « *ils peuvent toujours s'entendre pour te frapper* »³⁸. Là encore le respect de la loi la plus stable de ce marché, à savoir le prix, reste un repère qui rassure le locataire postulant. À cela s'ajoute un minimum de garantie sur la crédibilité de l'intermédiaire (son adresse, son employeur, son numéro de téléphone) au cas où la transaction tournerait mal.

³⁷ Dans la sociologie économique de Bourdieu le désintéret est forcément intéressé. Si dans ce cas l'intérêt n'est pas matériel, il est forcément symbolique.

³⁸ Dans le langage courant au Cameroun « *frapper* » signifie escroquer

L'encastrement urbain du marché informel du logement social locatif

Le marché informel du logement social locatif dont nous venons d'examiner les formes n'est pas un phénomène désincarné, il est enraciné dans les rapports État/société issus d'une crise aux multiples facettes. Ainsi que le démontre Portes (2010), les marchés informels sont socialement encastres dans ce sens qu'ils sont le produit d'une imbrication entre la capacité de contrôle de l'État et la propension presque culturelle d'un peuple à générer des espaces d'échanges informels.

Une culture de la débrouillardise chez les nantis

Dès le départ de cet article, nous avons émis comme hypothèse que les inégalités dans la distribution du logement social au Cameroun sont le fait d'une régulation hors-l'État qui a émergé comme une riposte à la crise économique. Or il s'avère que la littérature socio-anthropologique (Ela, 1994, 1998 ; Monga, 1994) nous a habitué à ne parler de ripostes, d'innovations et de débrouillardise que lorsqu'il s'agit de mettre en exergue les stratégies de lutte contre la domination et la pauvreté chez « *les gens d'en bas* ». Un Elanien convaincu trouverait ainsi paradoxal de parler de culture de la débrouillardise chez les catégories nanties. Pourtant, les données recueillies auprès des locataires des cités SIC qui appartiennent à l'élite³⁹ de la société camerounaise montrent que, les gens d'en haut comme ceux d'en bas cherchent à se protéger de l'incertitude qui a gagné le Cameroun depuis la crise économique que nous avons indiqué comme contexte critique du marché informel du logement social locatif. Prenons à titre d'exemple les propos d'un ingénieur salarié d'une grande entreprise de télécommunication et locataire de la cité SIC de Makepè à Douala :

Avoir une maison à la SIC s'est une garantie, ça te permet de réaliser des projets en économisant sur le loyer. Et puis dans notre monde tout est précaire on gagne plus d'argent que la moyenne des Camerounais, mais tu peux tout perdre du jour au lendemain. Les licenciements sont réguliers, il suffit que l'entreprise change de stratégie et tu te retrouves à la porte. Quand tu es malin tu te bats pour réaliser rapidement une maison, un business personnel pour sécuriser ta vie.

³⁹ Dans l'échantillon nous avons 11 hauts fonctionnaires, 9 cadres d'entreprises privées et publique, 10 répondants issus des professions libérales et 5 promoteurs de petites et moyennes entreprises.

Les termes « *précaire* », « *sécuriser* » et « *garantie* » montrent que malgré ses revenus confortables, ce locataire vit dans l'incertitude du lendemain, dans la crainte d'un retour au chômage, car évidemment dans le monde des entreprises personne n'en est véritablement à l'abri. Le même sentiment d'incertitude apparaît aussi chez les hauts fonctionnaires de notre échantillon : « *je suis inspecteur des impôts, c'est un titre ronflant on ne gagne pas grand-chose sans nos avantages, vous comprenez. Si tu n'as pas un bon poste où l'argent passe, c'est dangereux avec la famille à gérer. Les maisons de la SIC sont moins chères avec ça tu peux avancer et te lancer dans les affaires* ». Comme l'indique ces propos, chez les hauts fonctionnaires ce n'est pas le chômage qui est craint, c'est plutôt le faible niveau de rémunération consécutif à la baisse des salaires préconisée par les PAS au début des années 1990. Dans ces propos comme dans le précédent, il apparaît clairement que le fait de posséder un logement social locatif s'inscrit dans un plan de survie plus large, car au moins 60 % des répondants parlent de créer ou de faire fructifier leurs propres affaires. En effet, La stratégie qui consiste à accumuler en parallèle chez les salariés camerounais est très répandue, même si en dehors des études sur l'entrepreneuriat Bamiléké au Cameroun (Konings et Geschiere, 1993), les recherches ne s'y intéressent pas encore véritablement. Ce comportement est lié à une incertitude du lendemain, au fait de ne pas maîtriser sa trajectoire, ce qui est caractéristique de la précarité (Poitvin et al, 2001).

En fait, la crise économique a emporté avec elle toutes les certitudes des jeunes, des salariés, des agriculteurs, etc. La débrouillardise a été érigée par l'ensemble des Camerounais en *way of life* comme diraient les Anglo-saxons. Certains se débrouillent mieux que les autres et aux dépens des autres, c'est le cas des locataires de la SIC, d'autres se débrouillent moins bien c'est le cas des mal-logés. D'ailleurs, l'omerta médiatique et politique sur ce marché informel du logement social locatif montre que les débrouillards camerounais semblent s'accorder sur le fait que la débrouillardise puisse se faire aux dépens du bien public, puisqu'un maximum d'activités informelles s'affichent au quotidien sans que cela ne semble perturber les Camerounais outre mesure (commerce sur la chaussée, transport par moto-taxi, corruption des agents publics, etc.). Dès lors l'expression commune : « *on va faire comment alors, au Cameroun chacun se débrouille à sa manière* » trouve tout son sens dans un contexte de débrouillardise généralisée.

La tolérance de l'État contre la paix sociale : une transaction politique autour du logement social locatif

Les responsabilités de l'État dans l'existence et le développement d'un marché informel se situent à deux niveaux selon Portes (2010). Premièrement, de manière paradoxale les marchés informels peuvent se développer du fait d'une prolifération des règles dans un secteur d'activité : « The paradox of state control is that official efforts to obliterate unregulated activities through the proliferation of rules and controls often expand the very conditions that give rise to these activities » (Portes, 2010 : 141). La multiplication des règles en effet, engendre de nombreuses zones d'incertitude (Crozier et Friedberg, 1977) que les acteurs s'empressent d'exploiter pour créer de nouveaux espaces d'échanges informels. Deuxièmement les marchés informels se développent également du fait de la faible capacité de l'État à faire appliquer les règles. Ce deuxième niveau est caractéristique des États sous-développés dont le Cameroun fait partie. En général, ces entités que l'on peut encore appeler « États en pointillé » avec Médard (1983) montrent une irrégularité dans leur capacité à faire respecter la loi du fait qu'ils n'en ont pas les moyens matériels, ou du fait que les intérêts de leurs agents se confondent avec ceux des acteurs de l'informel. Cependant, en ce qui concerne les logements sociaux locatifs, ce n'est pas seulement la capacité de l'État et notamment de la SIC à maîtriser les flux de locataires qui pose véritablement problème, c'est aussi l'ancrage politique du phénomène qui est en jeu ici.

En effet, à Douala la SIC a souvent organisé des opérations pour reprendre le contrôle de la distribution de ses logements sociaux, mais la plupart du temps ces initiatives se sont soldées par des échecs. Les locataires expulsables du fait de ces contrôles se sont souvent montrés violents et les autorités de tutelle de la SIC craignant des troubles sociaux lui ont recommandé de sursoir à ces expulsions. En fait, au niveau du MINHDU les plus hautes autorités sont parfaitement au courant de l'existence de ce marché informel du logement social locatif, mais l'heure politique au Cameroun est à « l'apaisement ». Il faut indiquer que les tensions socio-politiques se multiplient dans ce pays (crise anglophone, revendications ethniques, conflits fonciers, etc.) et de facto l'État veut éviter que de nouveaux foyers de tensions ne naissent pour fragiliser l'équilibre politique relativement précaire du pays, surtout dans une ville à la réputation frondeuse telle que Douala. Plus encore, la SIC régularise les baux de certains locataires ayant acquis de manière informelle des logements sociaux notamment lorsque ceux-ci sont des agents de l'État. Cela apparaît paradoxa-

lement comme une reconnaissance post-ante de cette distribution informelle des logements sociaux locatifs.

Cette tendance de l'État à échanger la tolérance contre la paix sociale s'étend à d'autres secteurs d'activité. Par exemple, en 2017 dans la ville de Douala le Gouverneur de la région du Littoral a tenté de réguler le secteur du transport par moto-taxi, en donnant un délai d'un mois aux transporteurs de ce domaine plutôt anarchique. Au moment de l'expiration de ce délai, ces transporteurs loin de s'être mis en règle, ont bruyamment manifesté leurs désaccords avec l'État, faisant ainsi craindre l'apparition d'une nouvelle émeute comme la ville en a déjà connu (les villes mortes au début des années 1990, les émeutes dites de la faim de février 2008, etc.). Le Gouverneur, là encore, a dû abandonner ce qui n'a finalement été qu'une tentative de régulation du secteur des transports par moto-taxi. Des exemples de défection de l'État face à des situations de résistance à la régulation publique sont légion au Cameroun. L'État semble lui-même être pris en otage par des acteurs qui, du fait de son laxisme ont construit leur propre légalité qui s'oppose souvent avec succès aux tentatives fébriles de reprise en main du désordre ambiant.

Conclusion

Comment comprendre l'exclusion des catégories modestes de la distribution des logements sociaux locatifs au Cameroun ? Telle était la préoccupation de cet article. Pour y répondre, un argumentaire en trois dimensions a été déployé. Dans une première phase, il a été question de montrer comment la crise économique a affecté les institutions camerounaises et notamment celles en charge de la politique publique de l'habitat. Il s'est avéré que le trio institutionnel (MAETUR, SIC, CFC) mis en place par l'Etat dans sa politique providentielle de l'habitat a connu des problèmes de financement dès les premières heures de la crise. La thérapie d'austérité implémentée dans le cadre des PAS a parachevé la mise en veille pendant un peu plus de vingt ans des investissements en matière de logements sociaux, alors même que les besoins y afférent progressaient dans une tendance de l'ordre de 128 500 nouveaux logements par an. En guise d'alternative, des partenariats public/privé ont vu le jour, mais sont apparus insuffisants pour générer un volume de logements sociaux significatif. Aujourd'hui, la relance des investissements en matière de logements sociaux amorcée dans la foulée de l'atteinte du point d'achèvement à l'initiative PPTE, se réalise de manière poussive au regard des tensions de trésorerie et des lourdeurs bureaucratiques. À l'heure où l'État camero-

nais s'engage résolument dans l'adoption des référentiels internationaux dont le cadre normatif est « *le logement pour tous* », les statistiques institutionnelles montrent paradoxalement que les logements sociaux ne profitent en réalité qu'aux plus nantis.

La deuxième étape de l'article met en exergue les pratiques informelles d'échange des logements sociaux locatifs issus de l'affaiblissement de l'économie camerounaise et des capacités de régulation de l'État. Ces pratiques se déploient dans deux différents espaces, ceux de l'économie des liens sociaux et ceux de l'économie marchande. Dans le premier cadre, les logements sociaux locatifs sont les instruments du renforcement de la solidarité familiale. Dans le deuxième cadre, les logements sociaux font l'objet d'échanges marchands par le truchement de médiateurs non-humains et humains. Les stratégies déployées lors de ces transactions marchandes dépendent de la capacité de la médiation à rassurer les partenaires en présence. Ainsi, dans une situation de médiation non-humaine la multitude de stratégies de réduction du risque témoigne du niveau élevé de méfiance entre les contractants. À l'inverse, lorsque la médiation est de nature humaine, les stratégies de réduction du risque sont marginales, le médiateur étant en lui-même une sorte de garantie.

Dans la troisième phase de l'argumentation, il a été question de montrer que le marché informel des logements sociaux locatifs est doublement encadré dans les structures culturelle et institutionnelle de la société camerounaise. En effet, quoique les répondants appartiennent à l'élite salariale du pays, l'obtention d'un logement social locatif s'inscrit dans un plan plus global d'investissement visant à se prémunir d'un éventuel accident de parcours. Le discours de justification de cette élite salariale l'inscrit dans une culture généralisée de la débrouillardise symptomatique elle-même d'un climat d'incertitude économique. Le comportement de l'État quant à lui est apparu paradoxal au regard des hésitations et des reculs dont il fait montre face aux résistances des locataires vis-à-vis de ses tentatives de normalisation.

In fine, au regard de ce qui précède la notion de logement social locatif a depuis longtemps perdu de son sens ; il s'agit en réalité de logements locatifs à bas-coûts. Il sera dès lors intéressant d'observer la nouvelle politique publique de l'habitat dans sa manière d'assumer les engagements internationaux de l'État. Il serait temps à notre avis d'associer la société civile à la distribution des logements sociaux pour que la transparence ait une chance de s'imposer dans ce processus. Malgré l'injonction des bailleurs de fonds à intégrer la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques au

Cameroun, l'État s'est montré jusqu'à présent réticent à faire participer pleinement la société civile qui est l'élément majeur de cette formule issu du consensus de Washington (Nguelieutou, 2008). La place marginale accordée à la société civile en tant que co-gestionnaire des affaires publiques au Cameroun montre que les politiques publiques camerounaises s'inscrivent encore, comme dirait Chouala (2006), dans un « *processus d'enrégimentement* », lequel est nuisible à l'efficacité.

Références bibliographiques

- Afane, H. B., *Bureaucratie publique capital étranger et société au Cameroun*, thèse de Doctorat PhD en sociologie politique, Université de Yaoundé I, 2005.
- Akerlof, G., « The Market for Lemons: Quality Uncertainty and the Market Mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, n° 84, 1970, pp. 488-500.
- Bourdieu, P., *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994.
- Castells, R., Portes, « World Underneath: The Origins, Dynamics, and Effects of the informal Economy », in Portes et al., *The Informal Economy : Studies in Advanced and Less Developed Countries*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1989, pp. 11-37.
- Chouala, Y. A., « Existe-t-il des politiques publiques en Afrique ? Une discussion à partir du terrain camerounais », Communication pour le Colloque de Bordeaux organisé par le CEAN et la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2006.
- Crozier, M., Friedberg, E., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.
- Dietrich-Ragon, P., « Qui rêve du logement social ? », *Sociologie*, n° 1, vol. 4, 2013, pp. 19-42.
- Ela, J. M., *Afrique : l'irruption des pauvres. Société contre ingérence, pouvoir et argent*, Montréal/Paris, L'Harmattan, 1994.
- Ela, J. M., *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du monde d'en bas*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Feige, E., « Defining and Estimating Underground and Informal Economies : the new institutional economics approach », *World Development* 18, n° 7, 1990, pp. 987-1002.
- Ferrary, M., « Dynamique des réseaux et stratégies d'encastrement social », *Revue d'Économie Industrielle*, n° 129-130, 2010, pp. 171-202.
- Geschiere, P., Konings, P., *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Khartala, 1993.
- Godbout, J., « La circulation par le don », *La Revue du MAUSS*, trimestriel n° 15-16, Paris, La Découverte, 1992.
- Goffman, E., *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974.
- Granovetter, M., « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, n° 78, 1973, pp. 1360-1380.
- Hugon, P., « Le "consensus de Washington" en questions », *Tiers Monde*, tome 40, 1999, n° 157, pp. 11-36.

- INS, « Enquête sur l'emploi et le secteur informel », 2005.
- Jobert, B., Muller, P. (dir.), *L'État en action*, Paris, PUF, 1987.
- Médard, J-F., « La spécificité des pouvoirs africains », *Pouvoirs*, n° 25, 1983, pp. 5-22.
- Monga, C., *Anthropologie de la colère. Société civile et démocratie en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Muller, P., « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles », *Revue Française de Science Politique*, 35^e année, n° 2, 1985, pp. 165-189.
- Muller, P. et al., « Enjeux, controverses et tendances de l'analyse des politiques publiques », *Revue Française de Science Politique*, 46^e année, n° 1, 1996, pp. 96-133.
- Nguelieutou, A., « L'évolution de l'action publique au Cameroun : l'émergence de l'État régulateur », *Polis*, vol. 15, n° 1 et 2, 2008, pp. 2-25.
- Poitvin et al., « Précarité et nouveaux rapports de travail dans les années 1980 et 1990 », in Dorvil, H., Mayer, R., *Problèmes sociaux*, Sainte-Foy, PUQ, 2001.
- Portes, A., *Economic Sociology. A Systematic Enquiry*, Oxford, Princeton University Press, 2010.
- Robert, C., « Les obstacles à la production de l'offre », *Projet*, 2006/5, n° 294, 2006, pp. 59-66.
- Sicard, A., « Social, très social », *Projet*, 2006/5, n° 294, 2006, pp. 41-45.
- Steiner, P., « Cartographie des échanges », *Nouvelles Perspectives en Sciences Sociales*, vol. 9, n° 2, 2014, pp. 15-43.

Chapitre 9

Récits de développement au Cameroun et action publique autour des pme : de l'ajustement structurel au panoptique inversé de la mondialisation

Tsague Tsayem A. L.

Université de Douala

Les récits de développement au Cameroun s'inscrivent dans un processus de prise de parole qui interroge les formes et les cadres d'arrimage à la dynamique d'encastrement à l'économie contemporaine. Cette dernière étant marquée, ainsi que le soulignait Misse Misse (2000), par des contraintes de nature à remettre en cause la légitimité même des acteurs issus de pays dont le poids sur la scène mondiale est moins affirmé. Cette communication tente d'aller au-delà. Nous avons choisi comme méthode de collecte de données, l'observation directe et la recherche documentaire, auxquels nous avons combiné des entretiens explicatifs pour une meilleure appréhension du phénomène au travers des dires des acteurs impliqués.

Nous avons ainsi pu collecter 07 allocutions, 05 interviews, 15 documents promotionnels, 25 articles produits sous ajustements structurels, c'est-à-dire depuis 1989 jusqu'en 2016, auxquels il faut ajouter 17 entretiens semi directifs réalisés avec des acteurs institutionnels, en vue d'évaluer avec, pour les uns, la mise en œuvre de cette politique gouvernementale sur le temps long, et pour les autres, leur perception sectorielle et leurs vécus d'acteurs. Les discours recueillis ont ensuite été classés en fonction du genre institutionnel d'appartenance. Cette classification a donné lieu à l'identification de trois sphères discursives, à savoir, les discours publics nationaux, les discours internationaux, et les discours de la sphère entrepreneuriale.

Avec ces données, nous avons tenté de rendre compte et d'analyser à partir du concept ricœurrien de mimésis, et celui d'« associés-rivaux » de

Bourricaud, la trame, l'intrigue, les refigurations et tensions qui traversent ce récit et l'irriguent au travers de son historicité depuis 1989. Sur le plan méthodologique, l'hétérogénéité de ces documents produits par des organismes gouvernementaux dédiés à cette question, leurs partenaires bilatéraux et multilatéraux, et enfin par des organisations patronales, a été confrontée aux techniques de l'analyse de contenu et de l'analyse de discours organisationnel. À partir du matériau collecté, nous sommes parvenus à la conclusion que les récits de développement au Cameroun depuis 1989 sont travaillés par l'idéologie néolibérale, ainsi que les transformations des dispositifs auxquels celle-ci a donné lieu. Que l'essor d'acteurs émergents a conduit à celui d'une grammaire de la concurrence accompagnant les récits sur la mondialisation, et qui s'articule autour du *partenariat gagnant-gagnant* entre l'État et ses différents partenaires au Développement, et du *partenariat public-privé* entre l'État et les acteurs de la société civile. Cette double injonction à son tour, dans le cadre de la politique d'incitation à la création et à la promotion des PME, s'articule autour d'une relation de concurrence-collaborative, dont l'enjeu est le contrôle technique, institutionnel et symbolique des ressources liées à la création des richesses.

Énonciation et médiatisation des récits publics

Inscrite à cette période dans l'agenda des politiques économiques au Cameroun, la question de l'incitation à la création et à la promotion des PME, dans sa forme actuelle, connaît une médiatisation accrue depuis le milieu des années 2000. Sa thématisation rend compte du contexte particulier de son énonciation. Elle est le produit conjoncturel de l'action commune entre l'État, ses partenaires au développement, et enfin de la société civile. Elle est ensuite traversée par un ensemble de transitions culturelles, politiques, et sociales, dans un contexte d'ajustement économique, où les discours sur la création de la richesse s'affrontent sur les cadres et la forme que doit prendre cette politique. L'incitation à la création et à la promotion des PME au Cameroun sous ajustements structurels se pose donc comme un dispositif d'une communication instituante, un « dispositif de rationalisation de la mise en acceptabilité » de contenus eux-mêmes négociés dans le cadre des accords et conventions qui lient l'État camerounais dans un premier temps aux Institutions financières internationales en tête desquelles se place l'OMC, et dans un second temps, aux acteurs entrepreneuriaux.

C'est dans cette perspective que notre questionnement s'est porté sur la forme discursive que prennent les échanges économiques au Cameroun en

contexte depuis la fin des années 1990. Plus spécifiquement, dans ce rapport de forces parfois inégal entre le global et le local, les récits de mondialisation l'auraient-il définitivement emporté sur les velléités de formulation d'une politique portée par un État à la souveraineté diluée par le jeu des injonctions libérales et les revendications d'une société civile en quête constante de reconnaissance ? Par ailleurs, à quelles formes discursives la re-composition par ces trois acteurs des discours sur la mondialisation, a-t-elle pu donner lieu depuis le tournant de 1990 ? Enfin, dans le cadre spécifique de l'incitation à la création et à la promotion des PME, à quels imaginaires et représentations du développement en général, et de l'objet PME en particulier, les récits produits par ces différentes sphères renvoient-ils, et quelles formes de constructions sociales, si tel est le cas, ont-elles produit ? C'est à cet ensemble de questions que nous nous essayons dans cet article de répondre. À la lumière du cadre d'invention, de production d'un sens nouveau, par lequel des actes, des buts, des causes et des motifs contribuent à rendre au temps sa dimension humaine, et ce par le biais du récit (Ricœur, 1983 : 17) ; et du concept d'« associés rivaux », qui rend compte de la recherche de consensus caractérisant l'affrontement entre acteurs institutionnels, et de laquelle naissent de nouvelles formes inédites d'intériorisation de l'action en cours : « *ne pouvant espérer durablement se débarrasser de l'autre, ils n'ont d'autres choix que de négocier* » comme le relève (Bourricaud, 1961 : 336). L'objectif étant, après avoir fait ressortir les discours publics nationaux, les discours publics internationaux, et enfin les discours entrepreneuriaux, d'évaluer la mise en œuvre de cette politique gouvernementale sur le temps long. Nous nous sommes servis pour ce faire, de l'analyse des discours institutionnels (Oger, Ollivier-Yaniv, 2003), ainsi que de l'analyse de contenu.

Des récits de développement aux récits sur la mondialisation : injonctions libérales et transformation des dispositifs discursifs

De 1950 aux années 2000 : des discours sur l'APD aux discours sur la Mondialisation

L'évolution des paradigmes développementalistes depuis le début des années 1980, a été traversée par une double constante. La première, morale, induisait un devoir des économies dites « structurées » envers les économies dites « faibles », et plus spécifiquement, la nécessité d'une intervention extérieure. En l'occurrence celle des Institutions financières internationales (IFI), assignées dès lors de la mission de redresser les économies faibles. Dans sa forme pratique, la seconde s'est inscrite dans un contexte

mondial, globalisant, avec pour ambition d'institutionnaliser un ensemble de discours inspirés de l'idéologie néolibérale, et portés par les IFI, en tête desquelles figure l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Cette dualité transparait précisément à travers les transformations sémantiques qui affectent les discours développementalistes. L'idée sous-jacente étant que l'état commun de sous-développement dans lequel les PED avaient été cloisonnés par leurs méthodes managériales archaïques pouvait être réversible, par le biais de l'Aide Publique au Développement (APD).

Fruits conjoncturels de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et des effets de l'affrontement entre les blocs capitalistes et communistes, les discours sur l'APD furent ainsi les déclencheurs d'un processus globalisant, dynamique, et mondial dans lequel s'inscriraient ensuite les échanges Nord-Sud.

Au Cameroun, l'APD doubla presque de volume à partir de l'année 1989 (276 millions en 1988 contre 453 millions de FCFA en 1989)⁴⁰. Cette progression était ainsi révélatrice d'un processus de transition économique engagé par les IFI, et dont l'entrée du Cameroun dans les PAS serait l'aboutissement. Un tournant s'opéra néanmoins à partir des années 90 dans l'essor de ceux-ci.

Le constat de l'échec des politiques d'ajustement inspira ainsi des discours utopistes, revendicateurs de changement. Les récits altermondialistes s'articulèrent dès lors à une critique artistique et sociale de l'APD, accusant notamment son caractère non inclusif et inégal dans le cadre des échanges Nord-Sud. Au cœur de cette dénonciation, la revendication d'une société plus égalitaire prendrait essor dans la rue, alors transformée en scène d'expression libre des cloisonnements conventionnels (Boltansky, Chiappello, 1999). Mais loin de s'y cantonner, ce nouveau rapport de force se transposerait jusque dans les cadres conventionnels. Tandis que la Conférence de l'OMC serait un échec, une série de réunions internationales s'assigneraient la mission de comprendre et de redéfinir la notion de Développement. Ainsi, en 2000, le PNUD (2000 : 34) reconnaissait que *la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel, un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées. C'est dans ce contexte que furent for-*

⁴⁰<http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/cameroun/aide-publique-au-developpement-nette-recue.html>

mulées en 2000 les Objectifs Mondiaux pour le Développement (OMD), remplacés en 2015 par les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Des années 2000 à nos jours : Nouveaux dispositifs économiques, et renforcement des discours sur le libre-échange dans l'agenda politique

En septembre 1989, le Cameroun en signant le premier PAS, s'engage à respecter l'ensemble de conditionnalités imposées par le FMI et la BM. La signature en février 1990, du décret n° 90/428 portant création d'une sous-commission de la privatisation entraîne une série de privatisations d'entreprises publiques. Le 11 janvier 1994, les États de la zone franc, sous la pression des deux institutions, consentent à leur tour à une dévaluation de 50 % de la parité du franc CFA par rapport au franc français. Ces réformes économiques s'inscrivent dans un cadre économique plus vaste, dont le présupposé, ainsi que souligné plus haut, est la greffe sur les économies faibles, de modèles importés visant à accroître la rationalité des agents économiques. Ce rapport de force rend compte de la dimension à la fois stratégique et coercitive de ces politiques standardisées imposées par l'APD (Misse Misse, 2000).

L'inflexion des discours sur l'APD d'une part, et d'autre part, sur la nature et les cadres de collaboration entre pays du Nord et pays du Sud, conduit à réformer ceux-ci. La nouvelle injonction étant désormais à la participation, la mondialisation prend ainsi la figure d'échanges économiques et commerciaux libres. Deux principaux accords vont constituer au Cameroun les cadres de ces échanges. Il s'agit d'une part de la Convention de Lomé, quatrième d'une série initiée par la signature en 1975 entre l'Union européenne et les pays Afrique, Caraïbes, et Pacifique (ACP) d'un accord de partenariat autour d'une préférence communautaire sur l'exportation de certains produits. Signée le 15 décembre 1989, Lomé IV se donne pour objectif de *promouvoir le développement rural, la sécurité alimentaire des populations, la gestion rationnelle des ressources naturelles, la sauvegarde, le rétablissement et le renforcement du potentiel de production agricole des États ACP.*

D'autre part, il s'agit des Accords de Cotonou issus de la renégociation des précédents. Signés au Bénin, en 2000, entre l'Union européenne et les pays ACP, ils prévoient la renégociation des relations commerciales définies dans le cadre des quatre conventions successives de Lomé. L'article 34, alinéa 1 et 2 de cet accord prévoit que cette nouvelle coopération vise à « Promouvoir l'intégration progressive et harmonieuse des états ACP dans

l'économie mondiale, dans le respect de leurs choix politiques et de leurs priorités de développement ».

En tant que pays membre de l'ACP et de l'OMC, le Cameroun s'est engagé à travers la signature des APE à mettre sur pied une zone de libre-échange à l'horizon 2020, dans laquelle seraient progressivement supprimés les accords préférentiels unilatéraux, initialement instaurés par les membres de l'OMC depuis 1995 à l'endroit des colonies devenues progressivement indépendantes. Les APE instaurent donc un régime d'échange réciproque, incluant des facilités tarifaires ou commerciales. L'OMC demeure donc, en matière de partenariats, un cadre prescriptif et référentiel au sens où l'État camerounais est appelé à multiplier les formes de coopération extérieure, et dans le fond, dans la mesure où l'objectif de ces accords doit favoriser la libre circulation des biens et personnes en abolissant les barrières naturelles.

De la recomposition des rapports de force à la lumière d'une nouvelle grammaire de la concurrence

« Le partenariat gagnant-gagnant »

Le « partenariat gagnant-gagnant » traduit l'espace discursif dans lequel s'opèrent des formes de coopération économique entre le Cameroun et ses divers partenaires. Cette diversité est telle que la liste exhaustive de celles-ci ne pouvant être publiée dans le cadre circonscrit de cet article, il a fallu retenir quelques critères afin d'en identifier quelques-unes. Ainsi, selon que ces partenaires se regroupent par affinité géographique, par le biais d'agences spécialisées ou au travers d'unités décentralisées locales, l'on obtient trois formes de partenariat, à savoir la coopération multilatérale, la coopération bilatérale, et enfin la coopération décentralisée.

En externe, dans le cadre de la coopération multilatérale, l'on retrouve notamment :

- les acteurs de l'intégration régionale qui regroupent les Associations de forum de coopération économique dont l'objectif est la négociation d'accords multilatéraux et de la préparation d'une zone de libre-échange
- les Accords de préférence non réciproques ; et l'établissement de Zones de libre-échange, caractérisées par la réciprocité de la baisse des barrières douanières (Siroen, 2004), et au rang desquelles on retrouve des institutions telles que la Commu-

nauté Économique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), ou la Banque Africaine de Développement (BAD)

- les acteurs partenaires dans le cadre de l'Aide au développement, à l'instar du Fonds Monétaire International (FMI), des Institutions de la Banque Mondiale (BIRD, AID, AMGI, SFI, FEA), ou l'Union européenne
- les acteurs dans le cadre de la coopération bilatérale, qu'assurent d'une part les agences bilatérales qui en font leur mission (USAID, AFD, OCDE, ACDI, etc.)
- enfin, dans le cadre de la coopération bilatérale, qui, au-delà de ses partenaires traditionnels (France, Allemagne), s'est diversifiée au Cameroun à la faveur de la logique concurrentielle du partenariat économique promu par l'OMC.

Les économies émergentes représentées par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, et l'Afrique du Sud, qui constituent le groupe des BRICS ont vu leur économie prospérer grâce à leur démographie croissante, à leur capacité à diversifier leur économie en prenant appui sur les innovations réalisées dans les domaines des infrastructures et technologiques, et enfin grâce à leur capacité à créer de nouveaux marchés potentiels. Par ailleurs, l'ouverture des marchés, qu'accompagne le développement des infrastructures de transport et des moyens de communication, a favorisé les échanges commerciaux entre États.

En interne, dans le cadre de la coopération décentralisée, la loi n° 0224/017 du 24 juillet 2004 sur la réorientation de la décentralisation laisse aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), à la fois le choix et les méthodes en matière de promotion économique au plan international.

« *Le dialogue public-privé* »

Cette seconde grammaire procède d'une logique de redéfinition des cadres économiques, en tant que l'injonction est à l'amélioration du cadre des affaires, au travers notamment de l'amélioration des méthodes gestionnaires. Le document de la Banque Mondiale (1989) en constitue le point de départ. Ainsi que le souligne Bonnie Campbell, la logique portée par la stratégie d'« assistance technique » ne s'y limite pas à reformuler les structures économiques en surface, mais aussi et surtout à en remodeler la structure entière (Campbell, 1996).

Le présupposé inhérent aux politiques d'ajustement, est que les États en crise ont opéré un ensemble de choix gestionnaires qui ont conduit à leur faillite. Ceci étant, le rôle des partenaires financiers dès lors, après réajustement, doit être limité à un arbitrage, supposé définir une norme applicable à l'ensemble des politiques menées par lesdits États. La transformation sociale, en continuité avec les réformes liées à l'implication économique de l'État, devait ainsi à la fois concerner son mode de vie, mais aussi et surtout les conditions propices à l'émergence d'un entrepreneuriat privé, notamment par le biais de l'amélioration du cadre juridique et législatif des affaires. L'État se devait d'observer un retrait dans le processus de création de richesses – par opposition aux choix qu'il avait opérés dans le passé en finançant l'économie, puis en pilotant de grands projets – tout en s'assurant que les conditions institutionnelles puissent être réunies afin de faciliter à la fois la création et le fonctionnement des entreprises privées (Banque mondiale, 1994 : 210-211).

Au Cameroun, il est matérialisé dans le cadre du DSCE. Le DSCE réunit, sous l'appellation « société civile », les regroupements de citoyens. Cette définition ne spécifie cependant pas la nature et les critères de ces regroupements. Il se constitue ainsi comme un cadre de consultation avec la société civile, notamment par la systématisation de l'implication de celle-ci dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques. Mais ici encore, ni les cadres, ni les formes de cette collaboration ne sont clairement spécifiés. Les formes de ce partenariat se limitent encore à l'évaluation d'enquêtes qualitatives menées sur le terrain, et à des cadres événementiels.

Il apparaît donc que l'émergence de nouveaux acteurs a favorisé une diversification et une multiplication des formes et des cadres de coopération entre le Cameroun et les autres États partenaires. Mais dans la mesure où celle-ci érode dans un sens la structure de l'État-nation, elle modifie également en profondeur la nature de celui-ci, notamment dans le cadre des imaginaires produits, en l'occurrence, ceux relatifs à la perception idéale qu'ont chacun des acteurs, du rôle de la PME dans l'économie camerounaise.

Imaginaires de la concurrence et divergences institutionnelles

Associés, et émergence d'un *ethos* du fonctionnariat

Cet article rend compte d'une *logique de Regroupement*, comme socle du consensus qui unit l'État camerounais à ses partenaires, dans le cadre de la

politique d'incitation à la création et à la promotion des PME au Cameroun depuis la fin des 90. Pour sa part, la sphère énonciative internationale relevait déjà en 1944 la nécessité d'instituer des dispositifs spécifiques permettant de modifier la structure économique, et notamment le secteur privé, au Cameroun (Lachaud, 1994 : 163) soulignait que

dans l'ensemble, le secteur privé emploie beaucoup de personnes sans formation dans des postes d'encadrement moyen ou supérieur. De plus, les entreprises industrielles manquent de personnels techniques qualifiés au niveau certificat d'aptitude professionnelle ou brevet de technicien, et cela dans toutes les spécialités (mécanique, électromécanique, électrotechnique, etc. [...] compte tenu du faible taux de scolarisation et de l'importance des déperditions du système scolaire classique, le nombre de jeunes sans formation susceptible de se porter sur le marché du travail, notamment dans les zones urbaines, est considérable.

Dans sa forme positive, la logique de regroupement découle à la fois d'arguments technicistes, économiques et promotionnels. Techniciste et économique d'abord, dans la mesure où le « Regroupement » est d'abord présenté comme une initiative favorablement perçue par l'administration, et bénéfique pour les promoteurs de PME eux-mêmes. Les joint-ventures entre entreprises locales et internationales, le partage de technologies et de l'expertise dans la recherche de marchés, constituent autant de moyens aux yeux des acteurs, de mettre sur pied une stratégie de veille, tout en accroissant les possibilités d'accès à de nouveaux marchés. La « Mise à niveau », l'injonction à s'arrimer aux « standards », la « Norme », la « Compétitivité », sont autant de mots inhérents au vocabulaire de l'injonction/reconnaissance du Regroupement comme gage de développement. La nécessité du regroupement comme alternative de renforcement des capacités accompagne donc les Discours internationaux, dans la mesure où ceux-ci se rejoignent sur le domaine de l'expertise et de la performance. Il puise sa source dans le champ entrepreneurial, et notamment, dans celui de l'évaluation. Il vise ainsi à établir un état des lieux des opportunités et obstacles de la PME, et plus spécifiquement, à définir les conditions de succès de celle-ci, tout en réduisant la marge d'incertitude qui pourrait y être associée.

Promotionnel ensuite, dans la mesure où les acteurs des différentes sphères reconnaissent mutuellement l'importance d'un dispositif d'information et de sensibilisation mutuel. Les discours de la sphère inter-

nationale privilégient ainsi une information cumulée sur l'activité des PME dans leurs divers contextes⁴¹. Pour les discours de la sphère privée par contre, l'information concerne essentiellement les opportunités de financement ou de formation qui pourraient être offertes aux promoteurs de PME⁴².

Ces opportunités, à leur tour, donnent lieu à un cadre d'action dans lequel chacun des acteurs impliqués se reconnaît, et même, sollicite l'apport de l'État. Alors que Warnier et Miaffo (1993) relevaient l'existence d'une stratégie individuelle de chevauchement consistant à « entrer en affaires à partir d'une position externe à celles-ci : salariat, fonction publique, politique », au niveau collectif, celle-ci revêt une dimension symbolique et communicationnelle, au sens où les récits entrepreneuriaux en l'occurrence prennent appui sur l'État pour légitimer, en interne, leur statut de médiateurs privilégiés entre l'État et les promoteurs de PME, et en externe, celui d'organisation représentative des droits de la PME.

L'enjeu qui se noue est donc celui de la reconnaissance par chaque acteur de la crédibilité d'un partenariat avec les autres parties. L'on peut évoquer les Journées Nationales des PME (JNPME), ou le Forum PROMOTE, qui constituent des cadres communicationnels par lesquels les acteurs consolident leur coopération en utilisant la ressource de leurs partenaires. Cette ressource peut être liée à la légitimité (Poids de l'État comme Partenaire, qui confère une certaine crédibilité à l'événement), ou humaine (Mobilisation des Promoteurs des PME, afin que ceux-ci se sentent concernés par l'action/l'événement menée/organisé par l'État).

Rivaux, et défiance structurelle vis-à-vis de l'entrepreneuriat individuel et collectif

Dans sa forme négative, la *logique de regroupement* prend la forme d'un rapport de force sociohistorique entre l'État et sa société civile. Ce rapport de force s'articule aux critères de définition de la PME, aux conditions de création et de fonctionnement de ces PME, et enfin, à la nature conflictuelle des rapports, antérieurs à la mise en œuvre de cette politique, entre l'État et la société civile.

⁴¹ Entretien avec Mr. Evariste Yameni, Directeur de la BSTP, le 09 Septembre 2014 à l'ancien siège de la BSTP à Douala

⁴² Tchakounte, A. « Financement des PME », in *Cameroon-Tribune*, n° 10105/6306 du Vendredi 1^{er} juin 2012, p. 9.

La loi du 13 avril 2010, portant sur la promotion des PME au Cameroun identifie pourtant dans les Articles 4, 5 et 6, les critères de définition de la PME. Elle établit ainsi une typologie croissante dont l'objectif vise à réduire les marges d'incertitude liées à la mise en œuvre des politiques, et qui classe les PME selon deux critères, à savoir, le chiffre d'affaires, et le nombre d'employés. Pour les acteurs de la sphère entrepreneuriale, les critères de définition de la PME au Cameroun, bien qu'existants, ne permettent pas d'opérationnaliser une stratégie incitative. L'inclusion, entre autres reproches, de la catégorie « TPE » dans les typologies définitionnelles, occulterait ainsi les véritables enjeux de croissance de la PME camerounaise. L'image du (...) *petit coiffeur, le gars qui a eu sa licence, et qui se retrouve au quartier, il ne viendra jamais chercher une stratégie pour chercher à mieux coiffer, il est là pour chercher à perdre du temps... le lendemain si on lui propose quelque chose, il abandonne et il s'en va...*⁴³ serait, à leurs yeux, couramment associée aux promoteurs de PME, et par là même, préjudiciable à l'ensemble des solutions préconisées par l'État pour les accompagner. Par ailleurs, la société civile entretient le sentiment d'avoir été lésée, dans le cadre des accords entre l'État et les acteurs internationaux. Si la vague de lois sur la liberté d'association et sur la communication sociale ont rendu possible son déploiement, celles-ci ne lui ont cependant pas conféré la légitimité dont elle aurait eu besoin pour asseoir sa crédibilité en tant qu'acteur public, pas plus que l'État ne lui en a laissé l'opportunité (Ela, 2006 : 109-110).

Cet état de fait laisse transparaître deux réalités. D'une part, l'hégémonie étatique, qui dans les faits se traduit par la monopolisation et la centralisation des activités décisionnaires, au détriment de couches sociales défavorisées, en l'occurrence celles qui n'ont pas accès aux ressources politiques. D'autre part, la perception fantasmée qu'ont les cadets sociaux de la classe dominante, et qui laisse entrevoir la représentation d'une activité politique assimilée à une conspiration.

Enfin, la perception que ces acteurs ont de ladite loi dépend fortement de leur niveau d'appréhension de celle-ci, que celle-ci soit réelle (objective, pour les acteurs de la sphère internationale, qui la mobilisent au gré de leurs impératifs de performance), ou fantasmée (Sentiment, pour les acteurs de la sphère privée, de « perdre quelque chose » en étant associés par le biais de celle-ci à des entités qu'ils considèrent moindres, et donc moins sérieuses). Il y a donc une crise d'authenticité imputée à ce cadre défini-

⁴³ Entretien réalisé avec M. Kouaté, le 17 Novembre 2014, au siège du GICAM, Douala.

tionnel, qui en souligne à la fois les apories et le caractère conflictuel au vu des tensions qu'elle génère, chacun des récits se réclamant comme étant l'énonciateur authentique du discours sur la PME. Cette divergence est d'autant plus exacerbée, que les trois sphères, de par leur origine institutionnelle, sont le cadre d'un affrontement socio-historique autour du contrôle des instruments économiques au Cameroun.

Conclusion

Nous nous proposons d'analyser, de décrire et de comprendre, à partir d'un corpus constitué d'allocutions, d'interviews, de documents promotionnels, et d'articles de journaux, les transformations des récits développementalistes, les formes discursives que ces restructurations ont empruntées, et enfin des formes de médiation auxquelles elles ont donné lieu. La première partie s'est attelée à rendre compte des transformations des discours développementalistes, et plus particulièrement de l'Aide publique au développement (APD), ainsi que des différents dispositifs discursifs qui participent à sa matérialisation et à sa diffusion. Des récits du développement aux récits de mondialisation, il apparaît ainsi que les récits de développement sont le fruit conjoncturel des récits sur l'idéologie néolibérale, et des transformations discursives, ainsi que des dispositifs qui l'accompagnent. Par ailleurs, les nouveaux acteurs émergents de l'économie, dont l'essor a été favorisé par les Récits sur la mondialisation, se sont réorganisés à la faveur de deux grammaires de la concurrence : le *partenariat gagnant-gagnant*, et le *dialogue public-privé*. Enfin, cette réorganisation à son tour a donné lieu à l'intériorisation par les agents-acteurs d'une nouvelle morale de l'action, par laquelle les sphères discursives se retrouvent associées autour d'une reconnaissance mutuelle de l'existence d'un *ethos* de l'entrepreneuriat, et rivales, dans le cadre de l'accès aux ressources liées à la détermination des conditions de création de la richesse au Cameroun.

Références bibliographiques

- Abric, J. C., *Coopération, compétition et représentation sociale*, Cousset – Fribourg, Del Val, 1987.
- Appadurai, A., *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001.
- Bayart, J. F., *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la FNSP, 1979.
- Bayart, J. F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- Bayart, J. F. (dir.), *La greffe de l'État*, Paris, Karthala, 1996.

- Beaud, M., *Le système national/mondial hiérarchisé. Une nouvelle lecture du capitalisme mondial*, Paris, La Découverte, 1987.
- Ben Hamouda, H., *100 mots pour comprendre le développement*, Maisonneuve et Larose, 2003.
- Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- Campbell, B., « Débats actuels sur la reconceptualisation de l'Etat par les organismes de financement multilatéraux et l'USAID », *Les Cahiers du GEMDEV*, 1997.
- Castoriadis, C., *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.
- Cordellier, S., *Le dictionnaire historique et géopolitique du 20^e siècle*, Paris, La Découverte, 2007.
- Crozier, M., *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil, 1971.
- Crozier, M., Friedberg, E., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.
- De Certeau, M., Girard, L., « Une musique nécessaire » in De Certeau, M., *La prise de parole et autres écrits politiques*, Paris, Seuil, 1994.
- Dufour, F., *De l'idéologie coloniale à celle du développement. Une analyse du discours France-Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Dumont, R., *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil, 1962.
- Ela, J. M., *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire, les défis du « monde d'en bas »*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Ela, J. M., *Travail et entreprise en Afrique. Les fondements sociaux de la réussite économique*, Paris, Karthala, 2006.
- Foucault, M., *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- Foucault, M., *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- Gaillard, P., *Le Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- Galbraith, J. K., *Théorie de la pauvreté de masse*, Paris, Gallimard, 1980.
- Gaudin, J. P., *Pourquoi la gouvernance ?* Paris, Presses de la FNSP, 2002.
- Geschiere, P., Konings, P. (dir.), *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993.
- Hammouda, H. B., *100 mots pour comprendre le développement*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003.
- Hibou, B., « Banque Mondiale : Les méfaits du catéchisme économique », in *L'Afrique est elle protectionniste ? Les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*, Paris, Karthala, 1996.
- Jodelet, D., *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, 1994.
- Krieg-Planque, A., *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin, 2012.
- *Le Dictionnaire historique et géopolitique du 20^e siècle*, Paris, La Découverte, 2007.
- Maingueneau, D., *Les termes clés de l'Analyse de Discours*, Paris, Seuil, 2002.
- Maingueneau, D., *L'Analyse du Discours ; introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991.
- Mbembe, A., *De la Postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2004.
- Mbembe, A., *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2013.
- Médard, J. F., « Autoritarismes et démocratie en Afrique », *Politique africaine*, n° 43, 1990.

- Misse Misse, « *Communication internationale et souveraineté nationale. Le problème des "ingérences"* » dans le nouvel ordre mondial », 2000. URL : http://w3.ugrenoble3.fr/les_enjeux/2000/Misse/
- Oger, C., Ollivier-Yanniv, C., « Analyse du discours institutionnel et sociologie compréhensive : vers une anthropologie des discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, n° 71, 2003. URL : <http://mots.revues.org/8423>, consulté le 14 octobre 2012.
- Ricœur, P., *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique I*, Paris, Seuil, 1969.
- Ricœur, P., *Temps et récit, tome I, II, et III*, Paris, Seuil, 1983.
- Rouquette, M-L., Rateau, P., *Introduction à l'étude des représentations sociales*, Grenoble, PUG, 1998.
- Samir, A., *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Minuit, 1973.
- Seca, J. M., *Les représentations sociales*, Paris, Armand Colin/ VUEF, 2002.
- Siroen, J. M., *La régionalisation de l'Economie Mondiale*, Paris, La Découverte, 2004.
- Tevoedjre, A., *La pauvreté, richesse des peuples*, Paris, Ouvrières, 1978.
- Warnier, J-P., *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993.
- Warnier, P., Miaffo, D., « Accumulation et *ethos* de la notabilité chez les Bamileké » in Geshière, P., Konings, P., *Itinéraires d'accumulation au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993.

Chapitre 10

Vers un répertoire de récepteurs flottants dans la publicité à douala

Timothée Ndongue Epangue

Université de Douala

La montée en puissance chez les scolarisés de Douala (allant de la classe de cinquième jusqu'en troisième année de licence) d'un type de récepteur publicitaire difficilement saisissable par des critères précis est l'objet de cette proposition. Malgré le travail préalable fait par les créatifs, on ne parvient pas à le situer. Nous avons fait le choix de le nommer par le syntagme « récepteur flottant ». Comment pouvons-nous comprendre la réception de messages à connotation culturelle sur les affiches publicitaires par les scolarisés dans un contexte de cultures hétérogènes comme celui de Douala ? Dans quelles catégories de publics se trouvent les jeunes scolarisés de la ville de Douala ? Ce récepteur jeune s'identifie-t-il toujours aux signes culturels présentés sur les affiches publicitaires ? Face à la question principale, on peut faire l'hypothèse générale suivant laquelle le récepteur de notre étude n'est pas saisissable parce qu'il est au centre de plusieurs cultures. Il est devenu membre de plusieurs communautés sans s'en rendre compte. Les entretiens en focus group et l'observation ont permis de comprendre que les jeunes récepteurs sont dans une situation de crise identitaire qui ne permet pas de savoir exactement comment les saisir. Les concepts d'indexicalité et de réflexivité ont permis d'interpréter le matériau issu de notre investigation empirique. En effet, les interprétations des messages publicitaires sont diverses. Les créatifs ne peuvent donc pas concevoir des messages qui s'identifient à ces récepteurs dans le sens strict du terme.

Les travaux sur la publicité au Cameroun se penchent sur des questions multiples : la mémorisation des messages (Nganbe, 1982), les développements (Missè Misse, 1993), l'influence du contexte culturel local (Tsofack, 2002), la nationalité publicitaire (Njoh, 2014), le répertoire endogène des

cibles (Rifoé et Ebana, 2014), la camerounisation des messages (Boteteme, 2015). Le constat dressé par ces travaux montre que les publicitaires camerounais ne sont pas indifférents au dynamisme culturel local. Des travaux de terrain sont menés afin que les messages correspondent aux réalités culturelles du récepteur.

La publicité est donc reconnue, au Cameroun, comme un miroir de la société puisqu'elle projette ses réalités. Une telle conception montre que les sciences de l'information et de la communication dans lesquelles nous inscrivons ce travail s'intéressent à la publicité à partir de son regard éclectique qui l'oblige à analyser les phénomènes à travers plusieurs disciplines. Nous faisons le choix de continuer dans le sens suivant lequel le publicitaire s'inscrit dans une perspective de l'anthropologie des cibles quand il élabore son message. Cependant, nous comptons montrer que malgré cela le récepteur reste difficile à appréhender.

En d'autres termes, c'est un récepteur fuyant, qui ne se laisse pas saisir par des critères « objectifs ». En effet, le contexte postcolonial camerounais nous donne à voir des récepteurs pris entre plusieurs cultures. D'abord une culture traditionnelle qui rend compte de l'appartenance à une ethnie. Ensuite, des schèmes culturels caractérisés par la rencontre entre le local et le global. Enfin, une culture bricolée, qui présente une manière de voir les choses à travers un regard d'être hybride. Nous tentons ainsi d'apporter des réponses à quelques questions : comment pouvons-nous comprendre la réception de messages à connotation culturelle sur les affiches publicitaires par les scolarisés dans un contexte de cultures hétérogènes comme celui de Douala ? Dans quelles catégories de publics se trouvent les jeunes scolarisés de la ville de Douala au Cameroun ? Le récepteur jeune s'identifie-t-il toujours aux signes culturels présentés sur les affiches publicitaires ?

L'hypothèse principale avance que les jeunes reçoivent ces messages chacun à sa manière parce qu'ils sont différents du point de vue de leur culture. La première hypothèse spécifique que nous avons formulée indique que les jeunes récepteurs de la publicité à Douala peuvent être logés dans plusieurs catégories des publics. La deuxième hypothèse spécifique démontre que les cibles restent insaisissables à Douala malgré tous les efforts consentis par les créatifs.

La réflexivité et l'indexicalité comme concepts centraux de l'étude du récepteur flottant au Cameroun

La réflexivité et l'indexicalité (Garfinkel, 2001) sont des concepts valorisés par l'ethnométhodologie. Nous les utilisons dans ce travail parce qu'ils permettent d'une part de saisir le regard que les récepteurs des messages ont de leurs propres pratiques (ici il s'agit de la réflexivité) d'interprétation des messages publicitaires. D'autre part, les variations des significations des objets utilisés par les créatifs seront appréhendées à partir du concept d'indexicalité. Parler de réflexivité c'est faire une remontée dans les conceptions que les individus se font de leurs propres pratiques. Il faut dire qu'en pédagogie c'est un fait courant dans la mesure où il est généralement demandé aux enseignants de jeter un regard constant sur leur prestation en classe.

L'indexicalité permet de traduire la complexité de la notion de sens. La sémiotique ayant montré ses limites pour dire efficacement ce que signifient les objets, les analystes de la communication accordent de ce fait plus d'importance au contexte d'énonciation pour comprendre le sens des discours. Le sens des réalités sociales n'est donc pas figé. Toute signification est une construction sociale en fonction de la situation dans laquelle on se trouve. Le sens est donné par l'individu qui montre comment il comprend une réalité. C'est la raison pour laquelle l'indexicalité et la réflexivité fonctionnent comme deux faces d'une pièce de monnaie. Il est donc difficile d'envisager l'indexicalité sans faire référence à la réflexivité. Bref, ces deux concepts relèvent de l'ethnométhodologie qui estime que le sens des objets sociaux ne peut être saisi sans passer par les acteurs. Ce sens que l'on atteint est ce qu'on entend par indexicalité et le récit des pratiques qui conduit à ce sens est la réflexivité.

Le récepteur flottant en méthodes : les descentes sur le terrain associées à l'herméneutique des textes

Le récepteur publicitaire camerounais peut être catégorisé de plusieurs manières. La compréhension qu'il a de la publicité locale ne peut être saisie efficacement que si on lui donne la parole. Cependant, on peut aussi faire une interprétation de son comportement par rapport au phénomène observé.

Nous avons choisi de travailler sur un corpus de 30 slogans (accroches et signatures confondues) que nous avons relevés sur les affiches publicitaires. Notre population d'étude est constituée des jeunes scolarisés de la

ville de Douala parce que les slogans qui nous intéressent leur sont adressés. C'est leur point de vue qui nous a permis d'aboutir à la vérification des hypothèses de la recherche.

Pour un souci de précision, nous avons constitué un échantillon de trente jeunes allant de la classe de 5^e jusqu'en troisième année de licence. La condition pour être retenue dans l'échantillon était d'avoir déjà prêté attention aux slogans qui utilisent les parlers locaux et d'avoir au plus 35 ans. Cela nous permettait de discuter avec des personnes qui correspondent aux profils dressés par les chefs de publicité pendant la rédaction des instructions créatives soumis aux créatifs. Pour permettre une discussion approfondie, nous avons utilisé un guide d'entretien de cinq questions ouvertes. Les réponses des enquêtés étaient de nature à favoriser les relances. En tout, nous avons réalisé 5 entretiens en focus group avec 6 groupes de jeunes. Plus précisément, nous avons échangé avec les élèves de la cinquième M5 au lycée de New-Bell ; les étudiants de l'Institut Supérieur de l'Informatique et de la Communication ; les étudiants du département de communication de l'Université de Douala ; les étudiants de l'Institut Supérieur des Techniques Tertiaires et Industrielles ; les étudiants de l'Institut Supérieur de Management. Cet échantillon peut se présenter sous la forme d'un tableau.

Tableau 1. L'échantillon de l'échantillon

Catégories	Lieux des entretiens	Effectif	Critères d'inclusion
Élèves du lycée bilingue de New-Bell	Campus pendant la pause	06	Jeune qui reconnaît avoir prêté attention aux types de slogans que nous étudions
Étudiants de l'Université de Douala	Campus après une séance de TD	06	<i>Idem</i>
Étudiants de l'ISTI	Campus après un cours	06	<i>Idem</i>
Étudiants de l'ISICOM	Campus (pause)	06	<i>Idem</i>
Étudiants de l'ISMA	Campus (pause)	06	

Source : l'auteur

Le jeune récepteur et l'omniprésence des messages publicitaires

Les jeunes scolarisés sont intéressés par la publicité. La publicité les poursuit partout. Au sein des campus, on retrouve des panneaux publicitaires qui vantent les produits de tout type. À travers leurs téléphones portables, ils reçoivent des messages envoyés par les annonceurs, avec la complicité des opérateurs de téléphonie mobile. La publicité est en fait une réalité acceptée par cette catégorie sociale. Ils avouent même qu'elle fait partie de leur quotidien. Patrick, élève au Lycée Bilingue de New-Bell pense que :

la publicité est une bonne chose pour nous. Chaque fois qu'il y a un nouveau produit nous sommes informés et cela permet de ne pas être surpris quand on arrive sur les lieux de vente. Les parents eux-mêmes ne manquent pas parfois de préciser qu'ils veulent le produit présenté à la télévision. Ce qui signifie que nous avons permis que la publicité contrôle nos choix. (Enquête n° 2, au lycée Bilingue de New-Bell. Entretien réalisé le 24 mars 2017 à 11h 45).

Le propos de cet enquêté prouve que les publics ont intériorisé que la publicité est là pour informer sur les produits et orienter le choix de l'acheteur et/ou du consommateur. Les jeunes esprits pensent même que la publicité est une distraction, un véritable passe-temps. Selon certains, on peut rentrer tard à la maison sans se rendre compte qu'on a passé le temps à regarder les affiches durant le trajet. Le fait de regarder les panneaux publicitaires devient une distraction chez les tous petits qui y voient une manière de se divertir.

Les aînés, ceux qui sont dans l'enseignement supérieur, sont aussi intéressés par les affiches publicitaires parce qu'elles représentent selon eux, « quelque chose qui embellit la ville ». Les messages publicitaires construits à partir d'une rhétorique bifide (Tsofack, 2002) accrochent cette catégorie sociale, quel que soit le niveau d'étude. Cependant, il faut reconnaître qu'ils ne reçoivent pas tous les messages de la même façon. Chacun y va de son propre ressenti et cela a une influence sur sa manière de percevoir les objets publicisés. Nous constatons qu'avec les jeunes aussi la notion de catégories sociales prend toute son importance dans la communication publicitaire. C'est pourquoi nous allons présenter les différentes catégories de publics rencontrés sur notre terrain d'étude.

Les récepteurs de Catherine Grandcoing chez les scolaires doualais

Les typologies de récepteurs en publicité, selon Catherine Grandcoing (2007) sont au nombre de six. Elles sont caractérisées par des comportements divers qui traduisent la différence de leurs ressentis face aux messages publicitaires. L'enquête que nous avons faite nous permet de dresser un tableau qui rend compte de cette compartimentation.

Tableau 2. Les récepteurs de l'échantillon d'étude

Types de récepteurs	Rationnel	Apprentissage	Socio-culturel	Psychologique	psychanalytique	n euro
Effectif	6	4	6	10	3	1
Fréquence						

Source : l'enquête

À travers ce tableau, nous pouvons constater que le récepteur de la publicité est multiple. Il s'intéresse aux avantages concrets du produit, vérifie que les objets présentés sur les affiches lui assurent une place dans son groupe de référence, etc.

Les récepteurs rationnels

Les récepteurs rationnels sont ceux qui n'agissent qu'en fonction des intérêts concrets (Grandcoing, 2007). Plus précisément, ils ne prennent une cause au sérieux que lorsqu'elle montre des promesses palpables. En effet, plusieurs enquêtés de notre échantillon se sont montrés intéressés par les produits publicisés seulement parce que l'avantage concurrentiel mis avant par les créatifs était visible. C'est le cas de Linda, étudiante à l'Université de Douala :

la raison qui pourrait me pousser à m'intéresser au lait Primo, c'est l'argent. Je n'ai pas encore de salaire. Un lait qui ne coûte que 500frans m'intéresse puisqu'il correspond à la maigre épaisseur de mon porte-monnaie. Pour que la publicité intéresse une personne, il faut des raisons valables je pense. (Linda, étudiante communication 2).

Selon cette enquêtée, la rationalité est donc au centre de la réception des messages publicitaires. On ne pourrait porter son attention vers un produit publicisé que si on y voit quelque chose de palpable, donc de concret. Selon Nganbe (*Ibid.*) la réception du message publicitaire au Cameroun est soumise à une importante complexité. Les publics ne s'intéressent pas en tant que tel à la publicité elle-même. Ils sont focalisés sur le produit. Son enquête montre même clairement que les récepteurs sont capables de se souvenir du produit, de ses caractéristiques, de son mode d'emploi, mais jamais des messages. Nous pouvons donc dire qu'ils sont rationnels, voire pragmatiques. Les enquêtes réalisées depuis 1982 sont encore d'actualité aujourd'hui dans la mesure où nous avons également constaté les mêmes faits. Le récepteur camerounais est donc difficile. C'est quelqu'un d'assez complexe qui ne se laisserait pas impressionner par le message.

Les récepteurs par apprentissage

Plusieurs jeunes Camerounais avouent que l'intérêt qu'ils accordent aux messages publicitaires naît souvent après une répétition des messages. Ils seraient victimes des modèles behavioristes qui jouent sur la multiplication des panneaux publicitaires dans les coins les plus fréquentés. Pendant la conception des plans médias, les publicitaires se disent que le fait de prévoir plusieurs panneaux publicitaires pour toucher les mêmes cibles serait bénéfique et ils n'ont pas complètement tort. Le récepteur vit le message sur son itinéraire, du matin jusqu'au soir. À l'aller comme au retour. Nous sommes dans un contexte où les spécialistes de la publicité s'inspirent des déplacements de leurs cibles pour aller au travail. Les panneaux sont placés tout au long du trajet et les cibles semblent mordre à l'hameçon. L'enquêté n° 5 de notre guide d'entretien nous confie que :

je vois les mêmes messages partout, ils occupent tout mon cerveau. On ne peut plus s'arracher à la publicité parce qu'elle a envahi la ville. Tout ce qui nous reste à faire c'est de vérifier si les messages disent la vérité ou non. Mais en ce qui concerne les produits, on est obligé de les connaître. On les présente partout⁴⁴.

Son propos nous laisse croire que les récepteurs de notre échantillon sont influencés par le fait d'être soumis au même message plusieurs fois. Cela implique en effet l'existence d'un récepteur par apprentissage chez les scolaires de Douala. On se demanderait donc si le récepteur soumis aux

⁴⁴ Extrait de l'entretien avec un enquêté qui a requis l'anonymat.

affiches publicitaires n'a pas réussi à s'arracher à la position d'un animal éduqué que les behavioristes attribuaient aux récepteurs. Les classiques comme Pavlov avaient déjà fait ressortir ce côté chez l'être humain. L'Homme serait influencé par des stimuli qui l'amènent à donner des réponses attendues par celui qui lui envoie des signaux.

Les récepteurs par cadrage socioculturel

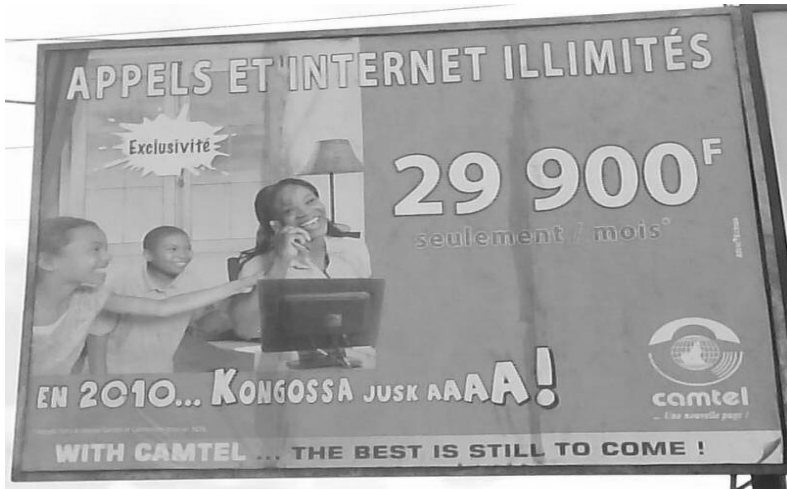
La communication est encore culture. Faire de la culture le synonyme de la communication montre que les deux notions sont interdépendantes. En effet, nous avons remarqué que les récepteurs de la publicité sont pris en compte par les concepteurs des messages. Les contenus des affiches publicitaires essaient de se mettre en accord avec le contexte de réception. On se rend par exemple compte que plusieurs annonceurs véhiculent des messages qui vont à la rencontre des façons de faire des publics.

Le pari mutuel urbain camerounais (PMUC) s'adresse à ses publics en prenant appui sur les comportements populaires. Le mot *Kongossa* qui est généralement repris dans des conversations quotidiennes est à l'honneur. Le slogan « Avant je faisais le *Kongossa*, aujourd'hui on parle de moi » présente le renversement de situation possible dans la vie des parieurs. En effet, il se dit que dans les milieux populaires, il existe beaucoup de médiocratie autour de la vie de ceux qui sont financièrement aisés. Le pauvre n'ayant pas quoi faire, vivant sous l'oisiveté, se laisse entraîner au *Kongossa* ». Le gain promis par le PMUC amènera le prospect à partir du côté de ceux qui n'ont rien à faire pour migrer vers le groupe de ceux qui font parler d'eux. La représentation de la société camerounaise tentée par l'annonceur doit être reconnue. Une enquêtée remarque :

on comprend que les faits présentés par la publicité sont des éléments tirés du quotidien. J'ai plutôt l'impression que la publicité a abandonné les images qui traduisent le bien-être des classes sociales aisées pour accorder plus d'importance aux couches sociales défavorisées. C'est un choix qui leur permet peut être de vendre plus.

La réalité sociale est plus présente que jamais dans la publicité conçue par les créatifs camerounais. On dirait même que la volonté des créatifs c'est de faire de la publicité le miroir des réalités de la société. Le créatif camerounais se met ainsi à l'école des comportements les plus fréquents de ses cibles pour mieux s'identifier à elles. Les récepteurs qui répondent favorablement à ce type de message correspondent à ce que Catherine Grandcoing (ibid.) appelle la réception par cadrage socioculturel. On comprend alors que la communication publicitaire se laisse entraîner dans la

culture des cibles. Le créatif devient alors un simple médiateur entre les publics cibles et les produits des annonceurs. L'utilisation des référents socioculturels de ceux qui sont appelés à recevoir les messages est une tentative de complicité pour influencer les comportements des cibles dans le sens souhaité par les récepteurs.



Source : L'annonceur

Les récepteurs psychanalytiques

Le désir d'interpeller le récepteur dans ses désirs refoulés semble être au cœur de certains messages de notre corpus. La publicité locale a aussi un effet sur l'inconscient des cibles parce qu'elle utilise des signaux qui s'adressent aux récepteurs psychanalyse. Présenter la nudité dans la publicité, c'est solliciter les émotions, le pathos. Les marques plaident alors hors de la cause parce qu'elles font le choix de faire intervenir des objets qui n'ont aucun rapport direct avec elles. La plus-value recherchée par la construction de l'image de marque va au-delà des valeurs imaginaires qui correspondent aux récepteurs socioculturels. On montre la nudité. Parfois le sexe de façon dégoûtante. Que recherche-t-on ? L'attention de la cible à tous les prix.

Les laboratoires Biopharma présentent une affiche publicitaire du lait de toilettes Primo. Le visuel de ce support publicitaire nous donne à voir des adolescentes qui se donnent à voir avec des culottes qui ressemblent beaucoup aux slips. Ce type de visuel est très provocateur et joue un rôle d'accroche. Les jambes des jeunes filles exposées en public sont à plus d'un titre significatif dans la mesure où elles suscitent l'attention des passants.

Ces affiches créent donc un choc. Elles perturbent les récepteurs et les excitent. Un enquêté remarque : *les filles de cette affiche sont très belles. Elles m'attirent surtout parce qu'elles portent des matelots. Même les pères aiment ça hein... ils veulent seulement faire comme s'ils sont très sérieux.*

Thomas Atenga (2014) avait déjà fait remarquer que le créatif publicitaire camerounais participe de plus en plus à une sorte de démocratisation de porno chic. La nudité de la femme semble être l'une des nouvelles formes d'expression de la publicité nationale. Tel qu'elle se présente dans notre corpus d'étude, la publicité est une scénarisation des désirs libidinaux des cibles, au-delà de leurs rationalités. Le récepteur psychanalytique est présent au Cameroun. Il excite et participe à la perpétuation de l'industrie publicitaire du Cameroun. Les valeurs morales sont reléguées aux ultimes considérations. Ce qui compte c'est d'arracher le prospect au calme dans lequel il se trouve. Quelle que soit la méthode utilisée, il faut lui imposer le message publicitaire ; l'obliger à s'intéresser à la marque, au projet de l'entreprise. La publicité vit donc grâce à la copie des écarts que les récepteurs creusent entre leurs envies inavouées et les normes des conduites à tenir dans une société civilisée.



Source : L'annonceur

Les récepteurs psychologiques

Les récepteurs, au Cameroun, sont aussi des consommateurs des objets dans leur valeur symbolique. Le désir de consommer est aussi un désir de paraître ou d'apparaître. Les messages publicitaires ne se limitent pas seulement à la présentation des preuves matérielles qui appuient les promesses que les annonceurs font à leur public. On compte aussi des jeunes qui

vivent avec des rêves. La publicité implicative vient permettre qu'ils puissent se projeter vers leur idéal. L'univers symbolique est exploité pour plonger le jeune récepteur dans ses milieux de vie souhaités. L'affichage publicitaire exploite les rêves des jeunes pour exposer les produits des annonceurs. Et le comportement des jeunes face à ces messages montre qu'ils ne se sont pas trompés. Un enquêteur affirme : *le concert des Toofan est une merveilleuse chose. Grâce à MTN, nous avons pu réaliser le rêve de voir ces gars prester en live. Est-ce que c'est tous les jours qu'une telle chance se présente ? Donc, je suis plus que content de ce message diffusé par MTN Cameroun.*

La publicité aguiche alors les récepteurs parce qu'elle touche aux questions liées à leur bonheur, leur bien-être dans le sens psychologique du terme. La théorie du consommateur (Derbaix Christian et Brée Joël, 2000) indique qu'il ne se laisse pas uniquement intéresser par des objets physiques. La consommation des objets a un volet symbolique lié aux stéréotypes locaux. Acheter un objet va au-delà de la résolution d'un problème concret. Il s'agit à proprement parler d'un désir de résolution d'un problème psychologique, faire baisser une tension interne. Les marques ont une valeur plus grande, c'est-à-dire une valeur immatérielle qui permet à leurs utilisateurs de jouir d'un certain prestige auprès de leurs semblables en société.

Pour un jeune par exemple, aller au concert de Toofan est assez gratifiant non seulement parce qu'il va se divertir, mais aussi parce qu'il aura le privilège de faire des jaloux. Il devient celui qui « a vu les Toofan avec les yeux ». C'est donc normal qu'il représente quelque chose de très important dans son cercle d'amitié. Il peut en dire plus sur les idoles collectives. De ce fait il est plus important. Nous réalisons que ce jeune a acheté son ticket pour le concert et en plus de cela un statut social qui lui permet d'être la référence de ses amis. Le récepteur psychologique est une réalité de la publicité camerounaise. Même dans la catégorie sociale des scolaires, cela est un fait.



Source : l'annonceur

Le récepteur neuropsychologique

Certains récepteurs de la publicité au Cameroun sont partagés entre la raison et l'émotion. Ils avouent que les messages sont séduisants, mais ne manquent pas de rappeler qu'ils ne réagissent que par leur propre volonté. Ce type de récepteur est neuropsychologique dans la mesure où il est partagé entre les éléments pathémiques et les faits concrets. Un jeune lycéen nous fait remarquer que :

le message de Tartina m'intéresse beaucoup parce qu'il nous présente un enfant qui parle comme nous le faisons tous les jours avec le boutiquier. D'abord, le boutiquier s'appelle Mamadou. C'est un nom qui fait penser au quartier parce que les boutiquiers ont généralement des noms musulmans. Mais, si le chocolat n'est pas bon, je n'achèterais pas. J'achète parce que je le trouve très bon.

La publicité apparaît sous ce rapport comme un domaine qui n'a pas d'approche fixe on peut se demander s'il existe une manière particulière de définir ce type de récepteur. Ceci en ce sens qu'on ne peut pas savoir à proprement parler ce qui l'intéresse le plus entre les deux réalités. Les deux hémisphères du cerveau sont mis à contribution pour apprécier le message. Cette oscillation est la transition parfaite vers un type de récepteur qui ne correspond à aucune prévision.

Esquisse de typification d'un récepteur flottant

Les jeunes scolaires de la ville de Douala vont au-delà des prévisions théoriques de Catherine Grandcoing pour construire des comportements insaisissables face aux messages. Ils sont imprévisibles et déjouent toute

tentative d'identification. On ne peut pas les enfermer dans un modèle théorique, raison pour laquelle nous considérons qu'ils sont flottants.

La réflexivité et l'indexicalité des messages

La réflexivité (Dérèze, 2009 : 50) traduit le regard que les récepteurs jettent eux-mêmes sur leur interprétation des messages. Ils estiment que ces messages ne sont pas toujours à encourager dans la mesure où ils peuvent freiner l'éducation des enfants et encourager la délinquance juvénile. Nous pourrions dire que ces formes de proximité langagière créent trois camps bien distincts. D'abord ceux qui pensent que ces messages publicitaires sont une bonne chose dans la mesure où ils portent en eux les germes de la construction d'une culture camerounaise.

Enquête 4 : j'aime ce genre de message parce qu'ils favorisent une communication camerounaise. Il faut voir en cela le début de l'affirmation d'une nation.

Enquête 10 : ce vocabulaire est une très bonne chose. Les plus lettrés eux-mêmes l'utilisent quand ils se retrouvent entre eux. C'est seulement en situation formelle qu'ils s'efforcent à parler un langage correct. Les Camerounais doivent accepter que le français et l'anglais ne sont pas nos langues. Peut-être que le Camfranglais est notre vraie langue nationale.

Enquête 6 : j'aime particulièrement ce langage et tout le monde l'apprécie également autour de moi.

Selon ces enquêtes, il est clair que l'usage des formes de proximité langagière crée des conditions favorables à l'épanouissement des langues propres au terroir. Cette pratique serait donc à encourager dans la mesure où elle permet de revenir aux sources. En deuxième position, nous avons un groupe d'enquêtés qui ne rejettent pas totalement les messages, mais signalent tout de même l'urgence qu'il y a à ne pas les utiliser devant les enfants. Pour eux, les tout petits ne sont pas encore capables du discernement. De ce fait, ils ne feraient pas de distinction entre le bon grain et l'ivraie.

Enquête 5 : C'est un sentiment ambivalent. Sur le plan positif, il permet à l'annonceur d'écouler son produit dans la mesure où il le fait pour susciter des actes d'achat. Sur le plan négatif, cela peut nuire à la jeunesse parce que la publicité se fait à travers les médias de masse. On observe alors la destruction de langue du primaire jusqu'au supérieur. Mon entourage est indifférent à ce type de messages parce que les gens autour de moi n'en parlent jamais.

La réception de ces messages ne rencontre donc pas l'intérêt de ces jeunes prospects de manière indifférenciée. Ils reconnaissent le caractère utile de cette forme langagière mais restent sur leurs gardes puisque cela risque d'éloigner les plus jeunes vers l'inculture. Enfin, les messages publicitaires de notre corpus sont une source d'encouragement de la délinquance. Les signaux sélectionnés cadrent avec les comportements des jeunes qui sont peu recommandables. Cela amène plusieurs de nos enquêtés à considérer les messages qui se trouvent dans notre corpus comme des catalyseurs du banditisme.

Enquêté 2 : J'estime que ces langages ont inversé la vie. Il y a deux langues officielles, pourquoi ne pas les utiliser ? Cela dérange vraiment ceux qui ne comprennent pas. Cette manière de parler peut faciliter la Fey mania [sic] parce qu'il n'y a pas une bonne compréhension.

Enquêté 7 : Je pense que c'est une voie de déviance pour les enfants. Cela pourrait les détourner de la norme, ce qui n'est pas une bonne chose. Quant à mon entourage, les vendeurs et tous les autres qui se débrouillent sont plutôt satisfaits alors que les scolarisés sont négativement marqués.

Enquêté 11 : Vraiment, je suis dépassé par votre question parce que je me dis qu'elle n'a même pas à sa place. Qu'est-ce que l'on peut penser d'un tel vocabulaire ? C'est du banditisme pur. Tout le monde n'a peut être pas le même avis, mais moi je n'aime pas ça.

Les messages pourraient alors provoquer la prolifération du banditisme. Selon les enquêtés, s'exprimer en utilisant les formes de proximité langagière est une pratique qui correspond aux comportements des bandits. Les enfants de la rue et tous ceux qui sont considérés comme des hors-la-loi préfèrent ce langage. Pour cela, les messages publicitaires qui utilisent ces formes de proximité langagière sont très mal perçus. Au-delà de ce brouillage créé par le caractère protéiforme des filtres de perception de la réalité sociale, les messages que nous étudions provoquent une véritable crise identitaire dans l'esprit des cibles.

La crise identitaire chez les récepteurs

La crise identitaire est une caractéristique non négligeable du modèle du récepteur flottant parce que le discours publicitaire fait toujours référence à une culture donnée. La réception de celle-ci peut être uniforme dans un contexte où les référents socioculturels sont identiques pour tout le monde. Cependant, le Cameroun est une ancienne colonie (postcolonie) qui veut se défaire des marques de l'ancien colon. À ce premier chef, une

rupture s'opère avec des comportements de la bibliothèque coloniale. Au second degré chacun voudrait valoriser sa culture, sa langue maternelle, son ethnie. C'est en cela que les formes de proximité langagière (FPL) ne peuvent pas fédérer toute l'instance de réception. Sans que cela ne soit leur intention, elles créent des ségrégations entre les citoyens d'un même pays qui clament un caractère d'indivisibilité.

Les formes de proximité langagière créent parfois des divisions à en croire nos enquêtés. Le retour aux origines, que semblent réclamer les Africains en général et les Camerounais en particulier a encore beaucoup du chemin pour s'affermir parce que chacun raisonne d'abord en terme de ressortissant d'une ethnie avant d'être le fils d'une nation. Armando Cuto-lo et Peter Geschiere (2008 : 5-17) estiment que le principe d'autochtonie est au-dessus de l'intérêt collectif. Les langages qui renvoient implicitement ou explicitement à d'autres ethnies ne sont généralement pas les bienvenus. L'exclusion d'autrui dans ce cas ne signifie pas seulement le rejet de la langue du colon, mais il est également question de ne pas accorder du crédit aux langues nationales des autres ethnies. Les stéréotypes et les prototypes engagés dans les situations de communication sont en réalité une fabrique du biais dans les échanges. Les formes de proximité langagière ne sauraient pas être une panacée dans les échanges entre les annonceurs de notre corpus d'étude et leurs prospects (publics). Les récepteurs sont perturbés par plusieurs bruits qui ne favorisent pas la bonne communication. C'est cela qui fonde, en substance, le modèle du récepteur flottant.

Faute de conclure

La question du récepteur flottant nous a intéressé dans ce travail. Nous nous sommes demandé comment les messages qui revêtent une connotation culturelle peuvent être considérés dans un environnement multiculturel comme celui de la ville de Douala. L'hypothèse formulée précisait déjà que les jeunes reçoivent ces messages chacun à sa manière parce qu'ils sont différents du point de vue de leur culture.

Les investigations de terrain associées à l'herméneutique des textes ont permis de comprendre que le contexte doualais est particulier. Le jeune récepteur de notre échantillon est au carrefour de plusieurs cultures. Celle de son ethnie, celle des Occidentaux qu'il copie dans les médias de masse et enfin celle qu'il bricole par lui-même. Face à cette situation, il devient difficile de concevoir un message qui fédère, fut-il à connotation culturelle. Ces comportements des publics de la publicité entérinent la conception suivant laquelle la réception reste une réalité complexe en communication.

Pour rendre compte de ce phénomène, nous avons tenté la théorisation du récepteur flottant.

Références bibliographiques

- Adam, J. M., Bonhomme, M., *L'argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan, 1997.
- Amossy, R., *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, 2000.
- Atenga, T., « *La démocratisation du porno chic au Cameroun* », in Atenga, T., Madiba, G. (dir.), *La publicité au Cameroun : les discours, les marchés, les tendances*, Paris, PAF, 2014.
- Boteteme Munne Batet, J., *La Camerounisation du message publicitaire audiovisuel*, thèse de Doctorat/PHD en Sciences de l'information et de la communication, Université de Douala, 2015.
- Caumont, D., *La publicité*, Paris, Dunod, 2001.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- Cutolo, A., Geschiere, P., « *Population, citoyenneté et territoires. Autochtonie et gouvernementalité en Afrique* », *Politique africaine*, n° 112, 2008, pp. 5-17.
- Demont, L. et al., *Communication des entreprises. Stratégies et pratiques*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Darpy, D., Volle, P., *Comportements du consommateur. Concepts et outils*, 2^e édition, Paris, Dunod, 2007.
- Derbaix, C., Brée, J., *Comportement du consommateur. Présentation de textes choisis*, Paris, Economica, 2000.
- Dérèze, G., *Méthodes empiriques de recherche en communication*, Bruxelles, De Boeck, 2009.
- Eloundou Eloundou, V., « *Jeux et enjeux des lieux communs dans les discours publicitaires au Cameroun* », in *Le français en Afrique*, n° 22, 2007, pp. 267-275.
- Garfinkel, H., *L'ethnométhodologie – Une étude radicale*, Paris, La Découverte, 2001.
- Grandcoing, C., *Communication et médias : évolution et révolution*, Paris, Economica, 2007.
- Madiba, G., Nforgang, C., « *De la connivence publicitaire au journalisme du communiqué final* » écrire l'information économique en temps de rareté Financière » in Atenga, T., Madiba, G. (dir.), *La publicité au Cameroun : les discours, les marchés, les tendances*, Paris, PAF, 2014.
- Misse Misse, *Les développements de la publicité en Afrique francophone dans les années quatre-vingt : le cas du Cameroun*, thèse de doctorat en SIC, Université Stendhal-Grenoble 3, 1993.
- Nganbe, R., *Processus de mémorisation des messages publicitaires de la télévision*, thèse de doctorat 3^e cycle en SIC, Université de Paris VII, 1982.
- Njoh Kome, F., « *Persuasions et contextes culturels nationaux dans le langage publicitaire au Cameroun* » in Atenga, T., Madiba, G. (dir.), *La publicité au Cameroun : les discours, les marchés, les tendances*, Paris, PAF, 2014.

- Tsofack, J. B., *Sémio-Styletistique des stratégies discursives dans la publicité au Cameroun*, thèse de Doctorat Nouveau Régime en Sciences du Langage, Université Marc Bloch-Strasbourg II, 2002.

Chapitre 11

Les enjeux des Tic dans la sensibilisation et la prévention en matière de santé publique au cameroun

Thomas Atenga

Université de Douala

« *Protect your family from malaria. Remember to sleep under your mosquito net every night. KO PALU/ORANGE/MINSANTE* ». Il ne se passe pas de semaine sans que de millions de Camerounais reçoivent ce type de SMS signés soit d'un opérateur de téléphonie mobile, soit du Ministère de la Santé, voire des deux. Quelles perspectives culturelles, sociales et économiques, ces messages ouvrent-ils dans la sensibilisation des populations au changement de comportement en matière de santé ? Que nous révèlent-ils sur la modernisation du système de santé camerounais sous l'effet des Technologies de l'information et de la communication (TIC) ? Peuvent-ils contribuer à une redéfinition de la politique publique de santé ? Telles sont les principales interrogations qui (sup)portent ce travail qui s'insère dans le courant dit de la santé mobile (msanté) ou (mhealth). En se fondant sur la fréquence de ces messages et sur les usages que les destinataires en font, et à partir d'entretiens approfondis avec des professionnels de santé, des patients et des ONG dédiés au changement de comportement dans le domaine, nous voulons montrer que les technologies mobiles ouvrent une nouvelle ère dans les rapports entre populations et problématiques de santé publique au Cameroun, tout en reconfigurant ses logiques économiques. À partir d'une enquête menée dans 20 foyers de la ville de Douala depuis mai 2014, nous mettons en évidence les usages que les destinataires font de ces messages. Enfin, nous avançons l'idée que la montée en puissance de la santé mobile au Cameroun et en Afrique résonne en échos de l'Initiative Société Africaine à l'Ère de l'Information (AISI) et de son Cadre d'Action pour l'Édification d'une Infrastructure Africaine de l'Information et de la Communication.

La conduite du changement des comportements sur les questions d'intérêt général en Afrique a longtemps reposé sur l'utilisation des mass médias traditionnels (radio, télévision, presse, livre, film, etc.) auxquels on adjoignait d'autres moyens socio-anthropologiques et culturels comme les chants, les danses, les saynètes, les causeries éducatives pour atteindre les populations pas toujours lettrées ou éloignées des aires de diffusion classique de ces médias. À l'âge de la société conquise par la communication (Miège 2007, 1989), et/ou de la tyrannie de la communication (Ramonet, 1999), la fabrique de l'adhésion des citoyens à l'action publique, la recherche d'une plus grande proximité entre eux et les acteurs organisationnels dédiés à cette fin se fait désormais à travers d'autres dispositifs techno-informationnels et communicationnels investis de divers imaginaires sotériologiques. Le SMS est l'un d'entre eux. À partir de ce qui précède, ce travail se lit en trois parties.

I-Système de santé et paysage des TIC camerounais

I.1. Éléments descriptifs du système de santé camerounais

I.2. Le Cameroun dans la téléphonie mobile, la téléphonie mobile au Cameroun

II-Les SMS dans la santé mobile au Cameroun

II.1. Les opérateurs et leurs dispositifs

II.2. Les réceptions sociales des SMS de sensibilisation aux questions de santé

III-Pour une meilleure contextualisation des messages

III-1. Prévention et sensibilisation en langues locales

III.2. La santé mobile en quête de publics

Le système de santé camerounais

La disposition structurelle et spatio-temporelle du système de santé camerounais se met rapidement en place au lendemain de l'indépendance, appuyée par des partenariats bilatéraux et multilatéraux. Le système de santé, ensemble des organisations, des institutions, des ressources et des personnes dont l'objectif principal est d'améliorer la santé (Tabuteau, Rodwin, 2011). Durant la période de l'État providence et du parti unique, il demeure fortement centralisé. Sa perception par les populations est néanmoins globalement positive. Avec la mise sous ajus-

tement structurel, ce système poursuit la dégénérescence déjà entamée avec le début de la crise.

Les rapports se succèdent, qui déplorent qu'en dépit des moyens mobilisés, l'atteinte des objectifs est peu satisfaisante ; les directives pas claires ; l'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines ; le manque de lisibilité dans la gestion des prestataires, etc. Après la Convention d'Abuja en 2001, la « Coalition 15 % » se crée pour contraindre l'État à relever à 15 % du PIB, le budget de la santé. Dépenses de santé qui n'excèdent pas 7 % du PIB national à ce jour. Cette coalition estime qu'en portant à seulement 10 % du PIB ses dépenses de santé, le Cameroun pourrait significativement réduire des pandémies comme le paludisme, la tuberculose, le VIH, etc.

Éléments descriptifs du système de santé camerounais

Les plaidoyers de la Coalition 15 % pour la santé et ainsi que les actions d'autres acteurs ont été rendus possibles par l'adoption de la loi cadre n° 096/03 du 4 janvier 1996 dite du domaine de la santé, ainsi que l'arrêté 0033CAB/MSP du 21 septembre 1998 fixant les modalités de création de structures de dialogue et de participation communautaire dans les districts de santé. Ces textes ont pour ambition de redessiner une nouvelle architecture du système. Ils le hiérarchisent à trois niveaux d'inégale importance stratégique et décisionnelle : le niveau central (l'État et les institutions ayant reçu mandat d'agir en son nom), le niveau intermédiaire (les initiatives privées de formation et de soins dans les grandes villes), et le niveau périphérique qui représente les zones rurales et la médecine traditionnelle. Le Plan stratégique national de lutte contre le paludisme au Cameroun (PNLP) 2007-2010 stigmatise le manque d'interactions entre toutes ces structures du haut et du bas qui ne s'avèrent pas efficaces dans divers volets. Des dysfonctionnements que le désengagement de l'État n'a fait qu'aggraver. Un accent est particulièrement mis sur

la très faible voire l'inexistence d'un système de supervision et de monitoring et évaluation des activités à différents niveaux des services de santé et formations sanitaires ; l'inexistence d'un système de contrôle de qualité des soins ; le faible pouvoir de coordination et de régulation de l'État en matière de santé (PNLP : 30).

À ce manque de coordination ayant pour cause la bureaucratie étouffante, s'ajoute l'insuffisance d'exécution des crédits d'investissements ainsi que l'absence de contrôle des investissements consentis. Faute de

pouvoir assurer sa mission régaliennne de santé, l'État a laissé émerger de nouveaux acteurs qui surdéterminent aujourd'hui sa politique en la matière. Cette relégation dans un simple rôle de facilitateur participe de la logique de la décharge que Hibou emprunte à Wéber et qu'elle définit comme

diverses pratiques et processus qui contribuent à dessiner les contours d'une reterritorialisation. L'usage d'intermédiaires, l'entrée de nouveaux acteurs qui obligent les États, parfois à leur insu, à modifier leurs points d'intervention ou l'émergence de nouvelles revendications de la part de la société définissent les nouveaux lieux de l'État et transforment les modes de son apparition dans l'espace (Hibou, 1999 : 10).

Pour (Roitman 1997 ; Cooper 1997), la modification des modes d'intervention de l'État sur les questions d'intérêt général se traduit par une perte de souveraineté et d'autorité. En moins de trois décades, il est passé du rôle d'acteur central des campagnes de sensibilisation et de prévention, à celui d'une institution aux statuts et fonctions dégradées. L'alibi des ajustements structurels a donné lieu à une politique de désengagement, laissant le champ libre à une privatisation (Hibou 1999) du secteur qui a conduit au déclassement du système de santé camerounais, même si Yaya Hachimi (2007) conteste la notion de désengagement à laquelle il préfère celle d'État catalyseur-partenaire et non plus producteur-régulateur. Pour d'autres (Bayart et al. 1997), l'État s'est criminalisé. En décomposition, il est selon les domaines, dans une incurie qui a fait place à des acteurs qui échappent totalement à son contrôle, quand ils ne lui sont pas indifférents ou œuvrent à une structuration anomique des champs sociaux prioritaires afin de mieux courter et distraire les ressources qu'ils génèrent. Mbembe (1999) qualifie cette dynamique de gouvernement privé indirect, révélatrice de la nouvelle ambiguïté signifiante de l'État. Diouf (1999) note que l'institutionnalisation de cette forme de gouvernementalité a rendu réseaux et intermédiaires incontournables dans l'énonciation des politiques publiques, leurs mises en œuvre, leur évaluation. Une position où les logiques économiques du marché et l'argent sont l'élément moteur des dispositifs de préemption de l'éducation, la santé, la nutrition, l'habitat. Prise dans ce cycle de renégociation permanente du fait de cette emprise des acteurs de tous ordres, la santé publique au Cameroun est aujourd'hui un enjeu de pouvoir. Il donne naissance à des rapports de force et des formes de coopération qui ne laissent plus assez d'espace pour la sauvegarde de l'intérêt général et une visibilité à long terme. Toute chose qui ne rend pas aisé un travail d'intelligence de cette politique publique de santé.

Ce qu'il convient de retenir est que d'après les données de la plateforme Médecins du Cameroun Medcamer (2011) et confirmées par la Direction Organisation Soins-Technologie Sanitaire, (DOST) du Ministère camerounais de la Santé, en 2012, il existait 3305 formations sanitaires sur l'étendue du pays. Ces structures dont le nombre s'est depuis accru ont significativement contribué à l'amélioration de la prise en charge des malades d'après le gouvernement. Constatation très optimiste, alors même que le pays fait partie de ceux qui comptent encore 15 médecins pour 1000 habitants, et que les populations doivent parfois parcourir entre 10 et 15 kilomètres pour atteindre la première structure de soin. En 2010, les experts ayant travaillé sur le Plan stratégique de lutte contre le paludisme (PSLP) reconnaissent que le patrimoine sanitaire camerounais inégalement réparti à travers le territoire est vétuste et que ses dépenses de maintenance représentent à peine 2,5 pourcent du budget de fonctionnement du Ministère de la Santé. Ces experts estimaient aussi à plus de 200 milliards de FCFA, l'argent nécessaire pour la remise en état de ces infrastructures. Nonobstant, c'est un système qui s'est construit au travers du temps avec l'ambition de se montrer efficace dans la prise en charge correcte des cas ; l'approvisionnement et la distribution des médicaments essentiels ; la prévention ; la surveillance épidémiologique ; la formation / recyclage des personnels ; l'information, éducation et communication (IEC) ; la recherche ; la collaboration intersectorielle ; la supervision et l'évaluation.

La communication est donc un dispositif essentiel dans sa quête de performance et d'amélioration de l'organisation du travail, le management des objectifs, la facilitation des relations non seulement entre le personnel, mais également avec les collaborateurs externes. Dans cette optique, ce système a été dès les premières années postindépendance, un des bénéficiaires des effets de la politique publique de l'informatisation des administrations initiée par le pays. Politique qui avait pour objectif d'accélérer leur modernisation (Atenga, 2012).

Le Cameroun dans la téléphonie mobile, la téléphonie mobile au Cameroun

La globalisation est allée de pair avec une concurrence acharnée dans presque tous les domaines de la vie sociale. Afin d'y faire face, les acteurs étatiques ou non ont intégré les TIC comme essentielles dans leurs stratégies actantielles de visibilité et de promotion de leurs politiques ou de commercialisation de leurs biens et services.

Selon l'Union Internationale des télécommunications (UIT) l'Afrique compte aujourd'hui près d'un milliard d'abonnés au téléphone. Avec près de 19 millions de personnes disposant d'un téléphone portable pour une population de près de 22,5 millions d'habitants, le Cameroun n'est pas en marge de cette dynamique. Jean-Marie Noah, Délégué régional de l'Agence de régulation des télécommunications (ART) à Douala explique :

les projections laissent penser que nous atteindrons les 30 millions d'abonnés dans trois ans. À la fois du fait de l'expansion du pluri-abonnement, mais aussi de la hausse des demandes des télé-services utilisant des numéros spéciaux, banque, sécurité, santé, éducation, culture, etc.⁴⁵

Toujours d'après lui, plus de 80 % du territoire est couvert par les opérateurs, et la capacité en lignes téléphoniques GSM (Global system for mobile communications) est aujourd'hui de plus de 90 millions. Le téléphone portable connaît donc une démocratisation accélérée à côté d'Internet qui progresse, mais de manière très inégalitaire (Ewangué, 2003).

Le marché camerounais de la téléphonie mobile se répartit entre trois opérateurs. Arrivé depuis février 2000, Mobile Telephone Network (MTN) domine le secteur et se situe dans le peloton de tête des entreprises les plus importantes du pays avec ses 10,4 millions d'abonnés. Son réseau 3G et Wimax en plus du GSM, sans compter la connexion au câble sous-marin WACS, pour l'accès à Internet haut débit, est constitué, au 30 juin 2015, de plus de 1.700 stations de base et 5 centres techniques. Il couvre près de 93 % du territoire. La filiale camerounaise de l'entreprise sud-africaine contrôle ainsi près de 60 % des parts de marchés. Elle se targue d'avoir déjà investi plus de 2.200 milliards de francs CFA dans l'économie nationale depuis son installation au Cameroun, tout en s'acquittant de près de 800 milliards de francs CFA de taxes et impôts chaque année. Soit en moyenne 3 % des recettes budgétaires de l'État, en aidant dans le même temps au développement de plus d'un millier de PME fournisseurs de l'entreprise. Enfin, MTN est un des employeurs les plus constants du pays depuis une quinzaine d'années.

C'est aussi en février 2000 qu'Orange Cameroun, filiale à 70 % du groupe France Télécom Orange, débute ses activités. Il compte aujourd'hui près de 6,5 millions d'abonnés et se présente comme contribuant à la démocratisation de l'accès au mobile, et à la dynamisation du secteur des technolo-

⁴⁵ Entretien avec l'auteur, Douala, le 4.09.2015.

gies de l'information et de la communication. À l'inverse de son principal concurrent, Orange-Cameroun ne communique pas sur les données économiques permettant de saisir dans le temps son empreinte dans le marché camerounais de la téléphonie mobile.

Souvent condamné par l'ART pour non-respect du cahier de charge et « entente » sur le dos du consommateur, le duopole MTN-Orange Cameroun a longtemps contrôlé le marché selon le principe dit de la « concurrence-coopérative » ou d'associés-rivaux », c'est-à-dire, « *ces types de jeux sociaux à somme non nulle, faits d'entrecroisements et d'intrications. L'oxymore associés-rivaux qui rend possible une analyse des interactions entre acteurs appartenant (ou non) à un même espace social* ». (Legavre 2011 : 106). Depuis septembre 2014, ce duopole a été brisé avec l'arrivée sur le marché de Nexttel, filiale de la compagnie vietnamienne Viettel à qui l'État a octroyé dans un premier temps l'exclusivité de la 3G avant de se rétracter face aux récriminations et autres menaces des deux mastodontes précédemment citées. Nexttel revendique en 2015, 2 millions d'abonnés qu'il a d'ailleurs fêtés à grands coups de promotion publicitaire, 8 mois seulement après le lancement de ses activités. Compte n'est pas tenu ici des activités de l'opérateur historique et étatique Cameroon télécommunications (Camtel) qui gère un réseau de téléphone filaire et fixe mobile dénommé City phone (CTphone, selon l'appellation commerciale) ainsi que les accès à Internet, principalement par fibre optique, ainsi que l'hébergement du backbone national (réseau cœur, colonne vertébrale, partie centrale d'un réseau de télécommunication, etc.). L'État lui a accordé une licence d'exploitation de 4^e génération. Le cahier de charge restant à définir.

La téléphonie mobile et Internet au Cameroun forment donc un marché dynamique estimé à plusieurs centaines de milliards par l'ART. Ses perspectives de développement restent porteuses et aiguïssent des appétits de toute sorte. Dans les 20 foyers que nous avons enquêté dans le cadre de cette recherche, les dépenses de communication (appels téléphoniques, Internet) représentent aujourd'hui, selon les cas entre 5 et 10 % des budgets mensuels des ménages. Une inflation qui, en dépit des campagnes promotionnelles des compagnies sur la qualité des services, s'explique en grande partie par le très mauvais état des infrastructures et des réseaux qui obligent les consommateurs à posséder des abonnements chez tous les opérateurs du marché. Les services offerts leur permettent néanmoins de communiquer et réaliser d'autres opérations, transferts d'argent, paiement de factures, etc. Certains de ses services sont plus usités que d'autres.

Les SMS dans la santé mobile au Cameroun

C'est le cas du Short message service (SMS). Le SMS est un message qui transite par un canal séparé appelé canal de « signalisation ». Il circule ensuite selon la double modalité opérateur/destinataire en un temps relativement très bref, et ce même si le récepteur du destinataire est en veille ou hors zone de couverture. Il excède difficilement 160 caractères lorsqu'on l'envoie d'un téléphone mobile et 120 lorsqu'on utilise un site spécialisé (la signature de la plateforme occupant le reste de l'espace). La possibilité est aussi désormais offerte d'envoyer un mail à partir du SMS. L'interface de l'opérateur qui reçoit le texto le re-route vers le mail du destinataire. La facilité d'utilisation du SMS, sa rapidité ainsi que sa fiabilité en font une des formes de communication le plus pratiquées de par le monde, puisque 74 % des détenteurs de téléphones portables en font un usage actif d'après l'Union internationale des télécommunications (UIT), même si des applications comme WhatsApp l'ont quelque peu supplanté. Dans le secteur de la santé, ces usages participent de plusieurs logiques dont la finalité est la quête incessante d'une plus grande productivité qui n'est plus seulement un moyen, mais une fin en soi.

Les opérateurs, les dispositifs, les messages

Les exemples des usages plurivoques du SMS sont multiples de par le monde et en Afrique. Importée des techniques dites du marketing viral, ces usages le sont dans des domaines aussi divers que la politique, l'éducation, l'économie, la santé. Avant l'arrivée de Nexttel, MTN, Orange-Cameroun et Camtel étaient les seuls relais des campagnes de santé. La présente recherche analyse les messages émis depuis le 31 mai 2014 par Orange. Dans les foyers enquêtés, les premiers messages conservés sont de cette date. Les messages d'Orange sont les plus conservés parce que c'est le réseau le moins utilisé par les enquêtés expliquent plusieurs d'entre eux. Ce sont ces messages qui nous intéressent particulièrement ici. Au total, depuis le 31 mai 2014 date du premier SMS conservé par un de nos enquêtés, jusqu'au 8 septembre 2018 où nous avons clos le corpus, 22 messages provenant de cet opérateur ont été conservés par divers foyers. Les contenus sont en français et en anglais. Les tableaux (1, 1.2 et 1.3) reprennent ces messages.

Tableau 1 : L'opérateur Orange-Cameroun et ses messages

N°	L'émetteur et le message	Langue du message	Thème du message
----	--------------------------	-------------------	------------------

1	Orange-Cameroun : My Heathline, a confidential and anonymous service. Send your health questions by sms to 929 (200F/SMS). Our Doctors will answer in less than one hour. 11 : 00 08/09/15	An-glais	Consultation anonyme payante par SMS
2	Orange-Cameroun : My Healthline, un service confidentiel et anonyme. Envoyez vos questions santé par SMS au 929 (200F/SMS). Nos médecins vous répondent en moins d'une heure. 11 : 07 24/06/15	Fran-çais	Consultation anonyme payante par SMS
3	Orange-Cameroun : My Heathline, a confidential and anonymous service. Send your health questions by sms to 929 (200F/SMS). Our Doctors will answer in under an hour. 9 : 00 24/06/15	An-glais	Consultation anonyme payante par SMS
4	MINSANTE 9 : 44/19/06/15 : International day of Sickle cell anemia, a genetic disease transmitted by two parents, but avoidable. Get tested before marriage.	An-glais	Sensibilisation aux tests prénuptiaux contre la drépanocytose ou hématies falciformes
5	KO PALU/ORANGE/MINSANTE 16 : 09 21/04/15 « <i>Protect your family from malaria. Remember to sleep under your mosquito net every nigh.</i> »	An-glais	Promotion des moustiquaires imprégnées
6	KO PALU/ORANGE/MINSANTE 16 : 31 16/04/15 « <i>Protect your family from malaria. Remember to sleep under your mosquito net every nigh</i> »	An-glais	Promotion des moustiquaires imprégnées
7	Orange-Cameroun 15 :13 19/03/15 My Heathline, a confidential and anonymous service. Send your health questions by sms to 929 (200F/SMS). Our Doctors will answer in under an hour.	An-glais	Consultation anonyme payante par SMS

Source : l'auteur

Tableau 1.2. : L'opérateur orange et ses messages

8	MINSANTE/WHO/FDT ORANGE 18:15 27/02/15 StopPolio : The Polio vaccine is safe and effective. Let us continue to protect our	An-glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio
---	--	----------	--

	children aged 0-5 years from February 27th to March 1st.		
9	SNU/MINSANTE /FDT ORANGE 9 :29 26/02/15 StopPolio : The Polio vaccine is safe and effective. Let us continue to protect our children aged 0-5 years from February 27th to March 1st.	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio
10	MINSANTE/SNU/FDT ORANGE 14 :53 16/02/15 SNULet's prevent Ebola ! Let's wash our hands regularly and also avoid touching or eating animals foud dead	An glais	Sensibilisation et prévention contre Ebola
11	MINSANTE /OMS/FDT ORANGE.8 : 00 01/02/15 StopPolio : The Polio vaccine is safe and effective. Let us continue to protect our children aged 0-5 years from 31/01 to 01/02. Vaccinate them all. It's free.	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio
12	MINSANTE 12 : 01 06/12/14 : StopPolio- Repeated polio immunization protects children. From December 5 to 7 2014, let's us vaccinate all of our children from 0 to 5 years. It's free.	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio
13	MINSANTE 9 : 06 06/12/14 StopPolio : Re- peated polio immunization protects children. From December 5 to 7 2014, let's us vaccinate all of our children from 0 to 5 years. It's free.	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio
14	MINSANTE 12 : 02 03/12/14 StopPolio : Repeated polio immunization protects children. From December 5 to 7 2014, let's us vaccinate all of our children from 0 to 5 years. It's free.	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio

Source : l'auteur

Tableau 1.3 : L'opérateur orange et ses messages

5	MINSANTE 10 : 08 20/09/14 : Let's continue vaccinating our children from 0-5 years for added protection, let's revaccinate them against polio from 18 to 2& september. It's free.	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio
6	Orange : 18 : 21 19/09/14 : My Healthline, un service confidentiel et anonyme. Envoyez vos questions santé par SMS au 929 (200F/SMS. Nos médecins vous répondent en moins d'une heure.	An glais	Consultation anonyme payante par SMS
7	MINSANTEOMSORANGE 8 : 11 05/07/14 : More children are being vaccinated against polio. The best way to avoid paralysis. Let's vaccinate our children. It's free !	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio
8	MINSANTE/OMS Orange 8 : 09 28/06/14 Polio is still there. Protect our children ! Let's vaccinate the mat every opportunity. It's free ! 8 : 05 21/06/14	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio
9	MINSANTE/OMS Orange Polio is still there. Protect our children ! Let's vaccinate the mat every opportunity.	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio
0	MINSANTE/OMS Orange It's free ! 8 : 07 14/06/14 Polio is still there. Protect our children ! Let's vaccinate the mat every opportunity. It's free !	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio
1	MINSANTE/OMS Orange 8 : 07 08/06/14 Polio is still there. Protect our children ! Let's vaccinate the mat every opportunity. It's free !	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio
2	8 : 13 31/05/14 MINSANTEOMS : Polio is still there. It paralyzes and kills. From May 30 to June 1st, let's vaccinate our children 0-5 years. It's free !	An glais	Sensibilisation à la vaccination contre la polio

Source : l'auteur

Les tableaux indiquent que les messages peuvent être repartis en deux grands groupes. Les messages promotionnels comme par exemple : « My Healthline, a confidential and anonymous service. Send your health questions by sms to 929 (200F/SMS). Our Doctors will answer in less than one hour. » Le message provient de la division santé d'Orange. My Healthline est un service offrant des conseils personnalisés sur la contraception, le VIH, la sexualité et les infections sexuellement transmissibles. La question est transmise anonymement à un service médical, dont la réponse est acheminée dans l'heure par l'opérateur. Il s'agit d'une consultation par

SMS qui participe de la santé mobile. Cette dernière définie par Lee (2014 : 44) comme ensemble des

technologies de communications, de capteurs médicaux et d'informatique mobiles utilisés pour la promotion de la santé, y compris la gestion des maladies chroniques et le bien-être. La santé mobile inclut des applications médicales pouvant être exécutées sur un téléphone cellulaire, des capteurs de suivi des signes vitaux et des activités de santé, et des systèmes informatiques dématérialisés pour la collecte de données de santé

Dans le Volume 3 du *Global Observatory for eHealth series* intitulé « New horizons for health through mobile technologies », l'OMS indique que la santé mobile recouvre les pratiques médicales et de santé publique reposant sur des dispositifs mobiles tels que téléphones portables, systèmes de surveillance des patients, assistants numériques personnels et autres appareils sans fil. D'après son étude *Socio-economic impact of mHealth*, le Cabinet PwC estime que la santé mobile pourrait constituer l'un des moyens d'axer davantage les soins sur le patient en favorisant le passage à une approche préventive tout en accroissant l'efficacité du système.

Le Message de la Healthline d'Orange relève donc de cette approche nouvelle des questions de santé publique en Afrique. Il participe du marketing mobile ou de la publicité par mobile au sens de Gauzente (2006), Li et Stoller (2007), à savoir, processus de persuasion qui appelle des réponses cognitives, et auquel n'échappe pas la santé aujourd'hui. Les entretiens menés auprès du personnel d'Orange en charge de ces aspects n'ont pas permis de savoir combien génère ce marché de la consultation par SMS, ni quelles étaient les questions les plus fréquemment posées, ni quels types de médecins (des hôpitaux publics ou de cliniques privées) étaient appelés à répondre. À l'ART, on explique simplement que cette forme de publicité est réglementée. L'opérateur reçoit 70 % quand l'offre est partagée par d'autres, et 40 % en cas d'exclusivité. Viennent ensuite les messages de prévention et de sensibilisation par exemple :

International day of Sickle cell anemia, a genetic disease transmitted by two parents, but avoidable. Get tested before marriage ; « *Protect your family from malaria. Remember to sleep under your mosquito net every night.* » ; « StopPolio : The Polio vaccine is safe and effective. Let us continue to protect our children aged 0-5 years from February 27th to March 1st » ; « Let's prevent Ebola ! Let's wash our hands regularly and also avoid touching or eating animals found dead ».

Ces derniers visent à influencer les perceptions, les attitudes et les comportements des destinataires par la persuasion en mobilisant non plus leurs affects comme dans la publicité commerciale classique, mais en appelant à leur raison. L'utilisation des SMS pour des campagnes qu'elle soit publicitaire ou autre fait partie des « *techniques de communication fidélisantes* » (Debos, 2005 : 8). Ces messages recherchent l'identification, la personification de masse, permettent aux organismes énonciateurs de se faire connaître du public ou accroître leur notoriété au plan local, améliorer leur image, optimiser la relation, créer de la connivence, une communauté avec les destinataires (Barwise et Strong 2002). Dans un environnement de faible culture statistique, ils sont d'un apport significatif dans la rationalisation des bases de données des citoyens/usagers, etc.

Durant la période que nous avons étudiée, la fréquence d'envoi est d'en moyenne 1,4 message par mois, avec des pics lors campagnes de vaccination, de distribution des moustiquaires imprégnées, de la célébration des journées mondiales de lutte contre telle ou telle maladie, etc. Une lecture attentive de ces SMS montre aussi qu'ils sont expédiés soit en fin de matinée, c'est-à-dire à l'heure de la pause déjeuner, quand les usagers sont supposés être plus ou moins détendus, soit en fin de journée quand ils sont censés s'occuper des choses qui ne relèvent plus de leur travail. Pour interagir directement, personnellement et rapidement avec leurs cibles, les marketistes ont compris la portée du SMS et le placent désormais au même niveau que les affiches, les tracts, les spots radios télévisés, etc., puisque, d'après Parguel (2009), près de 97 % des SMS sont lus par les destinataires 1 à 4 minutes après réception. En ajoutant l'option accusé de réception, il est possible de savoir en un temps très bref, combien de personnes ont ouvert le message, autre avantage dont les marketistes tirent profit. À la fois comme canal et média, le SMS est un nouvel espace de légitimation de la modernité des acteurs de la santé publique au Cameroun. Il élargit leur audience et joue un rôle dans la mobilisation pour des causes, ainsi que dans la captation des flux financiers que génère la santé marchandisée. Il serait un accélérateur de la participation, ainsi que de l'émergence de nouvelles formes de citoyennetés actives.

Cette recherche considère le SMS comme un dispositif technocommunicationnel et informationnel signifiant qui contribue aux changements que les TIC rendent possibles dans les politiques publiques de santé du continent en général, et au Cameroun en particulier. Ils façonnent un rapport médié par téléphone portable entre le patient et les praticiens comme dans le cas des messages promotionnels de consultation à distance.

Ces SMS constituent des pratiques nouvelles dans le domaine de la santé publique au Cameroun. Comment les usagers reçoivent-ils ses messages ?

Les réceptions sociales des SMS

Dans l'impossibilité matérielle d'élargir l'enquête à un échantillon plus vaste, la présente recherche s'est limitée à 20 foyers. Le téléphone portable comme les autres TIC occupent aujourd'hui une place importante dans la vie des familles (Kiyoundou et al., 2015, Dibakana 2002). Leur omniprésence dans les foyers, par le nombre de plus en plus élevé d'équipement, par les contenus qu'ils véhiculent, mérite une attention particulière dans cet espace qui est la cellule de base de la société (Martin et De Singly 2002). C'est pourquoi nous avons privilégié l'option d'étudier la réception de ces messages dans les foyers, et non pas par les individus pris isolément. L'autre critère étant aussi que la santé est un problème social collectif plutôt qu'individuel. La famille est le premier espace de socialisation de l'individu, il nous a semblé signifiant d'examiner dans ce cadre, l'accueil qu'il fait des messages diffusés par téléphone portable sur une problématique aussi importante que la santé. Les TIC comme toutes les autres technologies, possèdent une valeur matérielle et symbolique, leur sens et leurs significations prennent forme dans et par les usages qu'on en fait. C'est pourquoi il est nécessaire de les appréhender dans l'espace familial puisqu'elles s'y sont désormais routinisées.

Nous avons sollicité 50 familles par une demande formelle. Trente nous ont favorablement répondu. Nous avons retenu celles qui correspondaient au schéma classique camerounais (père, mère, enfants, parentés, etc.). Nous avons privilégié celles avec enfants adolescents/pré-adolescents (à partir de 12 ans) disposant ou pouvant disposer d'un téléphone portable. L'échantillon des familles que nous avons enquêtées est représentatif de la stratification sociologique de la ville de Douala en particulier, et des agglomérations camerounaises en général. Nous avons ainsi cinq familles habitant des quartiers huppés et où les parents exercent des activités de hauts cadres d'administration ou de société avec au moins un adolescent disposant d'un téléphone portable. Selon les compositions desdites familles, soit au total 25 individus. Cinq familles des classes moyennes (Enseignant des lycées et collèges, Agent de maîtrise, etc.) habitant soit des logements sociaux, soit à lotissement intermédiaire, soit 34 personnes en fonction de la taille de ces foyers ; 5 familles des classes ouvrières, et 5 familles de débrouillards, c'est-à-dire vivant des activités informelles, selon la taille des foyers, 37 personnes. Soit au total 96 individus âgés de 12 à 53 ans dis-

posant d'un téléphone et faisant usage ou consultant toujours ou fréquemment leur SMS.

Entre autre préoccupation, nous avons voulu savoir que faisaient-ils des SMS évoquant les questions de santé ? Les ouvraient-ils ? Les lisaient-ils ? Si oui, qu'en faisaient-ils après ? Certains de ces messages ont-ils eu à influencer leur attitude et leur comportement sur un problème de santé ? Quels sens donnaient-ils à ces messages et à cette pratique des opérateurs de téléphonie mobile ?

Le dépouillement ressort que la réception des SMS relatifs aux questions de santé est globalement homogène indifféremment de l'âge, du sexe, des classes sociales, etc. Ils sont d'abord considérés comme de la publicité intrusive dans le rapport d'intimité que les individus entretiennent avec le téléphone mobile. Ce qui confirme que tant au niveau individuel que microsociale, les TIC engendrent des interactions entre les sujets sociaux et ces terminaux en partie différentes des médias classiques. Les caractéristiques techniques sémiotiques propres aux TIC conduisent ces sujets sociaux à développer, en réception, des processus cognitifs dont la nature et le fonctionnement sont tout à fait spécifiques : l'attention « passe » rapidement d'une information à une autre ; une sélection active de l'information pour ne pas risquer une surcharge mentale avec notamment une perception sélective rapide des informations sur l'écran comme l'ont montré les travaux de Courbet et al., (2008).

L'autre trait caractéristique des enquêtés est qu'ils affirment tous ne pas lire ces messages parce qu'il y a trop de « fausses publicités » qui circulent. Chez certains, nombre de messages conservés n'étaient même pas ouverts. Ce qui amène Lendrevie (2000) à relever qu'il semble que les usagers des TIC aient acquis une expertise qui les inciterait à moins voir les e-publicités. En dépit de l'omniprésence de la publicité à travers les TIC, les recherches ayant étudié les processus de réception et les processus d'influence des messages e-publicitaires ainsi que leur impact sur les consommateurs peu attentifs et donc peu actifs cognitivement sont quasi inexistantes. Ces messages ont-ils des effets sur les attitudes et les cognitions ? Laissent-ils des traces en mémoire ? Nos enquêtés n'étaient pas capables de se souvenir de la formulation d'un message. Ils en parlaient de manière générique voire vaguement thématique. Les seuls messages qui aient attiré leur attention étaient des alertes sur Ebola ou des SMS mettant en avant la gratuité des moustiquaires ou des campagnes de vaccination.

« Prevent Ebola ! Let's wash our hands regularly and also avoid touching or eating animals found dead » ; de distribution gratuite de mous-

tiquaires imprégnées, des dates de vaccination contre la polio. « Protect your family from malaria. Remember to sleep under your mosquito net every night » ; « Stop Polio : The Polio vaccine is safe and effective. Let us continue to protect our children aged 0-5 years from February 27th to March 1st ».

La théorie des Usages et gratifications a montré que les récepteurs réagissent aux stimuli informatifs en fonction des satisfactions qu'ils en tirent. De toute évidence, la réception des SMS de santé dans les foyers enquêtés ne déroge pas à la règle. Les annonces mettant en avant la gratuité des services (moustiquaires, vaccination) ont retenu en particulier leur attention. Celle portée au message sur Ebola était due à la forte charge létale de cette maladie. Ceux ayant ouvert ce SMS disent l'avoir fait dans l'espoir qu'il contienne des informations pouvant les aider à mieux appréhender l'épidémie. Là aussi, l'arithmétique des utilités a été un facteur de réception favorable du message. Derrière ce que l'utilisateur croit être la liberté de réagir à un message ou non, s'exprime en fait l'envie de satisfaire un besoin précis devant la diversité et l'hétérogénéité des offres.

Dans un contexte de communication commerciale, quel modèle de réception peut-on construire quand les sujets sociaux n'ont pas été conscients des enjeux communicationnels liés à la situation de communication (Charaudeau, 2005 ; Ghiglione, Trognon, 1993) et n'ont pas co-construit de sens au cours de l'interaction avec le média ou le message ? L'essentiel des travaux en réception des contenus informationnels s'est consacré à l'influence de communications persuasives auprès de récepteurs attentifs et actifs. Les quelques recherches sur les effets des publicités perçues sans attention restent peu concluantes, tant dans leurs méthodologies que dans leurs résultats. Il existe plusieurs approches des questions de réception des contenus des machines à communiquer. Notre démarche empirique est à saisir dans le sillage des recherches sur la réception qui étudient comment les sujets sociaux contextualisés traitent et analysent cognitivement les dispositifs sociotechniques et les systèmes sémiotiques médiatiques et co-produisent, individuellement et socialement, de la signification et des actions ou non (Chabrol *et al.*, 2004).

Pour une meilleure contextualisation des messages

Dans cette filiation de recherche, il s'agit d'analyser les processus individuels du traitement de l'information, mais les individus pris en tant que membres de collectifs sociaux et socialement inscrits, en contact plus ou moins prolongé, avec des dispositifs sociotechniques, des textes et discours

médiatiques, considérés dans leurs dimensions sémio-contextuelles et linguistiques (Courbet, Fourquet-Courbet et al. 2006). Partant du principe que les sujets sociaux traitent, au sein de leurs contextes, les informations médiatiques, selon des modes complexes, à la fois de manière contrôlée (consciente) et automatique (non consciente).

Pour des messages en langues vernaculaires

Comme l'a indiqué le tableau 1 divisé en trois séquences, les messages diffusés le sont principalement en anglais et en français. Hors, la publicité qu'elle soit sur des canaux classiques ou non, s'inspire du schéma de communication jakobsonnien. Il met un accent particulier sur le contexte, car c'est lui qui conditionne la réception et la réponse éventuelle du destinataire. C'est le contexte qui met en lien ou en tension les autres éléments de ce schéma. Paveau et Sarfati (2003) distinguent plusieurs paliers de structuration du contexte : le contexte circonstanciel qui correspond à l'environnement physique immédiat des protagonistes (espace, temps, nature et texture de la communication) ; le contexte situationnel qui coïncide avec l'environnement culturel du discours ; le contexte interactionnel qui caractérise les formes du discours et des systèmes des signes qui l'accompagnent ; le contexte interactionnel qui désigne les formes du discours et des systèmes des signes qui l'accompagnent (tour de la parole, gestes... etc.). Les messages SMS de notre corpus n'ont pas suffisamment pris en compte le contexte camerounais où, le français et l'anglais sont principalement parlés dans les grandes villes, tout en étant d'ailleurs menacés par le pidgin ou le camfranglais, un argot typiquement camerounais mélange du français, de l'anglais et des langues vernaculaires (Fouda, 2001). En les adaptant, à ces idiomes, ces messages pourraient avoir une plus grande portée et être des dispositifs efficaces dans la politique publique de santé au Cameroun, principalement en matière de sensibilisation et de prévention. De même pour les SMS à caractère commercial qui invitent à des consultations. Plusieurs enquêtés, notamment des classes sociales défavorisées nous ont confié ne pas comprendre l'anglais, et que cette distance avec la langue était un des facteurs de l'inattention à ces messages.

La contextualisation des messages participe de la pragmatique des discours publicitaires. Une dimension de ce courant s'attache aux démarches empiriques sur les processus de réception et de co-construction de la signification et des représentations sociales qui ont lieu au moment même de l'interaction avec les objets à communiquer. Les recherches en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) ont traditionnellement porté sur la persuasion publicitaire à travers la télévision et la presse.

L'hégémonie des technologies digitales et numériques oblige à explorer d'autres voies (Petty et Cacioppo 1986), en étudiant la réception et les traitements automatiques et non conscients des informations par les publics. Il ne s'agit pas comme le pensent Breton et Proulx (2005), d'une simple approche culturaliste, mais d'une exigence d'efficacité de la santé mobile comme nouvelle dimension de la stratégie de communication de la politique publique en la matière. Il s'agit d'élaborer des messages qui s'inscrivent dans le quotidien et les routines des destinataires et dans leurs langues qui rendent mieux compte de leurs univers signifiants.

La santé mobile en quête de publics

Une approche culturaliste qui prend en compte le contexte social de réception et étudie le rapport entre la culture populaire et le canal de transmission. Souvent, se jouent entre les deux, des rapports paradoxaux de pouvoir, au-delà de tout déterminisme des effets puissants des médias. C'est ce qui nous fait dire que la santé mobile, notamment à travers le SMS est encore à la recherche de publics. Les publics ne se construisent pas seulement au travers des usages et appropriations des objets techniques. Ils le sont socialement dans la manière de contextualiser les contenus pour les rendre plus efficaces. Pour Livingstone et Zeitlin (1996) ce sont les imaginaires domestiques que les communicateurs doivent mieux appréhender dans la formulation de leurs messages, surtout sur des questions qui touchent à la fois l'individu et sa famille.

au cours des recherches futures, il faudrait se demander si les technologies sont utilisées pour faciliter la cohésion et l'unité de la famille ou si elles favorisent sa dispersion et sa diversité. Se demander aussi comment les familles négocient leurs choix et ce qu'impliquent leurs arrangements et décisions tant pour la vie familiale que pour l'utilisation des technologies et pour les relations entre les sexes, observent-elles.

Morley (2003) a montré que, selon qu'on est dans les milieux familiaux populaires ou aisés, la consommation des produits mass médiatiques diffère. L'influence du contexte familial ou tout autre est donc plus que déterminante dans les logiques d'appropriation des contenus informationnels. Il s'agit donc en matière de communication sur la santé publique en Afrique, de sortir du toyotisme, c'est-à-dire, de l'urgence qui réduit les interactions entre citoyens/usagers à un simple transfert d'informations instantanées, sans mise contexte.

Au cours des dernières décennies, l'emprise progressive des (TIC) dans l'énonciation, la mise en œuvre, voire l'évaluation des politiques publiques

de santé, l'organisation des soins a donné lieu naissance à une floraison de travaux dans des domaines aussi variés que la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, l'ergonomie, les sciences de la gestion et les sciences de la communication. L'approche fonctionnaliste les domine. Notre recherche n'y échappe pas. Par les éléments qu'elle analyse, elle postule qu'il est urgent d'avoir une approche globale de la problématique des usages et appropriations des TIC dans la modernisation des systèmes de santé africains en général et camerounais en particulier. Tremblay (2009), a souligné que deux ordres de problèmes travaillent la question de l'apport des TIC dans la modernisation des domaines comme la santé et l'éducation : ceux que posent que c'est aux sociétés de s'adapter l'industrialisation continue de la communication et non l'inverse ; ceux qui portent un regard critique sur les conditions de développement et d'utilisation des techniques numériques d'info-communication (politique d'informatisation, constitution de l'offre, mise en marché, construction des usages, analyse des usages, mise en réseau, fichage et traçabilité). L'une et l'autre approche n'intègre pas suffisamment la question de l'insertion de ces TIC en rapport avec l'homme pris dans son environnement (y compris au sens écologique). Même l'ouvrage de Jauréguiberry et Proulx (2011) sur les usages et enjeux des TIC qui présente de manière synthétique l'ensemble des travaux publiés depuis une vingtaine d'années en la matière, montre que la question de la prise en compte de l'environnement d'usage de ces technologies est faiblement étudiée. Concernant le téléphone portable par exemple, ces travaux l'excluent pratiquement de la critique pour ne s'attarder que sur son caractère libérateur et convivial. Enfin, l'autre propension marquée de ces travaux, y compris ceux qui développent des théories parfois radicales sur les TIC, fait de celles-ci des objets d'usage quotidien conséquent, pour ne pas dire très productiviste dans différentes configurations professionnelles. Une culture de la production, de la circulation et de la consommation intensives de l'information et de la communication qui n'intègre pas toujours les particularités des publics.

Des initiatives commencent à poindre qui tentent de corriger la situation. En 2008 par exemple, le deuxième forum sur les meilleures pratiques des TIC en Afrique, parrainé notamment par Microsoft et l'Union européenne (UE), a donné lieu à une feuille de route pour l'e-gouvernance en Afrique. Elle a été conçue et présentée comme un engagement de Microsoft et de l'UE pour le développement de l'Afrique par le biais de la technologie (AcpBusinessClimate, 2008). Cependant, ces initiatives – en faveur du développement des TIC et des services rendus par ces dispositifs donnent trop de pouvoir et place aux entreprises dans un contexte où le secteur

privé est très encouragé, alors même que le rôle des populations destinataires ainsi que l'État sont minorés. Ce qui fait dire à Bouquillon (2000 : 96) que, les politiques et les discours publics en matière de TIC contribuent à une définition du champ de l'intervention publique et non marchande qui se réduit au profit de celui du capital privé. L'e-gouvernance est présentée comme étant l'utilisation des (TIC) dans l'administration des services publics aux particuliers, d'une façon efficace, rentable et commode, permettant une gouvernance plus transparente et responsable. Kane (2010) affirme que le service universel dans sa définition classique semble difficilement applicable dans les contextes africains caractérisés par la rareté des ressources et l'isolement des zones rurales. Ce contexte de pauvreté est à mettre en « tension » avec les réglementations continentales des TIC qui sont d'obédience libérale. Selon Kiyindou (2010), en donnant la priorité à la privatisation à outrance des opérateurs de télécommunication africains, l'UIT a participé au démantèlement du service public des télécommunications, et a ainsi retardé les changements sociaux et le développement qu'il aurait dû promouvoir. Même la rhétorique de « fracture numérique » qui est apparue, l'a été pour justifier les actions favorisant l'accès aux TIC des populations à faible revenu à la fois dans les pays riches et pauvres, et que cette notion sert en réalité le capitalisme : « en vérité, l'initiative de promotion du FSN (Fonds de Solidarité Numérique) a un premier inconvénient majeur, celui d'ajouter à la confusion propice aux prédateurs, principaux bénéficiaires des règles du marché » note Benamrane (2005 : 259). Le démantèlement de services publics, la marchandisation accrue de biens et services sociaux comme la santé en sont les conséquences. Le Sommet mondial sur la Société de l'Information, a tenté de jeter les bases d'une collaboration entre les industriels des TIC et la société civile, ce qui fait dire à Lafrance (2009 : 13) que :

cette grand-messe techno-industrielle se tint effectivement à Genève en 2003 et à Tunis deux ans plus tard, là où se rajouta un quatrième partenaire, la société civile, qui rassembla les ONG de développement, les maisons d'éducation, les centres de recherche et les médias communautaires ; ceux-ci commencèrent à remettre en question l'approche technico-industrielle de cette société de l'information et à présenter une vision davantage axée sur le socio-culturel.

Remarques finales

Dans cette volonté affichée de (re)mettre les populations au cœur des préoccupations des industriels des TIC, comment ces TIC peuvent-elles

contribuer à redéfinir les politiques publiques de santé en Afrique et au Cameroun, terrain de cette recherche ? C'est l'interrogation principale à laquelle nous avons tenté d'apporter des réponses. Comment faire en sorte que les dimensions marchandes ne l'emportent pas sur les impératifs de développement des populations dans un contexte où la santé mobile pourrait générer plus des milliards de dollars en Afrique où plus de 82 % de la population possède désormais un mobile. Des études indiquent que, en matière de m-santé, les pays émergents et en développement sont en avance sur les pays industrialisés. C'est souvent pour eux le seul moyen d'accéder à un service ou à une information, faute de personnels et d'infrastructures suffisants. En juin 2013, un millier d'initiatives de m-santé ont été recensées dans le monde, dont 363 en Afrique, selon GSM Association (GSMA). Les projets comme Masiluleke, lancés en Afrique du Sud en 2008 pour lutter contre le VIH par l'envoi massif de SMS en sont une illustration. En quelques semaines, la ligne d'assistance téléphonique nationale a reçu par la suite plus d'1,5 million d'appels. Au Ghana par exemple, le projet ghanéen mPedigree permet aux utilisateurs de vérifier que leurs médicaments ne sont pas contrefaits, grâce à un code à envoyer gratuitement par SMS. En Tanzanie, le gouvernement suit en temps réel le nombre de tests antipaludéens disponibles dans les centres de santé primaire via l'application SMS for Life. Autant de services simples qui ont prouvé leur efficacité et essaimé. Au Sénégal, un projet sur le diabète permet d'envoyer des messages à la population pour la sensibiliser à la prévention du diabète, aux diabétiques pour leur apprendre à gérer leur maladie, et aux professionnels pour améliorer le dépistage et la prise en charge. La Pan-African mHealth Initiative de la GSM Association est venue enrichir ces dispositifs au niveau de la nutrition des mères et de leurs enfants. Au Cameroun, le Centre hospitalier universitaire de Yaoundé est en partenariat avec l'Inde pour des consultations à distance par réseau v-sat sur des pathologies où le pays ne dispose pas d'expertise. La formation des médecins fait aussi partie du cahier de charge. Sur le téléphone portable proprement dit, le gouvernement a mis en place un système d'alerte et de prévention tel que les messages analysés l'ont montré.

L'engouement est donc visible ainsi que les perspectives, même si on peut déplorer que opérateurs, professionnels et publics n'arrivent pas toujours à dialoguer sereinement. Les opérateurs s'impliquant davantage lorsqu'ils ont l'exclusivité, car ils peuvent utiliser le projet à des fins de marketing social ou tout simplement de publicité commerciale pour se différencier de leurs concurrents. L'Afrique apparaît dans ce paysage comme le terreau le plus important des projets de m-santé au monde, sur

fond de pénurie de personnel et d'infrastructures médicales. Mais pour que ce soit des dispositifs qui profitent aux populations, l'interopérabilité doit être accentuée dans ce segment encore très disparate afin de fédérer et créer des synergies entre les parties prenantes. De même, ces initiatives doivent s'adapter aux langues et cultures locales. Il reste aussi enfin à aller au-delà du nombre de SMS envoyés ou reçus pour évaluer plus en profondeur l'efficacité de ces dispositifs.

C'est le rôle des États autour de l'Initiative Société Africaine à l'Ère de l'Information (AISI) et de son Cadre d'Action pour l'Édification d'une Infrastructure Africaine de l'Information et de la Communication qui dans sa résolution 812 (XXXI) de mai 1996 adoptée par le Conseil économique pour l'Afrique (CEA) se disait à cet égard « convaincue que l'édification de la société africaine à l'ère de l'information aidera l'Afrique à accélérer l'exécution de ses plans de développement, (...) à créer de nouvelles chances en matière (...) de soins de santé... ». L'information de santé, est particulière et sensible. La santé mobile vient indiquer qu'elle ne peut plus uniquement être contrôlée par les seuls médecins. Le téléphone portable et les TIC en général intègrent plus que jamais le patient comme « expert » de ses problèmes de santé. Le citoyen est désormais actif et non plus passif dans la recherche, le tri et la consommation des informations relatives à sa santé.

Références bibliographiques

- AcpBusinessClimate, *Feuille de route pour l'e-gouvernement en Afrique*, Bruxelles, AcpBusinessClimate et Union européenne, 2008.
- Barwise, P., Strong, C., « Permission-based mobile advertising », 2002.
- Bayart, J.-F. et al., *La Criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 1997.
- Benamrane, D., « Le Fonds de solidarité numérique : un abcès de la gouvernance mondiale en gestion », in Benamrane et al. (dir.), *Les télécommunications entre bien public et marchandise*, Paris, Charles-Léopold Mayer, 2005.
- Bouquillion, P., *Proposition en vue d'une économie politique de la communication*, mémoire d'Habilitation à diriger les recherches, Grenoble, Université Stendhal Grenoble 3, 2000.
- Breton, P., Proulx, S., *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, La Découverte, 2005.
- Chabrol, C. et al., « Psychologie sociale, traitements et effets des médias », *Questions de Communication*, n° 5, 2004, pp. 5-18.
- Charaudeau, P., *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck Université, 2005.
- Cooper, F., « Modernizing bureaucrats. Backward africans, and the development concept », in Cooper, F., Packard, R. (eds), *International Development and the*

- Social Sciences. Essays on the History and Politics of Knowledge*, Berkeley, University of California Press, 1997, pp. 64-92.
- Courbet, D., Fourquet-Courbet et al., « Sujets sociaux et médias. Débats et nouvelles perspectives en sciences information et de la communication », *Questions de Communication*, n° 10, 2006, pp.157-179.
 - Courbet et al., « Effets “non conscients” et réception de l’e-publicité. Résultats expérimentaux et implications pour les recherches sur les médias », *Communication au congrès de la SFSIC*, 2008.
 - Debos, F., « La communication persuasive 2. Application ciblée en marketing », *Marketing & communication*, n° 3, 2005, pp. 6-16.
 - Dibakana, J. A., « Usages sociaux du téléphone portable et nouvelles sociabilités au Congo », *Politique Africaine*, n° 85, 2002.
 - Diouf, M., « Privatisation des économies et des États africains. Commentaires d’un historien », *Politique Africaine*, n° 73, 1999, pp. 16-23.
 - Ewangue, J. L., « La politique de développement des technologies de l’information et de la communication au Cameroun : une dynamique d’accès inégalitaire à la société de l’information », *Netsuds*, n° 1, 2003, pp. 67-76.
 - Fouda, M., *Je parle camerounais. Pour un nouveau francofaune*, Paris, Karthala, 2001.
 - Gauzente, C., *Le mobile marketing : étude exploratoire qualitative et quantitative des perceptions des consommateurs*, Actes du 7^e Congrès des Tendances du Marketing, Venise, 17-19 janvier 2006.
 - Ghiglione, R., Trognon, A., *Où va la pragmatique ?*, Grenoble, PUG, 1993.
 - Hibou, B., « La décharge, nouvel interventionnisme », *Politique Africaine*, n° 73, 1999.
 - Hibou, B. (dir), *La privatisation des États en Afrique*, Paris, Karthala, 1999, 398 p.
 - Jauréguiberry, F., Proulx, S., *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse, Erès, 2011.
 - *Journal of Interactive Marketing*16, 1, pp. 14-24.
 - Kane, O., *L’organisation des télécommunications au Sénégal. Entre gouvernance et régulation*, Paris, Karthala, Dakar-Fann, AfriMAP et CREPOS, 2010.
 - Kiyindou, A., *TIC et développement socio-économique : enjeux et pratiques*, Paris, Lavoisier, 2010.
 - Kiyindou, A. et al., *Quand l’Afrique réinvente le téléphone portable*, Paris, L’Harmattan, 2015, 229 p.
 - Lafrance, J.-P., « Pour une approche critique de la société de l’information », in Lafrance, J.-P. (dir.), *Critique de la société de l’information*, Paris, CNRS Éditions, 2009.
 - Lee, J., « Battage médiatique ou lueur d’espoir pour les applications de santé mobile pour le diabète », *Diabète Voice*, vol. 59, n° 3, 2004.
 - Legavre, J-B., « Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme “associés-rivaux” », *Communication & langages*, 2011/3 (n° 169), pp. 105-123.
 - Lendrevie, J., « Internet est-il doué pour la publicité ? », *Revue Française de Marketing*, n° 177-178, 2000, pp.102-118.

- Li, H., Stoller, B., « Parameters of mobile advertising : a field experiment », *International Journal of Mobile Marketing*, vol. 2, n° 1, 2007, pp. 4-11.
- Livingstone, S., Zeitling, E., « La signification des technologies domestiques. Une analyse des constructions mentales individuelles dans les relations familiales entre les sexes », *Réseaux*, vol. 14, n° 79, 1996.
- Martin, O., De Singly, F., « Le téléphone portable dans la vie conjugale : retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal ? », *Réseaux*, 2002.
- Mbembe, A., « Du gouvernement privé indirect », *Politique Africaine*, n° 73, 1999, pp. 103-121.
- Miège, B., *La société conquise par la communication. Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, tome 1, Grenoble, PUG, 1989.
- Miège, B., *La société conquise par la communication. Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, tome 3, Grenoble, PUG, 2007.
- Morley, D., Dayan, D., « La réception des travaux sur la réception », *Hermès*, n° 11-12, 1993, pp. 31-46.
- Parguel, B., *L'influence de la communication promotionnelle sur le capital de la marque : le cas de la communication promotionnelle en prospectus en grande consommation* (Doctoral dissertation, Université Paris Dauphine-Paris IX), 2009.
- Paveau, M-A., Sarfati, G. E., *Les grandes théories de la linguistique, De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Petty, R. E., Cacioppo, J.T., "The Elaboration Likelihood Model of Persuasion", pp. 123-205 in Berkowitz, L. Ed., *Advances in Experimental social Psychology*, vol. 19, San Diego, CA, Academic Press, 1986.
- Ramonet, O., *La tyrannie de la communication*, Paris, Gallimard, 1999.
- Roitman, J., « Le pouvoir n'est pas souverain : de l'émergence de nouvelles autorités régulatrices et des transformations de l'État dans la région du bassin du Lac Tchad », in B. Hibou, B. (dir.), *La Privatisation des États*, Paris, Karthala, 1997.
- Tabuteau, R., « Regards croisés sur les systèmes de santé américain et français », *Question de santé publique*, n° 13, 2011.
- Tremblay, G., « Communication et émancipation. Les défis de l'industrialisation et de l'écologie », in Tremblay, G. (dir.), *L'émancipation hier et aujourd'hui. Perspectives françaises et québécoises*, Québec, PUQ, 2009.
- Yaya, H., *Les privatisations en Afrique occidentale. Entre mythe et réalités, promesse et périls. L'administration publique africaine à la croisée des chemins*, Québec, PUL, 2007, 360 p.

TROISIÈME PARTIE

Médias et développement

Chapitre 12

Aporétique polémique du débat télévisé en contexte de polarisation idéologique : le contre-discours panafricain chez *Afrique média* face à la déontologie argumentative du débat

Ferdinand Njoh Kome

Université de Douala

Le professeur Misse Misse et moi avons plusieurs fois partagé l'idée d'étudier les discours politiques et médiatiques endogènes sur le changement social en Afrique. Alors qu'il semblait condamner tout changement d'origine extérieur, je lui montrais les biais du discours de l'authenticité africaine, et ainsi a germé le projet de rassembler des travaux sur la conceptualisation moderne d'une félicité africaine, sur les nouveaux discours idéologiques de l'Afrique. Cette proposition, je la fais *in memoriam* de cette ambition avortée.

La libéralisation de l'espace public médiatique et politique camerounais a eu pour conséquence de bouleverser les lieux de médiation de la parole citoyenne et de faire prospérer des contenus et formations discursifs nouveaux. Elle a offert l'occasion aux médias d'explorer plus de genres médiatiques et « autrement ». Il en est ainsi des émissions de débat, dont la récurrence quelle que soit la chaîne de télévision ou la station de radio laisse supposer, à leur égard, un certain engouement du public. Ces lieux nouveaux de démocratie discursive servent de vitrine à des polémiques sur des idéaux disruptifs de divers ordres : culturel, politique, économique, diplomatique... L'une de ces polémiques journalistiques est la question de la sortie des pays africains francophones de la zone monétaire CFA, succédané d'un discours « africaniste » en circulation dans cette ancienne quasi colonie allemande puis française et anglaise qu'est le Cameroun.

Afrique Média s'est érigée en « site argumentatif » (Plantin, 2005), espace de médiation desdits discours à idéologie indéfinie, ou plutôt mélangée⁴⁶ : panafricanisme, contre-discours afro-optimiste, albophobe, franco-phobe ou occidentalophobe ? Appréhender objectivement ces discours passe par l'analyse de ce qu'ils ont de substantiel, leur visée d'influence et leur caractère polémique. L'analyse argumentative, c'est-à-dire « l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1970 : 5), semble seoir à l'herméneutique des textes idéologiques, sauf que le débat se définit d'abord comme une interaction verbale, naturelle à l'analyse interactionnelle. Il n'est pas ici qu'un paradoxe d'affiliation domaniale car les émissions *Le débat panafricain* ou *Le mérite panafricain* participent à la construction du positionnement idéologique de la chaîne, mais leur ancrage générique leur dicte une polémique dialogale et la confrontation d'opinions. Plus simplement, comment se gère le conflit de configurations discursives-argumentatives entre la production d'émissions dont le dispositif repose sur le « clivage » des arguments et la confrontation des représentations du monde d'un côté, et de l'autre un espace discursif télévisuel dont les textes s'inscrivent sur un axe des conflits sociaux et politiques de leur écologie, ce sur la base d'une représentation du monde partagée par les locuteurs ? La gestion de ce paradoxe a logiquement donné lieu à une conversion du genre médiatique : par quelles figures le nationalisme identitaire a-t-il adapté la nature argumentative et polémique, dialogale et dialogique du débat ? Une juxtaposition ou une opposition des moyens de signification et d'influence ? Quels enjeux ?

Le débat : interactions, polémique et textualité

Les analogies épistémologiques du genre télévisuel du débat se trouvent dans l'univers martial. Cet extrait descriptif de Robert Vion (2000 : 139) l'illustre : « Le caractère formel sera accentué par la présence d'arbitre(s) pour veiller au bon déroulement du combat. Cet arbitre (...) peut s'intercaler entre les belligérants ». La modernité reproduit ainsi les affrontements oratoires de la rhétorique classique, l'art oratoire devenant « la guerre verbale », la télévision remplaçant l'agora : « le débat est une interaction qui se donne en spectacle et dans laquelle il faut s'efforcer d'être le meilleur. Comme le combat, le débat est particulièrement dangereux et

⁴⁶ Euphémique d'opportuniste.

tout peut se jouer en quelques secondes » (Vion, *ibid.*). Si l'imaginaire de la télévision en fait un objet de distraction et d'information, le péril du débat devrait s'estomper pour que cet exercice devienne une représentation ludique, fictionnelle et superfétatoire des oppositions de la société contemporaine. Néanmoins, la forme emblématique dudit exercice, opposant les candidats à une élection présidentielle, a des enjeux qui démentent sa vacuité présumé. Le débat reste un lieu d'interactions directes, argumentatives, sociales et de textuelles.

L'espace discursif du débat se caractérise par la pluralité des discours sur un sujet. La situation énonciative de cet espace lui refuse la nature monologique que l'on a dans les pamphlets, manifestes ou diatribes, même si ce sont des genres polémiques. Le débat n'est pas une interview, une succession de monologues, une rhétorique autistique et lénifiante de chacun des différents locuteurs d'un panel : le genre est échange, il est interactionnel. Marion Sandré (2010 : 160) explique que, « même si le débat est préparé par les différents participants, ces derniers doivent s'adapter les uns aux autres et construire leurs discours par rapport aux discours des autres. En ce sens, l'interaction garantit une certaine spontanéité de l'échange ». Ainsi, les traits caractéristiques du débat dépassent la présence de plusieurs acteurs discursifs pour résider dans le jeu des échanges de ceux-ci entre eux et indirectement avec le public. Sandré situe les études du débat dans la perspective de l'analyse du discours à la française. Selon Alex Frame (2013) :

[Ces études] s'intéressent, alors, non pas au moyen de transmettre le message, de manière efficace, entre A et B, mais à la manière dont les individus dans une interaction sociale cherchent à faire sens de leur rencontre, à co-construire non seulement du sens, mais les conditions de prévisibilité leur permettant de faire sens, c'est-à-dire d'attribuer telle ou telle signification à tel ou tel stimulus.

Cette approche pragmatico-interactionnelle du débat observe le positionnement discursif des acteurs par rapport à l'autre discours émanant des co-panélistes ou du public. Sandré (*ibid.* : 3) estime que le corpus du débat est un « mélange entre des discours éculés et une situation nouvelle, il représente la rencontre du dialogisme et du dialogal ».

Puisqu'il y a pluralité de locuteurs, la dialogalité se situe au niveau de l'échange. Le dialogal chez Jacques Brès (2005 : 55) se situe dans le partage du fil temporel du discours, dans la succession des tours de parole *in paesentia* ; autrement dit, comment le locuteur partage l'objet du discours avec ou par rapport aux autres. Le dialogique est interne au discours, il se situe

au niveau de l'énoncé. Le dialogisme analyse les modes de partage du même objet discursif avec d'autres discours. Le discours du locuteur, en interaction explicitement ou implicitement avec d'autres discours fait du dialogisme un phénomène de l'hétérogénéité du discours. Sur le franc CFA, ce dialogisme devient une rencontre d'un discours d'affirmation identitaire, d'un discours technique, métalinguistique sur la monnaie, un discours francophobe et parfois xénophobe. La négociation du sens se fait autour de ces lieux communs discursifs par un face-à-face, avec pour sens du dialogique au dialogal.

Cette permanente négociation du sens du discours lors d'un débat n'oblitére en rien sa nature argumentative. Il faut entendre par argumentation à la fois les stratégies de convaincre (par l'affirmation d'une proposition, le rejet ou la délégitimation du discours adverse) et les stratégies de persuader (en mobilisant des affects). Bien que Christian Plantin (2005 : 63) rapproche l'argumentation de la polémique en déclarant qu'elle relève d'une situation langagière d'opposition de discours dans laquelle le discours appelle ou suppose un contre-discours, les théories de l'argumentation en font plutôt un spectre large. Un continuum allant des genres de la co-construction des arguments au seuil de ceux de la confrontation « violente » entre thèses antagonistes. Daciana Vlad (2013 : 223) précise alors que la polémique est une forme d'interactions conflictuelles dont les protagonistes, se trouvant en désaccord sur une question donnée, se répartissent sur deux positions discursives antagonistes : elle est une forme argumentative, la forme argumentative du débat.

Plus exactement, Vlad (2003) considère le débat comme « un support discursif de la polémique dialogale ». Mais en réalité, les discours du débat évoluent dans deux espaces polémiques :

- un espace polémique interne et dialogal
- un espace polémique externe et dialogique.

En d'autres termes, les protagonistes d'un débat confrontent des points de vue discursifs dans la situation interlocutive. Toutefois, ils situent également leurs discours par rapport à d'autres discours préalables sur la question débattue. L'idéal serait donc une jonction du polémique et de la polémique (Vlad, 2010 : 196). Il arrive néanmoins que les valeurs ou la vision qu'ont les protagonistes du sujet soient convergentes : la discussion porte sur des nuances (de définition, de conséquences...). De même le sujet peut-il être polémique pourtant les débatteurs n'arrivent pas à développer une argumentation conflictuelle sur lui. Il est donc important de distinguer le polémique et la polémique.

Parce que la polémique du débat s'inscrit dans l'espace public, elle reflète très souvent des approches sociétales du sujet, le débat apparaît comme une vitrine, une mise en discours de la diversité et de la complexité sociale. Il exalte alors les idéologies et les thymies d'un espace, d'une époque, d'un sujet. Les protagonistes de ce *Zeitgeist* ont alors une fonction symbolique (chacun est représentant d'un imaginaire social individué) et une fonction de prestige, quasi élitiste (le symbole valorise et est valorisé par les représentés-public). La polémique a par ailleurs une dimension éthique de renonciation à une représentation sociale unique qu'il est important de souligner, parce qu'un ensemble de champs visuels d'une réalité ne correspond en rien à une vue synoptique de cette réalité.

En outre, théoriser une représentation de la réalité par les participants mettrait de côté le public, pourtant consommateur/interprétant des messages produits. Dominique Wolton (1992 : 12) affirmait qu'en télévision, « toute théorie du public implique une théorie de la télévision, et finalement une représentation de la société ». De ce propos, l'hégémonie des interlocuteurs dans la construction du sens social du discours apparaît contestable, ce qui peut questionner la légitimité des représentations sociales produites : Afrique média parle-t-il de la société-public, au nom de cette société ou fait-il parler la société africaine et camerounaise ? La transparence du discours télévisuel à la société comporte les biais d'une conceptualisation de la télévision (participative, élitiste, technocratique). En plus, assimiler le public à la société pose un autre écueil car on ferait de celle-ci une « masse », subsumée par des archétypes sociaux. Or dans la situation étudiée, une partie du public d'Afrique Média, très certainement, se détache de la démocratie idéologique qui veut que l'on conteste le CFA. Il est possible alors de nier l'assimilation de la réalité représentée à la réalité sociale, ceci d'autant plus que cela relativise l'importance de la médiation télévisuelle et de la médiation générique. Pour Gauthier (1993 : 5), le débat est à la fois « symptôme et cause de l'importance acquise aujourd'hui par la communication politique », il témoigne d'une tendance actuelle à ramener toutes les problématiques sociales à la communication, à les réduire à un spectacle médiatique. Autrement dit, les contre-discours africanistes se construisent certes à partir d'imaginaires sociaux mais le pouvoir médiatique leur donne visibilité, lisibilité et prégnance. Avant le processus discursif médiatique, le franc CFA n'existait pas en tant qu'événement, il n'existait pas un phénomène historique problématique de cette monnaie. L'événement, dans sa forme polémique, est créé et signifié par des médias : Charaudeau (1997) parlerait d'« événement médiatique provoqué ».

Le débat organise de manière particulière un matériau de signification. De ce point de vue, l'analyse télévisuelle s'oriente vers une herméneutique de ce produit médiatique en tant que texte, donc producteur de significations et en tant que procès de communication. Toute théorie dudit texte sera celle des fluidités (ou des viscosités) entre les acteurs-locuteurs, les publics, les structures du genre et le pouvoir social qui les surplombent. « Le débat est une discussion plus organisée, moins informelle, il s'agit encore d'une confrontation d'opinions à propos d'un objet particulier mais qui se déroule dans un cadre préfixé » (Catherine Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 118). Cette définition requiert l'identification des unités significatives, des séquences, des formes de cohérence et de cohésion textuelles. Le débat se confondrait à la conversation de Kerbrat-Orecchioni (1995 : 69-70), « une suite d'unité dont l'ensemble constitue un type particulier de texte. Particulier en ce qu'il se réalise oralement dans un contexte déterminé, et qu'il est surtout construit collectivement, au fur et à mesure du déroulement de l'interaction ».

En somme, la valeur déontique d'un débat télévisé tient à un échange polémique dialogal et dialogique sur une question sociétale et suivant un rituel spécifique à ce genre médiatique. Elle offre des contenus sémantiques, des modalités argumentatives diverses.

Dispositif médiatique dans les débats d'Afrique Média et polémicités

L'interprétation et l'évaluation des discours télévisuels tiennent compte du dispositif qui le prend en charge. En effet, le dispositif de production discursive du débat, c'est-à-dire de l'ensemble hétérogène et cadratif d'éléments dans lequel s'insèrent les discours, celui dans lequel ils naissent, circulent et prennent de la valeur, participe entièrement à la construction du sens argumentatif. Afrique Média, son idéologie et le contexte de celle-ci sont probablement les premiers vecteurs d'argumentativité du discours produit, mais il ne faut pas négliger le rôle l'objet du débat, les débatteurs et les récepteurs Tiers.

Justin Tagou crée Afrique Média en l'implantant au Cameroun. Il veut la chaîne panafricaine, dans un premier entendement diffusée partout en Afrique. En réalité, il fait le constat de la prégnance de médias étrangers (et français en majorité : TV5, France 24, Canal +) en Afrique francophone, des modes de dire l'information, des modes de dire l'Afrique, des tensions permanentes avec la plupart des gouvernements africains. Afrique Média

prend forme dans un positionnement contre : « Porte parole de l’Afrique qui monte et l’espace d’expression et de promotion des valeurs africaines » proclament ses promoteurs. Cametrie Sew l’a classée parmi les cinq chaînes locales les plus suivies au Cameroun, mais elle a été plusieurs fois condamnée pour « fautes éthiques et déontologiques en matière de communication sociale » ; plus exactement, l’organisme de régulation des médias au Cameroun affirme que cette chaîne diffuse des appels à la haine contre des pays étrangers.

En fait, le discours d’Afrique Média survient dans un contexte mondial d’émergence de nationalismes identitaires. Seulement, l’espace public (médiatique) exclut systématiquement la diffusion de discours des nationalismes religieux, ethniques ou linguistiques, discours péjorés sous le terme « extrémistes ». Ce rejet contraste avec la bienveillance que les nationalismes africains bénéficient dans l’espace public. Ces discours se dissolvent dans le mouvement postcolonial, et leur violence souvent valorisée en tant que lutte de libération coloniale. La fragilité de la situation économique de l’Afrique noire et la misère rampante, les insuffisances démocratiques, éthiques et managériales des gouvernements postcoloniaux, la mondialisation et le triomphe du libéralisme qui ont eu tendance à taire les identités pour un certain universalisme..., les explications sont nombreuses du succès des discours nationalistes.

Afrique Média cherche alors une osmose entre deux classes de discours, le discours idéologique et le discours télévisuel. Cette migration de l’un vers l’autre le transforme certainement. Les émissions *Le Mérite Panafricain* et *Le Débat Panafricain* se déroulent sur un plateau de 4 débatteurs (certains peuvent être remplacés) sur le plateau central, et quelques invités en direct. Des téléspectateurs peuvent également intervenir à l’antenne. Mon observation a été menée sur trois émissions choisies de manière aléatoire.

Le sujet

Le Franc CFA est une monnaie commune de plusieurs pays d’Afrique subsaharienne francophone. Il a une histoire coloniale, car institué par la France. Ce fait en a fait le symbole de la permanence des rapports coloniaux entre la France et ses anciennes colonies. L’éradication de cette monnaie est devenue la cause majeure des combats nationalistes des Africains francophones : lutter contre le franc CFA, c’est prolonger l’anticolonialisme. Le mot « combat » est fréquemment utilisé pour caractériser la nature du débat. Positionner le franc CFA en tant qu’objet d’une polémique idéologique, conduit à lui donner une définition polémique, par

allusion à son passé douloureux ou en le ridiculisant : franc des Comptoirs français d’Afrique, franc des Colonies françaises d’Afrique, Canal Français d’Appauvrissement. La définition doit problématiser, elle doit accuser. En reprenant les topoï du nationalisme africain, Afrique Média, ne pouvait que reprendre ceux de la monnaie, et vu sa récurrence dans les débats proposés par la chaîne, en faire une matrice discursive. À ce propos, les animateurs désignent leurs fréquentes interventions sur cette topique argumentative « travail ».

Un travail dont on peut rationaliser les moyens et les objectifs : « et si le travail que vous faites sur les différents plateaux étaient insuffisant ? » (D1). Intervenir sur un plateau de cette télévision correspondrait à une mission sacerdotale pour les « panafricanistes ». Afrique Média n’invente pas le principe qui fait des débatteurs des porteurs d’une cause, des représentants d’un groupe ou d’une pensée auxquels l’individu subsume sa personnalité.

Le débat consensuel existe également, même lorsque le sujet est polémique. Si les participants s’accordent sur la valeur symbolique de cette monnaie, on peut envisager la polémique sur les modalités de s’en débarrasser, sur l’après de la monnaie. Cette polémique survient dans le débat 2 (D2), avec une disqualification ad rem des noms de monnaies de substitution proposés (Afro, Cori).

Est-ce suffisant pour valider la polémique du débat, sachant surtout que certains analystes de l’argumentation pensent que dans un débat, il n’y a pas de polémique d’un bout à l’autre, il n’existe que des séquences polémiques ? Avec une disqualification ad rem sur laquelle il n’y a véritablement pas de renchérissement, peut-on valider la polémique d’un débat ne vérifiant pas le caractère agonale ? Si le débat consiste en des ratiocinations sur les mécanismes du franc CFA, sur lesquelles les débatteurs s’accordent, Afrique Média ne semble pas avoir valorisé la polémique de l’objet.

Les acteurs

D1: Le mérite panafricain du 29.04.2016 (Animé par Alain-Michel Yetna). Thème : *Sortie du franc CFA, les Africains sont-ils prêts ?*

Dénomination	Qualité attribuée	Position
Ibrahim Moussa You-souf	Enseignant chercheur	En direct de N’Djamena

Moubarack Yondja	Journaliste – Producteur	En direct de N'Djamena
Jean-Arthur Awoumou	Homme politique	En direct de Yaoundé
Célestin Ndjamen	Homme politique	Plateau
Pasteur Paul Pondi	Panafricaniste	Plateau
Simo	Militant des droits de l'homme	Plateau
Président Banda Kani	Président – du « MNP » CMR	Plateau
Docteur Dominique Yamb Mtimba	Économiste	Plateau

D2: Le débat panafricain du 13.08.2017 animé par Mohamed Bachir Ladan. Thème : *Afexit CFA : de la parole à l'acte.*

Dénomination	Qualité attribuée	Position
Dalvariste Ngoudjou	Économiste – Notre ami – Celui qu'on ne présente plus – Expert en stratégies de communication – Docteur en économie	Plateau
Docteur Pierre Alaka Alaka	Expert financier connu sur l'échelle nationale et internationale Fiscaliste	Plateau
Jaurès Sogbossi	À la tête de l'association KS-Afrique Non au CFA	Plateau
Professeur Nicolas Agbohhou	A produit beaucoup de documents visuels et des livres à n'en pas compter pour dénoncer le franc CFA (franc des colonies françaises d'Afrique). Il a donné plusieurs conférences en Afrique et dans le monde	Plateau
Claude Wilfried Ekanga	Analyste-consultant	Frankfort
Docteur Assoua Possa-	Militante panafricaniste	Bruxelles

le Ekambi		
-----------	--	--

D3 : Le débat panafricain du 18.06.2017 animé par Mohamed Bachir Ladan. Thème : *franc CFA : vers une dévaluation inévitable.*

Dénomination	Qualité attribuée	Position
Pierre Nunkam	Expert financier – Auditeur bancaire – grand militant anti franc CFA	Plateau
Robert Mouthe Ambassa	Homme politique – expert en développement durable – expert en questions du pétrole – expert sur les questions de sécurité – surtout chef d’entreprise	Plateau
Professeur Sitac Yombartina Beni	Universitaire et économiste	N’Djamena
Honorable Pierre Nekam	Analyste politique – ancien député RDPC	Plateau
Banda Kani	Homme politique	Plateau
Bilola Ayissi	Journaliste directeur de publication	Plateau de Yaoundé
Simo		Plateau
Jean-Arthur Awoumou	Homme politique	En direct de Yaoundé
Kamaloh Salif Tourabi	Expert en questions électorales	N’Djamena

Il est loisible de constater la diversité des profils des intervenants. Les économistes spécialistes des questions monétaires ne sont pas les plus nombreux, même si le débat 2 corrige légèrement cette assertion. Il faut aussi remarquer que certains ont des titres pompeusement attribués par le présentateur, à l’instar de Mouthe Ambassa (D3) et Dalvariste Ngoudjou (D2), alors que d’autres procèdent par auto-référence, revendiquant absolument que soit mentionnée par l’animateur une qualité omise : Numkam-D1-veut la précision qu’il est auditeur bancaire, ce signifie que le titre d’« expert financier » ne lui garantissait pas suffisamment le droit de tenir le discours dont il se réclame. L’hypertrophie du titre savant (docteur, professeur, expert) fonctionne un insigne de compétence. Ces marqueurs sont les fondements de l’autorité, non pas seulement des panélistes, mais aussi

celle de la chaîne. Ils assurent la légitimité à partir de laquelle l'instance locutrice déploie son discours.

De manière tout aussi empirique, le constat de la récurrence de certains débatteurs tels Banda Kani, Simo ou Awoumou. Sont-ils les plus légitimes sur la question technique de la monnaie ? Leurs titres ne semblent pas l'indiquer et tout porte à croire que leurs prises de position sont les plus appréciées. De cela, analyse peut être faite que la question relève d'abord de l'idéologie avant de relever de l'économie. Les participants pourraient alors être sélectionnés pour leur compétence à la manipulation des acteurs sociaux, et Plantin (2003 : 406) faisait déjà de cette analyse une tendance générale des débats télévisuels : « Pour le journaliste, un débat peut être légitimement considéré comme une polémique et explicitement désigné comme tel, dès qu'il y perçoit des émotions violentes de l'ordre de la colère et de l'indignation ».

Le dispositif de l'émission met également en exergue le rôle de l'animateur. Les manuels enseignent que son objectivité dans le rituel générique (ouverture, questions, reformulations-synthèses et conclusion) et son sens de l'équilibre dans la gestion de la parole garantissent la nature et la qualité du débat. Toutefois, la subjectivité de l'animateur du débat à Afrique Média transparait de son discours de toute évidence militant :

« Sommes-nous prêts en tant qu'Africains ? En tant que panafricanistes, que faisons-nous ? » (D1) est la question posée à un invité. Autrement dit, le journaliste et ses invités sont des panafricanistes qui doivent trouver des solutions aux Africains. Cette perception de la fonction thaumaturgique du journaliste est constante : « La classe dirigeante nous accuse de faire des dénonciations stériles sans propositions.

Des propositions pourtant, des experts en ont faites individuellement et parfois en association. Aujourd'hui, nous vous proposons des solutions en mondovision devant près de 2 milliards de téléspectateurs » (D2). Elle se justifie par une première fonction prométhéenne du journalisme, l'Horus qui voit tout ce que l'on cache au peuple et qui doit lui révéler la vérité : « on parle de plus en plus d'une dévaluation et ça se traite comme une sorte de conspiration puisque c'est en bas de table et par chance les informations fuient comme ça... » (D3) ; « On vous a parlé des difficultés que cette monnaie causait aux économies des pays utilisateurs » (D2) ; « Il y avait déjà des signes [de la dévaluation] mais on n'a rien fait. Le thaumaturge-journaliste est dès lors certain de la félicité de la réception de son message auprès de ses patients : « Or quasiment tous les Africains de cette communauté [monétaire] sont d'accord pour l'abandon de cette monnaie

coloniale au profit des monnaies nationales, sous régionales ou même régionales du moment où celle-ci sont battues et contrôlées par les Africains eux-mêmes » (D2). Il ne s'agit point là de la reprise d'un sondage ou d'une enquête scientifique, encore moins de la reformulation des propos d'un débateur, mais d'une inférence survenant dans le propos liminaire d'un débat. L'animateur du débat d'Afrique média a des traits du propagandiste d'Alexandre Dorna (2008 : 42-43) : « L'orateur produit du sens et construit des messages, ayant une position dominante dans le but total et final de faire accepter par la cible l'idéologie transportée par les médias ». L'animateur porte dès lors la voix du média qui l'emploie.

Si les fonctions assumées par l'animateur peuvent altérer le discours, l'orientation axiologique de son discours restreint apparemment l'alternative des débatteurs puisqu'aucun ne prend des distances d'elle. Il appert alors un consensus idéologique entre les débatteurs et l'animateur potentiellement extincteur du débat. Il reste que, quelque soit le débat, les participants s'accordent sur un minimum de valeurs ou de faits : la discussion n'existe que parce qu'il y a une divergente appréhension de ces valeurs et faits.

En réalité, il ne s'agit pas dans un débat d'argumenter pour se convaincre mutuellement, mais pour susciter l'adhésion du public. Le statut prométhéen de l'animateur est également endossé par les débatteurs qui se confèrent dès lors une certaine transcendance sur ledit public. Cette transcendance a pour conséquence une homogénéisation du public et à la négation des personnalités, des individualités qui la composent. À peine y distingue-t-on une élite dirigeante. Les mots pour désigner cette neutralisation de la complexe personnalité des groupes frisent parfois le mépris : on a plus souvent « les Africains », « le peuple », « la population », mais aussi « la populace », « les masses », « les gens ». Cette cible n'adhère pas aux thèses développées par les débatteurs parce qu'elle serait victime : « intoxiquée par les chaînes de radio qui viennent de l'extérieur » (D1), ou encore « La population est victime d'une sorte d'envoûtement collectif » pour Ekanga (D2). « Le peuple n'est pas suffisamment formé et éduqué » selon Ndjamen (D1). Dénoncer une situation de déclin dont le peuple serait victime est une stratégie classique des populismes, selon Patrick Charaudeau (dans Rinn, 2008 : 55). Cette dénonciation permet de s'instaurer en sauveur du petit peuple. La transcendance des acteurs médiatiques refuse leur responsabilité de l'échec et fait à la fois un procès d'incompétence à la cible et d'agression à un tiers. D'ailleurs, la cible est interpellée prendre ses responsabilités : « Tant que le peuple ne réagit pas, ça veut dire que le peuple est d'accord avec cette monnaie » (Agbohhou – D2). L'élite dirigeante, celle qui

n'est pas victime d'« analphabétisme collectif » est qualifiée de « sous-préfet » l'Occident (D1). Elle est aussi interpellée à n'avoir pas peur de la dénonciation du CFA, et un exemple de « courage » leur est offert à travers les débats, celui d'Idriss Deby Itno. Toutefois, le souci d'influencer le public interdit-il des échanges directs entre les interlocuteurs ? Le risque en est une juxtaposition d'arguments et non une véritable opposition.

Plusieurs remarques peuvent être faites à cette étape : le dispositif générique a été reconstruit pour une mise en scène de l'idéologie. Ce dispositif utilise un sujet polémique sans que le cadre télévisuel ne propose entre les débatteurs un échange agonale. Mais le résultat de la conversion générique reste polémique, puisqu'Amossy et Burger (2011) établissent que la polémique demande juste un dialogisme marqué, même quand il n'y a pas de dialogue effectif, pas de réponse de la part de l'adversaire. Le texte polémique est une réaction au mot de l'autre, il est un rapport conflictuel à l'autre. Et il existe un rapport conflictuel entre les débatteurs d'Afrique Média et les défenseurs du franc CFA. L'inhibition de l'Autre tend à légitimer certains acteurs, une certaine élite au détriment d'une autre élite que l'on pourfend, sans que le téléspectateur ne l'entende. Enfin, la posture des acteurs du débat face à leur public donne à leur nationalisme un caractère élitaire et minoritaire.

Pathos et agressivité croisés au service de la polémique

Le débat a une double polémique, les interlocuteurs devant exprimer passion et agressivité sur un plan dialogal et sur un plan dialogique. Afrique Média a fait des choix de conversion du genre débat, dont il serait à ce niveau intéressant d'observer les modalités d'affrontement.

Modalités d'une polémique dialogale

La mise en scène de soi oscille entre la bienveillance et controverse. La norme de bienveillance et de coopération entre panafricanistes est probablement la mieux respectée.

Polémiquer, c'est partager, c'est admettre en commun certaines valeurs, certains présupposés, certaines règles du jeu, sans lesquelles l'échange ne peut tout bonnement pas avoir lieu. Dès lors qu'on entre en interaction et qu'on prétend y rester, on ne peut pas ne pas coopérer (Kerbrat-Orecchioni : 1992 : 153)

Dans le débat d'Afrique Média, tout le monde s'accorde en général avec tout le monde : « en restant sur la même longueur d'onde que... » (D2) ; en

remerciant son prédécesseur et plus encore ; en étant les uns pour les autres « frères », « amis », « chers » ; avec des « je voulais appuyer ce qui a été dit avant... » (D2). L'effet consensuel permettant de positiver l'*ethos* de politesse et de courtoisie des interactants ; l'effet inverse, au regard du dispositif, étant de donner l'impression d'un rassemblement clanique.

Néanmoins, si les participants s'accordent sur les valeurs de l'objet et sur l'idéologie qui permet ces représentations, il serait fallacieux de penser que les images préalables, les égos n'ont pas d'influence sur le dialogal. Soulignons trois interactions agonales dont l'argumentation ad hominem porte sur la sincérité, sur la crédibilité et sur l'engagement :

Le pasteur Paul Pondi (D1) s'offusque de la *pax romana* régnant sur le plateau, avec une opposition intéressante entre unilatéralité du débat et conscientisation : « Il ne fallait pas que ce débat soit unilatéral. Nous sommes là pour enseigner les Africains, pour les conscientiser. On prend de notre temps » ; « parce qu'il faut dire la vérité aux Africains ». La matrice topique « plus on est vrai – mieux on enseigne – moins unilatéral est l'échange » implique que le débat est unilatéral parce que certains débatteurs ne sont pas sincères. Célestin Ndjamen est personnellement nommé : « Il n'arrive pas à tenir [dans son parti] le genre de discours qu'il nous sert ici. Parce que s'il tenait ce genre de discours là-bas, les choses changeraient pour le Cameroun ». La contestation de l'image discursive s'appuie sur l'éthos préalable de l'orateur. L'idéaltype argumentatif de l'espace de la production discursive conditionnerait le positionnement argumentatif des locuteurs, il diviserait le groupe en opportunistes et authentiques panafricanistes.

En opposant à Célestin Ndjamen la sincérité de son discours et de son engagement panafricaniste, le pasteur inspire l'agressivité des autres panélistes vis-à-vis du discours de l'avocat. Les orateurs suivants, Banda Kani et Yamb Ntimba, ne reviennent pas sur la *pax ante*. Serait-ce pour montrer les gages de leur « authenticité » ? L'homme politique Banda Kani interpelle directement Ndjamen sur sa crédibilité : « Les racines du mal ce ne sont pas les Africains ! Faut arrêter ça ! Ce ne sont pas les Africains ! Quelques Africains qui collaborent avec les Occidentaux ne représentent pas toute l'Afrique. Sinon ça veut dire que toi-même tu es parmi ». Par injonction, exclamation outrée, et enthymème accusateur, il montre son pouvoir intellectuel africaniste sur l'avocat. Il va amplifier le désaccord par des répétitions, des questions rhétoriques (expression de la passion) mais en évitant dans ses attaques suivantes de nommer Célestin Ndjamen : « J'ai entendu quelqu'un dire que les Africains sont paresseux. Soyons sérieux ! Les Afri-

cains travaillent ! Les Africains travaillent ! » ; « Quand on voit certains intellectuels africains qui disent que les Africains ne sont pas prêts de sortir de la zone franc, vous savez ce que ça veut dire ? ». Il faut cependant noter que les arguments de Ndjamèn ont été repris dans le D2 par le professeur Agbohoun, référence intellectuelle des militants anti-franc CFA : « c'est parce que le peuple n'est pas sensibilisé à cette histoire de CFA. Voilà pourquoi il reste dans une sorte de sommeil ». Cela signifie que dans l'environnement argumentatif nationaliste, peuvent coexister un *topos* et son contraire : Le peuple n'agit pas parce qu'il est opprimé (mais éduqué) / le peuple n'agit pas parce qu'il n'est pas éduqué (pourtant il est libre).

L'agressivité peut tenir sur la contribution réelle d'un panéliste à la construction de la théorie, à son engagement. Numkam venu en expert expliquer pourquoi le CFA risque d'être dévalué subit une attaque ad rem de la part de Biloa Ayissi et Banda Kani (D3). « Il y a un expert sur le plateau central qui parle des statistiques. Je voudrais lui dire que les statistiques disent ce qu'on voudrait leur faire dire et non pas ce qui est vrai. Ça... cela est clair. Nous devons expliquer pour que le peuple nous suive » (Biloa Ayissi) ; « les arguments techniques qui ont été développés sont brillamment développés. Mais elles nous conduisent vers une simple réalité. La vraie réalité de l'enjeu du franc CFA. Awoumou l'a dit, c'est une affaire politique » (Banda Kani)). Le discours de Numkam n'exprime pas assez le ressentiment, soubassement de l'idéologie, ses inférences ne relèvent pas catégoriquement la matrice topique du discours « panafricaniste » sur le CFA, il faut en sortir.

Modalités d'une polémique dialogique

Le discours de la bienveillance, qui sert à la proximité de ses interlocuteurs présents, est assez récurrent au détriment de la disqualification. Par contre, les débatteurs recherchent une autre forme de proximité, la proximité du public destinataire. En même temps que l'expression du sentiment d'appartenance et celle des valeurs collectives crée de la proximité avec le public, les interlocuteurs font valoir un discours d'accusation-dénonciation d'adversaires absents : le débat d'Afrique média est une polémique *in absentia*.

L'idée du panafricanisme porte l'implicite d'une argumentation centrée sur le sentiment d'appartenance. Ce sentiment, articulé entre l'*ethos* et le *pathos*, c'est-à-dire entre une image de soi que l'on veut projeter dans le discours et un sentiment que le locuteur cherche à provoquer dans le pu-

blic, correspond à la diffusion d'un nationalisme africain. Amossy (dans Rinn, 2008 : 119) explique que c'est ce sentiment qui

Unit les membres d'un même groupe et qui fait que les allocutaires peuvent se sentir immédiatement à l'unisson avec le locuteur, vibrant aux mêmes accents. Ils peuvent éprouver de la sympathie pour lui, au sens fort du terme, lorsqu'ils partagent le même univers d'espoirs, de désirs, de croyances..., l'hostilité envers l'ennemi défini comme agresseur.

Ce sentiment, s'il semble partagé parmi les interlocuteurs, est une construction avec le public. Il exige déjà une mythologie fondatrice commune : « Nos ancêtres étaient des hommes. Nos ancêtres étaient des femmes. Alors, on doit redevenir des hommes et des femmes et non des esclaves, et non des pantins ou des zombies » (Awoumou-D3). Un discours en accord avec l'essentialisme, la recherche d'un « paradis perdu » qui, selon Charaudeau (2002) caractérise les discours nationalistes radicaux. Si avant le colon les communautés africaines (ainsi homogénéisées) partageaient une valeur commune, c'est le courage. Celui-ci a permis leur émancipation et constitue l'essence de l'identité Noire. On comprend pourquoi cette valeur universelle est récurrente dans les débats et sert à marquer l'autorité des modèles mythiques : Um Nyobe, Ouandié.

Dans le discours identitaire nationaliste, l'incitation au rejet de l'Autre fonctionne au moyen de la caricature : « vous ne pouvez pas être chez vous, affamé, tendre régulièrement la main alors que vous pouvez dire je ne tends plus la main. Je travaille ma terre et je récolte ma nourriture, plutôt que de laisser ma terre à quelqu'un d'autre qui va m'alimenter au quotidien » (Simo – D2). « Nous avons 50 ans et quelqu'un vous dit vous n'avez pas le droit d'avoir une monnaie. Nooon ! Il n'y a plus débat ! Tu as 50 ans et on te dit que ton argent doit être géré par quelqu'un d'autre. C'est pas possible ! Ça ne passe pas ! » (Pondi – D1). La caricature simplifie des problèmes complexes et justifie l'indignation. La caricature a donc un effet sur la sensibilité et sur la crédibilité, effet renforcé par la surcharge émotionnelle du discours.

La construction du sentiment d'appartenance nationale utilise alors le mode de l'interpellation de ses semblables : « Chacun doit amener dans le combat de libération nationale ce qu'il peut apporter » (D2) ; celui de la mythification de l'Afrique que les débatteurs présentent comme le continent le plus riche ; celui de l'hyperbolisation : « Je suis convaincu que tous les peuples Africains avec un référendum libre et démocratique, Tous choisiront de sortir immédiatement du franc CFA » ou encore « nazisme économique », « escroquerie », « vol organisé », « tragédie », « complot »,

« manipulation ». Les griefs contre la monnaie ont un effet rassembleur puisqu'ils renforcent la monstration de l'imposture de l'Autre et la nécessité du ressentiment du Même : la haine de l'autre renforce l'ipséité.

Le ressentiment est premier, il est ce qui soude la communauté idéologique, la tribu identitaire dont la cohésion ne résulte que du ressassement collectif des griefs et de rancunes. Le ressentiment fait les idéologies nationalistes et identitaires, il les engendre, il les soutient, il en constitue l'ultime recours (Angenot, 2008 : 91)

Certains profitent de ce discours de la quête de soi, nécessairement à la recherche de l'authenticité pour détourner les inférences : « Levons-nous comme un seul homme pour dire non à la dévaluation/déstabilisation de nos chefs d'État... Nous avons l'obligation patriotique et panafricaniste de soutenir nos chefs d'État sans réserve. Qu'ils soient des dictateurs ou pas, c'est nos chefs d'État. C'est à nous de les enlever, c'est nous de les maintenir. Je crois qu'on n'est pas obligé de rester dans le franc CFA. Si cette dévaluation arrive, il faut sortir du CFA » (Mouthe – D3). Mouthe parvient ainsi à joindre le combat contre le CFA et la défense de son gouvernement. Sitac (D3) utilise l'argument de la spiritualité comme moyen de combat de l'absurdité du CFA.

Une opposition de valeurs est constante dans les débats et elle fonde même le combat *in absentia*, la dichotomie esclavage/liberté. Le CFA représente l'esclavage : « on met les Africains en esclavage économique chez eux » (D2). Identifier le CFA à cet épisode douloureux de l'histoire de l'humanité dans laquelle les Noirs étaient les principales victimes, campe l'effet pathémique à atteindre. Cette topique pathémique est évoquée avec une émotion forte inscrite dans le discours (registre de l'indignation) et dans les autres langages du corps (élévation de la voix, gestes saccadés). La conclusion en est une récurrente extériorisation d'un trop-plein intérieur par des réactions primaires des locuteurs, dont la principale est la colère : « Cela veut dire que sur le continent africain nous n'avons pas de gens capables de gérer une monnaie ? C'est ça que ça veut dire ? Arrêtons ça ! Soyons sérieux ! » (D1). Le lexique de l'esclavage est opposé à celui de la liberté, dont le champ notionnel est dense : indépendance, souveraineté, autonome, révolution.

L'agressivité vis-à-vis de l'autre absent prend également la forme de réquisitoires contre la France (principalement), contre les intellectuels adverses et contre les dirigeants africains (leurs complices).

D'abord la France, avec la généralisation propre à la manipulation. Même si les invités évitent de s'opposer frontalement sur le sujet, même

s'ils ont tous un discours francophobe, certains font de véritables déclarations de guerre à l'ancienne colonie :

Contrairement à ce que les gens peuvent penser, il faut que les Français à qui je m'adresse fassent très attention : « c'est la flamme qu'on croyait éteinte qui brûle la maison ». Qu'ils fassent très très attention ! parce qu'il est inadmissible que vous travailliez, vous gagnez de l'argent et c'est quelqu'un d'autre qui gère votre salaire... Vous peuple Français faites très attention parce qu'on ne va plus accepter ça ! et contrairement à ce que vous pensez, sur le terrain, il y a un travail sérieux qui se fait » (Simo – D1)

« Nous allons vous imposer le respect. Nous allons vous assujettir. Il n'est pas question de sentiment. On nous a trop humilié en croyant qu'on est incapables de rien » (Alaka – D2).

Ces menaces directes, en actualisant un interlocuteur *in absentia*, témoignent de la force du ressentiment. Elles montrent la montée d'un sentiment de puissance et une capacité de rétorsion, une prise de pouvoir dans la volonté d'imposer une conception du monde. L'ordre moral de l'adversaire proclamé est remis en question (iniquité, vol, oppression), son inversion rend légitime le combat idéologique : « La France nous a méconnu la compétence de gérer notre monnaie » (Alaka – D2) ; « C'est eux-mêmes qui nous ont octroyé des indépendances fantoches » (Pondi – D1) ; « Macron viendra piquer tout ce qu'on a si on n'est pas vigilant » Mouthe – D3) ; « Ils ont réussi par l'école à nous infantiliser, maintenant il faut qu'on réussisse par l'école à éduquer le peuple » ; « Nous avons été victimes d'une langue qu'on appelle le français et qui nous a pondus des idées reçues que nous avalons comme du pain béni » (Alaka – D2). Deux performatifs (faire peur et révolter) sont attribuables à ce discours du ressentiment pour deux destinataires (la France et les Africains).

Les intellectuels et techniciens adverses sont tancés : « Il y a beaucoup d'esprits chagrin qui font beaucoup de phrases sur ce volet technique-là » (Awoumou – D1) ; « Le seul problème que nous avons c'est qu'il y a des gens qui pensent qu'il est de leur intérêt que l'Afrique francophone [...] doit rester une pourvoyeuse de matières premières et de main d'œuvre. Et il y a en Afrique une intelligentsia qui collabore à ça ! » ; « Ce[les cadres de la BEAC] sont des suppôts de la France ». Les présidents africains sont également les cibles absentes de la polémique Africaniste dans cette télévision. « Il est temps que les chefs d'État africains qui ont longtemps servi les intérêts des autres peuples servent leurs intérêts » (Alaka – D2). Il est intéressant d'observer les pincettes avec lesquelles ils sont accusés dans le D2,

tandis que dans le D3 Banda Kani avertit clairement que ceux qui ne le suivront pas seront balayés par la déferlante du peuple le moment venu.

La virulence de la polémique du nationalisme africaniste, lorsqu'elle arrive à l'appel au « peuple » à écarter tous ceux qui ne partagent pas l'idéologie, la « rupture purificatrice », en fait un populisme. En vrai, le plateau d'Afrique Média fait échanger les populistes et ceux qui ne veulent pas de la déhiscence (mais dit Yamb Ntimba « défendent les intérêts de l'Afrique »). Mon corpus ne m'a pas véritablement donné à voir des controverses entre les deux camps.

L'éthos des interlocuteurs, c'est également la volonté de provoquer un sentiment de reconnaissance, sentiment qui devrait résulter de la promotion de soi, l'*ethos* discursif de soi au service de tous, soi travaillant pour la collectivité. Selon Sobgossi, l'éthos de reconnaissance est collectif : « je suis heureux de faire partie de ces Africains qui travaillent pour l'Afrique, qui travaillent à développer l'Afrique ». Chacun met en exergue son rôle dans ce travail collectif : « nous avons des pages Facebook, nous avons des séminaires, nous avons de plus en plus aujourd'hui dans des clubs universitaires (pas dans le cursus officiel universitaire mais dans des clubs universitaires) où on parle de franc CFA. Nous avons dans nos associations, dans des plateformes politiques, dans des conférences et particulièrement dans les médias : le peuple est là-dehors est prêt. Il n'attend que les dirigeants qui vont venir leur dire demain... » (Yamb Timba –D1) « moi j'ai dans ma réflexion, dans le cadre des études du CERF discuté et animé un certain nombre de réflexions. Et nous sommes arrivés à la conclusion... » (Alaka-D2) « Si nous avons le courage de continuer – Moi particulièrement – de faire ce que je fais au profit des victimes des banques en faillite et aujourd'hui face à la dévaluation qui arrive, c'est parce que les enseignements que Christ nous donne. Il nous donne le réconfort pour nous battre pour les autres » (Numkam – D3).

La légitimité de l'action est conférée par des valeurs fondées sur la religion et par la portée de l'action militante. « Le travail qui est fait ici est un bon travail. C'est un très très bon travail... Nous sommes en train de faire un travail de fond » (Banda Kani – D1) ; « Je pense qu'à la fin de l'émission, l'Afrique sera plus avancée » (Alaka – D2). L'évaluation du discours n'est pas le fait d'un Tiers, mais des participants. Le débat d'Afrique Média, c'est aussi une polémique de dogmatiques narcissiques.

En guise de conclusion... Afrique Média organise-t-il des débats propagande ?

En faisant miens les propos de Grosse (2001), « les genres ressemblent un peu au vocabulaire d'une langue naturelle, à une époque donnée », il se conçoit que ces genres s'inscrivent également dans les dynamiques de contextes idéologiques. Les formations discursives s'articulent aux formations idéologiques, aux représentations du monde en valeur dans la société. L'émergence de nationalismes identitaires fondés sur la disqualification et même l'élimination de l'autre pensée, a entraîné la conversion de dispositifs médiatiques qui en eux-mêmes étaient déjà dynamiques. Comment décrire ces conversions dans le débat à Afrique Média ? Les participants au débat observent le principe de coopération mais peuvent le transgresser pour des polémiques sur le rapport de certains à l'idéologie commune. L'espace consensuel dans lequel évolue le débat à Afrique Média n'empêche pas celui-ci d'être théoriquement « agonique et persuasif ». Néanmoins, s'il y a des désaccords dans les interactions dialogales, tout désaccord est-il polémique ? Dans les débats que j'ai observés, il n'y a pas d'échanges argumentatifs autour des désaccords. Cela viole l'un des principes d'Angenot (1982) qui veut que, concrètement, il n'y ait pas d'accord dans la polémique d'un débat. Amossy et Burger (*ibid.*) invalideraient la nature du débat « panafricain » sur le principe : « Mais l'échange polémique implique aussi souvent un dialogue effectif entre au moins deux argumentateurs, qui se présentent des points de vue antagonistes ». Pour tout dire, l'espace médiatique dans lequel ces débats évoluent ne peut en faire des interactions polémiques, ainsi que se définirait le débat. Il est propagandiste :

La propagande s'assume en tant que dispositif technique et repose sur l'appel à l'autorité, voire le pouvoir. C'est enfin, un discours assertif et vraisemblable qui rejette et supprime à la longue toute possibilité de critique ou de contestation et qui tisse un maillage aussi fin que possible pour stigmatiser les transfuges. Les sujets cibles se trouvent dans un champ d'images et de paroles parfaitement clos, au point qu'ils ont du mal à le concevoir ainsi (Dorna, 2008 : 44). La conversion propagandiste favoriserait un ersatz de débat, des polémiques plus justement pamphlétaires.

Références bibliographiques

- Amossy, R., Burger, M., « Introduction : la polémique médiatisée », *Polémiques médiatiques et journalistiques, Semen*, n° 31, 2011, pp. 7-24. URL : <http://semen.revues.org/9072>

- Angenot, M., *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.
- Brès, J., « Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique » dans Brès et al. *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2005, pp. 47-62.
- Charaudeau, P., *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, 1997.
- Dorna, A., « Discours de propagande et techniques de manipulation », *Argumentum. Journal of the seminar of discursive logic. Argumentation theory and rhetoric*, AXIS Academic Foundation Press, 2008, pp. 41-55.
- Fontanille, J., « Mythe et idéologie » in Bällher, U., Thommen, E., Vögel, C. (éds), *Donner du sens. Études de sémiotique théorique et appliquée*, 2005. URL : https://www.unilim.fr/pages_perso/jacques.fontanille/textes.../AMythe_ideologie.pdf
- Frame, A., « De la sémiotique pour penser la complexité de la communication interpersonnelle : l'approche sémiopragmatique des interactions sociales, dans La vie des signes au sein de la communication : vers une sémiotique communicationnelle », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 3, 2013. URL : <https://rfsic.revues.org/508>
- Gauthier, G., *Les débats politiques télévisés. Propositions d'analyse, Les études de communication publique*, Cahier n° 9, Québec, Université Laval, 1993.
- Grosse, E. U., « Évolution et typologie des genres journalistiques, dans Genre de la presse écrite et analyse du discours », *Semen*, n° 13, 2001. URL : <http://semen.revues.org/2615>
- Kerbrat-Orecchioni, C., *Les interactions verbales*, tome 1, Paris, Armand Colin, 1998.
- Kerbrat-Orecchioni, C., « La construction de la relation interpersonnelle : quelques remarques sur cette dimension du dialogue », *Cahiers de linguistique française*, n° 16, 1995, pp. 69-88
- Kerbrat-Orecchioni, C., *Les interactions verbales*, Tome 2, Paris, Armand Colin, 1992.
- Magini Mongi (2002) « Le polémiste et le comique », *Textes, discours, sujet, Semen*, n° 14, 2002. URL : <http://semen.revues.org/2533>
- Nowakowska, A. (2012) « Du dialogal au dialogisme dans l'interview politique », *Congrès mondial de Linguistique française*, SHS Web Conferences, 2012. URL : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100139>
- Perelman, C., Olbrechts-Tyteca, L., *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Paris, PUF, 1970.
- Plantin, C., « Des polémistes aux polémiqueurs » in Declercq, G., Murat, M., Dangel, J. (éds), *La parole polémique*, Paris, Champion, 2003.
- Plantin, C., *L'argumentation. Histoire, théories et perspectives*, Paris, PUF, 2005.
- Sandré, M., « Dialogisme, comportement et débat politique télévisé : Ségolène Royal lors du débat de l'entre-deux-tours », *Communications du Ive Ci-dit*, 2010. URL : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=614>
- Vion, R., *La communication verbale : analyse des interactions*, Paris, Hachette, 2000.

- Vlad, D., « La polémique. Une forme particulière de communication conflictuelle », *Studia universitatis Babeş-Bolyai, Philologia*, LV, n° 1, 2010, pp. 195-208.
- Vlad, D., « Pratiques discursives de la polémique dans le débat politique médiatique », *Diachronia, RRL*, LVIII, n° 2, 2013, pp. 223-236.
- Wolton, D., « Pour le public... », *Hermès*, n° 11-12, 1992, pp. 11-13.

Chapitre 13

Guerre contre Boko Haram au Cameroun : une analyse de l'assaillant dans les médias

Alexandre T. Djimeli

Université de Dschang

L'objectif de cette analyse est d'identifier, au-delà de la position gouvernementale, les pistes proposées par les médias pour comprendre la guerre à l'extrême-nord du Cameroun, notamment l'identité des assaillants et ce qu'ils recherchent, dans une situation où l'accès à l'information de terrain est presque bloqué. La réflexion s'appuie sur les théories de la fabrication du consentement (Chomsky, Herman, 2008) et de l'indexation (Bennett, 1990) et exploite la littérature des rapports entre les médias et la guerre (Scott, 2003, Mercier, 2004, Serrano, 2008, Cook, 2014). L'article étudie les discours des médias ayant traité les événements de juillet 2014 – mois au cours duquel l'on a observé le pic des attaques dirigées à la fois contre l'armée et les civils – en s'appuyant sur la caractérisation du commentaire journalistique comme moyen de conférer du sens aux faits d'actualité (Charaudeau, 2011). Les médias qui forment notre corpus ont exploré deux hypothèses principales : la première c'est que les assaillants sont des membres de Boko Haram agissant d'une part dans une logique de formation d'un califat et d'autre part dans un esprit de sanction contre le pouvoir de Yaoundé qui les aurait provoqués ; la seconde c'est que cette guerre constitue les prémisses d'une rébellion interne avec des complicités externes. Les médias ont ainsi projeté l'idée d'un flou sur ceux qui attaquent et leurs motivations, même si la prépondérance de l'action de Boko Haram sur le terrain est établie.

Au plus fort de la guerre à l'extrême-nord du Cameroun en 2014, le gouvernement a essayé d'apporter un éclairage sur ce qui se passait dans cette partie du pays. À l'occasion des points de presse du porte-parole du gouvernement (27 juillet et 5 septembre) et de la déclaration du chef de

l'État à l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen le 2 août 2014, cet éclairage insistait, entre autres, sur le fait que le Cameroun était attaqué de l'extérieur par la secte d'inspiration islamiste Boko Haram dont l'objectif était de répandre la peur et la psychose. La position gouvernementale s'insérait, comme l'essentiel des communications officielles en situation de guerre, dans un dispositif de contrôle des opinions et d'orientation des représentations (Lasswell, 1971 ; Bizimana, 2011). Malgré une diffusion extensive dans les médias écrits, audiovisuels ou en ligne, cette position n'a pas reçu l'assentiment de tous les citoyens. En particulier, l'identité de ceux que le gouvernement appelle « les assaillants » – il s'agit des personnes qui ont provoqué et entrete nu la guerre – ainsi que les enjeux des attaques et affrontements faisaient toujours l'objet de débats dans l'espace public jusqu'à la fin de l'année 2014.

L'on peut estimer que les idées autres que celles du gouvernement furent des rumeurs, c'est-à-dire des nouvelles justes ou fausses si des instances habilitées les accréditent ou *a contrario* les discréditent. Quoi qu'il en soit, ces rumeurs nourrissent les représentations qui informent le jugement des citoyens. C'est pourquoi une meilleure compréhension des flux communicationnels sur la guerre à l'extrême-nord du Cameroun prend en compte les opinions par rapport auxquelles la communication gouvernementale se positionne. Ces opinions ont été pour l'essentiel publiées dans les mêmes médias qui ont relayé les déclarations du gouvernement. Aussi cette analyse entend-elle répondre à la question de savoir comment les médias ont-ils donné à saisir l'identité des assaillants et subséquemment les enjeux des attaques et affrontements, au-delà de la position officielle de l'Exécutif.

L'étude faite ici se limite aux médias classiques (presse écrite, radio et télévision) ayant traité des événements de fin juillet 2014⁴⁷. C'est en effet au cours de ce mois que l'on a observé le pic des attaques dirigées à la fois contre l'armée et les civils, notamment avec le record des soldats ayant perdu la vie lors d'une opération (environ dix-sept à Bargaram et Kamouna),⁴⁸ la mise à sac des résidences du vice-premier ministre et du lamido-

⁴⁷ Le choix de nous limiter à ces médias se justifie par la traçabilité physique des contenus analysés et le fait que les textes du corpus sont le plus souvent les mêmes que l'on retrouvait sur les médias en ligne.

⁴⁸ Cf. notamment : CRTV-télé, « Scène de presse » du 26 avril 2015.

maire de Kolofata,⁴⁹ le pillage et l'incendie de villages dans les départements du Mayo Tsanaga, du Mayo Sava et du Logone & Chari.⁵⁰ Ces événements concentrés dans la semaine du 21 au 27 juillet constituaient une occasion propice pour la floraison des discours médiatiques sur la guerre.

Ces discours peuvent être interprétés en fonction de plusieurs paramètres scientifiques dont l'affiliation disciplinaire. Aussi la présente analyse s'inscrit-elle dans le champ des sciences de l'information et de la communication et s'appesantit sur l'analyse des significations répertoriées par Boyomo et Tétu (2010) comme l'un des trois axes majeurs d'études du champ. Elle comprend trois mouvements principaux : d'abord la discussion sur l'ancrage théorique et ses implications méthodologiques pour l'analyse, ensuite l'étude de la représentation discursive d'acteurs explicitement identifiés comme responsables de la crise, enfin l'examen de situations sociopolitiques particulières pouvant justifier la guerre et desquelles émergent des acteurs que l'on dirait embusqués.

Médias, propagande et guerre : quelques prolégomènes

La présente section discute des acquis de la littérature sur la représentation médiatique de la guerre et opère des choix pour une compréhension fonctionnelle des flux communicationnels sur la crise à l'extrême-nord du Cameroun. Le propos est structuré en trois points : premièrement les orientations dominantes des rapports entre médias, guerre et propagande ; deuxièmement le contexte de la représentation des acteurs et des enjeux du conflit dans les médias camerounais ; troisièmement les principes méthodologiques d'organisation de l'analyse.

Des tendances des rapports entre médias, propagande et guerre

De manière générale, la littérature propose deux grandes orientations des rapports entre médias et propagande. La première, exprimée entre autres dans les travaux Chomsky et Herman (2008) sur la fabrication du

⁴⁹ Cf. notamment : *L'Œil du Sahel*, n°629 du 21 août 2014. Cette édition propose un bilan des attaques et affrontements à l'Extrême-Nord sur cette période-là. Publication bihebdomadaire d'informations régionales, *L'Œil du Sahel* est l'un des très rares journaux à disposer des reporters dans toute la partie septentrionale du Cameroun. Aussi a-t-elle largement couvert la guerre dans cette partie du pays. C'est à partir d'elle que le public a le plus souvent été au courant de ce qui se passerait sur le terrain.

⁵⁰ Cf. *Le Point du Jour*, n°013, septembre 2014, qui y a consacré un numéro spécial.

consentement, expose l'idée selon laquelle les médias sont au service de puissants groupes politiques et économiques. Leur contrôle par ces groupes aurait pour effet d'arrimer ce que les médias donnent à penser d'un événement à la vision de ceux qui tiennent des positions de pouvoir. La seconde orientation, considérée comme théorie de l'indexation, se trouve articulée dans le travail de Bennett sur les relations entre les médias et le gouvernement (Bennett, 1990). Pour ce dernier, les points de vue médiatisés sont indexés d'une manière ou d'une autre aux positions convergentes, opposées ou complémentaires exprimées par le gouvernement sur les sujets mis sous agenda.

En ce qui concerne les liens entre les médias et la guerre, différents travaux indiquent que la production/diffusion des contenus médiatiques intègre la composante psychologique de la guerre. Plusieurs modèles de rapports aux médias ont ainsi souvent été mis en œuvre en temps de guerre. Serrano s'attarde sur trois d'entre eux : le *black out* (l'Exécutif qui contrôle en principe l'armée ne communique explicitement rien aux journalistes), le système de pools des journalistes (un centre d'information est créé et des professionnels des médias accrédités viennent y chercher des nouvelles) et le système de journalistes embarqués (des reporters triés sur le volet sont amenés sur les théâtres d'opérations par une armée) (Seranno, 2008). Quel que soit le modèle considéré, Mercier (2004 : 98) remarque que « *la liberté d'information sur le lieu de guerre reste à conquérir* ». Les gouvernements et leurs armées ont en effet une attitude ambiguë vis-à-vis des médias : soit ils les prennent pour cible – auquel cas les capacités des journalistes à collecter/diffuser l'information sont annihilées ; soit ils les considèrent comme des adjouvants qui doivent par exemple relayer les (bonnes) nouvelles du front. Dans les deux cas, ce qui est en jeu c'est le contrôle des représentations que les médias véhiculent sur la guerre.

Les gouvernements essaient ainsi de museler les médias en invoquant au besoin la raison d'État ou le sentiment patriotique. Le consensus sur ce sentiment fait qu'en temps de guerre les moyens d'information d'un pays, qu'ils soient privés ou publics, soutiennent généralement l'option prise par le gouvernement ainsi que le montre par exemple Lamy dans le cas de la lutte des États-Unis contre le terrorisme après les attentats du 11 septembre 2001 (Lamy, 2005, 2006). Pour ce qui est de la guerre à l'extrême nord du Cameroun, le porte-parole du gouvernement s'est d'une part satisfait de la collaboration des médias dans la promotion des options stratégiques de

l'Exécutif et des tactiques de l'armée au front ; d'autre part, il a adressé une « *sévère mise en garde* » aux journalistes qui essayaient de s'écarter de la position gouvernementale⁵¹. Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais, parti au pouvoir, a lui aussi magnifié le rôle [de soutien] joué par la presse.⁵² Ces considérations empiriques pourraient faire penser que les médias camerounais auraient simplement relayé les positions gouvernementales ; ce qui reviendrait à sous-estimer les déterminations du contexte dans la production des contenus médiatiques. D'où la nécessité d'examiner ce contexte.

Le contexte camerounais de représentation médiatique de la guerre

Le contexte, démontre Cook (2014), est primordial dans l'analyse du comportement des médias en situation de guerre. Pour ce qui est des flux communicationnels sur la guerre à l'extrême-nord du Cameroun, le contexte politique est celui de la démocratisation dans lequel, estime Scott (2003), l'indexation des contenus médiatiques aux positions gouvernementales est l'exception et non la règle ; une seule source (le gouvernement en l'occurrence) n'y détermine pas l'agenda des médias dont les contenus sont le fruit d'une construction complexe (Charron, 1995). Si dans une telle situation de relative liberté d'expression l'on a pu établir ailleurs que le dispositif privilégié de surveillance des journalistes de guerre c'est leur embarquement sous la protection des armées dans les théâtres d'opérations, l'on observe que pour la guerre dont les flux communicationnels sont analysés ici le gouvernement a d'abord tenté le *black-out* avant de se résoudre à adopter approximativement le modèle de pool de journalistes au second semestre 2014⁵³.

⁵¹ Cf. *Point de presse* du porte-parole du gouvernement, Issa Tchiroma Bakary, du 05 septembre 2014.

⁵² Cf. notamment : *Cameroon tribune* n° 10655/6854 du mercredi 20 août 2014. Lire en l'occurrence : Fame Ndong Jacques, « Exactions de la secte Boko Haram – Le RDPC soutient l'union sacrée contre l'ennemi de la République », p. 5. Le même texte est repris dans *La Nouvelle* n°286 du lundi 25 août 2014, pp. 4 – 5.

⁵³ Cf. par exemple Hans de Marie Hengoup qui, parlant de la gestion de la crise dans son ensemble, affirme que le Cameroun n'a véritablement pris en mains la lutte armée et communicationnelle contre Boko Haram que tardivement. Dans son intervention à « Scènes de presse » sur la *CRTV-télé* le 26 juillet 2015, il indique que l'on avait par exemple des informations sur les mouvements des leaders BH qui, depuis 2004,

Dans les premières années du conflit (2013 et 2014), l'essentiel des médias camerounais n'avait pas d'information de première main sur le déroulement de la guerre. Ce déficit de nouvelles du terrain est d'abord lié à une difficulté manifeste d'accès aux zones de combats. Il est aussi relatif au choix de certaines rédactions de ne pas envoyer des reporters dans des zones où, sans protection minimum, ils risquaient la mort. Le choix est par ailleurs justifié par une certaine précarité dans laquelle évoluent les médias camerounais⁵⁴. Cette précarité fait que ces médias furent incapables de soutenir les dépenses qu'appelaient une couverture optimale de la guerre. Dans ces circonstances, les médias pourraient adopter deux attitudes principales : soit basculer dans une communication servile au bénéfice de ceux qui leur fournissent matière à contenu (Frisque, 2014), soit commenter des informations que le gouvernement leur donne ou alors des bribes qu'ils obtiennent par des moyens informels (par rapport à l'éthique du journalisme).

À l'observation, de nombreux médias ont adopté la seconde attitude. Malgré leur soutien au gouvernement et à l'armée camerounaise, ils ont manifesté quelques velléités d'existence propre, même avec des informations de seconde main. L'abondance de leurs commentaires peut être perçue comme une volonté de se positionner dans l'espace public de façon sinon originale, du moins intéressante pour un public avide d'explications. C'est pourquoi nous nous préoccupons dans cette analyse du sens de ces commentaires qui représentent une alternative à la vision gouvernementale sur la guerre.

Comprendre les commentaires sur la guerre à l'extrême-nord

Sans que cela ne réfère à un genre journalistique donné, la perception du commentaire ici est celle que propose Charaudeau dans son projet de compréhension du discours médiatique. Pour lui, commenter un évé-

passaient ou séjournaient au Cameroun, au Tchad et au Niger. D'après lui, l'intensification de leur séjour au Cameroun à partir de 2009 était également sue.

⁵⁴ Cf. notamment : Tjade Eone Michel, « Accès aux différents métiers, organisations et conditions des professionnels de la communication : comment légiférer et sortir de la précarité? », in Zoe-Obiang & Moutome Ekambi (dir), *Éthique et communication au Cameroun*, Yaoundé, CIIRE – CLE, 2006, pp. 69 – 86. ; Djimeli T. Alexandre, « La déontologie journalistique à l'épreuve de la précarité », in Atenga, T., Madiba, G (dir), *La Communication au Cameroun*, Paris, Archives contemporaines, Paris, 2012, pp. 131 – 143 ; Atenga, T., « Communication et journalisme au Cameroun : "affaires" de lucidités croisées », *Les Cahiers du journalisme*, n° 26 – Printemps/Été 2014, pp. 36-55.

ment c'est « mettre au jour ce qui ne se voit pas, ce qui est latent et constitue le moteur (causes, motifs et intentions) de l'événementialisation du monde » (Charaudeau, 2011). Le commentaire, observe-t-il, « problématise les événements, fait des hypothèses, développe des thèses, apporte des preuves, impose des conclusions ». Il s'agit donc, démontre-t-il, d'un exercice d'argumentation qui repose trois principes structurants : problématiser, élucider, évaluer.

La présente réflexion s'appuie sur le deuxième principe de cette trilogie (élucidation) puisqu'il est moins question de voir comment les médias suscitent de nouveaux questionnements (problématisation) ou de recenser les points de vue exprimés par les auteurs d'articles (évaluation) que d'examiner comment ils essaient d'expliquer ce qui se passe. Le travail consiste en effet à étudier les ressources interprétatives fournies par les médias pour contribuer à tirer au clair le jeu et les enjeux de la guerre à l'extrême-nord du Cameroun. Charaudeau envisage cette entreprise d'élucidation en deux volets : d'une part le décodage des intentions et des motifs qui déterminent l'action des protagonistes désignés dans le discours et, d'autre part, l'exposition des causes externes justifiant la guerre et à partir desquelles d'autres protagonistes, lointains ou cachés, peuvent émerger. Nous nous intéressons à ceux que le gouvernement appelle « les assaillants », puisqu'il est question de proposer des lignes de compréhension d'une dissidence critique par rapport au discours gouvernemental sur les logiques d'acteurs identifiés comme étant les responsables de la crise.

Les développements subséquents proposent une analyse du contenu sémantique des commentaires médiatiques (cf. corpus référencé à la fin de l'article) sur l'identité des assaillants et les enjeux de leur action sur la base des repères méthodologiques tracés par Charaudeau, notamment la caractérisation de l'élucidation. La section suivante, consacrée au premier volet du processus d'élucidation, examine ainsi la compréhension de la logique d'action des « assaillants » que les commentaires des médias suggèrent.

L'image des assaillants, leurs intentions et leurs motivations

Avant de repérer les enjeux – ce que l'on risque de perdre ou de gagner – de l'action des « assaillants » telles qu'ils apparaissent dans les commentaires des événements de juillet 2014 dans les médias, il est primordial de savoir qui sont ces protagonistes explicitement identifiés. Aussi cette section traite-t-elle successivement : *primo* de l'identité des « assaillants », *secundo* de leurs intentions et *tertio* de leurs motivations.

Les « assaillants » explicitement identifiés

Pour une partie des médias analysés ici, la crise dans l'extrême-nord du Cameroun résulte d'une excoissance de l'action de Boko Haram à partir du Nigeria. Les assaillants explicitement désignés sont les membres de cette organisation qui ont entrepris d'agresser le Cameroun à partir de l'étranger. Les médias ont appréhendé leur identité et leur dynamique d'action à partir de l'origine de l'organisation et de ses mutations successives. Dans cette entreprise, les supports d'information en question ont constamment fait référence aux travaux scientifiques qui existent sur la question, notamment ceux de linguistique, de géostratégie, de sociologie, etc.⁵⁵ L'objectif de la convocation de ces travaux était surtout de crédibiliser le discours médiatique.

Selon Adesoji (2010), ce qui est aujourd'hui connu sous l'appellation de Boko Haram résulte d'une mutation de groupes islamistes nés au Nigeria depuis une quinzaine d'années⁵⁶. Cette organisation descend, rappellent les magazines *Afrik'Actuelle* et *Jeune Afrique*, de la *Jama'atu Ahl as-Sunnah il-Da'awati wal-Jihad* (Communauté des disciples pour la propagation de la guerre sainte et de l'Islam) qui s'est enracinée au nord du pays au début des années 2000⁵⁷. À la mort en 2009 de Mohamed Yusuf qui en est le fondateur, Abubakar Shekau, l'un de ses plus farouches disciples, prit alors la tête du mouvement devenu Boko Haram. L'expression est composée de deux mots aux origines linguistiques distinctes : « *boko* » qui vient de l'haoussa et « *haram* » qui est issu de l'arabe (Newman, 2013). S'il est admis que « *haram* » renvoie au rejet d'un comportement, « *boko* » fait l'objet de controverses. Pour certains, commente Walker (2012), il s'agit d'une appropriation « indigénisée » du mot anglais « *book* » (livre) perçu comme une importation occidentale. Pour d'autres, par contre, c'est un terme au-

⁵⁵ Certains de ces travaux, notamment ceux de Newman, Walker, Perousse de Montclos, etc., sont cités dans le cours de cette analyse.

⁵⁶ Si Abimbola Adesoji s'intéresse à l'histoire récente de BH, Thierry Denis, lui, pense que l'ancêtre de cette secte c'est le maïtatisme, mouvement religieux radical qui s'est développé à Kano dans les années 1970 avec l'arrivée d'un jeune prêtre camerounais nommé Marwa. Cf. Denis Thierry, « Au commencement, il y eut... un Camerounais », *Afrik'Actuelle – Magazine d'information, d'enquêtes et d'analyse de l'actualité panafricaine*, n°05 (double), juillet-août 2014, p. 15.

⁵⁷ *Afrik'Actuelle* n°05, juillet-août 2014. Ce numéro consacre tout un dossier à BH sous le titre : « Boko Haram – Des origines à l'horreur », pp. 14 – 25 ; *Jeune Afrique* n°2799 du 31 août au 06 septembre 2014. Lire notamment l'article de Carayol Rémy intitulé « Boko Haram – Shekau, le fléau de Dieu », p. 29.

thentiquement haoussa qui signifie mystification, tromperie, mensonge. Selon Newman qui fait une analyse phonologique et morphologique de la langue haoussa, « *boko* » connote à l'origine la fraude et la supercherie. Prise dans sa globalité, l'expression « *boko haram* » signifie donc littéralement « non à la supercherie ».

Au regard de son contexte sociopolitique d'utilisation, notamment lié à la dénonciation de l'impérialisme occidental, « *boko haram* » désigne d'abord une idéologie et réfère ensuite à une organisation qui combat tout ce qui n'est pas conforme à la religion musulmane. Ses promoteurs estiment notamment que l'éducation occidentale emmenée par la colonisation, maintenue par l'État postcolonial et qui prétendait civiliser les peuples, est une tromperie. Selon eux, il y a derrière cette forme d'éducation un agenda caché articulé sur le bannissement de l'islam et la destruction des valeurs culturelles locales. Toutefois, indique Pérouse de Montclos (2012), l'organisation ne s'oppose pas à l'éducation moderne en tant que telle, « mais à un processus d'occidentalisation perverti. [Son succès témoigne] de l'échec d'un modèle occidental qui n'a pas réussi à développer le nord musulman du Nigeria. » La contestation de ce modèle a d'abord pris la forme d'une révolte sociale en faveur de la justice. Ceux qui la mènent sont des exclus de la croissance se recrutant, selon Pérouse de Montclos, dans les États du nord-est du Nigeria qui sont les plus pauvres du pays. Si le mouvement s'est ancré dans l'islamisme, « c'est parce que l'Islam est le dénominateur commun des populations hétérogènes du Nord du pays et un moyen démagogique de mobilisation contre les sudistes »⁵⁸.

Ce qui fait la spécificité de Boko Haram ce ne sont cependant pas ses revendications pour la justice et un développement équilibré du Nigeria, mais ses méthodes violentes.⁵⁹ Pérouse de Montclos explique cette violence par la brutalité de la police et de l'armée nigérianes qui ont toujours réprimé les manifestations de Boko Haram en employant d'ailleurs des moyens peu conventionnels à l'instar des exactions, exécutions sommaires, enlèvements extrajudiciaires, interdiction faite aux hôpitaux de soigner les

⁵⁸ Cf. notamment : *Afrik'Actuelle* n°05, *op. cit.*, p. 17. Cette thèse est également présente dans l'analyse de Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria [...] », *Question de recherche/Research Question* n°40, Juin 2012, p. 22. L'agenda officiel de BH, estiment certains, est de faire appliquer la charia partout. Elle est appliquée dans 12 des 36 États fédérés du Nigeria, tous localisés dans le nord du pays.

⁵⁹ Cf. notamment : *Afrik'Actuelle* n° 05 et *Jeune Afrique* n°2799, *op. cit.*

blessés membres de la secte à l'issue d'affrontements, etc. À la violence de la force d'État, les membres de la secte ont opposé une certaine résistance et, progressivement, une mutation de leur mode opératoire, notamment avec les attentats-suicides. Ainsi expliqué, l'on se demande alors comment Boko Haram en vient à quitter le Nord-Est du Nigeria pour opérer au Cameroun.

L'opinion la plus répandue à ce sujet est que l'extrême-nord du Cameroun est une base-arrière pour les opérations de cette organisation. D'ailleurs, commente *Afrik'Actuelle*, Abubakar Shekau a longtemps « dirigé le mouvement à partir de l'étranger en se délaçant entre le Tchad, le Cameroun, le Niger »⁶⁰, etc. Dans un dossier consacré à Boko Haram, *Le Point du Jour* indique qu'il s'agit d'« un phénomène endogène au Nigeria, un arbre malodorant qui pousse chez le voisin et dont le feuillage envahit la cour des autres voisins »⁶¹. Cette publication relaie, parmi tant d'autres, l'idée selon laquelle les terroristes de Boko Haram se replient stratégiquement au Cameroun pour des besoins de ravitaillement (en armes par l'attaque des postes de sécurité et en argent avec rapt des otages) lorsqu'ils sont acculés au Nigeria⁶². Malgré que l'idée puisse être crédible, les mêmes médias qui ont accredité cette perception ont aussi donné des éléments pour la dépasser. Parmi ceux-ci, il y a l'intention attribuée à Boko Haram d'avoir voulu créer un État islamique.

L'intention de la création d'un État islamique

Ainsi que l'ont énoncé certaines publications, l'un des enjeux de la guerre que Boko Haram explicitement désigné comme assaillant a imposé au Cameroun est celle de la constitution d'un État islamique dont l'essentiel du territoire se retrouverait au nord-est du Nigeria, mais aussi sur des espaces du nord-Cameroun et d'autres pays limitrophes du Lac Tchad (Niger et Tchad entre autres).

Une telle intention a été révélée dans les médias sur la base d'une vidéo diffusée le 24 août 2014 alors que la ville de Gwoza dans l'État du Borno au Nigeria venait de tomber aux mains des islamistes. Abubakar Shekau a en effet déclaré en arabe dans ce document : « Nous sommes

⁶⁰ *Afrik'Actuelle* n°5. Lire notamment l'article de Denis Thierry intitulé « Au commencement, il y eut... un Camerounais », p.16.

⁶¹ *Le Point du Jour* n°013, *op. cit.*, p. 4.

⁶² Cf. *CRTV-télé*, « Actualités Hebdo », du 19 juillet 2015. Suivre l'interview de Raoul Sumo Tayo, par Ibrahim Chérif.

dans le califat islamique »⁶³. Un califat est un État gouverné selon les principes de l’Islam, la religion musulmane. Il suppose, entre autres, une population qui se reconnaît dans ces principes, une administration islamique et, bien sûr, un territoire physique bien délimité. De ce point de vue, l’enjeu de conquête territoriale semblait désormais évident dans la dynamique d’action Boko Haram, selon les supports ayant repris ou commenté cette vidéo. Cette perception de son activisme armée se trouve validée par son installation dans plusieurs localités du Nigeria. Elle est aussi consolidée, relève par exemple le quotidien *Émergence*⁶⁴, par le fait que ceux qui ont attaqué des civils et combattu l’armée camerounaise avaient occupé certains villages. L’on peut ainsi citer, entre autres villages, Bargaram et Kamouna où ils se sont établis quelque temps après des pertes subies par l’armée camerounaise en juillet 2014 avant d’être repoussés plus tard⁶⁵.

L’idée de la conquête territoriale est confortée par le commentaire de Guibaï Gatama, directeur de *L’Œil du Sahel* pour qui Boko Haram voulait « s’ouvrir toutes les grandes portes du Serbowel, cette vaste étendue de terre qui domine la partie camerounaise du Lac Tchad où l’autorité de l’État est plus ou moins inexistante »⁶⁶. À terme, révèle le journaliste, l’organisation souhaitait contrôler « le carrefour stratégique de Maltam pour réaliser l’encerclement d’une partie du Logone et Chari qui engloberait les arrondissements de Goulfey, Blangoua, Hile-Alifa, Darak et bien entendu celui de Fotokol [...] » (au Cameroun). La proximité entre les régions du nord-est du Nigeria et les régions septentrionales du Cameroun, indique *L’Œil du Sahel*⁶⁷, est pour beaucoup dans la formulation de l’intention attribuée à Boko Haram. Cette proximité ne se limite pas seulement aux tracés territoriaux (frontière commune) ; elle est surtout vitalisée

⁶³ Ce document mis en ligne sur youtube (cf. <https://www.youtube.com/watch?v=DnQ1tVlr8vk>) a été repris dans de nombreux sites d’actualité en ligne et l’image capturée, puis utilisée comme illustration dans les médias écrits (cf. http://www.lemonde.fr/international/article/2014/08/26/boko-haram-annonce-la-formation-d-un-califat-islamique-dans-le-nord-du-nigeria_4476731_3210.html). Dans le document de Youtube ci-dessus, il fait cette déclaration à la 56^e seconde.

⁶⁴ *Émergence* n°332 du mardi 26 août 2014. Lire notamment l’article de Kami Jefferson intitulé « Le plan caché de Boko Haram – Créer un État islamiste au Cameroun », p. 5.

⁶⁵ Cf. *L’Œil du Sahel* n°633 du jeudi 04 septembre 2014. Lire le commentaire de Gatama Guibaï : « Ce que je pense de ‘Boko Haram Cameroun’ », p. 2.

⁶⁶ *L’Œil du Sahel* n°651 du jeudi 06 novembre 2014. Voir l’analyse de Gatama Guibaï sous le titre « Boko Haram – La stratégie suicidaire du Tchad », p. 3.

⁶⁷ *L’Œil du Sahel*, n°651, *op. cit.*

par les dynamiques de populations. Comme le démontre en effet Roupsard (1987 : 470), « *les populations du nord-Cameroun ont avec des pays voisins situés à la même latitude des relations anciennes facilitées par des parentés socio-économiques et culturelles* ». Par ces liens, l'on passe ainsi allègrement du Nigeria au Cameroun et vice-versa.

Une conquête territoriale par Boko Haram ne relèverait pas de simples supputations de la presse. Elle semble aussi avoir un fondement examiné par des travaux de recherche en sciences sociales. Ainsi en est-il par exemple de l'analyse de Pommerolle (2015 : 166) pour qui l'objectif probable de l'intensification des attaques de Boko Haram entre 2013 et 2014 était de « s'installer près du Lac Tchad, dans la région du Logone et Chari, une zone de confins, riche en ressources naturelles, en armes et en hommes disponibles (d'anciens rebelles tchadiens, notamment). » Si cette chercheuse ne parle pas explicitement de la création d'un État islamique, les commentaires des médias (dont ceux ci-dessus évoqués) envisagent la conquête territoriale comme une intention structurante de la dynamique de Boko Haram au Cameroun. Cette intention précède les motivations ayant provoqué l'action des « assaillants » sur le terrain.

Les représailles comme motivation des attaques

Les commentaires des médias font ressortir l'idée de représailles comme étant la motivation principale des attaques perpétrées en juillet 2014 par les assaillants plus haut identifiés. L'hebdomadaire *La Nouvelle*⁶⁸ affirme que ces représailles étaient dirigées contre le président camerounais Paul Biya et Amadou Ali, son vice-premier ministre chargé des relations avec les Assemblées.

Lors de la réunion sur la lutte contre le terrorisme à Paris du 12 au 17 mai 2014 avec ses homologues nigérian, nigérien, tchadien, béninois et français, entre autres, Paul Biya avait en effet affirmé : « [...] Nous sommes ici pour déclarer la guerre à Boko Haram [...] Nous vaincrons cette chose terroriste »⁶⁹. Il avait poursuivi en déclarant : « Nous avons mis en place

⁶⁸ *La Nouvelle* n°284 du lundi 11 août 2014. Lire notamment l'article « Menace – Boko Haram écrit à Paul Biya », p. 6.

⁶⁹ Cf. la « Déclaration de SE Paul Biya lors de la Conférence de presse conjointe des Chefs d'État à l'issue du Sommet de Paris sur la Sécurité au Nigeria », Paris le 17 mai 2014. Voir site web de la Présidence de la République du Cameroun, sous : <https://www.prc.cm/fr/multimedia/documents/3311>. Voir aussi le site de Radio France Internationale : « Sommet de l'Élysée: 'déclarer la guerre' à Boko Haram », accédé le 26

désormais des moyens, des unités de combat. Cela ne sera plus facile pour Boko Haram [...] qui utilise des tactiques assez différentes et assez perverses [...] Nous sommes en train d'analyser tout cela et il y aura une réponse »⁷⁰. De retour au pays, le chef des armées camerounaises a mis en branle un dispositif militaire plus proactif avec une action à double sens : surveillance et réduction des sources d'approvisionnement de Boko Haram, offensive et attaque d'éventuels camps de regroupement des éléments de la secte. C'est ainsi que ces derniers se sont trouvés acculés. Ils auraient alors décidé de sortir de leur réserve, notamment en montrant qu'ils sont capables, ainsi que l'indique l'hebdomadaire *Repères*⁷¹, d'opérer au Cameroun ce qu'ils font au Nigeria, à savoir, au-delà des exactions sur les civils, des combats avec l'armée régulière, des attentats, etc. Dans cette perspective, les actions se percevraient comme une expédition punitive contre Paul Biya qui a osé leur déclarer la guerre⁷².

Quant à Amadou Ali, puissant membre de l'élite politique de l'extrême-nord au-delà de ses fonctions administratives, des membres de Boko Haram l'accusent, révèle *L'Œil du Sahel*,⁷³ de n'avoir pas respecté un *deal* avec l'organisation : « [...] Dans le cadre de négociations ayant conduit à la libération des trois religieux de Tcheré (31/5), Amadou Ali avait pris l'engagement de libérer 25 de leurs membres. Et alors qu'ils attendaient qu'ils soient relaxés, certains ont plutôt été lourdement condamnés par un tribunal. Ils ont estimé avoir été trahis ». Certains journalistes croient par ailleurs savoir que ce *deal* concerne aussi des sommes d'argent qui n'auraient pas été totalement versées à Boko Haram en échange d'otages de « luxe » pris au cours de l'année 2013 par la secte⁷⁴. Un message attribué à la secte daté du 13 juin 2014 et relayé par les médias, dont *La Nouvelle*,⁷⁵ indique qu'elle n'avait pas attaqué le Cameroun et qu'il ne fallait pas en retour que le Cameroun l'attaque. Elle avait alors promis, dans des messa-

août 2014 sous <http://www.rfi.fr/afrique/20140517-sommet-elysee-declarer-guerre-boko-haram-nigeria-francois-hollande-goodluck-jonathan/>

⁷⁰ Cf. la « Déclaration de SE Paul Biya ... », *op. cit.*

⁷¹ *Repères* n°384 du mercredi 6 août 2014. Voir notamment l'interview de Heungoup Hans de Marie sous le titre « Boko Haram n'a pas encore décidé de faire du Cameroun une cible prioritaire », entretien avec Christian Lang, p.4.

⁷² Cf. *La Nouvelle* n°284, *op. cit.*

⁷³ *L'Œil du Sahel* n°625 du jeudi 07 août 2014. Lire l'article de Guivanda Raoul : « Terrorisme – Boko Haram justifie l'attaque de Kolofata », p.3.

⁷⁴ Cf. *Afrique Media*, « Le Débat Africain », rediffusion du lundi 28 juillet 2014.

⁷⁵ *La Nouvelle*, n° 284, *op. cit.*

ges envoyés en arabe à des chancelleries à Yaoundé, de sévir au Cameroun en représailles aux prétentions du chef de l'État camerounais et à la mal-donne présumée d'Amadou Ali.

L'on perçoit *in fine* à travers les commentaires des médias ayant traité des attaques et affrontements du 21 au 27 juillet 2014 que les assaillants combattus par le gouvernement et l'armée camerounaise sont des membres de Boko Haram. Cette opinion est conforme à ce qui est professé dans la communication gouvernementale⁷⁶. Ces assaillants sont animés par l'intention de création d'un califat et sont motivés par les représailles à l'encontre des dirigeants camerounais. L'unanimité n'est cependant pas faite sur l'identité des assaillants, leurs intentions et leurs motivations. Certains médias, y compris ceux précédemment cités, ont aussi énoncé de manière emphatique l'hypothèse d'une rébellion armée, en évoquant des causes externes pouvant justifier la guerre. La section suivante traite des commentaires y relatifs.

Exposition de causes externes et dévoilement d'acteurs cachés

Le deuxième volet de l'élucidation est, d'après Charaudeau (2011), l'exposition des causes externes d'un événement. Cette exposition peut se faire soit par une causalité événementielle soit par un raisonnement analogique. Il s'agit ainsi dans cette section de « redescendre une chaîne de faits » à travers lesquels l'on perçoit des acteurs cachés qui, même s'ils ne sont pas perçus comme des assaillants, seraient au moins vus comme étant leurs alliés ou des commanditaires de leurs actes. Dans cette perspective, l'examen des commentaires des médias fait émerger trois faits majeurs pouvant expliquer la guerre : en premier lieu la marginalisation du nord-Cameroun, en deuxième la remise en cause de l'axe politique Nord/Sud et, en troisième, l'implication de la France dans la politique interne du Cameroun.

⁷⁶ Cf. notamment les déclarations officielles du président Paul Biya (Paris, 17 mai 2014 ; Aéroport international de Yaoundé, 02 août 2014), ainsi que les propos liminaires du porte-parole du gouvernement, Issa Tchiroma Bakary, lors de ses point de presse des 27 juillet et 05 septembre 2014 à Yaoundé.

La marginalisation du Nord-Cameroun

Pour de nombreux commentateurs des plateaux de télévision⁷⁷, la marginalisation de la partie septentrionale du Cameroun dans les politiques publiques est une cause péremptoire de la crise. Ces commentaires s'appuient principalement sur les révélations de différents *memoranda* que des originaires du nord-Cameroun qui comprend les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'extrême-nord produisent depuis une quinzaine d'années pour tirer la sonnette d'alarme sur le sous-développement de cette partie du pays.

Le plus cité de ces *memoranda* est celui de 2002, assumé par une partie de l'élite nordiste, toutes tendances politiques et religieuses confondues. Selon ce document, le Nord était sous-représenté dans la fonction publique (environ 3 % des effectifs alors qu'il forme plus de 40 % de la population du pays), dans la haute administration et dans les fonctions politiques de l'État⁷⁸. Le même mémorandum relevait que cette partie du pays était exposée à certains problèmes spécifiques : épidémies, sécheresse, sous-scolarisation, famine, inondations, etc. Et l'élite signataire du document de se demander : « Comment peut-on objectivement envisager l'avenir dans une situation pareille ? » Comme en réponse à cette question, un originaire du nord affirmait à *Radio France Internationale* (RFI) : « La seule issue de notre combat pour la prise en compte des intérêts de notre région c'est, inévitablement, la voie violente »⁷⁹. Ce mémorandum avait été suivi en 2009 par celui des chrétiens et animistes du Mayo Sava, département d'où sont originaires le président de l'Assemblée nationale, Djibril Cavaye Yeguie, et le vice-premier ministre⁸⁰. Les signataires exprimaient un rejet de l'hégémonie islamo-peule et condamnaient leur mise à l'écart de la gestion des maigres ressources nationales concédées à la région par les musulmans qui auraient confisqué l'essentiel des positions de pouvoir.

⁷⁷ Cf. notamment : *Spectrum TV* du 09 août 2014; *Afrique Media* du 28 juillet 2014 ; *Canal 2 International* du 09 août 2014.

⁷⁸ Cf. *Le Messenger* du 23 septembre 2002 qui avait repris dans ses colonnes ce document.

⁷⁹ Rfi.fr. Lire l'article de Zinga Valentin : « Cameroun : le pouvoir va-t-il perdre le Nord? », publié le 30 janvier 2003. Accédé sous www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_20167.asp le 13 novembre 2015.

⁸⁰ Nous avons eu une copie de ce mémorandum dans le cadre de notre travail, jadis, de journaliste. Lire aussi à propos le commentaire du site icicmec.com/actualite/, publié le 30 septembre 2009 sous le titre « Mayo-Sava: A propos du mémorandum des chrétiens et animistes de ce département ».

Le dénominateur commun de ces *memoranda* dont les contenus ont été ressassés dans les médias pour expliquer la crise en 2014 c'est d'une part l'égal accès aux ressources communes locales, régionales ou nationales et, d'autre part, la pauvreté d'une population qui n'arrive pas à bien se nourrir, à se soigner correctement, à s'abriter convenablement, à s'éduquer décemment, etc. Ce constat est également fait dans de nombreuses monographies d'actualité dont celle des journalistes Bihina et Lamere (2002). Il est aussi répété dans la presse internationale par des personnes plus ou moins influentes dont Marafa Hamidou Yaya⁸¹. D'après lui, « ces régions ont été laissées à l'abandon ces trente dernières années [...] Le Nord est une région qui pourrait être très riche mais l'État n'exploite pas ce potentiel. L'extrême-nord est la région la plus peuplée du pays mais elle est complètement abandonnée à elle-même »⁸².

Les mesures prises par le gouvernement en vue de résorber la crise dans l'extrême nord⁸³ tendent à valider l'opinion selon laquelle les populations se seraient rebellées contre de déplorables conditions de vie qu'elles espéraient voir positivement changer sous Paul Biya. L'idée qui se dégage aussi des commentaires médiatisés c'est que si ces dernières n'ont pas elles-mêmes pris les armes, elles auraient soutenu une insurrection à laquelle elles auraient greffé leurs préoccupations, lesquelles ont un pendant politique relatif à la dichotomie entre le nord et le sud.

L'axe politique Nord/Sud en cause

L'axe politique Nord/Sud désigne au Cameroun un accord tacite selon lequel la magistrature suprême du pays devrait roter entre un leader nordiste après un leader sudiste. Selon les commentaires des médias, la guerre

⁸¹ Ancien secrétaire général de la présidence de la République du Cameroun, ex ministre d'Etat en charge de l'Administration territoriale et de la décentralisation, Marafa Hamidou Yaya, né en 1952 à Garoua, est originaire de la région du Nord. Il a été interpellé en 2012 puis jugé et condamné le 16 juillet de la même année à 25 ans de prison ferme pour complicité intellectuelle de détournement de fonds publics. Interné à la prison secondaire de Yaoundé au Secrétariat d'Etat à la Défense, il s'est distingué des autres prisonniers de l'opération de lutte contre la corruption et le détournement de deniers publics par une intense activité épistolaire.

⁸² *Jeune Afrique* n°2803 du 28 septembre au 04 octobre 2014. Lire notamment la grande interview de Marafa Hamidou Yaya intitulée « J'ai servi mon pays. J'en paie aujourd'hui le prix » (Propos recueillis par Dougueli Georges), p. 36. pp. 34 – 36.

⁸³ Cf. *Point de presse* du porte-parole du gouvernement du 05 septembre 2014 à Yaoundé.

à l'extrême-nord a lieu à un moment où l'on observe une apparente remise en cause de cet accord.

Le chef de l'État camerounais Paul Biya, chrétien originaire du sud, a en effet accédé à la magistrature suprême par succession constitutionnelle le 6 novembre 1982, en remplacement du démissionnaire Ahmadou Ahidjo, musulman originaire du Nord qui a gouverné le pays de 1958 à 1982. Au pouvoir, Paul Biya « est élu Président de la République le 14 janvier 1984, réélu le 24 avril 1988, le 11 octobre 1992, le 11 octobre 1997, le 10 octobre 2004 et le 9 octobre 2011 »⁸⁴. Le climat politique à l'intérieur du pays, au moment des attaques / affrontements de juillet 2014, est marqué par l'idée d'après laquelle Paul Biya pourrait ne plus être candidat à sa propre cession après le septennat 2011 – 2018. Selon cette perception, il devrait passer la main en s'assurant que le pouvoir revienne à un originaire du nord comme Ahmadou Ahidjo le lui a « donné ».

Or, il est soupçonné par certains Nordistes de ne pas vouloir respecter ce *deal* politique⁸⁵. Ainsi, l'action des « assaillants » serait un moyen de lui rappeler la nécessité de respecter une exigence cardinale de l'axe politique Nord/Sud, sous peine d'une implosion du pays. La crise à l'extrême-nord se comprendrait alors comme une mise en œuvre de stratégies de pression afin que Paul Biya positionne nettement sur l'échiquier politique, avant la fin de son mandat, le Nordiste qui devrait lui « succéder »⁸⁶.

Cette crise est par ailleurs une indication de ce que, advenant qu'un leader originaire de la partie méridionale du pays accède à la magistrature suprême après Paul Biya, il ferait face à une insurrection armée qui pourrait sinon conquérir le pouvoir jusqu'au sud, du moins organiser une partition du pays, comme on l'a par exemple vu en Côte d'Ivoire entre septembre 2002 et mai 2011.⁸⁷ De ce point de vue, ce sont les Camerounais eux-mêmes, profitant de la turbulence préalablement installée dans cette partie du territoire par Boko Haram, qui se sont constitués pour projeter des signaux qui montrent que leur objectif n'est pas simplement de semer la terreur, mais de prendre effectivement le pouvoir, sous quelque forme que

⁸⁴ Présidence de la République du Cameroun, « Biographie de Paul Biya », *Dossier de presse* à l'occasion de la visite au Cameroun de SE Muhammadu Buhary, président de la République fédérale du Nigeria, Yaoundé, PRC, 2015, p. 2.

⁸⁵ Cf. *Afrique Media*, « Le débat africain », rediffusion du 28 juillet 2014.

⁸⁶ Cf. *Afrique Media*, *op. cit.*

⁸⁷ Cf. *Afrique Media*, *op. cit.*

ce soit⁸⁸. L'un des indices de cette perception c'est que lors de l'attaque de Kolofata le 27 juillet 2014, les « assaillants » s'exprimaient en kanuri, la langue locale, aussi bien parlée au Cameroun qu'au Nigeria. Connaissant bien là où ils allaient et ce qu'ils voulaient, estime l'hebdomadaire *L'Anecdote*, ils scandaient : « *Sors Ali, sors* »⁸⁹.

Les acteurs dont les médias reprennent les propos sur cette tentative de remise en cause de l'axe politique Nord/Sud donnent ainsi des arguments – même si certains sont basés sur des supputations – pour justifier la guerre, légitimer la crise et soutenir les « assaillants ». Lors de l'ouverture de la session parlementaire de juin 2014, Cavaye Yeguie Djibril avait affirmé que « les complices » de Boko Haram « sont parmi nous, les uns tapis dans l'ombre, les autres très actifs mais dans l'hypocrisie, faisant semblant d'apporter leur aide aux autorités, leur objectif étant de brouiller les pistes, certainement pour mettre le pays à feu et à sang »⁹⁰. La capacité des assaillants à se fondre dans la population a été par ailleurs perçue comme un autre indicateur de l'implication ou alors des complicités locales. Il serait en effet difficile pour une secte étrangère, révèlent les médias, d'avoir de bons renseignements et d'être aussi facilement acceptée des populations locales sans que celles-ci soient impliquées à un niveau ou à un autre dans l'action⁹¹. Certains commentateurs ont par ailleurs indiqué que les combattants de Boko Haram sont d'anciens coupeurs de route qui existaient depuis longtemps dans cette partie du pays et qui étaient à la solde de certains dignitaires qui entendaient conforter leur hégémonie locale ou régio-

⁸⁸ Cf. notamment Mgr Samuel Kleda, archevêque catholique de Douala. S'exprimant sur *Radio France Internationale* – il était l'invité d'« Afrique matin » du 25 décembre 2014 – le prélat a affirmé que « ceux qui entrent au nord du Cameroun, ils tuent aussi bien les musulmans que les chrétiens, ce qui veut dire que ce sont des gens qui cherchent à prendre le pouvoir, c'est d'abord une affaire politique. »

⁸⁹ *L'Anecdote* n°682 du lundi 11 août 2014. « Ali », prénom du Vice-Premier ministre, s'entend. A ce sujet, lire par exemple l'article de Manga Jean-Emmanuel : « Attaques dans l'Extrême-Nord – Terrorisme ou complot politique? », p. 5.

⁹⁰ Cf. notamment les commentaires des sites camer.be/42811/6:1/ sous le titre « Cameroun : lutte contre Boko Haram : Cavaye et les 'complicités endogènes' », et africatime.com intitulé « La lutte contre Boko Haram a animé l'actualité camerounaise en 2014 ».

⁹¹ Cf. notamment : *Repères* n°389 du mercredi 10 septembre 2014, p.4 (Mbassi Dominique, « Boko Haram sème la pagaille dans le sérail »); *L'Anecdote* n°686 du mardi 09 septembre 2014, p. 3 (T om, « Boko Haram – De la secte à la rébellion armée »); *La Météo* n°625 du 08 septembre 2014, p. 4 (Atangana René, « Boko Haram – Pourquoi Cavaye doit être arrêté »).

nale⁹². Au-delà des équations de politique interne, quelques médias ont aussi relayé l'hypothèse d'une implication de la France dans la déstabilisation du Cameroun à partir du nord.

L'implication de la France

L'hebdomadaire *Intégration*⁹³, à la suite de certains médias audiovisuels dont *Afrique Média TV*, ont soutenu l'idée que la déstabilisation du Cameroun est un coup monté par la France. D'autres opinions ont plutôt mis en avant l'idée que la France collabore seulement à une entreprise de fragilisation du pouvoir central.

Cette hypothèse est notamment analysée par Pommerolle, qui identifie dans les médias quelques indices de ce qui apparaîtrait comme la participation de la France à un complot : les armes récupérées sur les lieux des conflits proviendraient de forces françaises, notamment avec l'atterrissage à Kano au Nigeria d'un avion russe transportant des hélicoptères français ; les arrêts non prévus à Ngaoundéré dans la partie septentrionale du Cameroun des bataillons français allant en République centrafricaine ; la proximité des foyers de violence avec le centre de commandement de l'opération Barkhane à N'Djamena au Tchad sous la direction du général Jean-Pierre Palasset qui avait commandé l'opération Licorne ayant débouché sur la déchéance du président Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire en avril 2011 ; etc. Selon cette opinion, la France « soutiendrait donc [une] rébellion pour contrôler la succession et préserver ses intérêts et ceux des entreprises françaises » Pommerolle (2015 : 170). Les intérêts de ce pays seraient ainsi menacés par exemple du fait de l'emprisonnement de leaders nordistes susceptibles de remplacer Paul Biya et qui sont favorables à la France (Marafa Hamidou Yaya, Iya Mohammed...) ainsi que l'ouverture de marchés d'exploitation minière et énergétique à la concurrence internationale notamment celle des entreprises chinoises.

Les autorités françaises ont réfuté ces opinions qu'elles considèrent comme des allégations. Au cours de sa visite le 21 février 2015 au Cameroun, le ministre français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, a déclaré : « Le sens de ma visite, c'est

⁹² Cf. notamment *Spectrum Television*, « 7 hebdo », du 09 août 2014.

⁹³ *Intégration* n°149 du lundi 04 août 2014. Lire notamment l'article : Meva'a Amougou Jean-René, « La thèse du complot contre le Cameroun – Boko Haram, le coup monté par le soldat gaulois », p.10.

d'apporter le soutien et la solidarité de la France en particulier au Cameroun, pays ami »⁹⁴. Dans un message de « réconfort » à Paul Biya, le président français, François Hollande, a affirmé : « Consciente des sacrifices consentis par votre pays, la France se tient et demeurera aux côtés du Cameroun. Nous prolongerons nos efforts pour que se poursuive la mise en œuvre d'une réponse robuste et concertée aux agissements criminels des terroristes ».⁹⁵ Invitée du journal d'*Équinoxe Tv* du 5 mai 2015, Christine Robichon, plénipotentiaire de la France au Cameroun, a appuyé cette position, à savoir que son pays ne pouvait initier ni conforter une rébellion visant à déstabiliser le Cameroun.

Bien que partagée par certains journalistes, dont Fanny Pigeaud qui a publié un article dans *Mediapart*⁹⁶ pour la conforter, l'hypothèse d'une rébellion armée (interne avec des complicités externes) ne met pas tout le monde d'accord. De nombreux analystes pensent que la déstabilisation de l'extrême-nord du Cameroun porte bel et bien la signature de Boko Haram. C'est simplement que, comme l'explique Alain Chouet dans *Afrik'Actuelle*, « BH est comparable aux grandes compagnies de mercenaires qui écu- maient l'Europe à la fin du Moyen Âge. Ce ne sont pas des armées ordonnées et disciplinées. Le chef définit des grands axes stratégiques et tactiques que les sous-groupes doivent en gros respecter. S'ils ne le font pas, la brutalité du chef s'abat sur eux. S'ils le font, le chef leur donne licence de se "payer sur la bête" par le pillage, la mise à sac et le viol, et partage les bénéfices avec eux »⁹⁷. Déclinés de cette manière, la structure et le fonctionnement de Boko Haram permettent de relativiser l'hypothèse de la rébellion interne. Marafa Hamidou Yaya présenté dans l'article de *Mediapart* comme un probable instigateur de cette rébellion dit par exemple dans *Jeune Afrique* qu'elle « est un fantasme ».⁹⁸ *L'Œil du Sahel* est catégorique : il n'y a pas de rébellion dans la partie septentrionale du Cameroun. Pour cette publication, de nombreux facteurs concourant à la création d'une rébellion existe

⁹⁴ Cité dans un dossier consacré au sujet par *Cameroon tribune* n°10785/6984 du lundi 23 février 2015, pp. 2 – 3. Lire notamment : Essama Essomba, « Lutte contre Boko Haram – La France aux côtés du Cameroun ».

⁹⁵ Cf. *Cameroon tribune* n°10790/6989 du lundi 02 mars 2015, p. 3.

⁹⁶ *Mediapart.fr* du mardi 26 août 2014. Lire l'article de Pigeaud Fanny, « Cameroun : Paul Biya, après plus de 30 ans de règne, est confronté à une rébellion ».

⁹⁷ *Afrik'Actuelle* n°05 de juillet-août 2014. Voir notamment l'interview accordée par Chouet Alain : « L'action de Boko Haram sert les intérêts de l'OTAN et nuit à l'indépendance du Nigeria », p. 18

⁹⁸ *Mediapart.fr* du 26 août 2014, *op. cit.*

(villages désertés par la population et l'armée ; circulation d'armes ; absence de l'armée nigériane de l'autre côté de la frontière qui offre une possible base arrière ; stigmatisation permanente d'une communauté ; errance de rebelles centrafricains et tchadiens dans le secteur ; jeunesse désespérée ; etc.) mais l'hypothèse du complot nordiste est irréaliste parce que c'est cette partie du pays qui paie le plus lourd tribut des attaques et affrontements : populations déplacées ou égorgées, dysfonctionnement du tissu économique, etc.⁹⁹

L'exposition des causes extérieures (marginalisation, remise en cause de l'axe Nord/Sud, implication des forces étrangères) a finalement suggéré l'idée que les « assaillants » ne sont pas seulement des membres de « Boko Haram venu du Nigeria ». Leur capacité à se fondre dans la population a été perçue comme un indicateur de complicités locales¹⁰⁰. Mise en cohérence avec les différents *memoranda* sus cités et quelques tentatives de déstabilisation annoncées à différents endroits du septentrion,¹⁰¹ cette opinion médiatique croit que les attaques de la semaine du 21 au 27 juillet 2014 sont sinon les signes d'une manifestation insurrectionnelle, du moins les prémisses d'une rébellion interne qui s'opérationnalise avec un appui extérieur.

Conclusion

De par leur fonction de mise en forme et de mise au courant des faits et des idées, les médias ont contribué à la formation de l'opinion publique en mettant à disposition des éléments de sens divers et variés susceptibles d'ouvrir des pistes de compréhension de la guerre à l'extrême-nord du Cameroun, notamment au sujet de l'identité des assaillants et de leurs motivations. Ces pistes ont été explicitées dans les deux principales hypothèses – Boko Haram dans une logique d'expansion et de repréailles ou alors rébellion interne contre l'injustice et le sous-développement – ci-dessus visitées. Ces hypothèses recèlent en elles-mêmes des éléments permettant,

⁹⁹ *L'œil du Sahel* n°633 du jeudi 04 septembre 2014. Lire Gatama Guibaï : « Ce que je pense du 'Boko Haram Cameroun' », p.4.

¹⁰⁰ cf. notamment les journaux *Repères* n°389, *L'Anecdote* n°686, *La Météo* n°625, *op. cit.*

¹⁰¹ L'on a par exemple connu les frasques du rebelle des Monts Mandara. Liman Oumate Malloum, opposant au régime Biya par la proclamation d'une rébellion armée, avait distribué des tracts réclamant le départ du président Biya du pouvoir avant le 30 avril 2009, faute de quoi il mettrait en marche la machine armée du Mouvement pour la libération du peuple camerounais (MLPC).

sous différentes perspectives, de les valider ou de les invalider. Au-delà de la discussion sur leur validité intrinsèque, il s'agit là d'éléments à partir desquels les médias ont meublé leur offre de compréhension de la crise.

La manière dont les médias ont ainsi commenté la guerre appelle trois observations principales. Premièrement, la théorie de l'indexation se vérifie ici parce que le sujet qui préoccupait le gouvernement (la guerre) est devenu un thème majeur d'actualité dans les médias. Deuxièmement, le soutien que les médias nationaux apportent à leurs gouvernements en temps de guerre n'annihile pas leurs capacités critiques ainsi qu'on l'a vu avec le relais de la position gouvernementale mais aussi le dépassement de cette position. Troisièmement, dans l'impossibilité d'accéder formellement aux nouvelles du terrain, les médias trouvent les moyens de contournement pour être présents sur l'actualité en cours, notamment en faisant des commentaires. Si ces commentaires peuvent se révéler nuisibles pour le gouvernement et son armée ils entretiennent l'esprit de la concurrence des idées en contexte démocratique.

Les contenus des médias ci-dessus visités ont en effet été diffusés alors que le gouvernement communiquait encore très peu sur ce qui se passait à l'extrême-nord. Les médias qui considèrent qu'ils ont un devoir de « compte rendu » aux citoyens ont pris les devants pour diffuser ce qu'ils pensaient bon à savoir. Ils se sont ainsi positionnés d'une certaine manière dans la structuration des flux communicationnels sur la guerre à l'extrême nord. Si certains médias ont strictement suivi le gouvernement dans sa logique, d'autres (sans rejeter frontalement la position de l'Exécutif) ont essayé de défier ce qu'il semblait leur « dicter » dans l'interprétation des événements. Cette dissidence a été prioritairement favorisée, comme on l'a vu, par un certain cafouillage sur l'identité des « assaillants » et leurs motivations ; ce qui n'offrait pas une lisibilité définitive sur l'initiative et les enjeux de la guerre, malgré l'unanimité sur la prépondérance de Boko Haram sur le front des attaques, des affrontements et des attentats.

Références bibliographiques

- Adesoji, A., "The Boko Haram Uprising and Islamic Revivalism in Nigeria", *Africa Spectrum*, vol.45, n°2, 2010, pp. 95-108.
- Althaus Scott, « When News Norms Collide, Follow the Lead : New Evidence for Press Independence », *Political Communication*, vol. 20, n°4, 2003, pp. 381-414.

- Atenga, T., « Communication et journalisme au Cameroun : “affaires” de lucidités croisées », *Les Cahiers du Journalisme*, n° 26 – Printemps/Été 2014, pp. 36-55.
- Bennett, W. Lance, “Toward a theory of press-state relations in the United States”, *Journal of Communication*, vol. 40, n° 2, juin 1990, pp. 103-125.
- Bihina, A-R., Lamere, E. B., *Bienvenue à l’extrême-nord – Radioscopie d’une province et ses personnalités incontournables*, Yaoundé, Saagraph, 2002, 241 p.
- Bizimana, A. J., « Intégrer pour mieux surveiller les journalistes de guerre », *Les Cahiers du Journalisme*, n° 22/23, Automne 2011, pp. 180-198.
- Boyomo Assala, L. C., Tétu, J-F., *Communication et modernité sociale : Questions Nord-Sud*, Paris, L’Harmattan, 2010, 210 p.
- Charaudeau, P., *Les médias et l’information. L’impossible transparence du discours*, Bruxelles-Paris, De Boeck-INA, 2011, 265 p.
- Charron, J., « Les médias et les sources : les limites de modèle de l’agenda-setting », *Hermès, La Revue*, n° 17-18, 1995/3, pp. 73-92.
- Chomsky, N., Herman, E., *La Fabrication du consentement : De la propagande médiatique en démocratie*, Paris, Agone, 2008, 653 p.
- Cook, C., « Diamants, pétrole et médias américains : Filtrer la logique du pillage dans la guerre civile en Angola », *ASPJ Afrique & Francophonie* – 3^e trimestre 2014, vol. 5, n° 3, pp. 2-19.
- Djimeli T. A., « La déontologie journalistique à l’épreuve de la précarité », in Atenga T., Madiba, G. (dir), *La communication au Cameroun. Les objets, les pratiques*, Paris, Archives Contemporaines, 2012.
- Frisque, C., « Précarisation du journalisme et porosité croissante avec la communication », *Les Cahiers du Journalisme*, n° 26 – Printemps/Été 2014, pp. 94-115.
- Lamy, A., *La Médiatisation de l’Apocalypse. Le traitement médiatique des attentats du 11 septembre 2001 dans la presse et à la télévision françaises (11-18 septembre 2001)*, thèse de doctorat, Université de Metz, 2005.
- Lamy, A., « La médiatisation du discours politique : un facteur de mobilisation internationale. L’exemple des attentats du 11 septembre 2001 », *Argumentatum*, n° 5 (*Discours politique et formes symboliques*), Romania, Editura Fundatiei Academice Axis, IASI, Roumanie, 2006, pp. 43-58.
- Mercier, A., « Guerres et médias : permanences et mutations », *Raisons politiques*, n° 13, février 2004, pp. 97-109.
- Newman, P., « The Etymology of Hausa ‘Boko’ », Electronic Publication, Mega-Chad Research Network, 2013. URL : <http://lah.soac.ac.uk/projecto/megachad/misc.html>, consulté le 2 septembre 2014.
- Pérouse de Montclos, M.-A., « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigeria : insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Question de recherche/Research Question*, n° 40, juin 2012. URL : <http://www.ceri.sciences-po.org/publica/qdr.htm>, consulté le 4 septembre 2014.

- Pommerolle, M.-E., « Les violences dans l'extrême-nord du Cameroun : le complot comme outil d'interprétation et de luttes politiques », *Politique africaine*, n° 138, juin 2015, pp. 163-177.
- PRC, « Biographie de Paul Biya », *Dossier de presse* à l'occasion de la visite au Cameroun de SE Muhammadu Buhary, président de la République fédérale du Nigeria, Yaoundé, PRC, 2015.
- Roupsard, M., *Nord-Cameroun – Ouverture et développement*, Coutances, Claude Bellée, 1987, 516 p.
- Serrano, Y., « Les médias de masse au service de la communication de guerre », *Suma Psicológica*, vol. 15, n° 2, septembre 2008, pp. 423-435.
- Tjade Eone, M., « Accès aux différents métiers, organisations et conditions des professionnels de la communication : comment légiférer et sortir de la précarité ? » in Zoe-Obianga, J. S., Moutome Ekambi, J. (dir.), *Éthique et communication au Cameroun*, Yaoundé, CIIRE-CLE, 2006, pp. 69-86.
- Walker, A., « What is Boko Haram? » *Special Report* n°308, Washington, United States Institute of Peace, june 2012, 16 p.

Corpus

- *Afrik'Actuelle – Magazine d'information, d'enquêtes et d'analyse de l'actualité panafricaine*, n° 5 (double), juillet-août 2014.
- Denis Thierry, « Au commencement, il y eut... un Camerounais », pp. 15-16.
- Chouet Alain, « L'action de Boko Haram sert les intérêts de l'OTAN et nuit à l'indépendance du Nigeria », pp. 17-18.
- *Afrique Media*, « Le Débat Africain », lundi 28 juillet 2014.
- *Cameroon tribune* n° 10785/6984, lundi 23 février 2015
- Essama Essomba, « Lutte contre Boko Haram – La France aux côtés du Cameroun », pp. 2-3.
- *Cameroon tribune*, n° 10790/6989, lundi 2 mars 2015, p. 3.
- *Cameroun-Radio-Télévision*, 19 juillet 2015.
- Raoul Sumo Tayo, Entretien avec Ibrahim Chérif, « Actualités Hebdo ».
- *Émergence* n° 332 du mardi 26 août 2014.
- Kami Jefferson, « Le plan caché de Boko Haram – Créer un État islamiste au Cameroun », p. 5.
- *Équinoxe TV*, Journal de 20h, mardi 5 mai 2015.
- *Intégration* n° 149, lundi 4 août 2014.
- Meva'a Amougou Jean-René, « La thèse du complot contre le Cameroun – Boko Haram, le coup monté par le soldat gaulois », p. 10.
- *Jeune Afrique* n° 2799 du 31 août au 6 septembre 2014.
- Carayol Rémy, « Boko Haram – Shekau, le fléau de Dieu », p. 29.
- *Jeune Afrique* n° 2803, du 28 septembre au 4 octobre 2014.
- Marafa Hamidou Yaya, « J'ai servi mon pays. J'en paie aujourd'hui le prix. » Propos recueillis par Dougueli Georges, pp. 34-36.
- *La Nouvelle* n° 284, lundi 11 août 2014
- « Menace – Boko Haram écrit à Paul Biya ».

- *La Météo* n° 625 du 8 septembre 2014
- Atangana René, « Boko Haram – Pourquoi Cavaye doit être arrêté », p. 4.
- *Le Messager*, 23 septembre 2002.
- Le *Mémoire sur les problèmes du Grand-Nord*, pp. 10-11.
- *Le Point du Jour* n° 013, septembre 2014
- Mountapmbeme Yaya, « Aux sources de Boko Haram », p. 4.
- *L'Anecdote* n° 682 du lundi 11 août 2014
- Manga Jean-Emmanuel, « Attaques dans l'extrême-nord – Terrorisme ou complot politique ? », p. 5.
- *L'Anecdote* n° 686, mardi 9 septembre 2014.
- Tom, « Boko Haram – De la secte à la rébellion armée », p. 3
- *L'Œil du Sahel* n° 625, jeudi 7 août 2014.
- Guivanda Raoul, « Terrorisme – Boko Haram justifie l'attaque de Kolofata », p. 3.
- *L'Œil du Sahel* n° 630, lundi 25 août 2014.
- Wenaï David, « Mayo-Tsanaga : Deux éléments du BTAP accusés de viol », p. 3.
- *L'Œil du Sahel* n° 633, jeudi 4 septembre 2014.
- Guibaï Gatama, « Ce que je pense de "Boko Haram Cameroun" », p. 2.
- *L'Œil du Sahel* n° 651, jeudi 6 novembre 2014,
- Gatama Guibaï, « Boko Haram – La stratégie suicidaire du Tchad », p. 3.
- *Mediapart.fr*, mardi 26 août 2014
- Pigeaud Fanny, « Cameroun : Paul Biya, après plus de 30 ans de règne, est confronté à une rébellion ».
- *Radio France Internationale*
- <http://www.rfi.fr/emission/20141225-samuel-kleda-archeveque-douala/>, accédé le 26 décembre 2014.
- « Sommet de l'Élysée : "déclarer la guerre" à Boko Haram », accédé le 26 août 2014 sous <http://www.rfi.fr/afrique/20140517-sommet-elysee-declarer-guerre-boko-haram-nigeria-francois-hollande-goodluck-jonathan/>
- Zinga Valentin Siméon, « Cameroun : le pouvoir va-t-il perdre le Nord ? », *Radio France Internationale*, accédé le 26 septembre 2014 sous www1.rfi.fr/actufr/articles/037/article_20167.asp
- *Repères* n° 384, mercredi 6 août 2014,
- Heungoup Hans de Marie, « Boko Haram n'a pas encore décidé de faire du Cameroun une cible prioritaire », entretien avec Christian Lang, p. 4.
- *Repères* n° 389, mercredi 10 septembre 2014.
- Siki Parfait, « Les sanglots des victimes », p. 2.
- Mbassi Dominique, « Boko Haram sème la pagaille dans le sérail », p. 4
- *Spectrum TV*, 9 août 2014
- Joseph Olinga, « 7Hebdo ».

Chapitre 14

Les annonces funéraires dans la presse quotidienne nationale camerounaise. une analyse textuelle de la fin de la vie privée

Fossi Félicité

Université de Douala

Son mystère, ses sources anthropo-théologiques, la manière dont les civilisations, les cultures l'assument traversent l'histoire des sciences humaines et sociales et la littérature sur tous les continents (Aries 1975, 1977 ; Bamunoba, Adoukonou, 1979 ; Thomas, 1975 ; Voyelle, 1983). Après avoir longtemps relevé de la sphère intime, la mort participe désormais des stratégies individuelle ou familiale du faire-savoir, faire-voir au travers des médias de masse. Nous sommes loin de ce qui fait dire à Pierre Le Coz (2006) qu'on ne doit parler de la mort que de façon détournée sous peine d'être inhumain. À l'âge du tout communicationnel, l'orchestration publique de la mort dans de nombreux pays interroge.

Au Cameroun pays de la présente étude aussi. Outre les avis de décès parus dans la presse quotidienne nationale objet de ce travail, l'hypermédiatisation de la mort passe aussi par d'autres supports de communication comme les annonces télévisuelles, les annonces radiophoniques, les banderoles de rues, les tracts, les plaquettes, etc. En investiguant les énoncés à caractère funéraire publiés dans les quotidiens camerounais, cette recherche analyse l'abolition des frontières entre la vie privée et la vie médiatisée. Elle met en relief comment dans cet environnement autoritaire postcolonial, le privé devient de façon (dé)monstrative public. À cet effet, Bios (2011 : 97) relève que « *la fluctuation des frontières se trouve renforcée par la place que jouent désormais les médias dans la vie quotidienne des individus ancrés dans un processus de communication* ». Pour lui, cette dynamique est révélatrice de la modernité des sociétés et est

un fait sociologique important dans la mesure où les changements observés au niveau des mœurs et de la relation au corps ont favorisé la « mise en scène de la vie quotidienne. (...) L'irruption du privé dans la sphère publique résulte donc, non seulement de la place qu'occupent désormais les médias dans la vie quotidienne des individus, mais aussi du recours de plus en plus incontournable des acteurs sociaux, en Afrique subsaharienne comme dans les démocraties occidentales, à ces moyens de communication de masse pour le fonctionnement de la vie publique, et partant, politique. Car, avec l'essor du numérique, il devient difficile de fonctionner dans l'opacité et le secret, dans la mesure où des informations dissimulées volontairement par les dirigeants vont être divulguées, instantanément et gratuitement, sur la toile (*Ibid* : 98-99).

À partir de leurs formats, leurs énoncés, les textes qu'ils constituent, que disent les avis de décès parus dans la presse quotidienne nationale sur les stratifications sociales au Cameroun ? Quels types de registres d'énonciation se dégagent de ces avis ? Par quel répertoire de langue la mort est-elle nommée ? Quelles formes de scénarisation et de représentations peut-on déceler de cette médiatisation ? Qu'est-ce que ces formes de médiatisation nous apprennent sur les évolutions de la société camerounaise en général et sur cette problématique en particulier ? Autant de questions que cette recherche aborde.

À travers un corpus composé de 200 avis de décès (soit 50 par journal) tirés des quotidiens *Cameroon-Tribune*, *Le Messenger*, *Mutations* et *Le Jour*, parmi les plus influents du pays, nous avons voulu déceler « l'indécélé » (Mainguenu, 1993) contenu dans ces annonces. Bien plus, nous avons voulu rendre compte des réalités sociologiques qui gouvernent la médiatisation de la mort au Cameroun en décelant l'infra-discours et les significations de ces annonces funéraires. Compte tenu de l'inexistence d'une médiathèque dans notre pays, nous n'avons pas pu intégrer les bandes vidéo et les enregistrements sonores. Par ailleurs, contrairement aux médias audiovisuels camerounais, certains organes de presse écrite s'évertuent à archiver leurs différentes parutions. Ce qui en facilite l'exploitation. Nous nous sommes intéressés à l'emplacement de l'annonce dans le journal, aux coloris utilisés. Dans *Cameroon Tribune* qui est le seul quotidien tiré en quadrichromie, six types de formats sont mis à la disposition des lecteurs pour la publication des avis de décès. À savoir la page entière, la demi-page, le quart de page, le huitième de page, le 8cmx2cols et le 6cm x 2 cols. Les autres quotidiens en mettent quatre. Notamment la page entière, la demi-page, le quart de page et le huitième de page. Les avis de décès étudiés ici

sont de 2010 et 2011 pour les quotidiens *Cameroon-Tribune*, *Mutations*, *Le Jour* et 2011 et 2012 pour *Le Messager*.

En plus des avis de décès, nous avons réalisé des entretiens compréhensifs avec des rédacteurs en chef, des journalistes et des personnels des services commerciaux. Le but était d'en savoir plus sur le coût des insertions, le protocole de traitement des avis de décès (savoir s'ils sont réécrits ou s'ils sont publiés tels que déposés par les familles), mais également pour savoir si ces annonces subissaient le même traitement économique que les annonces commerciales ordinaires comme la publicité d'un bien ou d'un service. Nous avons aussi enfin réalisé des entretiens avec des familles qui ont eu à publier des avis de décès, ainsi qu'avec celles qui n'ont pas eu à sacrifier à cette pratique. Une telle démarche visait à comprendre les motivations qui poussent les familles à publiciser ou non la mort d'un proche.

Des contenus aux fonctions diversifiées

Ces avis de décès nous sont apparus comme exempts de toute contrainte éditoriale. Seule comptait l'intentionnalité de l'encodeur qui dicte son encodage. Ils sont travaillés par « *la double fonction du langage* » (Jacobson, 1963). Cette bifonctionnalité au moment de l'encodage, repose sur deux aspects. Un aspect « cognitif-objectif » (Guiraud, 1983 : 10) lié à la fonction référentielle du langage, un « affectif-subjectif » (*Idem* : 12) se rapportant à la fonction émotive. Ce qui teinte chaque message d'une dimension latente, non apparente, implicite dont la compréhension, nécessite une analyse subtile. En convenant avec Jacobson pour qui le langage assure plusieurs fonctions sociales, nous pouvons asserter que la publication des avis de décès dans la presse quotidienne au Cameroun est porteuse de d'autres objectifs que ceux d'informer, faire-savoir. Il ne s'agit pas de mettre en doute l'expression de la douleur des gens.

Chercher à découvrir les véritables significations que revêt la forte médiatisation de la mort revient à procéder à une description de l'ensemble des structures énonciatives de chacune des annonces. À partir des avis recueillis nous nous sommes appesantis sur la structure sémiologique et sémantique du texte. Nous avons analysé les registres qui sont utilisés, la tonalité dominante, les marqueurs d'énonciation, les mots qui y sont employés et les expressions récurrentes. Nous avons aussi focalisé notre attention sur la scénarisation qui met en lumière des acteurs familiaux parfois à l'autre bout de la terre. Nous avons déterminé par la place occupée par ces annonces dans les parutions de notre corpus. Ceci afin de procéder à une analyse de contenu qui, selon Berelson (1952), est une technique de recher-

che pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications ayant pour but de les interpréter.

Selon Bardin (2013), l'analyse de contenu est l'appellation générique d'un ensemble d'outils regroupant à la fois les études de presse et l'analyse systémique, objective, quantitative et qualitative du contenu de toute communication. Elle est en fin une méthode de traitement de l'information dont le principe est de normaliser la diversité superficielle d'un ensemble de textes pour permettre la quantification. Le but est l'inférence de connaissances aux conditions de production (éventuellement de réception) à l'ordre des indicatifs quantitatifs ou non. L'analyse tire parti du traitement des messages qu'elle manipule pour inférer des connaissances sur l'émetteur du message ou son environnement. Vu sur cet angle, l'analyse de contenu permet de lever le voile sur ce que Henry et Moscovici (1968) appellent le champ des déterminations des textes ou de ses conditions de production. En d'autres termes leurs structures globales.

L'analyse textuelle des avis de décès

En analysant textuellement les registres d'énonciation des avis de décès parus dans la presse quotidienne nationale, nous nous sommes rendu compte qu'ils mettent en évidence le fait que la mort n'est plus seulement pour les familles un moment de grande douleur. Elle est aussi devenue un prétexte pour communiquer sur leur importance démographique, leur réussite sociale, leur sphère d'appartenance. Ces textes sont de véritables actes de communication révélateurs des évolutions, des stratifications de la société camerounaise à l'âge de la fin des cloisons entre la sphère privée et la sphère publique.

Adam (1990, 1992, 2005) établit la relation qui existe entre la linguistique textuelle et l'analyse textuelle (AT). Il la situe prioritairement par rapport à deux domaines que sont l'analyse de discours (AD) et la pragmatique tout en procédant à l'adjonction des éléments qu'il estime manquants. En partant du postulat selon lequel « *un texte est formé par la combinaison-composition d'unités élémentaires et qu'il s'agit de décrire et de théoriser une compositionnalité qui doit être approchée par niveaux d'organisation et de complexité* » (Adam, 1999 : 18). Pour lui, face aux contraintes générales qui mènent des propositions à l'unité texte, il faut ajouter des contraintes qui sont à la fois, celles de l'interaction en cours, avec ses paramètres situationnels et psychosociaux, celles de la langue choisie et celles enfin des genres discursifs. Par cette nouvelle façon d'envisager la textualité, il définit la linguistique textuelle comme un sous-domaine de l'analyse des discours.

Tout en s'appuyant d'une part sur le raisonnement de Ferdinand de Saussure qui indique que la langue n'est créée qu'en vue du discours, et d'autre part, de la théorie de la discursivité de Bakhtine, qui reconnaît l'importance des notions de discours et de genre dans l'AT. Par ce point de vue, Adam vient à penser, qu'une linguistique de la langue ne va pas sans une linguistique du discours qui la complète. Prenant appui sur Maingueneau, il déclare que

la linguistique de la langue du système, est constamment doublée par une linguistique du discours qui, au lieu de replier le langage sur l'arbitraire de ses unités et de ses règles, l'étudie en mettant en relation avec quelque référentiel social, psychologique, historique..., en le considérant comme l'activité des sujets qui interagissent dans des situations déterminées (1995 : 6).

Par un tel raisonnement, il situe l'objet texte entre la prise en compte des conditions de production et d'interprétation en grande partie extralinguistiques (dimension discursive des faits de langue) et les linguistiques de la phrase (linguistiques classiques, de la morphosyntaxe à la pragmatique) et des agencements transphrastiques (linguistique du texte comme objet, cette fois, abstrait et général. Selon lui, La linguistique textuelle a pour tâche de décrire les principes ascendants qui régissent les agencements complexes mais non anarchiques de propositions au sein du système d'une unité texte aux réalisations toujours singulières. L'analyse du discours s'attarde quant à elle prioritairement sur la description des régulations descendantes que les situations d'interaction, les langues et les genres s'imposent aux composantes de la textualité. Dès lors que la linguistique textuelle devient, pour Adam, un sous-domaine de l'analyse des pratiques discursives, l'auteur trace comme suit le schéma du discours : Discours = contexte (condition de production, de réception-interprétation) et texte. En Schématisant ainsi le discours, il stabilise un certain nombre de définitions qui témoignent de l'inclusion du texte dans le champ de l'analyse des discours. Faisant ainsi référence à l'inclusion du discours dans la linguistique textuelle il ouvre le texte d'une part, sur une situation d'énonciation-interaction toujours singulière et, d'autre part, sur l'interdiscursivité dans laquelle chaque texte est pris en particulier celle des genres de discours. Qui selon lui sont les moyens de penser la diversité socioculturelle qui règle les pratiques discursives humaines.

Ainsi l'analyse textuelle renvoie à l'analyse dynamique des fonctionnements discursifs, à partir de phénomènes tels que la mise en clôture des discours, leurs genres et types, leurs marques énonciatives, les catégorisa-

tions référentielles construites, en articulation avec la situation de communication (cotexte).

Ceci-étant l'AT selon lui, participe de ce qu'on identifie habituellement sous le nom de l'AD. Ceci d'autant plus que les deux champs prennent en charge des corpus larges et variés de discours authentiques, qui se rapportent à leurs conditions socio-historiques de production et de circulation, qui mettent à jour leur idéologie sous-jacente. De fait, il situe l'AT à mis chemin entre la sémiologie qui apparaît comme la science qui vise à comprendre la manière dont s'élabore la signification. Ou encore comme le définit Buysens (1970 : 13) « *l'étude des procédés de communication, c'est-à-dire des moyens utilisés pour influencer autrui et reconnus comme tels par celui qu'on veut influencer* ». Et la sémiotique dont la visée est la compréhension des phénomènes relatifs à la production du sens dans ses dimensions à la fois cognitive, sociale et communicationnelle.

Dans son raisonnement, Adam fait état ce que, l'AT est attachée à la linguistique textuelle qui par ailleurs, a des origines divergentes de l'analyse du discours. Ceci-étant, chercher à loger les deux entités dans un même champ crée l'amalgame. Car il aurait été de notre avis plus judicieux que l'auteur trace des frontières afin de les délimiter. Ceci d'autant plus qu'il explique que, l'AT déborde l'AD en ce sens qu'au-delà de décrire les discours par le biais des moyens linguistiques ou paralinguistiques mobilisés, elle construit une compréhension de la production de sens elle-même.

La réflexion d'Adam démontre qu'au-delà des autres fonctions qui lui siéent, l'AT cherche à comprendre les dynamiques du fonctionnement discursif des genres, les marques énonciatives, les catégorisations référentielles en articulation avec la situation de communication. Ce qui est d'un grand apport dans ce travail. Considérant la linguistique comme un sous domaine de l'analyse du discours, Adam fait intervenir la notion du genre dans ses travaux. Se référant à Bakhtine, Rastier et Bronckar, il développe trois hypothèses sur la notion du genre. Sur l'interrogation de l'évolution et de la disparition des genres, l'auteur dans la première hypothèse mentionne que l'évolution et la disparition des genres sont liées aux formations sociales des différentes pratiques sociodiscursives. Et qu'il est impossible de procéder à la réalisation d'une typologie générale des genres vu le nombre considérable de genres existants. Comme seconde hypothèse, il estime qu'un genre n'est jamais qu'un prototype et qu'un texte singulier ne relève guère que plus ou moins d'un genre. C'est ce que nous avons fait dans le cadre de ce travail. De fait, les genres comportent deux principes complémentaires à savoir un principe centripète d'identité et un principe

centrifuge de différence. Le premier étant lié au passé, à la répétition, à la reproduction est gouverné par des règles. Le second qui pour sa part, se tourne vers le futur, vers l'innovation, déplace les règles et est lié aux conditions de chaque acte d'énonciation. À ce propos il déclare que

la situation d'interaction et les visées ou buts contraignent plus ou moins l'énonciateur à respecter le principe d'identité ou, au contraire, à s'en libérer en introduisant plus ou moins de variations novatrices, de décalages, en jouant tant avec la langue qu'avec les genres disponibles (Adam, 1999 : 91)

Il conclut dans la dernière hypothèse, que le noyau normatif, que les genres possèdent, tout en étant stable et contraignant, est beaucoup plus flexible que les formes de la langue. Ce qui l'amène à définir le texte par rapport au genre comme un objet de tension entre les régularités interdiscursives d'un genre et les variations inhérentes à l'activité énonciative de sujets engagés dans une interaction verbale toujours historiquement singulière. Pour lui, le genre est l'horizon du texte tant pour l'énonciateur que pour l'interprétant. Aussi, il définit les genres comme des catégories pratiques-empiriques indispensables tant à la production qu'à la réception et l'interprétation. Mais aussi comme des catégories régulatrices des énoncés en discours et des pratiques sociodiscursives des sujets (depuis les places qu'ils occupent jusqu'aux textes qu'ils produisent). Et enfin comme des catégories prototypiques-stéréotypiques, c'est-à-dire définissables par des tendances ou gradients de typicalité, par des faisceaux de régularités et des dominantes plutôt que par des critères très stricts.

L'avis de décès comme genre de communication

Les avis de décès analysés nous sont aussi apparus comme des genres de communication. Dès qu'il y a texte c'est-à-dire la reconnaissance du fait qu'une suite d'énoncés forme un tout de communication, il y a effet de généralité c'est-à-dire inscription de cette suite d'énoncés dans une classe de discours. La généralité est une nécessité sociocognitive qui relie tout texte à l'inter-discours d'une formation sociale. Posant ainsi les jalons des concepts de généralité et d'effet de généralité ces auteurs affirment qu'un texte « *n'appartient pas, en soi, à un genre, mais il est mis, à la production comme à la réception-interprétation, en relation à un ou plusieurs genres* » (Adam, Heidemann, 2004 : 62). Le passage de la notion de genre à celle de généralité représente, pour les auteurs, un changement de paradigme dans la mesure où leurs propositions mettraient en évidence une « dynamique socio-cognitive » qui n'existerait pas selon eux dans le rapprochement d'un texte

avec son genre. Ainsi au lieu de se pencher sur les caractéristiques du genre, ces derniers optent pour « la mise en évidence d'un processus dynamique de travail sur les orientations génériques des énoncés. Ce travail s'effectue sur les trois plans de la production d'un texte, de sa réception-interprétation et sur le plan intermédiaire très important de son édition ». Ce qui les amène à concevoir une définition du texte intégrant trois aspects que sont la textualité, la transtextualité, et la généricité. Et ils entendent par textualité et transtextualité les forces centripètes qui assurent l'unité et l'irréductible singularité d'un texte donné et les forces centrifuges qui ouvrent tout texte sur une multitude d'autres fragments de textes.

Dans cette perspective, les avis de décès étudiés mettent en relief la notion de « *contrat* » générique. Ils disent que chaque genre, suppose un contrat spécifique par le rituel qu'il définit. Pour lui, un texte relève de plusieurs genres et sont d'un nombre indéfini étant donné la variation des lieux et des époques. Par conséquent l'AD selon lui ne s'aurait faire l'économie d'une réflexion sur le genre quand elle aborde un corpus. L'explication des conditions génériques pour lui ne représente pas une fin pour l'AD mais si l'AD considère par exemple les manifestations surréalistes ce n'est pas dans l'intention de les analyser comme les échantillons du genre manifeste, mais plutôt pour comprendre comment le discours surréaliste investit les règles propres au genre. Vu ainsi, le genre de discours selon lui, a une influence décisive sur l'interprétation des énoncés. Car on ne peut interpréter un énoncé si l'on ne sait pas à quel genre le rapporter. Ceci étant, il définit les genres de discours comme des dispositifs de communication qui ne peuvent apparaître que si certaines conditions socio-historiques sont réunies. C'est l'approche qui a été adoptée dans ce travail.

Ceux-ci sont construits pour lui comme des activités sociales exposées à des conditions de réussite tout comme les actes de langage dans une autre mesure, il définit également le genre comme un « *acte de langage d'un niveau de complexité supérieure* » (Maingueneau, 1998 : 51) ce qui met en exergue les caractéristiques du genre que sont le contrat, le rôle et le jeu. La première caractéristique implique que les participants respectent les règles implicites mutuellement connues et qu'ils soient soumis à des sanctions si celles-ci sont transgressées. La deuxième engage que ces participants aient un statut déterminé. Et la dernière comprend des règles du discours préétablies, connues des interlocuteurs et dont la transgression les met hors-jeu. L'analyse du discours définit les genres de discours comme des dispositifs de communication qui ne peuvent apparaître que si certaines conditions socio-historiques sont réunies. C'est ce que cette recherche permet aussi de comprendre.

Exhibition et marqueur de grandeurs

C'est le cas par exemple, de l'utilisation des marqueurs adjectivaux d'autorité ou de grandeur comme « *la grande famille...* », et la mise en relief des catégorisations sociales honorables et respectables « *le chef supérieur...* » « *La famille royale...* », etc.

Quelques exemples d'avis de décès

AVIS DE DECES

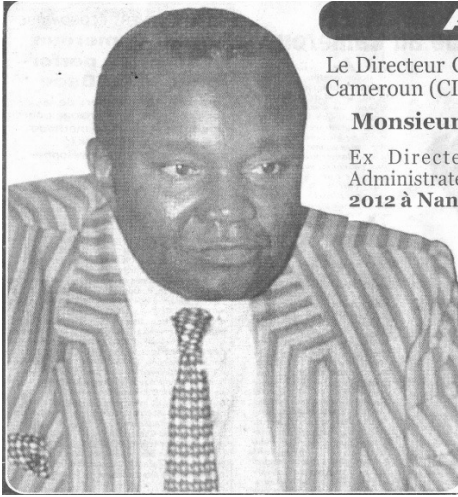
Les grandes familles :

- Zeugoua Tientcheu Jean-Marie à Yaoundé
- Tu'u Ngameni à Bankoh
- Meni Ngandeu à Bakassa
- Ngouabé Raphaël à Washington
- Madame Wansi Nicole et les enfants à Douala

Annoncent aux amis et connaissances le décès de leur fils, frère, neveu, époux et père,

Monsieur Wansi Richard
survenu le 13 janvier 2012 à l'hôpital général de Douala.
Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.





AVIS DE DECES

Le Directeur Général de la Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM) a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur Samuel MVONDO BINDJEME

Ex Directeur Général Délégué de la CICAM, Administrateur, décès survenu le **samedi 18 février 2012 à Nantes (France)** des suites de maladie.

En cette triste circonstance, le Directeur Général et tout le personnel de la CICAM adressent à la famille si durement éprouvée leurs sincères condoléances et l'expression de leur profonde compassion.

CICAM prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Achard (1995a, 1995b) dit d'un registre du discours qu'il est un ensemble empirique ouvert de discours assignables à une même catégorie de sources d'énonciation et donc suffisamment voisins dans la pratique pour partager la même indexicalité. Le registre peut être compris en d'autres termes comme un ensemble empirique qu'on peut constituer à partir d'hypothèses, d'échantillons c'est-à-dire d'un corpus. Prolongeant son raisonnement dans un champ discursif, il considère le registre discursif comme des accumulations de « textes » dans un même voisinage. Pour lui, les registres sont des ensembles d'énoncés, de textes, de discours formés par « voisinage », différenciés entre eux, et constituant un méta-ensemble avec la « formation discursive » structurant elle-même l'espace social. Après ces définitions qu'il donne c'est partant de plusieurs points de vue qu'il dévoile sa conception du registre de discours.

À cet effet, il envisage des « jeux de langage » c'est-à-dire une situation fictive réduite permettant de définir par des règles le sens pratique à donner aux énoncés. À savoir une combinaison de situations, d'actes, d'énonciations, d'énoncés, organisés par des règles des investigations comme registre dans les situations discursives locales. Pour lui, la forme la plus simple de l'hypothèse initiale d'une organisation socio-discursive des phénomènes sociaux est celle d'un registre discursif qu'on pourrait définir comme jeu de langage, style de vie, place sociale abstraite ou légitimité. Non que ces définitions soient synonymes mais selon que le registre n'a d'existence sociale que si elle a un recouvrement suffisant. Reconnaître le ou les registres de langue d'un texte, pour Achard c'est mieux comprendre

les intentions et les sentiments de celui qui parle ou qui écrit. Car à l'oral comme à l'écrit, les énoncés dépendent de la situation de communication. Les avis de décès que nous avons étudiés s'inscrivent dans cette approche. Ces registres sont porteurs de représentations. La mort est ici un comme un théâtre, une dramaturgie qui construit un système propre à partir duquel on peut comprendre les stratifications du Cameroun en classe sociale.

Conclusion

En somme, nos analyses nous permettent d'affirmer que, étant donné que la production des avis de décès n'est soumise à aucune contrainte éditoriale et que seule l'intentionnalité de l'émetteur fonde son encodage, le registre utilisé est fonction de la visée qui sous-tend l'énoncé. De même que le répertoire de langue mis en exergue est celui dont la tonalité et les caractéristiques vont en droite ligne avec la volonté du locuteur. Cette façon de médiatiser la mort dévoile la volonté manifeste des proches d'exister à travers le défunt en se mettant en scène. Le deuil, sa médiatisation sont devenus des formes d'exhibition et des moments d'affirmation du poids et du pouvoir sociopolitique et économique. La manière dont la société camerounaise s'attèle à donner de la visibilité à la mort nous apprend qu'elle est aujourd'hui une société du « paraître » et non de « l'être ». Elle prouve aussi que malgré le contexte de liberté, les citoyens vivent comme engagés à l'attente du moindre événement même douloureux pour s'afficher.

Références bibliographiques

- Achard, P., « Formation discursive, dialogisme et sociologie », *Langages*, n° 117, 1995.
- Achard, P., *La sociologie du langage*, Paris, PUF, 1995.
- Adam, J. M., *Éléments de linguistique textuelle*, Paris, Mardaga, 1990.
- Adam, J. M., *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 1999.
- Adam, J. M., *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, 2005.
- Adam, J. M., Heidmann, U., « Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et les Grimm) », *Langages*, n° 153, 2004.
- Adam, J. M., *Les textes types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris Nathan, 1992.
- Aries, P., *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen à nos jours*, Paris, Seuil, 1995.
- Aries, P., *L'Homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977.

- Bamunoba, Y. K., Adoukonou, B., *La Mort dans la vie africaine*, Paris, Présence Africaine, 1979.
- Bardin, L., *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2013.
- Berelson, B., *Content Analysis in Communication Research*, Glencoe, The Free press, 1952.
- Bios, C., « Médias et publicisation de la sphère privée au Cameroun », *Afrique et développement*, vol. XXXVI, n° 2, 2011, pp. 97-122.
- Buysens, E., *Linguistique contemporaine*, Bruxelles, Éditions de l'institut de sociologie, 1970.
- Guiraud, P., *La sémiologie*, Paris, PUF, 1983.
- Henry, P., Moscovici, S., « Problèmes de l'analyse de contenu », *Langages*, n° 11, 1968, pp. 36-60.
- Jakobson, R. (1951) *Essais de linguistique générale. Tome I. Les fondations du langage*, Paris, Minuit, 1951.
- Le Coz, P., (2016). « Le rapport du soignant à la mort. Approche philosophique et éthique », *Fins de vie, éthique et société*, Toulouse, Érès, 2016.
- Maingueneau, D., « Les analyses du discours en France », *Langages*, n° 117, 1995.
- Maingueneau, D., *Analyser des textes de communication*, Paris, Armand Colin, 1998.
- Thomas, L. V., *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot, 1975.
- Voyelle, M., *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1983.

Chapitre 15

Les kiosques à journaux à Douala : logiques de survie d'une activité en crise

Adrien Bitond

Université de Douala

Journalistes et kiosquiers ont partagé les beaux moments dits du printemps de la presse écrite des années 1990. Prisés par une population en quête d'un changement sociopolitique, les journaux connaissaient des taux de vente pouvant atteindre les 100 000 exemplaires pour certains. Pour les vendeurs (kiosquiers et crieurs), le métier nourrissait son homme. Le kiosque à journaux s'était imposé comme dispositif majeur pour la commercialisation de la presse imprimée. Les individus en quête de l'actualité y accouraient. L'achat d'un journal était le mode de consommation par excellence de l'information. Chaque individu disposant du pouvoir d'achat avait un exemplaire de son journal préféré à la main. L'utilisation de l'information de la presse dans le débat public se développait dans d'autres environnements : après l'acquisition du journal, la lecture se faisait, soit en chemin, au bureau, en famille, soit tout seul, chez soi. Bref, le kiosque était davantage un lieu de transit qu'un espace autour duquel on s'agglutinait pour échanger sur l'actualité.

Les ventes de journaux sont depuis, réduites à la portion congrue. Pour les éditeurs, même les plus anciens, un tirage de 5 000 exemplaires relève aujourd'hui de l'exploit. Les invendus s'accumulent d'édition en édition¹⁰². Les crieurs ont presque désormais disparu. Les kiosquiers essaient de faire face à cette crise devenue endémique. Ils survivent néanmoins par diverses

¹⁰² L'étude porte sur les principaux quotidiens camerounais, à savoir *Cameroon Tribune* qui enregistre 69% d'invendus, s'en suit *Le Jour* avec 60%, *La Nouvelle Expression* 50% d'invendus. Seuls *Le Messenger* et *Mutations* réussissent à écouler 60% de leurs tirages.

stratégies. Certains nouveaux commerçants sont même attirés par ce secteur d'activités et convaincus de pouvoir vendre un produit que certains, même forts de leur ancienneté, ne parviennent plus à écouler, sinon difficilement.

À partir de ce constat, le présent article a pour objectif de rendre compte des logiques et pratiques de résistance au cœur d'une économie de la presse sinistrée depuis plus de vingt ans. Comment les kiosquiers inventent-ils les moyens de leur survie ? Cette réflexion s'inspire de la démarche analytique développée par Ulf Hannerz qui s'était proposé de rechercher, non pas « *comment les migrants souffrent ou à quels points ils souffrent, mais plutôt comment inventent-ils les moyens de leur survie* » (Hannerz, 1983 : 9).

L'approche de cette recherche se veut compréhensive. Notre démarche méthodologique repose d'une part sur les observations *in situ* et d'autre part, sur des entretiens avec des kiosquiers rencontrés à Douala. Ils nous ont permis de recueillir des informations qui découlent du sens qu'ils donnent eux-mêmes à leurs actions. L'objet de notre analyse est constitué de cinq kiosques à journaux situés respectivement à : Ndokoti, École publique Deido, Bonanjo.

Les kiosques à journaux, façades d'une presse en crise

Au regard des publications qui les décorent, les kiosques à journaux offrent l'image d'une presse en apparence prospère. Mais lorsque l'on s'intéresse entre autres aux conditions de production et de distribution, lesquelles sont deux maillons indispensables dans la compréhension de l'économie de cette activité, on se retrouve dans l'arrière-cours du champ journalistique camerounais.

La presse écrite y fait face à des conditions de production particulièrement difficiles. Les coûts élevés des matières premières, l'absence d'un véritable statut du journaliste, les conditions déplorables d'exercice de son activité, tous ces facteurs le fragilisent. Alexandre Djimeli (2012 : 143) fait remarquer à juste titre que :

les mauvaises conditions de production des médias au Cameroun constituent un attentat permanent contre la déontologie du métier de journaliste. L'inscription de la production des contenus médiatiques dans un contexte socio-économique national marqué par la corruption et la faiblesse du tissu productif laisse penser que les conditions d'émergence d'entreprises de médias viables ne sont pas encore objectivement réunies et qu'elles le seront difficilement dans le court terme.

Lorsqu'elle est produite, ce, malgré les conditions et logiques de débrouillardises (Madiba, 2012) qui la caractérisent, la presse a du mal à être distribuée. La distribution faite, les kiosquiers enregistrent de faibles ventes. Les directeurs de publication ne cessent de sonner l'alarme pour indiquer que la presse se meurt. Les kiosquiers ne parviennent plus à vivre de la seule vente des journaux. Les uns et les autres déplorent le fait que la vente de la presse est aujourd'hui une activité de survie. Cette activité, dans les années dites *de braise*, avait connu une explosion avec des tirages et des ventes atteignant pour certains journaux, comme *Le Messenger*, des pics de 120 000 exemplaires, s'arrachant comme des petits pains. Mme Eugénie Molong, propriétaire de kiosque à journaux à Bonanjo (Douala) en témoigne :

quand je commençais la vente de la presse en 1992, *Cameroon Tribune* coûtait 150 FCFA, et on n'avait pas assez de titres comme aujourd'hui, ça fait qu'on parvenait à vendre. Je pense que je vendais parfois 1 500 *Nouvelle Expression*, 2000 *Le Messenger* voire 3 000, mais aujourd'hui ce n'est plus ça.

Aujourd'hui, c'est la survie qui rythme le quotidien des journalistes et des kiosquiers. Au point que *Messapresse*¹⁰³ exige que les tirages soient limités à 500 exemplaires pour les journaux les plus connus et encore moins pour les titres « irréguliers ». Cette décision n'a pas été prise *ex nihilo*. Elle tire sa justification du fait que les kiosquiers peinent désormais à écouler un nombre d'exemplaires significatifs. C'est un exploit aujourd'hui que de vendre 50 exemplaires par jour du plus connu des journaux privés, à savoir *Le Messenger*. Ce qui a conduit les vendeurs à revoir leurs commandes. Qu'il s'agisse du quotidien national d'information ou de la presse privée, les chiffres sont en baisse. Le nombre d'exemplaires de *Cameroon-Tribune*, mis en vente dans certains kiosques, oscille entre 70 et 100 exemplaires. Quant à la presse privée¹⁰⁴ (Atenga, 2007 ; Tatchim, 2012), le nombre d'exemplaires ne dépasse pas la barre de 40 pour les différents titres¹⁰⁵. Au kiosque à journaux *Kam-Shiam*, situé au carrefour *Ndokoti* à Douala, le quo-

¹⁰³ Filiale de Prestalis anciennement Nouvelle messagerie de la presse parisienne (NMPP), et ayant le monopole de la distribution de la presse camerounaise au moment de la rédaction de ce travail.

¹⁰⁴*Le Messenger*, *la Nouvelle Expression*, *Mutations*, *Le Jour* sont les titres les plus cités dans les travaux récents sur la presse écrite privée. Les auteurs s'appuient sur des critères tels que la date de création, mais également les ventes par numéro.

¹⁰⁵Ne sont pas pris en compte ici l'ensemble des titres qui existent ou paraissent dans les kiosques.

tidien national est limité à 75 exemplaires, *Le Messager* occupe le deuxième rang avec une livraison de 35 exemplaires par jour, 30 exemplaires pour *La Nouvelle Expression*, 15 pour *Mutations*, tandis le journal *Le jour* ferme cette liste restreinte, avec seulement 5 exemplaires. Au regard de la position stratégique de ce kiosque, soulignons à titre de rappel que *Ndokoti* est le plus grand carrefour de la ville de Douala et que, de ce fait, il est traversé à longueur de journée par des milliers de personnes.

Pour autant, cette localisation qui devait être un atout ne suffit pas à faire redécoller les ventes. Dès lors, le propriétaire de ce kiosque choisit de prendre de faibles quantités de journaux. En dépit de cette politique la tenancière demeure désabusée parce qu'elle n'arrive à écouler les faibles quantités reçues. Ainsi, dans la semaine du 05 au 11 janvier 2015, environ 301 journaux ont été invendus, soit 41,06 % des journaux livrés¹⁰⁶. Cela dit, le kiosque à journaux ne sert plus seulement à vendre la presse. Mais avant de présenter les activités connexes qui se greffent à la vente des journaux, analysons dans un premier temps les procédés qui permettent aux kiosquiers de tirer le maximum de profit de leur marchandise première, c'est-à-dire les journaux.

La baisse de la consommation des journaux est constatée par les kiosquiers, qui, pour autant, n'ont pas fermé boutique. Lorsqu'une entreprise traverse la crise et que celle-ci perdure, la fermeture est en général la résolution finale. Or, il n'en est rien pour les vendeurs de journaux. Pour justement assurer leur survie et celle de leur métier, les kiosquiers ont recours à d'autres procédés, à partir desquels, ils tentent, comme ils le disent, « d'arrondir les angles ». Autrement dit, l'activité des kiosquiers ne se réduit plus à la seule vente des journaux.

¹⁰⁶ Voir en annexe les documents relatifs à la livraison au cours de la période considérée. Il ne nous a pas été possible d'avoir des documents relatifs aux livraisons et invendus de tous les kiosques. Seul, *Messapresse* détient les statistiques relatives à ce secteur, qu'il ne nous a pas été possible de nous procurer directement. D'autre part, les kiosquiers se sont montrés réticents à la demande de ce document, qui est à leur sens un document confidentiel. Nous avons bénéficié de l'aide d'une employée au Kiosque *Kam-Shiam*, qui, en l'absence de sa patronne, a bien voulu nous fournir ces documents, lesquels étaient d'ailleurs les seuls disponibles, les autres étant sécurisés par le propriétaire du kiosque.

La capitalisation de l'espace du kiosque

Au Cameroun, le kiosque à journaux est un projet mis en place par des particuliers. Cette entreprise peut être individuelle ou collective. Dans ce dernier cas, les kiosques constituent une activité familiale. Les différents membres peuvent se succéder au quotidien pour la gestion. Même si cela n'est pas systématique, il n'est cependant pas impossible de trouver, par exemple, un(e) conjoint(e) en remplacement du kiosquier principal. L'activité peut également être gérée par les enfants, surtout en période de vacances scolaires. En d'autres termes, le kiosque à journaux est une entreprise commerciale qui mobilise des ressources tant matérielles, financières, qu'humaines. Comme toute entreprise à vocation commerciale, en dépit de la situation précaire qui sévit dans leur secteur d'activité, les tenanciers doivent tenter de trouver des stratégies pour parvenir à leurs fins, c'est-à-dire rentabiliser leur activité au quotidien. D'après Frédéric Leroy (2004 : 7),

la stratégie d'entreprise consiste, en effet, à se fixer des objectifs en fonction de la configuration de l'environnement et des ressources disponibles dans l'organisation, puis à allouer les ressources afin d'obtenir un avantage concurrentiel durable et défendable

Cette approche d'une part met en évidence l'existence ou la poursuite des objectifs par l'entreprise, d'autre part insiste sur la dimension environnementale qui occupe ici une place importante. Pour les kiosquiers donc, dans un contexte caractérisé par le manque d'emploi et la pauvreté, il faut trouver les moyens de sa subsistance. Ce qui conduit à la mise en place de certaines pratiques palliatives ou complémentaires à la vente des journaux. Toutes les pratiques paraissent dès lors intéressantes, souvent certaines à la limite de l'illégalité. Parmi elles, la sous-location des alentours du périmètre du kiosque. Ces derniers occupent un espace qui appartient à l'État. De ce fait, le kiosquier est un « locataire » de ce mobilier urbain qui l'assujéti au paiement des taxes y relatives.

Une fois l'espace acquis et le kiosque installé, le statut du kiosquier change. De « locataire », il devient « bailleur ». Pour trouver preneur, il n'a pas besoin de crier ou de procéder par des affiches publicitaires. La seule présence du kiosque suffit pour attirer les petits commerçants souvent dans l'incapacité de disposer des ressources nécessaires pour louer eux-mêmes un espace auprès des services communaux. D'après l'article 93 de la loi portant sur la fiscalité locale :

le tarif des droits d'occupation temporaire de la voie publique est voté par le conseil municipal au taux maximum de 2 000 FCFA par m2 et par jour. (2) Le défaut d'autorisation ou la minoration de la surface occupée ou le retard de paiement entraînent le paiement d'une pénalité de 100 % du montant dû en principal¹⁰⁷.

Les tenanciers de kiosques sont donc pour eux, un recours salvateur. Les gains engrangés permettent au kiosquier d'honorer ses charges vis-à-vis de l'État et aux sous-locataires des alentours de faire leur petit commerce. La sous-location est un contrat tacite dont seuls les intéressés connaissent les termes. De jour comme de nuit, le périmètre du kiosque est rentable. C'est ce qu'affirme Paul, un marchand de vivres à Douala :

nous, les jeunes, nous n'avons pas de travail quand tu veux même faire ton commerce, il faut que les gens de la Mairie te donnent une autorisation. Sinon ils viennent parfois la nuit et le matin, vous trouvez que vos tables sont cassées. Du coup, c'est le père qui a accepté que je place mon comptoir à côté de son kiosque. À la fin du mois, je lui donne sa petite bière et je suis tranquille.

Avoir son emplacement aux alentours du kiosque en donnant au tenancier sa « bière »¹⁰⁸ mensuelle est donc un investissement stratégique qui protège contre la violence des agents municipaux. Violence qui est structurante des rapports que ces derniers entretiennent avec les *sauveteurs*, à défaut d'aller rançonner les grands commerçants ayant toute sorte de connexion avec le système de pouvoir. Le sous-locataire qui révèle les termes du contrat tacite s'expose à des représailles, la première étant son déguerpissement. C'est pourquoi Paul se refuse à indiquer le montant mensuel de la « bière » qu'il reverse à son bailleur de circonstance. Cette situation est révélatrice de l'existence d'une forme d'interdépendance des

¹⁰⁷ Pour plus de détails, consulter la Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale au Cameroun.

¹⁰⁸ « Donner une petite bière à quelqu'un », lui donner un dessous de table, pratique quotidienne au Cameroun et relevant de la corruption ordinaire. C'est une expression qui relève d'un champ d'expression que le linguiste Ladislas Nzesse appelle le français populaire. À ce sujet, lire Nzesse, Ladislas, « Vitalité de la langue française au Cameroun », *Africultures*, n°60, juillet-septembre 2004, pp.162-166. Faire référence à une petite bière dans le cas de Paul renvoie à deux explications au moins. Dans un premier temps, il doit sa place au fait qu'il la paie et exclut de ce fait toute exploitation gratuite. D'autre part, il reconnaît dans le même temps que la somme déboursée est « négligeable », par rapport à ce qu'il devrait reverser directement au trésor public s'il y faisait recours.

uns par rapport aux autres. Les sauveteurs, marchands de chaussures, de vêtements et de denrées alimentaires, doivent au kiosquier leur espace de commerce et donc leur installation. Ils bénéficient à ce titre de la gentillesse de leurs « bailleurs ». Quant à ces derniers, le silence des nouveaux « locataires » est indispensable pour éviter tout désagrément avec les services fiscaux de la municipalité.

La pratique reste valable pour la nuit. Une fois les journaux rangés et le kiosque fermé, l'espace revient aux « attaquants »¹⁰⁹ de la nuit. La devanture du kiosque cède place à des étals et autres stands souvent mobiles pour prendre la poudre d'escampette en cas de descente impromptue des équipes municipales nocturnes. Charlie est un jeune homme âgé de 30 ans, qui tient une boutique de nuit au lieu-dit carrefour *École publique* à *Deido*. Il accepte d'indiquer le montant de la « bière » qu'il reverse à son « bailleur », soit de 2 000 FCFA¹¹⁰. Au-delà de la sous-location des alentours et de la devanture du kiosque à journaux, ce dernier s'est transformé à mesure que dure la crise en véritable échoppe où l'on trouve toute sorte de produits allant du petit matériel de bureautique (rame de papier, stylo, chemises cartonnées, enveloppes, etc.), aux friandises à grignoter, en passant par des vêtements, chaussures, etc.

Vous savez que la vente des journaux n'a plus la même allure qu'il y a 10 ans. Tellement les ventes ont malheureusement chuté. Donc c'est pour ça que pour s'en sortir, il faut trouver certains moyens de bord, certains moyens d'accompagnement pour combler certains vides¹¹¹, comme le souligne Job, kiosquier au rond-point dit *école publique* à Douala.

¹⁰⁹ Expression qui signifie *débrouillard, vendeur à la sauvette*. Lire Nzesse, Ladislas, *op cit*.

¹¹⁰ Environ 3 euros la semaine, soit 12 euros le mois.

¹¹¹ Entretien avec M. Job Fotié, réalisé le 22 août 2011.



Photographie 1 : vue partielle d'un kiosque

Outre tous ces produits, une imprimante multifonction permet aussi aux clients de M. Job de faire les photocopies des pages de journaux qui les intéressent¹¹² ou de tout autre document, son kiosque étant situé à proximité d'un centre hospitalier, de nombreux établissements scolaires, et de quelques administrations situées à deux minutes de marche. Ce kiosque est aussi désormais un espace où l'on peut trouver un rafraîchissement (alcoolisé ou non), le temps de jeter un coup d'œil sur les titres à la *Une*. La vente de l'eau conditionnée dans des sachets plastiques est aussi l'une des principales sources de recettes, surtout les jeudis, vendredis et samedis. Une des particularités étant que le kiosque est situé à proximité d'une morgue, où des centaines de personnes accourent ces jours là pour des mises en bière ou pour des inhumations au cimetière situé lui aussi non loin. Les jours d'affluence, Job accorde plus d'attention aux clients en quête de collation qu'aux acheteurs de journaux.

Quand Job n'est pas barman dans son kiosque, il est médecin ou pharmacien de circonstance. De fait, son espace sert de point d'approvisionnement pour des potions issues de la médecine locale. Des affichettes publicitaires le mentionnent : « *N'arrachez plus vos dents malades. Produit efficace en vente ici. Moins cher* ». Cette forme de publicité gratuite est agrafée aux journaux, et visible par tous ceux qui passent ou s'arrêtent. Venue par exemple faire des photocopies, une dame s'en retourne finale-

¹¹² Nous reviendrons ultérieurement sur ce point, notamment dans l'analyse des acteurs du kiosque à journaux.

ment avec une sorte de poudre ensachée, dont seul le kiosquier connaît l'origine et la fonction médicamenteuse. Taxé à 10 000 FCFA¹¹³, après de longs moments d'échanges, pour ne pas dire de négociations, le produit est finalement cédé à la dame au prix de 7 500 FCFA¹¹⁴ :

- « *Si ça marche, je vais revenir avec des clients* » dit-elle en partant.
- *Vas-y, tu reviendras me dire, surtout il faut respecter les heures normales* », rétorque le kiosquier.

Tous les kiosques à journaux ne bénéficient pas des mêmes atouts. Ce qui se justifie d'une certaine manière par le fait que chaque « lieu » a ses caractéristiques. La situation du kiosque du *carrefour école publique*, un des principaux lieu de transit de la ville ne peut qu'apporter satisfaction à son tenancier dans un contexte de crise structurelle de cette activité.

Comme nous l'avons indiqué *supra*, le *carrefour école publique* est un des points d'intersection ou transitent des milliers de personnes quotidiennement. C'est donc sans surprise qu'il abrite plusieurs kiosques à journaux. Il suffit par conséquent de traverser une rue pour se retrouver en face de celui que gère Madame Claudine Fotso. Ce dernier jouxte aussi un établissement scolaire : le lycée bilngue. Ce qui lui donne à lui aussi de nombreux atouts au cœur de cette activité sinistrée : parents, personnels administratif du lycée, certains élèves constituent un portefeuille client presque garanti que la tenancière entretient par des relations de convivialité. Au-delà des journaux, le kiosque sert par exemple de point de vente des uniformes de sport pour les élèves du lycée. Ce *business* saisonnier est une source de recette qui permet à Madame Fotso de survivre au marasme de la vente des journaux.

Ces activités « complémentaires », mises en place par les kiosquiers, varient d'un kiosque à un autre. Pour Madame Kam-Shiam à *Ndokoti*, l'offre complémentaire porte sur les accessoires multimédias. À côté des journaux qu'elle distribue, elle a mis en place un service de distribution des produits de l'opérateur public de téléphonie du Cameroun, *Cameroon télécommunication* (Camtel). Ainsi, les offres et services se présentent-ils variés et adaptés au micromarché. Commerce de téléphones, carte de recharge, transfert de crédit (Internet et téléphone), tout ceci permet à lui permet de fournir un

¹¹³ 15 euros.

¹¹⁴ Environ 12 euros.

grand nombre de jeunes *call-boxers*, qui passent leur quotidien à *Ndokoti*¹¹⁵. En effet, le choix de proposer des services téléphoniques est un choix rationnel de la part de la kiosquière. Pour s'approvisionner, les opérateurs du *call-box* doivent quelquefois quitter leur poste, pour se diriger vers des espaces de distribution assez éloignés. D'autre part, lorsque ces services sont à proximité, il faut parfois attendre de longues minutes pour en bénéficier. Compte tenu de tout ceci, le kiosque à journaux vient apporter une offre qui permet aux *call-box* installés à *Ndokoti* de gagner en temps, donc de maximiser les gains. En somme, les *call-box* attirent une clientèle qui contribue à l'augmentation du chiffre d'affaires du kiosque à journaux.

Les activités connexes sont donc partie intégrante de la stratégie de survie des kiosques menacés de disparition dans leur identité première : la vente de journaux.

Les stratégies de valorisation des journaux

Les vendeurs de journaux de la ville de Douala ont un problème, ils visent l'augmentation des taux de commission tout simplement parce qu'il y a méventes et ils voient leurs revenus baisser. Nous les avons reçus après qu'ils aient brandi le préavis de grève et leur avons expliqué que la perte des ventes sur la presse locale est un phénomène mondial, qu'il faudrait plutôt qu'on pense à comment faire pour développer les ventes qui ont un impact sur la commission. Eux, ils veulent simplement qu'on passe la commission de 15 à 20 % sur la presse étrangère et de 20 à 25 % sur la presse locale.

Ainsi analyse Amadou Nsoufon, suite à une grève menée par les vendeurs de journaux en 2013. Le point qui fait problème est le revenu des vendeurs de journaux. La question de la répartition des parts entre les différents acteurs qui interviennent dans l'économie de la presse écrite, n'est pas nouvelle. Il s'agit d'un problème connu par tous les acteurs avertis et qui, sans cesse, est remis sur le devant de la scène. Afin que le lecteur ne se sente pas étranger au contexte, qu'il nous soit permis quelques rappels. Le réseau de la presse écrite est constitué de plusieurs acteurs qui

¹¹⁵ Situées en bordure de route et dans les carrefours de nos villes, les *Call-box* désignent de petites table-comptoirs munies de parasols et portant des prix, derrière lesquelles de jeunes gens sont assis. Il s'agit de cabines téléphoniques miniatures, d'où se pratiquent les appels sur téléphones mobiles. Pour plus détails, lire : Segnou, Etienne, « Le « Call-Box », une activité en plein essor au Cameroun », article disponible sur www.lejournalinternational.fr, consulté le 29 avril 2017.

interviennent, de la production à la commercialisation. Mais nous retiendrons ici les rouages essentiels : les éditeurs, le distributeur, et les diffuseurs ou kiosquiers. Afin d'éviter toute ambiguïté, il est indispensable de noter que les kiosques ne sont pas l'unique dispositif de diffusion des journaux. Ils se sont néanmoins imposés comme les plus importants dans le circuit de vente de la presse écrite. Au Cameroun, les éditeurs de journaux se chargent de la production et de l'impression. La plupart ne disposent pas de leurs propres imprimeries. À l'exception de *Cameroon-Tribune*, *Le Jour*, *La Nouvelle Expression*. Le manque d'autonomie dans le circuit d'impression, les défaillances du service de distribution sont cause de retards dans l'arrivée des journaux sur les points de vente. Il n'est par rare qu'en fin d'après-midi, des quotidiens qui ont vocation à paraître le matin ne soient toujours pas disponibles dans les kiosques qui à leur tour doivent organiser leur travail.

Une fois le journal en kiosque, se pose le problème de la répartition des gains des acteurs de la chaîne de production. Autrement dit, que gagne chacune des parties concernées ? Le désintéressement est fait en deux étapes. La première est assurée entre les éditeurs et le distributeur qui était *Messapresse* au moment de la rédaction de ce travail. Pour un exemplaire de journal vendu en kiosque au prix de 400 FCFA, l'éditeur du journal gagne 55 %, soit 220 FCFA et le second 180 FCFA, représentant 45 % du prix du journal. Les éditeurs dénoncent cette part du distributeur qu'ils jugent exorbitante, et ressemblant à une véritable arnaque. Le distributeur allègue lui du très mauvais état des moyens de communication qui l'oblige à des dépenses élevées pour amener les journaux à destination¹¹⁶.

Les kiosquiers, quant à eux, dépendent de lui. D'après les clauses, il leur reverse 80 FCFA, soit 20 % par journal vendu. Répartition qui fait elle aussi polémique, les kiosquiers se disant eux-aussi floués, notamment dans ce contexte de crise où ils multiplient ingéniosité pour ne pas mettre la clé sous le paillasson. Le distributeur dénonce les mauvaises pratiques des kiosquiers qui préfèrent parfois mettre le journal (presse nationale et internationale) en location auprès des lecteurs moyennant 100 FCFA aux heures ouvrées¹¹⁷. Le lecteur peut l'emporter ou le lire sur place, selon la proximité

¹¹⁶ Des tensions qui ont amené *Messapresse* à suspendre la distribution des journaux en 2017, estimant que l'activité n'était plus rentable.

¹¹⁷ Soit environ 0.15 centimes d'euros

qu'il entretient avec le vendeur¹¹⁸. En louant un journal, le kiosquier obtient une marge de bénéfice supplémentaire. Certains jours, en fonction de l'actualité, la location peut rapporter jusqu'à 5 000 FCFA¹¹⁹, sans compter les photocopies de quelques pages ou du journal tout entier. Il s'agit d'un service occasionnel. La demande est forte lorsque des communiqués officiels, annonçant différents concours d'entrée dans de grandes écoles, sont diffusés. La promulgation des résultats desdits concours correspond aussi à une autre période de forte demande de photocopies. En pareille circonstance, les photocopies sont effectuées à l'avance, agrafées, puis mises en vente par le kiosquier.

À Nkongsamba, ville située à 138 km de Douala, l'homme, que nous avons affectueusement surnommé « papa Tatcha », est kiosquier en activité depuis de longues années. Pour lui, les informations ayant trait à la politique sont particulièrement rentables, ce même après des décennies. De ce fait, il n'hésite pas à photocopier les pages du journal qu'il revendra plus tard : « *Lorsqu'un journal parle d'un homme politique par exemple, je photocopie la page. Des mois ou des années plus tard, il y a toujours des personnes qui viennent rafler toutes mes photocopies* », explique-t-il. Au regard de ce qui précède, les photocopies des articles de presse contribuent efficacement à accroître les revenus des kiosquiers. En plus du distributeur, les éditeurs, qui ne sont pas ignorants de cette pratique, ne manquent pas eux-aussi de la dénoncer. La photocopie ou la location

(...) met en péril tous les efforts déployés au sein des rédactions pour la conception et la mise en forme des articles de presse. Difficile dans ce contexte de récolter les fruits de l'effort de ces techniciens qui, au prix de leur sommeil, œuvrent chaque nuit pour assurer au peuple camerounais une information dans les délais¹²⁰.

Certains comme Benjamin Zebaze, directeur de publication du quotidien *Ouest Littoral* essayent de comprendre et de justifier. « *Dans un pays où les gens sont pauvres, sortir 400 FCFA pour acheter un journal, ce n'est pas facile* ». Il reconnaît néanmoins que le travail journalistique contribue au bon-

¹¹⁸ La partie consacrée à l'analyse des acteurs du kiosque à journaux aborde en détails ce point.

¹¹⁹ Plus de 7 euros.

¹²⁰ Reportage de Fotso, Henri et Diaffi, Guy Michel, « Cameroun : la « Titrologie » fait chuter le marché de la presse », disponible sur www.agenceaic.net, consulté le 30 avril 2017.

heur du distributeur, des kiosquiers et des populations, au détriment de ceux-là mêmes qui le conçoivent.

Pour les vendeurs de journaux, l'activité ne se limite pas seulement au commerce de l'actualité. Les journaux parus antérieurement sont un précieux sésame. Du fait de leur rareté, ils sont vendus à prix d'or. Les kiosquiers disposent dans leur espace de travail des fonds de journaux anciens. En cela, ils se rapprochent des archivistes, car ils assurent la conservation de ces documents historiques que constituent les journaux. Justement, d'après les professionnels de l'archivage, un document est un document d'archives dès sa création. À ce titre, les documents d'aujourd'hui constituent demain les matériaux de l'histoire. C'est en cela que les anciens numéros, invendus hier, deviennent pour les kiosquiers une source de rentabilité. Le retour des journaux invendus est l'un des principes qui régissent l'organisation du travail entre les kiosquiers et le fournisseur *Messapresse*. Cependant, les kiosquiers ne manquent pas de conserver quelques exemplaires qui vont constituer des fonds d'archives. Ces derniers sont donc remis en vente lorsque des clients en font la demande, et dans ce cas, le prix du journal est revu à la hausse, ce en fonction du temps déjà passé dans les tiroirs du vendeur. Autrement dit, plus le numéro recherché devient ancien, plus le prix du journal augmente. Ce principe n'est inscrit nulle part. Pourtant, il s'applique, plus ou moins aisément.

Les demandeurs semblent ne pas s'intéresser au prix, dès lors qu'ils peuvent obtenir les informations qu'ils recherchent. Le prix du journal peut ainsi doubler, voire aller au-delà. Mais cette fluctuation du prix tient toutefois compte du statut du demandeur. Au Cameroun, on sait très bien distinguer, à partir de certaines caractéristiques sociales, les « *gros poissons* » des « *attaquants* »¹²¹. Ainsi, le kiosquier n'appliquera pas les mêmes tarifs, lorsqu'il s'agit par exemple d'un client qui, derrière la vitre de sa « *bougna*¹²² », demande à avoir un numéro d'un quotidien paru il y a trois ou quatre jours déjà. Ce fut le cas au kiosque de M. Fotié Job où un jeune homme s'arrête et engage une conversation avec le vendeur : « *Le client : bonjour je cherche le Cameroon Tribune de mardi qui a l'offre de marché. Nous sommes alors vendredi. En quelques secondes, le vendeur retrouve le numéro du*

¹²¹ Les *gros poissons*, le terme fait référence aux riches, qui souvent sont considérés comme des individus au-dessus de la loi. Le terme *attaquant* signifie les *débrouillards*, les *sans-emplois*, etc.

¹²² Voiture, automobile. (Vraisemblablement, ce terme serait une altération de *bagnole*). lire, Nzesse, Ladislas, « Vitalité de la langue française au Cameroun », *op cit*.

journal demandé et le remet au client. Après quelques minutes de consultation du journal, le client n'est pas satisfait. En fait l'information recherchée ne se trouve pas dans ce journal-là. Embarrassé, le jeune homme nous invite du regard à l'aider. Après quelques minutes de recherche, l'information est retrouvée dans l'un des journaux. La facture tient compte à la fois des consultations faites sur place, mais également du fait qu'il s'agit d'un ancien numéro. Le client est donc invité à payer le journal recherché au prix de 600 FCFA, soit un surplus de 200 FCFA par rapport au tarif normal.

A Nkongsamba qui n'échappe pas au problème que pose la distribution de la presse, les journaux arrivent avec un retard de deux à trois jours. Ce qui a conduit le kiosquier Tatcha à s'intéresser d'avantages aux « archives ». Il passe ses journées à vendre de vieux journaux. Des dizaines de vieux numéros de journaux, parfois datant de près de dix ans, sont entassés dans chaque recoin du kiosque. L'affaire semble rapporter. « *Avant-hier j'ai vendu un numéro de Cameroon Tribune qui date de 1974 à 32 000 FCFA*¹²³ », révèle M. Tatcha.

Il confie par ailleurs qu'il maîtrise parfaitement toutes les informations contenues dans les journaux qu'il vend, particulièrement les informations ayant trait à la politique. Le kiosquier se mue alors en documentaliste. À la lumière de ce qui précède, les « archives » constituent une source de renforcement de revenus pour les vendeurs de journaux. Lorsque ces vieux journaux ne sont pas vendus et que les quantités deviennent importantes, ils sont refourgués aux petits commerces pour servir de papier emballage.

Cette option est réservée généralement à certains commerces qui utilisent les papiers journaux pour emballer leurs produits. Cette fois, les journaux ne sont plus vendus pour leur valeur informationnelle, mais plutôt pour la valeur d'usage en tant que contenant. Leurs feuilles assez larges sont prisées par les vendeurs de vins. Ces derniers achètent de vieux journaux auprès des kiosquiers. En effet, il s'agit plus pour les vendeurs de journaux de se débarrasser de la matière qui, bien souvent, obstrue l'accès au kiosque. Ils revendent donc ces vieux journaux par dizaines. Ainsi, le kiosquier livre à ses « collègues » commerçants 10 journaux au prix de

¹²³ Environ 50 euros, alors qu'un exemplaire était vendu au prix de 40 Frs CFA (0.061 centimes d'euros) en 1974, 50 FCFA (0.076 centimes d'euros) en 1979, et 400 Frs CFA (0.61 centimes d'euros) à ce jour. Lire l'article « Cameroun : À la rencontre de Tatcha, premier vendeur de journaux à Nkongsamba », article disponible sur www.bonaberi.com, consulté le 12 avril 2017.

1500 FCFA¹²⁴. Ce qui lui permet, à certaines occasions où la demande est assez grande, d'enregistrer des rentrées comptables importantes. Les bou-tiquiers achètent également les vieux journaux qui servent à emballer des produits consommables, tels que du pain. L'interdiction récente des embal-lages plastiques non biodégradables contribue fortement à l'utilisation des papiers de journaux. Ce qui les rend de plus en plus rares.

Conclusion

En somme, il a été question tout au long de cet exposé de considérer le commerce des journaux comme une activité constituante de la chaîne éco-nomique de la presse écrite au Cameroun. Cette dernière connaît des diffi-cultés de divers ordres. Les conditions de production inadaptées plombent sa qualité. Les mêmes difficultés entravent les circuits de distribution. Une crise qui laisse libre cours au développement de pratiques de survie (locati-on, photocopie) qui contribue à la précarisation continue du secteur. Une observation de cette crise à partir de l'espace du kiosque est à cet égard signifiante pour qui veut comprendre ce qui s'y joue, ainsi que les logiques d'acteurs qui s'y déploient. Une économie de la presse à partir du kiosque à journaux permet une approche micro structurelle du marasme qui frappe le champ de la production et de la diffusion de l'actualité journalistique au Cameroun. Il ressort qu'en fonction de sa localisation, le kiosque à jour-naux est aujourd'hui un espace polyvalent où les tenanciers jouent plu-sieurs rôles. Leur activité est de moins en moins dépendante de la vente des journaux, et se cristallisent sur d'autres sources de revenus (vente de boissons, vêtement, médicaments, sous-location de l'espace, etc.). Ces stra-tégies de survie sont révélatrices des logiques de résistance à la crise. Que celles-ci soient légales ou non, pour les kiosquiers, c'est la fin qui justifie les moyens. Un kiosque ne se réduit plus à la simple transaction, qui consiste pour lui à donner un vendre un journal et à recevoir en contrepartie de l'argent. Il intègre désormais une dimension relationnelle qui permet éga-lement au kiosquier de survivre. Et, lorsque le kiosque à journaux parvient à survivre malgré les aléas du quotidien, ce sont de nombreux habitants de la ville qui y trouvent un espace de vie. Autrement dit, le kiosque à jour-naux est, au-delà des enjeux économiques, un espace de communication, où se déploient différents acteurs.

¹²⁴ Environ deux euros et cinquante centimes.

Références bibliographiques

- Atenga, T., *Cameroun, Gabon : la presse en sursis*, Paris, Muntu, 2007, 276 p.
- Djimeli, A., « Le journalisme camerounais à l'épreuve de la précarité », in Atenga, T., Madiba, G. (dir.), *La communication au Cameroun. Les objets, les pratiques*, Paris, Archives contemporaines, 2012.
- Hannerz, U., *Explorer la ville*, Paris, Minuit, 1983, 432 p.
- Leroy, F., *Les stratégies de l'entreprise*, Paris, Dunod, 2004, 128 p.
- Madiba, G., « Le journalisme au Cameroun : logiques de débrouillardise d'un territoire professionnel en chantier » in Atenga, T., Madiba, G. (dir.), *La communication au Cameroun. Les objets, les pratiques*, Paris, Archives contemporaines, 2012.
- Nzesse, L., « Vitalité de la langue française au Cameroun », *Africultures*, n° 60, juillet-septembre, 2004, pp. 162-166.
- Tatchim, N., « Le journalisme camerounais et ses objets subalternes : l'exemple de la conservation du patrimoine », in Atenga, T., Madiba, G. (dir.), *La communication au Cameroun. Les objets, les pratiques*, Paris, Archives contemporaines, 2012.

Webographie

- Fotso, H., Diaffi, G. M., « Cameroun : la "Titrologie" fait chuter le marché de la presse ». disponible sur www.agenceaic.net, consulté le 30 avril 2017.
- Laswell, P., « Cameroun : À la rencontre de Tatcha, premier vendeur de journaux à Nkongsamba », article disponible sur www.bonaneri.com, consulté le 12 avril 2017.
- Segnou, E., « Le "Call-Box", une activité en plein essor au Cameroun », article disponible sur www.lejournalinternational.fr, consulté le 29 avril 2017.

Journaux

- *Cameroon-tribune*, n° 10735/6934 du mercredi 10 décembre 2014.

Chapitre 16

L'information générale dans les sites web camerounais francophones : production et enjeux éditoriaux

Manuela Heuchou

Université de Grenoble

Depuis les années 2000, les Camerounais de la diaspora promeuvent des sites Internet qui génèrent leurs propres contenus ou reprennent ceux de la presse nationale (Wongo Ahanda, 2015). D'après Manga Edimo (2010, 2014), la rumeur sur le décès du président du Paul Biya constitue « un déterminant historique » dans l'activité politique et informationnelle des diasporas camerounaises dans l'univers Internet. Ce travail se propose d'étudier les logiques de création, de production, ainsi que les enjeux éditoriaux et de consultation de ces plateformes. Au-delà, nous nous intéressons aussi aux sujets qui sont les plus traités et commentés sur ces sites. Cette recherche postule Internet non plus comme une simple plateforme, mais comme une institution qui remplit certains besoins et fonctions. Notre démarche s'inscrit donc dans la tradition des travaux structuro-fonctionnalistes. Les paradigmes de *l'agenda building* (Moumouni, 2003) et/ou construction de l'actualité (Esquenazi, 2002 ; Charaudeau, 1997, 2011) constituent son socle théorique. L'analyse de contenu porte sur un corpus comprenant les titrilles publiés du 15 janvier 2014 au 15 janvier 2015 sur les sites Web *camer.be* ; *cameroon-info.net* ; *journalducameroun.com* ; *camer-post.com* ; *camer24.com* ; *njanguipress.com*. L'analyse a été complétée par des entretiens approfondis avec les promoteurs de ces sites.

Le choix des thématiques : factuelles, diagnostiques ou sensationnelles ?

Durant notre période d'observation, nous sommes parties du principe de pics événementiels de Ringoot et Maingueneau. Il paraît plus opérant

pour tout sujet d'information à analyser d'élaborer des sous-corpus à l'instar des titres et des premières pages ; de prendre en considération le classement en rubrique, de distinguer le traitement par les genres et d'observer les sources mobilisées et les modes de citations. Les sites Web camerounais d'informations générales ont une forte tendance à développer des discussions et même des polémiques autour des sujets politiques. Des sujets, tels que l'évocation de *Paul Biya*, *l'opération épervier*, *le football*... le confirment. Nous pouvons l'expliquer, d'une part par les publications dans leurs différentes rubriques, d'autre part par la récurrence de l'apparition de certains mots dans leurs différentes titrailles. Les faits politiques reflètent la couverture de l'actualité au Cameroun, d'après les sites qui forment notre corpus. Une couverture dominée entre janvier 2014 et janvier 2015 par « Boko Haram », « l'Opération épervier » et « Paul Biya », le président camerounais au pouvoir depuis novembre 1982. Les équipes rédactionnelles des sites Web camerounais ont construit leur actualité autour de « Boko Haram », cette secte terroriste propagandiste est responsable aujourd'hui de la mort de plusieurs milliers de personnes dans l'Extrême-Nord du Cameroun telles que l'illustrent les titrailles ci-dessous :

- Pour *Camer.be* :

« attaque de Boko Haram, 19 mai 2014 ;

– Un solda tué dans une embuscade Boko Haram, mai 2015 ;

– Le bilan des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord, 30 août 2014 »...

- Pour *Cameroon-info.net* :

« Ce n'est pas le Boko Haram qui va dépasser le Cameroun, 02 août 2014

– Appel du CRESPOL à la diaspora camerounaise pour une lutte contre Boko Haram et tous les mouvements adeptes de la civilisation du sang, de l'obscurantisme et de la terreur, janvier 2015 »...

Boko Haram construit l'agenda des sites d'information camerounais sur le Web au sens de Moumouni (2003). *L'agenda building* entendu comme « une construction sociale de l'actualité ». Quand le sujet n'est pas simplement informationnel, il provoque des polémiques. Ce phénomène s'observe par les titrailles, telles que :

- Pour *camer.be* :

– Cameroun – Boko haram : les masques tombent, 23 août 2014 ;

– Cameroun – terreur de Boko haram : le silence étrange de l'élite, 24 mai 2014 ;

– Boko Haram a recruté des centaines de jeunes camerounais à l'Extrême-Nord du pays, 28 mai 2014 ;

– Lutte Contre Boko Haram, hommage aux forces armées camerounaises, 15 janvier 2015 ;

– En hommage aux soldats tombés sur le champ d'honneur au Cameroun : une marche républicaine contre Boko Haram, 13 janvier 2014.

- *Pour Cameroun 24.net :*

Lutte Contre Boko Haram : Cameroun, huit soldats disparus dans les combats contre Boko Haram, 30 Décembre 2014 ;

– Lutte Contre Boko Haram : Une quarantaine de morts dans des affrontements Boko Haram-Armée camerounaise, APA, Lundi le 29 décembre 2014...

Cependant, nous notons tout de même que, bien que Boko Haram constitue d'abord une menace pour le peuple camerounais, il n'en demeure pas moins que certains articles tendent à démontrer que c'est une secte n'ayant pour objectif que de déstabiliser le pouvoir en place, son gouvernement et par conséquent son président Paul Biya.

- *Pour Cameroun24.net :*

Lutte Contre Boko Haram : Réponse du gouvernement aux attaques dirigées contre le dispositif légal de la répression des actes de terrorismes au Cameroun, octobre 2014 ;

– Lutte Contre Boko Haram : Idriss Déby à la manette, Paul Biya en spectateur, 21 Octobre 2014 ;

– Lutte Contre Boko Haram : Mincom appelle à la responsabilité de la presse dans la lutte contre Boko Haram, 25 septembre 2014 ;

– Lutte Contre Boko Haram : Cameroun-Boko Haram : Le maire de Fotokol aux arrêts Salomon Kankili, 29 septembre 2014 ;

– Paul Biya limoge des officiers de l’armée
« complices » de Boko Haram, juillet 2014 »...

- Pour *Cameroon-info.net* :
 - « Cameroun-Boko Haram : De la secte à la rébellion armée, 9 septembre 2014 ;
 - Cameroun-Boko Haram : Comment Paul Biya gère la crise avec la France, 10 septembre 2014 ;
 - Le RDPC entre en guerre contre Boko Haram, 6 novembre 2014 ;
 - Le RDPC entre en guerre contre Boko Haram, 3 novembre 2014 ;
 - Cameroun – Lutte Contre Boko Haram : Les imams et dignitaires musulmans se rangent derrière Paul Biya, 7 novembre 2014 »...

Certains articles laissent flotter le soupçon d’une possible idée et/ou théorie du complot quant au traitement de l’actualité relative à « Boko Haram ». Cela s’observe déjà au niveau des titrailles comme :

- Pour *Cameroon-info.net* :
 - « La France dément toutes rumeurs de conspiration avec Boko Haram contre le Cameroun, 2 septembre 2014 ;
 - Cameroun-Lutte Contre Boko Haram : Où est le chef des armées ? 29 août 2014
 - Cameroun-Boko Haram : La thèse du complot nordiste, 28 août 2014 »...
- Pour *camer.be* :
 - « Cameroun – affaire Boko Haram : un vaste complot visant à déstabiliser le Cameroun éventré ;
 - Cameroun : Dr Vicent-Sosthène FOUDA du Mouvement Camerounais Pour la Social-Démocratie Cameroun, Boko Haram : complot et déstabilisation ;

– Cameroun, Boko Haram : les masques tombent, 23 août 2014. »...

- Pour *cameroun24.net* : « Boko Haram : l'armée camerounaise enquête l'enrôlement monnayé de 84 enfants, 22 décembre 2014 »...

D'autres polémiques telles que l'inertie et/ou l'incompétence du gouvernement camerounais face à « Boko Haram » sont présentes.

- Pour *Cameroon-info.net* :
 - « Malgré sa détermination, le Cameroun ne peut pas tenir tout seul dans cette guerre asymétrique contre Boko Haram ;
 - Cameroun-Lutte Contre Boko Haram : Paul Biya réorganise son dispositif sécuritaire, 15 août 2014 ;
 - Lutte Contre Boko Haram : Issa Tchiroma prône une synergie entre le Cameroun et le Nigeria pour plus d'efficacité ;
 - Cameroun – Guerre contre Boko Haram : Paul Biya fuit le front de l'Extrême-Nord, 16 septembre 2014 ;
 - Cameroun – communiqué de presse : Libération de 15 otages camerounais enlevés à l'Est du Cameroun, 26 novembre 2014 ;
 - Précieux coup de pouce de l'Allemagne contre Boko Haram, 19 novembre 2014...
- Pour *camer.be* :
 - Lutte Contre Boko Haram : Guerre dans le septentrion : le général René Claude Meka bat retraite, 25 octobre 2014 ;
 - le gouverneur accusé d'incompétence dans la lutte contre Boko Haram, 18 avril 2014 ;
 - Cameroun – terreur de Boko Haram : le silence étrange de l'élite nordiste, 24 mai 2014 ;
 - Boko-Haram a recruté des centaines de jeunes Camerounais à l'Extrême-Nord du pays, 28 mai 2014 ;

– le Cameroun fait état d'un lourd revers subi par Boko Haram à Kolofata ...

- Pour *cameroun24.net* :

Lutte Contre Boko Haram : Le Tchad prêt à aider activement le Cameroun, 15 janvier 2015 ;

– Lutte Contre Boko Haram : Accrochages entre l'armée camerounaise et Boko Haram dans le Nord, 17 octobre 2014 ;

– Lutte Contre Boko Haram : Boko Haram : la France appelle à une coordination militaire du Nigeria avec le Niger, le Tchad et le Cameroun La Voix de l'Amérique, 16 décembre 2014 ;

– Des Camerounais pessimistes au sujet d'un cessez-le-feu entre le Nigeria et Boko Haram ; 25 Octobre 2014...

- Pour *Cameroon-info.net* : « Cameroun-Boko Haram Stigmatisation des Nordistes : Cavaye Yeguié Djibril, l'instigateur. »

La couverture des événements est principalement axée sur la personne de Paul Biya et par ricochet sur ses actions. Les différentes titrailles ci-dessous en sont des exemples :

- Pour *camer.be* :

« Cameroun : Paul Biya, de la paix à la peine de, terrorisme, Paul Biya prend d'assaut le Cameroun

– le Monarque Biya et les personnes âgées du Cameroun ;

– Cameroun : Boko Haram est là, conséquence de l'idéologie laxiste du régime du renouveau ;

– Cameroun-lois liberticides : Monsieur Paul Biya, n'ouvrez pas la porte de l'enfer au Cameroun »...

- Pour *cameroon-info.net* :

« Cameroun : Paul Biya vient de signer un nouveau décret pour révoquer un magistrat ;

- Cameroun – Actes présidentiels : Paul Biya promulgue la loi anti terrorisme dans l'indifférence totale ;
- Cameroun – An 32 du renouveau : La base prend le pouvoir ;
- Cameroun – 32 ans de règne de Paul Biya : L'opposition camerounaise reconnaît sa part de responsabilité ;
- Paul Biya réunit ses ministres en urgence dans un parfum de remaniement
- 2014 Cameroun-Jacques Fame Ndongo : "32 ans de pouvoir pour Paul Biya, c'est pas trop" » ;
- Cameroun – Succession de Paul Biya, présidentielle 2018, armée, RDPC ;
- Gouvernance : Le jeu trouble d'international Crisis Group ;
- Cameroun : Après Paul Biya, l'ONU salue la bravoure des militaires camerounais ;
- Malgré sa détermination, le Cameroun ne peut pas tenir tout seul dans cette guerre asymétrique contre Boko Haram ;
- Cameroun : Présentation des Vœux de Nouvel An 2015 à Paul et Chantal Biya.

L'événement aura lieu comme de tradition au Palais de l'Unité à Yaoundé cette semaine »...

La couverture médiatique des sites Web camerounais d'informations générales serait donc dominée en partie par la politique et la personne qui l'ordonne depuis plus de 37 ans en la personne de Paul Biya. Pour reprendre les propos analytiques d'Atenga (2013 : 29).

L'enjeu central de tout système politique est la question de l'allocation des ressources et des valeurs disait déjà Easton. Si cela est vrai en régime démocratique, ça l'est plus encore en contexte autoritaire ou patrimonial. Dans un tel système, la compétition pour les ressources est beaucoup plus directe. L'accès à l'État conditionnant l'accès immédiat aux ressources économiques, les ressources économiques et les ressources politiques

elles-mêmes devenant presque interchangeables. Le pouvoir donnant accès à la richesse comme la richesse au pouvoir. Ce qui fait souvent de celui qui le détient, la figure incontournable des autres interactions sociales.

Au Cameroun, Paul Biya l'est depuis le 06 novembre 1982. Il meuble les conversations, hante les imaginaires de millions de ses compatriotes. Une littérature tant hagiographique que pamphlétaire a déjà abondamment décrit son rôle « messianique » ou « néfaste » dans le système politique camerounais. Une tendance que nous avons eu également eu la possibilité d'observer dans ces sites d'informations générales étudiés. La prépondérance des sujets et d'articles politiques s'y référant ne viendra en aucun cas le démentir. Paul Biya et son épouse, leur progéniture ou encore leur parti et gouvernement occupent une place non négligeable de l'actualité politique de ces sites Internet.

Le sujet de *l'opération épervier* occupe lui aussi une place conséquente dans l'actualité camerounaise sur Internet. C'est une opération au cours de laquelle tous les mauvais gestionnaires de la chose publique sont emprisonnés. Les principales causes sont très souvent les détournements de deniers publics. Cela donne donc lieu à des formulations de tirailles telles :

- Pour *cameroun24.net* :

- « Opération Épervier : Kondengui, la misère et le luxe derrière les barreaux, 15 janvier 2015 ;

- Opération Épervier : Essimi Menye rattrapé par le scandale de 9 milliards, 15 Janvier 2015 ;

- Opération Épervier : Tribunal criminel spécial : Les dossiers en souffrance Charles-Olivier, 30 décembre 2014 ;

- Opération Épervier : Cameroun : plus de 2 milliards FCFA recouvrés auprès de détourneurs de deniers publics, APA, le vendredi 26 décembre 2014 ;

- Opération Épervier : Cour Suprême : Mvondo Evezo'o, L'homme qui met Titus Edzoa en prison Eitel Elessa Mbassi, 23 décembre 2014 »...

- Pour *Camerpost.com* :

- « Opération Épervier : Cameroun – Opération Épervier : La détention de Charles Metouck prorogée, 15 mai 2014 ;

– Cameroun – Opération épervier : Comment ils ont recouvert la liberté ;

– Combien coûte l’Opération épervier au contribuable, 08 avril 2014 ;

– *Cameroun – Opération épervier : Cameroun Affaire Bapès Bapès : Essimi Menye et Alamine Ousmane cités comme témoins 03 avril 2014 ;*

– *Opération épervier : Louis Bapès Bapès libéré après une nuit en prison 02 avril 2014 »...*

- Pour *Camer.be* :

« Opération épervier Acte 3 : le ministre Bapes Bapes aux arrêts, 1er avril 2014 ;

– Opération épervier : que cache l’arrestation du ministre Bapes Bapes ? 1er avril 2014 ;

– Opération épervier. Atangana Mebara toujours interné à l’hôpital général. Florette Manedong. 4 juin 2014 ;

– Cameroun – opération épervier : Etonde Ekotto porte plainte contre le Cameroun, juillet 2014 ;

– Opération épervier : Laurent Nkodo dans le viseur de la justice pour 2 milliards de francs, 20 octobre 2014 ;

– Opération épervier. Pourquoi Biya doit mettre un terme aux arrestations. Biaga Chienku Magnus, 17 Novembre 2014 »...

À travers une telle évocation de l’actualité politique, nous pouvons observer quelques représentations et mêmes idéologies des responsables de ces sites. Le sujet de *l’opération épervier*, l’inamovibilité de *Paul Biya* au pouvoir depuis 37 ans, les tripatouillages durant les élections, les *détournements de fonds*, la corruption... sont autant d’éléments à partir desquels les responsables des sites Web camerounais d’informations générales construisent leurs argumentaires. Le faible traitement des questions économiques pour un pays dit « émergeant » ne peut que susciter des interrogations, on ne peut plus légitimes, chez le lecteur de ces sites. Car même si la notion de développement paraît dans le traitement de l’information, il n’en demeure pas moins que les mentions d’économie, de PME, d’agriculture, matières

premières, véritables gages de développement sont très partiellement effleurées. À quoi serait dû ce faible intérêt pour la chose économique ?

Les acteurs de ces sites se comportent comme si leur leitmotiv était uniquement d'écrire « *en première page, (...) en anticipant les attentes des lecteurs qui se demandent : que s'est-il passé aujourd'hui, que devrais-je savoir en tant que citoyen, membre de ma communauté ?* ». Ils ne semblent pas se soucier du volet économique. Alors que dans *the Power of News*, Michaël Schudson, fait comprendre qu'une attente des lecteurs est aussi de retrouver dans les pages économiques des informations pouvant répondre aux questions suivantes « *que s'est-il passé dans le monde aujourd'hui que je devrais connaître en tant qu'actionnaire pour préserver ou améliorer mes intérêts financiers ?* ». L'on dirait donc que pour les acteurs camerounais du secteur de l'information, le journalisme économique occupe toujours une curieuse place : longtemps dédaignée et méprisée au sein de la profession elle-même (Riottort, 2006). On peut donc légitimement se demander si ces acteurs procèdent délibérément au choix de ne pas mettre le journalisme au service de l'économie ?

Qu'en est-il de la couverture sociale ? La thématique du sport, notamment du football, est traitée, l'on dirait comme « l'opium du peuple » pour reprendre un adage camerounais [emprunté au marxisme]. Le phénomène s'observe avec la cristallisation des consciences sur la personne de Samuel Eto'o et la responsabilité de la FECAFOOT dans le mal-être de l'équipe nationale, les *Lions indomptables*. Les rédacteurs en chef des sites Web camerounais d'informations générales vont plus loin lorsqu'ils informent les publics de toutes les magouilles, malversations financières s'agglutinant autour de l'instance sportive qu'est la FECAFOOT. Rares sont les sites qui abordent d'autres sujets, relatifs à d'autres disciplines sportives ou révélant l'évolution d'autres compatriotes dans des championnats étrangers ou à l'international. Nous en sommes donc venus à nous interroger sur les raisons de ce choix délibéré de ne dénoncer que les dysfonctionnements sociétaux, *l'entropie*, diraient les systémiciens.

Les productions dans les sites Web camerounais d'informations générales : quelles valeurs informationnelles ?

Même s'il est vrai que les sites Web d'informations générales à la suite des médias classiques sont proposés en hérauts de la liberté en question, il est aussi vrai que la communication se trouve aujourd'hui plus que jamais

au centre des stratégies. Les journalistes et/ou acteurs du champ médiatique sont-ils « manipulateurs » ou « manipulés » ? Cette question prend ancrage dans les conclusions des travaux de Chauradeau (2003, qui explique que :

[...] L'on peut dire que les médias, en tant qu'ils sont les ordonnateurs de la mise en scène de l'information, sont autant agent manipulateur que patient manipulé. [...] Un manipulateur, [...] pas toujours volontaire, car c'est davantage par des effets indirects que s'exerce cette influence. S'il y a action des médias sur l'opinion publique ce n'est pas tant du fait de la transmission d'un savoir ou de la façon d'analyser un problème, que du fait du surgissement même de ce problème. Aux événements qui surgissent dans l'espace public s'ajoutent les événements créés par les médias. Dès lors, on ne pourrait plus reprocher à cette machine de déformer l'information, de créer et amplifier la rumeur, voire d'être mensongère, puisqu'elle ne ferait que construire son propre événement. Lavée d'un premier soupçon de manipulation (elle ne peut déformer puisqu'elle-même construit), elle se trouve entachée d'une plus grande intention manipulatoire puisqu'elle crée un événement qui lui est propre, tout en le proposant comme reflet de ce qui se passerait réellement dans l'espace public. L'information résulte donc de la conjonction entre l'« événement brut » qui se produit dans l'espace public et l'« événement construit » par les médias selon une activité qui consiste à le mettre en scène tout en prétendant rendre compte de la « réalité ». De ce fait, tantôt l'« événement brut » et l'« événement médiatique » se confondent, tantôt l'un prend le pas sur l'autre [...].

Les sujets que nous présentent les auteurs des sites Web camerounais peuvent-ils encore être considérés en termes de fiabilité et de neutralité, comme le discuterait systématiquement un constructivisme radical ? Le contexte critique de crise et/ou de précarisation dans lequel ils évoluent, n'altèrent-ils pas les jugements ou n'orientent-ils pas le choix de l'actualité à transmettre ? Avec des avancées technologiques telles que chacun peut désormais devenir rédacteur en chef d'un site Web d'informations, quel crédit peut-on accorder aux contenus dès lors qu'est abordée la question du rapport de ces producteurs de sites à leurs sources ?

Nous partageons l'idée de Charadeau (2003) selon laquelle, l'événement médiatique est constitué de trois lieux de production de sens : le lieu de construction, le lieu de production et le lieu d'interprétation /de réception. En cela repose le concept de co-construction médiatique. À ce titre, nous pensons que pour notre cas d'espèce, étudier d'une part la vision éditoriale des responsables des sites Web camerounais d'informations générales

s'avère incontournable, en vue d'en ressortir les conditions de production et de co-construction des événements. D'autre part, il nous sera possible d'observer des indices de leurs différents lieux d'interprétations.

Vision éditoriale des promoteurs : lecture critique de leur travail

Même si la réception conserve *in fine* un large pouvoir d'interprétation, les médias, quels qu'ils soient, peuvent influencer sur le niveau d'information des populations, à partir de leur façon de transmettre les informations, en remettant en question leurs connaissances et la façon dont ces populations perçoivent et/ou raisonnent. En tant que vecteurs par excellence de l'information, les médias contribuent très souvent à construire la réalité. En d'autres termes, les médias dans leurs agissements essaient de construire ce qu'ils appellent « la réalité ».

Nous pensons avec Derville (2013) que le processus de construction de la réalité par les médias s'opère entre autres par le phénomène de cadrage des débats publics. C'est-à-dire que les médias contribuent, en fonction de leurs enjeux propres dans des événements, à amplifier positivement ou négativement les stéréotypes sociaux dans une communauté donnée. En effet, les médias construisent tout un imaginaire social, qu'ils appellent « *leur réalité* ». Ceci est observable dans le fonctionnement des sites Web camerounais d'informations générales, par exemple à partir de l'emphase sur les polémiques et/ou les critiques, par ailleurs pas toujours intellectuellement très structurées. Ces discours symboliques disposent « leurs réalités » qui, par la suite, se répercutent sur les différentes opinions publiques, pour qui « aujourd'hui la méritocratie a foutu bel et bien le camp au Cameroun, pour laisser la place à la médiocrité, au favoritisme, au tribalisme... bref au réseautage », à en croire les dires de cette enquêtée de Bethesda aux États-Unis¹²⁵.

Ingrid Ngounou, directrice de publication de *journalducameroun.com* souligne par exemple le contexte malsain dans lequel les articles sont publiés au Cameroun et prend la précaution de nous notifier que *journalducameroun.com* ne nie pas l'existence du *réel*, c'est-à-dire la succession des événements se produisant et susceptibles de constituer l'actualité came-

¹²⁵ Propos d'une Camerounaise interviewée à Bethesda dans l'Etat du Maryland, le 9 mai 2015.

rounaise.). Mais elle démontre comment *journalducameroun.com* essaie de construire objectivement ses contenus/ productions en faisant fi de toute polémique. Elle témoigne ainsi de ce positionnement :

Principalement c'est le manque de polémiques. Tout de suite on a fait ce choix [...]. On a fait ce choix parce qu'il y'avait beaucoup d'événements politiques au Cameroun [...] notamment les élections présidentielles, sénatoriales, municipales, législatives... il y avait la débâcle des lions avant leur qualification ; qui ouvraient des espaces pour la polémique. Nous, on a matérialisé cela par la fermeture de notre forum. On n'a pas de forum sur le site ; les gens peuvent réagir mais on n'a pas de forum. Et... on a un espace qui s'appelle débat-opinion où les gens nous envoient des textes ; mais on se réserve de les publier, s'ils ne sont pas insultants. Donc contrairement aux autres sites, où le lecteur peut avoir la latitude de se répandre... nous, on veut se concentrer sur notre métier et prendre nos responsabilités par rapport à ce que nous disons, sans donner la possibilité aux gens de dire tout ce qu'ils pensent en fait, ça c'est la première chose. Et ensuite la deuxième chose, cela se traduit aussi par l'attrait des annonceurs. C'est qu'on a toujours voulu un site professionnel. C'est-à-dire, faire du vrai journalisme, c'est pas un blog en fait. C'est vraiment un site avec un rédacteur en chef, des journalistes qui vont en reportages, des correspondants. Sur le plan des chiffres, après pour les retours, malheureusement euh... c'est une politique qui peut nous donner forcément raison ; parce que les gens ont besoin parfois de plus d'espaces où ils peuvent polémiquer. Mais nous euh... ça nous permet de soutenir le modèle commercial parce qu'on a des annonceurs qui veulent aller vers des sites sérieux tout court, qui font de l'information sans forcément entrer dans les polémiques ou laisser le plaisir ou le loisir aux gens de dire tout ce qu'ils pensent¹²⁶

Nel T. Zieni, responsable de *brukmer.be*, attire également notre attention sur ce point, lorsqu'il nous dit vouloir se démarquer des autres sites Web camerounais d'informations générales en évitant toute polémique. L'on peut donc comprendre son assertion : « *nous traitons les sujets en se positionnant au-delà de nos [...] intérêts, camerouno-camerounais. Nous évitons des sujets de polémiques, qui n'ont pour objectif finalement que de nourrir la haine entre*

¹²⁶ Entretien avec Ingrid Ngounou dans un McDo à la Défense à 16h45, 28 décembre 2013.

nous »¹²⁷. Ainsi est résumé en quelques propos le modèle de fonctionnement de l'équipe rédactionnelle de *brukmer.be*.

De telles postures semblent rejoindre le discours que Bernard Delforce (2004 : 10) tient sur les conditions de production de l'information et/ou la construction sociale du sens. En effet, l'auteur « *se situe alors dans des approches phénoménologiques et/ou herméneutiques qui considèrent que "la carte n'est pas le territoire" : pour parler du réel, il faut en construire une représentation* ».

Il explique : il ne s'agit pas, ici non plus, de nier l'existence du réel, mais de reconnaître son indétermination initiale du point de vue du sens. Par conséquent, ce qui arrive, ce qu'on observe, n'est pas l'« événement ». Le sens n'est donc pas préalable à l'observation. Il n'est ni unique ni stable, il est tributaire du regard qu'on porte sur le réel. Cette vision constitue même le fondement de la posture constructiviste, qui a largement influencé les travaux en SIC. Une occurrence événementielle est constituée d'une multitude d'éléments (protagonistes, actions, objets, lieux... et leurs spécifications respectives) qu'il est impossible de reproduire complètement. Il est donc difficile d'établir une base où s'opère la sélection entre ce qui est essentiel et ce qui est accessoire. Le discours de l'événement est donc le résultat d'une série de sélections et de configurations inévitables où domine la dimension perceptive (celle du journaliste comme celle de ses sources).

Les impasses de l'objectivité des énoncés journalistiques sont donc réelles même si certains responsables de sites Web camerounais d'informations générales essaient tant bien que mal de brandir l'objectivité comme *leitmotiv* légitimant, à partir duquel ils bâtissent leurs productions et/ou l'ensemble de leurs publications. Par exemple, lorsque Hugues B. Seumo, parle du positionnement de *camer.be*, il argumente ainsi :

L'information claire et nette, c'est notre leitmotiv. Diffuser les informations aussi tôt que nous les avons en toute impartialité. Ne pas faire comme les autres, servir pour une cause ; parce que tous, nous savons que nous, les pays du tiers monde nous avons un problème majeur chez nous... nous voulons être la voix de ceux qui n'ont pas de voix !¹²⁸.

Il se positionne ainsi en tant que meneur d'équipe autour de la volonté de présenter les articles de son site comme objectifs et même impartiaux. La prétention mérite d'être mise en perspective avec parallèlement un parti

¹²⁷ Entretien, promoteur (Nel Tsopo Nziemi), *Brukmer.be*, 1^{er} décembre 2013.

¹²⁸ Entretien, rédacteur en chef (Hugues Bertin Seumo), *camer.be*, 30 novembre 2013.

pris, autoproclamé, de se présenter comme « la voix des sans voix » . Prenons un autre exemple avec *cameroun24.net*, qui nous dit, par la bouche de son promoteur Augustin Timfang, que son objectif

c'est de porter un message différent, un regard différent des informations sur le Cameroun... nous avons donc pour objectif de montrer un autre regard sur le Cameroun, de montrer ce qui marche au Cameroun. Mais cela n'exclut naturellement pas, qu'on puisse de temps en temps diffuser des informations sur ce qui ne va pas. Et qu'on puisse critiquer aussi quand il faut critiquer.¹²⁹

Contrairement à *camer.be*, *Cameroun.24* voudrait, dans la mesure du possible, participer à redorer le blason du Cameroun car le site estime que l'image du Cameroun est à reconstruire.

La fabrique de l'évènementiel et de l'opinion

Les responsables de ces sites, faisant la promotion, nous disent avoir une volonté de la recherche vers plus de débats, davantage de démocratie, même s'il est vrai que, parallèlement, se mettent en place des « non-dits », des sous-entendus et ou des contre-sens favorisant la volonté de « fabrique de la pensée et même de l'opinion », si on fait abstraction de la faculté de sélectivité des destinataires. Cyrille Ekwalla, responsable de *Njangui Press*, nous dit :

les objectifs, je vais vous dire, je voulais et je continue à le vouloir, faire de njangui press l'une, pas la référence, mais l'une des références en matières d'analyses, en matière d'idées de la presse camerounaise, qu'elle soit Web ou print ; de toute manière, tout le monde est obligé aujourd'hui de passer un peu par le Web. Je veux toujours en faire l'une des références. Ça veut dire qu'il y a telle impression ; on vient voir dans njangui press ce que les gens en pensent, l'analyse, l'opinion. Voilà quel est le véritable objectif. Le public que je visais, le tout premier public est celui qui s'intéresse à la haute participation au débat camerounais¹³⁰.

Le promoteur de *237 online* abonde dans le même sens :

personne ne décide de la politique éditoriale car c'est connu par toute l'équipe. Nous nous engageons à y intégrer toutes les ressources utiles se

¹²⁹ Entretien écrit avec le promoteur de *cameroun24.net*, en date du 12 juillet 2014, Augustin Timfang.

¹³⁰ Entretien, rédacteur en chef Cyrille Ekwalla, *njangui press*, 28 décembre 2013.

reliant au Cameroun. Ceci en contribution à l'effort de construction nationale qui à notre sens est un devoir de génération¹³¹.

Les sites Web camerounais d'actualité brandissent des projets très souvent louables. Notre distanciation de recherche doit cependant nous conduire à envisager, derrière le déclaratif, des options tactiques, voire stratégiques de réorientation des débats en vue de construction idéologique des façons de penser à partir de ces analyses. L'on peut donc ainsi comprendre le choix, on ne peut plus intéressé, de certaines problématiques, cachant des polémiques, consciemment ou inconsciemment mobilisées.

Deux cœurs de cibles « intéressés » : les diasporas camerounaises et des personnes stratégiques

Les diasporas sont initialement les personnes que les sites Web étudiés voudraient toucher, bien que divers obstacles, telles que les finances, la pénétration du marché, une volonté d'améliorer l'image de la nation camerounaise... aient été évoquées. *Cameroun 24.net* par exemple s'intéresse

principalement à la diaspora : la diaspora estudiantine et la diaspora économique. [...] parce qu'ils estiment que] le tissu technologique ou alors Internet n'est pas suffisamment répandu à l'intérieur, donc du coup, ce serait prétentieux de croire qu'on puisse toucher le public cible à l'intérieur du pays alors que déjà les gens n'ont, la grande majorité n'a pas accès, ce qui n'est pas le cas des Camerounais de la diaspora et qui s'informent principalement à travers Internet.

Pour *237online.com*, à sa création,

le public initialement visé était la diaspora car *237online.com* est né à un moment où l'image du Cameroun était de plus en plus ternie par des blogs et sites sur Internet. Au début il était question de contrer ceux-là et de redorer l'image du Cameroun¹³².

Journalducameroun.com, pour sa part, comme nous le confirme sa rédactrice en chef Ingrid Ngounou, s'est intéressé :

¹³¹ Entretien écrit avec le promoteur de *237online.com*, 23 septembre 2014, Tchepnkep Tokom.

¹³² Entretien écrit avec le promoteur de *237online.com*, 23 septembre 2014, Tchepnkep Tokom.

Très clairement [...] à la diaspora camerounaise à l'étranger. C'était la diaspora camerounaise je veux dire, parce qu'elle est à l'étranger. ... et on espérait pouvoir toucher un public jeune au Cameroun. Parce que le modèle économique qui soutiendrait le projet c'était de pouvoir, comme j'ai dit au début, de pouvoir fournir un espace aux annonceurs qui communiquent vers l'Afrique sachant que le pouvoir d'achat et la notion de... commercial est beaucoup plus importants [sic] de notre côté que du côté de voilà... on a plus de consommateurs potentiels à l'étranger notamment en Occident qu'en Afrique. Et donc tout de suite, dans les choix éditoriaux, on s'est orienté vers la mise en avant des profils de Camerounais qui vivaient à l'extérieur. On a plutôt cherché à entrer dans les communautés de vie des Camerounais de l'extérieur, sans pour autant laisser l'actualité du Cameroun ; parce qu'au fond, s'ils viennent aussi sur Internet, c'est pour savoir ce qui se passe au Cameroun. Et c'est pour cela qu'on était obligé d'avoir une rédaction propre au Cameroun. Donc on faisait de l'information pure, et la valeur ajoutée, c'était justement cette information venant des Camerounais de l'extérieur. On a beaucoup fait de portraits et on fait beaucoup de portraits de personnalités et on relate les événements de vies communautaires dans plusieurs où il y a des Camerounais en fait.¹³³

Nel Tsofo Nzieni de *brukmer.be* de nous répondre avec assurance à la question de savoir quel était son cœur de cible :

Oui, bien sûr.... la diaspora [sic] dans la réalité, sur le terrain, à cause aussi de notre réseau, grâce à notre réseau qui est fort garni par les Camerounais [...] et ce sont les Camerounais qui sont au cœur. De toutes les façons les lecteurs majoritaires sont Camerounais.

Quand bien même, la cible principale des sites Web étudiés n'est pas les diasporés camerounais, le dévolu est désormais jeté sur des personnes que nous qualifierons d'« élites » au sens de d'Elihu Katz et de Paul Lazarsfeld¹³⁴, c'est-à-dire, celles pouvant influencer sur les pouvoirs, en termes de détenteurs de prises de décisions. En effet, Hugues Bertin Seumo, tout ironiquement, nous répond que :

si camer.be avait pour ambition de se limiter à la diaspora, on n'aurait pas besoin des correspondants sur place au Cameroun. Nous avons des correspondants sur place au Cameroun, des correspondants à l'étranger : c'est pour servir tous les Camerounais sans discrimination et bien évidemment aussi des étrangers. Parce que quelques-uns d'entre nous

¹³³ Entretien avec Ingrid Ngounou, Paris, 28 décembre 2013.

¹³⁴ Cf. le schéma d'interprétation d'Elihu Katz et de Paul Lazarsfeld, relatif au *Two step flows of communication*.

sommes interpellés par des organisations internationales sur la situation du Cameroun par rapport à un article publié sur le site. Donc Camer.be est un portail qui est ouvert à tout le monde et comme c'est sur Internet, c'est pour le village planétaire et pratiquement le Cameroun.

L'on en vient à se demander si la sollicitation de correspondants, résidant au Cameroun, implique obligatoirement un élargissement des publics. Cyrille Ekwalla, quant à lui, nous a expressément dit adresser ses communications aux élites, une population élitiste bien restreinte.

Le public recherché, il est simple, il est cette classe de Camerounais qui s'intéressent aux débats de société, qui portent sur la politique, sur l'économie, sur les faits sociaux en tant que tels mais aux débats de sociétés. Ce public, c'est lequel ? Ce sont les décideurs politiques, les décideurs économiques, c'est vous, [...] ça veut dire quoi ces étudiants en fin de cycle notamment en deuxième, troisième cycle. Ce sont évidemment les professeurs d'université. C'est ce public-là. Njangui press n'a jamais voulu être un généraliste et ne sera jamais un généraliste. Et ne sera jamais un généraliste de toute façon. Le public est vraiment très précis. C'est ceux qui savent, qui vivent pour les idées et pour l'analyse. Je ne pense pas que je puisse être plus euh... je dirai quoi plus détaillé que celui-là. Ce sont les étudiants, les étudiants en fin de cycle, c'est, je ne dirai pas les cadres administratifs, parce que il y a des cadres administratifs que le débat n'intéresse pas. Ce dont les décideurs politiques, les décideurs économiques, les penseurs, les journalistes, élites voilà un peu¹³⁵.

Des financements ambigus et une tendance à la précarisation de la profession

Hormis *journalducameroun.com* et *camer.be* qui nous ont admis sortir du lot financièrement du fait de leur indépendance, les autres battent de l'aile dans leur fonctionnement économique. Ils nous ont reconnu ne pas être rentables. Ils s'autofinancent d'une part, et reçoivent une bonne partie de leurs sources de financement de bienfaiteurs, nous ont-ils garanti, anonymes. En effet, *Journalducameroun.com*, économiquement, présente :

un modèle [...] viable [...]. Il est supposé s'améliorer parce que ça n'a rien à voir avec *journalducameroun*. C'est juste qu'on est dans un environnement qui est nouveau et donc aucune école de journalisme ou de management n'enseigne le modèle économique fonctionnel 100 % pour

¹³⁵ Entretien, rédacteur en chef Cyrille Ekwalla, *Njangui press*, 28 décembre 2013.

ce qui est de ce type de produit. Tout est entrain de s'écrire et donc on écrit notre propre histoire en même temps que les autres. [...] du coup, on est obligé régulièrement de se réajuster. [...], on teste la gestion des informations émanant des dépêches parce que c'est une autre façon de gérer l'information. [...], parce qu'il faut faire évoluer le modèle ; même s'il est viable, il faut pouvoir continuer à.... parce qu'on n'est pas sûr qu'il sera viable sur le long terme parce que tout est nouveau. On est obligé de tester de nouvelles formules pour améliorer sur le plan économique, j'entends euh... le modèle sur lequel on a bâti le projet¹³⁶.

Ingrid Ngounou nous a donc fait comprendre que *Journalducameroun.com* est indépendant financièrement et chercherait même à l'être davantage. *Camer.be* pour sa part dans ses débuts était financé par son équipe, car nous dit Hugues B. Seumo :

au départ, toute l'équipe, beaucoup plus l'équipe de l'Europe parce qu'on a d'abord chacun un revenu, avait injecté les sous dans le projet. Mais depuis qu'on a commencé à avoir des annonces publicitaires, des concerts de musique où les promoteurs demandent qu'on fasse la publicité, ainsi de suite... donc voilà un peu comment on a pu faire... on a pu combler le vide. Donc depuis, bientôt 05 ans on a jamais mis les mains dans nos poches pour régler quoi que ce soit. Tout ce qui se paie chez l'hébergeur, (chez je ne sais pas) le nom du domaine, on puise dans nos caisses quoi ! ¹³⁷

Il va sans dire qu'aujourd'hui *camer.be* se porte assez bien économiquement, à en croire les propos de son promoteur :

[...] *camer.be* est rentable ! Il est rentable pourquoi ? Je m'explique, parce que il y'a des lecteurs qui ne viennent que sur *camer.be* pour écouter la radio. Vous voyez par exemple la radio Nkongsamba FM, qui n'était même pas connu jusqu'ici, mais depuis que nous avons mis leur lien en ligne, quand nous regardons dans la base de données ; nous constatons qu'il y a beaucoup de visiteurs qui viennent sur le site Internet uniquement pour écouter la radio, ceux qui ne veulent pas lire les articles. Et dès qu'ils cliquent sur l'icône de la radio, ils écoutent l'information en temps réel et ils sont satisfaits. Donc s'il ya 32 000 visiteurs sur *camer.be*, il y'a au moins 8000 visiteurs uniques qui ne viennent

¹³⁶ Entretien avec Ingrid Ngounou, Paris, 28 décembre 2013.

¹³⁷ Entretien avec Hugues Bertin Seumo, rédacteur en chef, *camer.be*, 30 novembre 2013.

que pour écouter la radio. Donc c'est une originalité que nous avons par rapport aux autres¹³⁸.

Les autres sites Web d'informations camerounais étudiés ici en l'occurrence *njanguipress.com*, *brukmer.be*, *cameroun24.net.com*, *237online.com*, ont des difficultés de financements. « *Aucun service payant sur notre site. Le financement est pour le moment sur fond propre. Mais les revenus reversés par Google arrivent aussi parfois mais sont encore assez minimes par rapport aux besoins* », comme nous l'a affirmé Tchepnkep Tokom, responsable de *237online.com*¹³⁹. Parlant de son site Web *njanguipress.com*, Cyrille Ekwalla, quant à lui, nous laisse comprendre que :

[...] Je suis sur fonds propres, sur fonds propres euh [...] en diamant, pour vous dire très honnêtement. Njangui press n'est pas tellement un site qui ne rapporte pas ; dans le sens où la publicité sur Njangui press... Les gens ne viennent pas beaucoup sur Njangui press parce que j'ai dû faire face à certains refus du fait que ; premièrement nous n'étions pas populaire ; mais de deux c'était beaucoup politique. Donc ça réduit énormément le nombre de potentiels d'annonceurs. Mais je n'en démors pas puisque j'essaie d'aller chercher des annonceurs, je dirai, institutionnels des gens qui ne seraient que parce qu'il y a une conférence [...] à tel endroit, lui il essaie de faire cette annonce. il estime que dans Njangui Press il a un public, donc voilà un peu globalement. J'ai quelqu'un depuis un moment qui va m'aider dans cette tâche ; c'est là où je vous ai parlé de la personne en marketing¹⁴⁰.

Augustin Timfang, promoteur de *237online.com*, poursuit dans le même ordre d'idées :

[...] disons que nous n'échappons à la tendance des médias camerounais. Très peu de médias camerounais peuvent prétendre être économiquement rentables. C'est la raison pour laquelle le gouvernement parfois tombe une modique subvention dont nous [n'avons] jamais bénéficié. D'ailleurs nous n'avons jamais sollicité donc, c'est [(sic)] les contributions de personnes passionnées comme nous, et celles qui nous entourent, qui permettent de faire vivre le portail¹⁴¹.

Nel Tsopo, parlant du financement de *brukmer.be*, nous explique que :

¹³⁸ Entretien avec Hugues Bertin Seumo, rédacteur en chef, *camer.be*, 30 novembre 2013.

¹³⁹ Entretien écrit avec Tchepnkep Tokom, promoteur de *237online.com*, 23 septembre 2014.

¹⁴⁰ Entretien avec Cyrille Ekwalla, rédacteur en chef, *njangui press*, 28 décembre 2013.

¹⁴¹ Entretien écrit avec Tchepnkep Tokom, promoteur de *237online.com*, 23 septembre 2014.

[...] Pendant longtemps, nous avons essayé de rentabiliser le site en vendant la publicité aux entreprises qui seraient... dont les intérêts pour être liés soit à la diaspora, soit à l'Afrique. Ce qui a été une lourde tâche et qui nous a parfois éloignés de notre travail finalement qui est d'écrire des articles. Donc la rentabilité d'un site d'information, niveau africain, nous en sommes arrivés à cette conclusion, et... en plus camerounais, n'est pas envisageable. Pour l'instant, nous nourrissons notre site grâce à nos apports personnels et à des bribes de publicité des personnes qui viennent vers nous. Donc nous, on a mis aucune démarche de prospections, de recherches de publicités d'annonceurs, non, on n'a fait aucune démarche. Ceux qui viennent, on les prend. Et évidemment, ça ne couvre pas les frais liés à notre fonctionnement. Donc voilà, financièrement, c'est ça, on est des bénévoles passionnés¹⁴².

Ces quatre dernières déclarations de promoteurs de sites Web camerounais d'actualité peignent la triste réalité dans laquelle ils évoluent. Ils se retrouvent chacun à puiser dans leurs revenus salariaux personnels pour rendre leurs sites viables. Quand bien même certains perçoivent des redevances de *Google*, ou d'aides de bienfaiteurs, cela ne parvient pas à assurer la bonne marche de leur site. De quoi se demander si ces situations précaires des sites Web d'informations camerounais dans leur majorité ne conditionneraient pas la structuration de leurs contenus ?

Réception et représentations des sites Web par les diasporas

Esquenazi (2002 : 87) nous invite à prendre en compte les trois principaux éléments constitutifs d'une œuvre : la production, la déclaration / affirmation, les interprétations :

[...] l'œuvre est un processus symbolique produit au sein d'une institution culturelle selon les règles d'un modèle énonciatif spécifique puis interprété ou réinterprété au sein des communautés interprétatives à travers des reconstitutions de son énonciation.

Nous partons du principe que la production médiatique pourrait être assimilée à ce concept d'œuvre développé par Esquenazi. Et vus sous cet angle, ces trois éléments qu'il évoque pourraient rejoindre les trois sens énumérés développés dans le concept de co-construction médiatique par Charaudeau. Dans cette sous-section, il est donc question pour nous de présenter les différentes *interprétations* que les diasporas camerounaises se

¹⁴² Entretien, promoteur avec Nel Tsopo Nziemi, *Brukmer.be*, 1^{er} décembre 2013.

font des sites Web camerounais d'informations générales. Ces derniers constitueraient une partie des publics de ces sites. Et compte tenu du fait que

[...] on peut considérer toute interprétation donc comme une réaction au cadre déclaratif. L'interprétation d'une communauté représente à l'intérieur de ce contexte une prise de position qui résulte directement de la forme d'identité que ce public entend manifester à cette occasion (Esquenazi, 2002 : 175)

Il estime que nous nous devons

de comprendre l'interprétation comme un compromis entre l'œuvre, sa production et sa déclaration, et la forme d'identité au nom de laquelle l'interprète construit sa compréhension de l'œuvre. De ce point de vue, l'interprétation n'est pas seulement une version significative de l'œuvre, mais également, une image du contexte social revendiqué par l'interprète : elle est, disons nous, une paraphrase d'une certaine communauté (*Idem* : 193)

Autrement dit, les *interprétations* de diasporés camerounais par rapport aux sites Web d'actualité de leur pays d'origine seraient leurs réponses aux déclarations faites par les équipes rédactionnelles desdits sites. Ainsi il pourrait en ressortir divers groupes d'interprétations, aussi contrastés que les sites eux-mêmes. Ils sont dépendant des formes d'appropriations des publics et du contexte social dans lequel ils évoluent.

En effet, si certains des enquêtés ne jurent que par ces sites qui sont perçus comme « fervents défenseurs des sans voix de la nation camerounaise », « engagés pour la bonne marche de la nation camerounaise » « dénonciateurs des tares de la société camerounaise », d'autres par contre estiment que ce sont « des apprentis sorciers qui ne pensent qu'à davantage noircir l'image du pays », « des amateurs, chômeurs, qui du haut de leurs écrans et claviers, se croient tout puissants du fait des prouesses informatiques » ou encore « des affamés politiques, des pseudos opposants qui ne pensent qu'à leur propre nomination au gouvernement ». Des avis partagés mais qui sont révélateur des clivages politiques qui traversent la société camerounaise.

Comment les comprendre ? L'approche d'Esquenazi offre en ce sens une grille d'interprétation parce qu'elle lie l'image au contexte social. Celui dans lequel évolue le Cameroun, ne laisse pas indifférent ses diasporés. Ces derniers, malgré les millions de kilomètres les séparant de leur terroir national, demeurent très attachés au devenir de leur pays d'origine. Com-

me l'écrit Bertrand Cabedoche, « Boosté par le numérique, il (l'effort des intellectuels africains d'Europe) configure désormais les diasporas, non plus comme réceptacle honteux de la fuite des cerveaux, mais comme « sixième région du monde », participant de la circulation des compétences et œuvrant ainsi pour le pays d'origine (Cabedoche, 2015).

Conclusion

Les sites Web d'informations générales à la suite des médias classiques sont proposés par leurs promoteurs en hérauts de la liberté en question, et de ce fait, servent de relais dans la transmission des informations aux publics. Cependant, ils semblent construire l'actualité de leurs médias sur *des pics événementiels*, très souvent sources de polémiques dans les débats. Ce qui s'explique par le choix d'un traitement « politisé » de l'information dans leurs démarches, même s'il est que certains promoteurs de ces sites Web (*journalducameroun.com, brukmer.be*) ont notifié leur volonté de démarcation des polémiques. Ils sont certes les sites Web d'informations générales, mais ils peuvent aussi s'appréhender comme des « metteurs en scène de l'information » du fait de leur *agenda* dans la mesure où ils transmettent des informations en *construisant des événements* qu'ils peuvent déformer, amplifier, etc. Ils prétendent dépeindre la *réalité* de la situation qui se présente et ce serait aux publics, et particulièrement les diasporas et personnes stratégiques de s'en faire une idée et/ou opinion au gré de leurs captation et sensibilité des transformations discursives, ainsi que des dispositifs qui les accompagnent.

Références bibliographiques

- Amougou, T., *Le biyaïsme : le Cameroun au piège de la médiocrité politique, de la libido accumulative et de la (dé)civilisation des mœurs*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Amougou, T., *La pensée politique de Paul Biya*, Yaoundé, L'Harmattan Cameroun, 2013.
- Atenga, T., *Récit de soi et récit de l'autre : Étude des stratégies de (dé)légitimation des journalistes camerounais à travers Internet*, Mémoire complémentaire en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Université de Bourgogne-Dijon, 2013.
- Barthes, R., *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957, rééd. 1992.
- Beaud, S., Weber, F., *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2010.
- Bouquillion, P., Matthews, J. T., *Le Web collaboratif. Mutations des industries de la culture et de la communication*, Grenoble, PUG, 2010.
- Breton, P., *La parole manipulée*, Paris, La Découverte, 1990.

- Cabedoche, B., « L'inscription du cinéma documentaire en Afrique subsaharienne dans le champ des sciences humaines et sociales » in Kifouani, D., Fronty, F. (dir.), *La diversité du documentaire de création en Afrique francophone subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- Cadet, C., Charles, R., Galus, J.-L., *La communication par l'image*, Paris, Nathan, 1993.
- Cardon, D., Granjon, F., *Médiatvistes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.
- Carnivet, I., Hardy, J.-M., *La stratégie de contenu en pratique : 30 outils passés au crible*, Paris, Eyrolles, 2012.
- Champagne, P., *Faire l'opinion, le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990.
- Charaudeau, P., *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.
- Charaudeau, P., *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005.
- Charaudeau, P., « Les médias, un manipulateur manipulé », in *La manipulation à la française*, Paris, Economica, 2003. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Les-medias-un-manipulateur.html>, consulté le 2 juin 2015.
- Charon, J.-M., Le Floch, P., *Presse en ligne*, Paris, La Découverte, 2011.
- Compiègne, I., *Internet : Histoire, enjeux et perspectives critiques*, Paris, Ellipses, 2007.
- Dacheux, E., *Internet et politique*, Paris, CNRS éditions, 2014.
- De Certeau, M., *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1980.
- Debray, R., *Vie et mort de l'image, une histoire du regard en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.
- Friedberg, E., *Jeux d'acteurs, enjeux de pouvoir : l'analyse stratégique des organisations*, Paris, R&O Multimédia, 2006.
- Maingueneau, D., *Les termes clés de l'Analyse de Discours*, Paris, Seuil, 2002.
- Maingueneau, D., *Les termes clés de l'Analyse de Discours*, Paris, Seuil, 2002.
- Miège, B., *La société conquise par la communication, tome 1, logiques sociales*, Grenoble, PUG, 1996.
- Miège, B., *L'information-communication, objet de connaissance*, Bruxelles, De Boeck, 2004.
- Misse Misse, « Représentations sociales, acteurs et pouvoir dans l'appropriation sociale des dispositifs communicationnel : Recherche sur l'Internet au Cameroun », in Africa'NTI Observatoire de l'insertion et de l'impact des technologies de l'information et de la communication en Afrique, 2003.
- Moumouni, C., « L'image de l'Afrique dans les médias occidentaux : une explication par le modèle de l'agenda-setting », *Les Cahiers du journalisme*, n° 12, 2003.
- Muchieilli, R., *L'analyse de contenu : des documents et des communications*, Montrouge, ESF, 2006.
- Ngounou, A., *Internet et la presse en ligne au Cameroun. Naissance, évolution, usages*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Ringoot, J., Utard, M., *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Rennes, PUR, 2005.
- Wongo Ahanda, A., *Comment s'informent et communiquent les Camerounais de l'étranger ? Communication et transnationalisme*, Paris, L'Harmattan, 2014.

Chapitre 17

Pratiques et stratégies de contournement du principe de limitation de la « propriété croisée ou mixte » des médias au cameroun

Simon Ngono

Université de Grenoble

Dans le principe, le législateur camerounais a « libéralisé » le champ médiatique en favorisant la création des médias toutes tendances confondues et l'exercice des activités de communication dans le pays. Ceci depuis le glas du monopole étatique sur les médias en 1990, lequel a été marqué par l'introduction du pluralisme audiovisuel à travers le décret du 3 avril 2000 portant application de la loi du 19 décembre 1990.

Il appert depuis lors que le champ médiatique compte parmi ceux dont le dynamisme est conséquent (Tcheuyap, 2014). Cependant, la loi portant « libéralisation » de ce champ reste encore verrouillée par des clauses qui limitent la *propriété croisée*. Cette dernière désigne le fait qu'un promoteur ne peut posséder à la fois deux ou plusieurs types d'activités médiatiques à l'instar d'un journal, d'une chaîne de télévision, d'une station de radio, ou d'un système de télédistribution (Gingras, 2006 : 148). Plus clairement, les dispositions légales¹⁴³ interdisent à un même acteur de posséder plus de deux médias, et même d'avoir plusieurs actions dans d'autres structures médiatiques.

En dépit, nous constatons l'existence de groupes médiatiques qui appartiennent aux mêmes promoteurs. Nous pouvons citer, en guise

¹⁴³ Se référer par exemple aux articles 19 et 20 du décret N°2000/158 du 03 avril 2000 fixant les conditions et modalités de création et d'exploitation des entreprises privées de communication audiovisuelle au Cameroun.

d'exemples, les groupes *Équinoxe*, *TV+*, *L'Anecdote*, etc. qui sont respectivement détenus par Severin Tchounkeu, Emmanuel Chatué et Jean-Pierre Amougou Belinga. Ces groupes sont constitués, chacun, d'au moins trois, voire quatre types de médias. Ce qui va à l'encontre des dispositions légales portant sur le système de la propriété des médias dans le contexte camerounais. De ce fait, la question de la présente recherche est de savoir : comment les promoteurs procèdent-ils pour contourner le principe de la limitation de la *propriété croisée* des médias au Cameroun ?

Telle que posée, cette question nous oriente vers l'analyse des modes de déploiement des entrepreneurs médiatiques privés, en fonction d'un contexte socio-politique et économique spécifique. Une telle orientation permet de mettre en lumière les stratégies d'acteurs (De Certeau, 1990) et les dynamiques de l'action organisée (Friedberg, 1993). Ce qui justifie le parti pris de l'analyse qualitative réalisée. Par rapport à notre question de recherche, l'hypothèse principale que nous formulons est que, au-delà du phénomène dit de la tolérance administrative, les promoteurs de médias privés camerounais, par leurs ruses et leur inventivité, parviennent à contourner les dispositions légales limitant la *propriété croisée*, en érigeant des groupes médiatiques. Cela passe par la mise en place de mécanismes complexes et opaques, qui ne permettent pas de déterminer le vrai système de la propriété des groupes médiatiques.

Pour confirmer ou infirmer l'hypothèse formulée, nous avons procédé à ce qu'il convient d'appeler l'*éclectisme méthodologique*. Ce dernier consiste en une mobilisation de techniques et outils divers de collecte de données, dont la vocation est de rendre les faits intelligibles. Dans un premier temps, nous avons procédé à l'observation du paysage médiatique camerounais depuis l'avènement du pluralisme. Dans un second temps, nous avons réalisé des entretiens plus ou moins formels, avec des journalistes officiant au sein des groupes de presse de notre corpus et quelques responsables du ministère de la Communication. Les acteurs interrogés ont fortement requis l'anonymat. Les entretiens réalisés entre le 18 avril et le 10 mai 2017 avaient un objectif spécifique : comprendre comment se créent des groupes médiatiques et ce, en dépit de la réglementation qui limite la *propriété croisée* dans le secteur des médias au Cameroun. Plus concrètement, il s'est agi d'examiner comment les promoteurs des groupes médiatiques concernés ont rusé, pour parler comme Michel de Certeau, dans le cadre de la loi sur la limitation de la *propriété croisée* des médias. Et dans un dernier temps, nous avons convoqué l'herméneutique, en tant que science de l'interprétation. Elle nous a permis de voir la cohérence entre les textes de

loi et les pratiques médiatiques, en ce qui concerne la création des groupes médiatiques au Cameroun.

Le terrain de recherche s'applique à deux grandes villes camerounaises : Douala et Yaoundé. Il s'agit des villes où on retrouve l'implantation des grands groupes médiatiques dans le pays. L'étude s'appuie sur trois cas, qui nous semblent représentatifs des groupes médiatiques camerounais. Il s'agit des groupes médiatiques ci-après : *L'Anecdote*, *Équinoxe* et *TV+*.

Le présent travail se situe au confluent du droit positif et de la socio-économie des médias. Il s'articule autour de trois sections. La première retrace le contexte socio-politique d'émergence du pluralisme médiatique au Cameroun, des années 1990 à nos jours. La deuxième vise à montrer que la loi, portant « libéralisation » du champ médiatique camerounais, est verrouillée par des clauses qui limitent formellement la *propriété croisée*. Et la dernière section analyse, à la lumière des trois cas évoqués, comment les promoteurs des groupes médiatiques privés développent des subterfuges pour contourner les dispositions légales, relatives au système de propriété des médias au Cameroun. Il s'agira aussi d'examiner la logique politico-économique qui structure la formation des groupes médiatiques au Cameroun.

Dans le cadre de ce travail, nous assumons le fait de ne pas aller jusqu'à étudier le cadre de la production médiatique au-delà du système camerounais, qui aurait intégré le jeu des acteurs des médias transnationaux et des diasporas, dont la concurrence et la *coopétition* peuvent également élargir les perspectives et logiques, comme Balandier (2004) l'avait déjà démontré en parlant de processus « de dedans et du dehors » de construction d'un espace médiatique.

Le contexte d'émergence du pluralisme médiatique au Cameroun

De 1960 à 1990, le Cameroun a évolué dans un système politique se caractérisant par un parti unique, une idéologie unique et un système médiatique sous le monopole de l'État. Il aura fallu attendre la décennie 1990 pour que le pays, sous la conjoncture des dynamiques internes et exter-

nes¹⁴⁴, s'engage vers un système pluraliste. Au niveau politique, ce dernier se matérialise par l'adoption d'un arsenal juridique consacrant le multipartisme, la liberté d'association et la liberté d'opinion. Au niveau médiatique, il convient de souligner que la législation en la matière a été modifiée le 19 décembre 1990 à la suite de la promulgation de la *loi sur la liberté de communication sociale au Cameroun* (Loi n° 90/052). Cette dernière donne ainsi la possibilité aux acteurs, autres que l'État, d'investir dans le secteur des médias.

En effet, les dispositions légales évoquées témoignent de la volonté de l'État de construire un espace propice à l'expression des libertés, à l'éclosion des médias privés, dans un contexte marqué, jusque là, par le monopole étatique sur les médias. Ainsi, parmi les innovations de la loi du 19 décembre 1990 au Cameroun, celles relatives à la procédure de création des organes de presse sont particulièrement sensibles : il n'est ainsi plus question de l'autorisation préalable mais d'une simple déclaration auprès de l'autorité administrative compétente pour la création d'un journal. La loi stipule à cet effet que : *toute personne physique ou morale désireuse de publier un organe de presse est tenue préalablement à la première parution, d'en faire la déclaration contre décharge au préfet territorialement compétent* (article 7).

Commence alors un processus de prolifération des titres, qui participent à la reconfiguration du paysage médiatique au Cameroun. Entre 1990 et 1995, le service de l'information et de la presse du ministère de l'Administration territoriale, auquel se réfère Éboussi Boualaga (1997), dénombre 487 titres de la presse écrite nationale, autorisés ou déclarés (*Idem* : 354). Soulignons qu'entretemps, des titres ont disparu et d'autres ont été créés. Selon les chiffres du répertoire des médias de 2013, le Cameroun compte près de 644 journaux au Cameroun (Tcheuyap, 2014 : 16). Ces données sont souvent présentées par certains acteurs politiques du pouvoir comme un élément fondamental de vitalité de la démocratie dans le pays.

Dans le cas des médias audiovisuels, la loi sur la liberté de communication sociale entendait s'appliquer à toutes les formes et tous les modes de communication sociale, à l'instar des entreprises de communication audiovisuelle (article 2 de la loi de 90). Cependant, l'État avait maintenu le mo-

¹⁴⁴ Nous faisons allusion ici au 16e sommet franco-africain de La Baule en 1990, comme exemple de pression externe fortement incitative. Au niveau interne, il y a lieu de signaler les mouvements de revendications des libertés.

nopole sur le secteur, à travers un mécanisme législatif fondé sur l'*abstention normative*, selon les termes de Fabien Nkoti (2006).

En effet, le fonctionnement de ces médias était conditionné par la signature d'un décret d'application, ceci du fait de cette *abstention normative*. Selon Nkoti, l'*abstention normative* permet de rendre « *compte de la situation dans laquelle l'administration s'abstient [volontairement] de poser un acte, pour-tant prévu dans la procédure, afin d'empêcher que l'utilisateur de l'administration s'en prévale, le cas échéant* » (Idem : 19). Nous pouvons penser que pendant une décennie (1990-2000), le pouvoir camerounais exprimait une crispation en ce qui concerne la libéralisation totale du secteur de l'audiovisuel. C'est certainement pour cela qu'il s'était servi de l'*abstention normative*, comme *ruse* juridique pour retarder considérablement l'éclosion de l'audiovisuel dans le pays, tout en gardant le privilège du monopole malgré les lueurs de « libéralisation » des années 90. Fabien Nkoti (2006 : 18) explique encore que « *pour comprendre la technique de l'abstention normative, il faut considérer par exemple que, pour être effectivement mises en œuvre, certaines dispositions constitutionnelles nécessitent des lois ou des décrets d'application* ». Par rapport aux médias, la technique de l'*abstention normative* consiste à ne point prendre un acte réglementaire qu'une loi appelle, pourtant, clairement. En France, par exemple, l'article 1 du Code civil indique :

les lois et, lorsqu'ils sont publiés au Journal officiel de la République française, les actes administratifs entrent en vigueur à la date qu'ils fixent ou, à défaut, le lendemain de leur publication. Toutefois, l'entrée en vigueur de celles de leurs dispositions dont l'exécution nécessite des mesures d'application est reportée à la date d'entrée en vigueur de ces mesures¹⁴⁵.

Au Cameroun, cela a duré près de dix ans. C'est précisément le 3 avril 2000 que l'audiovisuel camerounais va connaître une transformation importante. Ceci à travers la signature du décret fixant les conditions et les modalités de création et d'exploitation des entreprises privées de communication audiovisuelle. Ce décret vient, en effet, compléter la loi de 1990 sur la liberté de communication sociale. Il instaure un cadre réglementaire à partir duquel les activités de communication audiovisuelle peuvent s'exercer. D'après ledit décret, les activités de communication audiovisuelle consistent en la production, la diffusion et le transport des programmes

¹⁴⁵<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006419280&cidTexte=LEGITEXT000006070721>, consulté le 23 juillet 2017.

de radiodiffusion sonore et de télévision, destinés à être reçus par le public. Ces activités sont subordonnées à l'obtention d'une licence délivrée par arrêté du ministre chargé de la Communication, après avis motivé du *Conseil National de la Communication* (CNC) (article 8) et la durée de la licence d'exploitation est de cinq ans pour la radiodiffusion sonore et de dix ans pour la télévision (article 9). Selon les chiffres du *Conseil National de la Communication* publié en août 2013, le Cameroun compte environ 20 chaînes de télévision (1 gouvernementale et 19 privées), 110 radios (16 chaînes gouvernementales, 59 stations privées et 35 radios communautaires), 39 médias en ligne (Tcheuyap, 2014 : 16). Toutefois, il convient de préciser que la volonté de favoriser un régime libéral des médias par le législateur camerounais s'accompagne par des contraintes (juridiques et économiques), qui concourent paradoxalement au verrouillage de l'environnement médiatique et limitent de ce fait le système de propriété dans l'entrepreneuriat médiatique.

De la « libéralisation » du champ médiatique à la limitation de la *propriété croisée*

En libéralisant le secteur des médias et notamment celui de l'audiovisuel, l'État semble avoir procédé à l'introduction des contraintes à la fois juridiques et économiques, qui tranchent invraisemblablement avec sa volonté de favoriser le pluralisme médiatique. Pour le dire autrement, le législateur camerounais a plutôt contribué au verrouillage du champ médiatique par des dispositions diverses. Comme modalité participant au verrouillage du champ médiatique aux opérateurs privés par l'État, nous pouvons citer les sommes exorbitantes exigées pour l'obtention d'une licence d'exploitation. Pour la création d'une station de radio, le décret stipule qu'il faut être détenteur d'une licence d'exploitation dont le montant diffère selon que la zone de couverture est locale ou nationale et que la vocation est commerciale ou non. Le tableau qui suit les récapitule.

Tableau 1 : coût des licences d'exploitation des radios

Radio locale commerciale	Radio locale non commerciale	Radio nationale commerciale	Radio nationale non commerciale
10.000.000 (dix millions de FCFA)	5.000.000 (Cinq millions de FCFA)	50.000.000 (Cinquante millions de FCFA)	10.000.000 (Dix millions de FCFA)

Source : décret n° 2000/158 du 03 avril 2000

Dans une économie en « désarroi » (Courade, 2000) comme celle du Cameroun, très peu d'opérateurs peuvent disposer de la totalité desdits montants. C'est ce qui justifie le fait que seuls groupes ou individus se soient acquittés des montants de leur licence d'exploitation¹⁴⁶.

Tableau 2 : coût des licences d'exploitation des télévisions

Télévision locale commerciale	Télévision locale non commerciale	télévision nationale commerciale	Télévision nationale non commerciale
100.000.000 (cent millions de FCFA)	10.000.000 (dix millions de FCFA)	100.000.000 (cent millions de FCFA)	25.000.000 (vingt-cinq millions de FCFA)

Source : décret n° 2000/158 du 03 avril 2000

Qu'il s'agisse des conclusions des travaux de Mouthe (2012), de Tédongmo Téko et Nsoe Minsongui (2014), ou de Fanny Pigeaud (2011), il ressort que les médias audiovisuels camerounais, pour la plupart, ne sont pas en règle. Ils fonctionnent selon le principe dit de « tolérance administrative », qui, comme le souligne Fanny Pigeaud, participe de la volonté des autorités de garder la main sur les médias audiovisuels privés au Cameroun (*Idem* : 179).

Toutefois, ce qui pourrait relever de l'« inceste juridique », en ce sens que le législateur viole lui-même des principes de droit, s'accompagne aussi d'une limitation de la *propriété croisée* des médias. Comme défini *supra*, la *propriété croisée* est le fait, pour un opérateur médiatique, de ne déte-

¹⁴⁶ Précisons que parmi les médias audiovisuels au Cameroun, seuls *Stv1* et *1*, *Tv+*, *Canal 2 International*, *Sweet fm* et les médias du groupe *Equinoxe* se sont acquittés, en partie, du montant des licences d'exploitation.

nir au plus que deux médias distincts. Dans le cadre de ces réflexions, il est pertinent d'introduire le concept de *financiarisation* pour évoquer la question de la propriété des médias (Kondratov, 2015 : 178). Se référant à Christian Pradié (2005), nous pouvons en effet dire que le système de propriétés économiques des médias est éminemment lié au principe de *financiarisation*, cette dernière, pouvant se rapporter, dans notre cadre, à l'injection de capitaux dans un secteur médiatique donné. Si le phénomène de *financiarisation* est récurrent dans des pays comme la France, avec des rachats, des prises d'intérêts dans les capitaux des médias, la situation n'est pas la même au Cameroun. Car la loi n'autorise pas le principe de l'actionnariat multiple. Le législateur précise à ce sujet qu'« aucune personne physique ou morale ne peut être actionnaire dans plus d'une entreprise privée de communication audiovisuelle » (article 19).

Un autre aspect, lié à la limitation de la *propriété croisée* se rapporte à la propriété dans les actions et/ou dans le capital. Le phénomène de la concentration de la propriété des entreprises médiatiques est aussi proscrit dans le contexte camerounais. Le législateur ne prévoit pas le regroupement de plusieurs entités médiatiques, de même qu'il n'autorise pas le recours à plusieurs capitaux par des acteurs pour fonder un organe de média. Selon le décret du 3 avril 2000, « le propriétaire d'un organe de presse ne peut acquérir des actions dans plus d'une entreprise privée de communication audiovisuelle » (article 20). Tout porte à croire que c'est le principe du capital unique qui devrait structurer l'économie de la propriété des médias au Cameroun. Par ces dispositions, nous pensons que le pouvoir centralisé cherche à empêcher la formation des groupes de média. Et cela se traduit par les dispositions évoquées, lesquelles concourent à compliquer, voire à interdire, la constitution des groupes médiatiques puissants, capables de concurrencer le pouvoir étatique. Malgré toutes ces dispositions restrictives, la tendance observée au Cameroun semble aller dans le sens de l'existence de groupes médiatiques détenus par des promoteurs médiatiques, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Récapitulatif de quelques groupes de média au Cameroun

Groupe de média	Nom et type de média	Total/groupe de média	Responsable du groupe de média
Groupe L'Anecdote	<i>L'Anecdote</i> (presse écrite) ; <i>Satellite FM</i> (radio) ; <i>Vision 4</i> (télévision) ; <i>Africa Express</i> (magazine)	4	Jean-Pierre Amougou Bélinga
Groupe Équinoxe	<i>La Nouvelle Expression</i> (presse écrite) ; <i>Radio Équinoxe</i> (radio) ; <i>Équinoxe TV</i> (télévision) ; <i>Équinoxe SARL</i> (régie publicitaire)	4	Séverin Tchounkeu
Groupe TV+	<i>Canal 2 International</i> (télévision) ; <i>Sweet FM</i> (radio) ; <i>TV+</i> (câblodistribution)	3	Emmanuel Tchatué

Source : l'auteur

De ce qui précède, nous constatons une recomposition du paysage médiatique camerounais. Elle est marquée par la prolifération de groupes de médias, avec à leur tête une poignée de magnats. Nous pouvons ainsi citer le premier groupe médiatique camerounais *TV+*, qui, depuis ses prémisses dans les années 2000, opère dans trois types d'activités. Il s'agit tout d'abord de la câblodistribution avec l'entreprise éponyme *TV+*. Elle fait partie de l'une des premières entreprises de télédistribution dans la ville de Douala (Misse Misse, 2002 : 107). Le groupe est aussi constitué d'une station de radio *Sweet FM* et d'une chaîne de télévision, *Canal 2 International*. Il convient de préciser que le promoteur dudit groupe s'appelle Emmanuel Chatué. Pour se démarquer de la concurrence, le groupe *TV+* développe, depuis quelque temps, des chaînes de télévision à visée thématique¹⁴⁷.

Toujours à la faveur du décret du 3 avril 2000, d'autres opérateurs privés se sont lancés dans l'entrepreneuriat médiatique en foulant au pied le

¹⁴⁷ Nous pouvons citer *Canal 2 movies*, dédié au cinéma ; *Canal 2 infos*, consacré aux informations et aux magazines ; *Canal 2 musique*, pour la diffusion de la musique ; et *Canal 2 English*, dont les programmes sont en langue anglaise.

cadre réglementaire relatif à la limitation de la propriété croisée des médias. C'est le cas de Jean-Pierre Amougou Belinga, qui se positionne désormais comme le « nouveau géant des médias »¹⁴⁸ au Cameroun. Le territoire médiatique de ce magnat s'est constitué au départ avec le lancement du bi-hebdomadaire *L'Anecdote*, créé en 1995 et du magazine *Africa Express*. Puis la station de radio urbaine *Satellite FM* est née en 2004 et la télévision *Vision 4*, qui diffuse ses programmes depuis 2008 est venue élargir l'offre du groupe. En comptabilisant quatre médias exerçant différentes activités, Amougou Belinga se positionne actuellement au Cameroun comme disposant d'un des groupes médiatiques les plus viables économiquement et influent politiquement qui, comme le souligne Awondo (2012 : 75), connaît une rapide expansion. D'autres informations annoncent que le même opérateur médiatique serait actuellement investi dans un projet de création d'une imprimerie dans la ville de Yaoundé¹⁴⁹. Parmi les opérateurs qui ont érigé des groupes médiatiques au Cameroun, il faut compter avec Séverin Tchouankeu, par ailleurs président de la Commission nationale de la délivrance de la carte de presse. Le *media mogul* détiendrait, à lui seul, quatre médias, implantés dans la capitale économique, Douala : le quotidien *La Nouvelle expression*, qu'il a lancé en septembre 1992 ; la radio *Équinoxe*, créée en 2002 ; la chaîne de télévision *Équinoxe TV*, créée en 2006. Il faut ajouter aux médias évoqués, le fait que cet entrepreneur médiatique est aussi détenteur d'une régie publicitaire : *Équinoxe SARL*, comme tous les autres au demeurant.

En sus, nous pouvons relever que depuis les années 2000, la formation des groupes médiatiques, qui relevait jusque là d'un phénomène marginal, est en train de connaître un accroissement important. Et rien n'indique, pour le moment, que ce phénomène est prêt de s'arrêter. Mais dans un contexte où le secteur reste verrouillé par les politiques et autres réseaux qui contrôlent le pays, malgré quelques gages de « libéralisation » et la *propriété croisée* limitée, comment se constituent les groupes médiatiques de plus en plus présents au Cameroun ? Autrement dit, comment font les entrepreneurs médiatiques privés pour contourner les dispositions légales ? Quelles stratégies développent-ils ? La réponse à ces questions, à par-

¹⁴⁸ <https://cameroonceo.com/2017/05/15/jean-pierre-amougou-belinga-nouveau-geant-des-medias-au-cameroun-le-parcours/>, consulté le 11 juillet 2017.

¹⁴⁹ Lire www.cameroon-info.net/article/cameroun-audiovisuel-la-chaine-de-television-vision-4-souvre-sur-le-monde-241461.html, consulté le 14 juillet 2017.

tir de l'exemple des trois groupes médiatiques retenus dans notre corpus, constituera l'objet de la dernière section de la présente communication.

Les stratégies de contournement de la *propriété croisée* par les entrepreneurs médiatiques camerounais

Il faut dire que la question, relative au défaut de licence ou d'agrément pour l'exploitation des groupes médiatiques par leurs propriétaires, favorise les stratégies de contournement. La loi présente quelques faiblesses, notamment sur le plan de l'applicabilité des textes réglementaires. La conséquence en est que ce grand champ vaste est laissé aux mécanismes de jonglage. Manifestement, un propriétaire qui détient à la fois la radio, la télévision et la presse écrite, stratégiquement sur les documents officiels de la radio, peut indiquer le nom de son épouse ou celui d'un quelconque membre de la famille et inscrire son nom pour le compte de la télévision. Ces mécanismes reposent ainsi sur un modèle patrimonial des médias, même si, au fond, il ne s'agit pas principalement des entreprises familiales. Les acteurs usent des mécanismes de « prête-noms », qu'ils font figurer sur la liste des propriétaires. L'affiliation du propriétaire est généralement circonscrite aux membres de la famille, voire à des proches.

Concernant le cas pratique du groupe *Équinoxe*, nos entretiens révèlent que *radio Équinoxe* serait, sur le papier, au nom de Théophile Mbiamou, qui est le frère de Séverin Tchounkeu. Ce dernier, sur le papier, possède *Équinoxe Tv* et *La Nouvelle Expression*. Ce sont les mêmes logiques de contournement des dispositions légales, relatives à la *propriété croisée*, que l'on retrouve au sein des groupes *TV+* et *L'Anecdote*. Pour ainsi dire, le mécanisme, qui vient d'être décrit, s'inscrit dans ce qu'il conviendrait d'appeler la « stratégie de réseau ». Comme cela est expliqué par l'*Observatoire Français des Médias* (OFM) pour qui :

aujourd'hui, les groupes les plus puissants mettent en place des stratégies de réseau, c'est-à-dire des stratégies qui assurent des connexions avec les autres groupes de médias : – soit par la détention d'une partie du capital d'autres groupes de médias ; – soit par la création de sociétés communes ; – soit par des relations commerciales, – soit à travers des connexions entre personnes¹⁵⁰.

¹⁵⁰ Observatoire Français des Médias (2005), *Sur la concentration dans les médias*, Paris, Liris, p. 26.

Le schéma de propriété des groupes médiatiques montre que, sur le plan juridique (c'est-à-dire dans la *paperasse administrative*), les actions seraient possédées par divers acteurs, alors qu'il n'en est rien si l'on s'en tient aux données empiriques. Les « *arts de faire* » des entrepreneurs médiatiques camerounais consistent à fonctionner avec des « sociétés-écrans », qui masquent en réalité le vrai propriétaire du groupe médiatique. Dans leur logique de contournement de la disposition relative à la limitation de la propriété croisée, les responsables font alors usage de ceux qu'on pourrait appeler des propriétaires « de façade ». Toutefois, les entretiens menés auprès des journalistes occupant des postes de responsabilités (rédacteur en chef, directeur de l'information) font ressortir un paradoxe important : les propriétaires fictifs – c'est-à-dire ceux qui apparaissent avec des noms d'emprunt –, ne gèrent pas véritablement ces médias et ils n'en sont pas propriétaires au sens économique du terme. Le schéma de la propriété, dans ce type de transaction, s'inscrit dans le strict cadre des relations familiales et témoigne d'un caractère purement non-formel. Il apparaît que le régime de la propriété des groupes médiatiques évoqués ici reste celui de l'entreprise individuelle. Toutefois, cette réalité n'est pas le seul apanage d'un pays comme le Cameroun. Parlant du cas congolais, Ékambo (2016) décrit une situation où « le média est la propriété personnelle et privée de son créateur ». En dépit de ces mécanismes, il ressort que le groupe médiatique appartient à son promoteur.

Au-delà de ce système familial, d'autres logiques sont encore à considérer. Tel est le cas de l'illusion de la pluri-propriété. En effet, les propriétaires des entreprises audiovisuelles se camouflent sous le statut d'entreprises médiatiques officiellement partagées entre plusieurs entités (propriétaires). Ce mécanisme découle de ce qui a été explicité précédemment. Mais il convient de relever l'opacité des modes et moyens de financement des projets de création et/ou de mise en œuvre des groupes médiatiques, par les « hommes d'affaires » privés camerounais. Les données en la matière ne sont pas publiées. Nous sommes là au cœur du « management de l'opacité » (Ateba, 2010), qui structure l'écologie des groupes médiatiques dans le contexte camerounais. En effet, l'absence des chiffres sur le financement des groupes médiatiques ne permet pas véritablement de décrire, avec certitude, le modèle économique qui structure les entreprises médiatiques. Contrairement aux modèles de l'économie de l'audiovisuel occidental, qui se fondent sur le principe de transparence avec la publication des données sur la détention des parts de marché par des acteurs, le système de la propriété des médias camerounais possède tous les attributs d'une économie opaque et complexe : opacité des financements, gestion floue des

propriétaires, opacité quant à l'identité des vrais actionnaires, etc. L'analyse des structures des groupes médiatiques camerounais ne permet pas véritablement de tirer les leçons de la part de l'actionnariat des acteurs, si tant est qu'il s'agisse d'un principe de multi-actionnariat, ce qui ne semble pas le cas. En réalité, la diversification des « propriétaires » participerait des mécanismes de contournement de la disposition légale relative à la limitation, voire à l'interdiction, de la *propriété croisée* dans le secteur de l'entrepreneuriat médiatique privé au Cameroun. Comme nous l'avons déjà relevé, l'absence de transparence et de données, tant auprès des groupes médiatiques qu'auprès du *Conseil National de la Communication* (CNC) et auprès du ministère de la Communication, rend difficile la reconstitution du vrai schéma de propriété des groupes médiatiques au Cameroun. Ainsi est-il difficile de dire les différentes parts qui seraient contrôlées par les acteurs identifiés d'un tel système de pluri-actionnariat.

Nous avons enfin posé la question de la fameuse « tolérance administrative ». Selon nos interlocuteurs (rédacteurs en chef, directeurs de l'information à la télévision, journalistes-syndicalistes), quelques entreprises médiatiques (*Sweet FM, Canal 2 international, TV+, Spectrum television 1 et 2, radio Équinoxe, Équinoxe TV*), qui, jadis, détenaient une licence d'exploitation, ne l'ont plus, car cette licence est caduque et elle n'a pas été renouvelée. Du coup, ces médias fonctionnent sous le régime de la « tolérance administrative ». Dans ce « *professionnalisme du flou* », pour transférer aux éditeurs de presse l'analyse des pratiques journalistiques par Denis Ruellan (2007), il est difficile de prouver qu'un propriétaire est détenteur de plusieurs entreprises audiovisuelles. Bien plus, les opérateurs médiatiques profiteraient de cette situation d'inertie, pour contrarier la mise en application effective des dispositions du 3 avril 2000 en matière de création des entreprises privées de communication audiovisuelle et faire émerger de véritables groupes médiatiques.

Par ailleurs, porter la réflexion sur les parades de contournement du principe de la limitation de la *propriété croisée* des médias, tel qu'inscrit dans les textes réglementaires, appelle aussi à questionner les rapports entre les opérateurs des médias et les pouvoirs politiques. Mieux, cela conduit aussi à revoir les collusions, les rapports de réciprocité qui existeraient et qui favoriseraient de telles pratiques. Dans un travail, Atenga (2005) mettait déjà en lumière les rapports houleux entre les deux champs : politique et médiatique. Or, aucun champ n'évolue de façon constante en termes de rapports de force, fussent-ils axés sur les luttes permanentes. Ils peuvent aussi évoluer vers des logiques d'apaisement. C'est un aspect que Bourdieu (1996), Watine (2002) n'ont pas souligné dans leurs travaux. Dans

le contexte camerounais, les rapports média-pouvoir sont évolutifs et conjoncturels. Ceux-ci semblent s'être complexifiés depuis la deuxième moitié des années 2000, au point où certains médias seraient mêmes inféodés au pouvoir. La proximité entre les deux champs ferait évoluer les uns et les autres, dans un rapport de *coopétition*, voire de connivence et non plus de guéguerre. Ainsi, selon certains acteurs rencontrés dans le cadre de ce travail, il existerait des médias privés, créés par les acteurs politiques eux-mêmes. Parallèlement, d'autres bénéficieraient de la bienveillance, voire de la bénédiction de certains représentants du pouvoir politique, au plus haut niveau.

Ces types de rapprochement entre les deux sphères est donc de nature à créer des principes de connivence ou de laisser-aller, conduisant ainsi à la création des groupes médiatiques, et ce, au mépris des dispositions légales de la limitation de la *propriété croisée*. La complexité du système de formation des groupes médiatiques tient donc ainsi des logiques d'intérêts économiques et politiques, que génère ce domaine particulier des médias. C'est ce qui expliquerait l'injection de capitaux publics dans ces entreprises, lors du processus de formation de certains groupes médiatiques, d'après les enquêtés de notre étude. En retour, les promoteurs des groupes médiatiques ainsi « soutenus » par la puissance publique se présentent, de fait, très proches du pouvoir politique de Yaoundé, auprès duquel ils peuvent solliciter et obtenir des avantages, comme par exemple la clémence publique, dans le cadre de la violation de la loi sur la limitation de la propriété des médias. Ainsi, malgré l'opacité du système médiatique camerounais, de nombreux observateurs estiment que le responsable du groupe TV+, Emmanuel Chatué, serait de connivence étroite avec les membres du parti au pouvoir, le *Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais* (RDPC). Certains de nos interlocuteurs ajoutent que l'épouse du promoteur du premier groupe médiatique privé camerounais fait partie des membres du *Cercle des Amis du Cameroun* (CERAC), une organisation créée et pilotée par la Première dame du Cameroun, Chantal Biya.

C'est aussi le cas de Severin Tchounkeu du groupe *Équinoxe*. Autrefois critique à travers son journal, *La Nouvelle Expression*, il aurait opéré, selon certains observateurs, un rapprochement certain en tant qu'entrepreneur médiatique, avec le pouvoir politique. Ce qui lui aurait valu le poste de président de la *Commission nationale de délivrance de la carte de presse*, suite à un décret présidentiel. Au Cameroun, il est de tradition que des hommes d'affaires, devenus entrepreneurs médiatiques, ne cachent pas plus leur filiation politique. Tcheuyap souligne à ce propos que : « Severin Tchounkeu, le directeur de *La Nouvelle Expression*, qu'on dit [être] à l'époque de

l'opposition, a aussi milité dans le parti au pouvoir lorsqu'il étudiait à Paris » (Tcheuyap, 2014 : 182).

Dans le même ordre d'idée, il faut souligner que le propriétaire du groupe *L'Anecdote*, Jean-Pierre Amougou, milite pour le parti au pouvoir au Cameroun dont il est membre du Comité central. D'aucuns lui prêtent une forte connivence avec l'actuel ministre de la Justice, Laurent Esso. Sa chaîne de télévision *Vision4* est alors taxée de télévision « au service du pouvoir » (Frère, 2000) de Yaoundé. Il ferait partie des « recalés » de la liste des militants devant représenter le parti au pouvoir aux élections sénatoriales du 14 avril 2013, dans la région administrative du Centre¹⁵¹.

Au vu de ce qui précède, notre analyse nous conduit à conclure que les groupes médiatiques camerounais, tels qu'ils émergent, ne sont que la face visible des réseaux de relations qui lient, à la fois, les acteurs du champ médiatique et ceux du champ politique. La démultiplication des groupes médiatiques, eu égard à la limitation de la *propriété croisée*, « se fonde sur des relations non-formelles et des liens personnels entre les acteurs médiatiques et les acteurs du pouvoir. Cette économie de la propriété se fonde sur des relations non-formelles et des liens personnels » (Kondratov, 2015 : 176). Ces réseaux de relations constitueraient une variable, non-négligeable, des mécanismes de contournement des dispositions légales.

Tout porte à croire que la structure de la propriété des groupes médiatiques et ce, en marge du principe de la limitation de la *propriété croisée*, s'expliquerait également par des logiques collusives (Legavre, 2011) – et non d'affrontement – que les acteurs médiatiques développeraient-avec les acteurs étatiques ou ceux proches du pouvoir. Au Cameroun, les sphères politiques d'une part et médiatiques, d'autre part n'évoluent pas systématiquement dans des logiques d'affrontement. En fonction des intérêts des uns et des autres, des compromis plus ou moins tacites peuvent surgir. Michel de Certeau relève les mécanismes de déploiement des acteurs. Il explique que les usages dans un « lieu » dépendent du rapport de force dominants-dominés. C'est en fonction d'un tel environnement que les acteurs se déploient. C'est ce sur quoi repose la rationalité qui structure le système de la propriété médiatique au Cameroun.

¹⁵¹ Disponible sur : <https://www.camnews24.com/fr/culture/22-flash-infos/34326-senatoriales-2013-la-colere-des-recales-du-centre>, consulté le 24 juillet 2017.

Conclusion

Notre question de départ sur les stratégies de déploiement mises en œuvre par les entrepreneurs médiatiques privés pour faire face au principe de limitation de la propriété privée, eu égard à la « libéralisation » du secteur médiatique, nous conduit à tirer deux leçons majeures : les opérateurs médiatiques exerçant dans le secteur privé rivalisent d'ingéniosité pour construire des groupes médiatiques en marge de la réglementation. Pour ce faire, ils développent des mécanismes axés sur des prête-noms et/ou des « promoteurs fantômes ». Dans ce cas, il est difficile d'affirmer si les parades auxquels ont recours de tels opérateurs s'inscrivent substantiellement en marge de la loi. Il s'agit tout de même de modalités significatives du rapport des acteurs à la règle, à ce qui est établi. En surfant sur des tactiques comme « armes » du dominé, les promoteurs de groupes médiatiques initient des parades de contournement des dispositions, relatives à la limitation de la *propriété croisée* des médias.

Il est également apparu, au cours de ce travail, que le principe juridique de limitation de la *propriété croisée* des médias au Cameroun, comporte une certaine incomplétude, voire un vide sur le plan juridique. Ce vide est ainsi comblé par les opérateurs du champ médiatique camerounais, qui se servent des « zones d'incertitude » (Crozier, 1992) que génère la loi en la matière, pour développer une certaine ingéniosité. De ce fait, les opérateurs de groupes médiatiques transforment alors ce qui apparaît comme une contrainte en ressource de pouvoir, qui peut être conçue ici la marge de manœuvre dont disposent les acteurs et qui leur permet, non pas de s'opposer à la loi, mais de trouver des voies de contournement pour atteindre leur objectif.

Les opérateurs médiatiques privés développent des stratégies spécifiques au contexte socio-économique camerounais, pour contourner des dispositions légales. La création de statuts particuliers des entreprises, la diversification des gestionnaires, le recours aux logiques de prête-noms constituent des parades, participant aux logiques de contournement des entrepreneurs médiatiques privés. La montée en puissance de quelques groupes médiatiques, même si le phénomène reste encore marginal au Cameroun, s'inscrit certainement dans une « action organisée » de quelques oligarques médiatiques, soucieux d'étendre leurs activités économiques dans « un marché de plus de 20 milliards de Francs CFA » (Atenga, Madiba, 2015) et où les « rapports de pouvoir et de domination font émerger des pratiques isotopiques dans un contexte où l'État, lui-même [se positionne comme] agencier et régisseur » L'inventivité se développe ici à

travers des « arts de faire », au sens de Michel de Certeau et participe des mutations en cours dans le champ de l'entrepreneuriat médiatique camerounais.

Références bibliographiques

- Ateba Eyené, C., *Le management de l'opacité et les drames de la société camerounaise : l'insolite et la complaisance au détriment du mérite et de la compétence*, Yaoundé, Saint Paul, 2010, 316 p.
- Atenga, T., Madiba, G. (dir.), *La publicité au Cameroun : discours, marché et tendances*, Saarbruken, PAF, 2014, 284 p.
- Atenga, T., Madiba, G. (dir.), *La communication au Cameroun. Les objets et les pratiques*, Paris, Archives contemporaines, 2012, 197 p.
- Atenga, T., « La presse privée et le pouvoir au Cameroun. Quinze ans de cohabitation houleuse », *Politique africaine*, n° 97, 2005/1, pp. 33-48.
- Awondo, P., « Médias, politique et homosexualité au Cameroun. Retour sur la construction d'une controverse », *Politique africaine*, 2012/2, n° 126, p. 69-85.
- Balandier, G., *Sens et puissance*, Paris, PUF, 2004, 334 p.
- Bouquillion, P., (2012), « Concentration, financiarisation et relations entre les industries de la culture et industries de la communication », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 1, 2012. URL : <http://rfsic.revues.org/94>, consulté le 24 juillet 2017.
- Bourdieu, P., « Journalisme et éthique », *Les Cahiers du journalisme*, n° 1, 1996, pp. 10-17.
- Crozier, M., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, 436 p.
- Éboussi Boulaga, F., *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1997, 456 p.
- Ékambo, J. C., « Multiplicité médiatique et multipartisme en Afrique : symétrie de déficiences », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 17/2, 2016, pp. 83-90.
- Friedberg, E., *Le pouvoir et la règle*, Paris, Seuil, 1993, 422 p.
- Frère, M. S., *Presse et démocratie en Afrique francophone*, Paris, Karthala, 2000, 540 p.
- Gingras, A. M., *Médias et démocratie : le grand malentendu*, 2e éd. rev. et augm., Québec, PUQ, 2006, 287 p.
- Kondratov, A., *Ancrage politique des dispositifs socio-numériques de communication dans la société russe postsociété*, thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université Grenoble Alpes, 2015, 464 p.
- Legavre, J. B., « Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme "associés-rivaux" », *Communication & langages*, 2011, pp. 105-123.
- Misse Misse, « Télévisions internationales et changements socio-politiques en Afrique sub-saharienne », pp. 103-123 in Mattelart, T. (dir.), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers Monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, INA & De Boeck Supérieur, 2012, 307 p.

- Mouthe, G., « Dynamiques et identités de l'audiosphère chrétienne au Cameroun » pp. 81-92 in Atenga, T., Madiba, G. (dir.), *La communication au Cameroun : les objets, les pratiques*, Paris, Archives contemporaines, 2012, 172 p.
- Nkot, F., « Usages politiques du droit de la presse au Cameroun. Notes de sociologie politique du droit », *Polis/R.C.S.P./C.P.S.R.*, vol. 13, n° 1-2, 2006, pp. 13-27.
- Observatoire Français des Médias, *Sur la concentration dans les médias*, Paris, LIRIS, 2005, 143 p.
- Pigeaud, F., *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, 276 p.
- Pradié, C., « Capitalisme et financiarisation des industries culturelles », *Réseaux*, 2005/3, n° 131, 2005, pp. 83-109.
- Ruellan, D., *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble, PUG, 2007, 232 p.
- Tcheuyap, A., *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*, Paris, Karthala, 2014, 310 p.
- Tédongmo Téko, H., Nsoe Minsongui, S. P., « Le renouveau médiatique de la séduction évangélique au Cameroun », *Les enjeux de l'information et de la communication*, n° 15/2B, 2014, pp.161-178.
- Watine, T., « Pierre Bourdieu : analyse de la construction d'une légende médiatique », *Les Cahiers du journalisme*, n° 10, Printemps-Été 2002, pp. 8-57.

QUATRIÈME PARTIE

Tic et développement

Chapitre 18

Les TIC dans les mobilisations collectives : une lecture du cas camerounais

Léopold Maurice Jumbo

Université de Dschang-Cameroun

Gildas Mouthe

UCAC-Cameroun

Alors même que la désaffection à l'égard de la chose politique, de la participation citoyenne apparaît depuis quelques décennies comme une donnée constante du visage démocratique camerounais, Internet notamment les réseaux sociaux commencent à offrir les indicateurs d'un renouveau. Potentiellement, ils assurent la mobilisation militante, la solidarité collective des citoyens, la conscientisation politique, voire la recomposition des identités individuelles. Par conséquent, libèrent des contraintes et permettent l'« empowerment » des individus-citoyens. Cette recherche vise à analyser au travers de l'actualité récente, les effets réels des TIC. Ce, pour ressortir si elles sont à l'origine de l'éclosion de cette nouvelle forme d'« intelligence collective » vécue lors des événements dits de l'hôpital Laquintinie de Douala au Cameroun, la crise des régions dites anglophones... Elle emprunte à la sociologie des réseaux sociaux dans ses approches empiriques, sur l'observation ethnographique des liens entre mouvements de contestation et le pouvoir émancipateur des TIC.

Si l'anthropologue John A. Barnes, le premier à utiliser le terme « réseau social » revenait à la vie, il serait sûrement très surpris de découvrir qu'il a ouvert la voie à un phénomène spectaculaire, sans commune mesure (Merkle, 2011 : 2). Dans son acception courante, le réseau social est un ensemble de services de communication électronique permettant à toute personne, qu'elle soit physique ou morale, de partager les contenus de diverses natures à des fins d'information, de promotion... de mobilisation et

surtout de revendication. Il est donc un vecteur de liberté, un espace qui libère la parole, un outil qui renouvèle le lien social longtemps comprimé et contrôlé par les États totalitaires. Il assure un exercice différent de la liberté d'expression tout en lui donnant une nouvelle forme. Cependant les enjeux démocratiques des réseaux sociaux confirmés en Europe, en Amérique du Nord et dans certains pays africains ne sont pas les mêmes que ceux d'ailleurs. En Europe et en Amérique du Nord, l'arrivée des outils interactifs et collaboratifs du Web dans sa version 2.0 a permis de « démocratiser l'expression publique » (Guaaybess, Pelissier, 2009 : 9) et d'élargir de façon inédite l'espace public. Ce qui a donné naissance à de nouveaux concepts comme la *citoyenneté numérique* (e-citoyenneté), la *démocratie numérique* (e-démocratie). En Afrique du Nord, l'histoire a démontré selon certains analystes que le succès du « printemps arabe », ces mouvements contestataires qui ont réuni des milliers d'individus étaient le fait des nouveaux moyens de communication. En effet, selon les partisans de cette thèse, ils auraient offert l'opportunité aux opprimés de se rassembler pour manifester (Guaaybess, Pelissier, 2009 : 10). Dès lors, il a été établi un lien étroit, automatique à la limite entre l'usage des technologies numériques et la mobilisation des forces sociales.

Ailleurs, au Cameroun notamment, les manifestations politiques résultant des nouveaux médias ont tardé à être évidentes. Certes les réseaux sociaux sont depuis quelque temps « *en train de consacrer une nouvelle catégorie d'individus capables de jouer un rôle majeur dans la sphère publique* » (Njupapwoui, Fewou, 2009 : 9). Mais leur capacité structurante en terme de rassemblement physique n'avait jusqu'à l'affaire Koumate pas inquiété les autorités. Cela présage-t-il de la naissance d'un autre espace politique et/ou la reconfiguration de celle qui existe déjà ? Les médias numériques vont-ils désormais compter dans la gestion des mouvements de contestation face au régime de Yaoundé¹⁵², ou s'agit-il simplement d'un épiphénomène ?

La méthodologie

Le constructivisme social et l'analyse systémique constituent les principales grilles à travers lesquelles nous décryptons les faits. Le premier nous fait percevoir comment les couches sociales opprimées peuvent se saisir de la liberté d'expression offerte par les médias sociaux, comment peuvent-ils

¹⁵² Le terme renvoie à la capitale politique du Cameroun et devenu synonyme des turpitudes du pouvoir en place.

construire, agencer le débat en faveur de leur cause. Il s'agit d'analyser « le potentiel de structuration » de l'esprit humain que ces peuples peuvent mobiliser en vue de donner plus de visibilité à leur combat. L'analyse systématique quant à elle se justifie par l'assimilation que, nous faisons à la suite de Crozier et Friedberg (1977), des espaces de discussion et d'échanges aux organisations. L'organisation évoquant un « ensemble de réseaux complexes mais parfaitement agencés » au sein desquels les acteurs s'engagent en vue de trouver des issues suffisamment avantageuses au regard des objectifs assignés. En d'autres termes, le choix des activistes¹⁵³ politiques camerounais sur les nouveaux médias poursuit des intérêts précis à savoir, « construire une sociologie dont le langage doit empêcher toute légitimation de l'ordre existant ((Njutapwoui, Fewou, 2009 : 78). Le réseau social devient alors une organisation c'est-à-dire, un champ de pouvoir mais un champ inédit d'où le recours à la sociologie des réseaux sociaux pour mieux comprendre l'emprise de ce phénomène révolutionnaire. Notre approche se situe dans ce cas dans une perspective interdisciplinaire.

Le corpus

Nous avons utilisé la méthode dite de l'échantillonnage séquentiel pour constituer ce corpus. Elle nous a permis de recenser au hasard les commentaires, les analyses, les messages et les réactions autour de l'ensemble des drames de mars 2016, précisément celui de dame Koumate et la gestion de la crise subséquente. Ainsi nous avons étudié tout ce qui été publié dans deux sites d'information (Camer.be et Camer.infos), les commentaires sur Facebook, YouTube, les blogs de certains leaders politiques de l'opposition camerounaise dans la période allant de l'occurrence des incidents à la publication des résultats de l'enquête initiée par l'ordre des médecins du Cameroun. Nous y avons joint toutes les tentatives des autorités à résister à la fougue « android » qui active les modalités inédites de prise de parole dans l'espace public méticuleusement verrouillé.

¹⁵³ Le terme activiste s'utilise dans le jargon politique des autorités en place au Cameroun pour désigner les hommes politiques en quête de visibilité.

Les technologies numériques dans la vie sociopolitique au Cameroun

Situer exactement le début des usages sociopolitiques des réseaux sociaux au Cameroun relèverait d'une pure spéculation¹⁵⁴. Très peu d'auteurs ont pu recenser de façon chronologique à partir de quel moment « la cyber contestation » a commencé infiltrer l'espace public. Les émeutes de février 2008 constituent un tournant décisif en ce qu'elles introduisent les nouvelles façons de communiquer, de relayer l'information dans la sphère publique. Ce n'est que progressivement que la prolifération des TIC commence à assurer une visibilité sociopolitique au détriment de la « chape de plomb » qui tisse la vie politique (Njutapwoui, Fewou, 2009 : 78). Depuis le premier trimestre de l'année 2016 et les drames humains successifs qui ont ébranlé le Cameroun, on a observé une sorte de glissement dans les usages communicationnels des réseaux sociaux ; par conséquent un renversement de la hiérarchie des valeurs. Autrement dit, les marginalisés du système politique sont passés des usages ludiques à une appropriation du cyber espace pour lever le verrou de l'« inertie » tant décriée. Facebook, WhatsApp, YouTube et autres plateformes numériques se sont placées au cœur des agitations populaires, ils ont engendré les mouvements sociaux inédits. Les réseaux sociaux, la toile comme on les appelle affectueusement se sont emparés du pouvoir, ne serait-ce que pour quelque temps.

Les réseaux sociaux et les drames humains

Décrire comment les réseaux sociaux ont donné à « ... la parole du peuple une visibilité » dans l'affaire Koumatekel sans un éclairage *a priori* sur les événements qui ont suivi n'offrirait qu'une fenêtre en clair-obscur de la situation. En effet, le Cameroun a connu une série de drames humains qui faisaient suite à des négligences du corps médical. « L'affaire Monique Koumatekel » du nom de cette femme morte en couche sur le perron de l'hôpital Laquintinie à Douala a donné le déclic. Les Camerounais ont alors découvert le vrai visage de leur système sanitaire et de ceux qui l'animent à travers des vidéos amateurs exhibant l'éventration et le film du décès. Quelques jours plus tard, un autre hôpital offrait au public un nouveau spectacle : une jeune dame ayant accouché prématurément de quintuplés qui décèdent des minutes après leur naissance. Le père dénonce

¹⁵⁴ Il n'existe pas encore d'études globalisantes dans ce domaine.

également les négligences du corps médical et poste les photos de ce énième drame sur les réseaux sociaux. Ce qui suscite l'indignation, l'amertume, la mobilisation spontanée. À Yaoundé comme à Douala, la magie des outils numériques permet la mobilisation spontanée des citoyens de tous âges et de tout sexe. Pendant près de deux semaines, les réseaux sociaux se sont enflammés. Les Camerounais de tous les horizons se sont fait transférer les images, les informations en y greffant les commentaires les plus acerbes afin de provoquer l'hystérie des masses. L'affaire M.K. si l'on peut désormais l'appeler ainsi a spontanément *fait le buzz* et fait paniquer les autorités qui ont multiplié sans une véritable coordination des interventions médiatiques. La tragédie a provoqué un week-end noir et sans repos pour les autorités en charge de la santé et du maintien de l'ordre. L'onde de choc suite aux nombreux clics a rassemblé les Camerounais sur la toile et sur les rues conduisant à l'hôpital.

Les R.S. avaient réussi ainsi à créer de nouvelles formes d'engagement citoyen ; ce que les médias traditionnels peinaient à réaliser. Les acteurs politiques de *seconde zone* se sont emparés des TIC pour contourner les dispositifs rudes en matière de liberté d'expression au Cameroun. Ils se sont mis en pôle position, ils ont constitué un premier cercle autour duquel la contestation devait s'organiser. Un « turn-over » pour tous ceux qui sont familiers de la gestion des manifestations publiques au Cameroun. Facebook, Whatsapp, YouTube... ont fait circuler les informations et les images à une vitesse éclair au point où, un simple mot d'ordre de rassemblement (comme il y en a toujours eu) initié par les « éclaireurs » politiques a réussi mobiliser les masses ; alors que très souvent des semaines entières ne réussissent pas à galvaniser autant de mécontents. Les R.S. ont démontré leur puissance de mobilisation ce samedi où les médias classiques n'assuraient qu'un service minimum. Les acteurs politiques camerounais ne sont donc plus indifférents aux nouveaux médias. Ils investissent progressivement le net, cherchent à le territorialiser. Ils se servent des applications et des services divers tels que sites Web, blogs, Twitter... pour s'affranchir du formalisme par trop contraignant mis en place dans l'objectif d'étouffer toute velléité de revendications.

Ces innovations révolutionnent-elles le champ politique camerounais ? La visibilité acquise sur le net et les manifestations qui y faisaient suite bouleversent-elles l'espace politique tel que façonné par le système depuis les indépendances ? Ces manifestations sont-elles la conséquence de l'hégémonie des R.S. ou existe-t-il d'autres causes sous-jacentes ? Peut-on déjà parler d'un début de modifications des rapports de force entre les acteurs politiques en compétition ? Quels seront les enjeux liés à ce nouvel

espace d'action, de luttes, à cette supposée reconfiguration de l'espace public de contestation ?

Des effets symboliques ou des effets réels ?

Les manifestations spontanées suite aux événements malheureux du mois de mars 2016, incitaient les citoyens camerounais à plus d'engagement civil et constituent la preuve qu'ils peuvent avec l'aide du numérique, jouer désormais un rôle non négligeable dans la gouvernance. Les R.S. sont devenus, au moins pour cette période, « un lieu de circulation des informations alternatives et de discours de contestation » (Dymytrova, 2009 : 50). On le constate, l'espace voué au combat social se déplace, il acquiert des nouvelles pistes. Les R.S. se positionnent comme un nouveau canal de mobilisation, un terrain de plus à « la formation et la propagation de nouveaux cadres contestataires ». Les dispositifs numériques ont ainsi offert aux acteurs sociopolitiques, aux entités longtemps muselées, l'occasion de « ... reprendre l'initiative en matière de liberté d'expression et de culture démocratique » (Njutapwoui, Fewou, 2009 : 76). Aussi Internet a-t-il contourné la « chape de plomb » (*Ibidem* : 76) pour assurer à ceux-là qui ne pouvaient s'exprimer que sous contrôle, de s'affranchir des procédures contraignantes. En ce sens, « les réseaux sociaux sont en train de consacrer une nouvelle catégorie d'individus capables de jouer le rôle majeur dans la sphère publique » (Njutapwoui, Fewou, 2009 : 77) même si ce rôle se réduit à un registre populaire. Ils constituent loin s'en faut, un outil structurant pour une nouvelle culture politique, pour un nouveau militantisme ; un renouvellement qui s'avère salutaire pour des modalités inédites de prise de parole dans l'espace public camerounais.

Les manifestations de Douala quelques heures seulement après les invites au rassemblement confirment que, les R.S. peuvent contribuer à l'amélioration du processus démocratique dans ce pays où la parole citoyenne n'a pas de place. Les camerounais de tous bords, ceux de l'intérieur comme ceux de la diaspora se sont levés spontanément contre l'establishment. Ils ont vivement exprimé leur mécontentement vis-à-vis de ceux qui confisquent ce qu'ils ont en commun, la mère patrie. La géographie psychologique (Merckle, 2011 : 18) dont parle Moreno a guidé les émotions autour de ces drames. Dans la continuité des actes posés au quotidien pour s'affranchir du pouvoir absorbant, les acteurs politiques se sont emparés du drame de Douala et ont inauguré les usages militants des R.S. Ils ont lancé via Facebook, les comptes Twitter... des appels aux rassemblements, à la révolte populaire. L'ensemble du contenu informationnel

diffusé tout le long nous permet de répertorier quelques usages militants auxquels ils ont eu recours : organiser et coordonner les actions, concevoir et partager les cadres interprétatifs de la mobilisation collective, attirer l'attention sur un fait social (Dymytrova, 2009 : 50).

Les RS ont été un levier fondamental dans l'organisation et la coordination du mécontentement social le long des rues qui jouxtent l'hôpital Laquintinie. Ils ont assuré l'échange des informations entre les « nouveaux militants », en temps réel et de manière continue à travers les SMS, le transfert des images sensibles de l'éventration d'une femme par un non professionnel. Ils ont ensuite permis aux activistes d'attirer l'attention de toutes les communautés camerounaises sur l'enlisement socio-économique qu'ils n'ont cessé de décrier par les voies classiques. Les RS ont enfin produit et diffusé les cadres interprétatifs de l'action mobilisatrice. Les téléphones portables, les tablettes de très haute technologie ont enregistré les images du drame, celles des tentatives de rassemblement, attribuant ainsi une constance visible et une signification politique aux événements. Les dispositifs numériques ont constitué par la même occasion une « médiation esthétique et symbolique » de l'engagement contestataire. Peut-on déjà parler de la naissance d'un espace public numérique à l'échelle politique au Cameroun ? Les formes inédites d'expression citoyenne ci-haut mentionnées riment-elles avec l'émergence d'un nouveau militantisme libre des pesanteurs traditionnelles ? Au-delà des effets symboliques développés, il ne nous paraît pas évident que, l'action des TIC au sein de la société camerounaise soit déjà de nature à impacter le dispositif sécuritaire en place depuis des lustres. La technologisation du mouvement social né de l'affaire Koumateke rappelle le débat qui sépare deux écoles : celle qui met l'accent sur l'antériorité sociale et, l'autre qui insiste sur les TIC génératrices des mouvements populaires.

En effet, parler à ce stade des TIC comme ces instruments qui ont créé tout d'un coup l'« intelligence collective » ayant suscité le sursaut serait aller très vite en besogne. L'ingénierie mise en place ne s'est pas révélée être à la hauteur de ce que l'on a appelé le « printemps arabe ». « La plateforme de cartographie interactive » offerte n'a non seulement pas connu une forte audience comparable à ce que l'on attribue aux RS dans des pays similaires, elle n'a même pas généré une mobilisation physique intense. Les raisons d'un tel décalage sont multiples. Selon certains manifestants approchés, le manque de coordination, le temps relativement court, le pourcentage très bas de citoyens camerounais se servant des réseaux sociaux expliquent la faible perception des enjeux attachés à la culture numérique. Quoi qu'il en soit, il demeure difficile d'établir le lien direct entre la contestation

et le cyberespace. Plutôt serait-on tenté de dire, si les événements ultérieurs n'apportent la preuve contraire, que le cas Cameroun est atypique. Les TIC se présentant comme l'étincelle qui attise une situation dormante.

De l'espace public physique à l'espace public virtuel

La promulgation en décembre 2014 par le chef de l'État de la loi anti terroriste a restreint les libertés au Cameroun. Cette disposition légale a véritablement réduit toute possibilité pour les Camerounais de manifester ou d'exprimer publiquement leurs opinions. De nos jours, l'émergence du Web 2.0 et son évolution a permis, entre autre, l'apparition des réseaux sociaux sur Internet qui offrent aux populations l'occasion d'exprimer leurs opinions, de rendre public ce qu'on voudrait garder secret. Ces nouveaux outils de communication ont joué un rôle majeur dans la crise dite anglophone au Cameroun. C'est à partir du 21 novembre 2016 que la toile camerounaise s'est embrasée avec les images des manifestations dans la ville de Bamenda. Les clichés des violences policières réelles ou supposées se partageaient de manière virale sur les réseaux sociaux. Incapables de s'exprimer librement dans l'espace public physique, de nombreux Camerounais ont investi les réseaux sociaux pour faire valoir leurs opinions sur la forme de l'État. Les événements du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun ont occupé le haut de l'agenda des réseaux sociaux. Ces plates formes numériques sont devenues des espaces où les partisans des forces¹⁵⁵ en présence marquaient leurs territoires respectifs. Facebook a été la plateforme par excellence où se jouait en temps réel une véritable guerre d'information. Les réseaux sociaux sont ainsi apparus comme des tribunes d'expressions virtuelles permettant aux individus de publier du contenu sur Internet (vidéos, photos, articles, musiques, blogs, etc.) et de le partager avec les autres membres des différentes communautés. Les mouvements sociaux en ligne et le cyber activisme développent donc de nouvelles formes d'expressions qui leur permettent de jouer pleinement, et de manière efficiente, leur rôle de mobilisation sociale et politique. Ainsi, au plus fort des mouvements de revendications dans les régions anglophones du Cameroun, Tapang Ivo Tanku et Mark Bareta se sont positionnés comme les hérauts de la contestation contre le régime au pouvoir. Le premier publiait au quotidien l'évolution « minute by minute » de la situation dans les

¹⁵⁵ D'un côté les internautes favorables au fédéralisme et de l'autre les internautes défenseurs de la forme actuelle de l'État.

deux grandes villes de la partie anglophone. A travers son activisme sur les réseaux sociaux, de nombreux internautes découvraient des images des rues désertes suites aux villes mortes. Le second, à travers son site d'informations en ligne www.bareta.press donnait l'opportunité aux personnalités de tout bord d'exposer leurs arguments en faveur des revendications anglophones. Cette plateforme a en cette circonstance enregistré de nombreuses réactions des acteurs de la classe politique camerounaise, favorables au fédéralisme. À ce sujet, Jean de Dieu Momo, président du parti politique d'opposition PADDEC, et depuis devenu Ministre délégué à la justice soutenait pour sa part que le seul véritable drapeau du Cameroun est celui frappé de deux étoiles et qui était en vigueur durant le fédéralisme.

L'image comme facteur de légitimation du discours

Au-delà des prises de position et des discours des uns et les autres sur la toile, la diffusion des images (photos et vidéos) a pris une place déterminante dans la mobilisation sociale. En effet, convaincus qu'une image vaut mille mots, les cybers activistes ont diffusé et partagé un nombre important de vidéos des manifestations dans les régions anglophones sur les réseaux sociaux. L'objectif visé étant de légitimer leurs argumentaires à travers des images devant susciter l'adhésion massive des populations à leur cause. Sihem Najjar (2011) souligne à ce propos que l'engagement citoyen et l'action sociale sont essentiellement basés sur la production et l'échange d'informations sous forme d'images, de sons et de texte.

Les partisans des revendications anglophones publiaient ainsi des vidéos dans lesquelles certaines célébrités de l'univers musical affirmaient leurs soutiens aux contestataires. Dans cette perspective, Junior Zogo, l'un des meneurs du collectif des organisations démocratiques et patriotiques des Camerounais de la diaspora plus connu sous le sigle (CODE) et depuis rallié au pouvoir, avait partagé la vidéo du concert de Lady Ponce dans la salle parisienne de la Cigale en France, dans laquelle la chanteuse lance un tonitruant « je suis Bamenda » repris en chœur par les spectateurs. Dans la même veine, une vidéo montrant une marche de soutien des Camerounais anglophones dans les rues de Berlin en Allemagne avait été mise en ligne sur YouTube le 28 janvier 2017.

Ainsi, le cyber activisme et la mobilisation citoyenne sur la toile permettent d'étendre la zone d'intervention des différents acteurs, favorisant ainsi la participation du plus grand nombre au débat public. Dès lors, les divers mouvements sociaux en ligne permettent de rendre la contribution de cer-

tains activistes et cyber citoyens possible et visible (Najar, 2011). La crise dite anglophone nous a donné l'occasion de voir l'implication des Camerounais de la diaspora dans le débat sur le fédéralisme au Cameroun. Pourtant exclus des discussions institutionnelles sur la marche des affaires de la cité, les Camerounais de l'étranger ont pu à travers les réseaux sociaux contribuer à l'orientation de l'opinion publique et à la mobilisation citoyenne et patriotique. Bien qu'étant loin du pays et pas toujours autorisés à prendre part aux débats politiques, ces Camerounais ont pu dépasser les barrières matérielles en faisant recours au cyber espace pour faire entendre leurs voix et pouvoir agir à distance sur la réalité sociale de leur pays. Toute chose qui fait dire à Sihem Najar que le cyberespace permet aux acteurs sociaux de jouir d'une grande marge de manœuvre et surtout d'échapper au contrôle auquel ils sont habituellement exposés¹⁵⁶. Le cyber activisme que nous ont donné à voir les manifestations nées de la crise dite anglophone tire ainsi sa légitimité du fait qu'il instaure et mobilise les RSN en vue d'agir sur la réalité sociale et défendre une cause commune. L'objectif à atteindre à travers cet engagement à distance consiste, au bas mot, à constituer et à mobiliser des groupes de pressions transnationaux et décentralisés.

L'usage de l'image comme argument de légitimation du discours n'a pas seulement été l'apanage des défenseurs de la cause anglophone. Pour battre en brèche les thèses sécessionnistes, les partisans de l'État unitaire n'ont pas manqué de partager des vidéos où l'on voit des jeunes élèves et un gendarme molestés violemment par des manifestants en furie. Des images jugées choquantes par des internautes qui dans des multiples posts publiés sur des sites¹⁵⁷ favorables au régime de Yaoundé qui ont fustigé la barbarie de ceux qu'ils ont tôt fait de baptiser « extrémistes ». Il ressort de ce qui précède que les réseaux sociaux ont véritablement donné lieu à un espace public virtuel dans lequel toutes les couches de la population camerounaise peuvent s'exprimer. A travers ces plateformes numériques, les Camerounais de tous bords, indépendamment de leur chapelle politique, de leurs origines tribales ou linguistiques ont pu exprimer leurs opinions tant sur les événements de mars 2016 qu'au sujet la crise dite anglophone. Néanmoins, même si les mouvements sociaux en ligne jouent un rôle im-

¹⁵⁶ La loi camerounaise ne reconnaît pas la double nationalité et de ce fait plusieurs milliers de camerounais de la diaspora sont exclus du jeu électoral.

¹⁵⁷ On peut citer à cet effet, le groupe « la section camerounaise de facebook », tout comme le site « MamAfrika » d'Allain Jules.

portant dans la mobilisation citoyenne, il nous semble judicieux de procéder à une démystification des TIC en questionnant les effets pervers de ces nouvelles technologies qui peuvent mettre à mal les processus de transition démocratique et par ricochet constituer un espace public contre-révolutionnaire. En outre, il est pertinent de s'interroger sur la capacité des RSN à susciter un militantisme réel des populations, c'est-à-dire celui qui se décline sur le terrain.

Les RSN, entre information et désinformation

Internet a modifié la façon dont les personnes s'informent, interagissent, trouvent des amis, des sujets et des intérêts communs, et se forment leurs propres opinions. Dans ce contexte, plusieurs facteurs peuvent contribuer à la désinformation. Qu'elle soit intentionnelle ou inconsciente, la désinformation a trouvé avec Internet un puissant moyen d'amplification : des idées fausses se propagent massivement et influencent l'opinion publique. Du fait de la dérégulation du marché de l'information imposée par le Web et ses réseaux sociaux, toutes les couches de la société peuvent produire des contenus informatifs qu'ils publient sur la toile. Cette dérégulation du marché de l'information a donné la possibilité à toutes les catégories sociales de s'exprimer sur l'espace publique virtuel. En donnant accès à n'importe quel contenu, les réseaux sociaux confèrent aux informations douteuses une plus grande visibilité, en raison d'un biais cognitif, dans la mesure où l'individu tend à croire que plus un phénomène est visible, plus il est représentatif.

Le Web donne donc la possibilité de produire de l'information et de prendre à témoin le monde. Seulement, il serait naïf de penser que ces sites ou réseaux sociaux soient en eux-mêmes des outils de démocratisation de l'information. En effet, ils peuvent tout autant être des outils de propagande. Il faut d'ailleurs noter que les réseaux sociaux au Cameroun sont devenus de véritables espaces de manipulation de l'opinion publique. Nombre de médias au Cameroun ont dénoncé l'instrumentalisation des réseaux sociaux à des fins de manipulation de l'opinion. C'est le cas de l'hebdomadaire *La Météo*¹⁵⁸ qui dans sa parution du 27 juin 2017 relate

¹⁵⁸ Dans sa publication du 27 juin 2017, l'hebdomadaire *La Météo* publie en page 4 les extraits d'un échange électronique qu'on prête à Ndzana Seme et Patrice Nouma, deux activistes des réseaux sociaux et dans lequel ces derniers planifiaient d'extorquer de

comment les nommés Ndzana Seme et Patrice Nouma, deux activistes Camerounais exilés aux États-Unis et au Canada, ont vu dans la disparition tragique de l'Évêque de Bafia, Mgr Jean Marie Benoît Bala, une opportunité de manipuler l'opinion et de tenter d'extorquer 500 millions de francs CFA à des hautes personnalités de la République. Il faut d'ailleurs indiquer que la diffusion de fausses vidéos est une pratique courante dans les réseaux sociaux. Quelques heures avant le déraillement du train voyageur Intercity, survenu le 21 octobre 2016 à Eseka, des internautes ont reçu par anticipation le film imaginaire du déraillement du train 152 de Camrail à Eseka. Ces dernières années, les phénomènes sociaux liés à Internet et à ses médias, et notamment sur la « viralité » des informations infondées ou fausses, c'est-à-dire leur capacité à se propager vite et massivement donnent lieu à des études en sciences sociales. Ainsi, les travaux des chercheurs du laboratoire des sciences sociales computationnelles de l'École des hautes études de Lucques en Toscane s'inscrivent pleinement dans cette démarche. Ces chercheurs qui se sont intéressés aux dynamiques de contagion sociale et à l'utilisation des contenus sur les différents réseaux sociaux d'Internet, sont parvenus à la conclusion selon laquelle le cyberspace est une scène où les contenus sont mis en ligne et lus sans aucun intermédiaire ni contrôle. Toute chose qui laisse libre court à la publication de toutes sortes d'informations et accentue davantage la manipulation de l'opinion sur la toile.

Des travaux comme ceux de Guizanna (2017) ont d'ailleurs relevé que la prolifération des informations infondées sur la toile est davantage entretenue par le laxisme des gouvernants. Au sujet de la crise anglophone au Cameroun, les défaillances communicationnelles du gouvernement en panne de stratégies sont à déplorer, face à une crise que les réseaux sociaux ont nourri en prenant le pas sur un adversaire gouvernemental arc-bouté sur de vieilles méthodes de communication basées sur les médias et canaux traditionnels. Pour cet auteur, l'incapacité du gouvernement camerounais à proposer un type différent de discours sur les réseaux sociaux a laissé libre cours à la prolifération de la désinformation sur les plateformes numériques. Il arrive ainsi à la conclusion selon laquelle l'incapacité des autorités camerounaises à bloquer la rumeur par une information officielle a permis une rapide propagation de celle-ci sur les réseaux sociaux. Car, si l'on ne réagit pas aux idées fausses, les indécis ne disposeront pas de contre-

l'argent à Martin Belinga Eboutou, Ministre, directeur du cabinet civil à la présidence du Cameroun.

arguments et se laisseront influencer encore plus facilement. D'autant plus que les incroyables sont malléables et ont un sens critique faible. D'où l'impératif d'apporter la contradiction. Toutefois, l'argumentaire développé par Guizanna nous semble discutable, ce d'autant plus que sur les réseaux sociaux, chacun tend à privilégier les informations qui confirment ses opinions ou sa vision du monde, et à négliger ou ignorer celles qui les contredisent. Gérard Bronner (2009 : 307) souligne à cet effet que

les fanatiques adhèrent de manière inconditionnelle à certaines croyances, ce qui les conduit à une incommensurabilité mentale, c'est-à-dire une insensibilité à tout système de valeurs concurrent. En bref, les extrémistes considèrent comme non négociables des croyances qui ne peuvent constituer le ciment de la vie sociale.

Ainsi donc, dans la masse d'informations de tous types véhiculées par Internet, chacun peut rechercher et trouver ce qui le conforte dans ses préjugés et ses goûts, et délaisser le reste. Quoi qu'il en soit, la diffusion des nouvelles infondées sur les réseaux sociaux, tend à décrédibiliser les informations et les contenus qui y sont diffusés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux les citoyens camerounais qui se méfient aujourd'hui des informations publiées sur les réseaux sociaux. Selon une enquête¹⁵⁹ menée auprès de 100 personnes dans la ville de Douala, il est ressorti que 70 affirment ne plus accorder du crédit aux informations publiées sur les réseaux sociaux. Cette désaffection vis-à-vis du cyber espace procède selon ces personnes du caractère mensonger, choquant et injurieux des contenus.

J'ai été très choquée de la dérision faite autour de la disparition de Mgr Bala de Bafia. Alors que les recherches pour retrouver son corps étaient encore en cours à Ebebda, certaines personnes ont tôt fait de diffuser sur la toile les photos d'un corps extrait d'un fleuve tout en affirmant qu'il s'agissait du corps repêché de l'évêque. Ce qui s'est avéré plus tard un mensonge. Avec de tels actes, je ne peux plus faire confiance aux réseaux sociaux, affirme Jeanne Alang, résidente à Douala.

Comme cette dernière, Jean Paul Yenè fustige les photomontages et autres vidéos truquées mises en ligne sur les réseaux sociaux.

¹⁵⁹ Ladite enquête que nous avons menée entre mars et avril 2017 dans la ville de Douala a porté sur un échantillon de 100 personnes composé de 50 hommes et de 50 femmes choisis selon la méthode de l'échantillonnage à choix raisonné. Il s'est agit dans cette enquête d'étudier la perception que les citoyens camerounais ont des informations publiées sur les réseaux sociaux.

Lorsque les gens prennent du plaisir à balancer sur la toile des images des corps déchiquetés d'un soi-disant accident de la circulation d'un car de transport inter urbain, cela est irresponsable. Et chaque jour qui passe des situations similaires se multiplient sur les réseaux sociaux. Du coup, j'ai cessé de croire à tout ce qui est dit où publié sur le Web, explique ce dernier.

À la suite de ce qui précède, il apparaît que la désinformation et la manipulation orchestrées sur les RSN tendent à fragiliser la mobilisation citoyenne à partir de la toile. En effet, face à une population méfiante des contenus publiés sur les interfaces numériques, la possibilité d'engager une mobilisation citoyenne à partir des réseaux sociaux s'avère improbable.

Conclusion : mobilisations citoyennes, l'utopie du net

Les technologies de l'information et de la communication ont-elles la capacité d'être de véritables vecteurs de mobilisation citoyenne ? Répondre par l'affirmative à cette interrogation ne serait pas farfelu si l'on prend en compte la capacité des RSN à diffuser en temps réel des informations susceptibles de mobiliser les populations à une cause. Seulement, même s'il est avéré qu'ils participent efficacement à la mobilisation citoyenne, force est de reconnaître que cette mobilisation ne s'inscrit pas dans la durée. En effet, selon le modèle pragmatiste de la démocratie, la mobilisation citoyenne sur les réseaux sociaux se fait de façon intermittente sur des problèmes précis. Le caractère éphémère de la mobilisation citoyenne virtuelle s'explique par le fait que l'espace public virtuel se caractérise par des liens de solidarité faible. Les réseaux sociaux sont ainsi composés d'amis virtuels dont la faiblesse de la motivation est proportionnelle à la facilité de la tâche, et à l'absence de risque. En effet, le fonctionnement des RSN est basé sur l'horizontalité, la décentralisation et l'autonomie. Ce qui ne permet pas toujours de constituer des solidarités fortes. Dès lors, le manque de coordination et de structuration des initiatives sur la toile constitue un véritable frein à la réussite de la mobilisation citoyenne sur les réseaux sociaux. Ceci revient à dire que l'action sociale n'aboutit avec succès que lorsque la cause défendue est soutenue et menée par une organisation solidement structurée et coordonnée. En d'autres termes, l'engagement citoyen réel n'est possible que lorsqu'existent des liens sociaux forts, des amis proches engagés dans la même cause, ou menacés par le même ennemi. Jean Luc Manise souligne à ce propos que « Facebook et Twitter sont des outils qui permettent la création des réseaux sans contrôle centralisé, au fonctionnement décloisonné, aux communications horizontales, avec un principe de prise

de décision laborieux et complexe. Ils sont à l'opposé, dans la structure et le caractère, des structures hiérarchiques fortes qu'on retrouve dans les organisations dissidentes réelles » (Manise, 2012 : 3).

En outre, la difficulté des réseaux sociaux à favoriser une réelle mobilisation des citoyens réside dans la faiblesse du taux de pénétration d'Internet dans les pays en voie de développement. Au Cameroun par exemple, le taux de pénétration d'Internet est à peine de 25 %, ce qui réduit considérablement l'accès du plus grand nombre aux contenus mis en ligne dans la toile. Ainsi, une portion importante de la population n'a fatalement pas accès à l'information véhiculée dans les RSN. Ce qui relativise leurs effets sur l'étendue du territoire national.

Références bibliographiques

- Boullier, D., « La fabrique de l'opinion publique dans les conversations télé » *Réseaux*, n° 126, (4), 2004, pp. 57-87.
- Bronner, G., *La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Denoël, 2009, 348 p.
- Crozier, M., Friedberg, E., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, 436 p.
- Dymytrova, V., « Les nouvelles technologies numériques au service d'une mobilisation collective : Le cas de la Révolution de la dignité en Ukraine », *Communication, Technologie et Développement*, n° 2, 2009, pp. 101-118.
- Evgeny, M., *The Net Delusion : the dark side of Internet freedom*, Public Affairs, 2011, 432 p.
- Guaaybess, T., Pélissier, N., « Entre expression collective des citoyens et recomposition des identités individuelles », *Communication, Technologie et Développement*, n° 2, 2009, pp. 171-190.
- Guizanna, A., *Crise anglophone : les drames de l'émancipation. Essai sur les stratégies de communication à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun*, Proximité, 2017, 92 p.
- Manise, J-L., « De l'activisme numérique au militantisme de terrain : de nouvelles formes d'engagement », *Étude*, 2012, pp.79-97.
- Mercklé, P., *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2011, 267 p.
- Njutapwoui, A.S., Fewou Ngouloure, J.P., « Réseaux sociaux et défi démocratique : le cas du cyberspace camerounais », *Communication, Technologie et Développement*, n° 2, 2009, pp.134-195.
- Najar, S., « Mouvements sociaux en ligne, cyber activisme et nouvelles formes d'expressions en Méditerranée », *La Lettre de l'IMR*, n° 6, 2011.

Chapitre 19

Les apories des réseaux sociaux numériques au cameroun : entre effet de mode, *misappropriation* et/ou « performance des usages »

Jacques Temadjo

Chimène Laure Tagmeni Tagmeni

Université de Douala

La Société Camerounaise de Mobile (SCM), une filiale de France Télécom/Orange a obtenu le 28 mai 1999, *via* la licence d'exploitation, le droit d'implantation au Cameroun. Elle devient Mobilis en 2000 et Orange Cameroun le 4 juin 2002. En janvier 2000, Mobile Telecommunication Networks (MTN Cameroun), filiale du groupe sud-africain MTN International acquiert l'autorisation d'utiliser les infrastructures de Camtel (Cameroun Telecommunications). Jusqu'à l'arrivée en 2014 de Nexttel, ces entreprises exerçaient un duopole sur le marché camerounais. Ce nouvel arriavant sur le marché de la téléphonie mobile au Cameroun est la propriété de Viettel-Group (Entreprise vietnamienne) et Bestinver, un groupe d'actionnaires locaux. Ces opérateurs qui se partagent un marché toujours en croissance ont contribué à la montée en puissance des usages des réseaux sociaux numériques (RSN) au Cameroun. Ce travail entreprend de rendre compte des questions que les pratiques quotidiennes de ces médias posent à la société et à la recherche. C'est pourquoi nous l'avons intitulé, « Les apories des réseaux sociaux numériques au Cameroun : entre effet de mode, *misappropriation* et/ou « performance des usages ». La performance des usages est empruntée à Flichy (2003 : 119-124).

À l'opposé de leurs missions premières d'interconnexion et d'échanges instantanés des informations entre usagers et groupes d'usagers, les RSN au Cameroun font désormais figure d'instrument de désinformation, d'informations calomnieuses, de diffamation, de tribune de propagation de

fausses nouvelles, d'espace de mépris du droit à l'image et d'incitation à la révolte. Les images sensibles et parfois très choquantes qui culminent avec l'atteinte à la vie privée sont l'apanage des RSN. La sophistication et les prouesses des Technologies de l'information et de la communication (TIC) accentuent le découpage, le montage et la diffusion des fausses images. Actualité oblige ! La secte nébuleuse Boko Haram depuis 2013 ; « l'affaire Monique Koumatekel » en mars 2016 ; l'accident de Camrail le 21 octobre 2016 ; les événements de Bamenda et de Buea en fin d'année 2016 forment un corpus émouvant d'instrumentalisation, de mise en scène et de mise en sens des apories des RSN au Cameroun. Face à cet emballement cybernétique, la question que suscite la publicisation de ces faits d'actualité est celle de savoir qu'est-ce qui sous-tend cette mise en scène sur les RSN au Cameroun et quel sens et quelle signification donne-on à la médiatisation de ces informations ? En guise d'hypothèse nous avançons l'idée de l'incapacité de contrôler et de censurer les messages diffusés sur Internet par la technostucture camerounaise au confluent des mutations traversées par plusieurs déchirures historiques et des frustrations quotidiennes. Les RSN se présentent dès lors comme des plateformes tous azimut de liberté et de prise de parole. Pour éprouver les faits, la phénoménologie et la théorie critique constituent l'armature théorique de cette réflexion. L'observation, les entretiens semi-directifs et la recherche documentaire servent à la collecte des données.

Les mutations sociales emportent avec elles un foisonnement de changements, de transformation et des bouleversements qui, parfois, interpellent la responsabilité des uns et des autres, en somme de chaque membre du corps social et appellent à des questionnements dont leur inscription dans une réflexion scientifique met en exergue une dimension heuristique, épistémologique et théorique. L'invasion du Cameroun par les TIC et Internet notamment suivi de son lot d'aporées est de celle-là. Partant avec Paul Watzlawick (1972 : 7) de l'évidence que « la communication est une condition *sine qua non* de la vie humaine et de l'ordre social », force est à présent de constater paradoxalement que certains usages de cette même communication ont des effets pervers très dommageables sur la vie humaine et sur l'ordre social. Initialement conçues et annoncées pour apporter une plus-value dans le traitement et la diffusion rapide de l'information (Morgan, 2006), dans l'amélioration de la qualité de vie des populations (Temadjo, Bodiong, 2014) au nom de « la société de l'information » (l'information et la communication étant devenues des éléments clés de tout développement social harmonieux), loin de cet objectif de départ, les

TIC contribuent malheureusement à ce jour d'une certaine manière à la décrépitude de la société, à la dépravation des mœurs.

Ce qui est en question ici, ce sont justement les aspects négatifs de l'informatique et l'impossibilité de les penser, à chaque fois, dans toute leur complexité (Lacroix, 2002 : 7). « L'impensé informatique ! » (Robert, 2002 : 15), compris dans le cadre de la présente réflexion comme l'ensemble de ces formes discursives qui empêchent (et récusent) de *facto* l'émergence d'une véritable *techno-logie*, d'une intelligence globale de la technique, qui ne réduise pas la technique à sa dimension technicienne. Les RSN (Facebook, Whatsapp, Snapchat, Instagram, Periscope, Twitter, YouTube, etc.,) sont à ce jour le théâtre affreux des comportements déviants des Hommes. Pour ne pas les citer, on assiste impuissamment à la transmission ou à la retransmission en direct ou en différé sur ces RSN des viols de fille, des suicides par pendaison et autres, des actes obscènes, des fusillades, des images de barbarie de toute nature, etc., qui au final heurtent les sensibilités et donnent l'envie de se poser avec Morin (2007) la question « où va le monde ? ». Le monde est-il en crise ? Que se passe-t-il dans la tête des Hommes pour qu'on en arrive là ? Où sont passés l'éthique, la morale et le respect de la dignité humaine ? Un autre épisode ayant marqué l'actualité médiatique au Cameroun en fin mai et début juin 2017, c'est le décès de Monseigneur Jean-Marie Benoît Balla évêque de Bafia dont les images de sa dépouille retrouvée dans les eaux de la Sanaga le vendredi 2 juin, tournées en dérision sur les RSN par certains internautes n'ont eu pour effet que de choquer plus d'un, mais surtout de se questionner d'avantage sur leur usage et leur appropriation. Jusqu'où va la liberté des uns et des autres dans la diffusion des images sur Internet ? Est-ce simplement le signe annonciateur de la fin apocalyptique des temps de certaines prophéties bibliques ? Ou alors les RSN sont simplement un espace dédié de mise en scène de l'horreur, de la terreur, de la tragédie et de la barbarie humaine ? Est-ce juste le chamboulement technologique du social qui a créé une telle déflagration dans le conscient et l'inconscient des individus ou il y a d'autres raisons qui sont à l'origine de telles déviances ? Loin d'être exhaustif, tels sont des questionnements qui interpellent les hommes de sciences afin qu'ils y apportent des propositions de solutions heuristiques pour un avenir meilleur dans une société humaine en déliquescence et en perte de vitesse.

À l'exemple du satellite pour la télévision, la mise à disposition ou en circulation des images véhiculant les affres au mieux le monde de l'horreur sur RSN pose un autre problème : celui du contrôle et de la censure des images diffusées par Internet. Parlant de la construction de la réalité sociale

par les médias dans le cadre de la communication pour le développement, sur le modèle du « prêt-à-penser, du prêt-à-faire ou du prêt-à-consommer », tel un visionnaire, Misse Misse (2005) prophétisait déjà dans sa réflexion intitulée : « les apories de la communication sociale pour le développement » les contradictions à venir dans le domaine de la communication. Le « brouillage total du message » observé dans les usages des RSN qui n'est aucunement l'apanage de la seule société camerounaise mais de la société mondialisée, fait naître au bout du compte « des apories de cette forme d'agir communicationnel » et orchestre « la crise, l'isolement, la violence, l'indifférence ».

C'est le prétexte qui a motivé pour cette réflexion sur le questionnement de l'appropriation et l'usage (usage entendu au sens de Misse Misse comme construction faite *a posteriori* par des acteurs sociaux, qu'elle suscite) des RSN, le choix de ce corpus d'analyse de quatre événements focalisant la réflexion sur la mise en scène et la mise en sens entre 2013 et 2017 des apories des RSN connus par la société camerounaise. Il s'agit de la secte nébuleuse « Boko Haram » à partir du mois de mars 2014 ; de « l'affaire Monique Koumatéke » en mars 2016 ; de l'accident de Camrail du 21 octobre 2016 à Eséka et des événements de Bamenda et de Buea en fin d'année 2016. Face à l'emballement du média cybernétique, la question que suscite la publicisation de ces faits d'actualité est celle de savoir qu'est-ce qui sous-tend cette mise en scène sur les RSN au Cameroun et quel sens et quelle signification donne-on à la médiatisation de ces informations ?

En guise d'hypothèse répondant à cette question, à l'incapacité de contrôler et de censurer les messages diffusés sur Internet par la technos-structure camerounaise et au confluent des mutations traversées par plusieurs déchirures historiques et des frustrations quotidiennes, les RSN se présentent comme une plateforme tout azimut de liberté et de prise de parole. Pour éprouver les faits, la phénoménologie et la théorie critique constituent l'armature théorique de cette réflexion. L'observation, les entretiens semi-directifs et la recherche documentaire servent à la collecte des données. Cette réflexion s'articule autour de trois axes suivants : les RSN, un facteur de décrépitude des valeurs morales et des comportements des Camerounais ; les RSN au cœur de la construction, de la reconfiguration, de l'exacerbation des événements au Cameroun et de l'emballement médiatique et enfin il sera question dans la dernière partie de faire un plaidoyer pour l'urgence d'une contextualisation et d'une éducation à l'appropriation et à l'usage des RSN au Cameroun.

Les RSN, un facteur de décrépitude des valeurs morales et des comportements des Camerounais ?

Après les travaux précurseurs à la fin de la Deuxième Guerre mondiale des mathématiciens américains Claude Elwood Shannon qui élabore la théorie de l'information et Norbert Wiener qui y introduit la cybernétique avec la notion de feedback, les recherches vont permettre le développement de l'informatique suivi par celui du premier ordinateur. Ce n'est qu'en octobre 1972 que Robert E. Kahn utilise pour la première fois le mot Internet au cours de la première *International Conference on Computer Communication* (ICCC) à Washington. Mais, toutefois, ce n'est que le 1^{er} janvier 1983 que le nom « Internet », déjà usité pour désigner l'ensemble d'ARPANET et plusieurs réseaux informatiques, est devenu officiel Guelngar Konodji (2013 : 45-49). S'agissant du Cameroun, Thomas Atenga (2012) précise que le souci du gouvernement de doter le pays des TIC remonte à l'aube de l'indépendance en 1966. La timidité observée dans cette initiative dès le départ connaîtra un élan de dynamisme à partir des années 1990 (Temadjo et Bodiong, 2014). À partir de 1996, les discours politiques en Afrique vont mettre en exergue les enjeux des Nouvelles Technologies de l'Information. L'un des plus retentissants est celui du Président de la République du Mali Alpha Omar Konaré (1999 : 14) :

si nous disons oui aux défis des nouvelles technologies de l'information, c'est sans naïveté, car nous savons qu'elles recèlent des enjeux considérables. Enjeux de pouvoir car, aujourd'hui, celui qui peut le mieux être présent sur les autoroutes de l'information détient un pouvoir de manipulation considérable.

La multiplicité des enjeux qu'il évoquait si bien dans ce discours il y a deux décennies (économiques ; autour des coûts de la communication encore prohibitifs ; technologiques ; infrastructures, recherche et développement, socioculturels), constituent toujours de réels et grands défis pour le continent africain au plan technologique. Quant au pouvoir de manipulation qu'évoquait cet autre visionnaire, pour ne prendre que cet exemple, les discours sur les RSN sont là pour le montrer.

C'est en février 1997 que le Premier ministre Chef du Gouvernement, Peter Mafany Mussonge inaugure le nœud cm (Cameroun) à Yaoundé. Internet arrive ainsi au Cameroun grâce à une firme américaine ATT (Nitcheu, 1999 : 28-33). Il relève dans la diachronie de l'introduction de Internet au Cameroun que le mois de septembre 1997 voit sous la houlette d'un ingénieur camerounais installé aux USA, l'installation du premier Cybercafé privé à Douala Bonanjo portant le nom : Web-Café. La situation de mo-

nopole de cet opérateur ne durera qu'environ un an et demi. Très vite, d'autres opérateurs, trouvant ce secteur lucratif surtout que les prix pratiqués étaient des prix d'introduction, encore très prohibitifs, vont investir dans la vulgarisation de l'Internet et de l'usage de l'outil informatique par les Camerounais.

Dans la deuxième moitié de l'année 1999, la concurrence se fait ressentir dans ce secteur d'activités naissantes (Cyberbao, ICC net), la démultiplication des téléboutiques se transforme pour certaines en cyberespaces. Pour Gervais Nitcheu, les fournisseurs d'accès CAMNET pour le service public, ICC NET, SUP TELECOM et JC net pour les privés se portent aussi bien. La clientèle afflue avec enthousiasme. Au plan économique, l'affaire est florissante et rentable. Au plan de la socialité, c'est un nouveau mode d'émancipation et d'aspiration à la liberté de communiquer avec qui on veut et quand on veut, même si c'est virtuel. Cette euphorie au plan social va se griser de diverses manières. L'arrivée des opérateurs de téléphonie mobile [le 28 mai 1999, la Société Camerounaise de Mobile (SCM) qui devient Mobilis en 2000 et Orange Cameroun le 4 juin 2002, suivie de MTN (mobile Telecommunication Networks) et Camtel (Cameroon Telecommunications)], améliore et démocratise l'accès des populations à la connexion Internet (Temadjo et Bodiong, 2014). Les fournisseurs d'accès Internet sont plus nombreux à ce jour (Ringo, Nexttel, Vodaphone). Ils proposent une variété de produits à la clientèle.

Mais très vite, au nom de cette liberté confondue parfois au libertinage, à l'aube même de cette appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication, la « performance des usages » se fait ressentir. Les usages détournés, les contournements des règles d'utilisation vont s'accroître. Gervais Nitcheu remarque rapidement entre septembre 1997 et décembre 1999 l'assaut d'Internet par les jeunes camerounaises non pour mener des recherches scientifiques, mais pour chercher « un mari blanc », surtout européen. Des témoignages « traduisent l'ampleur des bouleversements entraînés par l'Internet dans le quotidien des petites Camerounaises » (Nitcheu : 1999 : 30-31). Ce rêve des jeunes filles de se rendre en Europe à tous prix, est fortement soutenu par les membres de leur famille. Bien qu'au bout, la finalité de telles initiatives ne soit pas toujours heureuse pour certaines (prostitution, proxénétisme, drogue, décès), le phénomène ira grandissant. Moins d'une décennie après son introduction, Misse Misse (2004) signalait déjà que l'usage de l'Internet à la maison n'était pas sans inquiéter 93 % des parents qui y craignaient des consultations non-encadrées pour les enfants, des chargements indécentes, des envois des mails indésirables et des échanges sur des sujets détestables. L'ampleur du mal, poussera Baba

Wamè (2005) à consacrer sa thèse de doctorat à la réflexion sur les usages et usagers d'Internet au Cameroun. Brice Arsème Mankou et Sophie Boutilier (2011 : 53-71) vont parler dans leur analyse de « cybermigration » maritale des femmes camerounaises. Jusqu'à présent, cette velléité ne s'est pas estompée malgré les campagnes de sensibilisation, les causeries éducatives, la diffusion des émissions radio et télévisées, des films, des actions des Organisations Non Gouvernementales et d'autres stakeholders, sur les risques encourus par les jeunes filles qui s'y engagent. Le phénomène est toujours rampant et les jeunes filles continuent d'envoyer les photos en tenues d'Adam pour aguicher un potentiel mari européen.

Le lancement le 4 février 2004 d'un trombinoscope amélioré « The Facebook », accessible à l'adresse thefacebook.com par un groupe d'étudiants (Mark Zuckerberg, Dustin Moskovitz, Eduardo Saverin et Chris Hugues)¹⁶⁰ marque un nouvel élan dans la communication cybernétique avec les réseaux sociaux numériques. Le virus du succès retentissant rencontré auprès des publics occidentaux ne tarde pas à atteindre les Camerounais. L'année 2008 sera marquée au Cameroun par l'entrée de ce nouveau mode de communication instantanée. À l'aube de l'année 2010, c'est à la mode : « As-tu un compte Facebook ? » ou « prends mon adresse Facebook » pouvait-on entendre dire dans les conversations, laissant croire que celui qui n'en a pas un, est un marginal ou simplement est d'un autre monde. D'autres RSN vont voir le jour : Whatsapp, Snapchat, Instagram, Periscope, Twitter, YouTube, etc., pour ne citer que ceux-là. La capacité à associer et envoyer texte, son, image ou vidéo, à travers les RSN va accentuer le degré d'engouement des utilisateurs. Passé l'effet de mode, plusieurs stratégies sous-tendant les logiques de contournement seront développées par les usagers des RSN pour mettre en lumière leur ingéniosité créative du négatif. C'est le règne des net-entrepreneurs du négatif. Est-ce par déterminisme ou simple construction de la réalité par les usagers ?

Déterminisme technologique, *misappropriation* ou simple « performance des usages » ?

À bien observer, le comportement des usagers du téléphone portable au Cameroun et leur addiction aux RSN en appellent à un questionnement. Sont-ce ces outils technologiques qui fatalement de par leur attrait causent

¹⁶⁰ Source : La fabuleuse histoire de Facebook, <http://www.aussitot.fr/facebook/la-fabuleuse-histoire-facebook.html>, consulté le 25 juin 2017.

cette dépendance et la « performance des usages » ? À l’opposé de la thèse du déterminisme technologique soutenue par Marshall McLuhan, qui admet que « *les médias déterminent nos façons de penser et de communiquer* », Patrice Flichy (2003 : 121), démontre le contraire, trouvant que « la thèse du déterminisme technologique est infondée » étant donné que « la technologie est un produit sociotechnique ». De l’avis de cet auteur, « les technologies se développent aussi au travers de controverses » bien qu’elles soient à même de pouvoir « exercer une contrainte sur les usages ».

L’Internet s’est construit sur un modèle d’échange égalitaire, gratuit et universel des informations ». Pris sous cet angle, les mauvais usages d’Internet et particulièrement à travers les RSN pour ce qui intéresse la présente réflexion, sont simplement le produit de la volonté délibérée de l’imagination créatrice des utilisateurs qui se plaisent au nom des déviances, de faire des prouesses ou du « *Buzz* », de se détourner de l’objectif premier donné à la construction d’Internet par les universitaires (Flichy, 2003 : 123). Le manque d’éducation à l’usage TIC semble aussi être responsable de la mauvaise appropriation d’Internet et RSN. Faut-il le rappeler avec Patrice Flichy (2003 : 121), « *la technologie est le résultat d’une construction sociotechnique que l’on peut analyser selon trois aspects : le projet d’un inventeur, des contraintes de la technologie, d’usage et de marché, des hasards* ». Françoise Massit-Folléa (2002) est de ce point de vue d’autant plus qu’un diagnostic est central car :

L’observation dément autant le déterminisme technique – qui postule que la technique façonne de facto l’usage – que le déterminisme social – qui met en avant les multiples “résistances” et “détournements” des usagers, ou bien le poids des institutions économiques et politiques, pour déboucher sur une sorte de “neutralité” de la technique.

Pour elle également, la technique est un « construit social ». Prenant appui sur la sociologie des usages, Missè Missè est de cet avis. Sous ce prisme, la culture écranique, le comportement obsessionnel de certains Camerounais de rester river en longueur de journée sur leur téléphone portable ou à un écran d’ordinateur et sur Internet comme si la vie n’avait plus de sens sans ces inventions de la technologie, sont des purs fantasmes de leur part. Les comportements déviants ou non des utilisateurs des TIC sont simplement le fruit de leur pensée. Ce n’est donc pas le RSN en tant que outil technique qui est le facteur de décrépitude des valeurs morales, mais le comportement des usagers qui est à blâmer. Qu’en est-il de la construction médiatique de quelques d’événements ayant marqué l’actualité au Cameroun choisis pour le corpus de cette étude ?

Les RSN au cœur de la construction, de la reconfiguration, de l'exacerbation des événements au Cameroun et de l'emballage médiatique

Plusieurs événements survenus au Cameroun permettent de mieux expliquer la difficile appropriation voire *misappropriation* des usages des RSN. La performance des usages est de ce fait couplée à la mise en scène sur les RSN dans la construction médiatique de ces événements. À titre d'illustration : la secte « Boko Haram » ; « l'affaire Monique Koumatekel » ; l'accident de Camrail ; les événements de Bamenda et Buéa.

La nébuleuse « Boko Haram »

Plusieurs sources s'accordent à affirmer que les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis (Tagou, Tchouamou, 2016 : 13), ont marqué un tournant décisif dans l'exacerbation des mouvements terroristes dans le monde. Ce qui fait dire à Marie-Claire Nnana (2015 : 3) que « (...) ce n'est pas le Cameroun, mais le monde entier qui est aujourd'hui fragilisé par le péril djihadiste. De la Turquie à la France, en passant par la Belgique, les États-Unis, l'Irak, l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, le Mali », la liste est loin d'être exhaustive. Le monde entier est dans la tourmente : le terrorisme sème la pagaille. Sur fond religieux, d'islamisme radical, plusieurs groupes terroristes vont se former à travers le monde, au Moyen-Orient, en Europe et en Afrique. Boko Haram est de ces groupes les plus redoutables qui excellent par leurs modes d'action négatifs doublés d'agressivité. À mettre à leur actif : « pillages » ; « razzias » ; « prises d'otages » ; « trafic de drogue » ; « prostitution » ; « crimes barbares » ; « sanguinaires » et « diaboliques » ; « enlèvements », « séquestrations », « kidnapping », « viols », « incendies », « pillages », « décapitations » ; « assassinats » ; « mutineries » ; « attaques meurtrières » ; « attentats-suicides des kamikazes », « Bombes humaines », sont le quotidien de leur mode opératoire. Contrairement à plusieurs pays d'Afrique et du monde qui ont traversé des périodes de crise les plus troublantes après la chute du mur de Berlin, Célestin Tagou (2016 : 6) trouve que les Camerounais ont su se tolérer et s'accepter afin d'éviter des déchirures, des guerres interethniques, des guerres fratricides. Qualifié pendant longtemps dans les discours publics : « d'Afrique en miniature » (Loung, 1972), de « destination touristique », de « pays d'hospitalité », d'« havre de paix » (Tagou, 2016 : 6-7), la clairvoyance des populations et la stabilité politique du Cameroun seront sérieusement entamées et mises à mal à partir de 2013 par le phénomène Boko Haram (Tagou, 2016 : 6). Aujourd'hui des noms de village restés, pendant longtemps inconnus par une

frange du grand public au Cameroun et dans le monde, tels Kolofata, Amchidé, Kerawa, Limani, Mora, Mokolo, etc., font désormais la *Une* de l'actualité et sont repris en cœur par tous les médias. Dans ces villages auxquels s'ajoutent les villes, c'est le règne de la déchirure.

La question que l'on peut se poser à ce stade est celle de savoir qu'est-ce que Boko Haram au juste ? Célestin Tagou et Chouamou (2016 : 13-30), qui, dans leur réflexion sur les pratiques de Boko Haram, analysent le lien de causalité entre la porosité des frontières nationales et l'insécurité transfrontalière à l'extrême-nord du Cameroun, tout particulièrement dans les zones de Kérawa et Limani, font de par leur revue de la littérature, « un exposé panoramique » dont les grandes lignes sont reprises ici pour la compréhension de ce phénomène piloté par les « entrepreneurs d'insécurité ». Il ressort de l'économie de cette analyse que le groupe nominal « Boko Haram » est composé de deux termes : « Boko » qui veut dire livre en langue haoussa et « Haram » qui signifie mal, péché ou encore interdit en langue arabe. D'où la traduction littérale de l'expression entière qui donnerait en Français : « les livres – de la civilisation occidentale – sont interdits ». Par l'appellation « Boko Haram », il s'agit du rejet de l'école occidentale en tant que véhicule du péché. En un mot il s'agit du rejet de la civilisation occidentale. Gros paradoxe ! Ces terroristes de la secte Boko Haram disent rejeter une civilisation dont-ils utilisent au quotidien les inventions (photographies, enregistrements sonores, vidéos, réseaux sociaux numériques, Internet, voitures, engins de guerre, etc.) pour se promouvoir, marquer les esprits et commettre leurs forfaits.

Partant de sa véritable dénomination qui est arabe : « *Jama'atu Ahlis-Sunnah Lidda'awati Wal Jihad*, qui signifie « les disciples du prophète pour la propagation de l'islam et la guerre sainte », selon ces deux auteurs, il y a une cristallisation du débat autour de la date exacte de l'émergence de cette secte. Plusieurs sources avancent des origines contradictoires, point n'étant besoin de revenir sur ces différentes sources, ici est lieu de rappeler simplement avec Célestin Tagou et *al.*, que cette secte née au Nord du Nigeria avait pour ambition de créer un califat dans cette partie du pays et ensuite l'étendre dans la zone subsaharienne composée du Nord du Cameroun, du Niger et du Tchad, tout en instaurant la Charia. Aboubakar Schekau son actuel leader est à la tête d'un mouvement dont les ramifications lointaines remontent en 1970 et dont les agissements sont sans appel.

À l'instar d'un peintre, Yves Atanga (2016 : 5) dans l'une de ses réflexions intitulées, « En attendant le rapport sur les exactions de Boko Ha-

ram décrit ici un tableau effroyable de cette secte qui utilise RSN pour semer dans les esprits des populations, la peur et la psychose. Pour lui :

(...) les exactions de la secte islamiste Boko Haram sont tout ce qu'il y a de plus spectaculaire. Donc, pas besoin de loupe pour voir les dégâts de cette œuvre d'obscurantisme. Le retentissement des attaques et des attentats à la bombe humaine en fait régulièrement un sujet de prédilection dans les médias. Les images de scènes de torture sont diffusées sur les réseaux sociaux par les membres de Boko Haram, pour marquer les esprits et semer la peur ; les morts par dizaines dans les morgues et casernes, les blessés dans les hôpitaux de l'extrême-nord ; les près de 300 000 réfugiés et déplacés à la charge du Cameroun, les écoles abandonnées, les villages désertés, la menace constante de la famine.

Parlant de l'usage des RSN ou plutôt de la « performance des usages » par les membres de la Secte Boko Haram, Yves Atanga dans son analyse semble être un peu gentil à leur égard. Pour leur démonstration de force, les images et les vidéos publiées sur Facebook et plus tard sur Whatsapp sont d'une cruauté insoutenable. Des êtres humains captifs alignés, sans aucun moyen de défense, attendant chacun son tour, de passer à la « guillotine », observant comment leurs bourreaux égorgent au couteau avec beaucoup de délectation leurs victimes, les uns après les autres et les poussant ensuite du pied dans une fosse creusée à cette fin. Des images des villages incendiés ; des femmes enceintes éventrées ; des enfants mutilés font le tour des RSN depuis 2014. À ces images et vidéos de tueries et de destruction, s'ajoutent les vidéos des discours propagandistes de Aboubakar Schekau. Dans l'une d'elles, au lendemain de la déclaration de guerre contre Boko Haram par le Président de la République du Cameroun, Paul Biya à Paris le 17 mai 2014 à l'occasion du sommet organisé sous l'initiative de François Hollande et ayant vu la participation des Chefs d'État tchadien, béninois, nigérian et nigérien (Tagou, 2016 : 6-7), en d'autres termes, les pays frontaliers touchés par les agressions de cette secte, adressée au Président de la République du Cameroun qu'ils n'hésitent pas à nommer à plusieurs reprises, Aboubakar Schekau promet des attaques sérieuses au Cameroun et notamment l'atteinte de la capitale politique Yaoundé.

Pleurs, amertume, désolation, consternation et méfiance font depuis lors vie commune avec les populations de l'extrême-nord. Le Cameroun paye ainsi un lourd tribut multiforme dont il n'est pas à l'origine et que seuls les instigateurs de ce mouvement criminel connaissent les tenants et les aboutissants. Comme conséquences de ces actes terroristes, Issa Tchirroma Bakary, Ministre de la Communication au Cameroun, répondant à Amnesty international, qui, dans un rapport intitulé « Bonne cause, mau-

vais moyens... », porte une accusation qui incrimine les autorités civiles et les forces de défense camerounaises de se livrer à « des violations des droits de humains généralisés contre les civils » dans la région de l'extrême-nord du pays comme le relève Djarmhalia dans son reportage (2016 : 4). Tchiroma (2016 : 5) souligne afin que nul n'en ignore que :

(...) c'est toute une région qui, aujourd'hui, tourne au ralenti pour ne pas dire où la vie est réduite à sa plus simple expression, à cause de Boko Haram. Les paysans ne vont plus au champ. Les commerçants ne peuvent plus faire leur commerce. Le tourisme est complètement à l'arrêt. Tous les chantiers structurants qui se trouvent dans le septentrion sont à l'arrêt à cause de Boko Haram. Bref, en d'autres termes, « aujourd'hui, dans la partie septentrionale, la vie est complètement désorganisée, et déstabilisée.

Ce constat fait par le ministre de la Communication en juillet 2016, reste encore à quelques différences prêtes d'actualité aujourd'hui, car les attentats-suicides continuent de façon sporadique malgré les mesures de sécurité prises par les forces de défense, la mobilisation des populations et le soutien de tout le peuple camerounais. Au regard de toute cette tristesse des populations, les RSN aidant, il ne serait pas un incongru de conclure à propos de Boko Haram avec Célestin Tagou et Tchouamou (2016 : 21) que : « *le bilan de Boko Haram au Nigeria, Tchad, Niger et Cameroun est lourd, tant sur les plans matériels, financiers, que sur les plans humain, humanitaire et psychologique, pour ne citer que ceux-ci* ».

« L'affaire Monique Koumatekel » de l'Hôpital Laquintinie de Douala

Au Cameroun, le 12 mars 2016, dans les RSN un événement hors du commun et inhabituel ébranle les populations, notamment sur Facebook et WhatsApp. Ces deux RSN relayent les images et la vidéo, montrant « l'accouchement par césarienne à ciel ouvert » (par une main non dédiée) de la nommée Monique Koumatékel qui avait malheureusement déjà rendu l'âme selon les RSN. La diffusion instantanée des images de toute nature sans l'autorisation préalable des ayants droit sur les RSN et leur rapidité de propagation porte atteinte à l'équilibre social, constitue pour ce cas une dérive sociale. Le choix de la cible important peu aux producteurs et émetteurs de ces images, le public de tout âge est très souvent, de façon inattendue, avec une violence inouïe qui n'a d'égale que le degré de choc psychologique provoqué, projeté très brusquement dans un univers pathétique face à certaines images insoutenables.

Sachant avec ce proverbe chinois de Confucius qu'« une image vaut mille mots » et avec Gabriel de Broglie qu'« une image vaut dix mille mots », les auteurs de la présente réflexion ont choisi de ne pas décrire ici ces images et cette vidéo macabre pour éviter de plonger de nouveau le lecteur dans la consternation. Ils se contenteront de reprendre dans cette réflexion uniquement le texte qui accompagne ces images). D'après ce qui peut être considéré comme le paratexte qui de prime abord situe le contexte de cet événement qualifié de « malheureux et douloureux » par Alain B., un médecin interrogé par nos soins dans un hôpital de la place :

sous ce drap ensanglanté reposent deux jolis bébés et leur maman. Koumatekel Monique âgée de 31 ans vient de mourir atrocement avec le fruit de ses entrailles ce samedi 12 mars 2016 à l'hôpital Laquintinie de Douala. Venue après quelques contractions dans un taxi, cette dernière perd connaissance. Arrivée aux urgences, commencent alors la course contre la montre. Personne pour s'occuper d'elle.

Par les qualificatifs : « ensanglanté » et « atrocement », l'auteur de ce *post*, met l'emphase sur la manière tragique dont se termine un acte par essence honorable : l'accouchement, qui a pour objectif premier de donner la vie et non la mort. La dernière phrase de ce fragment de texte introductif se termine par : « personne pour s'occuper d'elle ». Un doigt accusateur se pointe sur le laxisme dans le comportement du personnel médical et par ricochet sur toute l'administration de l'hôpital Laquintinie.

Le personnel médical de cet hôpital public déjà accusé à tort ou à raison par les populations de Douala du manque d'attention à l'égard des malades, de la mercantilisation des soins de santé, de la dépersonnalisation des soins médicaux, du « *raquetage* » des malades, etc. Ces comportements qui vont à l'encontre du sermon d'Hippocrate, se manifestent au détriment du service social qui consiste à permettre à la population d'être en bonne santé afin de bien vaquer à ses occupations, pose un problème éthique et déontologique. Interrogée à propos des récriminations faites à l'égard du comportement de certains personnels véreux de la santé exerçant dans les structures hospitalières publiques du pays, Marceline Mathilde N., médecin encore en service, estime :

qu'il s'agit d'une dérive qu'on remarque malheureusement depuis un certain moment dans ce corps pourtant noble de par sa mission qui est de « donner et sauver la vie ». La vie n'a pas de prix. Il faut malheureusement le souligner avec véhémence, certaines de ces brebis galeuses arrivent dans cette profession par effraction et non par vocation, d'où de tels comportements ignobles qu'il faut combattre avec la dernière énergie.

Les propos de cette actrice de la santé publique au Cameroun font appel à un certain nombre de questionnements. L'effraction et la vocation dont elle fait allusion ici poussent à se demander : comment se fait la sélection et quels sont les critères de recrutement du personnel de la santé publique au Cameroun ? Pour ceux qui y entrent par voie de concours, le sont-ils tous par mérite, vocation ou juste pour trouver de quoi satisfaire les besoins physiologiques de la pyramide de Maslow ? Que fait l'État pour prévenir et réprimer au besoin de tels actes ? Profitant du laxisme et de la lenteur dans la prise en charge du patient, à l'entrée de cet Hôpital s'est développé depuis des années un phénomène appelé le « *rabattage* ». Malgré quelques arrestations sporadiques des policiers suivies de l'ouverture d'un poste de police à l'entrée de l'hôpital Laquintinie, ce phénomène de détournement des malades au profit des structures privées résiste.

À la lecture du texte qui suit, pour n'interroger que le comportement des usagers des RSN, le producteur/émetteur de ce discours ressemble fort à un reporter/photographe doté d'un regard froid, observant et filmant la scène avec un calme impressionnant, recoupant les informations avec minutie, menu de son téléphone portable ou d'une caméra, recherchant le moindre détail pouvant lui permettre de mieux agrémenter sa description en vue d'un éventuel scoop. Les mots savamment choisis mettent en exergue d'une part le cynisme, l'inhumanité et le sadisme du médecin et du corps médical de cet hôpital en général et d'autre part la panique, la prise de responsabilité, le courage et la bravoure à limite héroïque de la nièce de Monique malgré le caractère questionnable de son action et inapproprié de l'environnement (en plein air). Malgré sa longueur, il est préférable pour mieux saisir l'esprit de cette réflexion sur les RSN de reprendre *in extenso* ce texte à ce niveau :

quelque temps après un médecin se présente avec le stéthoscope, et signale que Monique est morte. Elle est sortie du taxi par son conjoint et déposée à l'entrée des urgences et le médecin referme les portes derrière lui. Les enfants dans le ventre commencent à manquer d'air et donnent des coups. Le chirurgien est absent. La nièce de Monique court chercher une lame chirurgicale à la pharmacie et prend sur elle d'ouvrir le ventre de sa sœur morte, pour sortir le premier bébé. Il est mort. Le deuxième respire encore, et rend l'âme après une tentative de bouche-à-bouche... les souffles se coupent... le spectacle est révoltant. Les esprits s'échauffent, mais Monique n'entend plus les querelles, ne voit plus les injustices que viennent de vivre en un laps de temps ces trésors qu'elle a porté pendant neuf mois.

Le producteur de ce discours fait figure de la nouvelle génération des utilisateurs de téléphone portable qui s'empresse uniquement, tout en refusant d'apporter un quelconque secours à une victime, de filmer sa douleur, sa souffrance et sa détresse afin d'être le ou la premier(ère) à les publier sur les RSN. Au sujet de ce comportement en quête de sensationnalisme et de scoop, une image saisissante publiée sur Facebook fait le distinguo entre la génération d'avant l'an 2000 qui apportait de l'aide et du secours à une personne souffrante ou en danger (en train de se noyer) et la génération dite « Androïde » qui se met loin à l'écart et préfère prendre soit des photos ou filmer une vidéo pour une éventuelle publication au grand public sur Facebook ou WhatsApp.

Les autorités publiques ayant constaté la gravité de cet événement qui venait de secouer toute la population camerounaise éplorée a pris en premier lieu des mesures conservatoires, d'après la chute de ce texte pris sur les RSN pour illustrer leur usage et leur appropriation : « le Directeur de l'Hôpital Laquintine a été interpellé, la nièce de Monique, l'infirmier et le morguier ». Malgré le caractère informationnel de ces images et textes, il s'agit tout de même d'un exemple patent d'une autre dérive sur les RSN. Quelle que soit la raison, a-t-on le droit de publier tout type d'image filmée dans les médias ? Où met-on le droit à l'image ? Revenant à Laquintine, d'autres sanctions plus sévères vont suivre allant jusqu'au limogeage du Directeur et la restructuration de l'accueil et la prise en charge des patients dans cet Hôpital et dans tous les hôpitaux publics du Cameroun.

L'accident ferroviaire de Camrail du 21 octobre 2016

La sophistication des innovations dans le domaine des TIC permet de fabriquer des logiciels de plus en plus performants de traitement de données, de montage et démontage et de trucage des images. Permettant ainsi de faire passer le vrai pour le faux et réciproquement. Vendredi 21 octobre 2016, une date ! Un événement tragique ! Le montage des images envoyées sur les RSN est au cœur de la polémique. Dénise Naafa¹⁶¹, artiste-musicienne « une miraculée » de cet accident témoigne : « *avant le démarrage, mon amie a reçu une image d'un déraillement de train sur cet axe par Whatsapp. Elle a dit à son correspondant que nous étions dans le train* ». À cet instant, entre 11h et 11h 30 minutes, il s'agit encore de la propagation d'une fausse

¹⁶¹ Propos recueillis par Sorèle Nguebediang à Bessong et Alliance Nyobia, *Cameroon-tribune*, n° 11206/7405 du lundi 24 octobre 2016, p. 9.

nouvelle sur les RSN étant donné que ledit train n'était pas encore parti de la gare de Yaoundé.

L'accident survenu suite au déraillement du train de la compagnie ferroviaire Camrail quelques heures après son départ est qualifié par les journaux de « drame d'Éséka », d'« hécatombe d'Éséka », « vendredi noir à Éséka », de « catastrophe d'Éséka ». Nombreuses sont les victimes restées sur le carreau. « Un accident de plus », « un accident de trop » disent les personnes interrogées, exaspérées. Les vérités et contre-vérités sont dites à travers médias interposés. Entre information et désinformation, les RSN sont dans la matinée de ce vendredi au centre de la construction de la rumeur sur l'accident de Camrail qui finira par se produire en mi-journée. Prédiction prémonitoire ou simple coïncidence entre la rumeur et la réalité ? Certains Camerounais lisent-ils dans la boule de cristal ? Difficile de répondre pour le cas de la construction médiatique de cet accident précisément.

Dans un extrait du Journal télévisé, édition spéciale de la chaîne de télévision Canal 2 International du samedi 22 octobre 2016, relayé par les RSN et plus précisément par Facebook pour ce qui concerne la présente transcription, le ministre des Transports donne la version officielle des faits. Selon le ministre des Transports, « *le commencement c'est que, aux premières heures de la matinée d'hier, la route s'est effondrée au point kilométrique 68 de l'axe Yaoundé-Douala, euh, interrompant définitivement la circulation* ». Cet effondrement de la route au village dit Manyäi, localité située dans le Nyong-et-Kelle, aura pour conséquence d'empêcher les passagers qui se rendent dans les deux sens de l'unique axe routier Yaoundé-Douala de poursuivre leur voyage. Ce pont cède ainsi suite à une forte pluie. La capitale politique du Cameroun étant ainsi coupée de la capitale économique, certains passagers quittant Yaoundé à destination de Douala feront recours à l'un des deux autres moyens de transport pouvant relier ces deux villes (voie aérienne et voie ferrée). Le coût onéreux, prohibitif auquel s'ajoutent des contraintes temporelles et de formalités administratives, la voie aérienne ne peut accueillir nombre de ces usagers que la route a empêchés de voyager. Le chemin de fer se présentant comme la solution idoine dans ce cas, la compagnie Camrail connaît une ruée des passagers surtout que le train de cette compagnie Intercity reliant Yaoundé à Douala est généralement prévu pour quitter la ville de départ à 10 h 30 minutes. Pour cette raison et à la vue de l'affluence dit le Minsitre :

Camrail, pour ce qui la concerne, a décidé d'ajouter huit voitures au train habituel, pour augmenter la capacité d'apport. Camrail prend cette

décision en interne et compte tenu de leurs contraintes techniques. Là aussi, ce n'est pas le ministre qui prend la décision. Le ministre donne une orientation générale et chacune des compagnies prend des décisions opérationnelles qui sont conformes et qui respectent leurs normes techniques.

Le ministre des Transports en établissant par ses propos la responsabilité première de Camrail, « *je vous redis que d'abord, cette décision a été prise par les responsables de Camrail* », répond également aux accusations des réseaux sociaux qui laissent entendre qu'il a donné des instructions dans ce sens. L'augmentation « de huit voitures au train habituel » pour satisfaire la demande des passagers devenue subitement plus grande a alourdi la charge du train et surtout poussé le conducteur à émettre des réserves pour ce voyage. Connaissant les difficultés techniques de freinage de son engin, il demandera avant son départ avec insistance à l'administration de Camrail de signer un engagement comme le signale le reportage de la chaîne de télévision française France 24 publié sur les RSN en novembre 2016. Cette image montée de toute pièce sur RSN avait pour dessein de semer la panique au sein de la population. La prise de parole du ministre des Transports le confirme :

ce qui s'est passé c'est que, avant huit heures du matin, je l'ai dit tout à l'heure, les nouvelles d'un déraillement étaient déjà en circulation y compris dans les réseaux sociaux. Et pour soutenir cette information, pour lui donner un caractère de vraisemblance, il y a une image qui y était associée n'est-ce pas dans les réseaux sociaux et qui finalement a été identifiée comme les images du déraillement qui avait eu lieu en août 2009.

Le déraillement ne s'étant pas encore produit jusqu'alors, le montage et la mise en circulation de cette image datant de 2009 poussent le ministre des transports à affirmer qu'« à ce stade, nous sommes dans la désinformation et l'intoxication » puisqu'« il n'y pas de déraillement ». Vladimir Volkoff (1999 : 31-32) trouve que le mot « *désinformation (...) est dans toutes les bouches et on l'utilise souvent à tort et à travers au sens d'information erronée* » ou « *falsifiée* » ou tout simplement de « mensonge ». Pour cet auteur, le mot va bien au-delà de ces considérations triviales, du sens commun, de premier ordre. Pour lui,

le mot « désinformation » devrait être réservé pour désigner une opération où trois éléments sont présents : – l'opinion publique – sinon, il vaut mieux parler d'intoxication ; – des objectifs politiques – sinon il pourrait s'agir de publicité ; – des moyens détournés – sinon, on est en

présence de la propagande, véridique ou mensongère, mais pas de désinformation proprement dite.

Partant de ce triptyque (opinion publique ; objectifs politiques et moyens détournés), Vladimir Volkoff « propose alors de n'utiliser le mot "désinformation" que dans le cas d'une manipulation de l'opinion publique, à des fins politiques, avec une information traitée par des moyens détournés ». Dans le cas précis de cette image de déraillement de train publiée sur les RSN ce matin du vendredi 21 octobre 2016, la question que l'on peut s'empresse de se poser est celle de savoir à quelle fin politique était destinée cette désinformation ? Le ou les désinformateur(s) voulait (en) ou souhaitait (en) – il(s) par le biais de leur acte atteindre des objectifs politiques ? Était-ce juste pour édulcorer l'image institutionnelle de Camrail et par ricochet du Gouvernement ? Toujours est-il qu'il y a effectivement eu manipulation de l'opinion publique, l'information traitée par des moyens détournés à savoir l'utilisation et le montage d'une image inappropriée. Mais surtout ce qui est remarquable c'est l'entrée en scène des membres du gouvernement qui représentent le pouvoir public.

La désinformation dont il est question ici faisant montre d'un comportement répréhensible se trouve être l'émanation de la dérive d'une société qui est en perte de ses valeurs morales et de ses repères éthiques. Le montage des images sources de cette désinformation plonge la population dans ce que Lamizet Bernard (2013 : 187-201) appelle « l'incertitude iconique » car par son essence « *l'image est le siège de toute une logique d'incertitude qui, à la fois, empêche l'énonciation d'une vérité et la rend nécessaire, dans une contradiction* ». Cette contradiction entre le virtuel et le réel, l'imaginaire et la représentation plonge de nouveau les usagers des RSN dans forme de construction et déconstruction du discours communicationnel sur les faits sociaux. Après le discours de désinformation des RSN, vient de source institutionnelle celui du démenti porté par le ministre des transports

comme je devais intervenir au journal à 13 heures, que je puisse démentir cette information. Ce que je fais. Euh ! Je suis appelé dans le courant du journal de 13 heures, euh, je rends compte des mesures prises au niveau du Ministère des Transports, pour assurer la mobilité et la fluidité des personnes et des biens. Et, je saisis l'occasion pour euh, démentir l'information relative à un éventuel déraillement du train. Mais, euh, ce qui se passe, c'est que à la même heure, c'est-à-dire à 13 heures zéro, zéro, le déraillement se produit effectivement à Éséka. Donc, pendant que moi, je suis aux antennes, pour démentir des informations qui circulent depuis avant 8 heures du matin, euh, coïncidence malheureuse ou fortuite, le véritable déraillement se produit à 13 heures.

Ces propos sont révélateurs d'une situation à la fois ambiguë et énigmatique. Si non comment comprendre que pendant que le ministre dément un fait construit de toute pièce sur les RSN, dans un espace virtuel et sur la base d'une désinformation, il se produit effectivement dans un espace physique réel l'accident de train annoncé depuis ce matin là ? Question très embarrassante échappant à la logique rationnelle.

La réaction du politique, soucieux de maintenir l'ordre public, ne s'étant pas fait attendre, la prise de parole du ministre des Transports en mi-journée ce « vendredi noir » pour démentir la véracité de l'image et des informations publiées sur les RSN, crée à l'instant un autre paradoxe dans les discours produits et émis. Surtout que par le même canal des RSN, certaines victimes de cet accident réel cette fois-ci, ayant eu la vie sauve, envoient à leurs proches, amis ou connaissances à l'aide de leur téléphone portable des images épouvantables de l'accident de train survenu à Éséka. Trois temps vont ainsi ponctuer la production discursive sur l'accident ferroviaire de Camrail ce vendredi.

Le premier, celui de « la désinformation et de l'intoxication », le second, celui du « démenti » qui malheureusement à l'instant de son émission a pu être considéré comme un autre mensonge par le grand public et enfin celui « de la réalité de l'accident ». Ce n'est qu'après recoupement des informations et de longues explications dans les médias que l'opinion publique a pu comprendre qu'il s'agissait d'une « coïncidence malheureuse ou fortuite » comme le dit le ministre des transports ou prophétie pour emprunter aux religieux ? Seul(s) l'(ou les) initiateur(s) de ce montage sur les RSN peut(vent) répondre à ces questions qui taraudent les esprits des Camerounais depuis ce vendredi 21 octobre 2016. Toujours est-il que, annoncé en début de matinée et produit en mi-journée, cet accident a effectivement fait selon le bilan officiel 79 morts et plus de 575 blessés. Le degré de manipulation de l'opinion publique par cette désinformation au Cameroun présente ainsi de facto un autre aspect des apories des RSN.

Effarouché par la gravité de cet accident, le Président de la République instruira le 25 octobre 2016 sous la houlette du Premier ministre Chef du gouvernement, à une Commission d'enquête créée dans le but de faire la lumière sur cet incident malheureux qui a endeuillé de nombreuses familles et la population camerounaise tout entière. Moins d'un mois après la mise en place de cette Commission, la chaîne de télévision France 24, dans l'un de ses journaux télévisés du mois de novembre 2016, publié sur Facebook (Fandio, Tchaya, 2016) va incriminer, six mois avant les conclusions officielles la société Camrail. Il ressort de cette « enquête exclusive des cor-

respondants de France 24, Pratrice Fandio et Zigoto Tchaya, plusieurs défaillances » : « train surchargé », « excès de vitesse », sont autant de chefs d'accusation auxquels s'ajoutent « la négligence » ou le mépris ou au mieux « le non respect des règles élémentaires de sécurité » car « la rame était composée de 17 wagons pesant 675 tonnes. Or selon les propres instructions de l'opérateur ferroviaire Camrail, la charge d'un train voyageur ne pouvait excéder 650 tonnes ». Ayant constaté cette surcharge et connaissant les défaillances du système de freinage dudit train, le conducteur a fait la remarque à sa hiérarchie. Sur son insistance, « le conducteur a donc dû obtenir cet ordre spécial de la hiérarchie pour quitter la gare en surcharge » car « huit (08) wagons supplémentaires ont été rajoutés à la hâte le matin du drame. Huit (08) voitures de fabrication chinoise dépourvues d'un système de freinage adéquat ». Tout en accusant la société Camrail, les résultats de cette enquête de France 24 vont plus loin dans leur description des causes de l'accident. Ces correspondants révèlent à ce sujet que :

cette portion de voie devait être traversée à 40 km à l'heure. Et malheureusement, (...), la rame est arrivée à 96 km/h. Sur une de ces portions, cette voie ferrée présente une particularité géomorphologique qui en fait l'une des plus dangereuses au monde avec une pente raide sur plus de 38 km. Une descente abrupte presque à pic empruntée par ce train avec à bord plus de 1500 passagers et un système de freinage défectueux. Au bout, une folle course et une catastrophe qui, de l'avis de nombreux experts ici, était largement prévisible. Le matin même du drame, une inspection sur le train faisait déjà état d'un manque de freinage sur la locomotive et d'une usure complète des semelles de frein, de quoi nourrir le rapport d'enquête et le procès en responsabilité de Camrail, filiale du groupe Bolloré, visée par plusieurs plaintes déposées au Cameroun et en France (Fandio, Tchaya, 2016).

Les RSN pour faire allusion à la théorie de *l'agenda setting*, agissent sur l'opinion publique (Rieffel, 1992 : 12) et dictent aux différents publics un mode de conduite. Car selon cette théorie :

il existe une corrélation forte entre l'ordre d'importance donné par les médias à certaines informations et celui attribué à ces mêmes informations par le public (...). Dans cette perspective, les médias définissent le calendrier des événements, voire la hiérarchie des sujets dont on parle. Ils nous disent, non pas ce qu'il faut penser, mais ce à quoi il faut penser.

La construction médiatique des informations par les Réseaux Sociaux Numériques ont de ce fait une corrélation non négligeable avec les conclusions rendues public par la Présidence de la République du Cameroun au point où, il ne serait pas superflu de penser que c'est en écho à cette enquê-

te anticipée que les pouvoirs publics ont réagi six mois après. Les similitudes étant si grandes. C'est du moins ce qui peut se lire dans l'économie du Communiqué du gouvernement camerounais.

Dans un communiqué signé par le ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, rendu public le mardi 23 mai 2016, le apport d'enquête susmentionné établi clairement la responsabilité de l'entreprise Camrail dans le déraillement du train *Intercity* n° 152. En cause, « vitesse excessive (96 km/h) » au lieu de la normale qui est de « 40 km/h » dans la portion où l'accident s'est produit ; non-respect par Camrail de certaines règles de sécurité :

surcharge du convoi et rallonge inappropriée de la rame » ; « utilisation de voitures de voyageurs dont plusieurs présentaient des organes de freinage défaillants » ; « utilisation d'une motrice dont le freinage rhéostatique était hors de service » ; « absence de vérification sérieuse de la continuité du freinage de la rame avant le départ de Yaoundé » ; et enfin, « refus de prise en considération, par la hiérarchie de Camrail, des réserves émises par le conducteur du train du fait des anomalies et défaillances précitées¹⁶².

Ces conclusions de l'enquête qui accablent l'entreprise ferroviaire lèvent également un pan de voile sur l'assistance complémentaire de l'État aux victimes. S'arrêtant juste à l'une des mesures prises pour éviter de telles situations, pour le journal *Mutations* n° 4380 du mercredi 24 mai 2017, « les responsables vont s'expliquer devant la justice », comme annoncée par le reportage de la chaîne de télévision France 24 sur les RSN au mois de novembre 2016.

La crise anglophone de Bamenda et de Buea

Octobre 2016, les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun connaissent les revendications des avocats qui entendent préserver leur Common Law du système juridique anglais de l'intrusion du système juridique francophone. Elles sont suivies de celles des enseignants qui accusent les francophones affectés dans ces régions d'altérer la qualité des enseignements dispensés dans cette langue. Très vite l'instrumentalisation de ces revendications avec des manœuvres politiques va se généraliser et embraser différents secteurs d'activités. La

¹⁶² *Cameroon Tribune* N° 11354/7553 du mercredi 24 mai 2017 ; *La Nouvelle Expression* N° 4485 du mercredi 24 mai 2017 ; *Mutations* N° 4380 du mercredi 24 mai 2017.

volonté manifeste et les tentatives du Gouvernement de trouver des solutions de sortie de crise à travers le dialogue et les négociations avec les différentes parties prenantes vont se heurter à la résistance de certains pourfendeurs tapis dans l'ombre.

Malgré la visite de travail à Bamenda du Premier ministre, Chef du gouvernement, du 25 au 27 novembre 2016 pour discuter avec les représentants des avocats et des enseignants ; la création par le Premier ministre, Chef du Gouvernement, d'un comité interministériel chargé d'examiner les problèmes des enseignants ; de l'ouverture des négociations sectorielles, à la diligence respective du ministre d'État, ministre de la Justice, Garde des Sceaux d'une part et du ministre de l'Enseignement supérieur d'autre part ; l'annonce par le Premier ministre, Chef du Gouvernement de la création d'un comité *ad hoc*, présidé par son Directeur de Cabinet, pour régler les préoccupations exprimées par les enseignants d'expression anglaise ; l'octroi d'une dotation spéciale de deux milliards de Francs CFA aux établissements d'enseignement privé laïc et confessionnel et l'annonce du recrutement spécial de 1000 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et technique parfaitement bilingues¹⁶³, la situation va s'enliser. Les établissements scolaires et universitaires de ces deux régions verront leurs populations d'apprenants se vider progressivement au nom des intimidations et des menaces des activistes. Les villes mortes seront instaurées par ces activistes les lundis et les jeudis. Les commerces seront incendiés. Les édifices publics attaqués. Les établissements scolaires seront détruits.

Une date 29 novembre 2016, une scène, une vidéo filmée et publiée par un usager sur les RSN à Buéa, montrant des policiers tenant des gourdins, empoignant des étudiants pour les forcer à se coucher et se rouler dans la boue, choque les populations et envenime la tournure que prennent les événements. Cet extrait du discours du ministre de la Communication, Issa Tchorama Bakary (2016 : 18), prononcé lors d'un point de presse tenu le vendredi 2 décembre 2016 à Yaoundé pour dénoncer « les informations mensongères » publiées dans un communiqué de presse du Département d'État américain faisant état d'atteintes diverses aux libertés fondamentales au Cameroun concernant la gestion des manifestations de Bamenda et de Buéa indexe les Réseaux sociaux numériques qui ont fortement participé à l'instrumentalisation de la crise dans ces deux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest :

¹⁶³ *Cameroon-Tribune* n° 11236/7435 du lundi 5 décembre 2016, p. 18.

le gouvernement camerounais saisit la présente occasion pour attirer l'attention des uns et des autres sur les conséquences graves découlant d'une utilisation inconsidérée et délibérément malveillante des réseaux sociaux. Il dénonce avec la plus grande fermeté la propagation d'informations mensongères, la manipulation des esprits et les méthodes d'intimidation au moyen des réseaux sociaux et, rappelle que les personnes convaincues de tels actes s'exposeront aux sanctions prévues par la loi.

Une telle indexation et condamnation ferme des comportements des Camerounais sur les RSN venant du porte parole du gouvernement est assez évocateur et les mots savamment utilisés : « graves » ; « utilisation inconsidérée » ; « délibérément malveillante » ; « dénonce » ; « grande fermeté » ; « propagation d'informations mensongères » ; « manipulation des esprits » ; « méthodes d'intimidation » ; exposition « aux sanctions prévues par la loi », montrent avec insistance le caractère sémio-pragmatique des discours publiés sur les RSN. Certaines images, vidéos et textes publiés sur les RSN ayant accentué les tensions, le gouvernement du Cameroun s'est trouvé à un moment dans l'obligation de suspendre la connexion Internet dans ces deux régions pendant quelques mois pour limiter les dégâts. C'est au soir du 20 avril 2017 que l'annonce du rétablissement de la connexion Internet dans ces deux régions après suspension provisoire pour cause de trouble à l'ordre public sera faite dans les journaux parlés.

Le déplacement du débat de l'espace physique réel à un espace virtuel participe de la reconfiguration des territoires au nom des nouvelles modalités de communication. Sans distinction aucune ni de sexe ou d'âge encore moins de rang social et de niveau intellectuel, les débats sur les RSN et les autres médias ont polarisé l'attention des Camerounais sur les événements de Bamenda et de Buéa entre novembre 2016 et fin juin 2017. Cette seconde borne marquant une petite accalmie, le déroulement des examens au Cameroun ayant évité une année blanche tant brandie comme menace par certains. Entre débats passionnés et dépassionnés, accusations des acteurs de l'histoire du Cameroun et rejets de responsabilités, mise en cause de la métropole et non-respect des résolutions de la conférence de Foumban du 17 au 21 juillet 1961, marginalisation et idée de sécession, spécificité linguistique et culturelle des anglophones, fédéralisme, incompétences de certains francophones affectés dans ces zones comme étant à l'origine de la mauvaise gouvernance, les RSN ont constitué la plateforme de ces échanges parfois houleux entre internautes.

Plaidoyer pour l'urgence d'une contextualisation et d'une éducation à l'usage des RSN au Cameroun

À l'opposé de l'apport positif d'Internet et des RSN, les dégâts sont multiples, de divers ordres. Au plan de la santé, les yeux s'abîment au contact prolongé avec la lumière de l'écran. Au niveau de la socialité, c'est le règne du mensonge et de la tromperie qui prend le pas sur la vérité ; les couples se déchirent, les relations amicales de plus en plus construites sur la base de l'hypocrisie s'effritent, la vengeance, la recherche du *scoop*, la culture de l'isolement, pour ne citer que ces quelques aspects. Les RSN sont dorénavant le lieu de construction et de déconstruction des événements au Cameroun. Les stratégies « de contournement », de fabrication de « virus », « de fraude », de « détournement d'informations », de trucage, « d'attentes à la vie privée », « d'infractions au droits d'auteur », de « sabotage », « les indiscretions », développées par les informaticiens, les *hackers*, et autres usagers des outils informatiques sont considérés par Philippe Rosé comme de la « criminalité informatique » (Rosé, 1992 : 17-59). Ces actes criminels ont des répercussions sérieuses tant sur les individus pris isolément que sur les organisations.

Pour parer cette diversité de crimes informatiques, les gouvernements et les entreprises investissent des sommes colossales pour développer des moyens de prévention et de protection. Ainsi, de par la complexité des techniques criminelles et l'imagination de ceux qui les utilisent, Philippe Rosé (1992 : 17-18) précise que s'est accentué : l'emploi des techniques cryptographiques contre les attaques sur les réseaux, publics ou privés, locaux ou étendus, nationaux ou internationaux ; l'utilisation de progiciels de contrôle d'accès pour protéger les informations stratégiques et/ou sensibles ; la généralisation des méthodes d'audit, notamment pour la détection des détournements de fonds et de biens réalisés à l'aide de l'ordinateur ; l'utilisation des méthodologies d'analyse et de réduction des risques, notamment Marion (Méthode d'Analyse et de Réduction des Risques et d'Optimisation par Niveau) ; la diffusion des produits spécifiques de sécurité, que sont les anti-virus. Malgré ces différentes mesures de protection et de sécurité prises par les différentes parties prenantes (gouvernements, organisations, fournisseurs de produits et de services, particuliers, informaticiens) (Rosé, 1992 : 127-131) depuis l'aube des années 1990 et qui se sont fortement modernisées à ce jour, force est de constater que l'ingéniosité et la créativité fertile de certains usagers aux aspirations inavouées continuent de faire des prouesses dans la sophistication de nouvel-

les formes de criminalités et de dérives. La cybercriminalité en est un dé-membrement.

La cybercriminalité est une réalité au Cameroun. Conscient de la dangerosité du phénomène et de son excroissance rapide, le législateur camerounais a voté une Loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cyber sécurité et la cybercriminalité au Cameroun. Ladite loi comme le stipule son Article 1, régit le cadre de sécurité des réseaux de communications électroniques et des systèmes d'information, définit et réprime les infractions liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au Cameroun. Malgré cette batterie de 97 articles qui encadrent la cyber sécurité et la cybercriminalité au Cameroun, pour ne citer que cet exemple pourtant prévu à la Section IV du Titre sur la cyber sécurité de la dite Loi (articles 41 à 48) et puni par les articles 74 et 75, parmi tant d'autres infractions commises sur les RSN, c'est au quotidien que la vie privée et l'intimité des personnes sont foulées au pied. Les opérateurs des réseaux de communications électroniques et les fournisseurs de services de communication à qui sont dévouées les grandes et lourdes responsabilités de contrôle et de garantie des contenus diffusés par le canal de leur service étant incapables de les assumer.

Conclusion

Le caractère libertaire d'Internet, son domaine d'action incommensurable aidant, il revient à l'État de prendre en grande partie en main cette responsabilité confiée aux opérateurs économiques si non le risque d'aller de dérives en dérives est grandissant et permanent. Surtout que, passé le niveau micro, au plan macro, c'est la stabilité de la nation tout entière qui peut en prendre un coup. La logique capitaliste étant au soubassement de leurs actions, ces opérateurs privés plus mus par la recherche du bénéfice ont-ils la technostructure adéquate pour filtrer afin de les bloquer au besoin, l'immense volume des envois de photos et messages instantanés publiés au quotidien sur les RSN ? Jusqu'à quel niveau la censure et les sanctions peuvent-elles être efficaces pour annihiler ces comportements peu orthodoxes sur les RSN ? L'instantanéité et le volume de ces communications ne constituent-ils pas déjà de gros freins à un tel processus ?

Ces questionnements soulèvent aussi le problème de la sensibilisation et de l'éducation à l'appropriation et à l'usage de ces nouveaux modes de communication. Les dommages de santé liés au port prolongé des écouteurs, la traversée des axes routiers en envoyant ou recevant les messages sur Facebook et Whatsapp, la manipulation du téléphone au volant de la

voiture, sont quelques comportements à l'origine de plusieurs accidents dans nos cités et campagnes. Le phénomène prenant des proportions inquiétantes au Cameroun, alors que l'utilisation des RSN occupe une place de plus en plus importante dans la vie des jeunes, c'est le lieu de se poser avec Jean-Pierre Archambault et Jacques Vétois (2013 : 9) la question de savoir si une formation scientifique et technique ou la sensibilisation et l'éducation suffisent-elles à éviter les dérives que nous observons aujourd'hui ? « (...) *On peut dire que c'est peut-être une condition nécessaire, mais hélas loin d'être suffisante* ».

L'emballage médiatique autour de la secte terroriste *Boko Haram*, de « l'affaire Monique Koumatekel », de l'accident de Camrail, des événements de Bamenda et de Buea a occupé la chronique, meublé la *Une* des journaux, envahi l'espace cybernétique. Avec l'hégémonie des RSN, les médias plongent désormais les populations dans cette illusion d'imposition d'un modèle de pensée et d'une façon de percevoir la réalité. Ils marquent leur empreinte dans la capacité du monde à construire et déconstruire des faits. Les quatre exemples de ce corpus mettent en exergue des formes de violences faites à travers les RSN sur les populations. Pour parodier Olivier Barlet (1999 : 3-4), en réalité « *ce n'est pas l'outil lui-même qui révolutionne (ce que les médias qui tombent dans les panneaux voudraient faire croire), c'est la manière de se les approprier* ». Ce qui est mis en cause ici, ce ne sont nullement les RSN en eux-mêmes, c'est la problématique de leur appropriation. Que l'on soit du côté des « net optimistes » ou des « net pessimistes » comme le disait Misse Misse (2004), Internet et plus précisément pour la présente étude, les RSN plongent les observateurs au « *centre d'une controverse qui divise la communauté des chercheurs, les acteurs sociaux et les libres penseurs, les analystes (...)* » sur leur appropriation et leur usage. D'où l'urgence des dispositifs de cadrage, de recadrage et de « stratégie de veille » qui « s'impose » (Misse Misse, 2004 : 130). Sinon, il est à craindre pour l'avenir que si rien n'est fait dans le sens du changement des comportements pour stopper ou tout au moins limiter les dérives, les choses iront de mal en pis et se complexifieront davantage.

Références bibliographiques

- Archambault, J. P., Vétois, J., *Technologie de l'information, culture & société, in Terminal*, n° 113-114, Paris, L'Harmattan, 2013.
- Atanga, Y., « En attendant le rapport sur les exactions de Boko Haram », *Cameroon-tribune*, n° 11137/7336 du vendredi 15 juillet 2016.

- Atenga, T., « De la DCTI au CENADI : logiques endogènes et contraintes exogènes de la politique de l'informatisation du Cameroun depuis 1966 », *Tic & Société*, Vol. 5, n° 23 (2^e sem. 2011/1^{er} sem. 2012), 2012.
- Baba Wame, « Internet au Cameroun : les usages et usagers. Essai sur l'adoption des technologies de l'information et de la communication dans un pays en voie de développement », Thèse présentée et soutenue publiquement, sous la direction de Francis Balle, Université de Paris II (Panthéon-Assas), 2005.
- Barlet, O., « Préserver la diversité », *Internet en Afrique, in Africultures*, 1999, n° 23 pp. 3-4.
- *Cameroon-tribune*, n° 10825/7096 du mardi 21 avril 2015.
- *Cameroon-tribune*, n° 10883/7082 du mardi 14 juillet 2015.
- *Cameroon-tribune*, n° 10920/7119 du vendredi 4 septembre 2015.
- *Cameroon-tribune*, n° 11236/7435 du lundi 5 décembre 2016.
- *Cameroon-tribune*, n° 11354/7553 du mercredi 24 mai 2017.
- *Cameroon-tribune*, n° 11206/7405 du lundi 24 octobre 2016.
- Djarmhaila, G., « Encore un rapport biaisé », *Cameroon-tribune*, n° 11137/7336 du vendredi 15 juillet 2016.
- Fandio, P., Tchaya, Z., Correspondant de la chaîne de télévision France 24, Journal télévisé, Enquête sur la catastrophe ferroviaire survenue au Cameroun, publiée sur Facebook, consultée le 4 décembre 2016.
- Flichy, P., « Technologie et lien social », in « Pour la refondation des enseignements de communication des organisations », ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction de l'enseignement scolaire, Actes du Colloque, École nationale supérieure des télécommunications de Paris, du 25 au 28 août 2003, pp.119-124.
- Guelngar Konodji, R., *Le Tchad et l'histoire des TIC. État des lieux et perspective 1950-2013*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- La fabuleuse histoire de Facebook. URL : <http://www.aussitot.fr/facebook/la-fabuleuse-histoire-facebook.html>, consulté le 25 juin 2017.
- La Nouvelle Expression, n° 4485 du mercredi 24 mai 2017 ;
- Lamizet, B., *L'œil qui lit. Significations des images*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- Loung, J-F., Géographe camerounais qui est le premier à l'avoir nommé ainsi dans son ouvrage intitulé, *Le Cameroun : géographie 3^e*, Paris, Hatier, 1973. URL : <http://french-facts.fr/jean-claude+bureau>, consulté le 09 juillet 2014.
- Mankou, A. B., Boutillier, S., « Femmes camerounaises et "cybermigration" maritale en France : analyse de l'impact socio-économique d'une dynamique migratoire nouvelle », in Nguyen Dang, G., Créach, P. (dir.), *Recherches sur la société du numérique et ses usages*, Actes du 8^e séminaire, M@rsouin, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Massit-Folléa, F., « Usages des Technologies de l'Information et de la Communication : acquis et perspectives de la recherche », in *Le Français dans le Monde*, n° spécial de janvier 2002, « Apprentissage des langues et technologies : des usages en émergence ».

- Misse Misse, « “Net optimistes” et “Net pessimistes” au Cameroun ou les internautes face aux pouvoirs » in Chéneau-Loquay, A. (dir.), *Réduire le fossé numérique Nord-Sud, quels enjeux ?*, Paris, L’Harmattan, NETSUDS, n° 2 – août 2004.
- Misse Misse, « Les apories de la communication sociale pour le développement », Actes du colloque international, « 1945-2005 : 60 ans de communication pour le développement. Politiques, Approches, Acteurs, Stratégies, Pratiques. Bilan et perspectives, du 26 au 30 avril 2005, organisé par le programme de recherche « Culture, Famille, Genre, Patrimoine », Université de Douala-Cameroun, 2005, pp. 115-125.
- Morgan, G., *Images de l’organisation*, Traduction de la 2^e édition américaine par Chevrier-Vouve Solange et Audet, Michel, Révision et actualisation par Deschènes Jude, Bruxelles, De Boeck Université, 2006.
- Morin, E., *Où va le monde*, Carnets de l’Herne, 2007.
- *Mutations*, n° 4380 du mercredi 24 mai 2017.
- Nitcheu, G., « Cameroun : l’Internet prend son envol », in *Internet en Afrique, Africultures*, n° 23 – décembre 1999, pp. 28-33.
- Nnana, M. C., « Jour de terreur, jours de ferveur », *Cameroon-tribune*, n° 10890/7089 du vendredi 24 juillet 2015.
- Omar Konaré, A., Président de la République du Mali, Discours prononcé lors de la rencontre sur l’Afrique et les nouvelles technologies de l’information, Genève, 17 octobre 1996, in *Africultures* n° 23 – décembre 1999, p. 14.
- Rieffel, R., « Les théories de la communication », *La communication, Cahiers Français*, n° 258, octobre-décembre 1992, p 12.
- Rosé, P., *La criminalité informatique à l’horizon 2005. Analyse prospective*, Paris, L’Harmattan, 1992.
- Tagou, C., « Phénomène Boko Haram : Problématique de paix et de sécurité au Cameroun face aux méga-conflits », *Revue Africaine de Paix, Communication et Développement, Revue annuelle de l’AIPCD*, vol. 002, 2016, pp. 6-7.
- Tagou, C., Tchouamou Dinkou, D. J., « Porosité des frontières et insécurité transfrontalière liées au phénomène Boko Haram à Kérawa et Limani », in « Phénomène Boko Haram : Problématique de paix et de sécurité au Cameroun face aux méga-conflits », *Revue Africaine de Paix, Communication et Développement, Revue annuelle de l’AIPCD*, vol. 002, 2016, pp. 13-30.
- Tchiroma Bakary, I., « Ces accusations ne sont pas fondées », propos recueillis par Mezing Sainclair, in *Cameroon-tribune*, n° 11137/7336 du vendredi 15 juillet 2016, p. 5.
- Temadjo, J., Bodiong Wessi, D., « Les centres d’appels dans la communication organisationnelle au Cameroun : outil de médiation et de co-construction de l’image de l’organisation », *Les Enjeux de l’Information et de la Communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 62-74.
- Volkoff, V., *La désinformation. Flagrant délit*, Monaco, Rocher, 1999.
- Watzlawick, P. et al., *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, pour la traduction française, 1972.

Chapitre 20

Tic et changement social dans les pays du Sud : le regard critique de Misse Misse revisité

Louis Roger Kemayou

Victorine Bertille Ngo Makoumag

Université de Douala

Misse Misse questionne dans nombre de ses travaux, le rôle des TIC dans le changement social des pays du Sud. La posture critique qu'ils empruntent les analyse comme des instruments du prolongement de la domination idéologique, économique, sociale et politique des pays du Nord sur ceux du Sud. Nous revisitons ici ces travaux et interrogeons l'optique critique de l'auteur et ce, eu égard aux attendus de ce qu'il a été convenu de nommer l'École de Douala suite au colloque d'avril 2005, dans la ville capitale économique du Cameroun.

Le thème « TIC et Développement » fait partie d'un des axes de recherche sur lesquels Misse Misse s'est longtemps appesanti notamment quand il s'est agi de la presse, la télévision, en l'occurrence, les télévisions internationales, Internet, etc. Ses analyses des TIC qu'il inscrit dans le champ de la communication pour le développement confrontent deux postures. D'une part, celle qui soutient et défend la thèse selon laquelle le changement social est le fruit de la participation des TIC et d'autre part, celle selon laquelle les TIC ne participent en rien au développement, entendu que diffuser en flot continu des contenus ne peut conduire à un développement. Misse Misse pose alors un regard critique sur la problématique des TIC dans le développement non sans questionner le rapport Nord-Sud qui la sous-tend. Ces mélanges en hommage à sa contribution pour les études de communication à Douala sont un prétexte pour discuter certaines approches de ses travaux. Il s'agit notamment de la notion de développement, et surtout du rôle et de la place que la communication y tient dans la modifi-

cation des comportements et la conduite des changements sociaux. Des discussions initiées à l'occasion du colloque international organisé à l'Université de Douala en 2005 (2014 : 1-13).

TIC et changement social : les agents de diffusion idéologique des pays du Nord

Misse Misse présente les TIC comme des agents de diffusion de l'idéologie des pays du Nord vers le Sud. Pour lui, ces technologies, bien loin de leur fonction messianique visant à accompagner, sinon à promouvoir le changement social grâce à la diffusion en flot continu dans les pays du Sud des idéologies et de la culture des pays du Nord. Ils sont des agents se limitant « [...] à un transfert total ou partiel des techniques et des savoir-faire du Nord vers le Sud et des flux financiers du Sud vers le Nord » (Misse Misse, 1996 : 362). Pour lui, les TIC servent plutôt les intérêts des pays dominants du Nord notamment d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale à travers la diffusion des contenus valorisant leur savoir, leur savoir-faire, ainsi que le bien-être découlant de celles-ci. Décritant cette situation, il présente les moyens notamment financiers, techniques et technologiques, institutionnels et enfin politiques mis à leur disposition à cette fin (Misse Misse, 1998 : 3). D'où il suit, une quasi autonomie des agents de diffusion des TIC en direction des pays du Sud, récepteurs de leurs contenus. Ce qui passe pour des relais technologiques qui dès lors, diffusent à loisir, un type spécifique de contenu faisant l'apologie de la culture occidentale. C'est ainsi que Misse Misse (2002 : 114) a perçu l'apparition de comportements reflétant « [...] des signes d'américanisation ou d'occidentalisation à outrance à partir des modèles culturels importés via les petits écrans ». Ces comportements mimétiques quotidiens résultent de la diffusion à flots continus des programmes étrangers dans les pays du Tiers monde.

Le changement social prôné à la faveur de l'avènement des TIC vise ici l'aliénation du point de vue culturel des populations des pays en développement lesquelles adoptent de nouvelles manières de faire, d'être, d'agir et de penser, proposées dans les contenus médiatiques au détriment des valeurs socioculturelles locales. Et Misse Misse (2002 : 119) de dire que « [...] les programmes des télévisions internationales sont à la base de la dépravation des mœurs, de la destruction de la famille, de la montée de la violence et du grand banditisme », tout se passant comme si le changement social escompté des usages des technologies de l'information et de la communication est censé se construire sur les vestiges des cultures des pays du Tiers monde. En fait, il est question de la destruction par la dévalorisation des mœurs et tradi-

tions des pays à développer au nom du changement social. Pour lui, ces technologies supposées induire le changement social sont en définitive des moyens de propagande, de persuasion, employés par les pays du Nord pour asseoir leur hégémonie, leur impérialisme idéologique, culturel, économique et politique sur les pays du Sud, qui sont pour la plupart d'anciennes colonies. C'est pour cette raison que la participation des populations des pays en développement se réduit à la simple prise de contact avec ces technologies, précise l'auteur. Malgré quelques reconversions observées çà et là par l'auteur, il note néanmoins qu'elles demeurent nocives pour le changement social de leur pays à l'instar de l'expansion de « l'Internet rose » au Cameroun (Misse Misse, 2014). En définitive, ce qui est crucial pour l'auteur c'est ce que font les populations au contact des TIC dans cette problématique du changement social.

Nous pensons que cette lecture est par trop réductrice. Elle confine les TIC à une simple mission de relais de l'impérialisme occidental. Cette analyse est presque caricaturale parce qu'elle n'accorde pas suffisamment de place aux conditions (sociales, cognitives et esthétiques) de réception des contenus de ces technologies dans le changement social dans les pays du Sud. Une telle approche aurait permis de décrire et d'analyser les formes de décodage des contenus au point de la réception. Et ce, en se référant par exemple aux travaux de Stuart Hall sur sa « [...] *typologie des pratiques de décodage en regard de la lecture prescrite : de "conformité" [...], de "négociation" [...]) ou "d'opposition" [...]* » (Breton, Proulx, 2002 : 229). Cette approche permettant de montrer les limites de cette puissance voir du pouvoir de l'Occident sur les pays du Sud grâce à l'instrumentalisation des TIC dans le changement social.

TIC et ingérence dans les politiques des pays du Sud : de la dépendance à la dépendance (?)

Dans la problématique de la mondialisation, Misse Misse met en avant la dépendance des pays du Sud aux pays du Nord grâce aux technologies de l'information et de la Communication. Ces technologies ont un rôle politique en ceci qu'elles prennent part aux affaires politiques des pays du Sud. En effet, il souligne qu'elles diffusent des

nouvelles susceptibles d'intéresser tant le « makaya » gabonais que « l'homme de la rue » de Yaoundé ou la « radio trottoir » de nombreuses autres villes africaines et susceptibles parfois de pousser les populations à l'action (Misse Misse, 2002 : 121).

Les TIC rendent visibles les politiques des pays du Sud en relevant les sujets que leurs dirigeants veulent dissimuler ou passer sous silence. Pour ainsi dire, elles jouent un rôle de mise en visibilité, de moralisateur, de sensibilisateur quant à l'actualité politique de leurs pays mais aussi sur ce qui se passe ailleurs dans d'autres pays du monde. Ceci fragilise dès lors, la gestion des pays sous-développés jusqu'ici entre les mains des acteurs sociopolitiques notamment en Afrique. Cette ingérence des TIC dans la sphère politique dans les pays du Sud notamment en Afrique s'explique au nom de la mondialisation, mieux, de l'ordre mondial (Misse Misse, 1998). Ces ingérences des TIC dans la gestion des États du Sud, souligne Misse Misse, visent d'une part

[...] à influencer les gouvernants ; d'autre part, [...] à agir directement sur l'ensemble des populations de tel ou tel pays par le biais de la propagande, de la guerre psychologique, de l'information, de la désinformation, de l'endoctrinement politique ou de techniques de persuasion de masse (*Idem* : 7).

Les TIC détenues par les puissances occidentales défendent face aux dirigeants des pays du Sud ainsi que leurs populations, les idéaux de parité, d'échange, de partage. Leurs postures pseudo neutres facilitent leur acceptation, leur légitimité quant à la véracité de leur contenu, que l'auteur qualifie de « *déplorablement trompeur* » (2002 : 122).

Le concept de gouvernance via les TIC fait également partie des tromperies dénoncées par Misse Misse par rapport au rôle des TIC dans le changement social dans les pays en développement. En effet, la question des usages des TIC dans la gouvernance des pays du Sud est liée à leur dépendance vis-à-vis des pays du Nord (Misse Misse, 1998 : 219-220). Ces ingérences s'articulent dans trois domaines à savoir : le domaine des politiques de communication, le domaine des normes et le domaine de l'organisation sociale (Misse Misse, 1998 : 220-221).

Dans le domaine des politiques de communication, Misse Misse souligne que l'ingérence des TIC vise à rendre visible les déviances devenues courantes au niveau de la gestion par les dirigeants des pays du Sud. Ainsi, les TIC mettent fin d'une part, au monopole public de communication et à la suprématie de l'information des États des pays en développement par leurs dirigeants d'autre part. C'est à cet effet que l'auteur précise : « [...] *la diffusion engagée et affirmative d'éléments, d'information que les pouvoirs souverains locaux n'auraient pas souhaité porter à la connaissance de leurs citoyens est courante* » (Misse Misse, 1998 : 220). L'ingérence des TIC dans la politique de communication de ces pays rend dès lors les dirigeants fragiles quant à

leur gestion de la l'information et leur gouvernance en la matière qui jusqu'ici est caractérisée par des fraudes, des détournements, des abus de pouvoir, et bien d'autres délits.

Cette ingérence des TIC dans les problèmes de gouvernance traduit l'essor d'« *une nouvelle géopolitique de l'information et de la communication, qui est marquée « de manière tranchée (par) l'idée d'un monde sans frontières pour certains produits de communication et de certaines stratégies* » (Misse Misse, 1998 : 220). Pour l'auteur, ces TIC participent de l'intervention, certes symbolique, de la puissance occidentale dans les affaires de gouvernance des pays du Sud. Cette posture dominante de l'Occident rend dépendants et vulnérables les dirigeants des pays en développement rien qu'en diffusant des contenus portant atteinte à leur intégrité dans la gouvernance.

Au plan des normes, l'ingérence des TIC, comme le précise bien Misse Misse, aboutit à mettre à jour, les réglementations nationales des États du Tiers monde à la concurrence. Cette situation conduit à la privatisation et à la dérégulation imposée au secteur des communications et de la publicité (Misse Misse, 1998 : 221). D'où, l'expansion de ces pays dans le secteur de la communication et c'est ce que Misse Misse appelle « l'économie mixte ». Toutefois, l'auteur affirme que bien que le rôle des TIC précisément des médias internationaux dans les changements observés dans le domaine des normes n'ait pas été jusqu'ici directement démontré, il ne peut être cependant totalement réfuté, la thèse de leur contribution à la fragilisation du cadre national et par extension, de l'autorité étatique (*Idem* : 221) dans ces pays.

La dépendance au plan des normes internationales de communication par les médias sans frontières marque [... « *la fin du territoire jacobin* », remplacé par un nouveau territoire construit par la communication internationale, « un hyper-territoire »...] (*Idem* : 221). Pour l'auteur, la communication et ses technologies déconstruisent le concept du territoire pour le reconstruire en hyper-territoire pour parler de la mondialisation. Cette reconstruction du territoire marque *in fine*, la dévalorisation des frontières territorialement connues, pour le village planétaire de Mc Luhan dont la gestion revient aux pays du Nord, détenteurs de ces technologies.

Parler de la dépendance des pays du Sud vis-à-vis de ceux du Nord par le biais des ingérences des TIC s'explique par leur possibilité à combler le besoin communautaire informationnel et communicationnel de leurs populations sur les affaires de leurs pays. En effet, ce n'est que face à la présence des régimes dictatoriaux et à la centralisation du pouvoir dans ces pays que s'opèrent ces ingérences des TIC dans la gouvernance. Mais

qu'en est-il de l'expérience quotidienne d'usage des TIC quand il n'y a pas de délits ou tout simplement de problème de gouvernance dans ces pays du Sud ? En réponse à cette question, nous dirons tout simplement que l'on observe une invention du quotidien dans l'usage de ces technologies par les populations des pays du Sud pour combler leurs besoins qu'elles seules identifient grâce à une redéfinition de ce qu'elles font d'elles et avec elles.

TIC, médiations et changement social : nouvelles dynamiques du pouvoir et nouvelles dynamiques sociales

Dans ses travaux Misse Misse accorde une place prépondérante à la critique de la participation des TIC dans la construction du changement social dans les pays en développement. En effet, dans ses analyses il les appréhende comme des technologies chargées de force au sens foucauldien et vecteurs de rapports de pouvoir (Foucault, 1976). Cette force organisationnelle opère par des arrangements objectifs et symboliques sur le savoir du changement social de façon à ce que le message de ce dernier soit perçu et accepté et pourquoi pas approprié sur le temps long par les populations locales. Les TIC considérées comme des dispositifs de médiation dans la construction du changement social dans les pays en développement permettent de montrer les deux faces indissociables l'une de l'autre de ces technologies dans cette problématique de leur rôle dans le changement social dans les Suds.

Il est question de joindre à la dimension de la médiatisation du changement social par les TIC, la dimension organisationnelle. En fait, en interrogeant la démarche de Misse Misse d'analyser uniquement la médiatisation du changement social, nous voulons faire comprendre que les TIC comme dispositifs de médiation ne servent pas qu'à la diffusion des contenus mais à la construction des identités individuelles et des populations locales en tant qu'acteurs du changement social en même temps que d'appropriation des normes morales et sociales qui y sont constitutives (Giet, 1998).

Le pouvoir des TIC n'est pas matérialisé par le système encore moins par les populations locales des pays du Sud. Dans une logique méso sociale, il transcende les savoirs des différents acteurs présentés par l'auteur pour organiser au sens de Hegel (Agamben, 2007 : 28), la communication au travers de la relation afin qu'elle soit efficiente, performante dans la construction du changement social. En effet, le pouvoir des TIC dans ce projet relève dès lors de leurs capacités, leurs compétences à intégrer les

intérêts des locaux dans leurs dispositions d'encadrement organisationnel et symbolique (Appel et *al.*, 2010 : 44) des contenus diffusés dans ces en développement.

Reconnaître aux TIC un pouvoir d'encadrement du savoir à mettre en relation dans le changement social, nous amène à parler de la prise en compte des dynamiques sociales en présence. En effet, Misse Misse met l'accent sur la dynamique externe pour expliquer la dépendance des pays du Sud vis-à-vis de ceux du Nord dans le changement social observé chez ces derniers. Mais il a minoré la dynamique interne (pour ne pas dire qu'il ne l'a pas mentionnée du tout). Mais tout changement social répond à la dualité de la nature en présence. En fait, il critique les TIC comme étant l'expression du prolongement de la domination des pays du Nord sur les pays du Sud. Il nous paraît important d'affirmer que les TIC fonctionnent sous la pression d'une force externe ou d'une dynamique externe. En effet, Georges Balandier (1996 : 17) lui-même affirme que la dynamique externe est « [...] *créatrice de transformations au cours d'une période plus ou moins longue* [...] ». Par extension la dynamique impulsée par les pays du Nord provoque des transformations mais ce qui doit jouer le rôle de contre-pouvoir à cette dynamique externe est la force de fonctionnement des sociétés du Sud, récepteurs de ces technologies. Cette force s'identifie à la dynamique interne qui se « [...] *manifeste dans le fonctionnement de la société* [...] » (Balandier, 1996 : 17). Éluder la question sans lui accorder une grande importance revient juste à faire de la dénonciation crypto marxiste de la communication et ses technologies en appui au changement social dans les pays du Sud. En fait, cette dynamique interne explique mieux la réorganisation des contenus des télévisions internationales (Misse Misse, 2002 : 117) citée par l'auteur lui-même. Mais cette valorisation de l'organisation des TIC impulsée par la dynamique interne aurait pu être bénéfique quant à l'analyse du rôle des TIC dans le changement social dans les pays du Tiers monde.

Conclusion

À bien des égards, Misse Misse contribue à l'analyse de la communication et des dispositifs d'information dans le changement social dans les pays en développement en général, et en Afrique en particulier, notamment au Cameroun. Il ressort de cette relecture de ses quelques productions de l'auteur qu'il a adopté une posture critique. Ceci est fait certes dans une approche dialectique au niveau des dynamiques sociales produisant le changement en Afrique. Il surestime cependant les dynamiques

externes pour arriver à la conclusion selon laquelle le changement social induit par les TIC est au bénéfice des économies et de la volonté de puissance et de domination des pays occidentaux.

Références bibliographiques :

- Agamben, G., *Qu'est ce que le dispositif ?*, Paris, Payot & Rivages, 2007.
- Appel, V., Heller, T., « Dispositif et recherche en communication des organisations » pp. 39-57 in Appel, V., Boulanger, H., Massou, L. (dir.), *Les dispositifs d'information et communication. Concept, usages et objets*, Bruxelles, De Boëck, 2010.
- Balandier, G., *Sens et puissance*, 3^e édition, Paris, PUF, 1986.
- Breton, P., Proulx, S., *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, La Découverte, 2002.
- Foucault, M., *L'histoire de la sexualité : volonté de savoir*, tome 1, Paris, Gallimard, 1976.
- Giet, S., « Nous deux, un dispositif de médiation culturelle ? », *Études de communication*, n° 21, 1998, pp. 1-9. URL : <http://edc.revues.org/2372>, consulté le 6 novembre 2016.
- Misse Misse, « Représentations sociales, acteurs et pouvoirs dans l'appropriation sociale des dispositifs communicationnels : recherches sur l'Internet au Cameroun », 2003. URL : http://riifr.univ-littoral-fr/--/doc_218.pdf, consulté le 12 décembre 2014.
- Misse Misse, « La pertinence d'une analyse sociologique dans la conception et l'insertion sociale des outils techniques », in *Information, Communication et Techniques, Regard sur la diversité des enjeux*, Actes du Dixième congrès National des Sciences de l'Information et de la Communication, 14, 15 et 16 novembre 1996, Grenoble – Echirolles, pp. 359-377.
- Misse Misse, « Communication internationale et souveraineté nationale. Le problème des ingérences dans le nouvel ordre mondial », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 01/1, 2000, pp. 1-16. URL : http://www.u-grenoble3.fr/les_enjeux/n1/Misse/home.html
- Misse Misse, « Télévisions internationales et changements socio – politiques en Afrique subsaharienne » in Mattelart, T. (dir.), *La Mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, De Boëck université, 2002.
- Misse Misse, « Les théories critiques en communication pour le changement social : regard critique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4, 2014, pp. 1-13. URL : <http://rfsic.revues.org/931>, consulté le 3 août 2015.

Chapitre 21

Médias et construction d'image. Antagonisme ou compatibilité ?

Laurent-Charles Boyomo Assala
Marie-Marcelle Mpressa Mouangue,
ESSTIC, Université de Yaoundé 2

Le problème que pose la représentation médiatique des nations est moins celui de la nature de celle-ci que de la possibilité de changer l'image que les médias produisent sur les sociétés dont elles parlent. En effet, il y a un accord général sur le fait que les images de Nations telles que reflétées par les médias sont rarement positives, même s'il faut reconnaître que l'Afrique tient dans les représentations négatives des Nations et plus particulièrement du Tiers monde, une place privilégiée, en ce sens qu'elle est « le Tiers monde du Tiers monde » (Morrow, 1992). Les raisons de cette situation ont fait l'objet de préoccupations internationales dès les années 1970, lorsque les pays africains, à la faveur du Rapport MC Bride, ont entrepris de revendiquer sans grand succès, une meilleure représentation dans les médias occidentaux, au-delà des clichés internationaux habituels d'une Afrique ravagée par la famine, la guerre, la maladie, la pauvreté, la sécheresse et le sida.

L'objet de ce papier est de rendre compte des grandes orientations qui ont structuré les rapports des médias à la construction des images afin d'en dessiner les perspectives de dépassement dans un contexte où malgré les traditions d'études inaugurées par les théoriciens de l'international image cultivation, la responsabilité précise des médias dans la construction d'images négatives n'a jamais vraiment été sérieusement analysée.

Sans prétendre dédouaner les médias de toute action volontaire de construction d'images négatives, nous essaierons de montrer à travers quelques études que, plus que la volonté insidieuse de nuire, le recours aux

« *bad news* » qui est au principe même des médias ne constitue pas la raison principale des images négatives d'autant que l'image des nations, réelles ou fausses, est le produit d'un processus de communication très complexe qui implique des sources d'information variées.

L'Afrique dans le chœur des pleureuses : un parcours historique

Si l'Afrique n'a dans les années 70 pas réussi à imposer une représentation plus équilibrée dans les médias internationaux et bien qu'elle ait porté sa revendication au cœur de la communauté internationale au sein de l'UNESCO, les efforts en vue d'atteindre cet objectif n'ont pas faibli. En effet dès 1997, la United Nations System-Wide Special Initiative for Africa (UNISA) a élaboré une stratégie de communication visant à donner une image équilibrée et réaliste du continent africain sur la scène internationale. En décembre 1999, c'est autour du PNUD, d'organiser à Bamako au Mali un colloque international consacré à l'image de l'Afrique telle qu'elle est diffusée par les médias. En mai 2002, un autre colloque international se tient à Libreville au Gabon en vue de réfléchir entre autres à la question de l'image de l'Afrique dans les médias occidentaux et africains. Le grand problème que l'on se propose de résoudre de colloques en conférences est en réalité celui des effets des stéréotypes médiatiques sur les politiques de développement des pays africains. En effet au-delà des images négatives, c'est toute la capacité de l'Afrique et de chaque pays du continent à fournir un environnement adéquat au développement des affaires, à l'épanouissement des libertés individuelles et collectives, à la prospérité des droits de l'homme et de la démocratie libérale. Comme l'observe Champin (2001) : « *la montée en puissance des spécialistes de la communication ces dernières années a en tous cas fait ressortir une fois de plus l'isolement du continent. L'Afrique subsaharienne, parent pauvre de la croissance mondiale, reste largement oubliée des médias* ». Pourtant, « *à de rares exceptions près, l'Afrique n'a, le plus souvent, que la mort pour faire parler d'elle* », reconnaît Champin. Pourtant ce problème des représentations négatives des nations par les médias n'est ni nouveau ni propre à l'Afrique.

Une question globale et datée

L'insatisfaction résultant des stéréotypes médiatiques est aussi ancienne que le système international lui-même. Au début du siècle en effet, les Américains se plaignent déjà de la manière dont les agences de presse Havas (AFP) et Reuters qui dominent alors l'information mondiale, représen-

tent leur Nation. Le directeur général de Associated Press, Kent Cooper se plaint en particulier de ce que le continent est représenté par « des Indiens sur le pied de guerre dans l'ouest, les lynchages dans le sud et les crimes bizarres dans le Nord ». De même Moumouni (2002) observe à la suite de nombreux auteurs, que les minorités souffrent dans tous les pays de représentations stéréotypées, tronquées, fantaisistes aussi bien dans les médias écrits, la télévision, que dans la publicité et au cinéma. Noirs, indiens, femmes, portoricains, etc. font l'objet d'études dans ce sens dès les années 70 par Fregoso (1993), Noriega (1992), Petit (1998), Clifton (1990), Churchill (1980), Deloria (1980), O'Connor (1980). Berkhofer (1978) et Friar (1972) vont même jusqu'à dénoncer le racisme institutionnel de Hollywood du fait que les Indiens apparaissent dans cinéma hollywoodien « vêtus de plumes d'oiseaux, de peaux d'animaux, de flèches et de maquillages de Mohicans » (cités par Moumouni).

Les ruses de la raison théorique

Les explications données de cette situation sont multiples, et l'on peut tenter de les ranger en deux catégories, selon la responsabilité imputée aux médias : la responsabilité de plein contrat et la responsabilité à double détente.

La première responsabilité résulte des travaux de théoriciens des médias qui ont tenté d'expliquer la tendance générale des médias à présenter les images et les faits de manière négative par des raisons internes et structurelles aux médias. Ainsi, les logiques commerciales des médias (Stone, 2000 ; Philo et Miller, 2000) et les cadres idéologiques de leurs producteurs (Mattelart, 2002 ; Philo, 1990 ; Thompson, 1990 ; Hermann et Chomsky, 1988 ; Peterson, 1981 ; Schiller, 1976) sont-ils mobilisés pour éclairer ce phénomène. Dans la continuité de ces travaux, Moumouni (2002) évoque à la suite de Soroka (2002) et Lazar (1992) la théorie de l'*agenda setting* des médias selon laquelle la perception du public concernant un événement est fonction de la place que lui accordent les médias. Il s'agit donc d'un contrat de lecture et d'écoute que les médias passent avec leurs publics en vue de mettre à l'ordre du jour des sujets qui intéressent certes ce public mais dont le cadrage et l'amorçage c'est-à-dire la mise en perspective sont effectués par les médias eux-mêmes.

La deuxième responsabilité se veut à double détente : si les médias doivent tenir compte des préférences du public tel que les théoriciens de la Glasgow Media Group ont tenté de le montrer d'études en études, c'est aussi que ce qui est produit et diffusé dans les médias doit appartenir aux

catégories légitimes des médias, celles qui intéressent le public et que celui-ci demande. Ce *newsworthiness* est donc essentiellement constitué selon cette théorie de *bad news* qui rentrent dans les conflits, la violence, l'insolite. Au demeurant, les médias ne fabriquent pas les mauvaises nouvelles sur l'Afrique, continent où les conflits ethniques, les catastrophes naturelles, les inondations, les sécheresses, la famine et la maladie sont légion. C'est la sélection des nouvelles par le management éditorial (*gatekeepers*) au sein des médias qui aboutit ainsi à la production d'images exclusivement négatives, au nom des goûts et du droit des publics à l'information.

Il est étonnant que ces études contrastées qui mettent en lumière la responsabilité partagée des médias et des publics dans la construction d'images négatives n'aient pas retenu l'attention des dirigeants africains dont les efforts se sont concentrés sur la nécessité d'influencer les *gatekeepers* des médias par les achats d'espaces publicitaires et d'importantes sommes d'argent versées aux journalistes nationaux et internationaux. Des rédactions entières composés d'escrocs, de bandits, de braqueurs de la plume et de maîtres-chanteurs se sont constituées pour capter cet ensemble de rentes par le trafic d'influence et les passe-droits. De même quelques cabinets internationaux de conseil en communication – les « communicants » comme on les appelle – se sont octroyé le monopole de la production d'images positives des nations africaines, engrangeant des budgets faramineux d'États africains pourtant en difficulté économique, sans que les résultats visant à « soigner l'Afrique par des actions salvatrices et messianiques » selon la formule de Moumouni (2002) en soient probants. Pourtant, « le développement de leurs activités en Afrique francophone a été tel à partir des années 1990 que les dirigeants politiques ont souvent paru s'affronter par conseillers en communication interposés », remarque Christophe Champin (2001). Ainsi au Sénégal, Abdoulaye Wade et Abdou Diouf se sont affrontés au cours de la présidentielle de 2000 à travers les services de Marc Bouquet et Alain Napoleoni de l'agence Médiatique, pour le premier, et l'équipe de Jacques Séguéla, président de la société Havas Advertising pour le second. La société de Thierry Saussez, Image et stratégie, s'est quant à elle longtemps occupée de soignée l'image de la Côte d'Ivoire, sous Henri Konan Bédié. Sans grand succès la plupart du temps hélas : la réticence à investir en Afrique reste une coordonnée souvent inélucltable des milieux d'affaires occidentaux (Mezzana et Anglana, 2002), et l'image d'un président contesté est restée attachée à Konan Bédié. C'est que bien souvent sous l'invocation d'image des nations se cachent des calculs politiques de régimes souvent extrêmement controversés et corrompus, mais convaincus que les « faiseurs d'images » et autres lobbyistes parvien-

dront à redorer la leur sur la scène internationale. Dès lors qu'« il n'y a pas de frontière entre communication et lobbying politique » (Champin), la construction de l'image des nations se perd dans les méandres du marché de la communication et du marketing politique.

La question reste donc largement posée : comment fonctionne le système de construction des images nationales à travers les médias notamment, et comment sortir de ce piège de l'illusion de la tyrannie des médias ?

Image cultivation ou l'emprise des spam (stratégies positives d'accès aux médias)

Ce sont les études sur les *image cultivation*, largement inspirées des relations publiques qui nous fournissent la synthèse la plus élaborée des questions liées à la construction de l'image des nations. Dans leur ouvrage « *National character and national stereotypes* », Duijker et Frijda (1960 : 12) se penchent sur l'un des traits saillants de l'image des nations, le caractère national, à partir de quelques éléments qui lui sont associés à savoir :

- certains traits psychologiques ou les traits caractéristiques des citoyens d'une nation ; Mais la notion de caractéristique nationale s'avère erronée, car les tests de la personnalité ont montré qu'au sein d'une même nation, les différences individuelles sont substantielles ;

- la personnalité modale (la valeur modale étant en statistique celle qui est la plus fréquente dans une distribution). Dans le *Handbook of Social Psychology*, Inkeles et Levinson (1968, 425) définissent la caractéristique nationale comme « le mode et les modes de distribution d'une personnalité qui varie dans une société donnée ».

- la structure basique de la personnalité ;

- le système d'attitudes, de valeurs et des croyances commun à tous les membres d'une société donnée.

Ce qui est complexe dans la définition d'une personnalité nationale l'est encore d'avantage dans celle d'une nation. Le système international dont la nature même conduit à privilégier ce que la morale et la science désapprouvent. Si dans de nombreux pays, les gouvernants se préoccupent de l'image qu'ils projettent à l'extérieur, le système international lui-même doit être vu comme un réseau complexe d'information dans lequel les médias ne peuvent pas être pensés isolément. De nombreux autres courants de transaction tels que le commerce, les contacts entre les populations, le tourisme, d'autres moyens de communication comme le courrier postal, le

téléphone, Internet, les livres, les relations diplomatiques, la publicité internationale, sont à prendre en compte. De nombreux événements internationaux tels que les rencontres sportives et les sommets diplomatiques participent également de la production symbolique d'images sur les Nations sur la scène internationale. Le rôle même de l'histoire dans la construction des images n'a pas été suffisamment étudié encore. Tout comme l'effet du désir des États d'avoir une bonne image extérieure sur le rôle des organisations telles que Amnesty International ou Transparency International.

La pathologie du système international

L'image est en particulier un concept très difficile à définir. Dans le Mythe de la Caverne, Platon envisage la construction des images à travers la relation entre la réalité et les apparences. Les populations sont décrites comme prisonnières depuis l'enfance, condamnées à vivre dans une caverne où elles ne perçoivent que les ombres projetées sur le mur en face d'elles. Si elles sortent de la caverne, elles ne pourraient pas croire que ce qu'ils voyaient n'était pas vraiment la réalité. Pour Boorstin (1961) l'image est donc nos illusions sont notre demeure dans laquelle nous vivons ; elles sont nos nouvelles, nos héros, notre aventure, nos arts et notre expérience ». Kenneth Boulding (1965) considérera au contraire que l'image nationale est la représentation cognitive qu'une personne a d'un pays, ou bien encore ce qu'une personne croit être vrai d'une nation ou d'un peuple. La complexité de la chose est telle que l'auteur en conclut que les simples mécanismes de feedback sur lesquels nous construisons notre vie quotidienne sont inaptes à permettre de comprendre la complexité du système international dans lequel les images des nations sont saisies, et où le test de la réalité est le moins courant. L'image de celui-ci est par ailleurs celle dans lequel les décisions internationales sont prises. Il en conclut que le système international est le plus pathologique et le plus coûteux du système mondial (dépenses militaires, gouvernements internationaux, personnels diplomatiques, services secrets, guerres, etc.).

Un certain nombre d'études menées notamment à la Princeton University en 1932 par Katz et Braly (1958) sur une centaine d'étudiants ont permis de ressortir les cinq traits saillants des caractéristiques nationales, et qui rendent compte de l'image des nations. Douze caractères les plus fréquents furent relevés dont nous ne relèverons ici que cinq, à savoir :

– Allemands : esprit scientifique, industriels, intelligents, méthodiques, extrêmement nationalistes, joviaux, musicaux, persévérants, pratiques ;

– Italiens : artistes, impulsifs, passionnés, susceptibles (*quick-tempered*), musicaux, imaginatifs, très religieux, bavards, revanchards, sales, paresseux, non fiables ;

– Américains : industriels, intelligents, matérialistes, ambitieux, progressistes, hédonistes, alertes, efficaces, agressifs, francs, pratiques, sportifs ;

– Noirs : superstitieux, paresseux, ingénus (*happy-go-lucky*), ignorants, musicaux, extravagants, très religieux, stupides, sales, naïfs, négligents, non fiables ;

– Chinois : superstitieux, rusés, conservateurs, traditionalistes, loyaux vis-à-vis de la famille, industriels, méditatifs, réservés, très religieux, ignorants, décevants, calmes.

Ces stéréotypes se retrouvent dans les médias de masse pour constituer la trame d'une opinion publique internationale qui va ensuite structurer le système international lui-même et influencer les décisions politiques. Prolongeant cette étude quelques années plus tard, Gilbert (1952) conclut que les générations des années 1950 étaient moins promptes que les précédentes à généraliser les stéréotypes nationaux sur les caractères des groupes ethniques.

De fait, l'histoire de la construction de l'image des nations remonte à celle de l'humanité, puisque la Bible nous rapporte que Dieu ne trouva pas à Sodome dix innocents au nom desquels il ne pouvait pas détruire la ville (Genèse, 18 ; 32). De même les stratégies en vue de façonner une meilleure image internationale des nations sont elles aussi anciennes comme l'attente Kunczik (1990 ; 71). En particulier, le régime nazi est l'un de ceux qui ont le plus fait usage des moyens de la propagande mis en œuvre par Joseph Goebbels, pour améliorer l'image internationale du Troisième Reich. Il en tire quelques leçons fondamentales pour comprendre le rôle de la propagande dans la construction des images :

– la crédibilité du communicateur est décisive dans le succès de la propagande ;

– si l'intention de communiquer est perçue comme manifestement persuasive, les contre arguments sont recherchés et conséquemment la crédibilité du communicateur est mise en doute ;

– l'usage des arguments pour et contre réussit lorsque le récepteur : a/ est au départ d'un avis contraire ; b/ à un niveau intellectuel élevé ; c/ connaît le sujet dont il est question ;

– les arguments à sens unique ont plus de succès quand : a/ les récepteurs ont la même opinion ; b/ ont un faible niveau intellectuel ; c/ne connaissent rien au sujet ; La conclusion qu'en tire Kunzick est claire : la propagande ne renvoie pas nécessairement au mensonge, ainsi que l'avaient pensé les Nazis en coupant les Allemands de toute information étrangère pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le recours aux slogans propagandistes ou aux anathèmes stigmatisant l'opposant ou la nation ennemie constitue l'une des stratégies les plus utilisées pour créer par comparaison avec d'autres régimes ou nations, une meilleure image de sa propre nation (Matthias, 1964 ; Domatob, 1985 ; « Journalist » : 1988). Mais la propagande comme la publicité, a de grandes limites temporelles (Martin Irle : 1975).

« De l'eau sèche ou du fer en bois »

Le modèle pathologique du système international montre que contrairement à la méthode scientifique où la recherche et le traitement de l'information sont structurés par le rapport à la preuve et à la réalité, ces principes n'ont pas cours dans le système international. Alors que dans le domaine scientifique le secret est condamné et l'amour de la vérité constitutive de valeur élevée, « *the spreading of lies and the falsification of data is a scientific deadly sin* » (Kunkzic, 1990), dans le système international et sous le prétexte de l'intérêt national ou de la sécurité nationale, tous les secrets et tous les mensonges peuvent être légitimés. Un vieil adage européen affirme du reste que « après tout, les diplomates et les hommes d'État sont payés pour mentir pour leurs pays ». Leits (1953) cite du reste cette phrase de Staline : « Avec les diplomates, les mots doivent diverger des actes – quelle sorte de diplomate serait-on sinon ? Les mots sont une chose et les actes, autre chose. Les bons mots sont les maques des méfaits. Un diplomate sincère serait semblable à de l'eau sèche ou du fer en bois ». Mentionnons enfin que les recherches sur le changement d'images ont montré que différents groupes sociaux peuvent avoir différentes images sur certaines nations. Aussi une meilleure entente entre deux nations dépend-elle de conditions particulières telles que développées par Hofstätter (1957), la similarité des auto stéréotypes, la proximité entre l'image d'une nation sur elle-même et l'image de l'autre nation sur elle-même et la grande similarité entre l'image que chacune des deux nations a sur une troisième nation. Et dans le domaine des stéréotypes politiques, Sola Pool (1973) observe que le bien et le mal sont placés dans une balance psychologique qui les sépare en images paires mais distinctes ». En d'autres termes « *the world is in order if*

the actors classified as good do good things, and those classified as bad behave evilly ». Au plan médiatique, on retiendra par conséquent quelques traits :

– s’agissant de l’impact des médias, un même contenu peut être perçu différemment, chaque récepteur sélectionnant en fonction d’un grand nombre de phénomènes qui l’entourent et dont très peu dépendent de son expérience de vécu. Le cadre de référence dans lequel la perception s’effectue est décisif. Dans cette perspective, la soi-disant hostilité structurelle des médias et ses responsabilités corrélatives analysées *supra* doivent être envisagées avec discernement. La perception sélective a fait l’objet de nombreuses études qui en ont montré toute la fécondité, depuis les études inaugurales de Paul Lazarsfeld et alii (1944) sur la campagne présidentielle opposant Edward Wilkie et Théodore M. Roosevelt. L’inefficacité des médias à produire des effets significatifs a été soulignée par d’autres auteurs comme Klapper (1960), Donsbach (1988). Et Festinger est allé jusqu’à mettre en lumière ce qu’il a appelé la dissonance cognitive analysée comme le stress produit par la différence entre ce à quoi ont croit et la perception que l’on peut avoir des phénomènes. Selon cette théorie, l’individu en présence de cognitions (« connaissances, opinions ou croyances sur l’environnement, sur soi ou sur son propre comportement ») incompatibles entre elles, éprouve un état de tension désagréable : c’est l’état de « dissonance cognitive ». Dès lors, cet individu mettra en œuvre des stratégies inconscientes visant à restaurer un équilibre cognitif. Ces stratégies sont appelées « modes de réduction de la dissonance cognitive ». L’une des stratégies pour réduire la dissonance cognitive consiste à modifier ses croyances, attitudes et connaissance pour les accorder avec la nouvelle cognition ; elle est appelée « processus de rationalisation ». Le public tend par conséquent à éviter les informations et les situations qui accroissent cette dissonance.

– bien que non central, le rôle des médias dans la production des images des nations est cependant incontestable. Pour Kunczik, si une bonne image ne peut pas être achetée, elle risque de se détériorer facilement sans un véritable travail de construction, notamment à travers les médias. Et même si les conditions sous lesquelles l’information en provenance d’un pays étranger et/ou sur ce pays influence l’opinion publique et le comportement des décideurs politiques, il n’en reste pas moins que la crédibilité de l’information est d’une importance décisive. Pour Kunczik, les campagnes de propagande ne peuvent avoir qu’un effet boomerang sur leurs initiateurs (Allport et Simpson, 1946 ; Smith, 1973).

Mais derrière l'insatisfaction exprimée principalement par les dirigeants africains à l'égard de l'image négative projetée de leurs nations par les médias et les accusations incantatoires et procès aux médias, se profile une préoccupation liée non au besoin d'une représentation juste et équilibrée des États et des nations, mais à la volonté de produire une image positive à la fois du pays, de l'État, de ses dirigeants, des gouvernants et des politiques des nations, quitte à distordre la réalité des faits et à recourir au mensonge et aux contre-vérités. Or penser un renversement de perspective pour favoriser des images équilibrées est une chose ; chercher à redorer le blason de politiques parfois impopulaires, irréalistes et dispendieuses en est une autre. Dans un cas, il s'agit avant tout de travailler les rapports aux sources des médias et évitant de fonder ce travail sur les seuls médias venus d'ailleurs, comme c'est souvent le cas dans nos pays ; dans le second, c'est le recours à des stratégies plus fines de relations publiques internationales qu'il convient de faire. Les relations publiques sont alors vues comme un élément de première importance, dans la définition des rapports des médias à la construction des images des nations.

Les campagnes de relations publiques destinées à améliorer l'image des États ou de nations ne doivent pas être conduites essentiellement dans les médias si elles veulent être réussies. Elles doivent s'intégrer également dans les forums internationaux, au sein de l'UNESCO, des Églises et des organisations et impliquer d'autres moyens tels que les livres, les symposiums, les foires, les relations d'affaires, etc. Par exemple, participer à un cocktail en vue de convaincre les journalistes et les leaders d'opinion est aussi important pour l'image d'un État que se payer une campagne d'image très coûteuse dans les médias. Les manuels de RP fournissent ainsi quelques règles, sous forme de recettes.

La première règle de la décision de recourir aux relations publiques en vue d'améliorer l'image des nations est cependant, paradoxalement, de se méfier des firmes et agences de com. (Kunczik). Une agence doit, avant d'y recourir, faire la preuve de sa crédibilité internationale en particulier auprès des journalistes, car il y a plusieurs raisons de douter de celle-ci. Un certain nombre de manuels existent qui donnent des conseils aux experts en la matière, notamment en ce qui concerne la nation dont ils se proposent d'améliorer l'image internationale. Le recours au national voire au local, est ainsi présenté dans ces manuels comme l'une des conditions premières du choix d'une agence de RP. soit en ce qui concerne la connaissance du terrain, soit alors pour tout ce qui a trait à la crédibilité locale de ladite agence. Par ailleurs, une campagne médiatique menée en pays étranger doit se préoccuper d'identifier quel public cible peut être par quel type de média.

La deuxième règle consiste à associer les journalistes aux actions de relations publiques. Bien que les premiers soient formés à se méfier de celles-ci, un certain nombre d'études montrent en réalité de faibles différences entre les deux mondes (Kopenhaver et alii (1984 ; Aronoffr, 1975 ; Jeffers : 1976 ; Nayman et alii, 1977 ; Finn, 1981).

La quatrième règle consiste à produire du « prêt-à-publier » aux médias sous formes de documents, communiqués, résumés, conférences de presse, etc.

Toutes ces actions peuvent être regroupées dans ce que j'appelle stratégies positives d'accès aux médias (SPAM). Dont l'indicateur de progrès peut être appelé l'indice d'accueil médiatique (IAM). Un certain nombre de travaux en communication organisationnelle ont en effet contribué à dévoiler ce qui peut conduire une organisation à intéresser les journalistes en vue d'une couverture médiatique favorable de ses activités. Même si ces études ont surtout porté sur ce qu'on appelle les pseudo-événements ou « manifestations de papier » Schlesinger, 1992 ; Champagne, 2001), et qui peuvent aussi bien inspirer les partis politiques, que les États, la bonne conduite des opérations d'images est indissociable de quelques règles. Longtemps on a appelé propagande l'action d'information positive et nécessaire menée par les partis politiques sur leurs programmes pendant les campagnes électorales. Le terme n'avait pas de connotation négative et consistait en la diffusion de messages plus ou moins structurés que devaient reprendre de façon obligatoire un certain nombre de médias déterminés par voie réglementaire. La situation impose aujourd'hui aux gouvernements de se conformer aux règles qui fondent l'intérêt des médias et qui structurent ce qu'on pourrait appeler l'indice d'accueil médiatique (IAM.). Ces règles touchent aussi bien aux contenus qu'à la forme des produits médiatiques (émissions, programmes, rubriques). Elles touchent à l'intérêt que les journalistes ont pour l'actualité peu ou prou construite (pseudo événements), et qui peut aller des questions très générales et stratégiques (éducations des électeurs, explications sensibilisation, formation à la culture patriotique, etc.) aux opérations plus courantes voire triviales (comment parler aux médias, utiliser les éléments de langage, le style, etc.) et aux formats des émissions.

Le schéma peut ainsi se formaliser :

$IAM = f(x_i, n_i)$; IAM étant une fonction probabiliste d'accueil médiatique comportant des facteurs contextuels (x_i), et des dispositifs techniques

et diégétiques des médias (ni). Il s'agit d'agir sur le fond et la forme des arguments objectivés par les journalistes comme fondant l'intérêt du public. Condition de succès du SPAM, l'IAM joue aussi de la proximité qu'une organisation ou un État est capable d'établir avec les journalistes. Et cette proximité dépend en même temps de l'organisation structurelle de la communication dudit État.

La structure de communication politique

Les États modernes sont aujourd'hui attentifs à l'accumulation d'une compétence fonctionnelle dans laquelle la communication n'apparaît pas toujours comme un objet spécifique. Or l'expertise communicationnelle est devenue une condition nécessaire de l'action politique. Dans les organisations modernes comme les cabinets ministériels, les institutions publiques et privées et les entreprises, le travail de production communicationnelle comporte une division d'expertise qui touche aussi bien aux formes de la communication (types de discours, attitudes, styles, vêtements, regards, gestes) qu'au contenu. La division du travail fait apparaître des rôles aussi divers que celui de conseiller en communication, chargé de relations presse, écrivant du discours et dont une grande partie du travail consiste à caler la production communicationnelle de l'organisation aux règles et au rythme de fonctionnement du champ journalistique (Nollet, 2012).

Faute de conclure

Ce travail touche notamment à la production des interventions de communication ornementale des partis politiques (interviews des responsables politiques et de nombreux documents prêts à diffuser pour les journalistes). Programmer ces textes, négocier leur publication, préparer les réponses aux questions éventuelles des journalistes complètent les activités de média-training en une réflexion stratégique qui couvre ces manières positives de faire sans lesquelles en période électorale ou non, la communication politique et le succès de l'élection ne peuvent être garantis.

Références bibliographiques

- Allport, F. H., Simpson, M. M., « Broadcasting to an Enemy Country: What Appeals are Effective, and Why », *The Journal of Social Psychology*, 23 : 2, 1946, pp. 217-224.
- Berkhofer, R. F., *The White man's indian. The images of the american indian from Columbus to the present*, Paperback, 1978.

- Boorstin, D. J., *Le triomphe de l'image. Une histoire des pseudo-événements en Amérique*, Paris, Lux, 1961, (2012).
- Boulding, K. E., « The Application of the Pure Theory of Population Change to the Theory of Capital », *Quarterly Journal of Economics*, n° 48, 1934, pp. 645-66.
- Champagne, P., *Initiation à la pratique sociologique*, Paris, Dunod, 2001.
- Champin, C., « Le pactole de la communication politique en Afrique francophone », *Les Cahiers du journalisme*, n° 9, 2001, pp. 206-217.
- Domatob, J., « Radio Cameroun and Rural Exodus : Policy and Problems ». *Présence Africaine*, 135(3), 1985, pp. 22-38
- Donsbach, W., « Reviews », *European Journal of Communication*, 3(1), 1988, pp. 114-116.
- Duijker, H. C. J., Frijda, N. H., *National character and national stereotypes; a trend report prepared for the International Union of Scientific Psychology*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1960.
- Fregoso, R. L., *The Bronze Screen : Chicano and Chicano Film Culture*. Minneapolis, University of Minnesota Press, 1993.
- Herman, E., Chomsky, N., *Manufacturing Consent : The Political Economy of the Mass Media*, Panthéon New Edition, 1988.
- Inkeles, Levinson, « National Character : the study of model personality and sociocultural system » in Lindzey, E. Aronson (eds), *Handbook of social psychology*, vol. 4, 1968.
- Katz, D., Braly, K. W., « Racial stereotypes of one hundred college students », *Journal of abnormal and social Psychology*, n° 28, 1933, pp. 280-290.
- Klapper, J.T., *The Effects of Mass Communication : An analysis of ... and behavior of their audiences*, Glencoe, The Free Press, 1960.
- Kopenhagen, L. L., « Local Journalists Teach PR Students about News Ethics », *The Journalism Educator*, 39(3), 1984, pp. 17-19.
- Kunkzic, M., *Image of nations and international public relation*, London, Routledge, 1990.
- Lazar, J., *Sociologie de la communication de masse*, Paris, PUF, 1992.
- Mattelart, A., *La mondialisation de la communication*, Paris, PUF, 2002.
- Mezzana, D., Anglana, T. W. (2002), « Une représentation, source de ségrégation : la construction de l'Afrique comme un monde à part », 2002. URL : http://www.africansocieties.org/n1/fr_paginaarticolo4.htm
- Moumouni, C., « La liberté de la presse en Afrique et dans les démocraties occidentales : textes et contextes comparés », Colloque international sur les médias en Afrique (CIMA), 2002.
- Moumouni, C., « La presse occidentale est-elle un modèle pour la presse africaine ? », Conférence au Club Richelieu de Sainte-Foy Québec, 2002.
- Moumouni, C., « L'image de l'Afrique dans les médias occidentaux. Une explication par le modèle de l'Agenda setting », *Les Cahiers du journalisme*, n° 12, 2003.
- Nayman, O. B., Dyer, C.S., « Under the capitol dome : relationships between legislators and reporters », *Journalism quarterly*, n° 54, 1977.
- Nollet, J., Chupin, I. (dir.), *Journalismes et dépendances*, Paris, L'Harmattan, 2012.

- Noriega, Chon, A. (ed.), *Chicanos and Film. Representation and Resistance*. Minneapolis, University of Minnesota Press, 1992.
- Philo, G., Miller, D., « Cultural Compliance and Critical Media Studies », *Media, Culture & Society*, 22(6), 2000, pp. 831-9.
- Philo, G., « Seeing IS Believing ». *British Journalism Review*, 1(4), 1990, pp. 58-64.
- Schiller, H. I., *Communication and Cultural Domination*, Sharpe Publisher, M.E., University of Texas, 1976.
- Schlesinger, P., « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, 51(1), 1992, pp. 75-98.
- Smith, A., *The shadow in the cave*, London, Allen and Unwin, 1973.
- Sola Pool, I., *Hand book of communication*, Rand McNally College Publishing Company, 1973.
- Soroka, S. N., « Issue Attributes and Agenda-Setting by Media, the Public, and Policymakers in Canada », *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 14, Issue 3, 1, 2002, pp. 264-285.
- Thompson, J.B., *Ideology and Modern Culture : Critical Social Theory in the Era of Mass Communication*, Polity Press, 1990.

Chapitre 22

Tic et changement social au 3^e millénaire : le temps de la déconstruction et de la reconfiguration scientifiques à partir de l’Afrique, au-delà des frontières linguistiques

Bertrand Cabedoche

Chaire UNESCO en Communication internationale, Université Grenoble-Alpes. Président du réseau mondial des chaires UNESCO en communication (Orbicom)

Le continent africain a pu apparaître laissé pour compte dans le mouvement d’émergence et de développement des techniques d’information et de communication. Cependant, la recherche en Afrique, par l’Afrique, sur l’Afrique, se révèle de plus en plus structurante, au-delà des premières approches monographiques que dépassent déjà certaines contributions, même si ces dernières se présentent encore trop rares, embryonnaires et encore insuffisamment référencées. Cette production de connaissance doit donc travailler à affirmer davantage sa visibilité. D’autant plus qu’au-delà des cercles académiques, les analyses proposées dans le feu de l’action par les producteurs d’informations médiatiques révèlent un déterminisme technologique largement pourfendu en SIC, qui contrarie de façon décourageante la compréhension du rôle joué par les TIC et les médias sociaux dans le changement social.

« Portant sur le temps long, l’approche historique permet de sortir de l’opportunisme conjoncturel », Roger Bautier

Il n’y a pas si longtemps encore, pour certains chercheurs africains eux-mêmes (Makosso Kibaya, 2007), le continent africain pouvait apparaître

laissé pour compte dans le mouvement d'émergence et de développement des techniques d'information et de communication (TIC), comme dans la production scientifique s'y rapportant. Le constat était bien évidemment erroné, comme nous l'avons rappelé depuis (Cabedoche, 2015), avec d'autres auteurs avertis (Benchenna, 2011 ; Misse, 2014...). Car sur le plan du rapport entre les usages de ces TIC et le changement social, la recherche en Afrique, par l'Afrique, sur l'Afrique, se révèle de plus en plus structurante, au-delà des seules approches monographiques que dépassent déjà certains états de la recherche et précieuses contributions (Alleman, D'Almeida, Miège, Wallon, 2004 ; Mattelart T. 2009 ; Benchenna, 2011...). Ces travaux impliquent scientifiquement l'Afrique sur tous les plans : méthodologique, conceptuel, théorique, embrassant même la dimension épistémologique attendue jusque là par les auteurs (Mattelart T., 2005), s'inscrivant dans le temps long, témoignant d'une perspective aussi bien *micro*, *meso*, que *macro*. Parallèlement, les thèses de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication et mémoires d'habilitation à diriger des recherches dans la discipline sont révélatrices de cette effervescence intellectuelle, par leur nombre et par leur qualité. Pour une mise en perspective crédible, la référence est également incontournable à de nombreux autres ouvrages et auteurs, dont nos nombreux partenariats depuis le Gresec avec les équipes de recherche du continent ont déjà profité, à commencer dans nos propres efforts de problématisation (Cabedoche, 1990, 2009, 2016...). Aujourd'hui, cette production stimulante de connaissances est ainsi en mesure de contribuer très largement à la discussion des théories et concepts, lesquels ont d'abord été apportés, voire imposés aux études africaines.

Pour autant, l'ensemble de ces synthèses se présente encore trop discret, insuffisamment cité malgré sa qualité et appelle aujourd'hui à réactualisation. Ce vivier doit ainsi travailler à affirmer davantage sa visibilité, d'abord entre laboratoires et équipes de recherche à l'intérieur du continent africain où les démarches collectives de capitalisation du savoir sont encore marginales (Miège, 2012, p. 10), comme en dehors du continent et, peut-on l'espérer, des universités. Car au-delà des cercles académiques, la perspective pour les acteurs sociaux semble paradoxalement se réduire aux calculs d'audience et d'auto-rentabilité auxquels se livrent les *mainstream medias* dans leurs choix éditoriaux. Avec le recul du temps, les analyses proposées dans le feu de l'action par ces producteurs d'informations médiatiques révèlent trop souvent un déterminisme technologique largement pourfendu en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), qui contrarie de manière décourageante, voire dramatique, la compréhension du rôle joué par les TIC et les médias sociaux dans le changement social.

Prédisant par exemple l'effondrement en série de tous les régimes autoritaires en pays arabes au début de l'actuelle décennie, les consécration journalistiques des supposées *révolutions Facebook*, *révolutions Twitter* et autres *révolutions Al Jazeera*... se présentent ainsi comme les plus significatives de cet écart des offres médiatiques avec les travaux académiques et révélatrices de la confusion croissante des savoirs au sein de l'espace public (Touati, 2012 ; Cabedoche, 2013a).

Il apparaît donc d'autant plus opportun de prendre de la distance que, comme le rappellent les auteurs avertis (Balima S., 2004 ; Béro, Bényélé, 2007...), les Technologies de l'Information et de la Communication sont aujourd'hui très présentes, installées dans le quotidien de tous les pays africains. Ainsi, les usages innovants de la téléphonie mobile, comme par exemple ceux que développent les pêcheurs sénégalais observés au début du millénaire (Chéneau-Loquay, 2001 ; Do Nascimento, 2005 : 158-161) et leurs homologues togolais (Amah, 2015) ou les agriculteurs sud-africains (Dahmani, Ledjou, 2012) repérés quelques années plus tard, y sont parfois à cent lieues des applications prévues par les ingénieurs concepteurs. Le constat est régulier pour les auteurs des SIC travaillant sur les terrains africains (Balima D, 2004 ; Barbey, Corroy-Labardens, Kiyindou, 2015 ; Anaté, Capo-Chichi, Kiyindou, 2015...).

À vocation d'état de la recherche depuis l'Afrique, le présent travail est d'abord le résultat d'une synthèse générale à partir des communications scientifiques présentées lors de la 3^e édition du colloque international *Communication et Changements sociaux en Afrique*, organisé en avril 2014 à Douala (Cameroun) par le Lacrem de l'Université de Douala et le Gresec de l'Université Grenoble Alpes. Répertoriés dans la revue numérique *Les Enjeux de l'Information et de la Communication* (supplément 2014B), les principaux travaux significatifs de cette rencontre ont ultérieurement été mis en perspective avec certains états de la recherche auxquels nous sommes régulièrement associé, par exemple lors de la rencontre avec la *Communication University of China* de Beijing en octobre 2016. Pour autoriser la compréhension des mouvements sociaux et le rôle joué par les médias sociaux sur le temps long, des références ont été ajoutées, systématiquement citées pour ajouter à leur visibilité, à partir de synthèses croisées auxquelles nous avons contribué, ou d'auteurs et ouvrages que nous avons régulièrement mobilisés depuis plusieurs décennies, lors de précédents travaux de recherche-action et de synthèse. La relève par les jeunes chercheurs est notable, que nous avons jugé stimulante de convoquer également, au fur et à mesure des soutenance de thèse auxquelles nous avons participé (Zouari, 2005 ; Ziani, 2007 ; Fitouri, 2008 ; Balima D., 2009 ; Sidiki, 2010 ; Ntasmé-

Mba, 2010 ; Mbouzako, 2010 ; Momo, 2011 ; Dakouré, 2011 ; Bamba, 2011 ; Minkala-Ntadi, 2012 et 2016 ; Diouf, 2013 ; Kaboré, 2014 ; Saïki, 2014 ; Bad-dou, 2014 ; Togo, 2015 ; Tiao, 2015 ; Amri, 2015 ; Ben Jeddou, 2015 ; Seck Sarr, 2015 ; Bitond, 2016 ; Mankandjou, 2016 ; Heuchou, 2017 ; Zida, 2018...). Nous avons enfin ajouté les discussions de mémoires en vue de l'habilitation à diriger des recherches dans notre discipline, partant des terrains africains (Misse, 2003 ; Hizaoui, 2009 ; de La Brosse, 2009 ; Blé, 2010 ; Miéré, 2015...) et déjà porteuses d'une recherche de qualité et de son développement.

La plupart de ces manifestations scientifiques ont accueilli des propositions provoquant le questionnement des concepts et outils théoriques mobilisés. Elles peuvent conforter des problématiques établies, comme celle de l'autonomie sociale qui irrigue les premiers travaux de la sociologie des usages (Charon, 1987 ; Jouët, 2000). Elles peuvent aussi aider à mieux aborder la problématique des industries de l'information saisies par l'Afrique, ou encore à affiner la lecture des mécanismes d'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication sous l'angle de la *diversité culturelle*, à partir du prisme des médias sociaux en territoires africains. Dans ce texte, nous convoquerons ainsi généralement le terme *médias sociaux*, qui dispose largement tout ce qui fait interaction, *présence sociale* en ligne (Heaton, Millette, Proulx, 2011 : 4 ; Proulx, 2011 : 14), plutôt que le terme *réseaux sociaux*, qui repose seulement sur un lien social entre les hommes (Dupin, 2010 : 91).

De toutes ces synthèses et communications croisées, le premier constat nous révèle déjà de nouvelles configurations entre les acteurs sociaux, comme il est relevé par exemple dans les débats radiophoniques, « média carrefour » s'il en est en Afrique (Capitant, 2008), avec l'irruption de la parole dite « profane » (Ngono, 2017a) ou encore dans les débats télévisés (Ngono, 2017b). Cette dernière modélisation de l'expression publique est d'ailleurs logiquement questionnée quant à sa pertinence, tout autant en Afrique qu'en Europe (Fromentin, Wojcik, 2008), témoignant ainsi d'une distanciation déjà entamée des catégories d'analyse et concepts jusque là convoqués.

Une nouvelle configuration des acteurs sociaux

Le Web 2.0 en tant qu'espace libérateur d'interactions jusqu'alors inédites

Le constat n'a pas été premier à Douala en 2014. Dès le début du nouveau millénaire en effet, Dominique Cardon avait pu faire état pour l'Europe d'un élargissement du cercle des preneurs de parole, grâce à Internet. L'auteur nous rappelait que, si ce déplacement ne devait pas être surestimé, pour autant, une ouverture nouvelle à l'expression publique semble aujourd'hui se dessiner, au profit d'acteurs dits « non professionnels ». Les lieux en sont parfaitement identifiés : sites d'auto-publication, médias s'autoproclamant « alternatifs » (Cardon, 2008 et 2009), bref, tout ce qu'il est convenu de nommer paresseusement « blogosphère », pour désigner l'« espace virtuel constitutif de ce nouveau réseau social d'échanges » (Mathien, 2007 : 161-162).

Le colloque de Douala 2014 confirmait ainsi ce que de nombreux auteurs avaient pu déjà enregistrer, en Afrique (Zouari, 2011 ; Kra, 2013a ; Toa, 2013 ; Ghosn, Lahouij, 2013...) comme en Europe (Rieffel, 2005) : les potentialités offertes par les Technologies de l'Information et de la Communication, mais surtout leurs usages par les citoyens eux-mêmes, ouvrent aujourd'hui un espace supplémentaire d'interactions à des populations hétérogènes, habituellement limitées dans leur expression publique. Le constat s'étend, même en contexte autoritaire (Chouikha, 2009 ; Lecomte, 2013a).

Ainsi depuis le continent africain, observe-t-on des citoyens illettrés ou en voie de désocialisation, qui, comme les pêcheurs sénégalais et togolais cités *supra*, déploient ruses et inventivité dans leur usage de la téléphonie mobile, pour renforcer leur présence économique à partir des nouveaux rapports à l'espace et au temps ainsi autorisés (Do Nacimento, 2005 ; Kanga, 2006 ; Ramos Pasquati, 2011 ; Compaoré, 2014). Ces mêmes nouveaux acteurs publics peuvent parallèlement contribuer à la transparence des élections, comme il a déjà été analysé au passage du millénaire, par exemple au Mali (Coulibaly, 2000), ou plus tard au Sénégal (Chéneau-Loquay, 2011), au Togo, au Burkina Faso ou en RDC (Sonhayé, 2017). Comptent aussi, parmi ces nouveaux acteurs des TIC, des femmes, que les pratiques nouvelles de blogs (Ben Salem, 2013 ; Najjar, 2013 et 2014) ou de réalisation de films documentaires (Cabedoche, 2012 ; Ellerson, 2015 ; Jedlowski, 2015) inscrivent socialement à la fois dans le temps court de la politique contestataire et dans le temps long de la culture et des médiations communication-

nelles. Les observations convergent sur ce point (Noble-Bart, 2003 ; Kerrou, Najar, 2009 ; Ben Salem, 2013 ; Angé, 2014), concernant pêle-mêle l'Afrique du Sud, le Rwanda, le Zimbabwe, la Tanzanie, le Kenya, le Sénégal, le Burkina Faso, le Togo, le Ghana, le Nigeria, le Cameroun, le Congo, le Liberia, la Sierra Leone, la Tunisie, l'Égypte, l'Éthiopie...

Des populations migrantes se révèlent encore : grâce à l'anonymat autorisé par la publication en ligne, les TIC leur offrent désormais la possibilité de faire état de leurs difficultés et de leurs échecs migratoires, jusque là occultés dans les récits mélioratifs portés sur support papier dans les courriers adressés aux familles (Goulet, 2014). Mieux que ne l'avaient fait auparavant les médias classiques, « *les médias numériques donnent [ainsi] à voir l'articulation complexe entre la sphère publique et privée* » (Angé, 2014), dont l'interpénétration avait déjà été conceptualisée par Paul Beaud, il y a plus de trente ans (Beaud, 1986 : 115). Ont surtout bénéficié de ces nouveaux affichages numériques les jeunes, pour lesquels Internet est vite apparu comme un outil d'appartenance sociale, voire d'apprentissage social, en termes d'usages et de pratiques (Amri, Vacaflor, 2010 ; Ghosn, Lahouij, 2013 ; Akregbou Boua, 2014). En même temps, le numérique s'offre comme un levier puissant d'une contestation collective (Cahen, Pommerolle et Tall, 2015), libérée des peurs de régimes en bout de course et démultipliée, *via* les connections de sites (Dahmen-Jarrin, 2014). En certains lieux d'Afrique, comme il avait été précédemment identifié en Europe (Allard et Blondeau, 2007 : 19), *l'expressivisme militant* s'est ainsi soudainement libéré jusqu'au niveau amateur-expert (les *pro-am*), pour le partage de l'information *via* les médias sociaux : MMS, *Bluetooth*, profils sous *Twitter*, transferts *via* la clé *USB* et la carte mémoire... (Dahmen-Jarrin, 2011).

Dans des espaces de publication interpersonnelle *a priori* idéologiquement libres comme le *blog*, tout cet univers de parole témoigne de ce que « *la construction d'une identité revendiquée pour soi procède d'une action communicationnelle attribuée, c'est-à-dire pour autrui* » (Amri, Vacaflor, 2010 ; Angé, 2014). Les réseaux sociaux, *Facebook*, *Twitter*, *LinkedIn* ou *Hi5*, et les *fora* de discussion, ouverts dans les médias sociaux qui les accueillent aujourd'hui, permettent une transmission cumulative des ressources. Ces dernières se transforment aussitôt en capital collectif au sein de communautés virtuelles. Elles configurent ainsi de nouvelles « grammaires de résistance », dont pour l'Afrique, Achille Mbembe (Mbembe, 2000) avait, depuis longtemps déjà, repris l'expression de Jean-Guy Moreau (Moreau, 1967 : 65).

Ces usages multiples renforcent la perception collective selon laquelle, désormais, le pouvoir appartiendrait à chacun. En Afrique, finalement séduits, les acteurs institutionnels et les décideurs se retrouvent bientôt sur le net, aux côtés des porteurs d'une parole individuelle spontanée. Ils se présentent ainsi, décideurs politiques, d'abord inquiets de la « politisation » d'Internet avant d'en percevoir tout l'intérêt. Ces institutionnels s'investissent ainsi pour promouvoir leurs actions de développement (N'tambwe Tshimbulu, 2009 ; Lecomte, 2013a) et mieux répondre ainsi aux défis de la mondialisation (Lodombé, 2011) ; pour profiter des ressources numériques citoyennes dans leur lutte contre le terrorisme (Toa, 2017), dans la prévention de fléaux sanitaires (Bahi Aghi, 2003 ; Ntsamé-Mba, 2010 ; Mbouzako, 2010), dans la lutte contre des pratiques culturelles mutilantes (Diouf, 2013) ; ou pour assurer leur propre promotion en campagnes électorales (Palé, 2017). Ils sont parfois responsables de services publics, encore timidement investis pour faciliter la relation avec les administrés *via* le numérique, depuis le Maroc jusqu'en Afrique du Sud (Benchenna, 2010 ; Maumbe, 2012 ; Saïki, 2014 ; Ben Jeddou, 2015...), voire pour développer la qualité du service public (Togo, 2015), ou la gouvernance locale (Kra, 2013b ; Gokra Dja, 2013), telle que déjà expérimentée en Amérique Latine (Carillo, Katz, 2006). Ils sont encore acteurs associatifs, promoteurs parfois opportunistes des outils du multimédia, certes pour gagner en visibilité d'abord avant d'espérer gagner en reconnaissance, comme sur l'île Maurice (Kwok Choon, Proulx, 2011) ou pour explorer les nouvelles relations Nord/Sud du commerce équitable à Madagascar (Randrianasolo-Rakotobe, 2012), mais aussi pour capter certains subsides de l'aide internationale depuis le Burkina Faso (Dakouré, 2011).

Ils sont enfin managers des organisations marchandes, à la recherche *off shore* de supports rentables de prospection et de promotion (Do Nacismen-to, 2005 : 158 ; Mezhouda, 2012 ; Kemayou, 2014) et *in shore* de méthodes d'optimisation de la ressource interculturelle interne (Miéré Pelage, Zlitni, 2004 ; Touati, 2012). Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les théories néo-institutionnalistes des organisations (Ely, Thomas, 1996 ; Rosenzweig, 1998...) recommandent en effet pareille *glocalisation*, pour affronter la mondialisation en intégrant les cultures locales, d'abord sur leur propre site. Avec leur implantation et leur développement en Afrique où les industries étrangères de réseaux et de matériel dominant (Zida, 2018 : 228), les acteurs majeurs des télécommunications – comme *Orange* (Cabedoche, 2014) – et de la production numérique de logiciels – comme *Microsoft* (Bonjowo, 2002) – y transportent l'exigence de connexion aux réseaux sociaux, appuyés en cela par certains conseillers auprès des Nations Unies

(Ngouem, 2007). L'objectif est affiché : leurs collaborateurs doivent se muer en *community managers* efficaces (Baddou, 2014), comme il est également prescrit en d'autres parties du monde (Cabedoche, 2016a), participant ainsi de la *société liquide*, identifiée par Bauman (Bauman, 2000). La recommandation s'adresse en effet plus largement à la société d'accueil tout entière..., par exemple à l'Afrique, investie elle aussi de ce « nouvel esprit du capitalisme » qu'ont déjà dénoncé les auteurs critiques, relevant de la *sociologie pragmatique française* (Boltanski, Chiapello, 1999). Les journalistes des médias classiques sont eux-mêmes sollicités en ce sens (Deslandes, 2008) et se révèlent tentés à leur tour d'expérimenter sur la toile un nouveau *journalisme de relation*, par exemple au Cameroun (Madiba, 2011), en Tunisie (Denieul, 2013) ou au Zimbabwe (Chingwaramusee, Sabao, 2017), pour élargir ainsi leur audience, comme il est encore analysé au Mozambique (Mare, 2014). Dans le même temps, de plus en plus suspicieuses à l'encontre de ces « professionnels de l'information » et pour en contrer les analyses critiques, les entreprises marchandes, dont la vocation originelle est d'abord éloignée de la production de contenus, travaillent désormais à implanter en interne une culture managériale de contre-information. Elles élèvent ainsi leurs collaborateurs au rang d'ambassadeurs sur les réseaux numériques pour rétablir la confiance en période de crise, ainsi que le recommandent aujourd'hui certains consultants d'entreprise (Shimmin, 2017). Elles rejoignent ainsi les stratégies de contournement, directement développées par le *tweet-président* états-unien Donald J. Trump et dont les journalistes critiques analysent les contenus en retour (Dall'Orso, Lucas, Wicky, 2017).

Tous ces acteurs font finalement état de leur récent engouement pour les « nouveaux médias », susceptibles de favoriser la gouvernance, la transparence, la *reliance*... – bref la nouvelle « *citoyenneté numérique* » (Stein, 2007) qui désigne aussi bien le *monitorial citizen*, le *consumer citizen* et le *liquid citizen* (Wojcik, 2014) – en même temps que la performance, l'efficiencia, l'indépendance... – bref le développement et le changement social, désormais enfin plausibles en Afrique grâce aux TIC (Loukou, 2011). Dans cette configuration sociotechnique du changement, élus, institutions politiques, organisations de la société civile, acteurs médiatiques, militants, citoyens, et même micro-entrepreneurs tanzaniens (Jaensson, Rutashobya, 2004) ou rwandais (Donner, 2006)..., se retrouvent tous producteurs, équivalents et interchangeable, en même temps que sujets des informations qui circulent sur les réseaux sociaux de l'Internet. Les notoriétés peuvent ainsi être reconfigurées sur la base de la *High Frequency Politics*, c'est-à-dire grâce à la circulation virale des informations liées aux nouveaux personnages et des réactions recueillies en retour dans tout cet espace médiatique

(Dahmen-Jarrin, 2014). Au-delà des fonctions informationnelles, les réseaux sociaux ouvrent chacun à des schémas organisationnels plus larges. Par exemple, les flux *Twitter* constituent ainsi des mécanismes de réseautage transversaux, dans une écologie de la participation, voire de la contestation ; ils sont intégrés et intègrent les acteurs dans divers types de processus de *gatekeeping* ; ils traduisent une dynamique de changement à long terme, intégrant la dimension écologique (Bennett, Segerberg, 2011). De là à embrasser la thèse de la réduction de la *fracture numérique* depuis l’Afrique, le pas n’a pas été franchi à Douala. Du moins pas au sens des paris diffusionnistes.

Une lecture de la fracture numérique, en termes de compétences en matière d’usages

Surfant désormais au sein de l’espace public grâce aux outils du numérique et participant à la production d’informations sur les médias sociaux, les communautés virtuelles en Afrique peuvent donc témoigner d’une communication plus précise, fidèle à l’étendue de la gamme des vécus. Par là-même, elles s’ouvrent à un capital social, aujourd’hui accessible à des populations qui en étaient autrefois démunies : par exemple, les futurs migrants africains sur le territoire canadien se nourrissent plus efficacement de la co-construction démultipliée de l’imaginaire migratoire les concernant. Au point que pour certains auteurs, la communauté virtuelle ouvre en quelque sorte à une objectivation des perceptions, dont la communication effective constituerait un processus de « *réduction des malentendus* » (Goulet, 2014).

Mais ce que les échanges scientifiques ont surtout confirmé, c’est que les inégalités socio-économiques influent toujours sur les capacités réelles d’initiatives et de représentations des individus, liées à l’usage des TIC. Allant dans le sens des propositions critiques émises en d’autres lieux par Jan Van Deursen et Alexander Van Dijk (Van Deursen, Van Dijk, 2010) et des réserves émises régulièrement depuis la recherche sur l’Afrique (Missè, 2014 ; Alzouma, 2014 ; Miéré, 2016 ; Kahi Oulai, 2017...), certains travaux présentés à Douala (Compaoré, 2014 ; Barber, 2014) infirment particulièrement les lectures diffusionnistes. Celles-ci se voient désormais systématiquement reprocher un optimisme trompeur, rigidement accroché à la thèse de la réduction progressive de la *fracture numérique* par l’ouverture de l’accès : certains dirigeants africains s’y étaient en effet trop facilement engouffrés (Loum, 2008 : 92), fascinés sans aucunement tenir compte des rapports de force et de domination, à l’instar des organisations internatio-

nales (Benchenna, 2006 ; Ledjou, 2012), de leurs experts (Mignot-Lefebvre, 1994) et autres consultants, comme Alain-Claude Ngouem (Ngouem, 2007), voire de certains chercheurs (Loukou, 2011).

Certes, comme nous en avait avertis Josiane Jouët, la démarche quantitative garde son intérêt pour offrir une dimension macro-sociale à l'analyse de l'usage (à la condition qu'elle se fonde sur une construction théorique et intègre les variables de contextualisation qui permettent de resituer les usages dans la pluralité des pratiques sociales) : « *le cadrage statistique permet de faire ressortir les phénomènes de segmentation sociale, le poids des variables socio-démographiques...* » (Jouët, 2000 : 514). Elle permet aussi de faire apparaître les mises à l'écart de l'usage (Boutet-Dieyé, Trémembert, 2008 ; Keliher, Massou, Morelli, 2010). Cette question des non-usages, imposés au niveau de l'accès, reste encore très criante en Afrique (Dahmani, Ledjou, 2011), notamment en zones enclavées (Aubin, Agbobli, 2014) ou en milieu rural, par exemple au Bénin (Amessinou, 2017), à la différence du milieu urbain (Boafo, 1987). La démarche reste pertinente pour des analyses plus fines encore, s'agissant de l'accès des jeunes filles en milieu rural en Afrique du Sud (Dlodlo, 2009) ou des enseignants du secondaire en Côte d'Ivoire (Mankandjou, 2016). Par ailleurs, associés à l'utilisation d'Internet, à l'accès limité aux ordinateurs et aux *smartphones* et à une électricité peu fiable, eu égard aux délestages multiples coutumiers en Afrique, les coûts entravent la participation en ligne, comme analysé au Kenya (Forte, Schoenebeck, Wyche, 2013).

Mais comme l'ont déjà énoncé de nombreux auteurs depuis l'Europe, la compréhension du sens passe par un dialogue plus étroit entre approche quantitative et approche qualitative (Claisse, Vergnaud, 1985 ; Licoppe, Smoreda, 1998, 2000 ; Jouët, 2000...). Ainsi, pour l'ensemble du continent africain, sans écarter cette question de l'accès, l'écart se creuserait, cette fois entre usagers, en termes de compétences, témoignant de ce qu'il ne faut peut-être pas trop opposer usages et non-usages, comme le recommandent les auteurs (Martin, Von Pape, 2010). Alors, sauf à abandonner la référence à l'expression *fracture numérique* quand elle renvoie aux certitudes diffusionnistes, ou à une division bipolaire sociétale entre accédants et non accédants (Warschauer, 2004 : 8), comme il a déjà été questionné (Chéneau-Loquay, 2003), voire proposé (Kiyindou, 2009a : 17) au début du XXI^e siècle, l'expression est désormais convoquée, en distinguant « *l'utilisation structurelle* » des TIC des autres formes spontanées d'usage (Proulx, 2011 : 23). La première apparaît lorsque des segments particuliers d'acteurs, souvent dominants, investissent stratégiquement Internet, de manière systématique et sur de longues périodes de temps, pour des activités pro-actives

d'influence en profondeur. Par contraste, les autres ne mobilisent les dispositifs techniques d'information et de communication qu'aléatoirement, pour la vie pratique au quotidien et pour des activités divertissantes et/ou ponctuelles (Benchenna, 2011 : 62). Les logorrhées quantitatives, qui témoignent de réelles flambées consuméristes en Afrique pour certaines technologies de l'information et de la communication, sont légions (Ekine, 2010). Mais ces rapports quantophréniques n'offrent pas pour autant de lecture véritablement signifiante et pertinente (Kemayou, 2014). Depuis l'Europe, Dominique Boullier avait ainsi prévenu la recherche de ne pas se contenter des généralisations statiques et statistiques quand il faut rendre compte des processus, s'agissant des formes d'appropriation de la technique (Boullier, 1997). Aujourd'hui, en Afrique comme ailleurs, les analyses se font ainsi de plus en plus fines : la *fracture numérique*, parfois rebaptisée *fracture civique* (Jouët, Rébillard, 2014), ne reflète plus seulement les inégalités sociales entre continents, entre pays, voire entre régions et milieux, urbain ou rural, comme au Cameroun (Kemayou, 2014).

Elle doit être de plus en plus considérée comme un élément de reproduction de ces inégalités, y compris au sein du même cercle d'appartenance, comme il a été analysé au Mozambique (Archambault, Machikou Ngaméni, 2010). Par exemple, l'utilisateur non averti peut, sans doute plus facilement et de plus en plus, accéder à une information devenue pléthorique, accessible et « gratuite » grâce aux ressources des sites Internet, des blogs, des *fora* de discussion, des réseaux sociaux numériques.... Mais il ne peut souvent en évaluer la qualité et la valeur, ou il ne l'apprécie que trop tard, une fois qu'il l'a expérimentée à ses dépens, dans la prise de décision comme dans l'action. La prise de conscience tardive peut même se révéler dramatique, comme il a été observé pour les candidats à l'émigration les plus démunis (Goulet, 2015). Sans doute, les exemples sont réels de populations africaines qui, profitant de la disponibilité des connaissances élaborées et transmises par voie numérique, s'emparent avec bénéfices de la « nouvelle économie culturelle », ainsi en voie de constitution. Mais ces acteurs avisés viennent souvent du monde universitaire : ainsi, étudiants, enseignants-chercheurs ou artistes (Daim-Allah, 2017)... se révèlent déjà porteurs d'un capital culturel, sinon social et/ou économique (Miège, 2014), dans un contexte urbain plus favorable dans certaines cités que dans d'autres (Tremblay, Tremblay, 2006). Pour le reste des acteurs sociaux, qui ne relèvent même pas des classes moyennes ou du monde urbain, les contraintes restent encore trop nombreuses, techniques, institutionnelles et idéologiques, mais aussi politiques et sociales (Lecomte, 2013a ; Kemayou, 2014), et encore culturelles, anthropologiques et sociolo-

giques (Perrot, 2014), avec lesquelles doivent composer lesdits usages triviaux.

Enfin, la capacité d'influence *via* les médias sociaux, par exemple pour organiser un mouvement social ou pour briser l'insularité économique, dépend aussi de facteurs extérieurs à l'usage. Ainsi en est-il de l'existence d'un leadership politiquement acceptable et nécessaire pour ne pas discréditer le capital confiance ou de l'appui de donateurs extérieurs et apporteurs de ressources en termes de compétences, ainsi qu'il a été observé au sein d'une société divisée comme l'Afrique du Sud (Mkhabela, 2017) ou pour les micro entrepreneurs du Botswana (Duncombe, Heeks, 2002). Josiane Jouët avait pareillement relevé en Europe combien la seule médiation de la technique ne suffit pas à créer du lien social : celui-ci se ressource dans des réseaux sociaux préconstruits, ou s'active par le jeu de modérateurs officiels ou de leaders de fait des réseaux numériques (Jouët, 2000 : 506). *A contrario*, en milieu rural en Afrique, à mesure qu'Internet est de plus en plus utilisé comme le moyen de communication par défaut, les plus vulnérables se retrouvent à nouveau progressivement désavantagés, d'abord en termes relatifs, puis en termes absolus, jusqu'à reconstituer ce que certains nomment le « cercle vicieux du numérique » (Warren, 2007).

La recherche en Afrique l'avait intégré depuis déjà de nombreuses années, lorsque le mot d'ordre depuis les Nations Unies visait alors à accélérer le transfert de technologies. Le constat n'évoluerait donc que très lentement, par rapport à ces années 70 lorsque Joseph Ki-Zerbo évoquait la « jouissance mandarinale » de cette mince intelligentsia, qui ne dialogue bien souvent que pour elle-même, « à distance respectable d'une réalité africaine sur laquelle elle sait ne pas avoir prise » (Dumolin, 2001 : 88).

Le constat est désormais établi : sans volonté stratégique politique locale, appuis et investissements concertés ; sans effort d'éducation, d'information, de formation (Ki-Zerbo, 1990) pour développer les capacités endogènes en intégrant les « compromis locaux » (Alzouma, 2011-2012), comme il a déjà été observé en Europe à partir de la *théorie des conventions* (Boullier, 1997), l'Afrique ne fera que suivre le rythme des technologies nouvelles et ne parviendra pas véritablement à engendrer le changement social (Boafo, 1987). Conformément aux prescriptions du PNUD renvoyant aux indicateurs du développement humain (Azoulay, 2002 : 63), une « adaptation proportionnelle » a même été proposée, pour ne pas assister à une « délégation d'usages » en Afrique, aux dépens des populations défavorisées (Cishahayo, Kamga, 2013).

Une supposée self culture, produit de l'interaction numérique, contrariée par les acteurs dominants

Les travaux de Douala 2014 ont par exemple insisté sur les stratégies d'acteurs calculateurs, structurellement très organisés, dont les usages des médias sociaux – support technique et contenus – ouvrent la voie à de multiples procédés propagandistes. Par exemple, au Cameroun, le recours au SMS par un pouvoir en place averti (Atenga, Wangue, 2014) élargit la panoplie des dispositifs techniques des campagnes électorales, dont aux États-Unis, comme nous l'avons déjà rappelé, le président Barak Obama semble avoir ouvert une nouvelle étape de la communication politique (Cabedoche, 2010), avant que le président Donald Trump ne développe l'usage intensif des *tweets* contre les *fake news media* : *NBC News*, *ABC*, *CBS* et *CNN*, « the enemy of American people ». Par exemple encore, l'investissement massif sur le support télévisé du discours particulièrement expressif et étudié d'évangélistes, rediffusé sur tous les outils du Web 2.0 et se dotant ainsi de l'apparence d'un produit exclusif des interactions sociales, confirme la centralité des TIC dans le développement d'une soi-disant « *théologie spontanée* », phénomène majeur des transformations à l'œuvre de la quotidienneté africaine de la zone subsaharienne ou centrale (Damome, 2014 ; Teko Tédongmo, Nsoe Minsongui, 2014). Ces pratiques sophistiquées peuvent même se révéler expressément criminelles (par exemple dans le cas de l'arnaque organisée par *chat* sur les réseaux et médias sociaux), dont sont victimes les usagers occasionnels, par exemple en Côte d'Ivoire (N'Guessan, 2013), au Bénin (Ouassa Kouaro, Tasso Boni, 2014), au Ghana (Perrot, 2014)... , ou depuis ces mêmes pays. Sur ce terrain, comme sur celui de la protection des auteurs ou de la vie privée, le droit national peut se présenter en rempart, par exemple au Cameroun (Atenga, Wangue, 2014 ; Teko Tédongmo, Nsoe Minsongui, 2014). Mais cela suppose que des dispositions spécifiques aient été adoptées, ce qui n'est pas encore le cas au Nigeria, par exemple (Akpojivi, 2017) ou en Namibie, pays où n'a pas encore été promulguée une quelconque législation sur l'accès à l'information (Heuva, 2017). Même alors, le droit national ne parvient pas toujours à offrir une régulation efficace (Ouassa Kouaro, Tasso Boni, 2014 ; Perrot, 2014), qui serait respectueuse des acteurs locaux (Kane, 2008). Le droit international ne constitue pas davantage une panacée (Henki, 2017), dans un contexte largement écrasé d'idéologie néolibérale (Saerens, 2014). Cette impuissance relative des seules disciplines juridiques invite logiquement à des lectures, par définition, multidisciplinaires (Laulan, 2006b ; Amouzou, 2009 ; Vitorino Pereira, 2012), encore insuffisamment convoquées (Miège, 2012 : 10). La compréhension de la structuration des relations entre acteurs

sociaux en appelle, quand par exemple, elle renvoie à la prise en compte de pratiques magico-occultes, comme au Ghana (Perrot, 2014) et communicationnelles, comme en Côte d'Ivoire (Bogui, 2017).

Par ailleurs, du point de vue de l'utilisateur, l'adhésion à un dispositif technique ne caractérise pas une logique purement individuelle, indépendante du cadre d'exercice fixé par des acteurs dominants. Sonia Livingstone qualifie d'*affordance* cette interrelation entre le dispositif technique et les formes de l'échange social (Livingstone, 2008). Supposés indépendants, les usagers peuvent effectivement se révéler structurés par la nature du dispositif électronique mobilisé, par exemple le type de portable et le discours promotionnel véhiculé par les médias de masse. Sylvain Akregbou Boua explique ainsi comment, en fidélisant leurs consommateurs, les stratégies de verrouillage mises en place par les opérateurs du téléphone depuis Abidjan induisent pour une part la constitution des communautés virtuelles : s'abonner à un réseau technique, par exemple téléphonique, suppose implicitement acheter une place dans un réseau de relations déjà constitué (Akregbou Boua, 2014) et s'exposer en retour à la quête effrénée de rentabilité des opérateurs, par exemple *via* les centres d'appel du Cameroun (Bodiong, Témadjo, 2014). L'observation des pages *Facebook*, de loin le réseau social le plus utilisé par des communautés de fans MTN et *Orange*, laisse apparaître depuis ce même Cameroun des déficits flagrants, relatifs aux modalités de monstration et de focalisation de l'attention, qu'il convient d'analyser en tant que préoccupation secondaire des majors des industries culturelles peu soucieuses finalement de la qualité de l'interaction. D'un côté donc, les opérateurs de réseaux se révèlent peu attentifs aux attentes des internautes. De l'autre, des populations démarchées sont certes séduites par l'invitation à devenir acteurs du réseau avec des contenus créés et échangés avec leur concours. Mais maîtrisant peu le multimédia comme outil, elles réduisent leur activité communautaire à un clic pour sélectionner une rubrique *J'aime*, *Partager*. Plus dérisoires encore, ces usages se bornent parfois à une simple consultation, sans se révéler plus actifs (Kemayou, 2014). La persistance de ces inégalités invite aujourd'hui à intégrer la privatisation des TIC dans les indicateurs de mesure de la pauvreté multidimensionnelle qui sévit encore, par exemple à Madagascar, où les plus pauvres des plus pauvres ne savent pas tirer profit de politiques de prix plus abordables : forfaits, cartes prépayées à bon marché... (Ballet, Daka Rajaona, 2011). De telles observations invitent également à se démarquer d'analyses établies en d'autres lieux, procédant de contextes de singularisation de la culture de masse manifestée par les petites formes digitales expressives (Allard, 2005), et qui s'autorisent trop rapidement à parler de *self*

culture, d'individualisation expressive, de néo-modernité, voire de high modernity, au sein des communautés virtuelles.

Ces effets de croyance masquent encore l'opacité, au sens de l'exploitation occulte des opportunités développées autour des objets connectés, entretenue par les dominants de l'économie contemporaine. Comme le pointent certains auteurs contemporains, depuis l'Afrique comme en Europe (Sadin, 2015 ; Miguel de Bustos, 2016), une numérisation, une quantification et une marchandisation exponentielles de la vie se développent, soutenues par la puissance toujours plus totalisante des systèmes computationnels de traitement des données, grâce à l'extension des capteurs en lien avec les logiciels qui les pilotent. Un double phénomène s'observe alors, paradoxal, que le chercheur ivoirien Kahi désigne par l'oxymore *transparence opaque* : d'un côté, l'accessibilité par les services de traçage informatique à toutes les données collectées correspond à la transparence affichée pour les usagers ; de l'autre, la limitation d'accès à certaines autres de ces données renvoie aux besoins d'opacité des gestionnaires des sites d'échange (Kahi, 2017). Serge Proulx parle ainsi de « captation capitalistique » des données. À terme, conformément à une tradition d'analyse foucauldienne, celle-ci conduit à une surveillance organisationnelle permanente et insidieuse des utilisateurs (Proulx, 2013 : 135) et pour ceux-ci, à une « intériorisation douce du contrôle social » (Kwok Choon, Proulx, 2011), qu'Armand Mattelart avait aussi déjà identifiées depuis au moins une dizaine d'années (Mattelart, 2008).

Les représentations restent cependant tenaces, au terme desquelles le citoyen serait devenu roi, au sein d'une communauté soudainement devenue celle des « égaux » – ce que les chercheurs discutent depuis des années (Flichy, 2010). Avec la même naïveté, la croyance est entretenue par laquelle les organisations et institutions seraient soudainement devenues totalement ouvertes au partage d'informations et à la gouvernance démocratique – ce que les chercheurs en SIC interpellent tout autant (Granjon, 2001).

Pour autant, l'effet de balancier que pourraient provoquer les correctifs scientifiques ne doit pas inviter à passer à la lecture opposée où, finalement, exposé à la manipulation, aussi bien dans les médias sociaux que dans les médias classiques, ce même citoyen ferait systématiquement les frais de dominations plus structurées et organisées, en particulier en Afrique, sans force de réaction aucune.

L'impertinence de la manipulation, en tant que catégorie d'analyse

Les révélations des « complots » sont récurrentes, que, comme tout média, le numérique autoriserait, en même temps qu'il en accueille les dénonciations à foison. Elles ne font que poursuivre une tradition de « théories » dites *conspirationnistes*, portées par les médias eux-mêmes : *Illuminatis* infiltrant les gouvernements avec les francs-maçons pour dominer le monde, dénoncés dès le XVIII^e siècle (Robison, 1798) ; reptiliens humanoïdes qui piloteraient une gouvernance secrète du monde à travers les élites, institutions et système financier et dont les représentants sur terre seraient aussi bien des nostalgiques nazis, que... Tony Blair, Barak Obama, Élisabeth II, Alan Greenspan... (Bronner, 2003, 2013) ; événement de Rosswell où l'écrasement d'une sonde non identifiée au Nouveau-Mexique donne régulièrement libre cours à l'idée d'une conspiration entre les États-Unis et des extraterrestres, née de la répétition ultramédiatisée de récits de seconde main (Lagrange, 1996 ; Moore, Saler, Ziegler, 1997). Sur Internet, depuis le début du millénaire, tout événement grave est systématiquement accompagné d'une rumeur construisant l'alternative avec la version officielle, nécessairement interprétée comme mensonge d'état, ou manipulation des puissants : l'idée se forge ainsi d'un *big brother* tenant les destinées de la planète dans ses filets. Au-delà des explications psychologisantes, qui analysent la faculté conspirationniste comme une « *illusionary pattern perception* » (De Inocencio, Douglas, Van Prooijen, 2017), Pierre Musso avait déjà dénoncé la vacuité théorique de la rétiologie techno-utopique, idéologie contemporaine du réseau. Réduisant les pratiques à une imagerie et les représentations à des grands récits réifiés à partir de la fin du XIX^e siècle, elle constitue une « *dilapidation du symbolique réticulaire* » (Musso, 2003 : 108-120).

La catégorie de la manipulation a été largement exploitée au XX^e siècle par de nombreux praticiens de la communication, dans un contexte général que justifiait la crainte du totalitarisme et du fanatisme politique. « Embriquer les masses sans qu'elles en prennent conscience », telle était déjà la lecture des mécanismes de l'esprit de groupe, définie par Edward Bernays en 1928 (Bernays, 1928). Septante ans après, Philippe Breton avait également dénoncé « la parole manipulée », participant d'une stratégie centrale, travaillant à réduire la capacité de l'auditoire à discuter et résister à ce que le message lui propose, dans sa double forme, cognitive et affective (Breton, 1997). Comme le relève, de manière critique, François-Bernard Huyghe, la plupart de ces théories supposent un destinataire totalement passif,

isolé, incapable de résister, dépourvu de tout contact avec des ressources critiques (Huygue, 2010).

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la critique en avait été d'abord adressée sur le terrain des relations Nord-Sud, contre les théories de la *modernisation*, encore appelées *école du développement*. S'appuyant sur le *diffusionnisme* et le *béhaviorisme*, leurs auteurs estimaient qu'en structurant une vaste convergence de discours, les médias modernes pourraient peser de manière déterminante sur les élites des pays du Sud. En encourageant l'imitation de ce que les décideurs locaux apercevaient à l'écran, les médias les aidaient ainsi à se conformer au modèle des comportements nécessaires au développement des pays dits « en retard ». Les théoriciens critiques avaient ensuite interrogé les motivations idéologiques de cette pensée du développement, telle que formulée par Daniel Lerner et Wilbur Schramm par exemple, qui tordaient les liens de corrélation pour appuyer l'opération d'anticommunisme primaire conduite par la Maison Blanche (Missé, 2014). Mais les événements n'avaient pas donné raison à ces manipulateurs de la *modernisation* (Mody, 1991 : 22), invitant à accorder plus d'attention à l'audience (McQuail, 1991). Karl Popper avait pourtant déjà prévenu : que des complots existent, c'est certain. Mais il est rare qu'ils réussissent, car la vie sociale ne se réduit pas à une épreuve de force entre groupes opposés. Elle s'inscrit dans un cadre plus ou moins rigide d'institutions et de coutumes, chacune provoquant une multitude de réactions inattendues. Circonspect, l'auteur définissait alors la vocation des sciences sociales précisément dans cette analyse rigoureuse des réactions, « dans toute la mesure du possible » (Popper, 1945 et 1979 : 67-68). Malgré cela, aujourd'hui encore, les pionniers de ces approches déterministes inspirent pourtant encore certaines lectures contemporaines des réseaux sociaux en Afrique (Ba, 1996b), parfois auto-promues « lectures africaines », (Gokra Dja, 2013).

Le thème de la manipulation a connu une seconde jeunesse avec l'École de la *dépendance*. Sur cette base théorique, les pionniers avaient appelé à la « révolution africaine » (Fanon, 1964), œuvrant à démystifier certaines expériences phares du libéralisme contemporain en Afrique, à l'instar du « miracle ivoirien » confondu par Samir Amin, (Amin, 1967). Herbert Schiller avait ensuite formalisé une lecture globale de *l'impérialisme culturel*, dans la lignée des premiers théoriciens de la *théorie de l'industrie culturelle*. « Le concept d'impérialisme culturel est celui qui décrit le mieux la somme des processus par lesquels une société est intégrée dans le système moderne mondial et la manière dont sa strate dominante est attirée, poussée, forcée et parfois corrompue pour modeler les institutions sociales, pour

qu'elles adoptent, ou même promeuvent les valeurs et les structures du centre dominant du système » (Schiller, 1976 : 9-10).

La thèse a pris racine en Afrique, où, à la suite de la revendication panafricaine développée par Cheikh Anta Diop (Diop, 1954), Kwamé Nkrumah (Nkrumah, 1963), Joseph Ki-Zerbo (Ki-Zerbo, 1972)..., et reprise plus récemment par Marc-Louis Ropivia (Ropivia, 1994), Daniel Bach (Bach 1999)..., il s'agit, aujourd'hui encore, d'entreprendre la revalorisation de sa propre culture et de son histoire, contre « le barrage des mythes » qu'avait dénoncé Ki-Zerbo (Pajot, 2007). La décolonisation de l'histoire ainsi réclamée avait logiquement ouvert à la revendication pour la décolonisation des médias (Bourge, 1976). Dans les années 70, la recherche d'un *Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication* (NOMIC) s'était ainsi structurée depuis la conférence des Non-Alignés d'Alger en 1973, contre l'écrasement ethnocentrique, par exemple « venu du ciel » avec les télévisions satellitaires, sans que soit véritablement toujours tenu compte des options nouvelles de coproduction ainsi permises (Duteil, 1992 ; Ba, 1996a). L'enlèvement de la référence au NOMIC n'a pas pour autant dissuadé les exercices parfois périlleux de démonstration de l'écrasement des cultures d'Afrique par « la culture occidentale », sans plus de précision terminologique (Amouzou, 2009). En systématisant ainsi la critique de la manipulation à l'échelle planétaire, ces analyses, comme les précédentes, ont eu pareillement tendance à oublier le vécu concret et conflictuel des groupes sociaux dans leur rapport au spectacle. Pour l'Afrique, la confusion s'était ajoutée aux lectures radicales de la *négritude*, revanche pourtant en soi légitime de reconstruction contre le portrait déshumanisé du colonisé révélé par le psychiatre tunisien Albert Memmi (Memmi, 1957).

Ce patchwork conceptuel distendu a ainsi parfois provoqué, d'une part, l'enfermement dans des analyses racisantes de la manipulation par le « pouvoir blanc » ; d'autre part, l'inversion des stigmates, logiquement appelée par cet « ethnologisme de pacotille » (Lacorne, 2001). Les communitarismes diasporiques (Chaumont, 2001) et les négationnistes islamistes (Lewis, Martinez-Gros, Roy, Valensi, 2003) ou autres promoteurs d'un retour à une spiritualité « authentiquement » africaine... ont ainsi nourri leur pamphlet contre « les idées de l'homme blanc, inventeur de l'impérialisme capitaliste et de l'impérialisme religieux », comme l'analyse encore l'écrivain malien Fakoly (Fakoly, 2006 : 93). Il y a une cinquantaine d'années, certains travaux académiques pouvaient encore aller dans le même sens depuis l'Europe, contre les « manipulations du Pouvoir Blanc », insistant par exemple sur les liens complotistes entre les régimes ségrégationnistes d'Afrique australe et les « nations blanches du monde riche,

nordiste » (Ansprenger, 1970 : 29). L'analyse des médias du Nord depuis l'Afrique accompagnait alors ces lectures unilatérales, comme chez l'écrivain congolais Sylvain Bemba, appelant à la décolonisation la plus radicale de l'information (Bourges, 1976). Ailleurs encore, jusqu'à la fin des années 80 au moins, les pionniers de la réalisation documentaire africaine avaient pu appréhender ainsi tout partenariat Nord-Sud, selon cette grille de la manipulation systématique de l'image par le *néo-colonialisme* (Fronty, Kifouani, 2015).

Dans le champ des SIC, Armand et Michèle Mattelart ont été parmi les premiers à relever combien de nombreux chefs d'État du tiers monde avaient ainsi pu jouer de la référence critique aux manipulations autorisées par l'ordre international de l'information,

comme une fuite en avant pour abandonner le terrain exigeant et donc dangereux des politiques nationales, arguant de la priorité du plan international. La défense enflammée d'un nouvel ordre économique, d'un nouvel ordre de l'information, est, souvent, un masque heureux pour maintenir la situation intérieure inchangée. (Mattelart, Mattelart, Delcourt, 1984 : 22).

Alors, la critique de l'ordre manipulateur était ainsi supposée ne plus pouvoir se conjuguer que collective, unidimensionnelle, sous peine d'apparaître contre-productive, voire menaçante pour l'unité de la lutte, comme nous l'avons déjà relevé pour le cinéma documentaire de création critique des années 70 en Afrique subsaharienne (Cabedoche, 2015). Aujourd'hui encore, la théorie du complot persiste chez certains auteurs, qui entendent confondre ainsi, pêle-mêle, membres du G8, chefs d'État du Sud et presse occidentale, lesquels travailleraient de concert et en secret à planifier, contrôler et orienter les affaires du monde, la Somalie constituant le modèle même du « complot » contre l'Afrique (Diangitukwa, 2010).

Le paradigme de la manipulation globale s'est ainsi entretenu, jusqu'à ce que, se sentant malmenées par le dogme, les singularités depuis l'Afrique s'assument désormais davantage, s'affirment et se revendiquent, par exemple à l'écran (Fronty, Kifouani, 2015). Ainsi, le jeu filmique accorde de plus en plus le « je » individuel avec le « je » social, au-delà de la seule revendication anti-impérialiste (Diallo, 2015). Pour ces auteurs, aujourd'hui de plus en plus nombreux, il ne s'agit pas de minimiser les complexités multiples des institutions et organisations dominantes issues des anciens pays colonisateurs et nord-américains, voire de leurs États, pour contrer les velléités de changement social. Les critiques s'élargissent même contre l'action souvent délétère des grands organismes financiers (FMI,

Banque mondiale) et la duplicité des pires dictatures africaines. Mais ceux-là jugent dangereuse cette « thèse du complot », devenue un fonds de commerce pour ceux qui y ont intérêt et se nourrissent sur l'amertume et l'énergie du désespoir des plus pauvres, comme l'analyse depuis le Mali Moussa Konaté (Konaté, 2010, paragraphe « La thèse du complot blanc »).

S'interrogeant cette fois sur la place des théories critiques en communication pour le changement social à partir de forts questionnements épistémologiques, et bien que s'inscrivant dans l'approche de la sociologie politique critique, Missè Missè parle aujourd'hui de « cafouillage intellectuel ». Réclamée par l'auteur camerounais, la distanciation caractérise aussi bien la linéarité des *théories du développement* que le manichéisme des discours critiques, spéculatifs et invérifiables dans leur explication exclusive et globale du sous-développement par la domination et la manipulation étrangères (Missè, 2014). L'entretien de la confusion est classique dans le discours idéologique, que les analystes systémiques, par exemple, ont déjà dénoncé (Easton, 1974) : sans que l'explication soit nécessairement fausse, la figure linguistique de la *fausse causalité* crée des liens explicatifs entre les événements, invérifiables par la généralité du propos, jouant principalement de la confusion entre lien de corrélation et lien de causalité (Reboul, 1970). Avec le rappel des lectures sur la réception que ces belles constructions ne pouvaient intégrer sous peine d'effondrement théorique (Balima, 2000 : 229), il ne s'agit pas de surestimer la capacité de dissonance et de négociation des destinataires. Il avait ainsi été reproché à Ien Ang (Ang, 1985) d'en oublier le cadre contraint imposé par les industries dominantes de la culture et de la communication (T. Mattelart, 2002 : 40 et s.). Mais comme le prévient Missè, « au-delà de la danse des mots », il convient de procéder à une réévaluation des médiations communicationnelles, pour apporter de la mesure, dans un champ encore largement dominé par la perte de sens (Missè, 2014).

Combinant ainsi études de la réception dans ses différentes options et prise en compte des processus globaux de domination, des auteurs révèlent déjà à partir des années 80 l'immunité relative de populations des classes populaires ou des cultures traditionnelles, en dépit de leur exposition et de leur disponibilité apparente aux tentatives d'inculcation idéologique entreprises par les mass médias. En Algérie, certains travaux ont déjà très tôt modifié les lectures simplistes de la manipulation médiatique, en réintroduisant les variables du lieu de résidence, du sexe et des catégories socio-professionnelles (Chevaldonné, 1981). Entendues au sens d'un *au-delà* et non d'un *après* dans une perspective de rupture radicale avec les lectures linéaires, binaires, chromatiques et séquentielles de l'histoire, les

études postcoloniales suggèrent également de sortir du paradigme colonial en tant que « grand récit », qui ne lirait plus les rapports de pouvoir que fondés sur la domination et la manipulation globales « occidentales », c'est-à-dire du Nord sur le Sud, des « Blancs » sur les « autres couleurs » (Chakrabarty, 2000).

Essentiellement initiées par des intellectuels indiens ayant expérimenté un à côté du monde dominant, ces reconfigurations ont été tardivement prises en compte dans la recherche francophone. Elles inspirent cependant déjà ceux qui, en Afrique, entreprennent d'analyser la façon dont les groupes d'appartenance identitaire se font et se défont, au gré des logiques du moment, dans un monde devenu fondamentalement instable (Collignon, 2007), sans que puisse lui être affectée une théorie générale du « complot ». Parfois issues de tous ces travaux de reconfiguration conceptuelle, les lectures averties des réseaux sociaux ont ainsi contribué à redessiner les cartographies simplistes de la manipulation, tout en prenant acte également des tentatives de domination sur le net et par le net (Le Crosnier, 2009). La récupération stratégique est même analysée aujourd'hui, au sein des mouvements de contestation numérique des pouvoirs en place, par exemple par *Al Jazeera* au Magheb (Amri, 2015).

Dans cet esprit, les propositions de Douala 2014 dissuadent de toute lecture *complotiste*, qui assignerait aux TIC une vocation exclusivement manipulatoire d'objets, dont l'usage, par définition, ne peut être reconnu qu'ambivalent. Bien qu'inégalement utilisées, les TIC se présentent aussi, en tant que médias sociaux, comme ressources pour l'individu, outils d'intégration sociale, instruments de promotion d'activités économiques, facteurs de recomposition de l'équilibre familial (Compaoré, 2014) et pour le collectif, accompagnements et même accélérateurs du changement social. Par ailleurs, une sociologie plus fine des usages révèle que les individus ne sont pas sans ressources. Au Cameroun, par exemple, une majorité d'acteurs dominés, individus et organisations, jouent de leur double abonnement auprès de plusieurs concurrents dominants, fournisseurs d'accès, du fait du caractère lacunaire des réseaux et des écarts de tarification. Bien qu'eux aussi « dominés », d'autres se révèlent cependant avertis des stratégies commerciales des opérateurs téléphoniques dominants sur *Facebook* (Atenga, Wangue, 2014) et développent des stratégies d'éloignement des réseaux et médias sociaux, pour se protéger (Kemayou, 2014). Ailleurs, si les populations migrantes se révèlent particulièrement exposées aux manigances des *hameçonneurs*, *brouteurs*, cybercriminels et autres faussaires, certains savent aussi s'appuyer sur les dispositions de la loi et les sites officiels gouvernementaux pour les contrer, par exemple au Zimbabwe (Chi-

kakano, Mhiripiri, 2017). À partir de ces derniers, leurs propres messages par *mails* constituent une transmission cumulative de ressources cognitives collectives et une parade *a priori* efficace, comme il a été observé pour les migrants au Canada (Goulet, 2014). En Tunisie, comme ailleurs, des sites existent encore, pour lutter contre les rumeurs et proposer des indices pour les vérifier ou les démentir (Ghosn, Lahouij, 2013 : 352). Enfin, si le SMS présidentiel peut flatter et séduire une frange repérable des destinataires, il provoque parallèlement le scepticisme, voire la distanciation d'une majorité de la population camerounaise (Atenga, Wangué, 2014).

La *manipulation* existe donc bien, au niveau de l'intention des acteurs sociaux, au sens de détournement d'intérêts et d'informations comme en Tunisie (Ghosn, Lahouij, 2013) et d'incitation à la haine, comme au Brésil (Marques, Vieira, 2017). Mais l'avertissement est aujourd'hui systématique, depuis l'Afrique comme en d'autres lieux d'élaboration scientifique : mobiliser le terme comme catégorie d'analyse pousse à oublier les capacités de négociation des cibles dans leurs entreprises de décodage, que les *Cultural Studies* nous ont déjà entraînés à prendre en considération (Hall, 1994). Le réflexe simpliste de la référence au *complot* peut alors entraîner le chercheur à minorer la complexité des facteurs explicatifs des rapports qu'entretiennent les « *professionnels du travail symbolique à leur activité* », comme nous l'avons nous-même observé (Alemanno Parrini, Cabedoche, 2011).

Au-delà de la catégorie de la *manipulation*, ces confirmations invitent plus que jamais à relire les concepts, grâce auxquels les travaux se sont efforcés de dépasser les seules approches descriptives. S'il en était encore besoin, elles dissuadent du recours paresseux à toute théorie totalisante, explicative de tout et linéaire, prédictive de tout. Comme le préconise Misse Misse, cela suppose un retour aux fondements critiques des sciences sociales de la communication, après qu'elles aient échoué « *dans le transfert, hic et nunc, des concepts utilitaires qu'elles ont su trop bien endosser* » (Misse, 2009), quand les États-Unis et l'Europe de l'Ouest s'étaient institués comme « *les propriétaires légitimes et exclusifs de la formulation des problèmes et des solutions du changement social dans les pays tiers* » (Misse, 2014).

Une contribution à l'affinement des concepts et des théories

Comme Maya Velmuradova l'a observé à Douala 2014, *in fine*, l'insertion sociale des TIC en tant que dispositifs d'accompagnement du changement social se révèle d'abord tributaire des représentations multiples et de l'imaginaire variable de leur usage et des pratiques par les usa-

gers finaux, au Nord comme au Sud (Velmuradova, 2014). La réussite de tout projet porté par ces TIC passe ainsi moins par leur maîtrise que par celle des codes culturels, représentations sociales et catégories de pensée qui prédominent dans les milieux où, précisément, ces TIC sont investies (Teko Tédongmo, Nsoe Minsongui, 2014). C'est ce que Serge Proulx avait défini par le terme « *appropriation* » (Giroux, Millerand, Proulx, 2001 ; Proulx, 2008).

Les travaux présentés à Douala 2014 n'ont donc fait que renforcer une conviction progressivement étayée, contre les affirmations rapidement formulées au début du millénaire. Ainsi, depuis les États-Unis, par exemple, Robert Putnam pouvait encore déclarer que les technologies de l'information et de la communication allaient dans le sens d'un déclin du lien social (Putnam, 1999). Il avait fallu alors un Pierre Mercklé (Mercklé, 2004 : 38-52) pour amorcer avec d'autres ensuite (François, Neveu, 2009 : 22 ; Licoppe, 2009...) l'hypothèse d'une transformation, plutôt que d'un affaiblissement du lien social et d'un déplacement de la parole publique. Dans le même sens, Josiane Jouët parle seulement d'un ébranlement des structures d'appartenance traditionnelles et de crise des institutions : « *cette culture de la subjectivité [...] n'exclut pas la recherche de nouveaux liens sociaux [...], elle] s'accompagne d'une quête de nouvelles formes d'altérité, de mobilisations concrètes et de réseaux de convivialité* » (Jouët, 2000 : 494-495). Douala 2014 participe donc de cette intuition correctrice, renforcée depuis par d'autres contributions scientifiques, critiques de la référence à un *espace public* enfermé dans une lecture uniforme.

Des relectures plus affinées de l'espace public

Dès le début du millénaire, dans ses travaux portant sur les rapports entre télévision, Internet, citoyenneté et *espace public* en Europe, Peter Dahlgren avait insisté sur le fait que l'*espace public* est caractérisé par une tension entre un modèle unitaire et un modèle pluriel. La proposition convient parfaitement aujourd'hui à l'analyse des sociétés africaines, lorsque le chercheur suédois avait plaidé pour une conception dynamique et plurielle de l'*espace public*, animée par l'interaction entre un *espace public* dominant et des *espaces publics* multiples, opposés et alternatifs, afin de ne pas « *marginaliser et supprimer la diversité des sociétés complexes* » (Dahlgren, 2000 : 167 et 2005). Des travaux plus anciens encore nous avaient déjà invités à sortir des cadres conceptuels habituels, par exemple du modèle jacobin, s'agissant d'analyser la distribution des pouvoirs à l'intérieur même du cadre national des sociétés africaines. Il convient en effet d'y distinguer les jeux et pouvoirs des acteurs, selon que ceux-ci se mobilisent par exemple

au *Centre* ou à la *Périphérie* du système politique ainsi considéré. Dès les années 70, Christian Coulon avait ainsi observé que sur le continent africain, des modes de production du politique et du pouvoir se mettent en place, sans que l'état central ne se présente comme organisateur de l'organisation sociale (Coulon, 1972).

Malgré l'avertissement, les analyses institutionnelles avaient persisté dans l'erreur et continué à ne considérer que les institutions étatiques officielles et centrales, Nations Unies comprises (Menkhaust, Prendergast, 1995). L'un de ces échecs les plus patents dans l'analyse est celui de l'intervention des Forces armées canadiennes (Winslow, 1997 : 199) et états-uniennes (Ruppert, 2003) en Sud Somalie, dans le cadre de l'opération *Restore Hope* pour le maintien de la paix conduite par la *Force d'Intervention Unifiée des Nations-Unies* (UNITAF), en 1992-1993, et dont il ne sera pas davantage tiré les leçons plus tard en Irak (Lindemann, 2007). Pendant ce temps, les recherches se développent véritablement dans ces années 90, provenant de chercheurs africains eux-mêmes, sur cette thématique *espace public et média*. Les recherches avaient alors d'abord emprunté aux cadres d'analyse élaborés en Europe et procédé par analogie (Mamdani, 2004), provoquant le « complexe du tailleur » (Capitant, 2008) quand il était encore reproché à l'Afrique de ne pas s'adapter... aux modèles théoriques !!! Avec le passage au 3^e millénaire, les travaux se sont émancipés, pour mieux tenir compte des terrains. Par exemple, André Tchoupie observe qu'au sein des chefferies bamiléké de l'Ouest Cameroun, l'institutionnalisation des délibérations dans l'espace public est constamment traversée par des dynamiques de métissage et de réinvention. Constituée sur la base d'affinités spécifiques, par exemple entre membres de sociétés secrètes (*Nkem*), cette immense variété de cercles traditionnels de délibération fonctionne dans le sens d'une constante réadaptation aux exigences d'un environnement particulièrement instable. Elle constitue autant d'espaces publics particuliers, où l'irrationnel a droit de cité, ce que ne traduisent pas les analyses de l'espace public global, où le croisement des discours s'établit d'abord sur la base de la rationalité, comme l'avait établi Jürgen Habermas pour l'espace public bourgeois en Europe (Tchoupie, 2006). Poursuivant l'argumentation, les auteurs critiques en sciences de l'information et de la communication préconisent ainsi qu'à partir de l'exemple africain, l'analyse de la nouvelle communication pour les changements sociaux s'inscrive dans le champ de la culture, de la subjectivité, de la croyance (Missè, 2009). D'autres encore rejettent les grilles de lecture de la relation entre média et publics, empreintes d'eurocentrisme, qui ne

permettent pas réellement d'appréhender l'importance du phénomène des radios communautaires en Afrique (Capitant, 2008).

Par ailleurs, élargie aux relations supra et inter étatiques, l'analyse de Georges Balandier est restée marquante pour l'Afrique, évoquant au milieu du XX^e siècle la co-construction démocratique comme la caractéristique d'une dynamique « du dedans et du dehors » (Balandier, 1955). La perspective a ensuite été intégrée par les auteurs, s'agissant de cette Afrique s'ouvrant au pluripartisme à partir des années 90 (Misse, 2002 ; Vittin, 2002). Par exemple, la capacité des diasporas africaines, en tant que « migrants connectés » (Diminescu, 2005 et 2010), à échanger des informations, des récits, des images, des vidéos et à élaborer des projets à distance, *via* les médias électroniques (Najar, 2011), conduit ainsi à l'hypothèse argumentée de l'émergence de *sphères publiques diasporiques* (Goulet, 2015), déjà évoquée par d'autres auteurs (Égré, 2002 ; Béru, Biyé, 2007 ; Nedelcu, 2009). Au sein des diasporas, le positionnement n'est ni systématique, ni totalement dénué d'intentionnalité stratégique (Seck Sarr, 2015 ; Heuchou, 2017). Par ailleurs, les postures des membres des diasporas ne sont pas uniformes, partagées qu'elles se présentent entre *repli identitaire*, *bipolarité diasporique* et *cosmopolitisme* (Najar, 2011). Les intérêts s'y révèlent de plus en plus fragmentés, au carrefour d'espaces traversés par les formidables tensions que réactive l'ampleur des phénomènes migratoires contemporains, entre Sud et Nord au cœur même de l'Afrique (Alioua, 2006). Pour autant, des diasporas ont ainsi pu, déjà, s'autoproclamer acteur majeur du changement social, par définition : la contestation en ligne qu'elles relaient (Marcotte, 2001), particulièrement notable lors des pics d'interactions (Najar, 2011), peut ainsi produire des effets de réalité, jusqu'au plus profond de leur territoire d'origine, avec l'apport complémentaire de leurs liens familiaux (Cabedoche, 2013a).

Cependant, le surgissement de ces espaces publics sociétaux ne peut se limiter aux seules opportunités du numérique. L'hypothèse a ainsi été observée et confirmée par le présentiel, autour du kiosque à journaux à Yaoundé et Douala, au Cameroun (Bitond, 2011) ; dans les prises de parole directes des « Sorbonnards » et animateurs des *grins*, agoras et « parlements » des espaces publics informels ivoiriens (N'Guessan, 2016) ; dans les débats animés sur les radios hertziennes, par exemple au Cameroun (Ngono, 2017a), ou en Ouganda (Mwesige, 2011)... C'est même cette hypothèse qui, dès les années 90, avait très rapidement conduit la recherche en Afrique à considérer comme opérationnels, tout en les revisitant, les concepts de *Société civile* (Ebolo, 1999 ; Etemadi, 2000 ; Agbobli, Ben Nablia, Lafrance, 2006), d'*Agir stratégique* et de *Sphère publique médiatique* (Madiba

Oloko, 2007), de *Participation politique* et d'*Action collective* (Banegas, 1995 ; Agbobli, Fusaro, 2015). La recherche s'est ainsi hybridée, à partir des travaux pionniers en Europe sur l'*Espace public* (Habermas, 1962 ; Mouffe, 2005...) et d'un historique puisant dans la tradition de la *palabre* africaine (Bidima, 1993). Imposée par les mouvements d'opposition (Gueye, 2009), la version contemporaine de ces combinaisons mixtes s'est présentée sous la forme des *Conférences nationales souveraines* en Afrique subsaharienne. Les fortunes de ces expérimentations ont été très diverses au Gabon, au Togo, au Congo Brazzaville, ou au Bénin dont l'expérience a pu être érigée rapidement au rang de modèle (Eboussi Boulaga, 2009), au contraire de la controversée *Conférence tripartite* du Cameroun (Atenga, 2007).

La révision des concepts pour l'Afrique peut être plus radicale encore, s'agissant de certaines approches communicationnelles des années soixante. Tel est le cas par exemple de *Développement*, trop idéologiquement connoté (Cabedoche, 2016b), bien qu'étant lié à l'action et à l'activité de veille des états nationaux, désignées par la *Communication pour le développement* (Ibouldo, 2001) et que les instances internationales des Nations-Unies ont rapidement légitimées (Mazzalama, 1994). Déjà, en soi, le terme *Développement* interpelle. Originellement fondé sur la croyance messianique et diffusionniste selon laquelle les appareils de communication finiront par autoriser l'appropriation généralisée des innovations techniques ; dominé par le productivisme ; inscrit dans le seul temps court ; érigeant les mass médias au centre de tout processus de modernisation (Missè, 2009) ; *Développement* est de plus en plus rejeté en tant que concept nominaliste et réducteur (Kabou, 1991 ; Latouche, 2001, 2004, 2006 ; Lafrance, 2006...). Le terme ne permet pas la mise en question de l'incohérence, des contradictions, des lacunes... (révélées à l'usage) des politiques publiques ainsi promues. De ce fait, la référence même au terme de *modèle de développement* pose problème, si celui-ci n'est pas revisité en fonction du renouvellement des logiques sociales et des pratiques déjà existantes au sein des populations directement concernées. De la même façon, la communication qui l'accompagne se révèle, de fait, unidirectionnelle, déconnectée du social, réduite à une « panoplie de techniques » inscrites dans une relation asymétrique. Ne respectant pas la liberté d'adhésion, elle ne pense même pas à construire la confiance (Missè, 2009 et 2014).

Au contraire, parler de *Communication pour le Changement social* désigne une démarche holiste et résolument dialogique, intégrant l'historicité et la spécificité des sociétés investies, en termes d'*usage*, d'*acceptabilité sociale* et d'*appropriation* par les populations concernées. L'expression réhabilite ainsi le temps long, la médiation en vue du partage du sens. En même temps,

elle évite le piège de la synecdoque, quand la partie se prend pour le tout. Car le constat selon lequel la communication est en œuvre dans toute vie sociale n'autorise pas à conclure que tout est communication : on ne peut rendre compte de la complexité sociale à partir de la seule communication (Miège, Tremblay, 1998). *Communication pour le changement social* réintroduit ainsi l'incertitude quant aux performances des outils et dispositifs de gestion sociale mobilisés, si l'on considère que les logiques sociales peuvent aussi se construire en réaction à l'innovation elle-même (Misse, 2009 et 2014).

Dans le même ordre d'idées, il apparaît pareillement erroné d'analyser les mutations africaines, accélérées – ou non – par le numérique *via* les médias sociaux, comme le passage d'un type de société à un autre, de façon tranchée et linéaire. L'erreur, rappelée par Misse (2014), avait déjà caractérisé les théoriciens de la *modernisation*, il y a une soixantaine d'années. Ainsi, Wilbur Schramm avait institué les mass médias au centre des procès qui accélèrent les transformations sociales, tandis que Daniel Lerner avait érigé ces derniers en tant que promoteurs des savoirs et comportements nécessaires à l'entrée d'une formation sociale dans sa phase de *transition* vers la modernisation. Frederick Frey et Lucian Pye avaient élargi la vocation à tous les supports techniques et dimensions de la communication (Frey, Pye, 1963), observant en cela les prescriptions du Pentagone : il s'agissait là aussi d'accompagner par la communication la *transition* vers la modernisation, telle que conçue depuis les États-Unis et au service de leurs intérêts (Onu, 1998 ; Mattelart A., 1002). Les déceptions qui avaient suivi les promesses avaient ensuite nourri la déstabilisation du paradigme de la *modernisation* et la modélisation des médias considérés comme agent de la *transition* vers le développement, sans avoir jamais pris en considération les structures de pouvoir, les relations sociales et jeux de pouvoir traversant le corps social. L'analyse semble désormais entendue. Pour autant, il y a quelques dix-vingt ans, les éditorialistes, voire certains chercheurs, souvent encore imprégnés de diffusionnisme (Ba, 1996b), ont développé à profusion les références à la « *transition démocratique* », ou à la « *gestation démocratique* » (Baba Coulibaly, 2004). Ils estimaient pouvoir observer cette évolution depuis les années 90 sur tout le continent africain, dès lors par exemple qu'était apparue une presse privée dite « *indépendante* » sur le continent, celle-ci bénéficiant même parfois d'une aide de l'État (Frère, 2000). Mais constatant là aussi l'incertitude de l'évolution des rapports d'influence entre télévision d'état et télévision privée, par exemple en Afrique subsaharienne (Dioh, 2007), les atermoiements de la « *démocratie numérique* » (Dahmani, 2007), ou l'illusion de la fameuse « *transition* », par exemple au

Cameroun (Mehler, 1997), d'autres préfèrent bientôt réviser leurs désignations. Certains parlent ainsi de « *renouveau sans renouvellement* » (Eboko, 1999), de « *démocratie de transit* » (Tcheuyap, 2014), de « *transition sans fin* » (Eboussi Boulaga, 1997), de « *démocratie cosmétique* » (Nyamjoh, 2002), de « *décomposition autoritaire* » (Atenga 2007), de « *décompression autoritaire* » (Machikou Ngaméni, 2010), ou de « *post-monopolisme* » consacrant le refus d'abandonner les pratiques du système de parti unique en contexte post-libéral (Ngono, 2017b). Toutes ces réflexions critiques, elles aussi, réintroduisent l'incertitude, très rapidement reconnue comme fondamentalement liée aux constructions démocratiques (Banegas, 1003), à laquelle n'échappe pas même le « *modèle béninois* » (Eboussi Boulaga, 1997 : 70). Elles rappellent par ailleurs l'obligation d'humilité, recommandée par les chercheurs avertis dans la prise en considération des phénomènes de communication pour le développement (Jouët, 1992).

Et il est vrai que sur le terrain, la fameuse « *transition démocratique* » peut tout aussi bien ne constituer qu'un avatar du processus d'assimilation réciproque des élites depuis les indépendances (Bayart, Mbembe, Toulabor, 1992), que consacrer l'émergence de nouveaux segments d'expression sociale, comme au Bénin (Banegas, 1993). C'est ce que traduit l'abondance des typologies proposées, en fonction d'une part, des rythmes, degrés et intensités des processus en œuvre ; d'autre part, des acteurs, ressources et stratégies déployées lors du développement de ces mêmes processus. Tous ces travaux d'essentialisation des trajectoires et d'objectivation des différences se révèlent finalement sans cesse bousculés, en fonction de l'évolution sur le terrain de situations diverses, qualifiées de « *fluidité politique inégale* » (Banegas, 1993). Les classements selon le « *niveau de démocratie* », auxquels certains magazines économiques internationaux sont abonnés, observent les mêmes fluctuations (Taffo Nemboue, 2017). Les hésitations conclusives témoignent de cette incertitude, oscillant entre *continuité, réforme, rupture, régression, restauration autoritaire...*

Toutes les autres promesses terminologiques : *croissance, démocratie, équité, progrès, bonne gouvernance, diversité culturelle...* peuvent aujourd'hui être considérés comme relevant de cette même hypostase des mots, c'est-à-dire comme des références *totem* parce qu'ambiguës, sans pertinence scientifique, parce que sans évaluation générale de leur processus et de la chaîne de leurs mutations historiques (Misse Misse, 2014).

Dans ces propositions critiques, l'analyse des médias dans les sociétés ainsi devenues fluides observe les mêmes révisions conceptuelles, à l'écart des classiques visions fonctionnalistes, jugées trop étroites. Certains au-

teurs convoquent ainsi le terme *liminalité*, cher aux anthropologues Viktor Turner (Turner, 1967) ou Arnold Van Gennep, (Van Gennep, 1909 : 49). La référence anthropologique à la *liminalité* est en effet déjà mobilisée en Afrique pour désigner la marge, l'ouverture, la capacité de séparer ou de relier le *dedans* et le *dehors* et la nécessaire épreuve probatoire qui l'accompagne, avant l'intégration éventuelle de tout élément extérieur. Conservateur et subversif à la fois, le rite de passage sert l'analyse chez les Yakas de la République Démocratique du Congo (Devisch, 1986), ou est identifié au sein du fragile *lapa* en *falala* chez les Merina de Madagascar (Centlivres, 2000). La *liminalité* permet aujourd'hui d'analyser le rôle des médias : en période *liminale* d'inversion symbolique, les médias institutionnels se retrouvent au carrefour de plusieurs options totalement incertaines, participant à la fois d'un double processus rituel de démembrement et de remembrement, d'une part et subissant encore le poids d'une lourde tradition autant que l'impact de situations politiques ambiguës, d'autre part (Coman, 1992 et 2008).

Le questionnement critique s'étend ainsi, bien évidemment, aux médias sociaux, lorsque, comme précédemment pour les mass médias, la raison abstraite qui les érige comme facteurs de l'émancipation des peuples fonctionne hors du champ de l'expérience réelle, et nécessairement « décousue », des populations. Dès 1978, Charles Tilly avait déjà proposé de considérer les réseaux sociaux comme « *changeants, contingents, construits* » (Tilly, 1978). La précaution avait ensuite encouragé les efforts de reconceptualisation des auteurs, par exemple s'agissant des mobilisations de 1989-1992 au Bénin et au Togo, autour de l'hypothèse de la plasticité et de la fluidité (Banegas, 1993).

Plus tard et dans le même sens, Peter Dahlgren a aussi prévenu de toute euphorie, qui érigerait les dispositifs numériques, dont les médias sociaux, comme des outils miracles, par principe : si ces derniers offrent de réelles possibilités pour des interactions civiques, ils ne promettent aucunement une installation rapide de la démocratie (Dahlgren, 2013), pas plus qu'ils ne garantissent la liberté, comme d'autres l'observent (Yoon, 2017). Pour ceux qui avaient pu l'oublier, Evgeney Morozov avait déjà rappelé les usages répressifs des médias sociaux, par exemple dans les pays arabes, dont des pouvoirs autoritaires contestés avaient très rapidement su faire usage pour le maintien, voire le renforcement de leur domination. L'auteur avait parallèlement observé l'éphémérité, la superficialité, la versatilité, la diversité et le dogmatisme des prises de conscience politique que d'autres usages des médias sociaux, cette fois oppositionnels, pouvaient entraîner (Morozov, 2011).

L'étude des médias sociaux doit donc répondre à cette exigence, comme le recommande régulièrement Marc Lynch, Directeur de l'*Institute for Middle East Studies* au sein de l'*Elliott School of International Affairs* à l'Université George Washington :

The real impact of political blogging is still likely to lie in the longer term impact on the individuals themselves, as they develop new political competencies and expectations and relationships. The impact of the new media technologies will likely be best measured in terms of the emergence of such new kinds of citizens and networks over the next decades, not in terms of institutional political changes over months or years¹⁶⁴ (Lynch, 2006 et 2009).

Des auteurs ont déjà respecté cette prévention, étudiant certains espaces africains (Zouari, 2011). Les analyses se révèlent ainsi beaucoup plus nuancées, reliées au thème du changement social.

Une efficacité et une supériorité des médias sociaux pour le changement social, discutées par le retour au terrain

Le colloque de Douala s'inscrit ainsi dans toute cette tradition particulièrement ancrée des Sciences de l'Information et de la Communication, réfractaire à tout déterminisme, technologique aussi bien que social (Jouet, 1987 : 158 et 1993) et à toute lecture linéaire du changement social, dont désormais, le nouveau modèle de lecture passerait nécessairement par les médias sociaux. Par exemple, en Libye, il a été observé que le système tribal de communication peut se révéler plus efficace qu'Internet au sein des tribus *Warfalla* (Guidère, 2011). En Côte d'Ivoire, l'apparition de nouvelles formes de sociabilité, accélérées par la diffusion des médias sociaux, n'a pas mis fin à la vie traditionnellement communautaire des populations, notamment rurales, et communicantes, hors de tout dispositif technique (Akregbou Boua, 2014).

De la même façon, comme la plupart des auteurs l'ont déjà souligné à la fin du XX^e siècle pour les sociétés du Nord, l'avènement de technologies de l'information et de la communication n'a pas remplacé l'usage des techno-

¹⁶⁴ « L'influence réelle des blogs politiques est très largement à rechercher sur le long terme, au niveau des individus eux-mêmes, au fur et à mesure que ces derniers développent de nouvelles compétences, attentes et relations politiques. L'impact des nouvelles technologies de médias sera probablement mieux mesuré en termes d'émergence de ces nouveaux types de citoyens et des réseaux au cours des prochaines décennies, plutôt qu'en termes de changements politiques institutionnels au-delà des mois ou années » [notre traduction].

logies précédentes chez les acteurs dominants, ainsi au Burkina Faso (Balima D., 2014). Ceux-ci n'établissent discursivement des frontières irréductibles entre types de médias, que, souvent, dans l'attente de pouvoir contrôler les nouveaux modes d'expression (Miège, 1996 : 145 et 2007 : 116). Supports privilégiés de l'expression sociale dite « alternative », les SMS peuvent ainsi devenir aussi l'outil d'une communication présidentielle relevant uniquement d'une *démocratie événementielle*, (Paillart, 2000), ou d'un *décor institutionnel* (Brownlee, 2007). Pareil simulacre ne s'attache qu'à la visibilité de la mise à disposition, de principe, du support numérique et non à l'effectivité de l'interaction qu'il est supposé générer. En contexte autoritaire, il participe de la prolongation des autres formes de la violence symbolique exercée par les pouvoirs en place (Atenga, Wangué, 2014). Des médias d'État peuvent également profiter du passage au numérique, paraissant s'ouvrir au pluralisme politique et à une conception ouverte du service public, par exemple au Burkina Faso ou au Cameroun. Mais pour ne pas verser dans le déterminisme technologique, le questionnement s'impose, quant à leur volonté réelle à respecter les principes de base du pluralisme, quand cette « ouverture » correspond d'abord à la pression exercée surtout par les médias classiques privés d'abord, plutôt que par les médias sociaux (Balima D., 2014 ; Ngono, 2017a).

Il serait également erroné de penser que, du point de vue des acteurs dominés, les médias sociaux se substituent progressivement à des médias classiques enlisés dans l'*extranéité*. Par ce concept, Lotfi Madani avait décrit depuis l'Algérie le sentiment de non-reconnaissance identitaire des populations locales, face aux contenus de médias de masse nationaux, aux ordres (Madani, 2002). Depuis, d'autres auteurs relaient l'analyse du même phénomène d'*extranéité*, lorsque la langue d'expression s'offre en instrument de discrimination, comme à Madagascar (Raharinirina Rabaovololona, 2013), en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (Dioh, 2007 ; Atenga, 2007), dans l'Est africain (Damome, Noble-Bart, 2014), ou enfin dans les autres pays du Maghreb. Mais la distanciation critique ne dissuade pas le recours, en fonction du contexte. Ainsi, en Tunisie, les islamistes ont certes créé de nombreux sites et comptes sur Internet, servant d'outils de propagande avant et après les élections de 2011. Mais ils ont aussi parallèlement compté sur les médias classiques pour se rendre visibles. L'agitation médiatique sur les médias sociaux procède ainsi par ricochet avec les médias classiques, sans l'institutionnalisation desquels, la visibilité *via* ces seuls médias sociaux ne peut entretenir durablement l'élan populaire (Dahmen-Jarrin, 2014).

Plus au Sud, dans les communautés Bagyeli, qui regroupent des pygmées Baka et des populations bantoues, la vidéo participative a certes permis aux participants d'organiser leur propre mise en discours et en visibilité, pour offrir l'alternative avec la construction caricaturée de leurs identités culturelles par les médias dominants du Centre. Mais le succès de l'expérimentation et la motivation des participants se sont très vite révélés de courte durée. L'enthousiasme a été bientôt emporté avec la conjonction de plusieurs facteurs récessifs. D'abord, les populations Baka et bantoues manquaient d'accès aux infrastructures nationales pour diffuser et multiplier leur propre production correctrice. Par ailleurs, même stigmatisants, les discours des médias classiques dominants avaient conservé de leur attractivité pour certains de ces « insoumis », comme il avait été observé au siècle dernier au sein des populations arabes, à l'égard de séries télévisées symboles même de « l'impérialisme culturel états-unien » (Ang, 1985). Au sein des communautés marginalisées également, le degré de perception s'était finalement avéré très différent, aigu ou insignifiant, quant au niveau de la marginalisation culturelle que les médias classiques leur faisaient subir. Enfin, les divisions et inégalités endogènes, sexuelles, ethniques et culturelles notamment, étaient rapidement réapparues entre les participants au projet, écrasant même la perception de la discrimination culturelle exogène, telle qu'elle leur était apparue au départ, justificative de leur première réaction (Barber, 2014). La précaution est désormais systématique chez tous les auteurs qui ne se satisfont pas de *nominalisme* : le comportement des populations stigmatisées est ambigu, oscillant entre « *soumission apparente, acquiescement, autonomie, résistance et acceptation* ». Ainsi, la communication de proximité, les techniques de communication interpersonnelle, comme les médias endogènes, ne sont pas des panacées, si elles n'intègrent pas une véritable action de médiation, voire de thérapie de tous les acteurs, qui prenne acte de la pathologie la plus répandue : la volonté de puissance, présente à tous les niveaux, *macro, méso, micro* (Misse Misse, 2009). Pour résumer, dans certains cas, encouragés en ce sens par des démarches de recherche-action et d'évaluation rurale participatives, les médias dits *alternatifs* ont favorisé une plus grande inclusion sociale, en s'appuyant sur les revendications culturelles et attentes des communautés locales. Mais, dans d'autres cas au contraire, ces mêmes formes d'expression, *a priori* optionnelles, ont exacerbé les inégalités au sein des mêmes communautés, dont on avait pu oublier la complexité et les tensions internes. Parfois même, elles ont abouti, en même temps, aux deux résultats paradoxaux, c'est-à-dire à la réduction et à l'accroissement simultanés de l'inégalité interne. Ces constats nuancés invitent ainsi à la plus

extrême prudence quant à la détermination des effets des supports médiatiques, quels que soient ces médias : sociaux, classiques ou traditionnels (Barber, 2014).

Le manichéisme n'est ainsi plus de mise. Y compris dans l'analyse des médias classiques. Par exemple, en surenchérisant dans les discours à référence pseudo-ethnique et dans la stigmatisation du camp opposé pendant la crise en Côte d'Ivoire, les médias de masse ont certes contribué à renforcer la division et la violence post-électorale de 2010. Mais alors que les radios communautaires ont proposé des contenus moins clivants ; alors que le centre de messagerie n'autorisait plus la diffusion de SMS à la fin de l'ère Gbagbo ; alors que les sites et blogs diasporiques exerçaient leur influence principalement en dehors du pays, les médias classiques nationaux peuvent aussi être considérés comme des instances où le capital social et la construction du sens se sont renforcés. Le constat rend du coup leur imputation beaucoup plus complexe, vis-à-vis du corps social et de la co-construction de la démocratie dans les sociétés africaines contemporaines (Caffarel Serra et Sendin Gutiérrez, 2014), à l'instar des recommandations que Jesús Martin-Barbero avait déjà émises pour l'Amérique Latine (Martin-Barbero, 2002).

Les analyses contemporaines refusent ainsi de penser le *populaire* en termes « d'extériorité garantie », par rapport à des médias classiques supposés dépassés. Elles évoquent plutôt des mécanismes « d'imbrication conflictuelle dans la massification » (Martin-Barbero, 2002 : 195), alors que les médias sociaux avaient semblé être en mesure de bousculer définitivement les théories classiques de l'*agenda setting*. Au contraire, parce que le déplacement des frontières médiatiques constitue pour les médias de masse une menace réelle face à un modèle économique en crise pour assurer la pérennité de leur organisation, comme il est observé depuis le Sénégal (Ndiaye, 2006 ; Faye, 2008), leurs dirigeants s'efforcent de prendre position dans tout ce qui s'échange. Ainsi, peut-on aujourd'hui mieux comprendre la réponse des médias classiques dominants, face à l'émergence de nouveaux acteurs concurrentiels qu'il s'agit alors d'associer, comme à l'égard de dispositifs numériques supposés innovants qu'il s'agit d'investir au plus tôt pour tenter de les mieux contrôler. Le constat en avait déjà été fait pour l'Europe (Miège, 2007 : 116 ; Alvares, Dahlgren, 2014 : 14). Il est aujourd'hui confirmé pour l'Afrique (Agbobli, Bogui, 2017). Dans le même esprit, de nombreux journalistes « institutionnels » utilisent aujourd'hui *Twitter*, tout en s'efforçant d'affirmer leur autorité éditoriale sur le matériel recueilli (Hermida 2013).

Inversement, parce que la visibilité sur les médias sociaux n'est pas suffisante à elle-seule pour caractériser l'influence durable, les acteurs de ces formes d'expression numérique en marge de l'*agenda setting* peuvent, de fait, travailler parallèlement à des modalités variables de *coopétition* avec ces mêmes médias dominants, notamment si ces derniers se présentent transnationaux. Ainsi, au Maghreb, l'expression nouvelle des femmes s'inscrit dans des formes hybrides de l'expression identitaire (Fenniche Daoues, 2006), au confluent des médias traditionnels et de l'évolution des technologies de l'information et de la communication (Angé, 2014). Même plus fortement contestée par les médias sociaux, la production médiatique classique s'offre ainsi encore aujourd'hui comme une dimension importante de la vie sociale.

Certains peuvent même rechercher les *effets boomerang* de cette institutionnalisation médiatique et la reconnaissance que celle-ci leur octroie ensuite auprès de leur communauté d'appartenance, par ricochet, quand l'outrance du discours et l'insulte n'y suffisent pas sur les réseaux sociaux pour garantir la distinction (Mezrioui, 2013 : 331). Procèdent ainsi quelques opposants anonymes des mouvements sociaux de la Tunisie de Ben Ali (Lecomte, 2013b), ou mouvement syndical, en soi peu audible, depuis Sidi Bouzid après l'immolation de Mohamed Bouazizi... Opèrent encore ainsi certains leaders destitués de mouvances extrémistes, comme Mokhtar Belmokhtar aux côtés d'*Ansar Dine* dans le grand Sud saharien ou *Boko Haram*, posant la question de la réponse stratégique à opposer dans les choix éditoriaux des *mainstream media*, comme au Cameroun (Kunock, 2017)... Se distinguent encore de cette façon des minorités stigmatisées en mal de reconnaissance sociale, comme les communautés LGBT en Afrique, allant jusqu'à paradoxalement exploiter une législation violemment hostile pour renforcer leur visibilité dans les médias classiques, comme en Ouganda (Guma, 2014), ou en Égypte (Celis, Kantola, Waylen, Weldon, 2013 : 201) et conduisant de ce fait à la discussion, timide mais déjà engagée, de la normativité des modèles de sexualité (Misse Misse, 2009)... Tous ont ainsi œuvré à gagner en visibilité locale, nationale et régionale. La construction de leur image auprès de médias transnationaux, parfois honnis, et la légitimité que celle-ci procure en retour, peuvent ainsi se présenter opportunes, pour faire connaître la cause, mais aussi pour écraser leurs contradicteurs internes ou simplement leurs concurrents dans la « lutte commune ». C'est ce que Moez Triki désigne par « dynamique de l'exclusion », depuis la Tunisie (Triki, 2013 : 340).

La gamme des options stratégiques possibles s'élargit particulièrement, quand une *alliance objective* se présente avec ces mêmes médias transnatio-

naux. Les objectifs peuvent effectivement apparaître momentanément convergents, à défaut d'être identiques, comme il a été analysé, cette fois, du point de vue d'*Al Jazeera* (Ziani, 2007 ; Brahimi El Mili, 2012 ; Amri, 2015). Ainsi peut-on comprendre les « *pactes avec le diable* » que certains indignés acceptent aujourd'hui de signer, tacitement ou formellement, avec ceux dont ils ont préalablement stigmatisé l'activité – ou continuent parallèlement de stigmatiser cette même activité – supposée par principe réfractaire au changement social. En 2012 à Tunis, les cybermilitants d'*Anonymus* ont ainsi fait publier dans le journal *Le Temps* quelque 2 000 emails du Premier ministre Hamadi Jebali, faisant état de sa correspondance délicate avec les groupes salafistes, et menacé de publier l'ensemble des données ainsi *hackées* pour démontrer la complicité du gouvernement et augmenter leur propre force de pression (Cabedoche, 2013a).

Ainsi, doit-on consécutivement considérer la fragilité des distinctions, voire oppositions déconnectées du social, entre médias traditionnels, médias classiques, médias sociaux, comme il a déjà été relevé il y a quelques années : en Europe d'abord, où la prise en compte des passerelles entre médias de masse et réseaux numériques a commencé à se développer seulement au début du millénaire au sein des SIC (Jouët, 2000) mais également, depuis, en Afrique (Ekambo, 2009 ; Gokra Dja, 2013 : 230). C'est en ce sens que Caroline Angé reprend le concept de « *confluence médiatique* » (Angé, 2014), d'abord développé par Tourya Guaaybess (Guaaybess, 2012). Ce faisant, il s'agit de refaire le détour historique par les médias traditionnels et inscrire la réflexion dans le temps long de l'analyse géopolitique et sociale des terrains investis. Seulement ainsi, peut-on espérer mieux appréhender les mouvements sociaux sur les réseaux, en tant que résultat d'imbrications complexes entre médias, quels que soient leur nature et leurs acteurs.

Conclusion

Face à ces jeux d'acteurs éminemment stratégiques, la mobilisation superficiellement consensuelle des notions ne suffit pas à démêler l'écheveau des relations complexes entre dispositifs techniques et acteurs, que ceux-ci participent de l'esquisse d'un nouvel espace public plébéien à partir de l'Afrique ou des coups de force des pouvoirs en place et des nouveaux majors mondiaux de la communication sur le continent. La déconstruction est déjà entreprise de certaines références entendues, comme la *diversité culturelle* sous l'angle du pluralisme de l'expression publique (Miège, 2006, mis à jour en 2011 ; Frau-Meigs, Kiyindou, 2014). Ce questionnement reste

évidemment à poursuivre sur le plan théorique, de la même façon qu'il a été précédemment procédé au dépassement de la référence à la *Société de l'information*, définitivement disqualifiée au sein des SIC pour flagrant délit de techno-centrisme (Kiyindou, 2009b ; Kiyindou, Lemoëne, Vacher, 2013...). Dans le même élan, l'analyse de la supposée *participation démocratique*, via les médias sociaux, ne peut faire l'économie des relations de pouvoir *in situ*, si faibles ou si géographiquement distancées que ces relations puissent paraître ; renvoyant à un ordre politique complexe, si mouvant ou si contesté qu'il se présente ; s'inscrivant dans des contextes et avec des modalités d'accès, comme d'interactivité, hétérogènes, si variés et variables qu'ils se révèlent (Alvares, Dahlgren, 2014). Certaines réponses, proposées pour l'analyse du Maghreb par exemple, font état d'un *espace public sociétal* fragile et complexe, encore incapable d'aboutir à un changement social véritable (Zouari, 2011).

Plus encore, au-delà des convocations analytiques et terminologiques, restées trop partielles dans le discours même des acteurs, voire de certains auteurs, et sans pour autant négliger leur insertion dans les contextes locaux (Alvares, Dahlgren, 2014), la re-centration des notions et concepts est aujourd'hui à entreprendre, par rapport aux enjeux principaux à l'échelle planétaire, comme le prône le Gresec pour la *diversité culturelle* (Miège, 2014). Il en est de même de la mobilisation des acteurs sur les réseaux en ligne, laquelle ne peut être dissociée des rapports de force conflictuels qui caractérisent la sphère politique, y compris au niveau international (Dahmen-Jarrin, 2014).

Ainsi, avec d'autres, le colloque international de Douala 2014 offre déjà deux bénéfices. D'une part, il permet de mieux encore mesurer l'écart entre les promesses des technologies de l'information et de la communication et les pratiques effectives sur le terrain. Le travail a ainsi déjà été entrepris au-delà des réseaux sociaux, par exemple s'agissant de la structuration des industries culturelles, même si le potentiel de progression reste cependant élevé en Afrique (Ndour, 2002 ; Zida, 2018 : 179-181). D'autre part, il impose de renforcer l'exigence de la réflexion conceptuelle, au-delà des espaces européens et nord-américains qui avaient historiquement contribué à forger les premiers outils de la connaissance relative à l'information-communication. La confrontation reste à venir de travaux, encore faiblement diffusés, provenant des espaces asiatiques contemporains, par exemple. Pour autant, de part et d'autre des continents, la recherche relative à l'Afrique est loin d'être restée endogène, que ce soit au niveau des profils des chercheurs que de la localisation des laboratoires et de la construction des objets (Capitant, 2008). Des analyses comparatives, concernant

cette fois l'appropriation des TIC par les diasporas chinoises en Australie, ont déjà été esquissées (Béru, Biyé, 2007). Des croisements d'auteurs, traitant largement des enjeux de la communication internationale, ont déjà été sollicités depuis déjà une trentaine d'années, que ce soit depuis l'Amérique latine (Mattelart A., 1992 ; Carillo, Katz, 2006), ou sous l'influence des *postcolonial studies* développées dans le monde anglo-saxon (Collignon, 2007). Toutes contribuent à déconstruire et reconsidérer les cadres théoriques hérités de la colonisation et de la période post-coloniale, dont l'Afrique a pu elle aussi s'encombrer.

Des ponts théoriques, conceptuels, méthodologiques..., nombreux, restent cependant à créer entre tous ces travaux, trop souvent encore mobilisés séparément, notamment entre objets et expressions scientifiques regroupés de fait par aires linguistiques (les auteurs cités dans la présente contribution sont ainsi essentiellement d'expression francophone mais l'effort a déjà été entrepris de déborder cet espace linguistique hérité de la colonisation). La confrontation se fait cependant de plus en plus, visant à dépasser ces blocages historiques renforcés par la langue, et traiter de manière croisée des enjeux communicationnels impliquant l'Afrique dans son ensemble, comme des enjeux scientifiques impliquant la recherche transnationale en information-communication. Les initiatives se multiplient ainsi, Douala 2014 l'ayant à son tour tenté, en relation avec la recherche en Amérique du Nord (Herath, Maumbe, 2012 ; Agbobli, Fusaro, 2015) ; en Europe (Dalhgren, 2009 ; Nordenstreng, 2011 ; Haberer, Vatter, 2011 ; Miguel de Bustos, 2016...) ; en Amérique latine (Ferreira, 2007 ; Apparú, Elhajji, 2007 ; Miège, 2016 ; Debos, Lancini, 2017...) ; en Asie (Wang, 2006 ; Luo, 2016 ; Bakti, 2017 ; Yoon, 2017...) ; en Océanie (Béru, Biyé, 2007)... Même si des spécificités sont à systématiquement considérer s'agissant des objets de terrain pour prévenir la modélisation à outrance, toutes œuvrent à déterritorialiser la production et la diffusion de la recherche, dont la qualification d'« *africaniste* » par exemple est de plus en plus rejetée (Cabedoche, 2013b). Tel est le cas notamment lorsque ces enjeux travaillent à l'échelle intercontinentale. Par exemple, s'il s'agit de traiter de la compétition des *soft powers* indien et chinois *via* les médias et réseaux de communication en Afrique (Lafargue, 2007 ; Thussu, 2016 ; Busselen, 2017). Par exemple encore, s'il s'agit de traiter des industries culturelles dont on connaît l'abondance en Afrique en termes d'*industries de contenus* et la domination étrangère en termes d'*industries de réseaux et de matériels* (Zida, 2018). Par exemple, s'il s'agit également de traiter du rapport entre réseaux sociaux formels et informels et questions environnementales, dont les enjeux dépassent les niveaux local, national, voire continental (Laulan, 2006a ; Wossen, 2013).

Par exemple enfin, s'il s'agit de traiter des questions identitaires, dont la dimension locale est aussi traversée par le transnational et la multiculturalité (Martin-Barbero, 2006)... La même recommandation s'exerce, s'agissant par ailleurs de travailler sur un plan épistémologique, par exemple à déblayer les enjeux contemporains de la *communication internationale*, entendue comme terrain et cadre de recherche à revisiter (Cabedoche, 2016b ; Loum, 2017).

Bertrand Cabedoche

(avec un remerciement particulier à Peter Dahlgren)

Références bibliographiques

- Agbobli, C., Ben Nablia, Sahabl, Lafrance, J. P., « La société civile globale comme mécanisme d'autorégulation du pouvoir au SMSI », pp. 150-160, in Lafrance, J.-P., Lulan, A.-M., Rico de Sotelo, C. (dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, Québec, Presses de l'Université du Québec 2006.
- Agbobli, C., Bogui, J. J., « L'information en période de conflits ou de crise. Des médias de masse aux médias sociaux numériques », *Communication, technologie et développement*, n° 4, septembre 2017, pp. 26-37.
- Agbobli, C., Fusaro, M., « ICTs, mobile telephony and politics in Africa: the end of the "communication for development" paradigm? », *Global Media Journal African Edition*, vol. 9, n° 1, 2015, pp. 80-104.
- Akpojivi, U., "Rethinking Information Privacy in a « Connected World »", pp. 268-285, in Tendai, C., Mhiripiri Nhamo, A. (eds), *Media Law, Ethics and Policy in the Digital Age*, Hershey, IGI Global (Series "Advances in Media Entertainment and the Art", AEMA), 2017.
- Akregbou, B. S., « Usages du téléphone mobile par les Abidjanais : définition d'une nouvelle sociabilité ? », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 27-34. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/02-Akregbou/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
- Alemanno, P. S., Cabedoche, B., « Suicide as the ultimate response to the effects of globalisation. France Télécom, psychosocial risks and communicational implementation of the global workplace » , *Intercultural Communication Studies Journal* (International Association for Intercultural Communication Studies). Guangzhou and Macao Polytechnic University (China) and University of Rhode Island, Kingston, USA, vol. XX, Issue 2, august 2011, pp. 24-40. URL : <http://www.uri.edu/iaics/content/2011v20n2/04SylvieP.AlemannoBertrandCabedoche.pdf>.
- Alioua, M., « La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb. : L'exemple de l'étape marocaine », *Maghreb-Machrek*, Eska, 2005, pp.37-58.
- Allard, L., « Express yourself 2.0 ! Blogs, podcasts, fansubbing, mashups... : de quelques agrégats technoculturels à l'âge de l'expressivisme généralisé », pp. 145-171, in Éric Maignet, Éric Macé (dir.), *Penser les médiacultures, Nouvelles*

- pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, Paris, INA/Colin, 2005.
- Allard, L., « Pragmatique de l'Internet mobile : Technologies de soi et culture du transfert », pp. 59-81, in Dervin, F., Abbas, Y. (dir.) *Technologies numériques de soi et (co)construction identitaires*, Paris, L'Harmattan, 2009.
 - Allard, L., Blondeau, O., *Devenir Média. L'activisme sur Internet, entre défection et expérimentation*, Paris, Amsterdam, 2007.
 - Alleman, M-L., D'Almeida, F. A., Miège, B., Wallon, D., *Les industries culturelles des pays du sud, enjeux du projet de convention internationale sur la diversité culturelle*, Paris, OIF, 2004.
 - Alvares, C., Dahlgren, P., « Political Participation in an Age of Mediatization », pp. 11-16, in *Media in Europe : New Questions for Research and Policy*, Strasbourg, ESF Forward Look, 2014.
 - Alzouma, G., « Technologies éducatives et développement : une brève histoire de la télévision scolaire au Niger », *Tic&société*, Vol. 5, n° 2/3, 2^e semestre 2011 — 1^{er} semestre 2012, pp. 164-188. URL : <https://ticetsociete.revues.org/1025>
 - Alzouma, G., « Faire de nécessaire vertu : inégalités sociales et modes d'appropriations innovantes du téléphone mobile en Afrique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 4/2014. URL : <https://rfsic.revues.org/954>
 - Amah, E., Madje, C., « L'utilisation du téléphone mobile chez les pêcheurs et les marchands des produits de la pêche artisanale maritime au port de Lomé », pp. 199-214, in Anaté, K., Capo-chichi, A., Kiyindou, A. (dir.), *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, L'Harmattan, 2015.
 - Amessinou, K., « Technologies mobiles dans le milieu agricole au sud Bénin, vue du producteur d'ananas », *Communication, Technologies, Développement*, n° 4, 2017, à partir de la communication orale présentée lors du colloque *Objets connectés. Perspectives pour un développement intelligent*, 16-17 mars 2017, Université Bordeaux-Montaigne.
 - Amin, S., *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, Minuit, 1967.
 - Amouzou, E., *L'impact de la culture occidentale sur les cultures africaines*, Paris, L'Harmattan, 2009.
 - Amri, K., *La pénétration du marché de l'information médiatique français par Al Jazeera : d'un soft power régional à une stratégie globale du Qatar ? L'exemple de la couverture des élections présidentielles françaises de 2007*, Thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Grenoble-Alpes, 2015.
 - Amri, M., Vacafior, N., « Téléphone mobile et expression identitaire. Réflexions sur l'exposition technologique de soi parmi les jeunes », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, 2010/1, vol. 2010. pp. 1-17.
 - Anaté, K., Capo-Chichi, A., Kiyindou, A. (dir.), *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, L'Harmattan, 2015.
 - Ang, I., *Watching Dallas, Soap Opera and the Melodramatic Imagination*, London : Methuen, 1985.
 - Angé, C., « Mouvements sociaux en Afrique et visibilité sociale : parole de femmes sur les réseaux », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 15/2B,

- 2014, pp. 179-187. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/15-Ange/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
- Ansprenger, F., « Les États africains et le Pouvoir Blanc en Afrique », *Études internationales*, n° 14, 1970, pp. 17-34.
 - Apparu, D., Elhaji, M., « Communication interculturelle et nouvelles formes de négociation de la citoyenneté », *Diogenes*, 2007/4, n° 220, pp. 110-117.
 - Archambault, J. S., Machikou Ngameni, N. (traductrice), « La fièvre des téléphones portables : un chapitre de la "success story" mozambicaine », *Politique africaine*, n° 117, 2010, pp. 83-105.
 - Atenga, T., *Cameroun-Gabon : la presse en sursis*, Paris, Muntu, 2007.
 - Atenga, T., Edimo, W. J., « Le président me parle par texto : semiosis des usages du SMS en régime autoritaire à partir du cas camerounais », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 135-146. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/12-Atenga/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
 - Aubin, F., Agbobli, C., « Perspectives critiques sur la communication pour le développement », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4, 2014. URL : <http://rfsic.revues.org/915>, consulté le 1er octobre 2017.
 - Azoulay, G., *Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Rennes, PUR, 2002.
 - Ba, A., « L'Afrique sous la douche audiovisuelle », *Communication et langage*, vol. 108, 1996, pp. 45-52.
 - Ba, A., *Télévision, paraboles et démocraties en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1996.
 - Bach D. C., « Revisiting a paradigm », pp. 1-99, in Bach, D. C., *Regionalism in Africa : Integration and disintegration*, Oxford/Bloomington, James Currey/Indiana University Press, 1999.
 - Baddou, M-A., *Convergences technologiques et organisation industrielle des médias au Maroc*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Oujda, Université Mohamed 1^{er}, 2014.
 - Bahi, A., « Opinions et attitudes de hommes face aux méthodes contraceptives modernes », *Kasa Bya Kasa*, n° 3, Abidjan, EDUCI, 2002, pp. 97-98.
 - Bakti Andi, F. (ed.), *Peace journalism and conflict resolutions in the media*, Jakarta, chaire Unesco *Communication and sustainable development*, Actes du 6e symposium annuel des chaires Unesco Orbicom, Université Pancasila, 4-7 mai 2017.
 - Balandier, G., *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique des changements sociaux en Afrique centrale*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.
 - Balima, D., *L'appropriation sociale des chaînes de télévision en Afrique de l'Ouest, les modalités de l'adhésion des élites africaines à la culture télévisuelle. Les cas du Bénin, du Burkina-Faso, du Mali*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble 3, Université Stendhal, 2009.
 - Balima, D., « Les médias publics face aux défis du pluralisme et de la convergence au Burkina Faso », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 147-157. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/13-Balima/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.

- Balima, S. T., « Les modes et les systèmes d'information publique dans les communes au Burkina Faso », *Hermès*, n° 28, 2000, pp. 219-231.
- Balima, S. T., « Une ou des "sociétés de l'information" ? », *Hermès*, 2004/3, n° 40, 2004.
- Ballet, J., Daka, R. K., « Children's education and home electrification : a case study in northwestern Madagascar », *Energy Policy*, Elsevier, vol. 39(5), 2011, pp. 2866-2874, may.
- Bamba, L., *Rapports presse et pouvoir politique au Congo-Brazzaville, 1960-1990*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, 2011.
- Banegas, R., « Les transitions démocratiques : mobilisations collectives et fluidité politique », *Cultures & Conflits*, n° 12, hiver 1993. URL : <http://conflits.revues.org/443>, consulté le 03 novembre 2017.
- Banegas, R., « Action collective et transition politique en Afrique. La conférence nationale du Bénin », *Cultures & Conflits*, n° 17, printemps 1995, pp. 137-175. URL : <http://conflits.revues.org/320>, consulté le 21 octobre 2017.
- Barber, N., « Marginalized Communities and ICTs: The Case of Bagyeli Participatory Video and Mapping », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 123-133. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/11-Barber/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
- Barbey, F., Corroy-Labardens, L., Kiyindou, A., *Éducation aux médias à l'heure des réseaux*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- Bauman, Z., *Liquid Modernity*. Cambridge : Polity Press; Malden: Blackwell Publishers Inc, 2000.
- Bayart, J-F., Mbembe, A., Toulabor Comi, *Le politique par le bas. Contribution à une problématique de la démocratie en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992.
- Beaud, P., *Médias, médiations et médiateurs dans la société industrielle*, thèse de doctorat d'état en sciences de l'information et de la communication, Université Stendhal, Grenoble 3, 1986.
- Benchenna, A., « Réduire la fracture numérique Nord-Sud : une récurrente croyance des organisations internationales ? », *Terminal*, n° 95-96, 2006, pp. 33-45.
- Benchenna, A., « L'administration électronique au Maroc : Entre exigences internationales et réalité nationale », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 15/2B, 2010, pp. 123-133. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2010-supplementa/benchenna/index.html>, consulté le 22 octobre 2017.
- Benchenna, A., « Les TICs dans les pays des Suds : Quarante années de recherche – 1970-2010 », *Tic&société*, vol. 5, n° 2-3 | 2e sem. 2011 / 1er semestre 2012, 2011. URL : <http://ticetsociete.revues.org/1130>.
- Ben, J. S., *Technologies de l'Information et de la Communication et administration en Tunisie*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2015.
- Bennett, W. L., Segerberg, A., « Social Media and the Organization of Collective Action. Using Twitter to explore the Ecologies of Two Climate Change Protests",

- The Communication Review*, 14/3, 2011, pp. 197-215. URL : <http://www.tandfonline.com/doi.org/10.1080/10714421.2011.597250>.
- Ben Salem, M., « Processus de (dé)légitimation du cyberactivisme féminin en Tunisie : vers un amenuisement des discriminations fondées sur le genre ? », pp. 253-262, Najjar, S. (dir.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique Latine)*, Tunis et Paris, IRMC-Karthala, 2013.
 - Bernays, E., *Propaganda*, New York, H. Liveright (french trans. Oristelle Bonis, *Propaganda. Comment manipuler l'opinion en démocratie*, 2007, Paris, La Découverte), 1928.
 - Beru L., Biyele, F., « L'Afrique subsaharienne dans la mondialisation de la communication : entre domination, interaction et résistance », pp. 13-23, in Biyé-lé, F. (dir.), *Nouvelles approches des problématiques de communication sur l'Afrique subsaharienne. Représentations, idéologies et instrumentalisation* (préface Mickaël Palmer), Paris, L'Harmattan, 2007.
 - Bidima, J. G., *Théorie critique et modernité négro-africaine. De l'école de Francfort à la « Docta spes africana »*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993.
 - Bitond, A., *Titrailles, interactions et construction d'un espace public autour de la presse écrite : une analyse ethno-sociologique du kiosque à journaux au Cameroun*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2011.
 - Blé, R. G., *NTIC et co-développement en Afrique Subsaharienne à l'heure de la Mondialisation*, mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Grenoble3, Université Stendhal, 2010.
 - Bofo, K. S. T., « Les transferts des nouvelles technologies en Afrique subsaharienne », *tiers monde*, vol. 28, n° 111, 1987, pp. 643-650.
 - Bodiong, D., Temadjo, J. « Les centres d'appels dans la communication organisationnelle au Cameroun : outil de médiation et de co-construction de l'image de l'organisation », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 63-74. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/06-Temadjo-Bodiong/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
 - Bogui, J. J. M., « Étude de l'influence de l'opération d'identification des usagers des technologies numériques en Côte d'Ivoire sur leurs activités dans le cyberspace », *Communication, Technologies, Développement*, n° 4, 2017, à partir de la communication orale présentée lors du colloque *Objets connectés. Perspectives pour un développement intelligent*, 16-17 mars 2017, Université Bordeaux-Montaigne.
 - Boltanski, L., Chiapello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard, 1999.
 - Bonjawo, J., *Internet, une chance pour l'Afrique*, Paris, Karthala, 2002.
 - Boullier, D., « Les styles d'usage des outils de communication : propositions de méthode », *Systèmes d'information et de management*, n° 1, vol. 2, 1997, pp. 7-28.
 - Boutet-Dieye, A., Trémembert, J., « Identifier les non-usagers et mieux comprendre les situations de non-usage », *MARSOUIN-ORG.*, 2008, pp. 1-20. URL : <http://www.marsouin.org/> Annabelle.boutet@telecom-bretagne.eu
 - Bourges, H., *Décoloniser l'information*, Paris, Cana, 1996.

- Brahimi, E. M. N., *Le printemps arabe, une manipulation ?*, Paris, Max Milo, 2012.
- Breton P., *La parole manipulée*, Paris, La Découverte, 1997.
- Bronner, G., *L'empire des croyances*, Paris, PUF, 2003.
- Bronner, G., *La démocratie des crédules*, Paris, PUF, 2013.
- Brownlee, J., *Authoritarianism in an Age of Democratization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- Busselen, T., « La montée de l'Afrique et l'agressivité croissante de l'Occident », *Études marxistes*, n° 104, 2017. URL : <http://www.marx.be/fr/content/la-mont%C3%A9e-de-l%E2%80%99afrique-et-l%E2%80%99agressivit%C3%A9-croissante-de-l%E2%80%99occident>.
- Cabedoche, B., *Les chrétiens et le tiers monde. Une fidélité critique*, Paris, Karthala, 1990.
- Cabedoche, B., « Confondre les représentations stéréotypées de l'Afrique dans les médias transnationaux ? Une démarche épistémologiquement problématique », pp. 213-234, in Kiyindou, A., Ekambo, J. C., Miyouna, L. R. (dir.) *Communication et dynamiques de globalisation culturelle*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- Cabedoche, B., « Open source strategies and media in political elections of the new millennium: an emerging script on technological determinism ? », pp. 215-234, in Elena, L. Vartanova, (ed.), *Content, channels and audiences in the new millennium : interactions and interrelations*, Moscow (Russia), Faculty of journalism, Lomonosov Moscow State University – MediaMir, 2010.
- Cabedoche, B., « Femmes et patrimoine culturel immatériel : l'expérience du film documentaire de création en Afrique sub-saharienne », pp. 107-120, *Études interculturelles*, Grecirea, 5/2012, tome 2. URL : <http://www.grecirea.net/textes/17Bertrand12.html>
- Cabedoche, B., « Des sciences de l'information et de la communication à équidistance de tout déterminisme : un état de la recherche en France relative à la couverture médiatique des "révolutions arabes" », pp. 279-300, in Najjar, S. (dir), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique Latine)*, Tunis et Paris, IRMC-Karthala, 2013a.
- Cabedoche, B., « Comment to Averbek-Lietz : Mapping intercultural communications : national or doctrinal comparisons ? », *Communication. The European Journal of Communication Research*, Bremen, De Gruyter Mouton, vol. 38, issue 3, pp. 315-321 (Comment on « Pathways of intercultural communication research. How different research communities of communication scholars deal with the topic of intercultural communication » by Stefanie Averbek-Lietz), 2013b. URL : <http://www.ejcr.eu/node/16>.
- Cabedoche, B., « Culture du chiffre et responsabilité sociale : le déplacement de la charge de l'incertitude sur le facteur humain à France Télécom », pp. 21-40, in Lépine, V., Martin-Juchat, F., Millet-Fourrier, C. (dir.), *Acteurs de la communication des entreprises et des organisations. Pratiques et perspectives*, Grenoble, PUG, 2014.
- Cabedoche, B., « L'inscription du cinéma documentaire en Afrique dans le champ des sciences humaines et sociales », préface, pp. 17-44, in Kifouani, D.,

- Fronty, F. (dir.), *La diversité du documentaire de création en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- Cabedoche, B., « L'enseignement du *journalisme interculturel* pour les centres d'excellence et de référence en Afrique. Une contribution académique à la politique et à la réflexion critique de l'UNESCO », pp. 163-192, in Mezrioui, R., Touati, Z. (dir.), *Médias et technologies numériques. Constructions identitaires et interculturalités*, Tunis et Paris, L'Harmattan, 2016a.
 - Cabedoche, B., « "Communication internationale" et enjeux scientifiques : un état de la recherche à la naissance des sciences de l'information et de la communication en France », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 17/2, 2016b, pp. 55-82. URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/04-Cabedoche/>
 - Caffarel Serra, C., Sendin Gutiérrez, J. C., « Media and Democratic Consolidation In Africa. Côte d'Ivoire Transition Through The Media », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 91-100. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/08-Sendin-Caffarel/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
 - Cahen, M., Pommerolle, M-E., Tall, K. (dir.), *Mobilisations collectives en Afrique. Ça suffit. (Collective mobilisations in Africa. Enough is enough)*, Leiden, Brill, 2015.
 - Capitant, S., « La radio en Afrique de l'Ouest, un "média carrefour" sous-estimé ? L'exemple du Burkina Faso », *Réseaux*, vol. 150, n° 4, 2008, pp. 189-217.
 - Cardon, D., « Présentation », *Réseaux*, vol. 6, n° 152, 2008, pp. 7-17. URL : www.cairn.info/revue-reseaux-2008-6-page-7.htm
 - Cardon, D., « Vertus démocratiques de l'Internet », *La Vie des idées*, 10 novembre 2009. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Vertus-democratiques-de-l-Internet.html>
 - Carillo, S., Katz, S., « La gouvernance en ligne en Amérique latine. Une tentation pour les décideurs ? », pp. 45-53, in Lafrance, J. P., Laulan, A. M., Rico de Sotelo, C. (dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, Québec, PUQ, 2006.
 - Celis, K., Kantola, J., Waylen, G., Weldon, S. L., *The Oxford Handbook of Gender and Politics*, NY, Oxford University Press, 2013.
 - Centlivres, R., « Rites, seuils, passages », *Communication*, vol. 70, n° 1, 2000, pp. 33-44.
 - Chakrabarty, D., *Provincializing Europe : Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton: Princeton University Press, 2000.
 - Charon, J-M., « Télétel, de l'interactivité homme-machine à la communication médiatisée », pp. 103-128, in Marchand, M., et le SPED (eds), *Les paradis informationnels, Du minitel aux services de communication du futur*, Paris, Masson, 1987.
 - Chaumont, J-M., « Est-il requis d'être fier pour n'être pas honteux ? », pp. 140-152, in Michel Wieviorka, M., Ohana, J. (dir.), *La différence culturelle. Une reformulation des débats*, Paris, Colloque de Cerisy, Balland, 2001.
 - Cheneau-Loquay, A., « Les territoires de la téléphonie mobile », *Network and Communication Studies*, 15 (1-2), 2001, pp. 121-132.

- Cheneau-Loquay, A., « Fracture numérique : un concept à soumettre à la question », *Revue Netcom*, vol. 15, n° 1-2, septembre 2003.
- Cheneau-Loquay, A., « Rôle joué par l'économie informelle dans l'appropriation des TIC en milieu urbain en Afrique de l'Ouest », *Netsuds*, numéros en texte intégral, Sociétés africaines de l'information : illustrations sénégalaises, 2011. URL : <http://revues.mshparisnord.org/netsuds/index.php?id=219>
- Chevaldonné, F., *La communication inégale. L'accès aux médias dans les campagnes algériennes*, Paris, éditions du CNRS, 1981.
- Chingwaramusee, V. R., Sabao, C., « Citizen journalism on Facebook and the Challenges Media Regulation in Zimbabwe : Baba Jukwa », pp. 193-206, in Chari, T., Nhamo, A. Mhiripiri (eds), *Media Law, Ethics and Policy in the Digital Age*, Hershey, IGI Global, 2017.
- Chikakano, J., Mhiripiri Nhamo, A., "Criminal Defamation. The criminalisation of Expression, Media and Information Dissemination in the Digital Age : A legal and Ethical Perspective", pp. 1-24, in Tendai Chari, Nhamo A. Mhiripiri (eds), *Media Law, Ethics and Policy in the Digital Age*, Hershey, IGI Global, 2017.
- Chouikha, L., « Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de *Tunisnews* », pp. 217-235, in Mohsen-Finan, K. (éd.), *Les Médias en Méditerranée : nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Arles, Actes Sud et MMSH, 2009.
- Cishahayo, F., Kamga, O., "Information and communication technologies for African development : Proportional technologies and an ethics of uses, oral communication" in International Conference *Future Imperatives of Communication and Information for Development and Social Change*, 2010, December 20-22, and edited in Jan Servaes, *Sustainable Development and green communication, Asian and African Perspectives*, Verlag, Palgrave Mcmillan, 2013.
- Claisse, G., Vergnaud, T., *Téléphone, communication et société. Recherche sur l'utilisation du téléphone*, Rapport du programme Science-Technologie-Société, Paris, CNRS, 1985.
- Collignon, B., « Note sur les fondements des *postcolonial studies* », *EchoGéo*, n° 1, 2007. URL : <http://echogeo.revues.org/2089>, consulté le 2 septembre 2013.
- Coman Mihăi, « Médias, myths et rites de passage », *Communication*, vol. 3, n° 2, 1992, pp. 173-181.
- Coman Mihăi, "Liminality in Media studies From Everyday Life to Media Events", pp. 94-108, in Graham St John (ed.), *Victor Turner and Contemporary Cultural Performance*, New-York, Oxford, Berghahn Books, 2008.
- Compaoré, A., « Appropriation du téléphone portable dans l'économie informelle de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 51-60. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/05-Compaore/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
- Coulibaly P. B., « L'utilisation des TIC dans les élections générales de 1997 au Mali », in Cheneau-Loquay, A. (dir.), *Enjeux des technologies de la communication en Afrique*, Paris, Karthala, 2000.

- Coulibaly, P. B., *Le Mali d'Alfa Oumar Konaré : Ombres et lumières d'une démocratie en gestation*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Coulon, C., « Système politique et société dans les états d'Afrique noire. À la recherche d'un cadre conceptuel nouveau », *Revue Française de Sciences Politiques*, n° 5, 1972, pp. 1049-1073.
- Dahlgren, P., « Cyberspace et logique médiatique. Repositionner le journalisme et ses publics », pp. 73-98, in Proulx, S., Vitalis, A. (dir.), *Vers une citoyenneté simulée, Médias, réseaux et mondialisation*, Rennes, Apogée, 1999.
- Dahlgren, P., « L'espace public et l'Internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, volume 18 n° 100, 2000, pp. 157-186.
- Dahlgren, P., "The Internet, Public Spheres, and Political Communication: Dispersion and Deliberation", *Political Communication*, vol. 22, Issue 2, 2005, pp. 147-162. URL : www.informaworld.com
- Dahlgren, P., *The Political Web*, Basingstoke, Palgrave, 2013.
- Dahmani, A., *Economie politique de l'Internet au Maghreb : Incertitudes d'une démocratisation numérique. La démocratie à l'épreuve de la société numérique*, Paris, Karthala, 2007.
- Dahmani, A., Ledjou, J-M., « Les TIC en Afrique. Du discours à la réalité socio-économique », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, supplément mis en ligne le 15 janvier 2011, à partir du colloque *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes 2*, Grenoble, 2010. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2010-supplementA/DahmaniLedjou/index.html>.
- Dahmani, A., Ledjou J. M., « Le développement des télécommunications dans les Suds. Retour sur une décennie de diffusion des TIC en Afrique de l'Ouest et au Maghreb », *Tic&société*, vol. 5, n° 2-3, 2e sem. 2011 / 1er sem. 2012, 2012. URL : <http://ticetsociete.revues.org/1057>, consulté le 14 novembre 2017.
- Dahmen-Jarrin, Z., « L'activisme numérique en Tunisie : entre individuation et action citoyenne », *Cahiers du Cédimes. TIC nomades et développement social*, vol. V, n° 1, 2011, pp. 47-64.
- Dahmen-Jarrin, Z., « TIC et conflit social : le redéploiement des médias sociaux dans la Tunisie post-révolution », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 189-198. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/16-Dahmen/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
- Daim-Allah, W., « Jeunes musiciens amateurs de Béjaïa sur Internet : les stratégies de visibilité, entre processus créatifs et contestation sociale », pp. 79-94, in Merah, A., Gellereau, M., Aldjia Bouchaala, N. (dir.), *Reconfiguration des expressions et pratiques culturelles à l'ère du numérique en Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- Dakouré, E., *Promotion de dispositifs multimédias au Burkina Faso : pratiques, discours et stratégies d'acteurs*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2010.
- Dakouré, E., « Promotion du multimédia dans le monde associatif africain : le cas d'acteurs burkinabè », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, supplément mis en ligne le 15 janvier 2011, à partir du colloque *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes 2*, Grenoble, 2010. URL :

<https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2010-supplementA/Dakoure/index.html>.

- Dall'orso, J. L., Wicky, M. F., « Donald Trump et Twitter, une utilisation compulsive et émotionnelle », *Le Monde*, 21 janvier 2017. URL : http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/01/24/compulsive-et-emotionnelle-quelle-est-l-utilisation-de-twitter-par-donald-trump_5068203_4355770.html
- Damome, E., *Radios et religions en Afrique subsaharienne. Dynamisme, concurrence, action sociale*, Bordeaux, PUB, 2014.
- Damome, E., Lenoble-Bart, A., « Cultures minoritaires au risque de l'oubli en ligne », in Laulan, A. M., Lenoble-Bart, A. (dir.), *Les oubliés de l'Internet, Cultures et langues sur l'Internet, oubli ou déni ?*, Paris, Les Études Hospitalières, Commission Nationale Française pour l'UNESCO, 2014.
- Debos, F., Lancini, M. D., « Créativité numérique en période de conflits : le cas vénézuélien », *Communication, technologie et développement*, n° 4, septembre 2017, pp. 96-108.
- De Inocencio, C., Douglas, K. M., Van Prooijen, J-W., "Connecting the dots : Illusory pattern perception predicts belief in conspiracies and the supernatural", *European Journal of Social Psychology*, 00, september 2017.
- De La Brosse, R., *La régulation des médias dans un contexte de transition et de consolidation démocratiques : le cas de l'Afrique subsaharienne*, mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université de Strasbourg, 2009.
- De La Brosse, R., *Médias et démocratie en Afrique : l'enjeu de la régulation*, Bruxelles, Bruylant, 2013.
- Denieul, J., « L'essor de la presse numérique en Tunisie : d'une soif d'expression démocratique à un modèle économique », pp. 121-134, in Najjar, S. (dir.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, Karthala, 2013.
- Deslandes, G., *Le management des médias*, Paris, La Découverte, 2008. URL : <http://www.cairn.info/le-management-des-medias--9782707153364.htm>.
- Devisch, R., « Marge, marginalisation et liminalité : le sorcier et le devin dans la culture yaka au Zaïre », *Anthropologie et Sociétés. Les dynamiques à la marge*, vol. 10, n° 2, 1986, pp. 117-137.
- Diallo, M. S., « Le dispositif du "je" dans le cinéma documentaire des années 2000 », in François Fronty, Delphe Kifouani, *La diversité du documentaire de création en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- Diangitukwa, F., *La thèse du complot contre l'Afrique. Pourquoi l'Afrique ne se développe pas*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Diminescu, D., « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique », *Migrations et Sociétés*, vol.17, n° 12, 2005, pp. 275-292.
- Diminescu, D. (dir.), *Dossier Les migrants connectés, TIC, mobilités et migrations, Réseaux*, vol. 1, n° 159, La Découverte, 2010.
- Dioh, T., « Rapports de force et jeux de pouvoir autour de la télévision en Afrique noire francophone », pp. 95-106, in Biyé, F. (dir.), *Nouvelles approches des*

- problématiques de communication sur l'Afrique subsaharienne. Représentations, idéologies et instrumentalisation* (préface Mickaël Palmer), Paris, L'Harmattan, 2007.
- Diop Cheikh Anta, *Nations nègres et culture*, t. I, Paris, Présence africaine, 1954.
 - Diouf, R., *Communication publique et excision*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2013.
 - Dlodlo Nomusa, « Access to ICT education for girls and women in rural South Africa : a case study », *Technology in society*, 31, 2009, pp. 168-175.
 - Do Nascimento, J., « Panorama représentatif des usages des NTIC en Afrique », pp. 153-166, in Gabas, J. J. (dir.), *Société numérique et développement en Afrique. Usages et politiques publiques*, Paris, Karthala, 2005.
 - Donner, J., "The use of Mobile Phones by Microentrepreneurs in Kigali, Rwanda : Changes to Social and Business Networks", *The Massachusetts Institute of Technology, Information technologies and International Development*, vol. 3, number 2, Winter 2006, pp. 3-19.
 - Dumolin, B., « Introduction. Conditions pour une maîtrise des NTIC en Afrique », pp. 85-89, in Peugeot, V. (dir.), *Réseaux humains, réseaux électroniques. De nouveaux espaces pour l'action collective*, Paris, Charles-Léopold Mayer/Vecam, 2001.
 - Duncombe, R., Heeks, R., "Enterprise across the digital divide : information systems and rural microenterprise in Botswana", *Journal of International Development*, vol. 14, Issue 1, January 2002, pp. 61-74.
 - Dupin, A., *Communiquer sur les réseaux sociaux : les méthodes et les outils indispensables pour vos stratégies de communication sur les médias sociaux*, Limoges, Éditions FYP, 2010.
 - Duteil, M., « Le nouveau paysage audiovisuel en Afrique francophone », *Universalia, Encyclopædia Universalis*, 1992.
 - Easton, D., *L'analyse du système politique*, Armand Colin, 1974.
 - Eboko, F., « Les élites politiques au Cameroun. Le renouvellement sans renouveau ? » pp. 99-133 in Daloz, J-P. (dir.), *Le (non)-renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 1999.
 - Ebolo, M. D., « De la "société civile" mythique à la "société civile" impure : entre assujettissement, émancipation et collusion », in Sindjoun, L. (dir.), *La révolution passive au Cameroun*, Dakar, Codesria, 1999.
 - Eboussi Boulaga, F., *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1997.
 - Eboussi Boulaga, F., *Les conférences nationales souveraines. Une affaire à suivre*, Paris, Karthala, 2009.
 - Egré, P., « Internet, nouveau territoire de lutte pour les opposants politiques en exil », *Hommes & Migrations*, n° 1240, novembre-décembre 2002, pp. 53-61.
 - Ekambo, J-C., « Gestion de la césure entre médias traditionnels et médias contemporains dans la construction du développement », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, supplément mis en ligne le 16 avril 2009, à partir du colloque Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives, Douala, 2006. URL : <https://lesenjeux.univ->

- grenoble-alpes.fr/2009-supplement/pdf/Actes%20de%20Douala-Ekambo-pp36-46.html.
- Ekine, S. (Ed.), *SMS uprising: Mobile activism in Africa*. Oxford, England: Pambazuka Press, 2010.
 - Ellerson, B., « Cinémas documentaires en Afrique au féminin », in Fronty, F., Kifouani, D. (dir.), *La diversité du documentaire de création en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2015.
 - Ely, R. J., Thomas, D. A., "Making differences matter : a new paradigm for diversity management", *Harvard Business Review*, vol. 74, n° 5, 1996, pp. 79-90.
 - Etemadi, N., « Limites et actualité du concept de société civile », *L'Homme et la société*, vol. 136, n° 2, 2000, pp. 95-110
 - Fakoly, D., *Complot contre la jeunesse africaine*, Paris, Menaibuc, 2006.
 - Fanon, F., *Pour la révolution africaine. Écrits politiques*, Paris, Maspero, 1964.
 - Faye, M., *Presse privée écrite en Afrique démocratique. Enjeux démocratiques*, Paris, L'Harmattan, 2008.
 - Fenniche Daoues, R., « Interculturalité et réseaux d'information », *Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften*, n° 16, märz 2006. URL : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00128601
 - Ferreira, J., « Médiatisation dans une perspective triadique », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, 23 mars 2007. URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006/Ferreira/index.php
 - Fitouri, A., *Usages de la télévision par satellites en Tunisie et renouvellement des enjeux*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2008.
 - Flichy, P., *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires à l'ère numérique*, Paris, Seuil, 2010.
 - Forte, A., Schoenebeck, S. Y., Wyche, S. P., "Facebook is a Luxury" : An Exploratory Study of Social Media Use in Rural Kenya", in *Proceedings of the ACM Conference on Computer Supported Cooperative Work and Social Computing (CSCW '13)*, 2013, pp. 33-44.
 - Frau-Meigs, D., Kiyindou, A. (dir.), *Diversité culturelle à l'ère du numérique. Glossaire critique*, Paris, La Documentation française, 2014.
 - François, B., Neveu, E., « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », introduction, pp. 13-58, in François, B., Neveu, E. (eds), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, PUR, 1999.
 - Frère, M-S., *Presse et démocratie en Afrique. Les mots et les maux de la transition*, Paris, Karthala, 2000.
 - Frey, F. W., Pye, L. (éds), *Communication and political development*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1963.
 - Fromentin, T. Wojcik, S., *Le profane en politique. Compétences et engagement du citoyen*, Paris, L'Harmattan, 2008.
 - Fronty, F., Kifouani, D., *La diversité du documentaire de création en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2015.

- Ghosn, C., Laouij, M. A., « Mouvements sociaux en Tunisie : les risques de subjectivité et de manipulation », pp. 345-354, in Najjar, S. (dir.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques*, Paris, Karthala, 2013.
- Giroux, L. Millerand, F., Proulx, S., « La culture technique dans l'appropriation cognitive des TIC, Une étude des usages du courrier électronique », *Actes du 3^e colloque international ICUST*, 2001, pp. 400-410.
- Gokra Dja, A. O. Jr, « Médias ou réseaux sociaux : un point de vue africain », broché, Département des Sciences du langage et de la communication (SLC), Université de Bouaké, Côte d'Ivoire, 2013, pp. 227-243. URL : http://www.academia.edu/4197146/M%C3%A9dias_ou_r%C3%A9seaux_sociaux_un_point_de_vue_africain.
- Goulet, S-H., « Les TIC, la désinformation sur le Web et la propagande en relation avec l'immigration camerounaise au Québec », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 199-207. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/17-Goulet/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
- Granjon, F., *L'Internet Militant. Mouvement social et usage des réseaux télématiques*. Rennes, Apogée, 2001.
- Guaaybess, T., *Les médias arabes. Confluences médiatiques et dynamique sociale*, Paris, CNRS éditions, 2012.
- Gueye, B., « La démocratie en Afrique : succès et résistances », *Pouvoirs*, 2009/2, n° 129, 2009, pp. 5-26.
- Guidere, M., « Tunisie, Égypte, Libye : à chaque révolution sa communication », in François-Bernard Huyghe (dir.), *Facebook, Twitter, Al-Jazeera et le "Printemps arabe". L'Observatoire géostratégique de l'information*, Paris, IRIS, 2-4, 2011. URL : http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/2011-04-04-facebook-twitter-al-jazeera-et-le-printemps-arabe.pdf.
- Guma, P. K., "Revisiting Homophobia in Times of Solidarity and Visibility in Uganda", *RupKatha Journal on Interdisciplinary Studies in Humanities. Special Issue on LGBT & Queer Studies*, edited by Titha Prasad Mukhopadhyay, vol. VI, Number 1, Kolkata, India, 2014, pp. 97-107.
- Haberer, M., Vatter C., (eds) (2011) *Le cyberspace francophone. Perspectives culturelles et médiatiques*, Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag.
- Habermas, J., *The structural Transformation of the Public Sphere : An Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, [transl. 1969], Cambridge, Polity, 1962.
- Hall, S., « Codage, décodage », *Réseaux*, n° 68, 1994, pp. 27-39.
- Heaton, L., Millette, M., Proulx, S., (2011) (dir.), *Médias sociaux, enjeux pour la communication*, Québec, PUQ, 2011.
- Henky, J., « Big brother is your best friend », *Communication, Technologies, Développement*, n° 4, 2017, à partir de la communication orale présentée lors du colloque *Objets connectés. Perspectives pour un développement intelligent*, 16-17 mars 2017, Université Bordeaux-Montaigne.
- Hermida, A., "#Journalism: 201Reconfiguring journalism research about Twitter, one tweet at a time", *Digital Journalism*, vol. 1, n° 3, 2013, pp. 295-313.

- Heuva, W. E., "Deferring Citizens "Right to Know" in an Information Age. The Information Deficit in Namibia", pp. 245-266, in Chari, T., Nhamo A. Mhiripiri (eds), *Media Law, Ethics and Policy in the Digital Age*, Hershey, IGI Global (Series "Advances in Media Entertainment and the Art", AEMA), 2017.
- Hizaoui, A., *Droit à l'information et régulation des médias. Perspective maghrébine*, mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Grenoble, Université Stendhal, 2009.
- Huyghe, F-B., « Information, pouvoir et usage : l'infostratégie », *Huyghe.fr*, 2010, (blog de l'auteur). URL : https://www.huyghe.fr/actu_321.htm
- Ibouldo, J-P., « Les politiques nationales de communication pour le développement à travers sept années d'expérience de la FAO en Afrique francophone et lusophone : méthodologie et leçons apprises », *Document de la politique nationale de communication pour le développement au Burkina Faso*, tome 2, annexe 1, 2001. URL : <http://www.fao.org/>
- Jaensson, J-E., Rutashobya, L., "Small firms' internationalization for development in Tanzania: Exploring the network phenomenon", *International Journal of Social Economics*, Vol. 31 Issue : 1/2, 2004, pp.159-172. URL : <https://doi.org/10.1108/03068290410515484>.
- Jedlowski, A., "The Women Behind the Camera : Female Entrepreneurship in the Southern Nigerian Video Film Industry", pp. 245-263, in Ute Röshenthaler, Dorothea Schulz (eds), *Cultural Entrepreneurship in Africa*, New York, London, Routledge, 2015.
- Jouët, J., *L'écran apprivoisé. Télématique et informatique à domicile*, Paris, CENT, 1987.
- Jouët, J., *Pratiques de communication et changement social*, document en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Grenoble 3, janvier 1992.
- Jouët, J., « Usages et pratiques des nouveaux outils », pp. 371-378 in Sfez, L. (dir.), *Dictionnaire critique de la communication*. Paris, PUF, 1993.
- Jouët, J., « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, 2000, pp. 487-521.
- Jouët, J., Rébillard, F., « Citoyenneté numérique et nouvelles formes médiatiques », *Colloque pour les 30 ans de la revue Réseaux*, Paris INHA, 8 au 10 janvier 2014. URL : <http://revue-reseaux.univ-paris-est.fr/fichiers/R5.%20Citoyennet%C3%A9%20num%C3%A9rique...pdf>.
- Kaboré, L., *L'hétéro-régulation des médias au Burkina Faso (1990-2013) : facteurs d'influence, défis technologiques et perspectives*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Ouagadougou, 2014.
- Kabou, A., *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- Kahi Oulai, H., « Entités communicantes et traçage : entre transparence et opacité », *Communication, Technologies, Développement*, n° 4, 2017, à partir de la communication orale présentée lors du colloque *Objets connectés. Perspectives pour un développement intelligent*, 16-17 mars 2017, organisé par la chaire UNESCO *Pratiques émergentes et communication pour le développement*, Bordeaux, 16-17 mars 2017.

- Kane, O., « Univers discursif et réforme des télécommunications : étude comparée du Sénégal et de l'Afrique du Sud », *Revue africaine des médias*, vol. 16, n° 2, 2008, pp. 87-104.
- Kanga, O. N., « Un exemple de développement dans le contexte africain. L'appropriation de la téléphonie mobile en Côte d'Ivoire », pp. 106-123, in Lafrance, J-P., Laulan, A-M., Rico de Sotelo, C. (dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, Québec, PUQ, 2006.
- Kelineer, C., Massou, L., Morelli, P. (dir.), « Repenser le non-usage des TIC », *Questions de communication*, n° 18, 2010, pp. 7-20.
- Kemayou, L. R., « Usages des TIC, Communication et Communautés virtuelles au Cameroun : contextes organisationnels marchands et construction de la convergence », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 111-119. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/10-Kemayou/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
- Kerrou, M., Najar, S., La participation politique des femmes au niveau local en Tunisie, Tunis, UN-INSTRAW & CAWTAR, 2009, URL : <http://www.womenpoliticalparticipat...>
- Kiyindou, A. (dir.), *Fractures, mutations, fragmentations : de la diversité des cultures numériques*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2009a.
- Kiyindou, A., « La "société de l'information" au service du développement : analyse critique de la démarche de l'ONU », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, supplément mis en ligne le 16 avril 2009, à partir du colloque *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives*, Douala, 2006b. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2009-supplement/05-Societeinformation.Kiyindou/home.html#biblio>
- Kiyindou, A., Le Moëne, C., Vacher, B. (dir.), *Communication et débat public : les réseaux numériques au service de la démocratie ?*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- Ki-Zerbo, J., *Histoire de l'Afrique noire, d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.
- Ki-Zerbo, J., *Histoire générale de l'Afrique. I – Méthodologie et préhistoire africaine*, Paris, UNESCO, 1980.
- Ki-Zerbo, J., *Éduquer ou périr*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- Konaté, M., *L'Afrique noire est-elle maudite ?*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2010.
- Kra, R., « Mobilité-emploi et autonomie financière », Communication orale lors du colloque *Localisation et réinvention de la téléphonie mobile*, Cotonou-Lomé, 29 avril au 3 mai 2013a.
- Kra, R. K., « Communication et développement local : La contribution des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la gouvernance locale », *Communication en question*, 1(1), 2013b, pp. 80-103.
- Kunock, A. I., "Boko Haram Insurgency in Cameroon : Role of Mass media in conflict Management", pp. 226-244, in Tendai Chari, Nhamo A. Mhiripiri (eds), *Media Law, Ethics and Policy in the Digital Age*, Hershey, IGI Global (Series "Advances in Media Entertainment and the Art", AEMA), 2017.
- Kwok, C., Mary, J., Proulx, S., « Luttés pour la reconnaissance de groupes associatifs : l'usage de Facebook par deux ONG de l'île Maurice », pp. 81-103, in

- Heaton, L., Millette, M., Proulx, S. (dir.), *Médias sociaux, enjeux pour la communication*, Québec, PUQ, 2011.
- Lacorne, D., « Je n’y crois pas mais quand même. Mesure et malmesure de l’ethnicité aux États-Unis », pp. 381-392 in Wieviorka, M., Ohana, J. (dir.), *La différence culturelle. Une reformulation des débats*, Colloque de Cerisy, Paris, Balland, 2001.
 - Lafargue, F., « La Chine, une puissance africaine », *Perspectives chinoises*, n° 90, juillet-août 2005. URL : <http://perspectiveschinoises.revues.org/900>, consulté le 09 novembre 2017.
 - Lafrance, J-P., « Cinquante ans d’histoire du développement international, selon trois grands paradigmes de communication », pp. 9-28, in Lafrance, J-P., Laulan, A-M., Rico de Sotelo, C. (dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, Québec, PUQ, 2006.
 - Lagrange, P., *La rumeur de Rosswell*, Paris, La Découverte, 1996.
 - Latouche, S., « Les mirages de l’occidentalisation du monde. En finir une fois pour toutes avec le développement », *Le Monde Diplomatique.*, 2001.
 - Latouche, S., « Contre l’ethnocentrisme du développement. Et la décroissance sauvera le Sud », *Le Monde Diplomatique.*, 2004.
 - Latouche, S., *Le pari de la décroissance*, Paris, Fayard, 2006.
 - Laulan, A-M., « Environnement et communication », pp. 55-62, in Lafrance, J-P., Laulan, A-M., Rico de Sotelo, C. (dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, Québec, PUQ, 2006a.
 - Laulan, A-M., « À nouveaux concepts, autres modes de communication », pp. 141-148, in Lafrance, J-P., Laulan, A-M., Rico de Sotelo, C. (dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, Québec, PUQ, 2006b.
 - Lecomte, R., « Expression politique et activisme en ligne dans un contexte autoritaire », pp. 51-86, in Najar, S. (dir.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l’heure des transitions démocratiques*, Paris, Karthala, 2013a.
 - Lecomte, R., « Au-delà du mythe de la “Révolution 2.0”. Le rôle des ‘médias sociaux’ dans la révolte tunisienne », pp. 161-180, in Allal A., Pierret, T. (eds), *Au cœur des révoltes arabes. Devenir révolutionnaires*, Paris, Armand Colin, 2013b.
 - Le Crosnier, H., « De nouveaux rapports de force internationaux. Internet, outil de liberté et d’assujettissement », *L’Atlas du Monde Diplomatique*, 2009, pp. 44-45. URL : www.monde-diplomatique.fr/IMG/pdf/Internet.pdf
 - Ledjou, J-M., « Les institutions internationales et les TIC. Anatomie d’une promesse pour le développement en Afrique », pp. 19-21, in Ledjou, J-M., Randrianasolo-Rakotobe, H. (dir.), *Des réseaux et des hommes. Les Suds à l’heure des technologies de l’information et de la communication*, Paris, Karthala, 2012.
 - Lewis, B., Martinez-Gros, G., Roy, O., Valensi, L., « Les trois âges de la révolution islamique / Religion et politique, de Mahomet à Ben Laden / L’islamiste, la femme, le voile et le Coran / La haine de l’Occident », *L’histoire. Dossier : Les islamistes*, n° 281, novembre 2003.
 - Licoppe, C., Smoreda, Z., « Effets des cycles de vie et des réseaux de sociabilité sur la téléphonie », *Rapport CENT*, 1998.

- Licoppe, C., Smoreda, Z., « Identités sexuées et statuts interactionnels. De la gestion de la durée des conversations téléphoniques », *Réseaux*, vol. 18, n° 103, 2000, pp. 119-141.
- Licoppe C. (dir.) (2009) *L'évolution des cultures numériques : De la mutation du lien social à l'organisation du travail des cultures numériques*, Paris, Éditions FYP.
- Lindemann, T., « Des guerriers pour faire la paix. L'armée américaine en Irak », *Cultures & Conflits*, n° 67, 2007, pp. 13-34.
- Livingstone, S., "Taking risky opportunities in youthful content creation : Teenagers' use of social networking sites for intimacy, privacy and self-expression", *New Media & Society*, vol. 10, n° 3, 2008, pp. 393-411.
- Lodombe, O., « Politiques publiques nationales de la communication, appropriation des TIC et changement sociaux en Afrique francophone à l'ère de la mondialisation », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, supplément mis en ligne le 15 janvier 2011, à partir du colloque *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes 2*, Grenoble, 2010. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2010-supplementA/Lodombe/index.html>.
- Loukou, A. F., « Les Tic au service du développement en Afrique. Simple slogan, illusion ou réalité ? », *Tic&Société*, vol. 5, n° 2/3, 2^e semestre 2011, 1^e semestre 2012, 2011. URL : <https://ticetsociete.revues.org/1056>.
- Loum Ndiaga, « La participation africaine à la société de l'information : pour une théorie critique », pp. 89-104, in George, E., Granjon, F. (dir.), *Critiques de la société de l'information*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Loum Ndiaga, « Questions épistémologiques à propos d'une interdiscipline. La communication internationale dans l'univers des sciences sociales », *Communication, technologie et développement*, n° 4, septembre 2017, pp. 132-150.
- Luo Qing (ed.), *Global Development Report of Higher Education and Communication*, Beijing, Social Sciences Academic Press University of China Press, 2016.
- Lynch, M., *Voices of the New Arab Public : Iraq, Al-Jazeera, and Middle-East Politics Today*, New York, Columbia University Press, 2006.
- Lynch, M., "Should We Support Internet Activists in the Middle East. Abu Aard-vark's Middle East Blog", *Foreign Policy*, 2009. URL : https://lynch.foreign-policy.com/posts/2009/04/22/should_we_support_internet_activists_in_the_middle_east?hidecomments=yes, consulté le 1^{er} décembre 2011.
- Machikou Ngaméni, N., *Les chemins de l'État observateur. Contribution des observatoires régionaux de santé*, Thèse pour le doctorat en sciences politiques, Amiens, université de Picardie, 2010.
- McQUAIL, D., *Mass communication Theory. An introduction*, London, Sage, 1991.
- Madani, L., « L'antenne parabolique en Algérie, entre dominations et résistances », pp. 177-210, in Mattelart, T. (dir.), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, De Boeck Université, 2002.
- Madiba, G., « Libéralisation de la communication dans une société en crise et émergence de la société civile : réflexions sur la recomposition du champ social

- du Cameroun », pp. 137-155, in Biyé, F. (dir.), *Nouvelles approches des problématiques de communication sur l'Afrique subsaharienne. Représentations, idéologies et instrumentalisation* (préface Mickaël Palmer), Paris, L'Harmattan, 2007.
- Madiba, G., « Mutations socio-professionnelles et enjeux citoyens du cyberjournalisme dans l'espace public au Cameroun », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, supplément mis en ligne le 15 janvier 2011, à partir du colloque *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes 2*, Grenoble, 2010. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2010-supplementA/Madiba/index.html>.
 - Makosso Kibaya, J-F., « Mc Luhan, le village planétaire et l'Afrique », pp. 83-93, in Biyé, F. (dir.), *Nouvelles approches des problématiques de communication sur l'Afrique subsaharienne. Représentations, idéologies et instrumentalisation* (préface Mickaël Palmer), Paris, L'Harmattan, 2007.
 - Mamdani, M., *Citoyen et Sujet*, Paris-Amsterdam, Kathala-Sephis, 2004.
 - Mankandjou, N., *L'éducation par les médias : les enjeux de l'éducation pédagogique des Technologies de l'information et de la communication dans des écoles pilotes d'expérimentation en Côte d'Ivoire, de 2012 à 2014*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire, 2016.
 - Marcotte, J-F., « Communautés virtuelles : la formation et le maintien des groupes sur Internet », *Esprit critique*, vol. 3, n° 10, 2001, pp. 3-10.
 - Mare, A., "New Media Technologies and Internal Newsroom Creativity in Mozambique. The case of @Verdade", *Digital Journalism*, volume 2, n°1 (February 2014), pp 12-28, and mentioned in Hayes Mawindi Mabweazara (ed.), *Digital Technologies and the Evolving African Newsroom. Towards on African Digital Journalism Epistemology*, New York, Routledge, 2015.
 - Marques, Â. C. S., Vieira, F., « Discours de haine sur Internet : entre la violence du cadre biopolitique et le langage éthique du visage », *Communication, technologie et développement*, n° 4, septembre, 2017, pp. 9-25.
 - Martin, C., Von Pape, T., « Non-usages du téléphone mobile : au-delà d'une opposition binaire usagers/non-usagers », in Kliner, C., Massou, L., Morelli, P. (dir.) (2010), *Repenser le non-usage des TIC* », n° 18. URL : <https://questionsdecommunication.revues.org/416>
 - Martin-Barbero, J., *Des Médias aux médiations. Communication, cultures et hégémonie*, Paris, CNRS Éditions, 2002.
 - Martin-Barbero, J., « De la nécessité de passer par la culture dans le nouveau développement », pp. 127-199 in Lafrance, J-P., Lulan, A-M., Rico de Sotelo, C. (dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, Québec, PUQ, 2006.
 - Mathien, M., *Les journalistes. Histoires, pratiques et enjeux*, Paris, Ellipses, 2007.
 - Mattelart, A., Mattelart, M., Delcourt, X., *La culture contre la démocratie ? L'audiovisuel à l'heure transnationale*, Paris, La Découverte, 1984.
 - Mattelart, A., *La communication-monde*, Paris, La Découverte, 1992.
 - Mattelart, A., *La globalisation de la surveillance. Aux origines de l'ordre sécuritaire*, Paris, La Découverte, 2008.

- Mattelart, T. (dir.), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, De Boeck université, 2002.
- Mattelart, T., « L'internationalisation de l'audiovisuel : (bref) état des savoirs », Actes du colloque international 1945-2005 : 60 ans de communication pour le développement, Université de Douala, 26-30 avril 2005.
- Mattelart, T., « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », *Tic&société*, vol. 3, n° 1-2, 2009. URL : <http://ticetsociete.revues.org/600>, consulté le 6 octobre 2017.
- Maumbe, B. M., « Mise en place de pratiques exemplaires pour la transmission électronique des déclarations en Afrique subsaharienne : étude de cas sur l'excellence de l'administration électronique des services fiscaux sud-africains », pp. 273-296, in Ledjou, J.-M., Randrianasolo-Rakotobe, H. (dir.), *Des réseaux et des hommes. Les Suds à l'heure des technologies de l'information et de la communication*, Paris, GEMDEV et Karthala, 2012.
- Mbembe, A., *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.
- Mbouzako, R., *Discours et représentations sociales dans la prévention du paludisme*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Lyon, Université Lumière, Lyon 2, 2010.
- Mehler, A., « Cameroun : une transition qui n'a pas eu lieu », pp. 95-138 in Quantin, P., Daloz, J. P. (dir.), *Transition démocratiques africaines*, Paris, Karthala, 1957.
- Memmi, A., *Portait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur*, Paris, Buschet-ChaStel, Correa, 1957.
- Menkhous, K. J., Prendergast, J., *Political Economy in Post-Intervention Somalia*, (Groupe de travail sur la Somalie, document de discussion n° 3, avril), Washington D.C., Horn of Africa Publications, 1995.
- Mercklé, P., *Sociologie des réseaux*, Paris, La Découverte, 2004.
- Mezhouda, A., « Stratégies de développement des marchés : opportunités et challenges des réseaux sociaux et des TIC mobiles », *Les Cahiers du Cedimes. TIC mobiles et développement social*, vol. 5, n° 1, 2012, pp. 25-46.
- Mezrioui, R., « L'insulte dans les discours post révolution des « cyberactivistes : cas type de Jalel Brick, Ben Arfa et Takriz », pp. 311-333, in Najar, S. (dir.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique Latine)*, Tunis et Paris, IRMC-Karthala, 2013.
- Mezzalama, F., *Communication for development programmes in the United Nations System*, Rapport, Geneva, 1994.
- Miège, B., *La société conquise par la communication. 1 – Logiques sociales*, Grenoble, PUG, 1996.
- Miège, B., Tremblay, G., « Introduction, théories sociales de la communication et théories communicationnelles de la société », *Loisir et société*, vol. 21, n° 1, 1998, pp. 11-25.
- Miège, B., « La question des industries culturelles impliquées par/dans la diversité culturelle », Actes du colloque *Systèmes Informatiques et Gestion de l'Environnement (SIGE)*, Douala, Cameroun, *Les Enjeux de l'Information et de la*

- Communication* [en ligne], 2006, mis à jour 14 août 2011. w3.u-grenoble3.fr/les.../Actes%20de%20Douala-Miege-pp75-81.html et conférence inaugurale du colloque de Douala, « TIC, industries culturelles et industries créatives : Appropriation sociale et diversité culturelle », *Communication & Changements sociaux en Afrique – 3^e Colloque international*, Douala, 10 au 12 avril 2014, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, Supplément 2014B. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/Suppl2014B-Complet.pdf>
- Miège, B., *La société conquise par la communication. T. III. Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG, 2007.
 - Miège, B., préface à Jean-Michel Ledjou, Hanitra Randrianasolo-Rakotobe, *Des réseaux et des hommes. Les Suds à l'heure des technologies de l'information et de la communication*, Paris, Karthala, 2012.
 - Miège, B., « 40 ans de recherche en Information – communication. Acquis et questionnements », transcription de la conférence invitée inaugurale du XXVII^e congrès de l'AMIC, *Asociación Mexicana de Investigadores de la Comunicación*, Queretaro, Mexique, 4 juin 2015, *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, 2016.
 - Miéré Pelage, T., Slitni, S., « Le management africain face aux TIC », Actes du colloque *TIC & Inégalités : les fractures numériques*, Paris, Carré des Sciences 18-19 novembre 2004.
 - Miéré, T., *Communication dans un contexte de changement et usage des TIC dans les sphères professionnelles et publiques en France et au Congo*, mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université de Saint-Quentin en Yvelines, 2015.
 - Miéré, T., « Tic et mobilisation », le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 17/3A, 2016, pp. 195-212. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2016-supplementA/14-Miere/>
 - Mignot-Lefebvre, Y., « Technologies de communication et d'information : une nouvelle donne internationale », *tiers monde*, vol. 35, n° 138, 1994, pp. 245-277.
 - Miguel de Bustos, J. C., « Los grupos mundiales de comunicación y de entretenimiento, en el camino hacia la digitización », *Les Enjeux de l'Information et de la communication*, n° 17/2, 2016, pp. 127-144. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2016-dossier/08-Miguel%20de%20Bustos/index.html>.
 - Minkala-Ndati, P., *Appropriation professionnelle des technologies de l'information et de la communication en contexte de dépendance politique : la spécificité de la co-construction de l'information de presse au Congo-Brazzaville (1963-2012)*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Grenoble Alpes, 11 décembre 2012.
 - Minkala-Ndati, P., *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone. Le cas du Congo Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 2016.
 - Misse Misse, « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique sub-saharienne », pp. 103-124, in Mattelart, T. (dir.), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, De Boeck université, 2002.

- Misse Misse, *Pour une réévaluation de la communication sociale pour le développement (approche sociopolitique)*, note de synthèse des travaux en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, 2003.
- Misse Misse, « La communication stratégique : de l'appui au développement à la promotion du changement social : une communication de connivence », *Les Enjeux de l'Information et de la communication*, 2009. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2009-supplement/pdf/Actes%20de%20Douala-Misse-pp14-35.html>, consulté le 21 octobre 2017.
- Misse Misse, « Les théories critiques en communication pour le changement social : regard critique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4, 2014. URL : <http://rfsic.revues.org/931>, consulté le 4 octobre 2017.
- Mkhabela Hlawulani, "Hashtag and Political Resistance. Movements in Southern Africa", *L'Afrique en question*, n° 36, IFRI, 31 July 2017. URL : <https://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux-de-lifri/lafrique-questions/reseaux-sociaux-mouvements-de-resistance>
- Mody Bella, *Designing messages for development communication. An audience participation-based approach*, New-Delhi, Sage, 1991.
- Momo, H., *Perspective herméneutique de la communication pour le développement : une analyse des stratégies communicationnelles du Programme national de vulgarisation et de recherche agricoles dans l'Ouest camerounais*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2011.
- Moore, C. B., Saler, B., Zeigler, C. A., *UFO Crash at Roswell : The Genesis of a Modern Myth*, Washington: Smithsonian Institution, 1997.
- Moreau, J-G., *Le règne de la télévision*, Paris, Seuil, 1967.
- Morozov, E., *The dark side of Internet Freedom. The Net delusion*, New York, Publics affairs, 2011.
- Mouffe, C., *The return of the political* (2nd ed.), London and New York, Verso, 2005.
- Musso, P., *Critique des réseaux*, Paris, PUF, 2003.
- Mwesige, P. G., « Les fonctions et dysfonctions démocratiques des débats politiques radiophoniques. Le cas de l'Ouganda », *Afrique contemporaine*, vol. 240, n° 4, 2011, pp. 109-124.
- Najar, S., « Les pratiques sociales de l'Internet et les transformations des identités et des liens sociaux au Maghreb. Étude de communautés diasporiques tunisiennes », *Méditerranée*, n° 116, 2011, numéro spécial sur le thème : *Le Maghreb dans la mondialisation*, pp. 49-57.
- Najar, S., « Les femmes cyber activistes et les revendications d'un changement démocratique en Tunisie », pp. 143-176, in Najar, S. (dir.), *Le cyber activisme au Maghreb et dans le monde arabe*, Paris, IRMC, Karthala, 2013.
- Najar Sihem (2014), « Blogueurs et blogueuses de Libye : faire la révolution contre Khadafi sur le Net », *Moyen-Orient*, n° 21, janvier-mars, pp. 38-43.

- Nedelcu M. (2009) *Le migrant online. Nouveaux modèles migratoires à l'ère du numérique*, Paris, L'Harmattan.
- Ndiaye M. (2006) *E-gouvernance et démocratie en Afrique. Le Sénégal dans la mondialisation des pratiques*, thèse pour le doctorat de Sciences de l'Information et de la Communication, MICA et Université Bordeaux-Montaigne.
- Ndour S. (2002) « Mondialisation et industries culturelles : le poids de l'Afrique », pp.101-111, in Actes du colloque *Mondialisation et rencontres de cultures : le dialogue est-il possible ?*, Saint-Louis du Sénégal, Xamal and *Le développement des industries culturelles : une exigence de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation*,
http://www.acpcultures.eu/_upload/ocr_document/Ndour_DvpIndustriesCultuelles%20ExigenceAfrique%20ContexteMondialisation.pdf
- Ngonou, S., « La médiatisation de la parole profane dans les émissions de débats radiophoniques au Cameroun : enjeux et logiques de la constitution d'un espace public », *RadioMorphoses*, n° 2 – 2017a. URL : <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2017/06/02/mediatisation-de-parole-profane-emissions-de-debats-radiophoniques-cameroun-enjeux-logiques-de-constitution-dun-espace-public/>
- Ngonou, S., « L'espace public de débats télévisés dans le contexte "post-libéral" camerounais : logiques de constitution et structuration », *Actes des journées doctorales de la SFSIC*, Villeurbanne, juin 2017, 2017b. URL : <https://www.sfsic.org/index.php/services-300085/bibliotheque/doctorales-2017/920-sngonodoctorales17/file>
- Ngouem, A-C., *Nouvelle donne du système mondial de l'information et redéfinition du développement en Afrique. Y-a-t-il déjà équilibre de flux d'information entre le centre et la périphérie ?*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- N'guessan, J. A., « Cybercriminalité et enjeux de l'identification des usagers des réseaux de communication en Côte d'Ivoire », *Revue africaine de criminologie*, n° 12, 2013, pp. 115-135.
- N'guessan, J. A., *Les espaces publics informels en Afrique*. « Sorbonne », « Agoras et Parlements », « Grins », Paris, Abidjan, L'Harmattan Afrique (préface de Christian Agbobli), 2016.
- Nkrumah Kwamé, *Africa must unite*, New ed. New York : Frederik A. Praeger, International Publishers, 1963.
- Lenoble-Bart, A., « Femmes et toile en Afrique de l'Est », pp. 177-188, in Bart, F., Lenoble-Bart, A. (dir.), *Afrique des réseaux et mondialisation*, Karthala-MSHA, 2003.
- Nordenstreng, K., « McBride report as a culmination of NWICO », *Les Enjeux de l'information et la communication, Supplément 2010-A*. Grenoble, 2011. URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2010-supplementA/Nordenstreng/index.html, consulté 28/03/11.
- Nsoe Minsongui, S-P., Teko Tédongmo, H., « Le renouveau médiatique de la séduction évangélique au Cameroun », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 161-178. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble>

- alpes.fr/2014-supplementB/14-Teko-Minsongui/index.html, consulté le 1er octobre 2015.
- N'tambwe Tshimbulu, R., « La politisation de l'Internet en Afrique en question », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, supplément mis en ligne le 16 avril 2009, à partir du colloque *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives*, Douala, 2006. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2009-supplement/pdf/Actes%20de%20Douala-Tambwe-pp63-73.html>.
 - Ntamé-Mba, M-L., *Communication publique et VIH-Sida : les enjeux de la prévention*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2010.
 - Nyamjoh, F., "Cameroon : Over twelve years of cosmetic democracy", *News from the Nordic Africa Institute*, n°3, 2002, pp. 5-8.
 - Onu, M. C., *Éléments pour l'évaluation de la communication au développement au Nigeria*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Grenoble 3, 1998.
 - Ouassa Kouaro, M., Tasso Boni, F., « La cybercriminalité au Bénin : une étude sociologique à partir des usages intelligents des technologies de l'information et de la communication », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 35-42. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/03-Tasso/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
 - Pailliant, I., « Les enjeux locaux de la démocratie électronique », *Hermès*, n° 26-27, 2000, pp. 129-138.
 - Pajot, F., *Joseph Ki-Zerbo. Itinéraire d'un intellectuel africain au XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2007.
 - Palé Titi, E., *Paysage électoral et stratégies de communication des candidats à l'élection présidentielle de 2010 en Côte d'Ivoire*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Bordeaux, Université Bordeaux-Montaigne, 2017.
 - Perrot, T., « Escroqueries et arnaques sur Internet au Ghana : le phénomène sakawa », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 15/2B, 2014. URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/>
 - Popper, K., *The Open Society and Its Enemies*, London, Routledge, 1945 et, *La société ouverte et ses ennemis, (tome 2 : Hegel et Marx)*, Paris, Seuil, 1979.
 - Proulx, S., « Des nomades connectés. Vivre ensemble à distance », *Hermès*, n° 51, 2008, pp. 155-160.
 - Proulx, S., « L'irruption des médias sociaux. Enjeux éthiques et politiques », pp. 9-31, in Heaton, L., Millette, M., Proulx, S. (dir.), *Médias sociaux, enjeux pour la communication*, Québec, PUQ, 2011.
 - Proulx, S., « Agir dans un monde fortement connecté : l'émergence de nouvelles culture militantes dans la société de contrôle », pp. 135-155, in Najar, S. (dir), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique Latine)*, Tunis et Paris, IRMC-Karthala, 2013.
 - Putnam, R. D., *Bowling alone. The collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster, 2000.

- Raharinirina Rabaovololona, L., « Langues et médias ou les enjeux d'une formation continue au journalisme hybride à Madagascar », *Le Français à l'université*, 2013. URL : <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=1526>.
- Ramos Pasquati, E., *L'appropriation socioculturelle du téléphone portable par les agriculteurs de la boucle de Mouhoun, Burkina Faso. Contribution à une approche socioculturelle des TIC pour le développement socio-économique*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense, 2011.
- Randrianasolo-Rakotobe, H., « Internet et le développement des filières agroalimentaires éthiques. Cas du commerce équitable », in Ledjou, J. M., Randrianasolo-Rakotobe, H. (dir.), *Des réseaux et des hommes. Les Suds à l'heure des technologies de l'information et de la communication*, Paris, Karthala, 2012.
- Reboul, O., *Langage et idéologie*, Paris, PUF, 1980.
- Rieffel, R., *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, 2005.
- Robison, J., *Proofs of a conspiracy against all the religions and governments of Europe : carried on in the secret meetings of Free Masons, Illuminati, and reading societies, collected from good authorities*, Philadelphia, Dobson, Cobbet, 1798.
- Ropivia, M-L., *Géopolitique de l'intégration en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Rosenzweig, P., "Managing the new global workforce: Fostering diversity, fostering consistency", *European Management Journal*, vol. 16, n° 6, 1998, pp. 644-652.
- Ruppert, J., *One of Us : Officers of Marine. Their training, traditions, and values*, New York, Westport, Praeger, 2003.
- Sadin, E., *La vie algorithmique, critique de la raison numérique*, Paris, L'Échappée, 2005.
- Saerens, P., « Les créateurs, maillons faibles des TIC en Afrique ? », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 15/2B, 2014, pp. 101-108. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/09-Saerens/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
- Saïki Abdelhayé, *Vers une communication des territoires, la région orientale du Maroc*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université d'Oujda, 2014.
- Schiller, H. I., *Communication and Cultural Domination*. White Plains (NY) : International Arts and Science Press, 1976.
- Shimmin Rob, Introduction to Conference *Internal communication*, Quadriga University Applied Science, Berlin, december 4 to december 5, 2017.
- Sidiki Bamba, *Presse écrite et émergence de l'espace public en Côte d'Ivoire : entre idéal démocratique et propagande politique*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, 2010.
- Sonhayé, K. N., « Les enjeux de l'utilisation du système de communication VSAT dans les processus électoraux en Afrique », *Communication, technologie et développement*, n° 4, septembre 2017, pp. 48-62.

- Stein, M., « Le blog, nouvel instrument au service de la démocratie participative ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 8^e colloque Brésil-France, ICM, Grenoble, les 29 et 30 septembre 2006 et Séminaire du DEL-CNRS, 2007.
- Taffo Nembo, G. A., Messanga, W., « Adaptation de l'Échelle de justification du système démocratique auprès de jeunes adultes camerounais », *Revue africaine de sciences politiques et sociales*, n° 12, 2017, pp. 89-117.
- Tcheuyap, A., *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*, Paris, Karthala, 2014.
- Tchoupie, A., « Les sociétés traditionnelles africaines face aux enjeux des recompositions socio-politiques : analyse des mutations des institutions coutumières au travers du jeu autour de la succession dans la chefferie de Bandjoun », *Annales de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Dschang*, tome 10, 2006, pp.195-214.
- Thussu, D., « The scramble for Asian soft power in Africa », *Les Enjeux de L'Information et de la communication*, n° 17/2, 2016, pp. 225-237. URL : <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2016-dossier/15-Thussu/>
- Tiao Beyon, L. A., *Le Burkina Faso et les problématiques de la régulation en Afrique de l'Ouest*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Bordeaux, 2015.
- Tilly, C., *From mobilization to revolution*, Englewood, Prentice Hall, 1978.
- Toa J-É. A., « Usages du téléphone mobile et mutations des sociétés africaines : l'exemple de la société ivoirienne », *Communication orale lors du colloque Localisation et réinvention de la téléphonie mobile*, Cotonou-Lomé, 29 avril au 3 mai 2013.
- Toa J-É. A., « Les technologies médiatiques dans le traitement de la crise de Grand Bassam en Côte d'Ivoire », *Communication, technologie et développement*, n° 4, septembre 2017, pp. 109-118.
- Togo, S., *Enjeux de la démarche qualité en entreprise au Maroc : la qualité de service entre subtilité et exigence*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Oujda, Université Mohamed 1^e, 2015.
- Touati, Z., « La révolution tunisienne : interactions entre militantisme de terrain et mobilisation des réseaux sociaux », 2012, pp. 121-141. URL : <https://annemaghreb.revues.org/1426>
- Tremblay, D-G., Tremblay, R. (dir.), *La compétitivité urbaine à l'heure de la nouvelle économie. Enjeux et défis*, Québec, PUQ, 2006.
- Triki, M., « Réseaux sociaux et enjeux socio-politiques. Étude des pratiques et usages politiques sur Facebook après la révolution du 14 janvier », pp. 335-344, in Najar, S. (dir.), *Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique Latine)*, Tunis et Paris, IRMC-Karthala, 2013.
- Turner, V., *The forest of symbols. Aspects of Ndembu Ritual*, New York, Cornell University Press, 1967.
- Van Deursen, A., Van Dijk, J., "Internet skills and the digital divide", *New Media and Society*, 13(6), 2010, pp. 893-911.
- Van Gennep, A., *Les rites de passage. Étude systématique des rites, de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance,*

de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc, Paris, Librairie Émile Nourry (réimpr. Paris, Picard, 1981), 1909.

- Velmuradova, M., « Communication pour le développement et intégration sociale des nouveaux dispositifs : Les modèles existants d'acceptation et d'appropriation et le rôle de la Valeur perçue d'usage », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 15/2B, 2014, pp.75-90. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/07-Velmuradova/index.html>, consulté le 1er octobre 2015.
- Vitorino Pereira, J. C. (dir.), *L'Afrique lusophone post-coloniale. Changements et perspectives*, Paris, Archives contemporaines (Actes de la journée d'étude du 5 décembre 2008, Université Lyon 2), 2012.
- Vittin, T. E., « L'impact des radios internationales en Afrique noire », pp. 81-102, in Mattelart, T. (dir.), *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, De Boeck université, 2002.
- Wang, J., « Vers le nouveau développement. Le cas de la Chine et de l'Inde », pp. 79-89, in Lafrance, J-P., Laulan, A-M., Rico de Sotelo, C. (dir.), *Place et rôle de la communication dans le développement international*, Québec, PUQ, 2006.
- Warren, M., "The digital vicious cycle : Links between social disadvantage and digital exclusion rural areas", *Telecommunications Policy*, vol. 31, Issues 6-7, July-August 2007, pp. 374-388.
- Warschauer, M., "Rethinking the Digital Divide", introduction, pp. 1-10, in Mark Warschauer, *Technology and Social Inclusion. Rethinking the Digital Divide*, Hong-Kong, SNP Best-set Typesetter Ltd ; Cambridge, London, Massachusetts Institute of Technology, 2004.
- Winslow, D., *Le Régiment aéroporté du Canada en Somalie. Une enquête socio-culturelle*, Ottawa, Commission d'enquête sur le déploiement des forces en Somalie, 1997.
- Wojcik, S., « Citoyenneté numérique et nouvelles formes médiatiques », *Colloque pour les 30 ans de la revue Réseaux*, Paris INHA, 8 au 10 janvier 2014. URL : <http://revue-reseaux.univ-paris-est.fr/fichiers/R5.%20Citoyennet%C3%A9%20num%C3%A9rique...pdf>.
- Wossen Tesfamichael, "Social network effects on the adoption of sustainable natural resource management practices in Ethiopia", *International Journal of Sustainable Development and World Ecology*, vol. 20, Issue 6, 2013, pp. 477-483. URL : <http://dx.doi.org/10.1080/13504509.2013.856048>
- Yoon, C., « L'intériorisation des conflits internationaux à l'échelle nationale. Le cas des conflits intercoréens et leurs enjeux autour de l'espace en ligne », *Communication, technologie et développement*, n° 4, septembre 2017, pp. 180-192.
- Ziani, A., *La chaîne Al Jazira et la guerre contre l'Irak. Couverture médiatique et traitement de l'information*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Stendhal, 2007.
- Zida Raguidissida, É., *Les industries culturelles des pays d'Afrique subsaharienne*, Sarrebruck, éditions universitaires européennes, 2010.

- Zida Raguidissida, É., *Les industries culturelles des pays francophones d'Afrique subsaharienne : le cas du Burkina Faso*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Grenoble, Université Grenoble Alpes, 2018.
- Zouari, K., *Publics et usages de la presse en ligne au Maghreb*, thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Stendhal de Grenoble, 2005.
- Zouari, K., « Réflexions sur un espace médiatique revisité par les médias nomades : vers un espace public arabe ? », *Les Cahiers du Cedimes. TIC mobiles et développement social*, vol. 5, n° 1, 2011, pp. 87-95.

Dossier

- *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, Supplément 2014B, « TIC, industries culturelles et industries créatives : Appropriation sociale et diversité culturelle », *Communication & Changements sociaux en Afrique – 3° Colloque international*, Douala, 10 au 12 avril 2014. URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/Suppl2014B-Complet.pdf>

Contribution de l'auteur à des travaux de synthèse ayant servi à la mise en perspective

- Rapport de l'European Science Foundation : *Media in Europe. New questions for Research and Policy* (ESF, 2014)
- Conclusions en 2014 du premier forum de l'Arab Association of Researchers in Communication (AARC)
- Publications pluridisciplinaires annuelles du GDRI *Commed*, piloté par l'Institut de Recherche du Maghreb Contemporain (IRMC) de Sidi Bou-Saïd
- Définition des axes programmatiques pour l'Afrique subsaharienne du *Grecirea* de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal
- Publication des *Cahiers du Cedimes : TIC mobiles et développement social* de 2011
- Rencontre sur le thème *Recherches en Sciences de l'Information et Communication sur les Médias et les Industries culturelles et créatives*, organisé conjointement par le Gresec de Grenoble et la *Communication University of China* de Beijing, les 15 et 16 octobre 2015
- Colloque *Technologies et développement. Objets connectés : perspectives pour un développement intelligent*, organisé par chaire UNESCO *Pratiques émergentes et communication pour le développement*, Bordeaux, 16-17 mars 2017.

Épilogue

Thomas Atenga

Université de Douala

En collaboration avec le GRESEC de l'Institut de la communication et des médias (ICM) de l'Université de Grenoble ³¹⁶⁵, le Département de communication a organisé en 2005, 2009 et 2014 trois colloques internationaux dont Misse Misse a été une des principales chevilles ouvrières. Entre les trois, il est parti travailler à la fabrication du développement dans le système des Nations-Unies. Revenu, il a occupé les fonctions de Vice-Doyen Chargé de la programmation à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH) jusqu'à la fin de son service en juin 2016. Entre toutes ces vies, les études de communication continuent de fasciner les jeunes et moins jeunes camerounais. Près de 8/10 jeunes bacheliers qui frappent aux portes de la FLSH ont pour premier choix, la Communication. L'âge des étudiants entrant en première année varie entre 17 et 45 ans. L'engouement a même gagné la sous-région. En témoigne, le nombre toujours croissant de demandes d'inscription en Licence, Master, Doctorat d'étudiants du Bénin, du Gabon, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Tchad, etc.

Les raisons de cette ruée vers les études de communication sont nombreuses. Outre leur transdisciplinarité qui met les apprenants au cœur de plusieurs savoirs et pratiques, les utopies que cette discipline charrie les motivent aussi. À cela s'ajoute le fait que dans un environnement de sous-emploi massif des jeunes, les études de communication restent encore parmi celles qui offrent divers débouchés professionnels immédiats ou à très court terme. Comment ne pas relever que les efforts constants de l'équipe pédagogique de dispenser des enseignements compétitifs contribuent aussi à leur manière à cet engouement. Au regard de la lumpénisation des universités d'État camerounaises et d'Afrique francophone d'une

¹⁶⁵ Depuis devenue Université de Grenoble Alpes.

manière générale, les participants des différents colloques déjà mentionnés, les collègues venus pour animer des séminaires et conférences se sont souvent dits « surpris par le bon niveau » des étudiants et leur appétence pour cette discipline.

Tous ces indicateurs sont des sources de motivation pour faire encore plus. Mais, comme le relevait l'Assemblée du Département du 02 avril 2016, les études de communication sont dans une situation inconfortable à la FLSH. Un ostracisme administratif évident pèse sur elles depuis plusieurs années. Ce qui se manifeste par :

- les refus successifs essuyés dans le but de renforcer les effectifs du corps enseignant. Là où des Départements avec moins d'étudiants ont été priorités.

- Le projet de transformation du Département en une véritable école au regard des enjeux liés aux métiers et à la recherche dans cette discipline est toujours perdu dans les dédales de la bureaucratie.

- Les vexations de toute sorte à l'endroit de l'équipe pédagogique sont nombreuses : pas de contributions financières aux projets ou aux missions de recherche, nombreuses entraves à l'aboutissement des projets de coopération, et autres manifestations scientifiques, etc. aux motifs que la FLSH n'est pas une faculté de communication.

Nonobstant, la petite équipe de recherche continue à se battre pour garder le flambeau toujours haut. En témoigne, le nombre de mémoires, de thèses dont la qualité ne se cesse de se démentir, comme ne manquent pas souvent de le relever les collègues appelés à examiner ces travaux. En décidant de rendre au hommage à Misse Misse, l'équipe pédagogique du Département, ses collègues du Cameroun et d'ailleurs ont voulu ainsi souligner que les défis à relever restent nombreux. La contribution de Bertrand Cabedoche indique en filigrane quelques uns. La Postface de Miège avec un regard distancié relève les plus urgents. Les coordonateurs de ce projet connaissent les plus impératifs et essayent d'entraîner avec eux les plus jeunes qui veulent eux aussi contribuer au rayonnement des études de communication à l'Université de Douala, au Cameroun, en Afrique et au-delà à l'âge de l'économie monde de la connaissance.

Le Département propose deux parcours. Un parcours de recherche (Licence, Master, Doctorat) et une formation professionnelle en Communication événementielle et publicitaire (Licence et Master). Le parcours de recherche offre la possibilité à l'étudiant à partir de la troisième année de Licence de se spécialiser en communication des organisations, en commu-

nication sociale et médiatique, en communication pour le développement, et en communication publique. Un séquençage qui rend compte aussi des directions que prennent les travaux de recherche des enseignants. Avec en dénominateur commun, les TIC, leurs usages, appropriations sociales et effets dans les mutations organisationnelles, médiatiques, culturelles, économiques et politiques que vit le Cameroun, et les modifications des comportements qu'elles induisent.

Postface

Bernard Miège

Professeur émérite de

Sciences de l'information – communication

Université de Grenoble Alpes,

Si l'on conçoit bien qu'une préface ait pour fonction d'introduire un ouvrage ou de faciliter l'entrée dans un corpus de textes, plus indistincte est la mission conférée à une postface. En aucune façon en effet il ne peut s'agir de tirer des conclusions ou d'effectuer une synthèse des contributions. Et particulièrement dans ce genre très particulier, et reconnaissons-le, peu assuré, de moins en moins même, que sont les *Mélanges universitaires* où la diversité des thématiques et des approches théoriques est avant tout compensée par la célébration d'un passage et l'affirmation d'une reconnaissance.

Vous comprendrez donc aisément mon embarras lorsque j'ai réfléchi au contenu de cette postface, même si j'ai immédiatement mesuré et apprécié l'honneur qui m'était fait par ceux qui ont pris l'initiative de cette publication rédigée en *Hommage au Professeur Misse Misse*, à l'occasion de l'achèvement – statutaire – de sa carrière universitaire. Et à cet embarras s'ajoutait une difficulté assez insurmontable venant de ce que je ne suis pas africain mais européen, et que mon intérêt assez régulier pour les questions communicationnelles africaines ne suffisait à contrebalancer les effets de la distance tant géopolitique que socio-économique et culturelle. Face à ces difficultés incontestables je ne me suis pas dérobé, mais j'ai bricolé une contribution qui vous semblera peut-être ne pas regrouper la majeure partie des interrogations, au demeurant fort diverses qui sont soulevées tout au long de cet ouvrage mais qui cependant me paraît sinon unifiée du moins contenir des éléments coordonnés et faisant sens, que je vais m'efforcer de préciser. Qu'est-ce donc qui se coordonne entre nous ? Cela tient :

- D'abord à ce que j'ai accompagné de près Misse Misse dans sa formation doctorale et postdoctorale.

- Ensuite à ce que mon laboratoire, le Gresec, a collaboré avec lui à propos de sa thématique centrale : la communication sociale pour le développement.

- Enfin à ce que, de part et d'autre, nos efforts se retrouvaient dans l'édification de ce qui est reconnu maintenant comme les sciences de l'information et de la communication (les SIC), ou plutôt comme je tente de le suggérer des sciences de l'information – communication ; enfin encore à ce que nous pouvons pointer, dès lors, quelques enjeux majeurs.

Lorsque j'ai fait la connaissance de Misse Misse (il y aura bientôt trois décennies), son cursus n'était plus celui d'un débutant. En effet, après des études de journalisme à l'École des Sciences de l'Information et du Journalisme de Yaoundé (ESIJY), il avait déjà effectué une carrière dans l'administration publique camerounaise, à des postes de responsabilité. Reprenant des études universitaires, d'abord de droit public (en partie aux États-Unis), il s'était ensuite orienté délibérément et donc définitivement vers les sciences de la communication à l'Université Stendhal Grenoble 3 (qui vient récemment d'être intégrée dans l'Université Grenoble Alpes), université où il a soutenu en 1993 une Thèse remarquée sur la publicité en Afrique francophone. Dès lors, il a occupé un poste d'enseignant chercheur au Département de sociologie et de communication de l'Université de Douala, tout en dispensant des cours dans d'autres universités camerounaises ou africaines. Parallèlement, il a rempli des fonctions de responsabilité dans des ONG du secteur de la santé, et il a coopéré au titre de consultant avec diverses organisations internationales : UNICEF, OMS, FAO. C'est dire qu'il n'a pas ménagé ses efforts, mais ses cours comme ce fut et c'est encore souvent le cas dans les études de communication ont bénéficié de ses activités parallèles. Mis à contribution pour accompagner sa recherche doctorale, je le suis encore dix ans plus tard pour accompagner la préparation de son Habilitation à diriger les recherches, qui donne lieu à une soutenance en 2003 à l'Institut de la Communication et des Médias (ICM) d'Echirolles. Mais si j'accompagne la préparation de ces travaux doctoraux et postdoctoraux, nos relations de travail se sont confortées et surtout sont devenues des relations de collaboration, et elles se sont élargies à nos laboratoires et équipes respectifs.

C'est que la carrière de Misse Misse s'est affirmée et a pris de l'ampleur : à sa formation plurielle et à son choix relativement tardif des

sciences de l'information et de la communication, s'ajoutent désormais des connaissances mûries, des responsabilités sociales importantes, une activité de pionnier dans l'enseignement de sa discipline et un « tempérament » de bâtisseur, un sens de la prise de distance vis-à-vis de son activité d'expert, une détermination à réunir des connaissances produites sur le continent africain et alors très dispersées, ainsi qu'un souci d'élaboration théorique à partir de corpus importants. C'est dans ce contexte que nous l'accueillons au début de 2004 à l'ICM au titre de Professeur invité de la Chaire UNESCO en communication internationale. Et depuis lors les échanges initiés du côté camerounais par Misse Misse, ne cesseront pas, s'élargissant à d'autres (futurs) enseignants-chercheurs, dont certains se retrouvent aujourd'hui parmi les auteurs de ces Mélanges.

C'est une collaboration suivie, et non au coup par coup, qui s'est engagée entre Misse Misse et ses collègues d'une part, et le Gresec d'autre part pendant une vingtaine d'années, avec comme fait marquant l'organisation de 3 colloques internationaux dont les actes restent accessibles dans la revue *Les Enjeux de l'Information et de la Communication* :

– En 2006 à Douala « Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes : bilan et perspectives » (<https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/pageshtml/art2009.html#supplement>)

– En 2009 à Echirolles « Communication et changement social en Afrique (2) – 30 ans après le Rapport Mc Bride » (<https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/pageshtml/art2010.html#supplement>)

– En 2014 à Douala à nouveau « Communication et changements sociaux en Afrique – Tic, industries culturelles et industries créatives – Appropriation sociale et diversité culturelle » (<https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/00-Misse/index.html>).

On ne manquera pas de noter la continuité du projet, par-delà les difficultés organisationnelles qu'il a fallu surmonter, de part et d'autre mais principalement du côté africain. Mais surtout, ce qu'il faut relever c'est la continuité thématique de ces manifestations scientifiques, et, avouons-le, Misse Misse y est pour beaucoup. Si en effet il s'était montré au départ sensible à la communication de développement, c'est très précisément autour de la communication sociale qu'il oriente ses réflexions (et son action), une orientation passée au crible de la critique. Ses perspectives théoriques sont devenues plurielles et même multiples : il s'agit surtout d'une approche socio-politique, confortée par une approche anthropologique (puissant intelligemment chez Georges Balandier), qui se positionne par

rapport à la mondialisation (avec un recours aux conceptions de Jesus Martin Barbero), et qui critique de façon pertinente les théories de l'appropriation sociale (considérées comme manifestant un relent de diffusionnisme) au profit d'une approche de la formation des usages des Tic complétée par la prise en compte des représentations sociales (c'est-à-dire de la dimension symbolique), avec un accent fort mis sur les stratégies des acteurs et les dynamiques de pouvoir. D'où comme le fait remarquer pertinemment l'un des premiers contributeurs de ces Mélanges l'effacement de la référence au développement, et même la déconstruction de cette logique du développement et de l'innovation sociale, non dans une perspective simplement critique mais en relation avec les changements sociaux. Comment ne pas voir dans cette perspective une préoccupation forte d'une reliance exigeante entre la réflexivité et l'action dans la société ? Ce qui à notre sens se distingue radicalement de la proposition faite par un autre contributeur de s'orienter vers un développement dit intelligent puisant autant dans les potentialités technologiques récentes que dans les savoirs ou les compétences sociales et professionnelles, qui à mon sens a toutes chances de se révéler comme une nouvelle version du diffusionnisme adaptée aux techniques numériques et à l'intelligence artificielle, et comme un écran entravant la connaissance, dans la foulée de l'expression convenue de « fracture numérique », une expression aussi simpliste que dissimulatrice en ce qu'elle ne met pas l'accent sur les aspects structuraux, et donc régulièrement reconduits, des inégalités.

D'abord formé au journalisme, Misse Misse s'était plutôt orienté vers le droit public. Cela ne l'a pas empêché d'acquérir une formation approfondie en sciences de l'information et de la communication (SIC), de se reconnaître dans cette discipline alors encore émergente et en prolongement de ses travaux de recherche d'assurer des formations de niveau universitaire, accueillant de plus en plus d'étudiants, et d'organiser le fonctionnement de ces cours nouveaux. Comme d'autres dans des Universités africaines au Sud du Sahara, il eut à faire face à des effectifs débordants, au manque de moyens et à la difficile reconnaissance et montée en légitimité de ses cours et travaux dans son Université. Mais ce qui me frappe, c'est finalement la rapide avancée de ces diverses formations en 1^{er} et 2^e cycles, et même en 3^e cycle, grâce à l'« activisme » de quelques pionniers dont il était au Cameroun, qui n'ont pas ménagé leurs efforts ; et ce développement s'est effectué en peu d'années après celui observé en Europe, selon des processus apparemment assez proches, même si les inspirations gardaient leurs spécificités.

L'édification de la discipline, en réalité jamais achevée, s'est d'abord appuyée sur la mise en place des formations, mais elle s'est accompagnée de l'ouverture de postes d'enseignants-chercheurs qualifiés, et donc sur le développement d'une production scientifique concomitante, dont témoigne la diversité des thématiques abordées par ces *Mélanges*. Pour ce qui le concerne personnellement, dans ses articles et communications, Misse Misse s'est peu intéressé aux médias de masse pour lesquels il manifeste comme une position de retrait pour défendre, avec finesse, sans passéisme, les médias spécifiquement africains, par exemple les tambourinaires ; il s'est surtout tourné vers les techniques de l'information et de la communication, et particulièrement l'Internet, avant tout parce que ceux-ci sont omniprésents dans la communication sociale et la communication publique, développant une critique sans concessions des pratiques institutionnelles de la communication, celles des organisations onusiennes comme celles des ONG ; il s'est préoccupé de la formation d'une industrie locale de services et *in fine*, a défendu la position selon laquelle il faut repenser le développement et ne pas compter prioritairement sur les seuls médias pour obtenir des changements de comportements (on touche là aux limites de la communication publique, et cela ne vaut pas seulement pour l'Afrique) ; enfin il a plaidé pour l'inscription dans la durée, autant de la réflexion que de l'action, avec la recherche d'un autre « sens » pour la communication.

Cette carrière, bien remplie, on espère qu'elle se poursuivra, et qu'au moins sur le terrain de la production de connaissances, nous aurons à lire et à connaître des analyses nouvelles ou renouvelées de Misse Misse. Évidemment, il ne m'appartient pas de préciser en quoi elles devraient consister, mais comme on sait, on inscrit plus ou moins toujours ses futurs travaux dans les traces des travaux précédents, pour les approfondir et les adapter aux conditions nouvelles. C'est ce qui me conduit à mettre l'accent sur 3 enjeux majeurs, ou du moins qui m'apparaissent ainsi :

La pluralité et la pertinence des travaux de recherche sur le terrain africain sont indéniables. La diversité des contributions des auteurs de ces *Mélanges* et le bilan se voulant complet tiré par l'un des contributeurs le confirment même si on peut s'interroger sur la confiance qui s'en dégage. Il y aurait lieu cependant de distinguer l'origine de ces travaux : émanent-ils de « locaux », d'expatriés ou de non-africains ? et de se demander si la plupart des thématiques sont représentées et si les auteurs s'intéressent à des questions clé ou suivent des orientations tracées par des revues, des colloques ou des colloques de dimension internationale. Comme partout le cloisonnement ou la parcellarisation sont des écueils à éviter.

On ne peut faire l'économie d'échanges, de discussions et de critiques portant sur les fondements théoriques des recherches menées. À sa manière et avec les moyens dont il disposait, c'est ce qu'a fait Misse Misse pour se dégager de l'idéologie du développement qui lui était proposée comme une évidence au moment où il a commencé ses travaux et qui dominait (domine encore partiellement) dans les approches les plus fréquentes, à commencer par celles en vigueur dans les organisations internationales. C'est une démarche similaire qui doit être entreprise actuellement, mais en y adjoignant à propos des questions info-communicationnelles une prise de distance avec l'idéologie techno-déterministe, elle aussi très prégnante et se présentant sous les atours de l'évidence. Un autre risque doit être identifié, débattu et rejeté, qui peut être qualifié de « mixage théorique » ; il est des théories qui sont incompatibles entre elles et qui s'excluent sous peine de tomber dans le confusionnisme.

Enfin, il est clair que nous n'en sommes plus à la phase d'émergence des premières Tic et aux premiers temps de l'Internet. Si des continuités demeurent et ne doivent pas être passées sous silence au profit d'une vision entièrement axée sur la nouveauté absolue du numérique, des éléments d'ordre disruptif sont effectivement à l'œuvre et doivent être pris en compte. En Afrique comme dans presque toutes les régions du monde. Ce sont aujourd'hui quelques grandes firmes de l'industrie informatique et des réseaux sociaux-numériques, les *Big Five* et quelques autres, qui sont en première ligne et leurs stratégies, appuyées sur une puissance financière sans commune mesure avec celle des groupes (médiatiques, de télécommunications ou de matériels grand public) antérieurement dominants, s'imposent partout – ou presque – à travers la planète : cet aspect stratégique ne saurait être dissocié ou mis à l'écart des travaux sur les pratiques et les politiques en matière d'information – communication.

Tels sont 3 des enjeux qui sont aujourd'hui ne peuvent manquer d'interroger celles et ceux qui, à la suite de Misse et sans doute encore avec lui, ont la charge et la responsabilité d'engager des recherches en information – communication.

Table des matières

Préface	5
Laurent-Charles Boyomo Assala	
Ouverture	9
Thomas Atenga et Georges Madiba	
Chapitre 1	
Modèles de communication et paradigmes de développement : témoignage à partir de notions croisées et discutées	18
Olivier Pulvar	
Chapitre 2	
Misse Misse : une contribution africaine aux sciences de l'information et de la communication	27
Christian Agbobli	
Chapitre 3	
Vers un développement intelligent	35
Alain Kiyindou	
Chapitre 4	
Portée heuristique de la praxéologie en communication pour le changement	49
Hubert Étienne Momo	
Chapitre 5	
Communication et souveraineté des États dans le contexte de la mondialisation	61
Alexandre Mbome	
Chapitre 6	
Communication de masse et modernité : une perspective critique du « développement » par les « industries culturelles et créatives » en contexte camerounais	73
Georges Madiba et Jean Edimo Wangue	

Chapitre 7	
La gestion des connaissances dans les organisations : un nouveau défi pour les entreprises camerounaises	93
Caroline Metote	
Chapitre 8	
Le marché informel de la distribution des logements sociaux locatifs au cameroun	105
Yves Dieudonné Bapes Ba Bapes	
Chapitre 9	
Récits de développement au cameroun et action publique autour des pme : de l'ajustement structurel au panoptique inversé de la mondialisation	129
Tsague Tsayem A. L.	
Chapitre 10	
Vers un répertoire de récepteurs flottants dans la publicité à douala.....	143
Timothée Ndongue Epangue	
Chapitre 11	
Les enjeux des Tic dans la sensibilisation et la prévention en matière de santé publique au cameroun.....	161
Thomas Atenga	
Chapitre 12	
Aporétique polémique du débat télévisé en contexte de polarisation idéologique : le contre-discours panafricaniste chez <i>Afrique média</i> face à la déontique argumentative du débat.....	187
Ferdinand Njoh Kome	
Chapitre 13	
Guerre contre Boko Haram au cameroun : une analyse de l'assaillant dans les médias	209
Alexandre T. Djimeli	
Chapitre 14	
Les annonces funéraires dans la presse quotidienne nationale camerounaise. une analyse textuelle de la fin de la vie privée.....	235
Fossi Félicité	

Chapitre 15	
Les kiosques à journaux à Douala : logiques de survie d'une activité en crise.....	247
Adrien Bitond	
Chapitre 16	
L'information générale dans les sites web camerounais francophones : production et enjeux éditoriaux.....	263
Manuela Heuchou	
Chapitre 17	
Pratiques et stratégies de contournement du principe de limitation de la « propriété croisée ou mixte » des médias au cameroun.....	287
Simon Ngono	
Chapitre 18	
Les TIC dans les mobilisations collectives : une lecture du cas camerounais.....	306
Léopold Maurice Jumbo	
Chapitre 19	
Les apories des réseaux sociaux numériques au cameroun : entre effet de mode, <i>misappropriation</i> et/ou « performance des usages »	321
Jacques Temadjo et Chimène Laure Tagmeni Tagmeni	
Chapitre 20	
Tic et changement social dans les pays du Sud : le regard critique de Misse Misse revisité.....	349
Louis Roger Kemayou et Victorine Bertille Ngo Makoumag	
Chapitre 21	
Médias et construction d'image. Antagonisme ou compatibilité ?	357
Laurent-Charles Boyomo Assala et Marie-Marcelle Mpressa Mouangue	
Chapitre 22	
Tic et changement social au 3^e millénaire : le temps de la déconstruction et de la reconfiguration scientifiques à partir de l'Afrique, au-delà des frontières linguistiques	371
Bertrand Cabedoche	

Épilogue	435
Thomas Atenga	
Postface	439
Bernard Miège	

